22501713447

MAINE DE BIRAN

A mon cher Cousin,

S. de Beaumont-Beynac,

hommage et affectueux souvenir.

Amable de La Valette Monbrun

1917

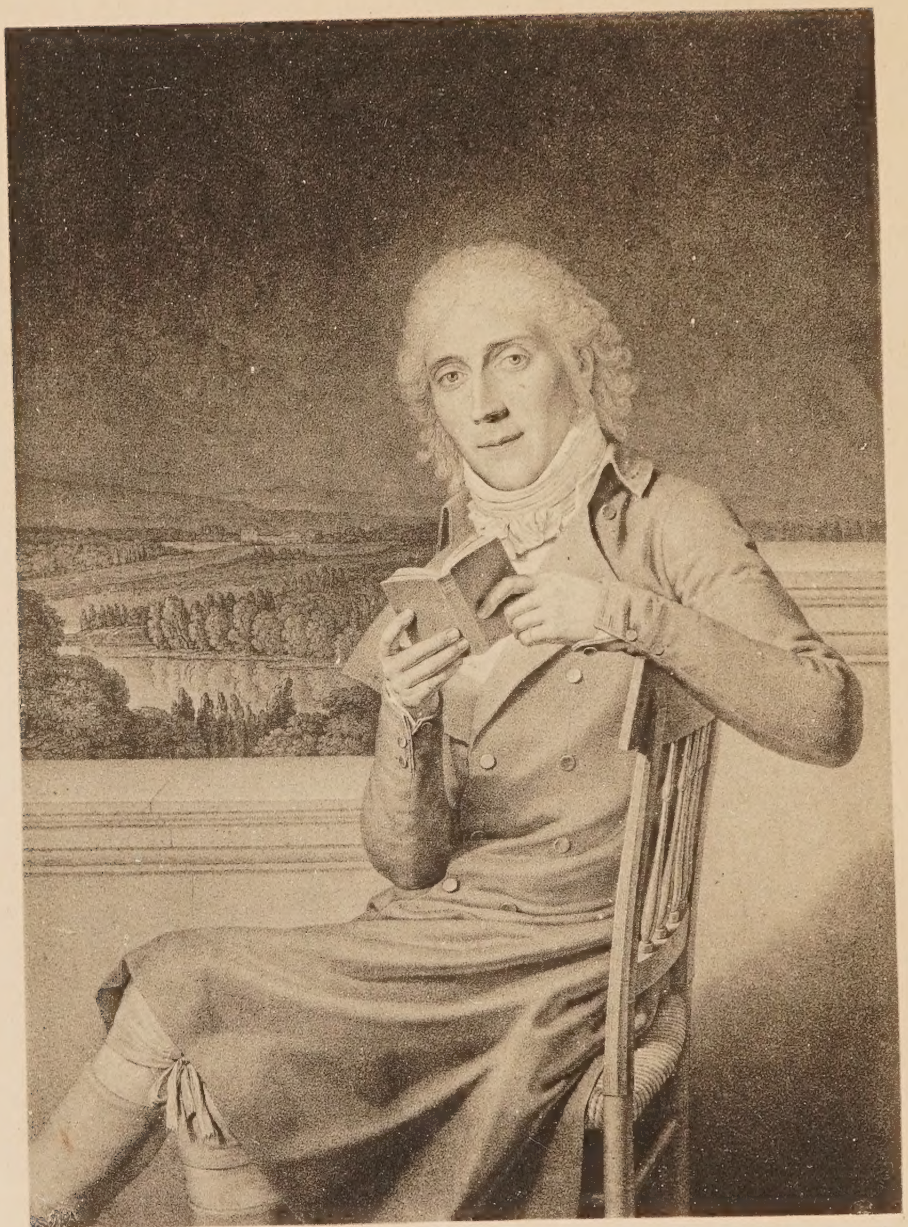

Château de Grateloup *Duvivier pinxit*

MAINE DE BIRAN
(an VI)

A. DE LA VALETTE MONBRUN

Docteur ès lettres

Essai de biographie historique et psychologique

MAINE DE BIRAN

(1766-1824)

D'APRÈS DE NOMBREUX DOCUMENTS INÉDITS;

Ouvrage orné d'un autographe et de deux portraits,

l'un en phototypie, l'autre en taille-douce.

« Deux pôles de la science humaine : la personne *moi*, d'où tout part, la personne *Dieu*, où tout aboutit. »

MAINE DE BIRAN.

PARIS

FONTEMOING et C[ie], Editeurs

Librairie des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome, du Collège de France, de l'Ecole Normale supérieure et de la Société des Études historiques.

4, rue Le Golf, 4

1914

Wellcome Library
for the History
and Understanding
of Medicine

BZP (Maine de Biran)

WELLCOME INSTITUTE
LIBRARY

WELLCOME
LIBRARY
General Collections
M
8530

A Mademoiselle Marie Savy MAINE DE BIRAN

arrière petite-fille de l'illustre philosophe

Hommage de respectueuse gratitude.

Nihil obstat

Parisiis, die III[a] Aprilis 1913.

Clodius PIAT

Imprimatur

Parisiis, die X[a] Februarii 1914.

ALFRED BAUDRILLART.

v. g. rect.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

Paris, 30 9bre 17
245, boulevard Raspail.

Cher Cousin,

J'ai été heureux d'avoir de vos nouvelles et de celles des vôtres. J'espère que votre bras est maintenant tout à fait remis.

Les deuils douloureux que vous avez eu à supporter, depuis le début de la guerre, m'avaient engagé à vous adresser mon ouvrage. Je suis heureux qu'il vous ait intéressé et fait du bien.

Puisque votre esprit

sérieux et cultivé aime une nourriture substantielle, je vous envoie, par le même courrier, mon ouvrage sur Maine de Biran, que j'ai présenté à la Sorbonne comme thèse de doctorat. Vous y apprendrez à apprécier notre grand philosophe périgourdin, qui, en allant à Dieu lentement mais de toute son âme, nous apparaît une sorte d'apologétique vivante.

En retour de votre geste si généreux, qui ne m'a pas étonné de votre part et dont je

vous remercie sincèrement pour
mon jeune séminariste, vous
voudrez bien, cher Cousin,
agréer l'hommage de mon
« Marie de Birans ».
C'est un ouvrage à lire lentement
et qui occupera utilement vos
longues soirées d'hiver. Il n'y
a guère qu'une quarantaine de
pages — philosophiques — d'une
lecture un peu difficile.
Je suis heureux d'appren-
dre qu'Amable continue à se
rendre utile.

Il me semble qu'après la guerre un séjour à Paris lui serait utile pour s'instruire et perfectionner son éducation. Si je me trouve alors libre, vous pouvez en principe compter sur moi pour lui servir de mentor. Pour l'instant, je suis fort occupé avec mes cours à l'Institut catholique et surtout la lourde charge de l'hôpital Cochin, où je suis seul pour plus de 1200 malades et blessés.

Veuillez, cher Cousin, partager avec mon excellente Cousine l'assurance de mes sentiments affectueusement dévoués.

Amable de Lavalette Monbrun

AVANT-PROPOS

De Maine de Biran l'on peut dire, en toute vérité, que ses *plus belles aventures furent ses pensées*. Qui voudra considérer attentivement la vie du philosophe périgourdin, verra, en effet, que les principaux événements qui en composent la trame, sont des événements d'idées ou des variations de sentiments. L'étude attentive de son *moi* conduit l'auteur du *Journal intime* à un certain nombre de découvertes psychologiques d'une grande importance, et il vérifie pour lui-même cette parole tombée de ses lèvres : *Celui qui se connaîtrait bien, connaîtrait tout* [1].

La tâche du biographe ne saurait être ici celle du narrateur ordinaire. Il ne lui est pas permis de se borner à raconter des faits : il doit s'appliquer à tradu les sentiments qu'ils ont provoqués en une âme, dont l'impressionnabilité était extrême, et dessiner avec un soin minutieux le délicat graphique d'une pensée sans cesse en mouvement.

L'histoire de la vie de Maine de Biran comprend deux parties bien tranchées, encore qu'elles s'entremêlent sans cesse ; l'une, remplie par le monde et les affaires, l'autre entièrement consacrée dans le calme de la solitude aux méditations psychologiques ou religieuses. A l'aide du *Journal intime*, cette autobiographie d'une sincérité si touchante, nous essaierons de peindre l'alternative et les con-

1. Manuscrits inédits, 1794. Fonds Naville, Genève.

trastes de ces deux manières d'exister, qui nous révèlent en un seul homme deux personnages si différents.

De plus, toute vie étant un mouvement, et tout mouvement supposant un terme, nous nous efforcerons de montrer comment l'existence de Maine de Biran, vue dans son ensemble, tend à ce que le philosophe a appelé lui-même « la vie de l'esprit », ou vie supérieure, qui consiste à « s'entretenir toujours avec soi-même de l'infini, de l'éternel, du vrai, du beau, du bon absolu », et à ne faire aucun cas « de tout ce qui meurt »[1].

Enfin, s'il est vrai, comme le déclare Taine, que toute œuvre de biographie, d'histoire ou de critique se ramène, en définitive, à un problème de psychologie, nous chercherons, en cette étude à expliquer l'homme extérieur par l'homme intérieur, et nous tâcherons de lire dans le cœur de Biran les raisons qui déterminèrent le choix de sa philosophie.

Telle est la seule méthode qui peut nous donner l'espoir de saisir, dans son unité vivante, la personne complexe de Maine de Biran, et de reconstituer avec exactitude le drame intérieur de son existence.

Il reste encore, même après les publications de Cousin, des deux Naville, d'Alexis Bertrand, de M. Pierre Tisserand et du chanoine Mayjonade, un assez grand nombre de fragments inédits de Maine de Biran[2]. De ces fragments, l'on pourra user avec profit, comme nous l'avons fait nous-même dans un précédent travail[3] pour redresser les affirmations erronées de plusieurs critiques ou éclaircir certains points de la philosophie de Biran, demeurés obscurs, notamment ce qu'on a appelé son « mysticisme ». Mais l'on ne découvrira pas — et nous n'avons pas la prétention de

1. Cf. Maine de Biran, *Journal intime*, 3e édition Naville, p. 341.
2. M. Girard a aussi publié quelques pages inédites de Maine de Biran, à la suite de la thèse de doctorat qu'il a consacrée au philosophe périgourdin (1875).
3. *Maine de Biran et sa place dans l'histoire de la philosophie*, 1903.

donner ici — un Biran *nouveau*. Toutefois, si le philosophe nous est aujourd'hui connu, *à peu près* intégralement, l'homme reste encore dans la pénombre.

Il n'existe que deux biographies sérieuses de Maine de Biran, l'une de dix-huit à vingt pages, qui concerne uniquement l'homme extérieur et public ; l'autre, où l'homme intérieur est étudié avec beaucoup de finesse. Si la première de ces biographies — œuvre du chanoine Mayjonade — est par trop courte, la seconde pèche, en quelque sorte, par la longueur, vu qu'Ernest Naville, son auteur, l'a surchargée d'une foule de considérations particulières qui, si intéressantes soient-elles, font parfois perdre de vue la vie même de Maine de Biran. Préoccupé de décrire les phases de l'évolution religieuse du philosophe périgourdin, Naville se montre d'une telle concision sur tout ce qui a trait à la vie extérieure de son personnage, qu'on ne sait presque rien, après l'avoir lu, de la longue carrière politique du député de Bergerac, de ses relations mondaines, de son intérieur familial.

Au surplus, comme l'a justement noté un critique contemporain, « il n'y a pas de monographie définitive [1] ». Les grands hommes, par cela même qu'ils ont en eux une part éminente d'humanité, sont de tous les siècles en même temps que de leur siècle, et chaque génération se les représente à sa manière. Par suite, leur portrait reste toujours à l'étude, et la tâche des biographes qui se succèdent, est de s'appliquer à en fixer le dessin le plus exactement possible.

Nous avons pensé qu'il était temps d'écrire une biographie de Maine de Biran *complète*, c'est-à-dire, qui embrassât l'homme tout entier, l'homme privé comme l'homme public, l'homme moral ou religieux et l'homme intellectuel ou le penseur. On a trop séparé en Biran le philosophe de l'homme : celui-ci, fort peu connu même des érudits,

1. Victor Giraud. Cf. Préface à l'*Essai sur Taine*.

explique celui-là. Nous nous efforcerons de les réunir l'un et l'autre en un tout homogène et vivant, puisque aussi bien, comme l'a dit Taine, « qui ne connaît point l'homme, n'est pas sûr de bien juger l'œuvre ».

L'ouvrage que nous présentons au public est un ouvrage littéraire et historique plutôt que philosophique. Toutefois, puisque c'est de M. de Biran qu'il s'agissait, on ne pouvait éviter de faire une part à la philosophie. Cette part est assez restreinte ; nous n'avons traité que d'une façon générale du biranisme, et dans la mesure où la chose était nécessaire pour la connaissance de l'homme lui-même. Glissant rapidement sur l'analyse des ouvrages philosophiques de Biran, nous nous sommes principalement attaché à l'étude de la formation et du développement de sa pensée [1].

Désireux de retracer avec exactitude la biographie historique et psychologique de Maine de Biran, nous avons tenu à nous entourer de tous les secours extérieurs, qui

1. On connaît la page célèbre où Sainte-Beuve a défini sa méthode. « Entrer en son auteur, s'y installer, le produire sous ses aspects divers, le faire vivre, se mouvoir et parler, comme il a dû faire ; le suivre en son intérieur et dans ses mœurs domestiques aussi avant qu'on le peut... On l'étudie, on le retourne, on l'interroge à loisir ; on le fait poser devant soi... Chaque trait s'ajoute à son tour et prend place de lui-même dans cette physionomie... Au type vague, abstrait, général, se mêle et s'incorpore par degrés une réalité individuelle... On a trouvé l'*homme*... » — Il est une autre méthode, propre surtout à étudier un penseur, qui consiste,pour parler avec M. Edouard Le Roy,« à s'installer de prime abord au sein du devenir », à en adopter la courbure changeante et la tension mobile, à « sympathiser avec son rythme de genèse », à « percevoir du dedans toute existence comme une croissance », à la suivre dans sa génération intérieure, bref, à « ériger le mouvement (de la pensée) en réalité fondamentale... »

Comme on pourra s'en convaincre, nous avons essayé de combiner dans notre ouvrage l'emploi de ces deux méthodes, l'une qui est principalement d'ordre littéraire et historique, l'autre d'ordre philosophique. D'aucuns nous reprocheront peut-être d'avoir donné beaucoup plus d'importance à la première qu'à la seconde. Mais, après réflexion, nous avons pensé qu'il y aurait présomption de notre part à vouloir refaire les excellents travaux de MM. Naville, Gérard, Couailhac et la thèse toute récente de M. Tisserand. Quand on arrive tard après les autres, et que le travail le plus intéressant a déjà été « enlevé », il est sage de se contenter de la tâche qui reste, si modeste ou ingrate qu'elle puisse être. Au surplus, nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage *Maine de Biran, critique et disciple de Pascal*, ceux qui seraient désireux de connaître plus à fond le penseur périgourdin, sa physionomie morale, ses idées sociales, sa doctrine religieuse.

étaient de nature à nous faciliter notre tâche. Des fouilles minutieuses opérées dans plusieurs châteaux du Périgord, dans les archives des villes de Bergerac, Périgueux, Bordeaux, aux Archives Nationales, à Paris, et aux Archives de l'Institut de France, nous ont fait retrouver quantité de lettres, fragments philosophiques et papiers politiques de Maine de Biran. Les longues journées que nous avons passées à Grateloup, en tête à tête avec les manuscrits du philosophe, ses livres, sa magnifique bibliothèque, n'ont pas non plus été sans fruit. Nous avons, en outre, recueilli avec zèle les témoignages oraux de ceux qui avaient connu le fils de Maine de Biran, décédé il y a une trentaine d'années (1879), ses filles et ses plus proches amis. Enfin, quatre voyages successifs à Genève nous ont permis de prendre une connaissance approfondie des documents si nombreux, concernant Maine de Biran, que possédait la famille Naville, et qui, depuis le mois de juillet 1910, se trouvent — pour la plus grande part — déposés dans les Archives de l'Institut de France.

C'est *le Journal intime* qu'il nous importait le plus de connaître pour fixer la physionomie si mobile de Maine de Biran. Avec une bonne grâce parfaite, M. Ernest Naville d'abord et, après la mort du regretté patriarche, ses distingués fils, nous ont remis entre les mains ce précieux ouvrage[1]. La partie — encore inédite — qui est considérable, nous a été d'un grand secours, tant pour retracer le côté extérieur de la vie de Biran que pour pénétrer plus avant dans sa personnalité et dissiper cette part de mystère, qui nous cache toujours plus ou moins le fond de l'âme d'autrui.

Nous avons maintes fois laissé parler l'auteur du *Journal intime*, reproduit les analyses si pénétrantes qu'il fait de lui-même et de ses dispositions particulières, en sorte que le principal mérite de cette biographie sera sans doute de

1. *Le Journal intime* est resté à Genève, les fils de M. Naville ayant estimé — non sans quelque raison — qu'il était prématuré de le livrer au public.

se rapprocher en bien des endroits d'une autobiographie. Heureux serions-nous si nous pouvions avoir donné l'envie de lire Maine de Biran et de le méditer! Du *Journal intime* l'on peut dire, en effet, que *c'est avoir profité que de savoir s'y plaire*, en compagnie du délicat penseur dont il reflète l'âme.

Grâce aux multiples documents — plusieurs de toute première main —, que nous avons consciencieusement amassés sept ans durant [1], nous avons pu refaire, non pas jour par jour — ce qui, du reste, eût été fastidieux — mais, presque année par année, l'histoire de la vie et de la pensée de Maine de Biran. L'on pourra lire dans ce volume des chapitres qui n'ont encore été traités nulle part: *Maine de Biran, administrateur de la Dordogne*, — *Maine de Biran et son groupe philosophique*, — *Maine de Biran et Napoléon,* etc.

Nous avons cru devoir relever, non pour le plaisir de la critique, mais par amour de la vérité, les affirmations erronées de quelques-uns de nos devanciers. Nous profitons de l'occasion pour nous excuser d'avance des fautes que nous avons pu nous-même laisser échapper dans ce long travail [2].

Il nous reste le devoir très doux de remercier tous ceux qui, par leurs encouragements, leurs conseils éclairés, la

1. Nous avons eu à notre disposition pour composer cet ouvrage plus de *deux mille* pages *inédites*, soit huit cents pages environ d'écrits politiques et de correspondance, six cents pages de fragments philosophiques, six cents pages, pour le moins, faisant partie du *Journal intime*.

2. Nous avons eu à citer au cours de cet ouvrage plus de deux cents noms propres. Il nous a paru inutile de surcharger notre travail en consacrant à chacun d'eux une petite notice historique, qui, pour l'ordinaire, aurait été empruntée au Dictionnaire Larousse. Ou ces noms représentent des personnages connus, tels que Talleyrand, Decazes, Molé, Sismondi, Guizot, et ils n'ont pas besoin d'être présentés au lecteur; ou ils représentent des individualités ignorées et méritant de l'être — hommes politiques ou compatriotes de M. de Biran, — et il est sans intérêt, dans un ouvrage qui vise à être une étude générale, de les mettre en lumière. Nous n'avons fait exception à cette manière de procéder qu'en faveur de quelques personnages de demi-teinte, avec qui le philosophe avait été particulièrement lié.

communication de divers manuscrits, nous ont permis de mener à bien cet ouvrage.

Que tout d'abord l'arrière-petite-fille du grand philosophe, M[lle] Marie Savy Maine de Biran, veuille bien trouver ici l'expression de notre très vive reconnaissance. Nous nous souviendrons toujours de l'accueil si gracieux, que tant de fois elle a daigné nous faire à Grateloup, et nous n'oublierons pas non plus qu'une consigne rigoureuse, interdisant l'entrée de la bibliothèque, a été levée fort obligeamment un grand nombre de fois en notre faveur.

Nous avons hâte d'écrire ici le nom de M. Ernest Naville, à qui nous conservons un souvenir ému [1]. Sans lui, cet ouvrage n'aurait probablement pas vu le jour. Pendant plus d'une année, l'aimable vieillard prit la peine de nous envoyer lui-même plusieurs colis de manuscrits. A chacune de nos visites à Genève, il nous entoura de la plus cordiale affabilité, et, faisant une exception pour nous, il nous autorisa à transcrire entièrement *le Journal intime* de M. de Biran. Qui a eu le bonheur d'entendre Ernest Naville parler de son « cher philosophe » est plus apte à comprendre Maine de Biran et ne peut se défendre d'une vive sympathie pour l'auteur du *Journal intime*.

Que notre distingué parent et parfait ami, M. Élie de Biran, soit remercié, qui, durant de longues années, nous a soutenu de ses encouragements, prodigué ses judicieux conseils, instruit d'un grand nombre de détails biographiques ou anecdotiques, concernant son illustre arrière-grand-oncle.

Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude à M. l'abbé Piat, — digne successeur des regrettés penseurs catholiques, l'abbé de Broglie et Mgr d'Hulst —, lequel, avec autant d'amabilité que de compétence, a bien voulu revoir l'ensemble de nos travaux sur Maine de Biran, tout spéciale-

1. Voir notre notice sur Ernest Naville dans la revue *la Plume politique et littéraire*, 1908.

ment la partie philosophique. Nous n'offenserons pas la vérité en disant que nous avons plus appris en quelques heures d'entretien avec le si apprécié professeur de philosophie à l'Institut catholique de Paris, qu'en feuilletant une foule d'in-folios, où maints philosophes contemporains ont consigné leurs rêveries métaphysiques et religieuses.

Enfin, ce nous semble être un devoir d'équité de déclarer combien nous a été profitable le cours sur la philosophie de Maine de Biran, professé, l'an dernier, à la Sorbonne, par M. Delbos. Tous les Biranistes se réjouiront d'apprendre que l'éminent membre de l'Institut a rendu hommage à « l'originalité », mieux encore à « la profondeur » du philosophe périgourdin, et qu'il a félicité Maine de Biran de nous avoir donné, dans ses divers ouvrages, « un traité complet de la nature et du développement de l'esprit humain ».

En la fête de Saint-Charlemagne,

28 janvier 1912.

MAINE DE BIRAN

ESSAI DE BIOGRAPHIE HISTORIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

INTRODUCTION

LES VICISSITUDES DE LA RENOMMÉE DE MAINE DE BIRAN

La gloire de Maine de Biran, qui rayonne aujourd'hui d'un pur éclat, est, à vrai dire, une gloire posthume. De son vivant, le penseur périgourdin avait joui d'une haute estime — tant en France qu'à l'étranger — auprès d'un petit groupe d'hommes versés dans les sciences philosophiques ; mais sa réputation ne dépassa jamais les limites des académies et des sociétés savantes. Biran n'eut pas, comme Royer-Collard, Laromiguière, Cousin, un auditoire public pour porter son nom de bouche en bouche aux quatre coins de la France. Dédaigneux, au reste, *de la gloire que le monde donne* — ou plutôt qu'il vend —, et uniquement préoccupé d'avancer dans la connaissance de lui-même par l'étude attentive de l'homme intérieur, le philosophe négligea de publier ses principaux ouvrages. Si désintéressés étaient sa recherche et son amour de la vérité, que les suffrages et l'approbation du monde le laissaient indifférent. Il fallut les instances pressantes de ses amis pour qu'il se décidât à mettre au jour *le Mémoire sur l'Habitude* (1803), ainsi que deux courts écrits, *l'Examen des leçons de philosophie de M. Laromiguière* (1817) et *l'Exposition de la doctrine philosophique de Leibniz* (1819).

On savait généralement, sur la fin du règne de Louis XVIII, que Maine de Biran avait participé à la renaissance du spiritualisme en France au début du XIX[e] siècle, et qu'il avait rempli avec dignité les fonctions administratives ou législatives qui lui avaient été confiées ; mais l'on n'en savait pas davantage. Aussi pouvait-on croire, quand le philosophe fut enlevé le 20 juillet 1824 à l'affection de sa famille et de ses amis, qu'il avait emporté avec lui sa faible renommée dans le tombeau.

Le temps déjoue heureusement la plupart de nos prévisions, et, s'il excelle à détruire les réputations usurpées, il se plaît aussi parfois à ceindre d'une auréole de gloire les hommes qui, durant leur vie, furent injustement privés de la faveur de leurs contemporains. La mort du député de Bergerac passa presque inaperçue aux yeux du public. Quatre ou cinq périodiques firent paraître un article nécrologique où était principalement vantée la conduite politique de l'ancien membre de la Commission des Cinq, et bientôt un épais silence enveloppa le nom du « chevalier Maine de Biran ».

Seuls les amis intimes du philosophe, confidents habituels de ses pensées, comprirent toute l'étendue de la perte que la science venait de faire. Stapfer écrivit que cette mort prématurée était « un deuil pour la religion et la morale », sciences auxquelles Maine de Biran, par le grand ouvrage qu'il préparait, devait apporter « de nouveaux appuis » [1]. Royer-Collard — toujours solennel — fit d'une phrase l'oraison funèbre du défunt : « C'était notre maître à tous ! » Cousin, jeune encore mais déjà célèbre, déclara hautement que la France avait perdu son plus grand métaphysicien depuis Malebranche.

Ces jugements, si honorables pour celui qui en fut l'objet, n'étaient-ils pas de pieuses exagérations, auxquelles l'amitié pouvait servir d'excuse ?... Qui avait raison du public indifférent à la mort de Maine de Biran ou des amis du philosophe, ne voulant pas se consoler *parce qu'il n'était plus* ?

Il a fallu de longues années pour trancher le débat. Deux hommes, Victor Cousin et Ernest Naville, ont révélé Maine de Biran à la France qui ne le connaissait pas, mais le philosophe

1. Lettre de Stapfer à François Naville, 21 septembre 1824 (citée par Ernest Naville dans l'ouvrage *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*, 3[e] éd., 1874, p. 395-396).

français et le philosophe suisse possèdent, comme nous allons le voir, des titres assez différents à notre reconnaissance.

I

Un an environ après la mort de Maine de Biran, Victor Cousin fut chargé par M. Laîné, exécuteur testamentaire du défunt, d'examiner et de classer tous les manuscrits qu'avait laissés l'auteur du *Mémoire sur l'habitude*.

Au dire d'Ernest Naville, à l'époque tardive où se fit ce classement, des pertes irréparables s'étaient déjà produites, plusieurs manuscrits ayant été jetés à titre de paperasses dans une corbeille et portés chez l'épicier voisin.

Si le fait est exact, il semble difficile de disculper complètement M. Laîné, qui aurait dû veiller avec plus de soin sur le précieux héritage philosophique dont il avait reçu le dépôt. Au reste, des documents que nous avons entre les mains, il appert que Laîné et surtout Cousin n'ont apporté à la publication des manuscrits de Maine de Biran qu'un zèle très modéré. Par contre, deux autres amis du penseur périgourdin, Stapfer et François Naville, se constituèrent de longues années durant « en état permanent de réclamation »[1] pour obtenir la mise au jour des œuvres du philosophe, dont ils avaient deviné le génie.

Au lendemain de la mort de Maine de Biran, Stapfer écrivait : « Dans l'intérêt des sciences qu'il cultivait avec tant de succès, et qu'il a enrichies de plus d'un écrit remarquable, il est vivement à souhaiter qu'aucun de ses travaux, même simplement ébauchés, ne soit perdu pour les doctrines sur lesquelles reposent les plus chères espérances de l'homme, sa dignité morale et sa foi en une meilleure existence[2]. »

Sous l'empire de ces nobles préoccupations, Stapfer n'eut de cesse qu'il n'eût décidé Cousin à offrir son concours à M. Laîné dans le délicat travail du classement des papiers de M. de Biran. Absorbé par les mille affaires qu'entraînait sa haute situation

1. Expression de François Naville.
2. Lettre inédite de Stapfer, 8 août 1824 (Fonds Naville, Genève).

de ministre d'État et de pair de France, Laîné laissa passer près d'une année sans donner suite à cette proposition. Dans une lettre du 29 mai 1825, Cousin prie Stapfer de rappeler à M. Laîné qu'il est à sa disposition et qu'il attend son jour et son heure :

Dites-lui bien que je regarderais comme un devoir envers le public, quand je n'aurais pas connu personnellement M. de Biran, de publier ses manuscrits avec *tout le soin dont je suis capable ;* et qu'ensuite honorer la mémoire de son ami est un second devoir qui m'est bien cher, et que je suis jaloux de remplir [1].

Invité à se présenter chez M. Laîné, Cousin s'y rendit avec empressement, fit un « scrupuleux inventaire » — il nous le dit, du moins, — des manuscrits de Maine de Biran qui furent placés sous ses yeux et les rangea en trois classes : 1° Écrits politiques ; 2° Écrits philosophiques ; 3° Cahiers de souvenirs.

M. Laîné remit à Cousin tous les papiers de la seconde classe ou écrits philosophiques ; le futur éditeur de Biran les emporta chez lui, et, après « un examen attentif », les classa en huit articles distincts, susceptibles de former une édition de quatre volumes. De ce travail de vérification et de classement Victor Cousin rendit compte en une longue note, dont nous possédons la minute — et qui a été publiée, avec quelques variantes et à l'exception de plusieurs phrases de peu d'importance, en tête du volume paru en l'année 1834, sous le titre de : *Nouvelles Considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme* [2]. Le dernier paragraphe de cette pièce, qui ne se trouve pas dans le volume imprimé, mérite d'être reproduit ici :

Je me suis offert pour déchiffrer, classer et publier les manuscrits dont je viens de rendre compte, par un sentiment de devoir envers la philosophie et la mémoire de M. de Biran. Que si mon nom, attaché même comme simple éditeur à des ouvrages entièrement étrangers aux querelles qui agitent aujourd'hui le monde, pouvait alarmer des scrupules respectables dans leurs motifs, je m'offre, du moins, comme *prote et correcteur d'épreuves*, rôle inoffensif et assez

1. Lettre inédite de V. Cousin (*Archives historiques de la Gironde*. Coll. Jules Delpit, d'Izon). Une copie de cette lettre se trouve dans les archives du château de Castang (Dordogne).

2. Ouvrage posthume de Maine de Biran, publié par M. Cousin. Ladrange, Paris, 1834.

modeste, qui me sera cher encore, parce qu'il me permettra de remplir un devoir sacré pour moi à plus d'un titre. (Paris, 16 août 1825.)

Neuf ans s'écoulent, et l'édition Cousin ne paraît pas. Ernest Naville, pour expliquer ce retard, prétend que l'inventaire du 15 août 1825 [1] ne fut pas transmis aux personnes les plus intéressées à le connaître, et que, notamment, la famille du philosophe l'avait ignoré. Le fait n'est pas exact, puisque ledit inventaire, écrit de la main même de Cousin, se trouve encore aujourd'hui dans la bibliothèque du château de Grateloup.

Que s'était-il donc passé ? Cousin, ayant voulu se mettre à l'ouvrage, fut vite rebuté par la difficulté de déchiffrer des pages couvertes de ratures et de colliger des manuscrits qui étaient en plein désordre. Un travail de ce genre ne convenait guère à ses goûts et lui semblait indigne de son génie. Il en différa l'exécution de jour en jour, de mois en mois, d'année en année. Stapfer commençait à perdre espoir.

Écrivant aux demoiselles de Biran, le 6 janvier 1834, il leur disait :

Malgré la déclaration positive des intentions de M. votre frère [2] et les réclamations que j'ai adressées sur son autorisation à MM. Cousin et Laîné, ni l'un ni l'autre ne m'ont fait parvenir une seule des feuilles manuscrites que feu mon vénéré ami avait laissées en état d'être livrées à l'impression. M. Cousin, chaque fois que je le vois, témoigne cependant un grand désir d'en faire jouir le public. Malheureusement, son rôle politique et les affaires auxquelles la révolution de juillet l'a appelé, l'absorbent trop, pour que nous puissions nous flatter d'une prochaine exécution de ses promesses [3].

Désireux de faciliter à Cousin l'accomplissement de la tâche dont il s'était chargé, Stapfer lui offrit la coopération d'un homme qui avait en singulière vénération la mémoire de Maine de Biran, le métaphysicien Jouffroy. Le savant professeur de l'École normale s'engageait à faire personnellement un examen attentif des écrits du penseur périgourdin, qui auraient besoin

1. Dans le volume imprimé, Cousin date cette pièce du 15 août 1825, mais la minute porte : 16 août.
2. Félix de Biran, fils du philosophe.
3. Lettre inédite de Stapfer, 6 janvier 1834 (Archives de Castang, Dordogne).

d'être revus par un philosophe de profession et, en outre, pour mener à bien le travail général de classement, il mettait à la disposition de M. Cousin deux de ses meilleurs élèves [1].

Jaloux de garder pour lui seul le titre d'éditeur de Maine de Biran, Cousin repoussa toutes ces propositions. Il se décida, enfin, à donner au public, au mois de mars 1834, un premier volume d'œuvres inédites de M. de Biran, intitulé : *Nouvelles Considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme.*

Ce volume comprenant deux opuscules, déjà publiés par leur auteur [2], et *les Nouvelles Considérations*, dont le manuscrit était tout prêt pour l'impression quand mourut M. de Biran, on peut avancer, sans craindre de se tromper, que sa mise en œuvre ne dut pas coûter à Cousin un très grand labeur [3].

Sept ans plus tard, en l'année 1841, trois nouveaux volumes d'*Œuvres philosophiques* de M. de Biran virent le jour. Cousin avait donc attendu seize ans — si l'on excepte le volume paru en 1834 — pour éditer les manuscrits que M. Laîné lui avait remis au cours de l'année 1825. Ce retard — que rien ne saurait excuser — apporté à la publication des manuscrits de son ancien maître, constitue le premier grief que nous formulons ici contre Cousin.

Un second grief concerne le fond même des ouvrages édités, c'est-à-dire la nature, le choix des morceaux et leur disposition. Qu'on ne cherche ni ordre chronologique ni ordre logique dans les écrits de Maine de Biran, publiés par Cousin : il n'y en a pas. Entr'ouvrez le troisième volume de l'édition de 1841. Vous y voyez tout d'abord un morceau intitulé, à tort par Cousin, *De*

1. Lettre inédite de Stapfer, 6 janvier 1834 (Archives de Castang, Dordogne).

2. *L'Examen des leçons de philosophie de M. Laromiguière* et *l'Exposition de la doctrine philosophique de Leibniz.*

3. Ce fut par un article de journal que les filles de M. de Biran apprirent l'apparition d'un ouvrage philosophique de leur père. Le silence de M. Cousin en la circonstance leur parut un véritable manque d'égards, et elles s'en plaignirent à M. Stapfer. Dans sa réponse, Stapfer regrette que Cousin ait été si peu communicatif avant et après l'impression du volume, et déclare avoir fait une démarche auprès du philosophe-homme d'État pour le prier d'envoyer à M. Félix de Biran l'ouvrage posthume de son vénéré père. Il se plaît à espérer que le grand rôle joué par M. Cousin sur la scène publique ne l'aura pas empêché de remplir de bien justes obligations envers la famille de l'homme si honorable dont il s'est fait l'éditeur (Lettre inédite de Stapfer, 1834 [Archives de Castang, Dordogne]).

l'Aperception immédiate, vu qu'il n'est pas le mémoire couronné sous ce nom à l'Académie de Berlin, mais un simple fragment du dernier travail sorti de la plume de Maine de Biran, *les Nouveaux Essais d'Anthropologie*. Viennent ensuite *les Considérations sur les principes d'une division des faits psychologiques et physiologiques*, écrit de cent cinquante pages environ qui date de la fin de l'année 1823. Cette composition n'est pas achevée et présente plusieurs lacunes. De plus, la suite des idées laisse fort à désirer. Il y a tout lieu de croire que quelques-unes des feuilles, réunies par Cousin sous une même étiquette, appartiennent à d'autres écrits de Maine de Biran, d'une nature différente. *Les Prolégomènes psychologiques*, qui se trouvent à la suite des *Considérations*, renferment deux parties distinctes entre lesquelles aucun lien réel n'apparaît. De la page 297 à la page 308, l'auteur disserte sur l'effort, en tant qu'il donne l'intuition phénoménique du moi, et sur la notion de substance. Il est question ensuite du principe de vie dans les différentes espèces d'êtres organisés, de sa gradation, et de cet autre principe de vie supérieur et divin qui, effectuant « la troisième métamorphose », nous offre dans l'homme « un véritable reflet de l'esprit divin »[1]. Le volume se termine par une *Critique d'une opinion de Cabanis sur le bonheur*, petit écrit de six pages, rédigé en 1815, par une note d'une dizaine de pages sur certains passages de Malebranche et de Bossuet, enfin par une remarque de quatre pages sur *la Distinction de l'âme sensitive et de l'esprit*, selon Van Helmont. Il n'est sans doute pas besoin de mettre en lumière ce qui paraît à tous les yeux, l'état fragmentaire des écrits de M. de Biran, qui forment le troisième volume de l'édition de 1841, le peu d'importance des ouvrages publiés, le manque d'idée directrice, bref, le peu de soin qui a présidé à l'élaboration de ce volume, le plus défectueux, il est vrai, des quatre volumes publiés par Cousin.

On se souvient que dans la note du 16 août 1825 — dont nous avons cité plus haut le dernier paragraphe — Cousin, si le rôle d'éditeur de M. de Biran qu'il sollicitait, lui était refusé, demandait qu'on voulût bien, tout au moins, lui accorder

1. Cf. *Œuvres philosophiques de Maine de Biran*, t. III (édit. Cousin), p. 308-314.

celui — sans aucun doute inoffensif et plus modeste — « de prote et de correcteur d'épreuves ». L'un et l'autre lui furent confiés. Comment s'est-il acquitté de sa tâche ? Telle est la question dont il convient de dire un mot ici.

Depuis longtemps les Biranistes étaient frappés de la différence de lecture qui existe entre les pages de Maine de Biran, publiées par V. Cousin, et celles publiées par E. Naville. Les premières sont, dans leur généralité et à quelques exceptions près [1], pénibles à lire ; malgré une attention soutenue, en certains endroits elles restent comme inintelligibles. Les secondes, bien que la profondeur ne leur fasse nullement défaut, ont une clarté qui réjouit l'esprit, et sont revêtues d'une forme précise, souvent même élégante. D'où provient cette différence entre des écrits sortis du même cerveau ? Nous n'hésitons pas à dire qu'elle est, dans la plupart des cas, le fait des éditeurs. Naville nous a livré dans son expression exacte la pensée de Maine de Biran, alors que Cousin nous présente un texte mutilé en une foule d'endroits et parfois complètement défiguré.

Un agrégé de philosophie, biraniste distingué, M. Pierre Tisserand, a eu naguère la curiosité de comparer l'écrit édité par Cousin sous le titre d' *Aperception immédiate* avec la partie du manuscrit, qui subsiste encore aujourd'hui. Dans les trente-cinq pages du texte imprimé qui correspondent aux soixante-sept pages de la minute qu'il a eue entre les mains, il n'a pas relevé moins de *cent cinquante* erreurs, et il estime que le texte total de *l'Aperception immédiate*, tel que Cousin nous l'a donné, est fautif en plus de quatre cents endroits [2]. »

Substitutions d'un mot à un autre, omissions de plusieurs mots ou même de certains membres de phrases, dégénérant en

1. Il faut excepter, outre les ouvrages déjà publiés par M. de Biran, *les Nouvelles Considérations du physique et du moral,* ainsi que quelques autres écrits de moindre importance, revus avec soin par l'auteur lui-même, peu de temps avant sa mort.

2. Voici un ou deux exemples caractéristiques. On lit dans l'édition Cousin (t. III, p. 39) cette phrase : « Le sens de l'effort et l'activité du vouloir sont seuls en exercice tant que le moi est présent et suspendu, ou même quand il ne l'est pas. » Comprenne qui pourra. On doit ainsi rétablir le texte et la ponctuation. « Le sens de l'effort ou l'activité du vouloir est en exercice tant que le moi est présent, et suspendu ou oblitéré quand il ne l'est pas. »

Ailleurs (t. III, p. 137) on peut lire la phrase suivante, rendue à peu près inintelligible par des additions et des substitutions de mots ainsi

contresens et en non-sens, erreurs commises par le copiste ou fautes d'impression, mauvaise ponctuation, Victor Cousin a couvert toutes ces négligences de son grand nom. Il a fait une édition « à la diable » qui est sa propre condamnation. Sans aucun doute il s'est déchargé sur un secrétaire ignorant du soin de revoir le texte de M. de Biran et les épreuves dudit texte. La préface éloquente et d'une belle tenue littéraire, qu'il a mise en tête du premier volume des œuvres de M. de Biran, ne saurait excuser son incroyable légèreté. Tout en voulant honorer celui qu'il salue comme le premier métaphysicien français de son temps, il l'a gravement desservi auprès de la postérité.

Après avoir lu Maine de Biran dans l'édition Cousin, on a reproché au philosophe périgourdin d'être obscur, inintelligible, et de ne pas toujours s'entendre bien lui-même. Reproche immérité, comme peuvent en témoigner ceux qui ont lu les ouvrages de Biran, édités par Ernest Naville et Alexis Bertrand, notamment *l'Essai sur les fondements de la psychologie* et *les Rapports des sciences naturelles avec la psychologie*.

Il est un dernier reproche que nous adresserons à V. Cousin, et dont nous empruntons l'expression à Auguste Nicolas, qui n'a pas osé l'articuler nettement du vivant du philosophe-homme d'État ; c'est celui « d'avoir voulu mettre la lumière sous le boisseau »[1]. Le Biran que nous présente Cousin, est un Biran incomplet et inachevé, qui cherche la vérité et ne l'a pas encore trouvée. En nous donnant *les Considérations sur les rapports du physique et du moral* comme « la dernière pensée de M. de Biran », Cousin se trompe ou plutôt nous trompe. Il savait bien qu'il y avait autre chose. Mais sa superbe raison se refusant à suivre son ancien maître jusqu'au terme d'une

que par une mauvaise ponctuation. « Cette raison est la lumière qui n'est pas celle de l'homme, dont il jouit par réflexion et ne l'a pas en propre, comme les corps extérieurs (*sic*) qui réfléchissent la lumière et ne sont pas lumineux par eux-mêmes; et s'ils étaient tous lumineux, nous ne les verrions pas. » — Le manuscrit porte exactement ces mots : « Cette raison est lumière de l'homme ; il en jouit par réflexion, et ne l'a pas en propre, comme les corps éclairés qui réfléchissent la lumière ne sont pas lumineux par eux-mêmes, et, s'ils étaient tous lumineux, nous ne les verrions pas. » (Cf. P. Tisserand, Nouvelle édition de la note de 1824 de Maine de Biran sur *l'Idée d'existence* [*Aperception immédiate*, édit. Cousin, p. 7 à 16].)

1. Cf. Auguste Nicolas, *Étude sur Maine de Biran*. Paris, 1858.

évolution philosophique qui aboutit à la reconnaissance de l'élément divin, Cousin nous arrête sur le seuil du temple, et pour nous enlever toute velléité d'y entrer, il grave sur le fronton ces mots fatidiques : *Ici règne le mysticisme !*

On n'a pas assez remarqué qu'aucun des quatre grands ouvrages de Maine de Biran ne se trouve dans l'édition de 1841. Si Cousin a ignoré, ce qui paraît extraordinaire, *l'Essai sur les fondements de la psychologie* et *les Rapports des sciences naturelles avec la psychologie*, du moins il a eu en mains, nous le savons, les manuscrits du *Journal intime* et de *la Nouvelle Anthropologie*. Il nous avoue lui-même, en une minute de sincérité, qu'il n'ouvrit qu'*un seul* des *Cahiers de souvenirs* qui ont formé le journal, bien qu'un « coup d'œil rapide » lui eût permis de constater qu'il contenait, au milieu de détails personnels à M. de Biran, « d'assez longs morceaux philosophiques »[1]. La lecture attentive du *Journal intime* aurait révélé à Cousin le plan et les éléments d'un autre ouvrage où, étudiant l'homme sous le triple, aspect de la vie animale, de la vie humaine, de la vie religieuse, Biran nous conduit insensiblement de la psychologie à la religion, et nous dévoile les sublimités de la vie de l'esprit. C'est là — dans cet ouvrage — et non dans *les Considérations sur les rapports du physique et du moral*, que — n'en déplaise à Victor Cousin — il faut aller chercher l'expression de la dernière pensée de Maine de Biran, et « son dernier mot sur le sujet constant des méditations de toute sa vie ». Ernest Naville, lui, ne s'y est pas trompé. Quant à Cousin, on peut dire qu'il a fermé les yeux pour ne pas voir. Délibérément, d'un trait de plume, il raye les ouvrages se rapportant à la dernière période de la philosophie de Maine de Biran, et il en vient presque à se féliciter d'une mort prématurée qui a empêché son ancien maître de sombrer irrémédiablement dans ce « mysticisme » qu'il considère, à part lui, comme l'abdication de la raison.

« Que serait-il arrivé à Maine de Biran, déclare l'orateur philosophe, si nous ne l'eussions perdu en 1824 ? Je l'ai assez connu, et, s'il m'est permis de le dire, je connais assez l'histoire

1. Cf. V. Cousin, Préface aux *Nouvelles Considérations sur le physique et le moral de l'homme.*

de la philosophie et les pentes cachées, mais irrésistibles, de tous les principes, pour oser affirmer qu'il « aurait fini comme » Fichte »... c'est-à-dire, en invoquant « une intervention divine, » une grâce mystérieuse qui descend d'en haut sur l'homme [1]. »

Ayant sous les yeux les passages où M. de Biran donnait un certain acquiescement au mysticisme, Cousin se faisait prophète à bon marché. Mais qu'est-il besoin d'en dire davantage ?

Le lecteur a pu se convaincre de la désinvolture dont Cousin avait usé vis-à-vis de son ancien maître. Il se pourrait même que nous n'eussions pas tout dit sur ce sujet, si nous en jugeons par cette phrase, grosse de sous-entendus, que nous cueillons dans une lettre de Félix de Biran, le fils du philosophe : « M. Cousin, peu soucieux de la mémoire d'un homme envers lequel il eut des torts bien graves, et que je veux taire [2]... »

Il est hors de doute aujourd'hui que Victor Cousin s'est servi de Maine de Biran comme d'un tremplin, et qu'il a édité ses ouvrages beaucoup plus en vue d'accroître sa propre renommée que pour la plus grande gloire du philosophe périgourdin et dans l'intérêt de la science.

Toutefois — et en dépit des divers reproches énoncés plus haut — nous ne ferons pas difficulté de reconnaître que Cousin a rendu un réel service à M. de Biran, en acceptant d'être son parrain devant le public. Introduits par un éditeur moins en vue ou qui aurait gardé l'anonymat, les ouvrages du philosophe périgourdin auraient peut-être passé inaperçus. Il fallait un nom célèbre pour éveiller l'attention languissante de la masse des lecteurs. Cousin fut le porte-voix, grâce auquel le nom de Maine de Biran parvint aux oreilles du grand public. Que ce soit là son principal mérite !

Au total, et, si défectueuse que soit l'édition de 1841, la pensée

1. Cf. *Nouvelles Considérations sur les rapports du physique et du moral.* Préface de V. Cousin, p. XXXIX à p. XLI.

2. Lettre inédite de Félix de Biran à M. Martial Delpit (23 mai 1847). Voici cette importante phrase en son entier : « M. Cousin, peu soucieux de la mémoire d'un homme envers lequel il eut des torts bien graves, et que je veux taire, rebuté peut-être aussi de la difficulté de déchiffrer et de colliger des manuscrits en désordre et pleins de rature, crut se tirer d'affaire et justifier la confiance de M. Lainé, en choisissant les morceaux mis au net par le secrétaire de mon père, et en renvoyant le reste comme inutile. Cependant dans ce reste était la *dernière pensée de l'auteur*, l'héritage qu'il allait léguer à la postérité. » (Archives de Castang, près Bergerac.)

française n'est pas sans devoir quelque reconnaissance à Victor Cousin. En publiant les œuvres de M. de Biran, il a, sans contredit, plus mérité de la philosophie qu'en nous donnant... les siennes propres.

L'édition Cousin, quand elle parut en 1841, n'excita qu'un faible écho dans le monde philosophique. Composée en grande partie de fragments auxquels manquaient non seulement *l'unité*, mais la correction, elle ne put donner à M. de Biran, disparu déjà depuis de longues années et à peu près complètement oublié, un vif regain de faveur. Toutefois, comme Victor Cousin régnait alors sur l'Université deFrance, il imposa à tous ses professeurs les principales idées de son ancien maître, en y adjoignant ses vues propres sur l'histoire de la philosophie, et le spiritualisme biranien, élevé au rang de doctrine d'État, devint, pendant près d'un quart de siècle, le fond de la philosophie universitaire. Sans vouloir nous appesantir ici sur l'influence exercée par M. de Biran, nous devons faire remarquer qu'elle s'est étendue sur les principaux philosophes éclectiques ou spiritualistes du XIX^e^ siècle, Victor Cousin, Royer-Collard, Jouffroy [1], Damiron, Garnier, Émile Saisset, de Rémusat, Jules Simon, Adolphe Franck, Barthélemy Saint-Hilaire, Albert Lemoine, Frédéric Bouillet, le Père Gratry, Caro, Paul Janet, Ernest Naville, etc. Cette influence s'est encore exercée, semble-t-il, sur les représentants d'un spiritualisme plus transcendant, tels Félix Ravaisson et Vacherot [2].

Un disciple de Cousin, Jules Simon, écrivit dans *la Revue des Deux-Mondes* un article élogieux où il félicitait M. de Biran

1. Dans un discours intitulé: *les Philosophes de la Gascogne et leur influence sur le développement de l'esprit moderne* (1867), M. Fouillée nomme parmi « les premiers disciples » du « spiritualisme nouveau », mis en honneur par M. de Biran, « les Royer-Collard, les Cousin, les Jouffroy ». Il nous semble exagéré de dire que Jouffroy a été le *disciple* de M. de Biran. Il a simplement subi son influence. Adhérant au principe de l'auteur de *l'Essai*, il a transporté la psychologie au centre vivant de la personnalité. « Qu'est-ce que la conscience, dit-il ? — C'est le sentiment que le *moi* a de lui-même. » Biran ne parle pas autrement. (Sur l'influence de M. de Biran à l'égard de Jouffroy et de Cousin, voir C. Piat, *la Liberté*, t. I, p. 43-47, 51-54. Paris, Lethielleux, 1894 ; et Couailhac, *Maine de Biran*, p. 295-296. Alcan, 1906.)

2. Ravaisson s'est glorifié maintes fois d'être le disciple de Maine de Biran. — Sur les rapports de sa pensée avec la philosophie biranienne, voir une excellente page de M. Georges Dumesnil : *Le Spiritualisme*, Beauchesne, 1911, p. 63-65. — Quant à Vacherot, son petit livre *la Science et la Conscience* (Paris, 1870) s'inspire du plus pur biranisme.

d'avoir remis en honneur la philosophie de l'esprit[1]. Taine riposta quelques années plus tard en criblant de sarcasmes le philosophe, qui avait osé le premier s'attaquer au sensualisme de Condillac : c'était « un abstracteur de quintessence », tout imprégné de scolastique et suant le barbarisme. Ses défauts avaient servi à forger sa gloire. Son mauvais style l'avait érigé en grand homme. « S'il n'eût point été obscur, on ne l'eût pas cru profond[2]. »

C'étaient là, indubitablement, des critiques outrées, et Taine, par la vigueur de son attaque où perçaient l'ironie, le persiflage, la colère, montrait bien le cas qu'il faisait de son adversaire ; néanmoins, les critiques adressées à M. de Biran n'étaient pas toutes sans fondement. A la lecture des trois volumes d'*Œuvres philosophiques* publiées par Cousin, les amis du philosophe éprouvèrent une déception. Ils avaient annoncé merveille, et la montagne accouchait d'une souris !

Tombé de l'estime où le tenaient les rares penseurs qui avaient autrefois joui de son commerce, ou ceux-là qui avaient entendu vanter l'originalité de son esprit, M. de Biran descendit au rang d'un philosophe de troisième ou quatrième ordre. Mieux aurait valu sans doute pour sa réputation le silence complet que la petite notoriété qui lui fut procurée par l'édition Cousin.

II

Le second éditeur de M. de Biran a heureusement réparé — et dans une large mesure — le tort que le premier avait fait à la philosophie française. Ernest Naville fut élevé par son père dans le culte de Maine de Biran. C'est au cours de l'été de l'année 1822 que François Naville, pasteur à Vernier, rencontra pour la première fois le philosophe périgourdin, venu en Suisse pour y visiter les établissements d'instruction d'Hofwil et d'Yverdon[3].

1. *Revue des Deux-Mondes*, 1841.
2. Taine, *les Philosophes français du* XIXe *siècle*. Étude sur Maine de Biran, p. 45-74.
3. *Le Journal intime inédit* contient la relation de cet intéressant voyage.

Appelé à Paris au printemps de l'année 1824, le jeune pasteur saisit avec empressement l'occasion qui lui était offerte, de cultiver une relation à laquelle il attachait le plus grand prix. Il ne tarda pas à devenir l'un des membres les plus assidus du cercle philosophique qui se réunissait chaque semaine chez le député de Bergerac.

Maine de Biran était alors « dans toute la sève et le triomphe de son génie »[1]. Comme s'il eût pressenti sa fin prochaine, sa pensée, en ces derniers mois de sa vie, s'était faite plus précise, et d'une seule parole il illuminait ces ténébreux souterrains de l'âme où il aimait tant à s'aventurer.

Il ne fut donné qu'un petit nombre de fois à François Naville d'entendre Biran discourir sur la philosophie. Si forte, toutefois, fut l'impression produite sur son esprit, qu'elle ne s'effaça jamais de sa mémoire, et qu'il voua dès cette époque au penseur périgourdin une admiration sans bornes.

On s'est demandé souvent par suite de quelles circonstances les manuscrits de M. de Biran sont parvenus en Suisse, et pour quelles raisons ils y sont restés plus d'un demi-siècle jusqu'à ces derniers temps, où les fils d'Ernest Naville — interprètes respectueux de la pensée de leur père — les ont transmis — *le Journal intime* excepté — à l'Institut de France[2]. Voici l'explication désirée.

Quelques mois après l'apparition de l'édition Cousin, François Naville qui, dans sa jeunesse, s'était adonné avec beaucoup d'ardeur aux sciences philosophiques, fut sollicité par le directeur de la Bibliothèque universelle de Genève d'écrire un article de revue sur Maine de Biran. Intimement convaincu que la publication, faite par Cousin, était incomplète et ne contenait pas le meilleur de la pensée biranienne, le pasteur genevois eut l'idée de s'adresser au propre fils du philosophe, dont il avait fait la connaissance à Paris en 1824. Félix de Biran avait justement reçu quelques années auparavant des héritiers de M. Lainé (décédé en 1835), une énorme caisse contenant les manuscrits

1. Ces expressions sont de François Naville.
2. Cf. *Bulletin de l'Académie des Sciences morales et politiques*, septembre 1910, p. 483, séance du 16 juillet 1910 : « Le secrétaire perpétuel... annonce que les manuscrits de Maine de Biran, donnés à l'Institut par les fils de M. Ernest Naville, sont arrivés à la bibliothèque. L'Académie vote des remerciements à MM. Naville. »

philosophiques de son père et deux *Cahiers de souvenirs*. Peu versé dans la métaphysique et embarrassé sur le choix à faire, il envoya le contenu intégral de la caisse au demandeur[1].

Possesseur de tant de richesses, François Naville sentit ses ambitions grandir. A plusieurs reprises il donne à la Bibliothèque universelle d'importants fragments inédits de M. de Biran, qu'il fait précéder d'avant-propos pleins d'intérêt[2]. Ce n'était là que le prélude de travaux beaucoup plus amples, auxquels le docte Genevois avait mis la première main, quand la mort vint briser sa plume (1846).

Une extrême bienveillance nous a permis de prendre connaissance d'un gros volume, intitulé *le Génie de Maine de Biran*, où François Naville avait réuni ses diverses études sur le philosophe de Bergerac. Dans cet ouvrage, resté inédit, mais dont Ernest Naville — c'était son droit — a beaucoup profité, il est question, dès cette époque (1845), d'une édition définitive des *Œuvres philosophiques de M. de Biran*, qui comprendrait neuf volumes. Cette édition, objet du désir de tous les biranistes, nous l'attendons encore[3]. Celui qui l'entreprendra devra se souvenir que l'œuvre de Cousin — éditeur-amateur — est, pour une bonne partie, à refaire[4].

Par contre, l'œuvre entreprise par Ernest Naville reste vivante et solide après un demi-siècle. Inférieur à son père pour la force de l'esprit et l'aptitude au raisonnement philosophique, Ernest Naville possédait, en revanche, une facilité de travail peu commune. Pendant de longues années, il a passé ses jours et ses

1. L'envoi fut fait en deux fois. Seize kilogrammes de manuscrits parvinrent à Genève le 31 décembre 1843. Quatorze furent apportés par M. Rapet, directeur de l'École normale de Périgueux, et remis à François Naville le 17 septembre 1844.

2. Bibliothèque universelle de Genève, mars, avril, juin, juillet 1845 ; janvier, février 1846.

3. De la future édition des *Œuvres philosophiques de M. de Biran*, devront être supprimés un certain nombre d'écrits, les uns comme indignes du grand philosophe, les autres comme se trouvant reproduits sous une autre forme dans des ouvrages subséquents. Nous estimons, par suite, qu'il suffirait de sept volumes — au maximum — pour la reproduction des principales œuvres philosophiques de M. de Biran. Un huitième volume serait formé par *le Journal intime* ; le neuvième serait consacré aux *Écrits politiques*, et le dixième comprendrait *la Correspondance*.

4. Il faudra, tout d'abord, s'occuper de la restitution du texte. La plupart des écrits ayant formé l'édition de 1841 — dont la minute subsiste — devront être revus avec soin sur l'original. Après les nombreuses

nuits, penché sur les manuscrits de Maine de Biran, essayant d'en restituer le texte et d'en relier les principaux fragments. Il fut aidé dans cette œuvre laborieuse par un philosophe de talent, Marc Debrit, qu'il convient de ne pas passer complètement sous silence.

En possession d'un texte authentique, Ernest Naville s'applique à pénétrer la pensée de son auteur. Il nous a laissé, outre une remarquable introduction aux *Œuvres inédites*, qui, à elle seule forme un volume, une série d'études particulières sur M. de Biran, dont un excellent juge, M. E. Boutroux, a pu dire qu'elles resteront entre toutes les études du même genre comme « les plus vraies et les plus complètes ».

Ernest Naville éprouva un jour le vif désir de connaître le poétique manoir où M. de Biran avait pensé ses plus profondes pensées. Il s'en ouvrit au fils du philosophe, qui lui promit d'avance le plus cordial accueil.

Parvenu à Bergerac le 5 septembre 1847, M. Naville se rend à Grateloup et obtient du maître du logis l'autorisation de fureter dans les greniers et armoires, à la fin d'y retrouver certains manuscrits dont il connaissait l'existence. Le succès vint couronner ses recherches. En quittant cinq jours plus tard la demeure hospitalière de Grateloup, c'est tout une malle de papiers, écrits de la main de M. de Biran et d'ouvrages philosophiques lui ayant appartenu ou par lui annotés, qu'Ernest Naville emportait. Grande était sa joie en présence d'une aussi riche moisson. Il se félicitait surtout d'avoir mis la main sur trois agendas, qui, s'ajoutant aux *Cahiers de souvenirs*, déjà envoyés à Genève, allaient lui permettre de reconstituer *le Journal intime* du philosophe [1].

négligences, relevées par M. Tisserand dans l'écrit que Cousin a intitulé: *De l'Aperception immédiate*, on est en quelque sorte autorisé à se défier du personnage comme éditeur. Au surplus, cette façon un peu négligente d'éditer était coutumière à Cousin qui, faisant sienne la parole antique: *De minimis non curat prætor*, dédaignait de s'occuper des mille détails que comporte la tâche d'éditeur. La publication qu'a faite le philosophe homme d'État des lettres de son ami Santaroza, conspirateur italien, est, au témoignage de M. Lévy-Brühl, fort défectueuse (Cf. *Revue de métaphysique et de morale*, 1909).

1. Nous avons pu lire la relation du voyage de M. Naville en Périgord. Nous possédons aussi la liste des manuscrits et des ouvrages imprimés qu'avec la permission de M. Félix de Biran il emporta de Grateloup. On lit en tête de cette liste ces mots : Livres et papiers pris à la Bibliothèque de Grateloup, en septembre 1847, par Ernest Naville.

Ayant été informé qu'il lui serait sans doute possible d'obtenir du gouvernement français une subvention en vue d'éditer les œuvres de Maine de Biran, Ernest Naville fit plusieurs voyages à Paris. Ses démarches, si multipliées qu'elles eussent été, demeurèrent infructueuses[1]. Ce ne fut qu'en l'année 1857 que put être donné au public l'ouvrage intitulé : *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*[2].

L'apparition de ce volume fut loin de passer inaperçue. Le Père Gratry la salua comme « un événement philosophique »[3]. Sainte-Beuve consacra tout aussitôt à cette publication une de ces charmantes *Causeries du lundi*, dont il avait le secret. *Le Journal intime*, selon lui, était le registre d'une belle âme et

1. Dans plusieurs conversations particulières, dont on trouvera un écho dans *l'Amitié de France* (novembre 1909-janvier 1910) M. Naville nous a conté les déboires qu'il éprouva quand, dans sa naïveté confiante, il s'avisa de rassembler les fonds nécessaires à une édition en trois ou quatre volumes des écrits de M. de Biran. Plusieurs membres de l'Institut de France, sur lesquels il avait cru pouvoir compter, se dérobèrent. Les personnages officiels chez qui il alla faire antichambre le mirent poliment à la porte. En désespoir de cause, Ernest Naville alla frapper chez Cousin. Mal lui en prit. L'ex-ministre le reçut très froidement, jugeant sans doute, à part soi, fort disgracieux qu'un étranger prétendît lui disputer le titre d'éditeur de M. de Biran. M. Naville s'en retournait à Genève sans avoir rien obtenu, quand Adolphe Franck, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, lui conseilla de remettre sa cause aux mains du marquis de La Valette, député de Bergerac. Instruit du dessein de M. Naville, le futur ministre, de Napoléon III fit un accueil des plus gracieux au philosophe genevois et l'assura qu'il prendrait soin des intérêts de M. de Biran, comme si c'étaient les siens propres. « Sans doute, observait finement M. Naville, l'occasion lui paraissait-elle excellente pour flatter dans leur amour-propre ses électeurs bergeracois. » M. de La Valette, que des rapports de voisinage et d'amitié unissaient, du reste, très intimement avec le fils du grand philosophe, s'entremit auprès de M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique, qui promit une subvention de 500 francs et souscrivit pour deux cents exemplaires des œuvres de Maine de Biran. Fort de l'appui du gouvernement, l'éditeur Ladrange accepta de se charger de la publication. Quelques mois plus tard la Révolution de 1848 éclatait. L'ouvrage était sous presse, et déjà dix feuilles avaient été tirées. Inquiet de l'avenir, l'éditeur Ladrange se présente au ministère de l'Instruction publique, et demande confirmation des promesses à lui faites par M. de Salvandy. « La République, lui répond arrogamment un chef de bureau, ne reconnaît pas les dettes de la Monarchie. » M. Ladrange écrivit alors à M. Naville que, l'État ayant manqué à ses engagements, il se voyait contraint de retirer le sien. Toutes les feuilles tirées furent remises au pilon, et M. Naville, dont la fortune était modeste, dut attendre dix ans avant de faire paraître les précieux manuscrits qu'il avait en sa possession.

2. Ernest Naville, *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*, 1re édition, 1857, (Cherbuliez, éditeur).

3. A. Gratry, *De la Connaissance de l'âme*, t. I, préface, p. I. Paris, 1857.

d'une haute intelligence. Œuvre de naïveté et de bonne foi, il intéresserait toujours, quelque opinion qu'on pût avoir sur la doctrine psychologique de l'auteur [1].

En dépit de cette consécration quasi-officielle d'un des princes de la critique, *le Journal intime* n'eut pas le retentissement ni la vogue qu'il aurait dû avoir. Il fut même accueilli avec une certaine froideur des deux côtés de l'opinion.

D'une part, libres penseurs et rationalistes estimèrent qu'il était sage de ne pas attirer l'attention sur un livre qui condamnait si fortement leur incrédulité, leur insouciance en face du problème de la destinée et leur confiance exagérée en la seule raison. D'autre part, les croyants qui, en France, sont en majorité catholiques, furent désagréablement impressionnés en constatant que l'éditeur de l'ouvrage, qui renfermait la pensée intime de Maine de Biran, était protestant,que le volume sortait d'une librairie protestante,et qu'enfin pas une phrase ne donnait à penser que l'auteur du *Journal intime* eût opté, aux dernières années de sa vie, pour le catholicisme plutôt que pour le protestantisme.

Ainsi, « trop mystique pour les philosophes, suspect d'hérésie pour les croyants, ignoré, par suite,de la multitude des lecteurs qui flottent entre deux » [2], *le Journal intime* ne connut pas ce succès éclatant dont certaines publications si légères pour le fond, si pauvres de forme, ont joui en ces derniers temps.Aussi bien, un ouvrage de ce genre ne sera-t-il jamais que le régal des esprits délicats qui, comme l'on sait, ne sont pas légion.

Deux ans après la publication du *Journal intime*, Ernest Naville fait paraître trois gros volumes d'*Œuvres inédites de Maine de Biran* [3]. Le penseur périgourdin s'y révèle le psychologue français le plus original et le plus profond de son époque, vu que, rompant l'un des premiers avec les traditions sensualistes du XVIIIe siècle,il a l'idée d'aller demander à la conscience la solution des problèmes si ardus de l'origine des idées et de la liberté humaine. Tous les partisans d'une philosophie de

1. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XIII.
2. Auguste Nicolas, *Étude sur Maine de Biran*, d'après *le Journal intime de ses pensées*. Paris, 1858 (Avant-propos, p. X).
3. Ernest Naville, *Œuvres inédites de Maine de Biran*. Paris, 1859, 3 vol. in-8°. Dezobry, E. Magdeleine et Cie, éditeurs.

l'esprit se réjouirent du vigoureux appui qu'apportait l'édition Naville à des doctrines qui leur étaient chères.

Maine de Biran eut alors son heure de célébrité. Elle fut courte. On sait la sympathie que les positivistes français, Taine notamment, ont toujours témoignée à l'École de Condillac. Biran, le plus redoutable adversaire du sensualisme, ne pouvait qu'être désagréable aux disciples de Comte, pour qui le positivisme était la seule doctrine vraiment scientifique. Ceux-ci, par un accord tacite, laissèrent s'accréditer l'opinion que l'étude de Taine (dont il a été question plus haut) — laquelle, à vrai dire, ressemble plus à un pamphlet qu'à une étude de philosophie critique — était l'expression même de la vérité. On ne voulut point distinguer entre l'édition Cousin, dont les nombreuses défectuosités ne sauraient échapper à aucun esprit clairvoyant, et l'édition Naville qui, faite d'après une étude minutieuse des manuscrits originaux, ne contient pas une phrase qu'un homme, tant soit peu au courant du langage philosophique, ne puisse comprendre. Et beaucoup, qui ne prirent point la peine d'aller lire Biran, continuèrent de croire, d'après Taine, que les ouvrages du philosophe périgourdin, écrits « en un style illisible », étaient un « épineux fourré de chardons métaphysiques ».

En vain, plusieurs philosophes distingués, Ravaisson, Jules Simon, Caro, A. Franck, Vacherot, Gérard, Paul Janet, etc., élevèrent-ils la voix en faveur de M. de Biran, l'ardent défenseur de la force libre. Tenu en échec par le positivisme triomphant entre les années 1863 et 1889, le biranisme ne réussit à ranger sous ses drapeaux qu'un petit nombre de disciples.

En philosophie, plus régulièrement même qu'en littérature, de vifs courants d'opinion se produisent en divers sens au cours de chaque siècle, et il semble que chaque époque ait à tâche de contredire l'époque précédente. Vers les dernières années du XIX^e^ siècle une réaction, timide tout d'abord, mais continue, commence à se dessiner contre le positivisme [1]. Peu à peu on le voit disparaître comme système, ayant la prétention de donner une explication totale et définitive des choses, et il

1. Cf. abbé de Broglie, *la Réaction contre le positivisme*. Paris, 1894. — F. Brunetière, *la Renaissance de l'idéalisme*. Paris, 1896. — A. Fouillée, *le Mouvement idéaliste et la réaction contre la science positive*, 1896.

ne subsiste guère plus aujourd'hui que comme méthode et état d'esprit.

Au cours de l'année 1887, M. Alexis Bertrand, bien inspiré, fait paraître un nouveau volume d'œuvres inédites de Maine de Biran, qui contient *les Rapports des sciences naturelles avec la psychologie*, l'un des meilleurs ouvrages du philosophe de Bergerac [1].

Cette publication, qui avait la chance de venir à son heure, ramène l'attention sur Maine de Biran, dont la philosophie, tant en France qu'à l'étranger, particulièrement en Allemagne, devient l'objet de multiples travaux [2].

Habile à saisir les moindres oscillations de la pensée contemporaine, l'Académie des Sciences morales et politiques met au concours, en l'année 1903, le sujet suivant : *Maine de Biran et sa place dans l'histoire de la philosophie moderne.* Le prix Bordin, partagé entre deux concurrents [3], donna lieu à un remarquable rapport de M. Bergson [4] et à une bonne publication, qui prit place dans *la Collection des grands philosophes*, éditée chez Alcan [5].

En ces derniers temps, la renommée de Maine de Biran n'a cessé de s'accroître. Sa philosophie a suscité tout récemment plusieurs travaux très consciencieux, parmi lesquels nous tenons à signaler les deux thèses de doctorat de M. Tisserand [6].

1. A. Bertrand, *Science et psychologie. Nouvelles œuvres inédites de M. de Biran.* Paris, 1887.

2. Nous nous bornerons à signaler ici les deux ouvrages du Dr Lang, professeur de philosophie et d'apologétique à l'Université de Strasbourg : *Maine de Biran und die neuere Philosophia* et *Das Kausalproblem.* Dans le premier, le distingué professeur étudie successivement le caractère général de la philosophie de Maine de Biran, ses jugements sur la philosophie moderne, sa théorie de la conscience, etc. ; dans le second, il fait une critique serrée de ce qu'il appelle le « psychologisme », condamne la partie positive-constructive du système biranien, mais approuve pleinement la partie négative-destructive, à savoir la réfutation des arguments de Hume contre la causalité. Ces deux ouvrages sont écrits en allemand.

3. Marius Couailhac, S. J., décédé à la veille de l'attribution du prix, — et l'auteur du présent ouvrage.

4. Cf. *Bulletin des Sciences morales et politiques*, 1er sem., 1906, p. 152 à 162.

5. *Maine de Biran*, par Marius Couailhac. Paris, in-8°, 1905. *La Collection des grands philosophes*, qui compte déjà une vingtaine de volumes, dont chacun a sa valeur propre, est dirigée avec beaucoup d'autorité par M. Clodius Piat, professeur honoraire de philosophie à l'Institut catholique de Paris

6. Pierre Tisserand, *l'Anthropologie de M. de Biran ou la Science de l'homme intérieur*, suivie de la note de Maine de Biran de 1824 sur *l'Idée d'existence.* Paris, in-8°, 1909.

En l'année 1911, le biranisme a eu l'honneur d'un cours public à Paris, en Sorbonne, en même temps qu'à l'Institut français de Florence. Enfin, nous savons de bonne source qu'il est enseigné avec talent dans plusieurs chaires de philosophie de collèges ou de lycées. Ainsi, par un juste retour des choses, l'étoile de M. de Biran monte à l'horizon, tandis que celle de Victor Cousin, jadis si brillante, a pâli. On ne fait pas difficulté de reconnaître aujourd'hui en l'auteur des *Nouveaux Essais d'Anthropologie* le véritable chef du spiritualisme français au XIXe siècle. S'il n'en a pas été le bruyant propagateur, Biran a, du moins, le mérite d'avoir ouvert la voie et posé d'une main ferme les principaux jalons de la route. Que de philosophes ne pourrait-on pas citer qui, depuis cinquante ans, se sont inspirés de lui sans le nommer !

Par l'influence qu'il a exercée sur les intelligences au siècle dernier et qu'il exerce encore aujourd'hui sur nombre de penseurs français ou étrangers, Maine de Biran mérite d'être regardé comme un des maîtres de la pensée moderne.

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE ET JEUNESSE (1766-1792)

I

Il en va presque de Maine de Biran comme d'Homère, dont sept villes se disputent l'honneur d'avoir été le berceau. Historiens et biographes sont en désaccord au sujet du lieu où il vint au monde. D'aucuns prétendent que le philosophe serait originaire de Paris [1], où il a passé une grande partie de son existence; d'autres le font naître, soit au château de Montastruc [2], soit au château de Grateloup [3] ou de Chanteloup [4], soit au château de Biran ; d'autres, plus nombreux, désignent Bergerac comme l'endroit où il reçut le jour [5].

L'acte de naissance du futur philosophe vient confirmer cette dernière opinion. François-Pierre Gontier de Biran est né à Bergerac, en une maison sise rue Sainte-Catherine, le 29 novembre 1766. Le jour suivant, il reçut le baptême en l'église paroissiale de Saint-Jacques; il fut tenu sur les fonts baptismaux par François Gontier de Biran qui remplaçait le sieur Cosset, et par Philippe Sargenton, agissant au nom de damoiselle Anne Gontier de Biran [6].

En vain chercherait-on dans l'acte de naissance du philosophe le nom ou prénom de Maine. Il n'y figure pas, et provient d'une petite terre, le Maine, qui se trouve près de Mouleydier (Dordogne).

1. *Biographie des contemporains*, 1836.
2. *Guide Joanne.* Le château de Montastruc est situé sur la commune de Lamonzie-Montastruc (Dordogne), à 10 kilomètres environ de Bergerac.
3. Dictionnaires de Bouillet, de Feller, de Didot, etc.
4. *Dictionnaire de la conversation.*
5. Auguste Nicolas, Ernest Naville, M. l'abbé Mayjonade, etc.
6. Cf. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. VII. Voir à l'appendice *A* l'acte de naissance.

C'était sous l'ancien régime un usage très répandu, particulièrement en Périgord, d'ajouter au nom patronymique le nom d'un fief ou d'une terre de famille. Parmi les oncles ou cousins du philosophe, on trouve ainsi, à cette époque, un Élie-Joseph Gontier de Biran, désigné sous le nom de du Cluzeau, un Biran dit Beynac-Lagrèze, un François Gontier de Biran appelé du Breuil, un Jean-Mathieu Gontier de Biran dit Marville, un François Montaut-Biran [1].

Le plus ancien document où Biran ait pris le nom de Maine, porte la date du 20 février 1787. Le jeune homme, qui touchait alors à sa vingt et unième année, sollicite pour sa sœur Victoire et pour lui l'entérinement des lettres de bénéfice d'âge.

Le titre de sieur du Maine est d'origine relativement récente, et on ne le rencontre dans la famille Gontier de Biran que durant la seconde moitié du XVIII^e^ siècle. On peut voir encore, aux Archives de la Dordogne, des lettres en date de février 1777, qui sont signées *Maine de Biran*. Elles ont été écrites par Jean-Pierre Gontier de Biran, fils d'Élie-Joseph Gontier de Biran, procureur du roi au bailliage de Bergerac, et garde du corps du roi.

Il y eut ainsi aux approches de la Révolution deux membres de la même famille à porter le nom de *Maine de Biran*. Cette coïncidence qui, de prime abord peut sembler bizarre, s'explique tout naturellement par le fait qu'il existe dans les environs de Bergerac deux terres appelées *le Maine*. Elles sont situées l'une à Montaut, près Issigeac, l'autre à Mouleydier, dans le voisinage du château de Biran. La première appartenait à l'oncle de notre philosophe, la seconde à son père.

Deux Biran ayant un même prénom, Pierre, portant tous deux le titre de sieur du Maine, ayant servi l'un et l'autre dans la Compagnie des gardes de corps, en voilà plus qu'il n'en fallait pour égarer les biographes, et l'on ne doit pas trop leur en vouloir d'avoir confondu parfois les deux cousins germains, Jean-Pierre et François-Pierre, connus chacun sous le nom de Maine de Biran [2].

1. Le Cluzeau, Beynac, le Breuil, Marville, Montaut sont des noms de terres ou de propriétés situées en Périgord.

2. M. l'abbé Mayjonade a fait cette confusion dans les notes qu'il a ajoutées à *la Correspondance de M. de Biran avec M. de Géraudo* (Cf. p. 16). On s'explique d'autant moins cette défaillance, que dans une

C'est vers la moitié du XVII^e siècle que les Gontier prirent le nom de Biran. Guillaume Gontier du Soulas, époux de Jeanne de Lascoups[1], vint habiter vers l'an 1655 le repaire noble de Biran[2], qui était compris dans la dot de sa femme; il ajouta, suivant l'usage, ce nom de terre au sien propre, et fut ainsi l'auteur de la branche Gontier de Biran, dont les rejetons, comme on verra plus loin, furent nombreux par la suite.

La famille Gontier du Soulas, souche de la famille Gontier de Biran, avait acquis le 28 avril 1597, par contrat passé avec N. Bonnet, sieur du Soulas, le fief et le manoir du Soulas, situé dans la commune de Vicq, en Périgord. Jehan Gontier fut le premier à prendre le titre de « seigneur du Soulas », qu'il transmit à ses descendants[3].

Quant au nom de Gontier, à en croire les biographes de ladite maison, « il se perd dans la nuit des temps[4] ». Cette

précédente biographie de Maine de Biran, l'érudit chanoine avait donné des détails précis sur Jean Gontier de Biran, sieur du Maine, garde du roi, et qui, comme son cousin, le philosophe, signait *Maine de Biran* (Cf. Mayjonade, *Pages et pensées inédites de M. de Biran*, p. 3, n. 2.)

1. La maison de Lascoups (Lascoux, Lascous ou Lascouts) était connue en Périgord dès le XIV^e siècle. Cette famille, jadis très puissante, subsiste encore aujourd'hui.

2. Le château de Biran, situé dans la commune de Saint-Sauveur (Dordogne), appartient présentement au marquis de Royère, dont le père, Ludovic de Royère, avait épousé Marie-Françoise Gontier de Biran, fille unique et héritière de Pierre-Charles Gontier de Biran, dit Beynac.

3. La famille Gontier du Soulas a pour chef aujourd'hui Adalbert Gontier du Soulas, auteur d'un *Précis généalogique* sur la maison Gontier du Soulas et les trois branches Gontier de Biran. Cet ouvrage nous a été d'une grande utilité, nous tenons à le dire, pour la plupart des détails généalogiques que comportait ce premier chapitre. Il doit, toutefois, être consulté avec précaution, car, par défaut d'une critique approfondie, il s'y est glissé un certain nombre d'inexactitudes. C'est ainsi que, cherchant à énumérer les frères et sœurs de Maine de Biran, l'auteur du *Précis généalogique* en indique jusqu'à dix, et nomme entre Marthe, née et baptisée le 24 avril 1769, et Joseph-Casimir, baptisé en l'église Saint-Jacques de Bergerac le 4 mars 1771, deux autres frère et sœur : Elie-Joseph et Marthe, dont il cite bien le jour de la mort, mais non le jour de la naissance ou de baptême. Deux enfants — sans compter Joseph-Casimir — entre la fin d'avril 1769 et le début de mars 1771, voilà qui s'appelle « brûler les étapes » et qui aurait fait pâmer d'aise l'honorable sénateur Piot, l'apôtre de la repopulation, si la Parque cruelle

N'avait tranché le fil de ses jours inutiles.

M. du Soulas sera bien avisé de supprimer dans une prochaine édition de son intéressant volume ces deux *enfants trouvés*... on ne sait où, et qui doivent vraisemblablement être comptés parmi les nombreux cousins de Maine de Biran.

4. Étymologiquement, Gontier, en latin *Guntherus*, provient du vieux nom germanique *Gunther*, qui signifie : auguste dans le combat.

nuit paraît tellement obscure que nous préférons ne pas nous y aventurer. Notons seulement, d'après les *Archives du Soulas*, que la famille Gontier est originaire du Limousin, et qu'elle vint à Périgueux, où elle se fixa, au cours du XIV[e] siècle. Armand Gontier est le premier membre de la famille à partir duquel on peut établir une descendance non interrompue en Périgord. Il exerçait en 1361 la charge de procureur syndic de la communauté de Périgueux, et il est cité plusieurs fois dans le fameux Mémoire de 1775, contenant *le Recueil des titres de la ville de Périgueux.* Parmi les illustrations de la famille, on peut citer, entre beaucoup d'autres, Hélie Gontier, qui fut consul de Périgueux en 1370, et Raymond Gontier, élu capitoul de Saint-Étienne de Toulouse, le 28 novembre 1409[1].

Bergerac, où naquit Maine de Biran, était au XVIII[e] siècle une petite ville de 10.000 à 12.000 âmes environ, célèbre par les faits historiques dont elle avait été le théâtre, renommée par ses vins jusqu'au fond de la Hollande, active par son commerce qui était très prospère, vantée pour la riante beauté de son site.

On trouve dans un ouvrage, aujourd'hui très rare, imprimé à Amsterdam en 1670, une description de cette ville, qui mérite d'être rapportée ici : « Bergerac, peut-on lire dans *les Délices*

1. Cf. Adalbert du Soulas, *Précis généalogique,* in-4°. Bergerac, 1908. Le titre de noblesse de Raymond Gontier est encore aujourd'hui, paraît-il, en la possession de la famille du Soulas. Sur le parchemin où se trouve peint le blason de Raymond Gontier, on lit la devise : *Mon Dieu, ma Patrie, mon Roy !* — Si Raymond Gontier avait acquis par son titre de capitoul — ce qui serait à prouver — le droit à la noblesse, les diverses branches qui descendent de lui, auraient dû participer au même privilège. Or, si ce droit à la noblesse ne peut être contesté, d'après l'auteur du *Précis généalogique,* à la famille Gontier du Soulas — et nous l'en croyons volontiers — il y a lieu d'observer que la branche Gontier de Biran ne s'en est jamais prévalu. En fait, la famille Gontier de Biran n'appartenait pas avant 1789 à l'ordre de la noblesse. Elle a été anoblie sous Louis XVIII. Toutefois, comme cette famille figure dans *le Grand Armorial de France* (registre de Périgueux et registre de Bergerac), nous estimons avec un généalogiste sérieux que la famille Gontier de Biran « serait en droit de revendiquer une noblesse antérieure à celle qui fut conférée par lettres patentes de Louis XVIII au philosophe Pierre Maine Gontier de Biran (Cf. A. de Froidefond, *Armorial de la noblesse du Périgord,* t. I, p. 91). Pierre Gontier, sieur de Biran, fit le 30 juillet 1700 déclaration des armes mentionnées au registre de Périgueux : *D'or à trois fasces de sinople,* et ce sont ces armes qui ont été adoptées par le philosophe, son arrière-petit-fils (Cf. *Généralité de Bordeaux,* fol. 875).

de la France, est une des plus agréables villes du royaume, assise sur la rivière de Dordogne, où on se divertit le mieux, soit pour faire bonne chère, ou pour avoir des personnes bien faites pour s'entretenir, pour jouer et se promener ; qui est riche et marchande, et où l'abondance règne avec le plaisir, car le pays est si charmant qu'il ne se peut rien trouver de plus beau [1]. »

Ces lignes si élogieuses donnent à penser que l'auteur des *Délices de la France* était venu à Bergerac, et qu'il y avait rencontré, comme dit le fabuliste, « bon souper, bon gîte et le reste » [2]. L'hospitalité bergeracoise semble lui avoir laissé un souvenir impérissable.

Si l'on en croit les poètes de la Gascogne qui, comme chacun sait, ont l'enthousiasme facile, Bergerac n'aurait rien perdu de ses charmes avec le temps. Ne l'a-t-on pas récemment chantée comme « la Perle du Midi » [3] ?... — Appréciation exagérée, dira peut-être quelque Alceste morose. — Assurément, et nous en convenons, mais exagération bien excusable, simple effet de mirage (le soleil embellit tout dans le Midi) ou excitation passagère, suite d'une libation trop copieuse (il est des vins si généreux dans le Bergeracois !).

Quoi qu'il en soit du jugement à porter sur Bergerac, ce qu'on ne peut nier, c'est que l'air y est doux et salubre, la nature riche et variée, les mœurs des habitants empreintes de civilité, la vie agréable et facile. Il n'est donc pas téméraire de supposer que le climat tempéré de sa ville natale ait pu prédisposer Maine de Biran aux affections paisibles et à cette modération qui fit le fond de son caractère, en même temps que le spectacle de la gracieuse nature étalée sous ses yeux favorisait l'essor de son imagination et l'épanchement de sa sensibilité.

Sans répudier complètement le legs lointain et toujours plus ou moins confus de la race, nous voudrions de préférence, en cette étude de biographie psychologique, rechercher quel a été chez Maine de Biran l'apport direct de l'hérédité familiale. La force de la tradition ne saurait, en effet, être niée. Le plus souvent en nous ce sont les morts qui pensent à notre insu, qui

1. *Les Délices de la France*, par Savinien d'Alquié. Amsterdam, 1670.
2. La Fontaine, *les Deux pigeons* (fable).
3. *Les Chevilles d'un Nivernais de Gascogne*, par Chéri Brut (de Bergerac). Paris, Garnier, 1903.

parlent, qui prient, qui chantent et qui pleurent, vérité que Comte a magnifiquement mise en lumière quand il a dit : « L'humanité se compose de plus de morts que de vivants. »

Maine de Biran appartenait à une lignée d'honnêtes bourgeois, ayant de longue date pris pied dans le Périgord, et chargés depuis plus d'un siècle d'administrer au nom du roi la ville de Bergerac. Pour parler le langage du jour, il n'était en aucune façon d'une famille de « déracinés ».

Pierre Gontier de Biran, arrière-grand-père du philosophe, fut nommé maire perpétuel de Bergerac par lettres, signées de Louis XIV, en date du 18 novembre 1693. Nombreux étaient à cette époque les privilèges attachés au titre de maire. C'est à lui que revenait la présidence de toutes les assemblées de l'hôtel de ville et le pouvoir d'élire les consuls. Seul il avait le droit de mettre le feu aux bûchers le jour de la Saint-Jean, et il jouissait de l'exemption des tailles et de toutes charges personnelles [1].

Guillaume Gontier de Biran, dit Lagrèze, continua les traditions de son père. D'abord conseiller et procureur du roi, il fut nommé par le duc de Berwick maire de Bergerac, et il exerça ces fonctions avec une grande autorité pendant de longues années. Il eut huit enfants, parmi lesquels Jean, le père de notre philosophe, qui, à ce titre, mérite d'attirer notre attention.

Jean Gontier de Biran fut baptisé le 2 janvier 1725, en l'église de Saint-Jacques de Bergerac. Esprit distingué, il se fit recevoir docteur en médecine et exerça cette profession avec tant de compétence et de dévouement, qu'il jouissait auprès de ses compatriotes d'un excellent renom. Il portait le titre de sieur du Maine. Jean Gontier épousa, le 30 juin 1750, sa voisine, damoiselle Camille Deville de Vermond, qui résidait au château de Grateloup, paroisse de Saint-Sauveur, à une lieue environ de la terre de Biran. C'était la fille de Joseph Deville, sieur de Vermond, seigneur de Grateloup, coseigneur de la juridiction et châtellenie de Mouleydier et Creysse, ancien premier consul de la ville de Bergerac. De ce mariage naquirent plusieurs enfants, cinq pour le moins, dont deux seulement survécurent à la Révolution : Joseph-Casimir qui prit alliance avec Suzanne Coustin de Bourzolle, et Marie-François-Pierre, dit Maine de Biran,

1. *Annales de la ville de Bergerac.* Les Jurades, *passim.*

dont nous essaierons de faire revivre ici la physionomie.

Avant de pousser plus loin cette étude de biographie psychologique, il convient peut-être de dégager quelques résultantes. Il ne nous semble pas téméraire d'affirmer que ce fut l'exemple de ses ancêtres, attachés depuis plus d'un siècle au service du roi à Bergerac, qui détermina M. de Biran, si amoureux fût-il de spéculation pure, à affronter les luttes politiques et à dévouer toute sa vie à la chose publique. De même, le goût marqué que le philosophe eut toujours pour l'étude des rapports du physique et du moral s'explique assez naturellement par le fait que son père était médecin. N'est-il pas légitime de penser qu'à force d'entendre le praticien discourir sur son art, M. de Biran sentit sa curiosité éveillée par le passionnant problème qu'offre la nature humaine considérée en elle-même ?

Enfin, nous savons de source certaine que le père de notre philosophe avait une santé fragile, un caractère irrésolu, une humeur volontiers soucieuse ; que sa mère était une nature féminine très fine, impressionnable à l'excès.

De ses parents — Ernest Naville nous le dit — M. de Biran hérita « une constitution délicate et un de ces tempéraments nerveux, caractérisés d'ordinaire par la vivacité et la mobilité extrême des impressions »[1]. Il suffit de parcourir *le Journal,* où avec une sincérité et une candeur admirables le philosophe s'est raconté lui-même, pour constater que M. de Biran fut éminemment le type de ce qu'on appelait au XVIII[e] siècle « un homme sensible ».

Ainsi, l'influence tant du climat que de l'hérédité familiale aboutit à produire en notre philosophe une sensibilité aiguë et frémissante, qui apparaît comme la dominante de son tempérament.

II

C'est dans les douceurs de la vie familiale que s'écoulèrent les premières années de Maine de Biran. A l'en croire, sa curiosité psychologique s'éveilla de bonne heure. « Dès l'enfance, assure-t-il, je m'étonnais de me sentir exister ; j'étais

1. E. Naville, *Maine de Biran, sa vie et ses pensées,* p. 5.

déjà porté, comme par instinct, à me regarder au dedans pour savoir comment je pouvais vivre et être moi [1]. »

Tout Biran est là en germe. « Se regarder au dedans » sera toujours son occupation préférée et comme le besoin impérieux de sa nature. Il y a des hommes, dit-on, qui naissent poètes ; Maine de Biran, lui, était né philosophe, ou, pour mieux dire, psychologue.

A l'âge de quinze ans, l'adolescent fut envoyé à Périgueux, au collège des Doctrinaires [2], pour y faire ses Humanités. Il ne tarda pas à forcer l'attention de ses maîtres par les aptitudes variées de son esprit. En dépit de son jeune âge, Biran se montre le plus réfléchi et le plus judicieux des écoliers. Les graves questions du libre arbitre, de l'origine des idées, de la nature et de la destinée de l'homme sollicitent vivement la curiosité de son intelligence et, pour lui, philosopher, c'est déjà apprendre à vivre. Bien des fois, par la suite, le philosophe se prendra à regretter ces années heureuses de l'adolescence, où il jouissait d'une facilité de réflexion et de dispositions méditatives, que le contact du monde et les progrès de l'âge lui firent perdre en grande partie [3].

Il fallait Paris pour parachever l'éducation du jeune Périgourdin. Alors — plus encore peut-être qu'aujourd'hui — une petite ville de province, comme Bergerac ou Périgueux, ne pouvait offrir que de faibles ressources à quiconque était dési-

1. Maine de Biran, *Journal intime inédit*, 27 oct. 1823. — Nous emploierons l'expression : *Journal intime*, même quand nous citerons le journal publié par Ernest Naville, sous le titre : *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*.

2. Ce collège, fondé en 1530 sous les auspices du savant chanoine théologal, Jean Talpin, et confié aux Jésuites, en 1592, par l'évêque François de Bourdeilles, connut une grande prospérité au XVII[e] siècle. Des missionnaires diocésains le dirigèrent de 1762 à 1772 à la place des Jésuites chassés de France. Il passa ensuite aux mains des *Doctrinaires*. Lakanal y professa la rhétorique entre 1783 et 1787, et il n'est pas impossible qu'il ait eu le jeune Biran comme élève.

3. « Vers l'âge de quatorze ou quinze ans, j'étais recueilli, tendre, tout occupé d'impressions intérieures qui étaient alors dominantes. Ces impressions ont bien varié depuis, et sont devenues subordonnées. Je suis certainement plus léger et beaucoup moins sensible que je ne l'étais dans ce premier âge. Le commerce des hommes m'a gâté et me gâte tous les jours ; à force de me mettre au ton de tout ce qui m'a environné, j'ai fini par perdre mon ton propre (*Journal intime*, 18 mars 1811, p. 133 ; 1874, 3[e] édit.).

reux de pousser un peu avant ses études et d'étendre le cercle de ses connaissances.

Vers la fin de sa dix-huitième année, Biran vient à Paris et s'engage dans la Compagnie des gardes du corps (1784). Trois de ses cousins germains y servaient déjà : François dit Montaut, Guillaume dit du Cluzeau et François dit le Chevalier, le plus jeune des fils d'Élie-Joseph Gontier de Biran [1]. Ils accueillirent à bras ouverts le jeune provincial, et mirent leur empressement à lui faire les honneurs de la capitale.

On était alors dans ces années vraiment sans pareilles où, au dire de Talleyrand, ceux-là seuls qui les ont vécues, ont pleinement goûté *la douceur de vivre* [2]. Une partie de la France s'amusait, ne prêtant qu'une oreille distraite aux sourds grondements dont on percevait par intervalles le bruit confus, et la société du XVIII[e] siècle, frivole et insouciante, s'en allait redisant, le sourire aux lèvres, le mot de Louis XV : « Tout cela durera bien autant que nous ! »

C'était aussi le règne des salons, règne dont l'éclat n'a jamais, depuis lors, été égalé. Le jeune garde du corps se produisit dans les assemblées mondaines, et ne tarda pas à y être très goûté. La nature, il est vrai, l'avait libéralement doté de tout

1. Deux autres fils d'Élie-Joseph Gontier (oncle paternel de notre philosophe) étaient sortis quelques années auparavant de la Compagnie des gardes du corps, Michel-Pierre, dit Lalande, qui se retira, en 1776, avec le brevet de lieutenant de cavalerie, et Jean-Pierre, dit Maine, qui fut réformé en 1776 et obtint, comme son frère, le grade de lieutenant de cavalerie. Deux autres cousins de Maine de Biran, Jacques et Jean, fils de Pierre Gontier du Soulas, entrèrent un peu plus tard, à la veille de la Révolution, dans la maison militaire de Louis XVI (Cf. A. du Soulas, *Précis généalogique*.

2. Le Vénitien Casanova, qui séjourna en France un peu avant 1789, s'accorde avec Talleyrand pour vanter le charme des dernières années de l'ancien régime. On lit dans ses *Mémoires sur la Société du* XVIII[e] *siècle* (Fayard, 1910), ces lignes fort curieuses, qui furent écrites vers 1795, et qu'on pourrait intituler : *Du bonheur de vivre sous les rois.*

« Oh ! ma belle et chère France, où tout, dans ce temps-là, allait si bien, malgré les lettres de cachet, malgré les corvées, la misère du peuple et le bon plaisir des rois et des ministres. Chère France ! qu'es-tu devenue aujourd'hui ? Le peuple est ton souverain, le peuple, le plus brutal, le plus tyrannique de tous les souverains ! Tu n'as plus le bon plaisir du roi, c'est vrai, mais tu as les caprices populaires, et la République, vraie ruine publique, gouvernement affreux et qui ne saurait convenir aux peuples modernes, trop riches, trop savants et trop dépravés surtout pour un dévouement qui suppose l'abnégation, la sobriété et toutes les vertus. Cela ne durera pas. » Quelques années plus tard avait lieu le coup d'État du 18 brumaire.

ce qui peut contribuer à plaire. A l'égal de son cousin, François le Chevalier, surnommé dans l'intimité *Monsieur l'Amour*, Maine de Biran avait une figure charmante qui attirait invinciblement. Ces heureuses qualités physiques étaient rehaussées par l'amabilité naturelle du caractère, le tour fin et délicat de l'esprit, un réel talent musical.

Dans un milieu où il n'y avait d'autre règle que le plaisir, l'élève des Doctrinaires oublia vite les enseignements religieux du collège. Il eut alors, comme Pascal, sa crise de dissipation, dont le souvenir devait lui inspirer plus tard ces réflexions pleines de sagesse :

> Ce que le monde nomme plaisir, je l'ai goûté dans toute son étendue... Je croyais jouir de la vie. Insensé que j'étais ! j'allais à l'opposé du bonheur, je courais après lui et je le laissais derrière moi. Que les hommes sont aveugles ! Ils veulent absolument se rendre heureux par les passions, et ce sont elles qui troublent leur vie, en la remplissant d'amertume [1].

Entraîné « par la vivacité d'un sang bouillant et fumeux », comme parle Bossuet, M. de Biran chercha instinctivement à cette époque le bonheur dans le plaisir et « dans le plaisir en mouvement ». De vives affections s'emparèrent tour à tour de son âme tendre et passionnée. Il chanta l'amour et les belles, vieux thème que la sincérité du sentiment et la délicatesse de l'expression peuvent toujours rajeunir.

C'est à dix-huit ans, si l'on en croit *le Journal intime*, que Maine de Biran devint amoureux pour la première fois. En l'honneur de sa flamme, comme on disait au XVIIe siècle, il crut devoir sacrifier aux Muses et rima quelques vers. Il serait piquant de mettre en regard des poésies galantes qui suivent, quelques pages du grave philosophe sur la distinction entre l'émesthèse et l'âme substance.

Voici une romance imitée d'Anacréon, dont Biran fit à la fois les vers et la musique :

> Non, je ne veux plus brûler de ta flamme,
> Amour. En vain, tu prétends me charmer.
> Fuis ! pour toujours, je t'ai fermé mon âme [2] :
> J'ai trop souffert, je ne veux plus aimer.

1. *Journal intime*, 27 mai 1794, p. 110 (édit. Naville).
2. *Variante :* A tout jamais sois banni de mon âme !

Faible mortel, quelle crainte importune,
Me dit le dieu : Vois, pour te mieux charmer,
J'ai rassemblé les trois Grâces en une !
— N'importe, Amour, je ne veux plus aimer !

Églé [1] alors à ma vue se présente,
Telle qu'Amour prit soin de la former.
Je m'écriai : Sans doute, elle est charmante,
Mais c'en est fait, je ne veux plus aimer !

Oui, du printemps, c'est l'image embellie,
C'est, je le vois, mais comment l'exprimer,
Flore à Minerve et Vénus réunie,
Heureusement je ne veux plus aimer !

A son aspect l'âme entière est ravie.
Mais las ! il faut craindre de s'enflammer.
A l'admirer je puis passer ma vie,
C'est bien assez, je ne veux plus aimer.

Viens, dit l'Amour, suis hardiment ma trace.
Sur le péril, je saurai te calmer,
Et ne crains pas que de ton cœur j'efface
Ces souvenirs qui t'empêchent d'aimer.

Par quels conseils me laissai-je conduire ?
Contre ses traits l'amour peut-il s'armer ?
L'enfant malin, je le voyais sourire
Quand je disais : je ne veux plus aimer.

Depuis ce jour, sans pouvoir m'en défendre,
De tous ses feux je me sens consumer.
Belle Aglaé, ai-je pu m'y méprendre ?
Vous avoir vue, hélas ! c'est vous aimer !

Églé, ne croyez pas qu'une flamme nouvelle
Me fasse ailleurs porter mon choix.
On peut en vous voyant devenir infidèle,
Mais c'est pour la dernière fois [2].

Dans son indigeste compilation sur la littérature française depuis les origines jusqu'à nos jours, le colonel Staaf attribue à Maine de Biran la paternité de deux recueils de poésie, *les*

1. Précurseur de nos modernes versificateurs. Biran, comme l'on voit, dédaignait de se soumettre aux règles de l'hiatus.
2. Archives de Grateloup.

Nuits élyséennes et *les Agrestes*[1]. C'est là une affirmation qui nous paraît erronée. Maine de Biran a pu composer quelques vers d'occasion, il n'a jamais fait métier de poète. A notre avis, le véritable auteur des recueils poétiques, cités plus haut, ne serait autre qu'un frère puîné du philosophe, connu en famille sous le nom de Casimir.

Si *les Agrestes* et *les Nuits élyséennes* ont échappé à toutes nos recherches, en revanche, nous avons découvert dans un coin obscur de la bibliothèque du château de Grateloup, un manuscrit in-folio comprenant un certain nombre de poésies légères, rangées sous ce titre générique : *Des Babioles*, « ouvrage très constitutionel *(sic)*, quelquefois même amusant, mais jamais sérieux, par le philosophe Casimir ». Ainsi c'est Casimir — le frère de Maine — qu'on appelait en famille le *philosophe*, qui fut poète ; c'est Maine, dont le colonel Staaf veut faire un poète, qui a été philosophe.

Le Journal intime vient, du reste, nous renseigner sur ce point maintes fois controversé[2]. On y lit, à une date qui peut varier de 1794 à 1796, le passage suivant :

Je ne me suis guère jamais avisé de faire des vers... A l'âge de dix-huit ans, étant amoureux, j'assemblai quelques rimes. Depuis lors je n'avais pas songé même à essayer... Depuis quatre ou cinq ans que j'ai mis le nez dans des ouvrages sérieux et abstraits, je n'ai lu aucun poète. Et d'après l'idée de futilité que j'attachais à cette occupation, à moins qu'on n'ait une aptitude décidée, un talent né pour la poésie, j'aurais cru que ç'aurait été le dernier de mes passe-temps. Avec ces dispositions, je vins un de ces jours à tomber par hasard sur une cantate de Métastase, intitulée : *la Primavera* ou *le Printemps*. Je ne sais comment il se fit que l'idée me vint de la traduire en vers. D'abord, je ne m'y attachai que légèrement. Insensiblement cette idée se fortifia. J'essayai sur les premiers vers. Je crus avoir réussi. Enfin je m'y attachai si bien que, quoiqu'en rougissant et me moquant de moi, je passai quatre heures à ce singulier travail pour

1. Colonel Staaf, *la Littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours* (3e éd. Didier, 1869).

2. M. Dujarric-Descombes, après avoir avancé une première fois que M. de Biran avait été poète, soutenu une seconde fois qu'il ne l'avait pas été, n'a pas hésité à se ranger à l'opinion exprimée ici, dès qu'il a eu connaissance des pièces que nous avons découvertes. Il a ainsi loyalement fait l'application de l'adage antique : *Amicus Plato, amicus Aristoseles sed magis amica veritas*. (Cf. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. IV, p. 167 ; t. VII, p. 407 ; t. XXXI, p. 313).

lequel je ne suis sûrement pas fait, et qui n'a aucun rapport avec ma manière d'être habituelle. Voici ma traduction bonne ou mauvaise, mais qui tiendra sa place parmi les folies qui me passent par la tête [1].

La pièce comprend une soixantaine de vers. Il suffira d'en faire ici une brève analyse et d'en citer les principaux passages.

La jeune Irène vante tout d'abord les charmes du printemps.

Déjà les prés reprennent leur verdure,
Les arbres se couvrent de fleurs,
Le doux zéphir ranime la nature,
Le printemps se revêt des plus riches couleurs.

Alors que toute la nature est en fête, l'infortunée verse des pleurs. La raison ?

Son amant va bientôt s'élancer dans l'arène. Dès lors, il n'a plus de charmes à ses yeux ce printemps cruel, qui lui apporte la mort.

Fleurs, qui naissez dans la prairie,
Zéphires (*sic*), dont le souffle entr'ouvre ces boutons,
Allez porter ailleurs le plaisir de la vie,
Vos faveurs dans mon sein se changent en poison.

Passant de la tristesse à la plus vive exaltation, Irène maudit la guerre si funeste à l'amour, et le « barbare », « l'insensé »,

Qui mit en art la cruauté,
En inventant ces homicides armes,
Fléaux de la nature et de l'humanité.

Elle s'efforce de retenir son amant que la trompette appelle et déploie toute son éloquence à lui persuader que les douces victoires de l'amour sont cent fois préférables à la gloire des combats. Mais à la minute suprême de la séparation, Irène rougit des lâches conseils que lui a dictés sa passion et trouve dans son amour même la force d'exhorter celui qu'elle chérit à remplir son devoir de soldat.

Pars donc, la malheureuse Irène
Ne veut pas flétrir tes lauriers.
Mais, avant que de la quitter,

1. *Journal intime inédit* (1794) ?

Avant de rompre une si douce chaîne,
Jette un regard sur moi : Dieux ! c'est-il le dernier ?...
Va, mais reviens, couronné par la gloire.
Conserve-moi la vie en veillant sur tes jours,
Et viens bientôt unir les myrtes de l'amour
Aux beaux lauriers de la victoire.
Songe en quelque lieu que tu sois
Quelquefois à ma peine,
Et dis-toi : la fidèle Irène
Ne respire, ne vit, n'existe que pour moi [1].

Au dire de Sainte-Beuve, il existe chez les trois quarts des hommes *un poète mort jeune à qui l'homme survit* [2]. Y avait-il chez Maine de Biran, à la période de sa jeunesse, ce poète dont parle le fin critique? Trop peu nombreuses sont les œuvres poétiques du philosophe de Bergerac pour permettre de se faire une opinion raisonnée sur cette question. D'aucuns y loueront la délicatesse du sentiment, le tour gracieux et vif, une aimable facilité qui va jusqu'à l'abandon. Ce ne sont là, toutefois, que jolies bagatelles auxquelles l'auteur n'attachait pas sans doute grande importance, et qui ne semblent guère dépasser la moyenne d'un bon élève de rhétorique... *d'autrefois*.

Mais ce qu'il importe de remarquer, c'est que Maine de Biran possédait vraiment, et à un haut degré, les facultés qui font les grands poètes. N'était-il pas doué d'une sensibilité débordante, et ne savons-nous pas, depuis Musset et Lamartine, que le cœur est la source même de la poésie ? N'avait-il pas une forte imagination qui transformait pour lui tout paysage en un « état d'âme », et le portait, à l'instar des vrais lyriques, à projeter son moi sur toute la nature ?... Ne possédait-il pas, enfin, une intelligence pénétrante, capable de saisir l'essence abstraite des choses et d'embrasser l'univers en un vaste système ?

Ne donnons pas, dès lors, au mot « poésie » une signification trop étroite. On a pu dire, avec quelque raison, qu'en France, nos plus grands poètes sont des prosateurs, tels assurément Montaigne, Bossuet, Fénelon, dans maints endroits des *Essais*, des *Oraisons funèbres* et du *Télémaque*, Rousseau, Chateaubriand,

1. Archives de Grateloup. Documents inédits.
2. Cette phrase, comme on peut le remarquer, forme elle-même un très beau vers, qu'aurait pu signer sans rougir « Joseph Delorme ».

Lamennais, Michelet dans la plupart de leurs ouvrages. On trouve pareillement dans *le Journal intime* de nombreuses pages qui respirent la plus douce poésie, celle-ci, par exemple, où Maine de Biran, ravi par les charmes d'une soirée de printemps, communie à l'âme de la nature et laisse épancher son moi.

J'ai éprouvé ce soir, dans une promenade solitaire faite par le plus beau temps, quelques éclairs momentanés de cette jouissance ineffable que j'ai goûtée dans d'autres temps et à pareille saison, de cette volupté pure, qui semble nous arracher à tout ce qu'il y a de terrestre, pour nous donner un avant-goût du ciel. La verdure avait une fraîcheur nouvelle et s'embellissait des derniers rayons du soleil couchant ; tous les objets étaient animés d'un doux éclat ; les arbres agitaient mollement leurs cimes majestueuses ; l'air était embaumé et les rossignols se répondaient par des soupirs amoureux auxquels succédaient les accents du plaisir et de la joie. Je me promenais lentement dans une allée de jeunes platanes, que j'ai plantés il y a peu d'années. Sur toutes les impressions et les images vagues, infinies, qui naissaient de la présence des objets et de mes dispositions, planait ce sentiment de l'infini qui nous emporte quelquefois vers un monde supérieur aux phénomènes, vers ce monde des réalités qui va se rattacher à Dieu comme à la première et à la seule des réalités. Il semble que, dans cet état, où toutes les sensations extérieures et intérieures sont calmes et heureuses, il y ait un sens particulier approprié aux choses célestes et qui, enveloppé dans le mode actuel de notre existence, est destiné, peut-être, à se développer un jour, quand l'âme aura quitté son enveloppe mortelle.

J'étais conduit, par mes méditations psychologiques du matin et des jours précédents, à m'élever au-dessus des phénomènes, pour concevoir les causes ; et il me semblait que je trouvais dans ce moment une facilité particulière, comme un charme tout nouveau, à ces abstractions intellectuelles, qui séparent des objets de nos sensations tout ce qu'il y a de *phénoménique* pour saisir les causes ou les forces productives de ces phénomènes. C'est là un point de vue de l'univers, diamétralement opposé à celui de la poésie ordinaire, mais qui admet une sorte de poésie, la plus élevée sans doute, puisque c'est celle qui a sa source dans le sentiment de l'infini et qui pourrait réveiller ce sentiment et le peindre à l'imagination, si notre langage grossier fournissait des couleurs appropriées, ou si l'infini pouvait se représenter. L'inspiration du génie est un essor momentané vers ces régions de l'infini [1].

1. *Journal intime*, 17 mai 1815, p. 171-172.

Taine déclare quelque part que la poésie est une sorte de philosophie. On pourrait avancer avec non moins de justesse — et tel est le sentiment de Maine de Biran — que tout grand système, toute vue générale et profonde de l'univers est au fond un vaste poème. « A travers les syllogismes de l'*Éthique* et de la *Raison pure*, on perçoit comme un chant ardent et des effusions passionnées, et sur les sommets escarpés où Kant et Spinoza nous conduisent, se découvrent à l'œil ébloui d'infinies et grandioses perspectives de hautaine ou attirante poésie [1]. »

En vrai disciple de Rousseau, le philosophe de Bergerac fut toujours épris de la nature. Quand, après un long séjour à Paris, il reviendra passer quelques semaines en Périgord, rien ne lui paraîtra plus beau que sa rustique demeure de Grateloup. A la vue de la campagne étalant les plus douces nuances de verdure, nuances éclairées par le soleil dans certaines parties, obscures dans d'autres, deux mots — mais combien expressifs ! — tombent de la plume de l'auteur du *Journal intime* : « Spectacle magique ! »

Quand Biran séjourne dans les Pyrénées, son âme se monte naturellement au ton des hautes montagnes qui se dressent devant lui. En face de cette nature si majestueuse, si imposante dans l'ensemble, si gracieuse et si variée dans les détails, le philosophe a l'impression que la chaîne de ses idées antérieures est rompue. Comme ce qu'il voit ne ressemble à rien de ce qu'il a vu précédemment, il n'y a pas d'associations d'idées qui lui rappellent le monde dont il est séparé. Il recommence, dit-il, à vivre, il apprend de nouveau à *voir* et à *sentir*. Son organe intérieur est modifié d'une manière agréable et tout à fait inaccoutumée ; son imagination est rajeunie et sa pensée découvre des horizons jusque-là inconnus. L'auteur du *Journal intime* nous retrace avec complaisance le tableau des sensations et des idées nouvelles qu'il acquiert en visitant le pic du Bergon, le pic du Midi, la cascade de Gavarnie, le lac de Gaube, les alentours du Vignemale et cent autres « merveilles ». Il plaint ceux qui n'ont pas le *sens des montagnes* [2]. Pour lui, son âme s'absorbe avec délices dans l'*infini* qui l'environne de toutes

1. Victor Giraud, *Essai sur Taine*, 3e édit., p. 143-144.
2. Lettre inédite à M. Lacoste, juge de paix à Eymet (Dordogne). Archives de Grateloup.

parts, sentiment ineffable qui est le « charme de sa faiblesse », et auquel il se trouve sans cesse rappelé par « le grand, le terrible spectacle des montagnes entassées, groupées, déchirées, des torrents en fureur qui se précipitent de leurs cimes, de toutes ces causes puissantes qui changent, attirent, modifient profondément le globe et peuvent en un instant faire disparaître les générations qui l'habitent » [1].

De ces pages qui nous révèlent un Biran peu connu, on est autorisé à conclure que l'amour passionné de la nature, le don de voir et de sentir, la faculté de traduire en un langage expressif cette disposition d'esprit et d'âme, la facilité à s'élever au-dessus des phénomènes pour concevoir leurs causes et la Cause des causes, l'Infini, sont, à coup sûr, de meilleurs titres pour mériter le nom de poète que la possession et l'emploi usuel de tous les procédés de la versification et du rythme. C'est en ce sens que Maine de Biran peut être dit poète-métaphysicien, à la manière d'un Platon ou d'un Malebranche. A certains égards, il pourrait aussi être rapproché de Lamartine, son contemporain, vu que, comme l'auteur des *Méditations*, il a vécu dans l'inquiétude continuelle du grand problème de la destinée, et, qu'au prix d'une patiente observation, il est parvenu à lire, non seulement dans le livre ouvert de la nature, mais aussi sur la page obscure de son propre cœur, ce mot le plus poétique et le plus profond des langues humaines : *Dieu !*

III

1789. La Révolution, à son origine, fut, on le sait, un magnifique élan vers la justice, la fraternité, la liberté, une aspiration spontanée vers la vertu et l'idéal. On ne crut pas seulement alors à une refonte de la société, mais à une véritable régénération de l'homme même. Parmi les plus ardents à saluer la venue de cette ère nouvelle, il faut citer Maine de Biran, son cousin, le député Gontier de Biran, ses amis Royer-Collard et Camille

1. Cf. *Journal intime inédit*, 1816, août-septembre.

Jordan, presque toute la jeunesse aristocratique de l'époque, la plus grande partie du clergé des campagnes.

Les abus de l'ancien régime n'avaient point échappé à l'esprit clairvoyant de Maine de Biran, et il souhaitait qu'il y fût porté remède au plus tôt. Esprit de liberté politique et à un certain degré d'égalité sociale, le philosophe voulait améliorer le sort du peuple, effacer toute trace de servitude, donner à la justice plus de régularité et de douceur. Mais il croyait, avec raison, que c'était une réforme sociale plutôt qu'un changement de gouvernement ou une transformation politique que réclamaient les Français par l'organe des Cahiers électoraux. Aussi, loin de songer à renverser la royauté, désirait-il que le pouvoir monarchique se rendît plus fort et plus populaire en s'inspirant des grandes idées de justice sociale, de tolérance, de liberté, que les philosophes et encyclopédistes avaient développées avec tant d'éloquence au cours du XVIIIe siècle.

Le penseur, qui, dans le silence du cabinet, étudie ce grand fait qui domine toute l'histoire moderne, la Révolution, est frappé d'étonnement en constatant la rapidité avec laquelle les événements se sont déroulés à cette époque. Ne serait-ce pas que de la Révolution française, comme de notre tragédie classique, on peut dire qu'elle est un « dénouement » [1] ?

Quelle perturbation dans la société et que de changements opérés dans les esprits du mois de mai 1789 au mois d'octobre de la même année ? Chaque semaine et presque chaque jour apportait à la royauté un nouvel affront à subir. Il n'y en eut sans doute pas de plus humiliant que la manifestation des 5 et 6 octobre 1789, où à l'agitation jusque-là secrète succéda la révolte à main armée. Maine de Biran se trouva intimement mêlé, par suite de ses fonctions militaires, à ces tristes journées que quelques historiens ont appelées les journées *des Gardes du corps*. A ce compte, nous en devons un bref récit au lecteur.

Les sombres nuages qui, depuis longtemps déjà, obscurcissaient le ciel politique de la France, menaçaient de crever. Les gardes du corps, à qui était officiellement dévolue la défense de la famille royale, pressentant qu'à l'heure du péril

1. « *La tragédie est un dénouement* ». Jean de la Taille, poète du XVIe siècle.

ils seraient impuissants, vu leur petit nombre, à contenir l'émeute, ne négligeaient aucune occasion de resserrer les liens fraternels qui les unissaient à l'armée. A l'occasion de l'arrivée du régiment de Flandre qui venait prendre garnison à Versailles, ils offrirent, le 1er octobre, un dîner de 240 couverts aux officiers de ce corps et aux principaux chefs de la garde nationale.

Le banquet eut lieu dans la grande salle de spectacle du château de Versailles, éclairée pour la circonstance de lustres magnifiques. La brillante jeunesse qui s'y trouvait réunie, la présence des dames de la cour dans les loges, la musique de différents corps militaires qui se fit entendre pendant le repas, tout contribua à donner à cette fête un éclat inusité.

Au deuxième service on porta la santé du Roi et de la Famille royale aux applaudissements de toute l'assistance. La santé de la Nation fut omise. Pur oubli, ont dit quelques historiens royalistes ; criminelle préméditation, affirment les amis de la Révolution. Ni l'une ni l'autre explication ne paraît valable. La seule bonne nous est donnée par Bailly dans ses *Mémoires*. « L'usage n'était pas encore introduit en France, à l'imitation des Anglais, de boire à la prospérité du peuple, comme on boit à la santé d'un homme. »

Vers la fin du repas, le Roi fit son entrée, accompagné de la Reine, de Madame Élisabeth et du petit Dauphin qu'un garde du corps portait dans ses bras. Toute la salle se leva aussitôt aux cris de : *Vive le Roi!* et, tandis que l'orchestre faisait entendre l'air célèbre — et tristement prophétique — : *O Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne*... les gardes du corps tirèrent spontanément leurs épées, comme pour jurer qu'ils sauraient, s'il le fallait, mourir pour la défense du trône et de la Famille royale.

Tel fut, à dire vrai, le banquet du 1er octobre, dont Camille Desmoulins et les chefs du parti démocratique tirèrent prétexte pour lancer la multitude à l'assaut de la royauté. Le peuple ignorant et crédule, auquel on distribuait parcimonieusement le pain, n'était que trop disposé à faire remonter jusqu'en haut les causes de sa misère et volontiers se laissa-t-il persuader que « l'Autrichienne » dépensait en de folles orgies la subsistance de la Nation française. Les causes étant posées, l'effet s'en suivit. Nous ne nous attarderons pas à raconter en détails

les Journées des 5 et 6 octobre ; il suffira d'en rappeler les principaux épisodes : l'arrivée à Versailles des femmes de la Halle sous la conduite du farouche Maillard dans l'après-midi du 5, puis, à l'entrée de la nuit, l'arrivée de La Fayette avec une vingtaine de mille hommes, la lutte sans merci livrée par la populace aux gardes du corps pendant vingt heures consécutives, la retraite des gardes à Rambouillet, à l'exception de la garde de service au château, l'attaque du château le 6 au matin, le massacre de plusieurs gardes du corps sur les marches de l'escalier de marbre, la défense héroïque des gardes devant la chambre de la Reine, le rassemblement à l'Œil-de-bœuf, l'apparition du Roi au balcon et sa promesse de revenir en sa « bonne » ville de Paris.

Quel fut au juste le rôle de Maine de Biran en ces tristes journées, nous l'ignorons. Nous savons seulement que la compagnie de Noailles dont il faisait partie, après avoir courageusement soutenu l'attaque des assaillants toute l'après-midi du 5, s'en retournait vers dix heures du soir en son quartier, quand elle eut à essuyer de nombreux coups de feu tirés presque à bout portant. Trois hommes et trois chevaux furent tués. Plusieurs autres gardes furent blessés. Maine de Biran eut son cheval tué sous lui, et une balle effleura son bras. Ce n'est pas tout. On sait que la lutte recommença le lendemain au lever du jour, et que l'hôtel des gardes du corps fut envahi par une troupe d'hommes armés, au cri de : « Tue, tue les gardes ; pas de quartier ! » Maine de Biran, au dire d'un de ses compatriotes [1], n'échappa « au poignard des assassins » que « par des circonstances miraculeuses ». Par suite, nous inclinerions à penser qu'il était des quinze gardes qui, faits prisonniers le 6 octobre au matin, allaient être égorgés par la foule, quand La Fayette, survenant, adjura ses grenadiers de ne pas souffrir que de braves gens fussent ainsi lâchement massacrés, et arracha les vaillants défenseurs du trône à la mort qui leur était réservée.

Au soir de ce même jour, Louis XVI, instrument docile aux mains de la multitude, quittait Versailles, et précédé de quelques hommes ivres qui portaient au bout de leurs piques les têtes de plusieurs gardes du corps, entouré de femmes qui

1. M. Chilhaud de La Rigaudie, Discours à la Chambre des députés, 1824.

dansaient en chantant *la Carmagnole*, s'acheminait tristement vers Paris. La Révolution triomphait. On peut même dire qu'elle était consommée [1].

Quelques mois plus tard, la Compagnie des gardes du corps fut licenciée. Maine de Biran se trouvait sans position. Désireux de poursuivre sa carrière dans le génie militaire, le jeune homme décide d'orienter ses études vers les mathématiques. Les deux années environ qu'il y consacra, ne furent pas sans profit pour sa formation intellectuelle. Maintes fois, par la suite, Biran s'est plu à répéter que l'étude des sciences exactes avait été une des causes principales de ses succès en philosophie. Nous l'en croirons volontiers, ne doutant pas que la pratique du raisonnement mathématique ne contribue à la longue à donner vigueur et précision à la pensée.

On voit encore dans la bibliothèque du château de Grateloup plusieurs gros cahiers de mathématiques ayant appartenu à Maine de Biran. Les manuscrits philosophiques de 1794 à 1798 nous offrent aussi, alternant avec des dissertations sur la liberté, le bonheur et l'influence des climats, de nombreux théorèmes de mécanique, de longues suites de formules algébriques et chimiques, des extraits raisonnés de Lavoisier et de Bichat. Tant de pages « blasonnées d'algèbre », selon la pittoresque expression de Sainte-Beuve, nous aident à comprendre l'estime dont Cabanis entourait Maine de Biran, « seul capable, déclarait-il, de tenir tête en France aux « algébriers de profession » et d'opérer la réforme du langage géométrique » [2].

Dans le courant de l'année 1793, Maine de Biran, ne pouvant plus douter, à la tournure qu'avaient prise les événements, que sa qualité d'ancien garde du corps ne fût un obstacle insurmontable à la carrière qu'il avait en vue, quitta Paris pour rentrer en Périgord. Il alla s'enfermer dans le château désert de Grateloup, dont le décès récent de ses père et mère l'avait constitué légitime possesseur. Sa jeunesse était terminée. La solitude, cette muse inspiratrice du génie, allait développer son penchant à la vie intérieure et faire germer le philosophe.

1. Pour faire le récit des Journées des 5 et 6 octobre, nous avons consulté de préférence les écrivains de l'époque, notamment Rivarol, ainsi que le registre contenant un recueil manuscrit de pièces relatives aux Journées des 5 et 6 octobre 1799 (Cf. *Archives de l'Arsenal*, C[222], n° 160, 157).
2. Cabanis, *Correspondance inédite* (Fonds Naville. Genève).

CHAPITRE II

UN PHILOSOPHE SOUS LA TERREUR [1], OU LA GENÈSE DE LA PENSÉE DE MAINE DE BIRAN (1792-1795)

I

A huit kilomètres environ de Bergerac, adossé à mi-crête d'un coteau verdoyant, se dresse un manoir rustique qui, vraisemblablement, date de la fin du XVII^e siècle. C'est Grateloup, demeure chantée par les poètes [2], chère au cœur des philosophes. Flanquée de deux pavillons de moyenne hauteur, l'habitation forme avec les dépendances un rectangle harmonieux, et l'on y accède par un portail que surplombe une antique tourelle. Aucun luxe, aucune recherche dans l'ornementation, mais partout un air de gravité, de confort, de simplicité et d'aisance. Au pied de la colline, un ruisseau au doux murmure roule ses eaux argentées au travers de prairies piquées de mille fleurs. De la terrasse du château la vue se repose sur un fertile vallon et par delà sur des coteaux élevés, dont la longue chaîne, étalée en forme de guirlande, donne l'illusion d'un spectacle pyrénéen. A droite, à gauche, en face, des bois entourent le logis, bois touffus et de vaste étendue, où de tout temps — l'étymologie n'est pas menteuse — les loups aimèrent à établir leur retraite [3]. Le paysage est agreste, sauvage et poétique. Paisible Chartreuse où les bruits du monde ne sauraient parvenir, aimable solitude où tout semble favoriser la méditation, riant ermitage, digne asile d'un vrai sage : tel est Grateloup.

1. Nous donnons ici à cette expression le sens de *période révolutionnaire*.
2. Charles Loyson — dont il sera question plus loin — a consacré deux odes à vanter les charmes de Grateloup. Voir notre chapitre « Maine de Biran, sa famille et ses amis ».
3. Grateloup, lieu agréable aux loups : *gratum lupis*.

C'est dans cette profonde retraite que Maine de Biran vint cacher sa vie pendant les années sanglantes de la période révolutionnaire. De toute sa famille, il ne lui restait plus que son frère aîné (Gontier La Ribeyrie [1]), un frère cadet (Casimir) et une sœur (Marie-Victoire). Pendant sa longue absence, son père, sa mère et plusieurs autres frères ou sœurs étaient morts, lui laissant en héritage la terre de Grateloup.

La perte de tant d'êtres si chers ne pouvait manquer d'affliger l'âme sensible qu'était Biran ; mais sa tristesse s'alimentait encore à d'autres sources. Il voyait sa carrière brisée et anéantis ses projets d'avenir. Une nécessité impérieuse le contraignait, tout jeune encore [2], à s'enterrer vivant au fond d'une obscure forêt et à faire l'oubli autour de sa personne; car c'était une bien mauvaise recommandation auprès des puissants du jour que d'avoir été blessé à l'attaque du Palais de Versailles pour la défense de la cause royale, et d'avoir porté les armes contre le peuple souverain.

Mais ce qui par-dessus tout oppressait le cœur de Biran, c'était la pensée des malheurs qui accablaient sa patrie. Le récit des attentats révolutionnaires, apporté par les journaux jusque dans sa solitude, venait à la fois remplir son âme d'une profonde terreur et arracher à ses yeux des larmes de pitié pour les infortunées victimes des tyrans.

Lui aussi, il avait cru à la bonté de la nature humaine et à la perfectibilité de l'espèce! Lui aussi, il avait ajouté foi au nouvel Évangile d'Égalité, de Fraternité et de Liberté qui devait, disait-on, ramener en France les temps de l'âge d'or. Et voici que tous ces beaux projets s'étaient évanouis ! S'il est vrai que la fleur que l'homme éprouve le plus de regret à voir se faner soit la fleur de ses illusions, on comprendra aisément le désespoir de Biran, quand l'idylle de paix et de félicité dont il avait rêvé pour sa chère patrie, ne lui apparut plus que comme une décevante chimère, et qu'en revanche, la réalité brutale vint étaler sous ses yeux le spectacle sans cesse renouvelé de scènes de violence, d'oppression et d'anarchie.

Jetant les yeux sur son espèce, Maine de Biran voit partout

1. Cf. chap. VII.
2. Il n'avait que vingt-cinq ans.

l'homme en guerre avec l'homme. La Fraternité, qui naguère encore servait de thème à de si beaux discours, n'est plus qu'un mot vide de sens. Quant à l'Égalité, elle ne lui apparaît réalisée que dans la mort, alors que le couperet de la guillotine tombe indifféremment sur le col des aristocrates et des femmes du peuple, des prêtres, des magistrats et des artisans. Au nom de la Raison, le peuple le plus éclairé de l'univers est en train de s'entr'égorger. C'est par la force qu'il essaie de faire régner le droit et sur la tyrannie qu'il veut asseoir la Liberté.

L'esprit chargé de ces tristes pensées, le jeune solitaire promène à travers les grands bois de Grateloup l'amertume douloureuse de son cœur désenchanté. « Eh quoi ! se dit-il, nous aurons toujours à gémir sur le sort de l'humanité ? Elle est dans l'esclavage : son abrutissement excite notre pitié. Brisez ces fers : les excès,les désordres auxquels elle se livre,nous percent l'âme. Nous voudrions la priver encore de cette liberté dont elle fait un usage si funeste !... Dans les fers elle nous fait compassion ; libre, elle nous indigne ! Ainsi, le sort du philosophe, ami de ses semblables, est d'avoir toujours à déplorer leur égarement. Que ne donnerait-il pas pour y apporter remède ?... Il lui serait trop doux de verser son sang pour une si glorieuse cause. Et la vie n'est-elle pas un supplice lorsqu'on a sous les yeux le spectacle d'un malheur qu'on ne peut guérir ?... Les méchants, concluait en soupirant le philosophe, empoisonnent leur vie et la nôtre [1]. »

Nul moyen ne lui étant donné d'ouvrir les yeux de ses compatriotes sur leur funeste aveuglement, Biran décide « pour calmer son ennui » de s'occuper désormais non plus de ce qui est, mais « de ce qui devrait être ». Volontairement il détourne ses regards de dessus un monde misérable, tout retentissant de guerres, de cris, de massacres, pour les porter sur un monde imaginaire et meilleur, vers ces *temples sereins* chantés par le poète [2], où les sages de tous les temps aiment à venir reposer leur pensée, trop souvent froissée au contact de la vie réelle. Le jeune homme se jette à l'étude « avec une sorte de fureur »,

1. Manuscrits inédits, 1793 ou 1794. *Discours sur l'homme* (Archives de Grateloup).
2. Lucrèce.

et c'est alors que, pour employer ses propres expressions, il passa « d'un saut de la frivolité à la philosophie [1] ».

Mais avant de suivre M. de Biran dans son cabinet de travail, il convient de retracer à grands traits la physionomie du Périgord et spécialement de la ville de Bergerac durant la période révolutionnaire ; car les événements tragiques qui bouleversèrent alors l'âme du philosophe, ne laissèrent pas que d'avoir une influence décisive sur la ligne politique qu'il adopta par la suite.

On a prétendu que, vu son éloignement de la capitale et les mœurs douces de ses habitants, la province de Périgord avait passé ces années, si troublées en d'autres points de la France, dans un calme relatif. L'affirmation, même avec les réserves qui l'accompagnent, ne saurait être tenue pour exacte. Sans doute, le sang coula moins abondamment en Périgord que dans d'autres provinces. Le tribunal révolutionnaire de la Dordogne ne prononça que 25 condamnations à mort, qui frappèrent 3 aristocrates, 6 prêtres et 16 hommes ou femmes du peuple [2]. Mais, en revanche, on trouverait peu de contrées où aient retenti autant de pompeuses déclamations en faveur de la Liberté, de clameurs, de diatribes enflammées contre la « tyrannie ». Peut-être y aurait-il lieu de rechercher la cause de ces intempérances verbales dans le tempérament du Périgourdin, beau parleur à la façon du Sarladais La Boétie, « l'oracle du Parlement de Bordeaux ».

En venant s'établir en Périgord, M. de Biran avait espéré que l'épais rideau de bois qui dérobe Grateloup aux regards, lui permettrait de vivre ignoré. Il lui semblait aussi qu'il était en droit de compter sur les sympathies d'une population à laquelle, durant de longues années, son père avait prodigué les trésors d'une science médicale éclairée et d'un dévouement inaltérable. Les prévisions du jeune philosophe ne furent pas trompées. « Les flots soulevés par la tempête révolutionnaire se brisèrent autour de lui sans l'atteindre [3]. »

1. Extrait d'une lettre inédite, sans date (cité par Ernest Naville).

2. Cf. R. de Boysson, *le Clergé périgourdin pendant la période révolutionnaire*, avec une préface de G. de Pascal, chap. VI, p. 213. A. Picard. Paris, 1907.

3. Cette affirmation de M. Ernest Naville (Cf. *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*, p. 12) — que nous faisons nôtre — a été contredite, un peu

M. de Biran n'en passa pas moins à diverses reprises par de cruelles angoisses. Un jour, à la nouvelle qu'on a reçu de mauvaises nouvelles de l'armée et qu'on parle « de faire partir indistinctement tout le monde pour la frontière », il craint d'être forcé d'abandonner ses études chéries. Une autre fois, s'étant hasardé hors de sa demeure, il constate que les idées révolutionnaires ont pénétré jusque dans les coins les plus retirés, et qu'autour de lui l'effervescence s'accroît chaque jour.

« Si nous existons encore, écrit-il à un ami, à l'époque où vous comptez que votre ouvrage sera donné au public, j'espère être à Paris pour y faire chorus aux bravos. Mais que sera-t-il advenu de nous d'ici là ?... Je m'étais flatté pendant quelque temps de pouvoir rester ignoré dans ma solitude. Je commence à perdre cette espérance. Les agitateurs soufflent de tous les coins de la France le tumulte et la discorde ; leur haleine empoisonnée se fait sentir partout, et mon pays commence à participer à la contagion. S'il en est ainsi, je ne vois plus où fuir, et il ne me restera d'autre parti que d'apprendre à souffrir et à mourir, s'il le faut [1]. »

Qu'on ne dise point que c'étaient là des craintes exagérées. Ce qui se passait à cette époque à Bergerac n'était guère propre à rassurer le timide philosophe. Délégué une première fois, au mois d'octobre 1793, pour administrer le département de la Dordogne et investi le 6 janvier de l'année suivante (17 nivôse an II), non seulement pour la Dordogne, mais pour

à la légère, par M. Mayjonade, qui s'exprime ainsi : « Tous les biographes de M. de Biran ont affirmé que, durant la période révolutionnaire, le philosophe était demeuré caché et ignoré dans sa retraite de Grateloup. En feuilletant un registre de la Commission du Directoire à Bergerac, nous avons acquis la certitude qu'il fut emprisonné en l'an IV. Le 9 pluviôse il était détenu depuis quinze jours, et se plaignait de ne pas avoir subi d'interrogatoire dans les vingt-quatre heures, conformément à la loi. Le 21 du même mois, il accuse son geôlier de le laisser mourir d'inanition... » (*Correspondance de M. de Biran avec M. de Gérando*, publiée par M. Mayjonade dans *la Revue de Lille*, 1909, p. 16, n. 4.)

Ce n'est pas du philosophe, mais de son cousin, Jean-Pierre Maine de Biran (bretteur acharné, accusé du crime d'assassinat contre Jean Vergnol, avocat à la Cour), qu'il est ici question Nous avons établi le fait dans un article de journal (*Éclaireur de Bergerac*, 2 janvier 1909), et M. Mayjonade — avec la bonne grâce qui lui est coutumière — a reconnu l'erreur qui lui avait échappé (Cf. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, février-mars 1909).

1. Extrait d'une lettre inédite, sans date. M. E. Naville en a cité quelques passages.

les départements environnants, « de tous les pouvoirs dont sont revêtus les représentants du peuple dans les départements et parmi les armées », Lakanal avait établi son centre d'opérations à Bergerac, et faisait peser sur la ville ce qu'on a appelé « le régime de la Terreur ». Un des arrêtés du célèbre Conventionnel va nous le montrer désunissant entre eux les citoyens et les invitant, sous couleur de zèle patriotique, à se dénoncer les uns les autres.

« Adore un Dieu, sois juste et sers bien ta patrie, voici la morale que la République française prescrit à ses enfants... Faire en public d'insignifiantes prières, mais alimenter dans son cœur les vices les plus lâches ; jeûner, mais haïr et persécuter ; préconiser les mœurs et la vertu, comme le loup de la fable prêchait l'abstinence, les ongles encore teints du sang de ses victimes, voilà la religion des prêtres. »

Dans ce même arrêté, Lakanal — dont l'activité était prodigieuse — nomme une *Commission d'instruction sociale* pour chaque district du département de la Dordogne, ordonne la rédaction d'un *journal* populaire, en vue de développer chez les habitants des campagnes l'attachement à la Révolution et le goût de l'agriculture, établit enfin un *Apostolat civique.*

« Les fonctions, déclare-t-il, de ces propagateurs des principes de la Révolution, seront d'expliquer à nos frères des campagnes *le Journal d'instruction populaire*, d'enseigner l'amour de la patrie de recevoir les demandes de l'infortune et du malheur pour les transmettre au Représentant du peuple, enfin — *in cauda venenum* — de découvrir et de dénoncer les ennemis de la Révolution, qui, surveillés de trop près dans les habitations populeuses, s'enfoncent dans les campagnes solitaires, où ils trompent et égarent d'autant plus facilement le peuple que la probité n'est ni soupçonneuse ni méfiante. »

A la lecture de ces dernières lignes, M. de Biran qui, tel le lièvre dans son terrier, vivait dans des transes continuelles, dut sans doute frémir, et il y a tout lieu de penser qu'il ne partagea point l'opinion de Lakanal, suivant lequel « la mission touchante et sublime d'apôtre civique dans les campagnes est la plus belle qu'on puisse remplir sur la terre.[1] »

1. Archives de Bergerac. *Dossier Lakanal.*

Sous la Terreur, les prisons de Bergerac se remplirent. Il y eut durant les années 1793 et 1794 une centaine environ de détenus, parmi lesquels se trouvaient plusieurs prêtres, une dizaine de femmes et une trentaine d'aristocrates ; le reste était formé de gens du peuple. Dans la liste des prisonniers, enfermés pour cause de royalisme, on relève le nom de six membres de la famille Gontier de Biran : Pierre Gontier du Soulas (oncle du philosophe), qui fut accablé de mauvais traitements, Élie-Joseph Gontier de Biran, Biran dit Beynac-Lagrèze, Jean Maine-Biran, qui, à diverses reprises, se plaignit aux autorités qu'on le laissât mourir de faim, François Monteau-Biran et une femme, Madeleine Biran [1]. Quatre autres membres de la famille Gontier de Biran avaient dû émigrer pour mettre en sûreté leur personne. C'étaient Jacques et Jean, fils de Pierre Gontier du Soulas, tous deux anciens gardes du corps, Guillaume Gontier de Biran, député du Tiers pour la ville de Bergerac, et son frère, Biran du Cluzeau [2]. Comme il apparaît bien, la démocratie bergeracoise fit expier cher à la famille Gontier de Biran les services que, depuis plus d'un siècle ses membres avaient rendus à la cause royale et au peuple lui-même.

On conte que sous la Restauration, Maine de Biran s'étant rencontré dans un salon avec Lakanal, l'ex-jacobin s'avisa de

1. Archives de Bergerac. *Liste des détenus durant l'année 1793*. — Cf. *Bergerac et son arrondissement*, par J. du Lac. Périgueux, 1877.

2. Il existe dans les Archives de Bergerac une correspondance assez curieuse, échangée entre les officiers municipaux de cette ville et le député, Guillaume Gontier de Biran. Tout d'abord iufluencé par ses commettants, Gontier de Biran semble partager l'animosité du Tiers contre les Ordres privilégiés. Mais, après les journées des 5 et 6 octobre, où plusieurs de ses proches faillirent périr, il donne un coup de barre à droite et se rapproche de la noblesse. Accusé par la municipalité bergeracoise de « s'être coalisé avec la plus perverse aristocratie » en refusant de voter le décret du 13 avril 1790, qui supprimait les biens du clergé, Gontier de Biran réplique qu'il a agi « suivant sa conscience » et qu'il ne croit pas nécessaire « pour régénérer un royaume » de « commencer par tout brouiller dans l'État ». Avec le temps la colère des révolutionnaires bergeracois contre leur député, qu'ils accusaient de les avoir trahis, ne fit que s'accroître. Le 16 juillet 1791, le *Club des Amis de la Constitution*, après des discours d'une violence extrême, décida la proscription de Gontier de Biran, et la *Chambre ardente* de la ville le condamna à être brûlé en effigie. Guillaume Gontier de Biran fut le premier député des Communes qui se rendit à Coblentz, auprès des Princes, et le duc d'Artois, en soulignant le fait, tint à témoigner au député de Bergerac une bienveillance particulière. — Sur *Guillaume Gontier de Biran* voir aussi une intéressante notice d'Elie de Biran. Périgueux, 1879.

lui dire : « On doit beaucoup parler de moi en Périgord, mais enfin avouez, Monsieur, que sous mon administration le sang n'a pas coulé à Bergerac. » Nous ne savons ce que répliqua Biran, mais on peut conjecturer qu'au souvenir des longues et cruelles persécutions dirigées contre sa famille, il dut faire à l'ancien représentant du peuple à Bergerac un accueil des plus réservés.

Le véritable historien ne se borne point à constater les faits qui se succèdent sur la surface du monde ; il en recherche le pourquoi. Faisant sienne la parole de Bossuet : « Ne vous lassez point d'examiner les causes des grands changements », M. de Biran crut bon de rechercher les causes qui avaient précipité la France dans l'anarchie révolutionnaire. Il en indique trois. La première et la plus générale remonte bien haut. C'est l'espèce de barbarie qui nous vient de nos pères. Les siècles, s'ajoutant aux siècles, n'ont pu détruire cette funeste habitude ancestrale. Les barbares, qui conquirent l'Empire romain, purent bien s'amollir avec les vaincus ; ils ne se civilisèrent point. Leur férocité naturelle, ils la conservèrent au sein du luxe et des plaisirs. Ils se livrèrent sans réserve aux jouissances que leur offraient les arts et les commodités du peuple conquis, mais ne trouvant rien qui pût les éclairer, ils allièrent les mœurs corrompues de Rome à leurs anciens usages pour tout ce qui avait trait au gouvernement. En dépit de la perfection où se sont élevés en France les sciences et les divers genres de littérature, le peuple a conservé la rouille de la barbarie. Les guerres de religion, la révocation de l'édit de Nantes, les duels ou combats pour de faux points d'honneur ne sont autre chose que les restes de l'ancien esprit déguisé.

Une autre cause de la Révolution vient du manque d'un code de lois fixes. M. de Biran estime que depuis les commencements de la Monarchie, la France n'a pas eu de vraie forme de gouvernement. « Elle a été livrée à tous les caprices d'un pouvoir arbitraire [1]. » L'autorité du monarque, l'amour que lui portait le peuple ainsi que le sentiment de l'honneur dont

1. Maine de Biran ici exagère et se rencontre avec M^me^ de Staël qui, dans ses *Considérations sur la Révolution française*, s'efforce de prouver qu'en 1789 la France n'avait plus de constitution « si même elle en avait jamais eu ».

s'inspirait la noblesse, purent maintenir dans l'État un ordre apparent. Mais l'expérience devait montrer la fragilité de telles bases. Trop longtemps les rois avaient travaillé à éteindre l'amour dans le cœur de leurs sujets; en vain auraient-ils cherché à y substituer le ressort de la crainte. De quels instruments auraient-ils pu se servir à cet effet? « La corruption avait établi son foyer parmi les grands qui, par état et par devoir, devaient être les soutiens de la monarchie. La mollesse avait anéanti en eux tout sentiment d'énergie. Il fallait donc que le trône chûtât, et la roue fatale du destin devait rendre la fin du XVIII[e] siècle témoin de ce terrible événement, exemple à jamais mémorable que tout pouvoir qui n'est pas fondé sur des lois fixes, n'est bâti que sur le sable. »

Une troisième cause — et celle-ci plus immédiate de la Révolution — c'est l'état d'esprit et des mœurs produit par les doctrines perverses des philosophes. M. de Biran se rencontre ici avec Napoléon, qui accusait la philosophie raisonneuse du XVIII[e] siècle de tous les malheurs de la France. C'est la faute à Voltaire, à Helvétius, à Raynal, etc..., dont les écrits ont jeté dans le peuple « des germes d'insubordination, de haine pour tout pouvoir supérieur, de mépris pour une religion si consolante pour les gens de bien, si nécessaire pour arrêter le bras du méchant ». On se plaît à répéter que c'est la *raison* seule qui doit conduire le peuple. « Au peuple la raison! » s'écrie Biran; comme on voit bien que nos philosophes n'ont étudié les hommes que dans leur cabinet! Le peuple a besoin d'être gouverné, et l'absence d'autorité ne peut que propager le désordre et faire régner l'anarchie dans l'État [1].

Comment Maine de Biran a-t-il jugé le grand drame de la Révolution et les hommes qui en furent les principaux acteurs, c'est la dernière question qui nous reste à examiner. Le philosophe de Grateloup, nous venons de le constater, ne se dissimulait aucune des plaies de l'ancienne société; maintes fois, dans ses écrits, il s'en prend aux « deux Ordres orgueilleux », qui, « voulant s'arroger une prépondérance à laquelle ils étaient trop accoutumés, disputaient à ce qu'ils appelaient le *tiers-*

1. M. de Biran, *Notes sur l'étude de l'histoire*, avril 1795 (Manuscrits inédits).

état les droits que le temps devait lui faire recouvrer »[1]. En revanche, M. de Biran ne peut contenir son indignation quand son esprit se reporte aux scènes de violence, d'oppression et d'anarchie, dont la France fut le théâtre à cette époque de la Terreur. Il proteste de toute sa force contre le principe que le salut de la République justifie tous les crimes. Pour lui, comme pour Royer-Collard, « ces hommes que nous avons depuis transformés en titans fantastiques et providentiels, restèrent de la canaille pure et simple »[2], « des bourreaux et des charlatans politiques »[3]. Le philosophe peint avec vigueur les atrocités d'une tyrannie « d'autant plus insouffrable, d'autant plus exécrable qu'elle était exercée par la portion la plus vile, la plus corrompue, la plus ignorante de la nation » ; il flétrit ces « assassinats juridiques », « mille fois plus cruels que les proscriptions des Néron et des Caligula, que les massacres de la Saint-Barthélemy, des Cévennes, d'Irlande et d'Écosse » ; enfin le sang versé par les tyrans de la patrie infortunée lui paraît « suffire à éteindre tous les bûchers allumés par la féroce Inquisition, comme il sert à en effacer la mémoire »[4].

De si véhémentes invectives contre la Révolution peuvent paraître aujourd'hui exagérées et trop amères. Mais l'on ne saurait oublier que M. de Biran, aux yeux de qui la Terreur personnifia toute la Révolution, manquait du recul nécessaire pour apprécier dans leur ampleur les événements politiques si complexes dont il fut le témoin. Somme toute, il en est de l'œuvre révolutionnaire comme de la plupart des œuvres humaines : *Sunt bona mixta malis*.

II

Les travaux à l'aide desquels Maine de Biran cherchait à distraire sa solitude et à oublier les malheurs de sa patrie étaient de diverse nature. Tantôt il s'adonnait aux sciences mathéma-

1. Manuscrits inédits, 1795 (Fonds Naville). Archives de l'Institut, CXXXIV.
2. Royer-Collard, dans *la Galerie des contemporains illustres* (cité par M. E. Naville, *Vie de M. de Biran*, p. 14).
3. Manuscrits inédits, 1795 (Fonds Naville).
4. *Ibid*.

tiques ou physiques avec l'ardeur qu'y aurait apportée un Pascal; tantôt, à l'imitation de Rameau, le favori du jour, il composait une mélodie musicale et s'essayait à la reproduire sur la harpe ou le clavecin; d'autres fois, il s'appliquait à traduire les plus belles pages des écrivains grecs ou latins; le plus souvent, enfin, il s'absorbait dans l'étude des principaux systèmes des philosophes anciens ou modernes [1].

Le Journal intime de l'année 1794 nous montre un M. de Biran tout confiant en la puissance de la philosophie pour transformer les mœurs et rendre l'homme sage et heureux.

« Oh ! que n'avons-nous des écoles publiques de sagesse comme les Grecs ! Que n'y a-t-il des Socrate, des Platon, dans quelque lieu de la terre ! J'abandonnerais tout, je renoncerais à tout pour les suivre et me rendre digne d'être leur disciple. . Qui est-ce qui n'aimerait pas la vertu prêchée par Socrate [2] »?

Les écrivains qu'à cette époque Biran lit et relit le plus volontiers sont : Rousseau, Montaigne, Mably, Pascal et Fénelon. Rousseau parle au cœur du philosophe, mais ses erreurs l'affligent. Montaigne lui plaît, quoique ses doutes le laissent dans un état pénible ; Mably lui fait aimer le bien, mais ne tarde pas à le lasser, excepté dans ses *Entretiens de Phocion* ; Pascal élève l'âme dans ses *Pensées morales*, mais lorsqu'il parle de religion, il ne la rend pas aimable. Un seul écrivain obtient de Biran l'hommage d'une admiration sans réserves : c'est Fénelon.

« O bon Fénelon, viens me consoler ! Tes divins écrits vont dissiper ce voile, dont ton janséniste adversaire [3] avait couvert mon cœur, comme la douce pourpre de l'aurore chasse les tristes ténèbres [4]. »

On ne reste pas longtemps dans la solitude sans y songer beaucoup, et, pour peu qu'on soit philosophe, l'on ne tarde pas à voir se dresser devant soi les trois ou quatre grands problèmes qui, depuis les temps les plus reculés, tiennent l'humanité en suspens : *D'où vient le monde ? Qui suis-je ? Où vais-je ? Quel est le sens et le but de la vie ?...*

1. Cf. *Cahier-Journal*, 1794-1795 (Fonds Naville, Genève).
2. *Journal intime*, p. 115-116.
3. Pascal.
4. *Journal intime*, 1794.

Les premiers manuscrits de M. de Biran traitent à plusieurs reprises de l'existence et de la nature de la cause première. Il convient de nous y arrêter, car il est un point de la biographie intellectuelle et morale de notre auteur qu'il importe tout d'abord de mettre en lumière. Quand, sur la fin de sa vingt-cinquième année, Biran se retire à Grateloup, quelles sont, au juste, ses opinions religieuses?... Si, dans la vie de tout homme, le problème de la croyance a par lui-même une grande importance, quand il s'agit d'un philosophe qui a consacré une partie de son existence à la recherche de la vérité, cette importance se double, et la question vaut d'être étudiée avec soin.

Sceptique et athée, tel nous apparaît Maine de Biran sur la fin de l'année 1792. Au contact de la jeunesse libertine du XVIII^e siècle, le jeune garde du corps a vu s'évanouir les croyances religieuses de son enfance ; à feuilleter sans cesse *le Dictionnaire philosophique*, l'ancien élève des Doctrinaires s'est imprégné des idées de Bayle ; comme lui, il doute de l'existence de Dieu : « Si ma raison, écrit-il à un ami, ne voit qu'obscurité là où vous trouvez l'évidence, plaignez-moi, et surtout ne m'accusez pas de mauvaise foi ; ne me regardez pas comme un méchant homme. Je n'ai aucun intérêt à nier que l'Être auquel vous croyez, existe, *s'il existe*, et qu'il soit bon, comme nous n'en pouvons douter [1]. » C'est sur la faiblesse, résultat de son organisation, que le philosophe rejette son ignorance. Sa vue est impuissante à se porter jusqu'à l'Être suprême. Il s'indigne contre les théologiens qui regardent « comme un monstre à étouffer » l'homme de bonne foi désireux de s'éclairer ; il croit, pour sa part, qu'il se doit à lui-même de ne pas recevoir « aveuglément » le sentiment de l'existence de Dieu, « sentiment sublime à la vérité, mais qui n'est rien moins que démontré ». Venant à examiner, à l'instar de Kant, les preuves de l'existence de Dieu, Biran les rejette toutes comme sans valeur. Il se voit forcé de conclure, encore que cette ignorance lui paraisse dure à supporter, qu'il ne sait rien ni sur l'existence ni sur la nature du souverain Être. Si un jour, plus éclairé, il parvient à trouver des raisons qui puissent le satisfaire, il adoptera avec joie

1. *Discussion sur l'existence de l'Être suprême*, 1792 (Manuscrits inédits) (Archives de Monbrun). Ces manuscrits, ainsi que certains autres du même genre, nous ont été gracieusement offerts par M. Ernest Naville lors de notre premier voyage à Genève (1903).

« une opinion qu'il désire vraie ». Jusqu'alors « il restera dans *le doute* », état qui ne saurait lui être imputé à blâme, « puisqu'il n'est pas volontaire »[1].

Au début de l'année 1793, Maine de Biran en arrive à un vague théisme. La solitude parle à son cœur, et dans le grand silence des choses, il croit entendre Dieu. Dans ses *Réflexions sur l'athéisme*, si maintes fois il prend la défense de Bayle et de ses partisans, le philosophe ne fait pas difficulté d'avouer que le dogme de l'existence de Dieu lui apparaît aussi utile, aussi indispensable pour les sociétés qu'il est beau et satisfaisant par lui-même. Il se désigne enfin comme « un de ces hommes qui, pénétrés de leur petitesse, sont accablés sous le poids de l'idée de l'Infini »[2].

Le solitaire de Grateloup voudrait faire un pas de plus vers la lumière qui luit dans les ténèbres. Mais il ne trouve aucun sentier, déclare-t-il, et il doit se contenter d'apercevoir l'Être des Êtres de la distance infinie où il est, sans pouvoir en approcher. Tel était l'état d'âme du philosophe quand une circonstance particulière survint qui, en le rapprochant de Dieu, le lui rendit « sensible au cœur ».

Le 29 juillet 1793, Maine de Biran perdit une sœur tendrement aimée, Marie-Victoire. Elle mourut à Bergerac d'une maladie de langueur, dans sa trente et unième année. « On apprend la mort pour la première fois, a dit un moraliste, quand elle tombe sur ce qu'on aime. » Cette parole semble s'être vérifiée alors pour Maine de Biran. C'est en témoin recueilli et presque étonné qu'il assiste aux derniers moments de sa sœur, sans pouvoir rassasier sa vue du spectacle d'une agonie, calme comme le soir d'un beau jour d'été. Puis, la mort ayant fait son œuvre, le philosophe rentre à Grateloup, et désireux de graver dans sa mémoire des souvenirs à la fois douloureux et consolants, il prend la plume. L'écrit intitulé *la Méditation sur la mort*, offre une certaine importance pour l'étude de l'évolution religieuse chez Maine de Biran, car on y saisit sur le vif le mouvement originel d'une pensée, dont le processus logique devait aboutir au mysticisme. Par contre, l'intérêt de ces pages est

1. *Discussion sur l'existence de l'Être suprême*, 1792 (Manuscrits inédits) (Archives de Monbrun).
2. *Réflexions sur l'athéisme* (Manuscrits inédits) (Archives de Monbrun).

assez minime au point de vue philosophique, l'auteur s'y livrant à une discussion critique des principaux arguments pour ou contre l'immortalité de l'âme, qui manque d'originalité aussi bien que de profondeur. C'est l'ouvrage d'un jeune homme, et d'un jeune homme tout féru de Rousseau, le père de la religiosité contemporaine ou du sentimentalisme religieux[1].

Dans un prologue d'une gravité solennelle, Biran déclare que c'est de la mort qu'il veut s'entretenir : « Sujet profond, instructif, que nous rendons triste par la manière dont nous l'envisageons, et qui ne devrait être que consolant, si nous savions apprécier la vie[2]. » Le philosophe gémit sur la folie des hommes qui ne songent presque jamais à la mort ou qui répandent de vaines larmes sur ce qui n'est plus, oubliant de pleurer sur eux-mêmes. Puis il retrace à grands traits la vie de sa sœur, loue ses hautes vertus et décrit ses derniers moments. « Point de frayeur, point de trouble, mais la plus parfaite sécurité. Une vie passée dans l'innocence et la candeur ne laisse point d'approche aux remords. Quelle leçon ! » La patience, la résignation, la douce sérénité de la mourante transportent Biran d'admiration et, à la vue d'un tel tableau, il convie les philosophes à venir apprendre à mourir.

L'heure fatale approche. Le prêtre arrive. Retiré dans un coin, jetant de temps à autre les yeux sur le visage de sa sœur, suivant les lents progrès de la mort, Biran écoute à genoux les prières des agonisants. Ses réflexions en ce moment, que ne donnerait-on pas pour les connaître ? Avec une parfaite sincérité il nous les révèle :

« Heureux, me disais-je, celui qui dans la simplicité de son cœur invoque avec confiance un Dieu de bonté. O philosophie, que tu es triste ! Eh ! si tu n'étais que mensongère ?... O religion, que tu es consolante ! Qu'il est infortuné celui qui, livré à toute la faiblesse humaine, ne cherche pas son appui dans le

1. Le chanoine Mayjonade, tout heureux d'avoir découvert le premier dans les Archives de Grateloup *la Méditation sur la mort*, semble faire grand cas de cet écrit, qu'il a placé en tête des *Pages inédites*. M. Tisserand observe quelque part que *la Méditation sur la mort* n'a pas « toute la signification » que certains écrivains catholiques ont voulu lui attribuer. C'est aussi notre avis. (Cf. Tisserand, *l'Anthropologie de M. de Biran*, p. 230).

2. M. Mayjonade, *Pensées et pages inédites de Maine de Biran*, in-8°, 1896, p. 35.

ciel ![1] » Tout Biran est là déjà en germe. Le sentiment profond de sa faiblesse, voilà sous quelle pression intérieure l'âme du philosophe finira par se tourner vers Dieu.

Rien ne rend plus indifférent à la vie que de voir mourir ceux qui nous sont chers. Aussi, lorsque la mort, cette intruse qui se présente sans être invitée, vient visiter notre logis, l'heure est-elle propice pour porter un jugement sur l'existence et se demander ce qu'il y a au delà.

M. de Biran écarte tout d'abord l'idée de l'anéantissement qui répugne à son cœur. Il s'arrête à discuter la croyance à l'immortalité de l'âme, ce dogme « si ancien », si général, et gourmande l'aveugle athée qui relègue « cette opinion consolante » au nombre des chimères et des fables. Faisant appel aux seules lumières naturelles, il s'en va demander tant aux physiologistes qu'aux métaphysiciens de lui donner quelque connaissance sur l'état futur de notre être. Mais force lui est bientôt de confesser que les raisonnements métaphysiques sont aussi impuissants que les hypothèses physiques à nous faire concevoir comment l'âme peut exister après la dissolution du corps. Celui, déclare-t-il, qui, en une matière si ardue, ne s'appuie que sur des notions philosophiques, « marche sur des outres pleines de vent ».

Le seul moyen d'échapper aux opinions futiles et imaginaires des philosophes est d'avoir recours au *sens intime*. Le sens intime nous fait voir Dieu dans l'ordre de l'univers ; il nous dit aussi que l'Auteur de la nature ne peut vouloir tromper cette avidité de connaître, ces élans de la vérité, tous ces pressentiments de l'Au-delà qu'il a déposés lui-même au fond de nos cœurs. Le sens intime, « c'est le seul maître » que Biran veut désormais écouter ; et l'on est fondé à dire qu'il ne s'est pas démenti dans la suite, puisque aussi bien toute sa philosophie a pu être appelée *la philosophie du sens intime*.

La Méditation sur la mort se termine par une invocation longue et déclamatoire à l'Auteur de la nature : pastiche conscient ou inconscient de *la Profession de foi du Vicaire savoyard*[2].

1. M. Mayjonade, *Pensées et pages inédites de Maine de Biran*, in-8°, 1896, p. 37.
2. Biran qualifie quelque part d'« admirable » *la Profession de foi du Vicaire savoyard*.

Parti du scepticisme de Bayle et après s'être arrêté quelque emps au théisme de Voltaire, M. de Biran en arrive sur la fin de l'année 1793 au déisme de Rousseau. Son christianisme n'est encore que la pure religion naturelle ou peu s'en faut, et son *Credo* semble bien concorder avec la déclaration fameuse du philosophe de Genève : « Je crois en Dieu, et Dieu ne serait pas juste si mon âme n'était pas immortelle. Voilà ce que la religion a d'essentiel et d'utile. Laissons le reste aux disputeurs. » Telle est la première étape de Maine de Biran sur le chemin de la croyance.

Après avoir reconnu l'existence d'un Dieu créateur et avoir affirmé son espoir en l'immortalité de l'âme, M. de Biran se tourne vers l'étude de l'Être qui, à tort ou à raison, se dit le roi de la création. Tant par sa longueur que par l'importance du sujet traité, *le Discours sur l'homme* peut être regardé comme le principal écrit du philosophe à cette époque. Il a pour objet de rechercher ce qu'est l'homme, la place qu'il occupe dans la chaîne des êtres créés, le but auquel le destine la nature, afin de pouvoir déterminer par la suite ce qu'il doit être et à quelle perfection il est tenu de s'élever. « Qu'importent, en effet, les connaissances qui, ne satisfaisant qu'une vaine curiosité, ne nous avancent en rien dans la vertu [1] ? »

Entre tous les philosophes qui ont traité de la nature de l'homme, Montaigne et Pascal s'imposent particulièrement à l'attention de M. de Biran. Ces deux écrivains, si opposés de caractère, semblent (chose singulière) s'accorder dans le but même qu'ils poursuivent. L'un et l'autre tendent à prouver la faiblesse et la misère de l'homme, quand il ne s'appuie pas sur Dieu. A vrai dire, la route suivie par chacun d'eux est assez différente. Toutefois, observe Biran, « j'ai cru voir en lisant Pascal que, s'il n'eût pas été dévot, il aurait été aussi sceptique que Montaigne ».

En parcourant *les Essais*, le philosophe a vite fait de distinguer le chapitre de philosophie qui en est la pièce principale, *l'Apologie de Raymond Sébonde*. Il cite les passages où Montaigne, désireux de ravaler l'homme au-dessous des bêtes, montre la « dénéantise » de cette misérable créature qui, « pas

1. *Discours sur l'homme*, 1794 (Manuscrits inédits) (Archives de Grateloup).

même maîtresse de soi », ose se proclamer « maîtresse et empérière de l'univers ».

Seul l'homme vertueux, suivant le philosophe de Grateloup, peut répondre à Montaigne. Ne trouve-t-il pas le sceau de sa dignité gravé dans son cœur ? S'il connaît la beauté de la vertu, s'il la pratique et s'élève par la pensée jusqu'à la divinité, peut-il se confondre avec la brute ? « Concluons de plus riches effets des facultés plus riches » et plus hautes.

Le bon sens de Biran lui fait éviter de tomber dans les opinions extrêmes, et si, en dépit des raisonnements spécieux de Montaigne, il ne croit pas devoir donner à l'animal sa prééminence sur l'homme, il se garde bien, avec Descartes, de refuser tout sentiment aux bêtes et de les traiter comme de purs automates. Toutefois, influencé, malgré qu'il en ait, par Montaigne, Biran ne voit entre les facultés des animaux et les facultés de l'homme que « du plus ou du moins ». Et la raison de son jugement, c'est que la nature ne tranche pas dans ses ouvrages. « Elle marche par nuances insensibles comme un habile peintre dans une bonne dégradation de couleurs [1]. »

Mais si la bête est très près de l'homme, « elle n'a pas dans sa nature de quoi devenir homme ». C'est inconsciemment qu'elle agit ; l'homme seul connaît qu'il est mû par la volonté suprême, et cette connaissance, comme l'a bien vu Pascal, est proprement « ce qui fonde la charte de notre supériorité ».

Au surplus, en ces matières-là, le sens intime est roi. Or, que nous apprend notre sens intime ? Cette vague inquiétude qui est au fond de nos âmes, ce désir de bonheur qui nous tient sans cesse à la gorge, ce manque de vrais biens dont nous gémissons et l'inconstance du cœur qui en est la suite, cette activité indéterminée qui va effleurant tous les objets sans rien trouver qui la satisfasse, enfin l'ennui, funeste apanage de notre espèce, tout cela dit assez clairement, non aux philosophes froids, mais aux cœurs sensibles que nous ne sommes peut-être pas à notre vraie place.

La raison étant impuissante à rendre compte des contradictoires que l'on trouve en notre nature, pour celui qui n'admet pas la Révélation (et M. de Biran est de ceux-là), la carrière

1. *Discours sur l'homme*, 1794.

ouverte à l'incertitude est immense. Aussi le philosophe, las d'être ballotté sur l'océan de doute, pousse-t-il un cri final vers Dieu :

Que cette ignorance sur ce que nous sommes, sur ce que nous devons être serait accablante, si nous ne réfléchissions pas que nous sommes sous la providence d'un Dieu bon, auteur de notre être, dont nous remplissons les vues, qui ne peuvent tendre au malheur de ses créatures... Cette confiance doit nous animer, nous soutenir, nous porter à la vertu, à l'amour de nos semblables. Je sens que sans cette confiance, la vie serait bien misérable [1].

Maine de Biran est déjà dans les sentiments qui lui feront écrire vingt-quatre ans plus tard cette parole désabusée : « La religion résout seule les problèmes que la philosophie pose [2]. »

III

Après s'être ainsi reposé en Dieu et avoir calmé sa curiosité inquiète sur la nature et les destinées de notre être, Biran se propose d'étudier les motifs naturels des actions de l'homme, afin de trouver les moyens de le rendre meilleur et, par suite, plus heureux dans le cours de cette vie passagère : noble but, digne d'une âme éprise des splendeurs du beau moral, et largement compatissante à l'infortune de la grande famille humaine !

Mais avant d'entrer dans aucune recherche sur la morale, un problème se pose, problème redoutable par les antinomies qu'il soulève et les conséquences qu'il entraîne. L'homme est-il réellement *actif*, est-il bien le maître de son entendement et de sa volonté ?... Graves questions auxquelles le jeune philosophe hésite de prime abord à donner une réponse affirmative. Sa pensée, à cette époque, apparaît comme imprégnée de sensualisme. « Quel que soit, écrit-il, le mécanisme par lequel nous avons des idées, il est démontré que leur origine est dans les sens [3]. »

Locke et Condillac ne sont pas les seuls maîtres de Maine de Biran, en ces années où il s'essaie à philosopher. Il faut

1. *Discours sur l'Homme.*
2. *Journal intime*, 30 juin 1818, p. 248.
3. *Cahier-Journal*, 1794.

noter, en outre, l'influence très marquée de Charles Bonnet, de Genève (1720-1793), philosophe et naturaliste, disciple à la fois de Locke et de Leibniz, sensualiste en psychologie, spiritualiste en théodicée, auteur, à tout prendre, original et digne d'être étudié. Le philosophe de Grateloup reproduit avec une complaisance non déguisée la plupart des théories de *l'Essai analytique sur les facultés de l'âme* (1760) et même certaines vues de *la Palingénésie philosophique* (1770). Avec Bonnet, il suppose que les sensations ne sont que le résultat des mouvements des fibres du cerveau, et qu'à chaque sensation correspondent des fibres de structure diverse. Mais s'il est sensualiste, Biran n'est pas matérialiste. Il ne croit pas que la matière puisse sentir et penser. « Le *moi*, auquel je rapporte toutes mes sensations les plus variées, et qui reste toujours *un*, le *moi* qui compare, raisonne, réfléchit, ce *moi* qui a des notions d'étendue, de mouvement, de division, et qui se modifie de tant de manières différentes, toujours indivisibles, aurait-il les propriétés de la *matière ?*... C'est ce qu'on ne saurait comprendre[1]. »

Maine de Biran ne tarda pas à s'écarter du Condillacisme, doctrine à laquelle il avait tout d'abord donné son adhésion, pour se ranger à l'avis du « sage Locke » qui, en admettant la réflexion comme une source distincte d'idées, ne méconnaît pas complètement le rôle de l'activité de l'esprit.

Le philosophe de Grateloup, dans une dissertation sur *l'Activité*, reproche à Charles Bonnet de sembler parfois craindre de décider si l'âme exerce une action réelle et spontanée sur l'organe de la pensée ou si elle reste simplement spectatrice des modifications que produisent en elle les objets extérieurs. Pour sa part, il incline à penser que la question est de celles qui, excédant la portée de nos connaissances raisonnées, ne peuvent être résolues que par le témoignage du *sens intime*. Or, nous sentons que les choses se passent en nous comme si nous avions réellement la puissance d'agir sur l'organe de notre pensée. Il est possible qu'il en soit autrement. Mais le pour et le contre ne peut être démontré. Tenons-nous-en donc à ce que nous dit le *sens intime*[2].

1. *M. de Biran*, Manuscrits inédits, 1794-1795 (Fonds Naville, Genève).
2. *Dissertation sur l'activité*, 1794 (Manuscrits inédits, Genève).

Ainsi, en face du Condillacisme qui ne voit dans l'âme qu'une pure passivité, une simple réceptivité d'impressions, M. de Biran revendique déjà au cours de l'année 1794 la part de l'activité, dans les phénomènes de l'esprit. Ce faisant, il pose le germe d'où sortira le *moi* avec ses attributs d'unité et d'identité, son caractère de cause libre et responsable, qui constitue la *personne*.

Toute la vie de Maine de Biran semble n'avoir été qu'une longue méditation sur un unique thème, la liberté. Presque à chaque page du *Journal* le philosophe — que sa nature inclinait fortement au déterminisme — se pose cette question : « Qu'est-ce que l'homme peut par lui-même et qu'est-ce qu'il ne peut pas absolument par son effort propre ? Qu'est-ce qui dépend de nous et qu'est-ce qui n'en dépend pas ? » On voit par là de quelle façon Maine de Biran a entendu ce qu'il appelle quelque part, à bon droit, « le plus grand et le plus difficile problème de la philosophie ». Pour la plupart des philosophes, la liberté consiste dans le pouvoir de *choisir* entre deux partis opposés, et de nous déterminer par notre propre initiative en dehors de toute influence étrangère. Nourri longtemps dans le sensualisme, Biran, lui, voit surtout dans la liberté le pouvoir d'*agir* ou de *ne pas agir*, la faculté qu'a l'homme, *en face de la fatalité des sensations*, d'être lui-même l'auteur de ses actes. Par suite, le problème de la liberté n'est pas distinct à ses yeux du problème de la volonté. Demander si l'homme est libre, c'est demander s'il a vraiment la puissance de vouloir, et rechercher les limites de cette puissance. La liberté n'est plus ici seulement un attribut de la volonté. Elle devient la volonté même.

Maine de Biran nous révèle qu'il eut l'intention, au début de sa carrière philosophique, de se livrer à un examen approfondi de la question métaphysique de la liberté. Mais, après avoir lu ce que les plus profonds penseurs ont écrit sur cette matière épineuse, il lui sembla que le problème du libre arbitre était de ceux dont l'éclaircissement échappera toujours aux plus grands efforts de l'esprit humain, vu qu'il se trouve intimement lié à la connaissance du principe moteur de la volonté, à celle de l'union des deux substances qui composent l'homme, enfin à leur influence réciproque, toutes choses qui restent pour nous des mystères impénétrables.

En conséquence,le philosophe prend le parti de ne considérer la liberté que sous le rapport de la moralité des actions humaines,et dans son désir d'établir sur un solide fondement la morale, il pose ce principe : « Tout ce qui enlève à la société les sublimes ressorts de la vertu, tout ce qui dégrade l'homme en effaçant à ses yeux le mérite de ses bonnes actions et ôtant de son cœur l'amour du beau moral par l'impuissance démontrée d'y parvenir, doit être combattu avec l'ardeur que l'on met à repousser un ennemi dangereux[1]. » Et Biran nous avertit d'avance que, si dans cette lutte dramatique sa raison ne pouvait lui fournir des armes assez puissantes pour remporter la victoire, il ira chercher dans son cœur une force capable de dissiper toutes les subtilités métaphysiques des adversaires de la liberté.

De fait, dès cette année 1794, notre philosophe s'en tient pour démontrer le libre arbitre à la preuve directe, que Leibniz appelait la preuve du *sentiment vif interne.* Que chacun de nous s'écoute et se consulte soi-même, il sentira qu'il est libre. Je puis à volonté attirer mon attention sur un objet ou la transporter de cet objet à un autre, retenir dans mon esprit certaines idées et, en leur donnant plus d'intensité, augmenter leur puissance. Ce n'est point là un état passif,inconscient,inerte, mais un acte énergique de l'esprit qui, à toutes les impressions étrangères, susceptibles de le distraire, oppose son *veto* et se dirige lui-même comme bon lui semble. Ainsi *l'effort mental*, qui constitue l'attention (Biran ne nous parle point encore d'effort musculaire),enveloppe — par cela même qu'il est réfléchi — et *conditionne* la liberté.

L'homme est libre, mais tous les hommes ne sont pas libres. Aux yeux de Maine de Biran, la liberté est un art difficile qui demande une longue et patiente éducation de la volonté. Elle a ses degrés et ses nuances. En règle générale, plus la volonté est éclairée et réfléchie, plus la liberté est parfaite. Il n'existe qu'un petit nombre d'hommes ayant pour principe de n'agir qu'après mûre réflexion. D'où il suit que parmi les seuls êtres susceptibles d'être agents moraux, peu le sont en effet, peu jouissent de leur liberté, du moins, complète. Même chez l'homme le plus

1. *Dissertation sur la liberté*, 1794-1795 (Manuscrits inédits, Genève).

ordinairement libre, il est des heures où sous la poussée des passions, « par des tempêtes excitées dans le sang ou les humeurs », la liberté n'apparaît plus dans l'âme que comme une faible lueur qui vacille. Maine de Biran estime que ces états violents et passagers sont de véritables « maladies de l'âme » [1]. Mais il ne doute pas qu'on ne puisse, à l'aide d'une bonne thérapeutique de la volonté, parvenir à s'en délivrer. Une bonne constitution morale ne tarde pas « à prendre le dessus et à nous rendre la santé qui n'est autre chose que la liberté [2] ».

Le philosophe dédaigne de rechercher si son âme se détermine par elle-même ou par des causes qui lui sont étrangères. Il lui suffit, non pas de savoir mais de *sentir* qu'il peut ordinairement, et dans son état habituel, modifier ces diverses déterminations et leur donner plus ou moins d'intensité par l'application d'un principe qui est en sa puissance. « Si on me nie, déclare-t-il, que je sois le maître de l'application de mon esprit, *je répondrai que je le sens*, cela me suffit [3]. »

Il n'est pas sans intérêt de noter que, même en ces années 1794-1795, où il se croit et se dit le disciple de Locke et de Condillac, Biran professe — un peu timidement, il est vrai — que le principe de l'activité de l'esprit, le foyer du libre arbitre, c'est la conscience [4].

IV

En possession de ces trois vérités fondamentales : Dieu, l'immortalité de l'âme, la liberté,concepts, remarquons-le bien, que le sens intime lui a révélés, alors que sa raison ne parvenait pas à lui en prouver le bien-fondé, Maine de Biran entre-

1. On dirait aujourd'hui des *psychasthénies*.
2. Manuscrits inédits, 1794-1795 (Fonds Naville, Genève).
3. *Ibid.*
4. Contrairement à l'opinion de Maine de Biran, M. G. Fonsegrive ne pense pas que la conscience nous donne directement et expérimentalement le libre arbitre. Le libre arbitre est une cause, et la conscience nous donne non des causes, mais des *causalités*. Cf. G. Fonsegrive., *Essai sur le libre arbitre*, 1896, p. 440), et *la Causalité efficiente*, passim. — Si la conscience de nos actes ne suffit pas à résoudre certaines objections déterministes, du moins — M. Piat et M. Fonsegrive l'ont bien mis en lumière — elle suffit pour assurer notre *certitude*, et c'est assez.

prend d'étudier l'homme tel qu'il devrait être. Entre toutes les questions de morale, il en est une qui s'impose tout d'abord à son esprit : quelle doit être la fin de nos actions, quel est le bien suprême qu'il faut rechercher avant tout ? Maine de Biran, à cette première époque de sa carrière philosophique, n'hésite pas à répondre que « la volupté est le souverain bien ». Toutes nos actions, pense-t-il, sont dictées par notre intérêt ? Or, quel est notre intérêt ? C'est le plaisir. « Plaisir et douleur sont les seuls motifs qui déterminent une âme sensible. »

Au *plaisir en mouvement* que recherchait Aristippe de Cyrène, Biran, d'accord avec le « sage » Épicure, préfère les plaisirs calmes, le repos, les joies de l'esprit, l'absence de toute émotion trop vive. A ce propos, il accuse les stoïciens — entre autres, Cicéron et Sénèque — d'injustice et de mauvaise foi envers Épicure. Ces philosophes, effarouchés du mot *voluptas*, *volupté*, affectèrent de n'entendre par cette expression que « des impressions sensuelles », et confondant l'intempérance, la mollesse, la débauche avec la volupté, ne craignirent pas de déclarer que l'Épicuréisme était une doctrine « digne des sybarites plutôt que des philosophes ». Le parfait honnête homme qu'est Biran nie qu'il puisse y avoir un véritable plaisir dans les actions malhonnêtes ni dans ces mouvements impétueux et désordonnés qui nous jettent hors de nous-même. Pour lui comme pour Épicure, la volupté consiste uniquement dans le retour de l'âme sur elle-même et dans le témoignage qu'elle se rend, de la conformité de ses actions, de ses pensées, de ses désirs avec sa nature raisonnable. Et, de fait, le philosophe grec, bien loin de se livrer (comme ses adversaires le lui ont reproché) à toutes sortes de débauches, s'efforce de pratiquer la vertu et ne cesse de la recommander à ses disciples comme étant « la plus douce des voluptés ».

Un véritable épicurien, à en croire Biran, qui, sans doute, se crayonne ici lui-même, « sera *tempérant*, parce que la tempérance est l'unique moyen de maintenir ses organes dans l'état sain et dans la disposition nécessaire pour exercer fatalement et agréablement leurs fonctions naturelles. Il sera *modéré*, parce que la modération offre seul un asile contre les orages de la vie, un préservatif contre les passions turbulentes, et qu'elle nous conduit à la tranquillité, sans laquelle il n'y a point

de bonheur. Il sera *humain*, bon, sociable, généreux, parce que ces affections sont la source de tous les sentiments agréables, qui sont l'objet de ses désirs et de ses recherches. En un mot, un épicurien est un sage, qui, connaissant la nature de l'homme et le genre du bonheur qui lui convient, sème de fleurs le chemin de la vertu et transforme les devoirs en plaisirs[1] ».

Ne nous laissons point abuser par ce portrait trop flatteur. Pour Biran comme pour Épicure, la vertu a en elle-même une amabilité propre qui la constitue et qui nous attire, mais, objectivement, elle n'a aucune valeur ; elle n'est qu'un moyen pratique d'arriver au repos, à « l'ataraxie ». Le mal, la faute sera donc l'oubli de soi, le sacrifice, le désintéressement. Toute morale sensualiste est une morale égoïste : c'est dire suffisamment son peu d'élévation. Il convient, néanmoins, d'observer que chez Maine de Biran, encore plus que chez Épicure, la morale du plaisir revêt un caractère de décence, de régularité, de dignité, qui la rapproche beaucoup, tant de la morale de l'honnête que de l'eudémonisme rationnel d'Aristote, et qui contraste étrangement avec la conduite pratique de la plupart des adeptes du sensualisme.

En feuilletant *le Journal intime* des années 1794 et 1795, l'on constate que le problème du bonheur est, entre tous, celui qui a le plus préoccupé le philosophe à cette époque. Il y revient sans cesse, et le résout d'une façon qui ne manque pas d'originalité.

« Tout l'art du bonheur, à en croire Biran, ne consiste qu'à se procurer le *meilleur sentiment possible de l'existence*[2]. » Que faut-il entendre par ce *sentiment de l'existence* qui peut, paraît-il, tenir lieu de tous les plaisirs ?...

L'homme, par sa nature d'être successif, a une soif continuelle d'objets variés. Son existence n'est formée que d'une suite de modifications différentes, et ce sentiment n'est agréable qu'autant qu'elles sont poussées à un certain degré de vivacité. C'est à l'expérience à nous apprendre ce qu'il faut rechercher

1. Cf. Mayjonade, *Pensées et pages inédites de M. de Biran. Portrait du Sage* (sans date). La « Graphologie » ou, plus exactement, l'étude comparée de l'écriture de M. de Biran aux diverses époques de son existence, nous a fourni des « données » qui nous ont autorisé à rapporter à une époque déterminée *le Portrait du Sage*, ainsi que divers autres écrits de M. de Biran.

2. Manuscrits inédits, 1794-1795 (Fonds Naville, Genève).

ou éviter pour exciter notre sensibilité dans une juste mesure. « Le plaisir est le sentiment de l'existence poussé à un certain degré, qui varie pour chaque individu. Le bonheur, s'il existe n'est autre chose que ce sentiment ou cette modification de l'existence, devenue *permanente* [1]. »

Ce n'est pas seulement de la variété des sensations et de leur mesure que résulte le sentiment de l'existence, mais aussi et surtout d'un état de sécurité et de confiance en soi-même. Les hommes qui sentent toujours leur dépendance (et Biran est du nombre) ont besoin pour être heureux d'être pleinement *assurés* sur tous les moyens, soit réels, soit factices, de soutenir leur existence. Ames craintives, ils ne sauraient pleinement jouir, s'ils croient leur sûreté personnelle tant soit peu menacée. On connaît les vers fameux où Lucrèce exprime le sentiment, on pourrait presque dire, la sensation agréable qu'on éprouve, en contemplant du rivage les efforts du matelot, luttant contre la mer en furie [2]. C'est sans doute une impression analogue qui procurait à M. de Biran de vifs moments de bonheur au temps de la tourmente révolutionnaire, alors que, venant à songer aux troubles affreux du pays et aux multiples dangers auxquels était exposée sa famille, il se voyait à l'abri de tout péril dans son paisible manoir de Grateloup.

Le Journal de 1794, publié par M. E. Naville, s'ouvre par la description d'une soirée de printemps, dont la douceur pénétrante semble avoir jeté Maine de Biran dans un état de ravissement.

Grateloup, 27 mai.

J'ai éprouvé aujourd'hui une situation trop douce, trop remarquable par sa rareté, pour que je l'oublie. Je me promenais seul, quelques moments avant le coucher du soleil ; le temps était très beau ; la fraîcheur des objets, le charme qu'offre leur ensemble, dans cette brillante époque du printemps, qui se fait si bien sentir à l'âme, mais qu'on affaiblit toujours en cherchant à la décrire ; tout ce qui frappait mes sens portait à mon cœur je ne sais quoi de doux

1. Manuscrits inédits, 1794-1795 (Fonds Naville, Genève).
2. *Suave mari magno, turbantibus æquora ventis,*
E terra alterius magnum spectare laborem.

et de triste. Les larmes étaient au bord de mes paupières. Combien de sentiments ravissants se sont succédé ! Si je pouvais rendre cet état permanent, que manquerait-il à mon bonheur ? J'aurais trouvé sur cette terre les joies du ciel. Mais une heure de ce doux calme va être suivie de l'agitation ordinaire de ma vie ; je sens déjà que cet état de ravissement est loin de moi, il n'est pas fait pour un mortel. Ainsi cette malheureuse existence n'est qu'une suite de moments hétérogènes, qui n'ont aucune stabilité. Ils vont flottant, fuyant rapidement, sans qu'il soit jamais en notre pouvoir de les fixer. Tout influe sur nous, et nous changeons sans cesse avec ce qui nous environne. Je m'amuse souvent à voir couler les diverses situations de mon âme ; elles sont comme les flots d'une rivière, tantôt calmes, tantôt agitées, mais toujours se succédant sans aucune permanence [1].

Après s'être livré avec délices à l'ivresse qui remplissait son cœur, le philosophe — revenu à lui-même — cherche à analyser sa jouissance pour en découvrir la source.

Le soleil était couché ; ses rayons de pourpre ne répandaient plus leur éclat brillant sur la verdure ; tout prenait une teinte plus sombre ; l'approche de la nuit, le silence des bois invitaient à la réflexion. Mes pensées ont commencé à se porter sur moi-même, sur l'état de calme que j'éprouvais. J'ai pu me dire : je suis heureux, car, un instant auparavant, je le sentais sans me le dire.

Venant à se demander à quoi tient cet état de contentement, Maine de Biran n'hésite pas à répondre : le bonheur ne réside ni dans la fortune, ni dans la puissance, ni dans les satisfactions de la gloire, ni dans l'assouvissement des passions. Il est tout entier dans un vif sentiment de bien-être, qui provient à la fois de l'équilibre entre nos facultés, de la paix de l'âme et du jeu normal des diverses fonctions de la vie. Si l'homme, en effet, est un être mixte, le bonheur pour lui ne peut consister entièrement ni dans un état physique, ni dans un état moral déterminé, mais dans l'accord de ces deux états. « La santé de l'âme et la santé du corps réunies : voilà ce qui constitue la plus grande somme de bonheur qu'un homme puisse avoir dans cette vie. [2] »

1. *Journal intime*, 27 mai 1794, p. 109-110.
2. Manuscrits inédits, 1794 (Fonds Naville, Genève).

A la question du bonheur se lie étroitement dans la pensée de Maine de Biran la question de l'influence du physique sur le moral. Tout en goûtant la sagesse de l'adage antique: *Mens sana in corpore sano,* le philosophe ne laisse pas d'attribuer à cette époque beaucoup plus d'importance aux causes physiques qu'aux causes morales pour nous procurer *ce grand sentiment de l'existence*, dans lequel il fait consister le bonheur. Les causes morales, à son sens, n'agissent sur l'homme qu'autant qu'elles altèrent ou modifient sa constitution physique. Il faut « passer par le physique pour arriver au moral », et « l'on n'est rien si l'on ne digère » [1]. C'est son propre exemple que nous apporte le philosophe. « Je n'ai jamais de pensées, nous dit-il, de désirs, de sentiments qui ne soient appropriés à un état physique que je sens, et qui me donne ce que j'appelle tel sentiment de mon existence. Lorsqu'il règne, par exemple, un parfait équilibre dans mon système organique, je sens dans tout mon être une certaine facilité de mouvements : l'activité, le courage, la confiance sont les suites de cet état. Tout rit, tout semble être au mieux; s'il se présente des obstacles, l'imagination les lève... Voilà un état heureux [2]. »

M. de Biran nous décrit ensuite l'état contraire par lequel il passe souvent, et conclut de là qu'en fait de bonheur l'essentiel dépend d'un sentiment de l'existence, qui dépend lui-même d'un état physique déterminé.

Est-il possible de se procurer à son gré le *meilleur sentiment de l'existence?* Le philosophe ne le pense pas. La liberté et la volonté nous aident, sans doute, à conserver plus ou moins l'état de bien-être qui résulte du vif sentiment de l'existence, mais il n'existe aucun moyen de nous donner cet état, quand nous ne l'avons pas [3].

Dans ses recherches sur le bonheur, Maine de Biran, venant à comparer la méthode stoïcienne avec la méthode épicurienne, ne nie pas que le disciple de Zénon qui, par de longues méditations sur le néant des choses humaines, a rendu ou croit avoir rendu son âme « calleuse à toutes les privations », ne puisse éprouver un vif sentiment de puissance, en contemplant de la

1. Manuscrits inédits, 1794-1795.
2. *Ibid.*
3. *Journal intime*, 1794, p. 117-119.

haute région où il est parvenu, tous ces esclaves à chaînes dorées qui chérissent leurs liens et trouvent leurs délices à s'en enlacer. La méthode, néanmoins, ne lui paraît pas très sûre. Au surplus, déclare-t-il, il est des philosophes qui ont cru qu'un usage modéré des plaisirs parvenait aussi bien à nous procurer cet état de bien-être par un effet purement *physique* que les préceptes de l'austère philosophie, par des effets *moraux*. « Si cela est, tenons-nous-en aux systèmes de physique[1]. »

Ainsi, c'est à la médecine que M. de Biran, en bon sensualiste, contemporain de Cabanis, a recours, à cette époque, pour arracher à la nature son secret et découvrir l'art d'être heureux.

Quand, vingt ans plus tard, dans une *note* sur le bonheur, le philosophe blâmera Cabanis d'avoir voulu absorber le moral dans le physique, il ne fera, somme toute, que se critiquer lui-même. Suivant le célèbre auteur des *Rapports du physique et du moral*, le bonheur consiste dans le libre exercice des facultés, dans le sentiment de la force et de l'aisance avec lesquelles on les met en action. Maine de Biran, sans nier le fait, observe qu'à ce compte, il n'est pas d'homme moins heureux que lui, vu que l'exercice des facultés auxquelles il tient le plus est toujours chez lui plus ou moins pénible ; mais, porté au cours des années vers une philosophie plus spiritualiste, il en viendra à déclarer que ce n'est pas là *tout* le bonheur de l'homme raisonnable et sage. Si c'est, en effet, un besoin pour la machine vivante de sentir et d'agir, c'en est un — et non moins vif — pour l'âme, d'aimer et d'espérer, de désirer ce qui est plus haut qu'elle et qui ne tient à rien de sensible. Il y a fausseté à prétendre que le bonheur moral est un résultat particulier du bien-être physique, ou qu'il est ce même bien-être considéré sous un autre point de vue. « L'exercice libre des facultés supérieures constitue aussi le bonheur[2]. »

V

Il serait trop long de passer en revue les multiples travaux philosophiques qui retinrent l'attention de M. de Biran durant la

1. Manuscrits inédits. *Cahier-Journal*, 1794-1795.
2. *Œuvres philosophiques de Maine de Biran*, édition Cousin, t. III, *Critique d'une opinion de Cabanis sur le bonheur*, p. 317-323.

période révolutionnaire ; la plupart se rapportent à la morale. Nous voyons le philosophe donner tour à tour son adhésion aux diverses formes de la morale utilitaire et s'élever graduellement de la morale épicurienne jusqu'à la morale altruiste et de l'intérêt général. Au dire de Biran, qui ne fait guère ici que reproduire les idées les plus en vogue sur la fin du XVIII[e] siècle, les règles du juste et de l'injuste ne sont pas innées dans les cœurs des hommes, et l'Être suprême ne les a révélées immédiatement à aucun peuple. Dans les rapports que l'homme soutient avec ses semblables, se trouve, la clef de toutes les vérités morales, la règle fixe de nos devoirs[1]. Plus on sera éclairé, plus on aura de raisons pour être vertueux. La valeur propre du bien, sa beauté intrinsèque, sa conformité parfaite avec la nature humaine doivent suffire à le rendre obligatoire. La raison est le législateur suprême de toutes nos actions. Elle a, en elle-même, indépendamment de l'existence de Dieu, tout ce qu'il faut pour porter au bien, écarter du mal l'homme que le raisonnement a pu éclairer sur sa nature et sa vraie destination, sans que ses forces lui aient permis de s'élever jusqu'à l'idée de la suprême Intelligence[2]. Biran compte tellement, pour sa part, sur l'emploi de la *raison* pour diriger l'homme dans la voie du bien, qu'il nous dit :

Je juge tous les autres ressorts que l'on peut mettre en usage si faibles en comparaison de celui-là, que je n'hésiterai pas à accorder une confiance absolue, à livrer tout ce que j'aurai de plus cher, de plus précieux à l'homme vertueux qui connaît la base de ses devoirs, et qui veut conserver la paix avec lui-même, fussions-nous seuls dans un désert à l'abri du glaive des lois, cet homme fût-il même athée, tandis que je conserverai de la méfiance au milieu de la société pour celui qui n'est retenu que par la crainte des lois ou la terreur des peines de l'autre vie ; car je suis certain que celui qui porte dans son cœur un juge inexorable[3], le craindra d'autant plus qu'il ne peut lui échapper, au lieu que l'espoir d'éviter le supplice ou de se réconcilier avec l'Être suprême par les voies qu'ouvre la religion, pourront rendre nul l'effet de ces deux forces réprimantes[4].

1. *Relations morales*. Manuscrits inédits, 1794-1795. Genève.
2. *Ibid.*
3. « Ce juge est notre conscience, mais non cette conscience innée dont parle Rousseau » (Note de Maine de Biran).
4. Manuscrits inédits, 1794 (Fonds Naville).

C'est avec une véritable douleur que Maine de Biran constate qu'il est en désaccord en cette matière avec « le plus profond, le plus vrai, le plus éloquent des philosophes, dont les écrits respirent cet amour de la vertu qui embrasait son cœur ». Il ne conçoit pas comment Rousseau a pu avancer cette phrase : « Otez la croyance à l'existence de Dieu, il n'y a que le méchant qui raisonne, le bon est un insensé. » Que des hommes ignorants, esclaves de préjugés, dont l'âme ne s'est jamais élevée jusqu'à l'idée du sublime et de la vertu, ne se doutent pas de ce que peut sur un homme éclairé la crainte de violer les rapports sociaux, qu'ils ne voient d'autre motif pour écarter l'homme du mal que l'aspect d'un Dieu cruel, armé de foudres vengeresses, Biran n'en est point surpris ; « mais toi, Jean-Jacques, s'écrie-t-il, toi qui dus goûter si souvent le plaisir de bien faire, toi dont le cœur dut s'élancer tant de fois au-devant du malheureux, content si tu pouvais essuyer ses larmes, pour goûter les douceurs de l'humanité, de la bienfaisance, comme tu as su les décrire, avais-tu donc besoin de recourir à un autre principe qui portât à la vertu que la beauté de la vertu même [1] » ?

Disciple de Rousseau, âme vertueuse et sensible, rempli de bienveillance pour ses semblables et ne désirant que leur bonheur, croyant à la toute-puissance de la raison pour réformer les mœurs et ramener sur terre les temps de l'âge d'or, tel nous apparaît à cette époque Maine de Biran. Ce serait un tort de vouloir trop coordonner les premières tendances de sa pensée. Loin d'être en possession d'une doctrine arrêtée, le philosophe manifestement cherche sa voie. Il donne l'impression d'un homme qui lance la sonde un peu de tous les côtés dans l'espoir de rencontrer ce filon précieux, qui est la vérité. Il n'est pas rare de rencontrer dans le volume de 1794-1795 des pages qui se contredisent. Toutefois, d'une façon générale, l'on peut avancer que la philosophie de Maine de Biran, durant cette période, est une philosophie *sensualiste*. En théodicée, en psychologie, en morale, nous l'avons constaté, Biran est bien

1. *De la Moralité de nos actions* (Manuscrits inédits, 1794-1795. Fonds Naville, Genève).

l'homme de son siècle. Il accepte la doctrine en vogue sans répugnance, d'abord, sans doute, parce qu'elle lui est présentée par des maîtres qu'il vénère — Locke, Condillac, Rousseau, etc., — en outre — et on ne l'a peut-être pas assez remarqué — parce que le sensualisme s'harmonisait secrètement avec sa nature et trouvait de puissants auxiliaires dans certains facteurs de son tempérament, le sang, l'hérédité, ainsi que dans l'éducation et le milieu. On aurait tort, néanmoins, de croire que notre idéologue adopte, sans les discuter, toutes les opinions de ses contemporains ; il y fait parfois, nous l'avons vu, d'importantes réserves, et, dans ces réserves, qui connaît le développement ultérieur de la pensée de M. de Biran peut déjà découvrir le germe de la rénovation philosophique dont *l'Essai sur les fondements de la psychologie* posera les bases.

C'est pour cette raison que nous avons jugé bon d'insister sur ces premières années — si peu connues — où Biran commence à philosopher, encore que les idées du solitaire de Grateloup soient, à tout prendre, médiocrement originales. En ces sombres mois de la période révolutionnaire où il s'était voué, de propos délibéré, au culte exclusif de la pensée, Maine de Biran, s'il n'écrivit point d'ouvrage philosophique digne d'être remarqué, atteignit, du moins, son but, qui était d'écarter de son esprit la vision pénible des malheurs de la France. Il put ainsi s'approprier légitimement la parole de Charles Bonnet, qui sert d'épigraphe au *Mémoire sur l'habitude* : « Mon cerveau est devenu pour moi une retraite où j'ai goûté des plaisirs qui m'ont fait oublier mes afflictions [1]. »

1. Charles Bonnet, *Préface de l'Essai analytique de l'âme.*

CHAPITRE III

MAINE DE BIRAN
ADMINISTRATEUR DE LA DORDOGNE
(1795-1797)

I

A la nouvelle de la chute de Robespierre, la France poussa un soupir de soulagement. Brisé le sceptre sanglant des triumvirs, dissipé le cauchemar qui depuis de longs mois pesait si lourdement sur le pays ! Maine de Biran, qui maintes fois dans sa solitude avait gémi « sur les plaies faites à l'humanité », salua avec joie l'aurore de jours meilleurs[1]. Désireux de communiquer ses sentiments, il s'enhardit à sortir de sa retraite et précipite ses pas vers Bergerac. Gai avait été le départ, triste fut le retour. Laissons le philosophe nous raconter lui-même ses impressions.

J'ai été à la ville aujourd'hui. J'y portais un esprit recueilli, un cœur serein. J'en arrive troublé, agité, inquiet. J'ai vu beaucoup de monde. J'ai reçu des honnêtetés, des marques d'attachement, d'intérêt, mais la contrainte, la dissimulation perçaient au travers de ces transports affectueux. Que de masques et pas un seul cœur ! Cependant, il a fallu répondre comme si ces compliments étaient vrais, c'est-à-dire, me déguiser aussi et mettre un masque comme tout le monde. Car on serait ridicule si on paraissait à visage nu au milieu de tous ces dominos. Ce n'est pas tout. On entre en conversation, et sur quoi ? ce n'est pas sur des choses, mais sur des personnes[2] ;

1. Manuscrits inédits. *Cahier-journal*, 1794-1795 (Fonds Naville, Genève).
2. Herbert Spencer fait observer quelque part que les esprits médiocres sont portés à ne parler que des *personnes*, alors que les esprits supérieurs s'entretiennent plus volontiers de *choses impersonnelles*, et discutent habituellement des idées. D'après ce principe, le philosophe anglais jugeait chacun de ses interlocuteurs et leur donnait un *coefficient intellectuel*. — La méthode est excellente et d'un grand secours dans les sociétés. Platon avait déjà dit autrefois : « Parlez, que je vous connaisse. »

et la malignité se déploie, parcourt avec délices une carrière qu'elle trouve moyen d'allonger. Il faut bien, sous peine de passer pour sot ou malhonnête, mêler son mot, c'est-à-dire, être aussi méchant, approuver qu'on déchire devant vous un galant homme. Quel supplice de se mentir à soi-même ; lorsqu'on n'a dans son cœur que des sentiments honnêtes, d'en manifester de mauvais ! Ah ! revenons dans nos champs. On peut y être bon sans passer pour sot, être soi sans contradiction. Il faut être plus vertueux que je ne le suis et plus raffermi dans ses principes pour vivre impunément au sein de la corruption [1].

Il est peu de natures sur lesquelles la solitude n'exerce ses puissants effets. L'honnête homme qui, loin de la société, s'est plu à se faire des tableaux séduisants de l'humanité, se trouve neuf et comme dépaysé quand, s'étant aventuré dans le monde, il n'aperçoit autour de lui que duplicité, jalousie, mensonge. Épris de la vertu, M. de Biran en était venu à se représenter les hommes comme il désirait qu'ils fussent. En voyant au naturel le portrait de ses semblables, il sentit malgré lui la misanthropie le gagner, et il n'eut plus qu'un désir, aller retrouver ses livres chéris. « Un vrai philosophe, s'il en existait un, écrit-il, ne pourrait vivre aujourd'hui qu'au fond des déserts [2]. »

En compagnie des autres un homme d'esprit s'ennuie parfois; avec lui-même jamais. Quel riche sujet d'observations sa personne ne lui fournit-elle pas, en effet, à chaque instant du jour !

Le *nosce teipsum*, Ernest Naville l'a judicieusement remarqué, fut d'abord pour M. de Biran un instinct. « Comment, dit quelque part le philosophe, ne pas être sans cesse ramené au grand mystère de notre propre existence par l'étonnement même qu'il cause à tout être pensant [3] ? » Avec le temps l'étude de son *moi* ne tarda pas à devenir chez Biran une règle de méthode scientifique. Se connaître lui apparaît comme le meilleur moyen de parvenir à cette sagesse qu'il identifie au bonheur. Par contre, ce qu'il estime pire dans la condition ordinaire des hommes, c'est qu'ils soient, à peu d'exceptions près, condamnés

1. *Journal intime*, inédit, 1794-1795.
2. *Ibid*, 1794.
3. *Ibid*.

à s'ignorer eux-mêmes. Ne pas savoir la portée de ses facultés, c'est-à-dire, jusqu'où l'on peut aller, quel est le meilleur parti que l'on puisse tirer de soi-même, telle est la source de la plupart des erreurs et des mécomptes qui remplissent l'existence. « Nous nous rendons malheureux, faute de nous connaître assez tôt. L'expérience seule tissée de nos fautes et de nos maux sert à nous éclairer. Mais la vie est prête à s'éteindre, et l'huile n'arrive que quand la mèche est consumée [1]. »

Dès l'année 1794, M. de Biran commence à écrire son *Journal intime*. Les premières pages nous le montrent gémissant à la pensée de tant d'hommes qui traînent une vie inutile et sans but, flottant au gré des événements et s'abandonnant aux caprices du sort, qui presque toujours met les individus hors de leur place naturelle. Par suite du peu d'accord qui règne entre la nature et la fortune, de grands talents sont enfouis, et des vertus qui auraient pu s'élever jusqu'au sublime, étouffées dans leur germe, tandis que de redoutables vices rencontrent à leur naissance un terrain propice à leur développement. « Sous l'écorce d'un homme poli et honnête en apparence est caché souvent un profond scélérat qui s'ignore lui-même, mais qui se montrera tel, dès que les circonstances donneront lieu à son caractère de se développer. Combien d'exemples funestes de la vérité de cette réflexion en ces derniers temps [2] ! »

En esquissant ce portrait sévère, Maine de Biran songeait, sans aucun doute, à Robespierre, dont le cynisme élégant lui était particulièrement odieux. La justice immanente des choses voulut que le trop célèbre conventionnel, qui fut la personnification même de la Terreur, portât, à son tour, sa tête criminelle sur l'échafaud.

Au lendemain du neuf thermidor, toutes les prisons ne furent pas rouvertes, comme on le croit généralement, et la guillotine continua encore à fonctionner à certains intervalles. Toutefois,

1. Manuscrits inédits, 1794 (Fonds Naville, Genève).
2. Manuscrits inédits, 1794-1795. Fonds Naville (CXXXIV, *Archives de l'Institut de France*). Les papiers de M. de Biran, offerts à l'Académie des Sciences morales et politiques par la famille Naville, ont été inscrits à leur entrée dans la Bibliothèque de l'Institut de France sous la cote : 5270. Ils ont été partagés en 19 paquets et numérotés. Il est à regretter que ce partage n'ait pas été fait d'après un ordre rationnel apparent.

un apaisement réel s'opéra dans les esprits. La loi du 22 prairial est rapportée, la commune de Paris supprimée, le tribunal révolutionnaire réorganisé. Fouquier-Tinville, après un long procès, entouré de toutes les formes légales qu'il s'était plu si souvent à violer, est condamné à mort et exécuté. A la dure tyrannie des Jacobins succède un régime plus doux qui conçoit le louable projet de rétablir la justice en même temps que l'ordre public.

Toute politique nouvelle appelle des hommes nouveaux. Les Conventionnels zélés qui, comme Lakanal, avaient fidèlement reflété dans leurs paroles et leurs actes les opinions du club des Jacobins de Paris, durent faire place à d'autres représentants du peuple plus modérés. Le citoyen Pélissier succède à Lakanal, et il est bientôt remplacé lui-même par le citoyen Boussion, qui se voit chargé de réorganiser le département de la Dordogne. Le nouveau représentant du peuple se met à l'œuvre aussitôt; le 25 floréal an III (14 mai 1795), il publie un arrêté relatif à l'épuration des autorités constituées du district de Périgueux. Pour s'opposer aux efforts de la malveillance, sans cesse occupée à troubler l'ordre public, Boussion déclare qu'il a fait choix de citoyens connus par leur probité, leur civisme et leurs lumières, qui, mettant en pratique la justice et la vertu, seules bases du gouvernement, rallieront autour d'eux tous les bons citoyens et assureront d'une manière imperturbable l'obéissance aux lois, les bonnes mœurs, le respect des propriétés et la sûreté des personnes [1].

L'arrêté du représentant du peuple désignait un certain nombre d'hommes qui, durant la période de la Terreur, n'avaient joué aucun rôle sur la scène politique, et reconstituait avec eux l'administration générale et le tribunal criminel du département de la Dordogne, l'administration, le tribunal civil et le bureau de conciliation du district de Périgueux, la municipalité et le conseil général de cette commune.

1. Pierre Boussion, député du Lot-et-Garonne et plus tard de la Dordogne, fut envoyé en mission en l'an III dans la Dordogne et la Gironde. M. Henri Labroue dans son livre sur *l'Esprit public en Dordogne pendant la Révolution* (Alcan, 1911, p. 127, *note*), incrimine ce qu'il appelle son « farouche modérantisme ». Nous faudra-t-il donc en parlant des Jacobins employer l'expression de « doux sectarisme » ?

Au poste d'administrateur du département de la Dordogne — le plus important de tous sans contredit — était appelé Maine de Biran [1]. Les citoyens, choisis par le représentant du peuple, devaient se rendre à leur poste dans le courant de la décade. Nul ne pouvait réclamer contre sa nomination avant son entrée en fonction, ni se soustraire à la charge qui lui était confiée, sous peine d'être regardé comme désobéissant à la Loi et, en conséquence, traité comme tel [2].

Élevé à un honneur qu'il n'avait pas sollicité, M. de Biran quitte le manoir de Grateloup et vient s'établir à Périgueux. Depuis la réaction thermidorienne, il avait, du reste, tenté quelques apparitions dans cette ville. Il s'y était fait inscrire comme avocat et avait été présenté à Boussion. Le représentant du peuple, charmé de la rectitude d'esprit de l'ancien garde du corps et de la modération de ses idées, désira se l'attacher, et il lui demanda son concours dans l'œuvre difficile de la pacification du département de la Dordogne. Biran, après beaucoup d'hésitations, finit par accepter le lourd fardeau de l'administration qui lui était, en quelque sorte, imposé, l'amour de la chose publique l'emportant en son cœur sur l'amour de sa tranquillité personnelle.

De tous les biographes de M. de Biran, il n'en est pas un qui nous donne le moindre détail sur cette première période de la carrière politique de notre philosophe. Nous avons eu la bonne fortune de retrouver la plupart des écrits ou arrêtés du jeune administrateur ; nous allons successivement les passer en revue. Aussi bien, offrent-ils un double intérêt psychologique et historique à la fois ; d'une part, en effet, ils nous font connaître une phase jusqu'ici ignorée de la vie de M. de Biran ; d'autre part, ils projettent un jour curieux sur l'état politique du département de la Dordogne à l'une des époques les plus mouvementées de notre histoire [3].

1. Le philosophe eut pour collègues dans l'administration du département Larigaudie, de Périgueux, Grand, de Montignac, Laguepierre, de Périgueux, Lamarche, de Sarlat, La Palisse, de Belvès, Boyer, du district de Nontron, Chamard-Lachaume, du district de Ribérac.

2. Arrêté du représentant Boussion relatif à l'épuration des autorités constituées du district de Périgueux, 25 floréal an III. Périgueux, chez Dubreuil (Cf. Archives nationales, D. III, 63).

3. Il est regrettable que M. Henri Labroue n'ait pas connu les nombreux arrêtés que nous allons analyser. Son ouvrage sur *l'Esprit public en Dordogne pendant la Révolution* y aurait gagné en intérêt et en vérité.

II

Maine de Biran, dès son entrée en fonctions, adresse « à tous ses frères et concitoyens » du département une longue lettre, destinée à leur faire connaître les sentiments, qui animent les administrateurs de la Dordogne, et les principes qui les guideront dans la carrière qu'ils sont appelés à parcourir.

La confiance du peuple fait la seule force réelle de ses magistrats ; elle les soutient dans leurs travaux, les anime et leur offre le plus doux fruit de leurs efforts et de leurs veilles. Si ce lien n'unissait pas les administrateurs aux administrés, c'est en vain que ceux-là tendraient de toutes leurs forces vers le but de la félicité publique ; leurs vues les plus sages seraient mal interprétées, leurs projets les plus utiles éprouveraient dans l'exécution des obstacles insurmontables ; partout une force d'inertie serait opposée à leur activité, la langueur régnerait dans les diverses branches de l'administration ; un mécontentement général, effet de la méfiance ou de la prévention aliénerait les esprits, flétrirait les cœurs, et offrirait aux magistrats le spectacle déchirant de maux auxquels il ne serait plus en leur pouvoir de remédier [1].

Assurer le maintien des droits des citoyens, l'exacte administration de la justice et l'exécution stricte des lois, seule garantie de l'ordre social, tel sera le but poursuivi par les nouveaux administrateurs. Biran ne se dissimule pas les difficultés de l'entreprise, vu la période de trouble que le pays vient de traverser. Il rappelle avec émotion « ces jours d'un deuil affreux où un crêpe funèbre voilait la face de la République, où les âmes n'avaient plus de sentiment que pour la terreur, et où le peuple français semblait tout entier partagé en deux classes, celle des bourreaux et celle des victimes [2] ». Mais de l'excès même des maux est né le remède.

1. M. de Biran, *Écrits politiques*, 1795. *Les Administrateurs du département de la Dordogne à tous leurs frères et concitoyens du département*, 25 floréal an III, Périgueux, chez J.-P. Dubreuil (Cf. Archives de Bergerac, liasse 40, n° 5).
2. *Ibid.*

Le despotisme insensé creuse lui-même la tombe qui doit l'engloutir. Colosse aux pieds d'argile, plus il élève sa tête, plus il est près de sa chute, et les progrès de ses fureurs sont les mêmes que ceux de sa décadence. Parvenues en effet au dernier période du malheur, les âmes les plus lâches et les plus serviles se lassent de souffrir; d'autre part, ceux qui ont conservé au fond du cœur un reste d'amour pour la patrie, accélèrent la fermentation générale ; on sent le besoin de s'unir, on se rallie; la masse des opprimés forme un faisceau indivisible et devient comme une digue puissante contre laquelle viennent se briser tous les efforts de la tyrannie. Déjà en 1790, l'union d'un grand peuple a fait recouvrer aux Français leurs droits oubliés depuis plusieurs siècles; tout récemment encore, l'association de quelques hommes courageux a réussi à abattre une horde de conjurés ayant à sa tête un scélérat [1], qui effacera par ses fureurs les noms de Cromwel et de Catilina. Ce que l'union a fait dans le passé, elle peut aussi le faire aujourd'hui.

Les citoyens ont été divisés en ces derniers temps par ceux qui les voulaient asservir ; qu'ils se gardent bien de prêter de nouvelles armes contre eux-mêmes en se divisant encore. Que plutôt ils se rallient à leurs magistrats, et ceux-ci à la Convention nationale. Ainsi une chaîne étroite embrassera toute la masse des amis de la patrie, et la coalition de la vertu prévaudra sur celle du crime [2].

A Paris, depuis la chute de Robespierre, une lutte ardente — l'on pourrait dire, un duel à mort — se livrait entre les thermidoriens de gauche (Billaud-Varenne, Barère, Collot d'Herbois) et les thermidoriens de droite (Barras, Tallien, etc.) pour savoir à qui appartiendrait le pouvoir. Le parti des violents fut battu en dépit du concours que lui apporta la Montagne, et ses principaux chefs se virent déportés à la Guyane (1er avril 1795). Mais, à la journée du 1er prairial (20 mai 1795), les Montagnards, avides d'avoir leur revanche, lancent le peuple qui souffrait de la faim contre la Convention. On sait les outrages qui furent déversés sur l'Assemblée, et la fière attitude de son président, Boissy d'Anglas. Délivrée vers minuit par les sections qui lui étaient restées fidèles, la Convention s'empresse de casser les décrets qu'on lui avait arrachés par la violence et condamne à mort les chefs des factieux. Le triomphe de la légalité sur l'insurrection donna une nouvelle force à la réaction thermidorienne.

1. Robespierre.
2. Archives de Bergerac, liasse 40, n° 5.

La loi des suspects est annulée, le tribunal révolutionnaire disparaît, les restes de Marat enlevés du Panthéon, où ils avaient été portés le 21 septembre 1794, sont jetés dans l'égout de Montmartre ; enfin — petit détail, mais combien significatif — la place de la Révolution prend le nom de place de la Concorde[1]. Dans les départements, les Jacobins furent également vaincus. On eut toutefois à déplorer en plusieurs villes du Midi certains excès regrettables. C'est ainsi qu'à Nîmes, Marseille, Avignon, Toulouse on applique aux Terroristes les procédés dont ils n'avaient que trop usé. Dénoncés, ils sont arrêtés et, sans autre forme de procès, massacrés.

C'est donc en pleine réaction thermidorienne qu'échut à Maine de Biran le soin d'administrer le département de la Dordogne. Nous allons voir le philosophe poursuivre avec constance un double but, d'une part combattre les Jacobins et s'efforcer par tous les moyens de détruire leur influence, prêcher, d'autre part, la conciliation afin d'éviter au Périgord les désordres et excès, qui suivent presque toujours un brusque changement de régime.

Dans une *circulaire* adressée à tous les districts, M. de Biran retrace les péripéties de la journée du 1er prairial (20 mai 1795). Il loue l'énergie dont la Convention a fait preuve en écrasant la faction jacobine, qui déjà « relevait sa tête monstrueuse » et semblait sur le point de recouvrer son empire.

Un jour entier la Terreur a régné sur la France ; un jour entier le crime triomphait ; déjà nous reprenions nos fers ; les échafauds allaient être redressés de nouveau, le sang était sur le point de couler ; la mort allait encore planer sur nos têtes ; les listes de proscriptions allaient paraître, et toute la portion saine de tous ceux qui, par leur amour pour l'ordre et les lois, sont exécrés des anarchistes, des partisans de la tyrannie et de l'immoralité, étaient désignés pour victimes ; mais la vertu et la justice ont encore triomphé, et les scélérats sont écrasés sous la masse des crimes qu'ils avaient entassés[2].

1. On peut voir encore aujourd'hui, à l'angle de la rue Boissy-d'Anglas et de la place de la Concorde, une vieille inscription, à demi effacée par le temps, où sont inscrits les mots : Place de la Révolution.

2. Manuscrits inédits, 1795. *Circulaire aux Districts* (Fonds Naville, CXXXIV. Archives de l'Institut).

M. de Biran rappelle ensuite que la Dordogne avait fourni des chefs à la conjuration qui vient d'être déjouée. Il flétrit les députés révolutionnaires du département [1] qui, abusant de la qualité dont ils avaient été revêtus par la confiance publique, n'ont cessé de fomenter parmi les citoyens des germes de divisions et de discordes. Depuis l'heureuse révolution du 9 thermidor, on a vu « ces êtres pervers et immoraux », fiers de la faiblesse des honnêtes gens, braver, insulter impunément ceux qu'ils ne peuvent plus opprimer. « Sans prendre la peine de se masquer, ils annoncent hautement leurs espérances, intimidant les faibles et influençant le peuple simple,qui croît encore à leur puissance factice et se laisse aller à leurs perfides suggestions. Alors que partout ailleurs les terroristes sont avilis et couverts d'infamie, ils continuent « à faire la loi dans le département de la Dordogne qui gémit sous leur tyrannie ». Le jeune administrateur exhorte ses compatriotes à briser ces fers indignes. Que la pensée de la dernière révolution, qui vient de s'opérer, ranime leur énergie ! Qu'ils fassent le serment d'extirper parmi eux les restes de l'odieuse faction jacobine ; qu'ils jurent enfin de mourir avant de s'incliner à nouveau sous le joug et « de voir renaître ces temps de honte et d'opprobre où la plupart des citoyens n'étaient qu'un troupeau de victimes tremblant devant quelques bourreaux [2] ».

Maine de Biran adresse, de son côté, une longue lettre à la Convention, qui a mérité la reconnaissance de tous les vrais patriotes en portant un dernier coup « au parti liberticide et destructeur ». Il décerne aux législateurs le titre glorieux de « libérateurs des Français ». « Sans leur énergie, sans leurs sublimes efforts la République n'existait plus. » Puis, il les encourage à redoubler de zèle pour le rétablissement de l'ordre public. En vue d'atteindre ce but si désirable, le jeune administrateur demande qu'une troupe particulière d'élite soit formée sous le nom de *force départementale*. Choisie parmi les citoyens connus par leur moralité, leur courage, leur attachement aux principes du gouvernement, elle suppléera aux défaillances sans cesse répétées de la garde nationale. Le

1. Pinet, Peyssard, Lacoste, etc.
2. *Circulaire aux districts* (Documents inédits. Fonds Naville, CXXXIV. Archives de l'Institut).

représentant du peuple en mission fixera lui-même le nombre et le mode de la nouvelle organisation [1].

La Convention ne crut pas devoir adopter le vœu de Maine de Biran. Elle décida, toutefois, par la loi du 28 prairial, qu'il serait procédé à la réorganisation de la garde nationale. Heureux de cette mesure qu'il jugeait excellente, le jeune administrateur adresse à ses concitoyens une lettre pour les engager à ne mettre à leur tête que les hommes les plus dignes du commandement par leur courage civique, leur haine de la tyrannie, leur amou de la justice et de l'humanité. L'épuration des corps constitués, déclare-t il, qui s'imposait « après le régime atroce de la Terreur », serait vaine et illusoire, si l'administration eût négligé de porter la réforme dans le corps chargé par sa force active d'assurer l'exécution des lois.

Maine de Biran eut bientôt la douleur de constater que la loi du 28 prairial n'avait pas produit les heureux effets qu'il en avait attendus. Dans les villes, les opérations effectuées en vue de la réorganisation de la garde nationale restèrent sans résultat appréciable. Les habitants des campagnes, de leur côté, ne montraient aucun empressement à satisfaire aux obligations de la loi. Biran jugea bon de les exhorter de la manière la plus pressante à sortir de leur indifférence coupable et à se conformer aux intentions des législateurs.

> Pourquoi, sourds à la voix de vos magistrats, tardez-vous à vous rallier sous les drapeaux ? Avez-vous oublié qu'il y va de vos intérêts les plus chers ? Eh ! qui défendra vos propriétés, vos vies, qui garantira vôtre sûreté si vous êtes ainsi divisés et que vous n'ayez pas dans votre sein une force permanente qui puisse, au moindre signal, repousser les attaques que des brigands et des malveillants de toutes espèces pourraient diriger contre vous [2] ?

Biran réfute ensuite les bruits perfides répandus par l'intrigue ou la malveillance en vue d'amener l'échec de la loi du 28 prairial. « On vous affirme, déclare-t-il, que si l'on forme les citoyens en bataillon, c'est avec l'intention de les faire marcher contre

1. *Adresse à la Convention* (Manuscrits inédits, 1795).
2. *Adresse aux citoyens de la Dordogne à l'occasion de la réorganisation de la garde nationale* (Manuscrits inédits, 1795. Fonds Naville, CXXXIV. Archives de l'Institut).

l'ennemi de l'extérieur. On vous murmure à l'oreille que l'on veut vous arracher à vos familles qui ont tant besoin de votre secours, à vos champs, à vos travaux. Mais, pourquoi ajoutez-vous plus de foi aux discours fallacieux de ceux qui veulent vous désunir pour vous dominer, qu'à la voix sage de ceux qui veulent vous gouverner? Et quand même, dans un péril extrême, la patrie vous appellerait à sa défense, pourriez-vous résister à sa voix ? Tout Français n'est-il pas soldat, et ne se doit-il pas à la défense de la mère commune ? Mais, pour l'instant, il n'est point question d'une levée en masse. »

O chers concitoyens, ne laissez plus accréditer parmi vous ces bruits mensongers... Réunissez-vous pour votre commune défense... Faites un appel à tous les bons citoyens de vos arrondissements respectifs... Qu'ils procèdent au choix de leurs officiers... Que les absents ne puissent être dispensés du service; enfin, que la garde nationale soit partout réorganisée, conformément au vœu du législateur, et que l'on ne voie à sa tête que des amis de la justice, de l'humanité et de la République [1].

La Convention avait voté le 21 germinal une loi prescrivant à toutes les municipalités de dresser une liste des citoyens qui s'étaient fait les suppôts du régime tyrannique, inauguré par Robespierre, et d'opérer leur désarmement. Mais, soit pusillanimité de la part des citoyens, soit entente plus ou moins avouée avec les terroristes, dans la plupart des districts du département de la Dordogne, la loi du 21 germinal était restée lettre morte. Cet état de choses n'échappa pas à la vigilance de M. de Biran. Aussi, dans une lettre rendue publique, crut-il bon de demander compte aux municipalités de l'exécution de la loi votée par la Convention, leur déclarant que la moindre négligence à cet égard les rendrait complices des attentats liberticides de la faction ennemie.

Instruits par une expérience funeste, nous devons savoir qu'il n'y a plus à compter avec le crime, plus de ménagements à observer. La surveillance la plus exacte, la plus scrupuleuse, des perturbateurs de l'ordre public, l'exécution stricte et rigoureuse des mesures

1. *Adresse aux citoyens pour la réorganisation de la garde nationale* (Manuscrits inédits. Archives de l'Institut).

prescrites par les lois contre ceux qui ont participé aux horreurs de la tyrannie, voilà la marche qui nous est tracée, dont nous n'aurions jamais dû nous écarter, mais que les circonstances présentes, les dangers auxquels nous venons d'échapper, nécessitent plus impérieusement que jamais.

Les sages conseils du jeune administrateur ne furent pas écoutés. Le Périgord bouillonnait. Soutenus par leurs députés, amis de la montagne, les Robespierristes s'agitaient pour reprendre le pouvoir échappé de leurs mains. Aux efforts de l'administration départementale, qui cherchait à atteindre pour les frapper les agents zélés du régime terroriste, de nombreuses municipalités opposaient une force d'inertie presque invincible. Le fait ne saurait mieux être mis en lumière que par ce qui se passa, en l'occurence, à Lalinde, commune située dans l'arrondissement de Bergerac, et directement placée sous l'autorité de M. de Biran. Se conformant en apparence à la loi du 21 germinal, la municipalité de cette petite ville dresse une liste, comprenant 14 noms, d'hommes connus pour avoir participé aux excès de la Terreur, mais elle s'oppose en même temps à ce qu'un seul d'entre eux soit inquiété.

Sur le conseil de M. de Biran, le représentant du peuple, Boussion, fait alors acte d'énergie, et, cassant la municipalité rebelle, en nomme une autre. Celle-ci, à son tour, déclare qu'il n'y a pas lieu de punir des hommes qui ont pu se laisser entraîner à quelques excès « par un amour exagéré de la République ». Par trois fois le Directoire du district revient à la charge. La municipalité ne s'émeut pas. Un nouvel arrêté lui enjoint de faire connaître « dans le délai de trois jours » les hommes « qui ont servi la tyrannie ou sont attachés aux systèmes de la terreur et de l'oppression ».

Contrainte de se soumettre ou de se démettre, la municipalité de Lalinde ouvre à cœur défendant l'enquête demandée par l'autorité supérieure, mais elle commence par effacer onze noms sur la liste des quatorze inculpés, dressée par la précédente municipalité. Elle ne retient que les noms de trois Robespierristes avérés, contre lesquels de nombreuses dépositions avaient été faites et les transmet au district. Les registres de la ville de Lalinde sont muets sur les résultats de l'enquête pré-

citée, et l'on peut induire de ce silence que les accusés, grâce à la complicité des membres du Conseil municipal, échappèrent à tout châtiment [1].

III

Les faits que nous venons de raconter, et qui sont par eux-mêmes très significatifs, vont nous permettre de mieux apprécier la longue *Adresse* que Maine de Biran, au nom de l'administration de la Dordogne, fit parvenir à cette époque à la Convention, pour lui rendre compte de l'esprit de son département.

L'observateur philosophe, écrit le jeune administrateur, qui, sortant de Paris après avoir parcouru la plupart des départements, viendrait dans le nôtre, se croirait transporté à quelques siècles précédents pour les lumières et les connaissances. Il serait étonné de l'ignorance presque générale et de la rusticité de ses habitants. Après avoir examiné les mœurs et le caractère du peuple, s'il voulait s'instruire de son esprit politique, il ne tarderait pas à s'assurer de ce principe que l'ignorance du peuple, détruisant les bons effets d'une révolution, en accrédite les mauvais.

Cependant le même observateur, qui aurait vu le terrorisme abattu en ces derniers temps, et l'esprit public régénéré presque sur tout le territoire de la République, ne laisserait pas d'être surpris de voir le département de la Dordogne « si éloigné de l'unisson des autres départements ». S'il demandait à quelque homme sage, averti des choses du Périgord, l'explication de cette anomalie, il recevrait cette réponse :

Le département de la Dordogne, conduit par la plus funeste étoile ou cédant à l'ascendant le plus malfaisant, choisit, pour ses représentants, des hommes indignes pour la plupart de ce titre honorable. Presque tous ces députés infidèles, au nombre desquels on compte les Peyssard, les Pinet, les Lacoste, chefs de conspiration, ont jeté

1. Cf. l'abbé Goustat, *La Linde pendant la période révolutionnaire*. Bergerac, 1904.

et entretenu dans ce malheureux département le levain des principes les plus atroces. Ils avaient dans les Sociétés populaires des prosélytes ardents qui prêchaient leur doctrine destructive et la propageaient sans obstacle. Le plus grand nombre des citoyens en fut infecté. On vit se multiplier les attentats de la tyrannie. Les taxes, les arrestations arbitraires, les délations les plus perfides sont les couleurs les moins noires de ce sinistre tableau.

Pour comble, et comme si nous n'eussions pas assez des fléaux que nous portions dans notre sein, il vint se joindre à ceux-là de plus terribles encore ; des proconsuls insolents [1], envoyés parmi nous, appesantirent sur nos têtes le joug le plus insouffrable. Ce fut à qui s'abaisserait le plus. On se pressait autour de ces dictateurs orgueilleux : les délations, les persécutions étaient des titres pour avoir accès auprès d'eux, et chacun s'empressait de les acquérir. Toute moralité disparut : l'honneur, la pudeur s'éteignirent et le nombre des dénoncés s'accrut avec celui des dénonciateurs, le nombre des bourreaux avec celui des victimes. Le terme de ce débordement de calamités arriva enfin. Partout où l'esprit public n'avait pas été entièrement perverti, le peuple ouvrit les yeux, les traîtres furent démasqués, et, frappés par les lois, poursuivis par l'opinion, cessèrent d'être à craindre. Mais là où les partisans du désordre et de l'anarchie furent en plus grand nombre, la Révolution du 9 thermidor n'eut presque aucun effet, et les tyrans subalternes ne furent pas abattus par le coup porté à la tyrannie [2].

Tel fut le cas du département de la Dordogne. A la vérité, déclare le jeune administrateur, les Jacobins se montrent moins à découvert qu'autrefois ; ce qu'ils faisaient au grand jour, ils l'enveloppent maintenant de ténèbres. Trop astucieux pour heurter de front les principes du gouvernement, ils les minent sourdement et tentent par tous les moyens d'en annuler les effets. Pourquoi, dira-t-on, les autorités ne prennent-elles pas des moyens pour paralyser l'influence de ces fauteurs de trouble et de rébellion ? La réponse à cette question, réplique M. de Biran, peut servir à caractériser exactement l'esprit public du département. Il faut que la Convention nationale sache bien que les hommes de l'ancien parti exercent un tel ascendant et inspirent une telle crainte que les autorités en sous-ordre n'ont pour eux que des ménagements. Dans les

1. C'est sans doute à Lakanal qu'il est fait ici allusion.
2. Manuscrits inédits, 1795. *Adresse à la Convention* (Fonds Naville, Archives de l'Institut de France).

districts et dans les communes où le terrorisme a dominé avec le plus d'insolence, aucun de ses chefs n'a pu être encore atteint. Tous, ils continuent à jouir d'une impunité scandaleuse. La plupart, destitués par les représentants du peuple Boussion et Chanvier, ont été réélus dans les places de commandant et de capitaine de la garde nationale, malgré les efforts dépensés par l'administration pour écarter des fonctions essentielles de la force publique ces ennemis de l'ordre. Qu'on juge, écrit M. de Biran, par les choix qu'ont fait la majorité des habitants de la Dordogne, si vraiment le Terrorisme est abattu dans ce département. « La vigueur des arrêtés pris par notre administration témoigne de la gravité du mal comme leur multiplicité est une preuve de notre impuissance et de la force de nos adversaires. »

La Convention témoignait elle-même d'une grande mollesse à réprimer des désordres qu'elle avait autrefois encouragés, et à sévir contre les anciens tenants du jacobinisme. M. de Biran ne craignit pas de porter ses plaintes jusqu'aux législateurs eux-mêmes. Voici en quels termes flatteurs — s'ils ne sont pas ironiques — il s'efforce de réveiller leurs énergies :

« Vous êtes toujours, sans doute, les hommes du 9 thermidor; vous ne connaissez pas de composition avec le crime. Ennemis irréconciliables de ce parti destructeur qui fonde sa monstrueuse puissance sur des tas de cadavres, qui rougit les échafauds du *sang souvent le plus pur et le plus précieux,* et dont la meilleure partie de vous-mêmes, dit-on, faillit être la victime, vous ne serez jamais le protecteur des *monstres* qui lui restent attachés. »

Le philosophe déplore, ensuite, le peu de succès de ses exhortations passées. Il rappelle combien de fois il a porté ses réclamations aux Comités du gouvernement, combien de fois il a dénoncé la funeste influence dont jouissent dans le département de la Dordogne les partisans de la Montagne. Le silence, les réponses vagues ou dilatoires ne l'ont point découragé ; dans plusieurs comptes rendus de l'esprit public, il a signalé les désordres qui résultent de l'ascendant des anciens dominateurs, le mépris des arrêtés pris par l'administration, l'avilissement des autorités constituées, l'esprit d'insubordination qui souffle de tous côtés. C'est en de pareilles circonstances que le peuple

a été invité à se réunir en assemblées primaires. Alors qu'une nation a été, plusieurs années durant, partagée en oppresseurs et en opprimés, en bourreaux et en victimes, lorsque la première classe conserve en plusieurs lieux une grande partie de sa puissance antérieure, peut-on penser que la liberté de la portion opprimée soit parfaitement assurée ?... Biran regrette amèrement que la Convention ait cru devoir décider que les anciens terroristes jouiraient de la plénitude de leurs droits de citoyens, ce qui équivaut à faire asseoir le bourreau à côté de la victime, à confondre le scélérat avec l'homme de bien. « L'audace des agents de la tyrannie, conclut-il, ne fait que s'accroître par toutes ces mesures de clémence et une trop longue impunité [1]. »

Un bon administrateur sait profiter de toutes les circonstances pour rappeler à ses subordonnés leurs devoirs. A l'occasion de l'anniversaire du 9 thermidor, M. de Biran écrit une lettre publique à ses concitoyens pour ranimer en eux avec la haine de l'oppression l'amour de la patrie et de la liberté.

Jour célèbre ! jour à jamais mémorable ! Tu vivras dans nos cœurs comme dans les fastes de la République ! Tu seras le monument éternel de cette heureuse révolution qui, en rendant à la Convention son énergie, rendit au peuple ses droits les plus précieux !

Maine de Biran ne doute pas que, dans les siècles à venir, la France républicaine ne commémore ce grand jour de délivrance.

On verra nos petits-neveux, dit-il, se rassembler en ce jour ; des orateurs, nouveaux Thersites, élèveront leurs voix ; ils sauront retracer en traits de feu les crimes, les atrocités de la tyrannie qui comprima leurs pères ; ils peindront la France gémissante sous le joug le plus funeste, arrosée de sang et de larmes ; ils parleront de ces assassinats juridiques, plus affreux mille fois que les proscriptions des Néron et des Caligula. Ces tableaux, présentés par des hommes éloquents, exciteront cette émotion que nous ressentons nous-mêmes, lorsque nous parcourons les pages sanglantes de l'histoire. On jugera une haine éternelle à la tyrannie, on se réunira pour vivre libre ou mou-

1. *Lettre à la Convention* (Manuscrits inédits. Archives de l'Institut. Fonds Naville, CXXXIV).

rir, et ces mouvements sublimes n'électriseront les âmes qu'en tournant au profit de l'amour de la patrie et de la liberté [1].

Mais, pour l'instant, Maine de Biran engage ses concitoyens à modérer leur sensibilité, peut-être trop vivement excitée au souvenir des infortunes subies et à la vue des tableaux déchirants qui s'étalent encore sous leurs yeux. Loin de lui la pensée de rouvrir des plaies qu'un court espace de temps n'a qu'à peine cicatrisées, et de réveiller des sentiments dont l'explosion pourrait être funeste. Pour sa part, le jeune administrateur déplore les scènes sanglantes où, sous prétexte de vengeances particulières, on a vu, dans certaines villes du Midi de la France, « des hommes égarés plonger le poignard dans le sein de ceux qu'ils considéraient comme des bourreaux, et, devenus bourreaux eux-mêmes, faire succéder l'arbitraire à l'arbitraire, les atrocités aux atrocités ».

Biran invite ses concitoyens à conserver à la tyrannie la haine la plus implacable ; mais, en même temps, il les supplie de faire, en vue de l'intérêt commun, le sacrifice de leurs passions particulières.

« O mes amis, arrêtez, mettez un frein à tout désir de vengeance... Prêtez l'oreille à la voix de tant d'hommes illustres par leurs talents et leurs vertus, moissonnés par le fer assassin des tyrans ! Ils vous crient du fond de leurs tombeaux : « Ah ! ne déshonorez pas la cause sublime que nous avons scellée de notre propre sang ! Nous avons souhaité qu'il fût le dernier versé, et nos dernières paroles furent pour la liberté et le bonheur de nos concitoyens... Victimes de la force d'un parti, nos derniers vœux furent de voir s'effacer toutes les divisions intestines qui firent votre malheur... Voudriez-vous, au contraire, les perpétuer ? »

Le jeune administrateur exhorte les habitants de la Dordogne à se rallier autour de leurs magistrats pour y goûter les charmes de l'union et de la fraternité. Il met en garde ses concitoyens contre les vils flatteurs qui, en leur prêchant l'immoralité, le désordre, l'insurrection, les ont déjà précipités dans tant de

1. *Discours pour la célébration du 9 thermidor*. Manuscrits inédits, 1795. (Fonds Naville). Archives de l'Institut, CXXXIV.

maux. L'union de tous les gens de bien aura raison des factieux de tous les partis. « Déjà ils mordent leur frein avec rage. Ils s'agiteront en vain ; ils acéreront leurs traits ; ces faibles traits viendront tomber aux pieds de la statue inébranlable de la *Liberté*, sans jamais pouvoir l'atteindre. L'impuissance de leurs efforts commence leur supplice, la justice tardive les attend, et la patrie sera vengée [1]. »

On sait que l'initiative de célébrer par de grandes fêtes l'anniversaire de la chute de Robespierre vint de la Convention elle-même. La lettre publique, écrite à cette occasion par M. de Biran, au nom de l'administration départementale, fut bien accueillie en Dordogne où peu à peu la pacification commençait à s'opérer. Dans un grand nombre de localités du département on vit se dérouler de longs cortèges, portant en triomphe la statue de la *Liberté* [2].

Les efforts des administrateurs de la Dordogne n'avaient pas été vains. L'apaisement dans les esprits, dont les fêtes patriotiques étaient l'indice, fut encore accru par la réouverture des églises.

La loi du 11 prairial (30 mai) qui permettait à tous les citoyens de professer le culte, consacré par leur conscience, « dans les

1. Pour la célébration du 9 thermidor. Manuscrits inédits, 1795 (Fonds Naville).

2. Nulle part, peut-être, la fête de la Liberté n'eut plus d'éclat que dans la petite cité de Lalinde, dont il a été précédemment question. Les réjouissances durèrent deux jours entiers : 9 et 10 thermidor an IV (28 et 29 juillet 1795). A l'heure fixée pour la cérémonie, les membres du Conseil municipal, réunis à la maison commune, s'en vont, escortés de la garde nationale, sur la place publique, où se dresse *l'Arbre de la Liberté*. Le citoyen Chanaud, président, prononce un discours. Il fait à grands traits l'historique de la Liberté à travers les âges, dénonce vigoureusement les abus de l'ancien régime, dépeint avec complaisance les Gaulois « libres dans leurs forêts et gouvernés par les principes démocratiques ». A la fin de cette harangue, l'enthousiasme déborde : on chante un hymne d'invocation à la Liberté. Puis l'on se transporte à l'autre extrémité de la place, où a été élevé un trône, symbole du despotisme monarchique (et peut-être aussi de la tyrannie jacobine). La foule, exaltée, crible de coups de bâtons, de haches, de crosses de fusil ce trône détesté, qui s'écroule aux cris mille fois répétés de *Haine à la tyrannie! Vive la Liberté!* Le cortège revient à l'autel de la Patrie, et le Président, après avoir pris le drapeau tricolore, va le planter sur les débris du trône. Puis le cortège se dirige vers la maison commune où la fête s'achève dans les joies d'un grand banquet patriotique. Cf. l'abbé Goustat, *La Linde pendant la période révolutionnaire*, 1904. — N'est-on pas tenté, aujourd'hui, de sourire de la naïveté des foules, qui croient qu'en brisant un trône et en criant : « A bas les tyrans ! » elles ont à jamais détruit la tyrannie ?

édifices destinés à cet usage et non aliénés », reçut dans la Dordogne, pays alors profondément religieux, une approbation quasi-unanime. Maine de Biran, interprétant les sentiments de ses concitoyens, publia à cette occasion une adresse qui mérite d'être remarquée.

Trop longtemps, déclare le philosophe, nos âmes ont été comprimées dans leur élan vers la divinité. Longtemps, les destructeurs de l'ordre social ont cherché à renverser la base essentielle sur laquelle il repose. Leurs efforts ont été inutiles. En vain, les temples ont été démolis, les autels brisés, tous les signes du culte profanés. La religion, proscrite par des hommes barbares et des tyrans féroces, se réfugia dans l'asile secret des consciences. Elle semblait avoir disparu de dessus la surface de la République, et jamais peut-être elle n'eut plus de zélés spectateurs ; car dans un moment où le malheur était dans toutes les âmes, chaque malheureux lui offrait un sacrifice.

Qu'ils furent cruels, estime le jeune administrateur, ces tyrans qui tentèrent de briser les liens de l'homme avec la divinité et ne craignirent pas d'enlever au malheureux un consolateur, aux faibles un appui, à l'opprimé l'espoir d'un vengeur, à l'homme de bien un témoin sacré de ses vertus et de ses sacrifices !

Biran dénonce comme de purs insensés ceux qui prétendirent asseoir un gouvernement, et défendirent l'exercice de toute religion ; qui voulaient, si on les en croit, établir la justice, en refusant de connaître la source dont elle émane, et assurer aux hommes leurs droits, en attentant au plus sacré de tous. « Ils parlaient de liberté, et, par un art inconnu aux tyrans, ils voulaient asservir les consciences et étendre leur domination jusque sur le domaine de l'opinion. Ils parlaient de philosophie, de système social, et ils enlevaient tout ce qui peut influer davantage sur l'homme et sur la société, sur la félicité publique et le bonheur des particuliers [1]. »

Maine de Biran se réjouit de voir enfin la tyrannie détruite et la liberté de conscience, « à laquelle on ne peut jamais attenter », pleinement reconnue. Désormais, les citoyens n'iront plus se

1. *Adresse aux citoyens à l'occasion du rétablissement des cultes* (Manuscrits inédits. Fonds Naville. Archives de l'Institut, CXXXIV).

rassembler dans des lieux étroits et secrets pour y exercer clandestinement les cérémonies de leur religion. Sous la protection des autorités, ils pourront se réunir dans l'édifice public qui leur sera accordé. Là, tous ensemble, ainsi qu'une grande famille, ils honoreront le Père commun, chanteront ses merveilles, publieront ses louanges, lui demanderont de prendre sous sa protection la République. Car « tout gouvernement, fondé sur les droits imprescriptibles de l'homme et qui relève la dignité de la créature, ne peut qu'être agréable au Créateur ».

De l'amour de la Religion, Biran désire qu'on ne sépare pas l'amour de l'*égalité*, puisqu'aux yeux du Père commun, il n'y a ni pauvre, ni riche, ni faible, ni puissant. Il veut qu'on chérisse aussi la *liberté*, « le plus précieux don que nous fît en nous créant l'Auteur de la nature », et la *fraternité* qui, en invitant les citoyens à se considérer comme les enfants du même père, les unit par les plus doux des nœuds. Enfin, le jeune administrateur recommande à ses concitoyens la pratique de la *tolérance*.

Qu'on ne nous voie jamais prendre en haine ceux dont les opinions sont différentes des nôtres. Bornons-nous à plaindre ceux que nous croirons égarés, et demandons à Celui qui connaît les cœurs et qui peut seul les changer de les ramener dans la bonne voie. Puissent nos anciens persécuteurs apprécier les douceurs de la fraternité, dépouiller cet esprit de domination et de discorde qui a été si funeste au pays, et se rendre dignes de jouir avec nous du gouvernement sage, qui veut nous réunir tous sous la même bannière [1] !

Les arrêtés et les lettres publiques que nous venons d'analyser — et dont le style trop souvent déclamatoire participe en maints endroits du mauvais goût de l'époque — nous disent clairement quels étaient les sentiments de Maine de Biran, au temps où il fut chargé d'administrer le département de la Dordogne. Le philosophe apparaît comme « l'ennemi juré de toute persécution ». En politique, il se tient à égale distance et des Jacobins qu'il considère comme responsables des malheurs de la France, et des Royalistes, dont il déplore les exagérations. C'est un *modéré* qui pense que la meilleure des politiques consiste à éviter les extrêmes : *In medio tutissimus ibis*.

1. *Adresse aux citoyens à l'occasion du rétablissement des cultes* (Manuscrits inédits, 1796. Fonds Naville, CXXXIV. Archives de l'Institut).

Dans sa courte carrière administrative (elle ne fut que de deux ans), M. de Biran fit preuve d'une intelligence très compréhensive, d'un savoir-faire incontestable, d'une activité incessante. On ne saurait trop louer l'énergie qu'il déploya dans sa lutte contre les Terroristes et son zèle à grouper tous les gens de bien, qui, jusqu'alors, étaient restés isolés et impuissants.

Par ses nombreuses qualités Biran ne tarda pas à fixer l'attention et à se faire distinguer des autres citoyens, préposés à l'administration du département. Il devint comme le bras droit de Boussion : il fut le cerveau qui pense, la plume qui écrit, le bras qui agit. La pacification de la Dordogne — un des départements où le jacobinisme avait poussé les plus profondes racines —, fut proprement son œuvre. Et dans toute sa conduite à cette époque il n'est pas un seul acte, qui ne proclame, avec son entier dévouement à la chose publique, l'amour le plus sincère de son pays. Aussi bien, les habitants du Périgord ne s'y trompèrent-ils point. Quand, au printemps de l'année 1797, ils eurent à se choisir un représentant au Conseil des Cinq-Cents, d'un accord presque unanime ils élurent Maine de Biran. L'acte était significatif. Il témoignait éloquemment la reconnaissance des bons et loyaux services que le jeune administrateur avait rendus à ses compatriotes.

CHAPITRE IV

MAINE DE BIRAN AU CONSEIL DES CINQ-CENTS
(1797-1798)

I

Le 24 germinal, an V, pour parler le langage de l'époque révolutionnaire, ou plus simplement, le 13 avril 1797, suivant le style chrétien et français, Maine de Biran fut nommé député au Conseil des Cinq-Cents. Le parti de l'Ordre s'était compté sur le nom du jeune administrateur ; son triomphe fut éclatant, et les Jacobins de la Dordogne, mis en déroute sur presque tous les points du département, en vinrent à prévoir la fin de leur domination.

Avec Maine de Biran, l'Assemblée électorale de la Dordogne, réunie à Périgueux, choisit comme membres du Conseil des Cinq-Cents Jean Delpit, administrateur du département, et Guillaume Carrier Saint-Marc, juge de paix ; comme membre du Conseil des Anciens, François Peskay, commissaire du Directoire exécutif du département. La nouvelle députation au Corps Législatif, si elle était républicaine, était du moins des plus modérées, et le journal démocrate de Périgueux, *l'Observateur*, la stigmatisa en l'appelant « la députation dorée de l'an V ». Un an plus tard, 15 ventôse an VI (5 mars 1798), le même journal, pour éviter le retour d'élections « dans le sens contre-révolutionnaire », encourage ses partisans à « se tenir prêts à repousser les attaques des scélérats... s'ils osaient, comme l'an passé, rassemblés à la voix du crime, présenter de nouveau l'aspect d'une troupe de brigands, animée de la soif homicide des *royales* vengeances » [1]... L'accusation de complicité avec

1. *L'Observateur*, 15 ventôse an VI. — Cf. Henri Labroue, *l'Esprit public en Dordogne pendant la Révolution*. Paris, 1911, p. 137-142.

les royalistes fut dès le début lancée contre M. de Biran et ses amis; nous verrons par la suite de ce chapitre que, du moins en ce qui concerne notre philosophe, elle n'était pas sans quelque fondement.

Quittant le Périgord, Maine de Biran se dirige vers Paris au printemps de l'année 1797, et va s'établir à l'hôtel de la Réunion, situé aux alentours de la place Saint-Pierre, à Montmartre. Il n'était pas seul. Une femme charmante, qu'il avait épousée deux ans auparavant, l'accompagnait.

Marie-Louise Fournier du Fardeil était créole d'origine ; ses parents, François Fournier et Madeleine Martin résidaient tous deux aux Cayes, dans l'île Saint-Domingue. Unie en première noces avec Jean Lafon du Cluzeau-Labatut, écuyer, officier au régiment de Saint-Onge (*sic*), Louise Fournier en avait eu deux enfants[1], quand survint la Révolution. Craignant d'être inquiété et désireux de laisser passer la tourmente qui soufflait sur la France, M. du Cluzeau partit pour l'Allemagne au début de l'année 1792, et bientôt nul n'entendit plus parler de lui à Périgueux.

On sait que l'Assemblée Constituante avait déclaré le mariage dissoluble par le divorce, au consentement mutuel des deux époux, en cas d'incompatibilité d'humeur et en certains cas déterminés, tels que l'abandon de la femme par le mari, les mauvais traitements, l'émigration, etc.

Louise Fournier jugea bon de profiter du bénéfice que lui donnait la loi du 20 septembre 1792. A sa demande, le 29 mars 1793, les autorités compétentes prononcèrent son divorce avec M. du Cluzeau, en le déclarant fondé sur l'émigration notoire de ce dernier. Louise Fournier put, de cette façon, sauver une partie de la fortune de ses enfants, car seuls les biens propres de M. du Cluzeau furent saisis comme biens d'émigré.

La jeune femme habitait le Murat. Assise sur un coteau dénudé, cette demeure triste et presque inaccessible n'avait d'autre avantage que sa grande proximité de Périgueux. En l'année 1795, Maine de Biran, comme nous l'avons vu, fut nommé administrateur de la Dordogne et, à la requête du représentant du peuple, Boussion, vint se fixer à Périgueux. Le jeune

1. Alexis et Jules. Il sera question plus loin du premier ; le second mourut en bas âge.

Bergeracois avait alors vingt-neuf ans et Louise Fournier vingt-huit. L'ardente créole ne tarda pas à s'éprendre du brillant administrateur sur lequel tout Périgueux avait les yeux, et Biran, de son côté, si absorbé qu'il fût par les soucis de la politique, ne put se défendre contre la séduction qu'exerçait sur lui la grâce langoureuse de la jeune femme, la finesse de son esprit, sa mélancolique douceur. En dépit de la désapprobation de sa famille et du blâme de plusieurs de ses amis et partisans, le philosophe résolut d'épouser Louise Fournier, qui était déjà sa cousine par son mariage avec M. du Cluzeau.

Ce ne fut pas sans de nombreuses hésitations que la jeune femme donna son consentement à cette union. Le souvenir de son premier mari lui revenait parfois à l'esprit. En quel endroit du monde s'était-il réfugié ? Qu'était-il devenu ? Avait-il péri sur les champs de bataille ?... Autant de questions auxquelles manquaient les plus simples éléments de réponse. Depuis le jour où il avait quitté son foyer, M. du Cluzeau n'avait pas donné signe de vie.

Une personne de la société périgourdine, Mme de Chancel de la Guigneraie qui, mal mariée, se consolait de son infortune en mariant le plus de gens qu'elle pouvait, contribua beaucoup à l'union de Louise Fournier avec Maine de Biran, en insinuant à la jeune femme que son mari était mort à l'étranger. L'information était fausse, comme nous le verrons par la suite. Mais l'esprit est volontiers la dupe du cœur, et Louise Fournier, qui brûlait d'une vive passion pour M. de Biran, n'eut pas trop de peine à se persuader une chose qu'au fond du cœur — sans oser sans doute se l'avouer — elle désirait vraie.

Le mariage eut lieu devant l'officier public de la commune de Périgueux, le 21 septembre 1795 (cinquième jour complémentaire de l'an III) [1]. Les circonstances particulières, qui purent entourer sa célébration, nous sont inconnues. De cette union qui s'annonçait heureuse, nous raconterons plus loin le lamentable dénouement [2].

1. Cf. Archives de la ville de Périgueux, notes de M. Lapeyre, et Archives de Castang (Dordogne).

2. Cf. chap. VI. — M. l'abbé Mayjonade, qui fut, plusieurs années durant, chapelain de Grateloup, et auquel, à ce titre, rien de ce qui concerne la famille du philosophe, n'est ou ne doit être étranger, se montre fort peu prolixe sur Louise Fournier. Il nous déclare au bas d'une page qu'elle était « *veuve* de M. du Cluzeau », et c'est tout. (Cf. *Pensées et pages inédites,*

A l'Assemblée des Cinq-Cents, le jeune député prend place, sans hésitation, du côté où lui paraît siéger le parti de l'ordre. Fidèle à la politique qui l'a inspiré dans l'administration du département de la Dordogne, il se pose en adversaire déclaré du sectarisme jacobin. Il se fait inscrire au club de Clichy, qui était composé en majorité de royalistes, désireux de rétablir l'ancien état des choses, où, tout au moins, de citoyens aspirant de tous leurs vœux à la tranquillité publique. Il fréquente aussi assidûment chez Mme Suard, Mme Tallien, Mme de Pastoret, rendez-vous ordinaire des partisans de l'opposition.

Instruits de la conduite du jeune député, les Jacobins de la Dordogne résolurent de le perdre, lui et ses amis, dans l'esprit de la population du département. Ils fabriquèrent un plan de conspiration, prétendant qu'il avait été prémédité et rédigé par écrit chez le citoyen La Rigaudie à Périgueux, et que quelques députés de la Dordogne s'étaient engagés à le mettre en exécution à Paris. Le journal révolutionnaire, *l'Ami de la Patrie*, reproduisit avec empressement la pièce accusatrice et traita « de chouans, de royalistes, de traîtres » Maine de Biran et ses amis, Delpit, Carrier Saint-Marc, membres des Cinq-Cents, et Peskay, membre du Conseil des Anciens [1].

Maine de Biran ne crut pas devoir laisser sans réponse les graves accusations qui pesaient sur lui, et tant en son propre nom qu'au nom des députés du nouveau tiers, qui représentaient le département de la Dordogne, il écrivit de Paris à ses concitoyens une lettre publique.

Le spectacle le plus terrible pour les méchants, dit-il, est l'union qui règne entre les gens de bien. Ils voient dans cette union le témoignage de leur faiblesse, le signal de leur chute et le terme de leur domination. En nous divisant, ils usurpèrent l'empire du brigandage, de la destruction et de la mort; c'est en nous divisant qu'ils espèrent régner encore [2]...

p. 7, note 1). — Après avoir contredit purement et simplement l'affirmation de M. Mayjonade, nous nous bornerons à livrer à sa méditation la belle maxime de Cicéron, que le grand pape Léon XIII a donnée pour devise aux érudits qui scrutent les riches Archives du Vatican: « Ce qu'on exige d'un historien avant tout et sur toutes choses, c'est qu'il n'ait jamais la témérité de rien avancer de faux, c'est qu'il ait le courage de dire tout ce qui est vrai. » (Cicéron, *De oratore*, lib. II, n° 62).

1. *L'Ami de la Patrie*, n° 47.
2. Manuscrits inédits, 1797. Archives de Castang (Dordogne).

Maine de Biran dévoile le but poursuivi par les Jacobins de la Dordogne, qui s'efforcent de rendre les nouveaux députés suspects à leurs concitoyens. Il ne croit pas devoir s'abaisser à réfuter des imputations aussi atroces que ridicules. « La trame est trop grossièrement tissue pour que tout esprit raisonnable puisse un instant s'y arrêter... »

Entre autres accusations, les Jacobins de la Dordogne avaient attribué aux nouveaux députés le dessein d'établir une religion dominante et de provoquer la proscription contre tous ceux qui professeraient une autre religion que la catholique. Cette calomnie excite l'indignation du philosophe, ami de la tolérance, qu'était Maine de Biran. « Hommes féroces et perfides, s'écrie-t-il, qui après avoir vainement tenté durant leur règne, de détruire tous les cultes, après avoir proscrit toutes les religions, osent encore manier cette arme sacrée pour en faire un instrument de fureur, comme ils en firent un prétexte de persécution[1]. »

En terminant sa lettre, Maine de Biran demande à ses concitoyens de lui conserver leur confiance et promet solennellement qu'il s'efforcera, ainsi que ses amis, d'en rester digne. Il annonce enfin que les nouveaux députés de la Dordogne vont poursuivre juridiquement les auteurs de la « monstrueuse diatribe », insérée dans la « feuille impure », appelée faussement *l'Ami de la Patrie*, pour imprimer sur le front de chacun d'eux « la marque des vils calomniateurs ».

Maine de Biran ne siégea que trois mois environ au Conseil des Cinq-Cents. Pendant ce court laps de temps il ne resta pas inactif. Le député de la Dordogne prend part plusieurs fois aux discussions de l'Assemblée et met toute son éloquence à faire prévaloir ce qu'il juge le plus avantageux au bien du pays ou le plus conforme à l'équité. Nous avons retrouvé dans les papiers du philosophe deux longs discours, restés inédits, avec des fragments de plusieurs autres. Nous ne saurions affirmer qu'ils aient été prononcés[2].

1. Manuscrits inédits, 1797. Archives de Castang (Dordogne).
2. Les procès-verbaux de l'an V n'indiquent qu'un seul discours de M. de Biran. *Résolution*, 1er prairial an V, p. 36 (Cf. Archives nationales).

Le discours sur *la Responsabilité des ministres et des agents du Directoire dans les colonies* débute en ces termes :

Représentants du peuple,

Il est dans tout gouvernement libre une responsabilité qui pèse sur les dépositaires de l'autorité, à quelque degré de la hiérarchie politique qu'ils se trouvent placés. L'exercice de cette responsabilité se proportionnant aux formes diverses des gouvernements et à la manière dont les pouvoirs s'y distribuent, est un des signes caractéristiques qui servent à reconnaître et à mesurer les degrés de la liberté politique. Dans les États despotiques, ce ressort compresseur placé dans la main du tyran ne pèse que sur des esclaves et forme une partie de la servitude. Dans la démocratie pure, il devient tantôt un jouet, tantôt une arme dangereuse, instrument mobile manié tour à tour par une foule de mains inhabiles... Dans les États vraiment libres où les pouvoirs sont distincts et séparés, une responsabilité réelle, invariable, inflexible comme la loi sur laquelle elle s'appuie, plane comme elle au-dessus de tous.

Ces distinctions de faits étant bien établies, Biran demande qu'il lui soit permis de se servir de quelques considérations abstraites pour éclairer son sujet, « considérations qui ne seront pas inutiles, s'il est vrai que pour savoir ce qui doit être, il faut connaître ce qui est ». Et voici les principes d'une métaphysique délicate qu'il expose à ses auditeurs :

Dans le corps politique comme dans notre être moral, on distingue *la pensée, la volonté, l'action*. Ces trois facultés sont essentiellement distinctes. Le grand but de l'art social est de les tenir séparées, et d'assurer en même temps leur concours, leur harmonie. Le corps chargé de faire les lois est l'entendement, le gouvernement est la volonté dirigée par l'entendement, l'action qui suit s'exécute par des membres qui, par une influence nécessaire, se meuvent au gré de la volonté. Tant que ces facultés s'exercent dans l'ordre de leur subordination réciproque, tant qu'il y a accord parfait, simultané dans *la pensée, la volonté, l'action,* le corps politique est au plus haut degré de vie et d'activité. Tout s'y maintient dans l'ordre, tout tend vers la plus grande stabilité. Il n'est pas besoin alors de ressorts compresseurs et de force étrangère. Mais si l'on quitte le monde abstrait pour examiner ce qui existe, on s'assure qu'il n'est point d'ordre si parfait dans les choses humaines, point de pondération si bien établie

par les institutions politiques, que les changements amenés par le temps, les événements et les passions des gouvernants ne tendent à altérer.

De là vient la nécessité de la responsabilité morale. Mais comment doit être placé ce ressort dans les diverses machines politiques pour qu'il produise tout son effet ? C'est là un problème que les publicistes ont à résoudre et qui, comme tout problème touchant aux sciences morales, offre d'autant plus de difficultés que les données en sont plus variables et les éléments plus compliqués.

Venant à comparer le corps politique à l'agent moral, M. de Biran trouve que l'être intelligent n'est responsable que parce qu'il a un juge intérieur et éclairé de ses actions. De même, dans tous les États où l'on connaît les principes de la vraie liberté, c'est devant *l'autorité législative* qui représente le peuple, que le gouvernement ou ses agents sont responsables. Tel est le principe, et il ne peut être contesté ; le mode d'application n'en reste pas moins souvent assez difficile. Biran ne redoute pas d'étudier de près la façon dont, sous le Directoire, est organisée cette responsabilité supérieure. Tout d'abord, la Constitution ayant déterminé le mode de la responsabilité du pouvoir exécutif suprême, son application n'est plus un problème à résoudre, mais un fait à examiner. Voyons donc, dit le jeune orateur, comment les choses se passent autour de nous.

« Ici, nos directeurs en fonction pendant cinq années sortent un à un, et la responsabilité du sortant est couverte par la puissance de ceux qui restent... Nous n'avons point cette magistrature si redoutée, cette censure confiée à un Sénat permanent, qui faisait la force des Républiques antiques... Ici, au contraire, le pouvoir surveillant a moins de durée que le surveillé. » Biran se défend de vouloir porter l'ombre d'une critique sur le pacte social, « objet du respect et de la juste vénération de tout bon Français ». Il ne peut, toutefois, s'empêcher de blâmer la séparation absolue des deux pouvoirs qui se trouve dans la Constitution. La responsabilité constitutionnelle du Directoire lui semble manquer d'un supplément nécessaire pour la défense des libertés publiques. Ce n'est qu'en théorie que les ministres sont responsables. En fait, couvre-t-on le plus souvent leurs

actes du rempart de l'inviolabilité. Les ministres, nommés par le Directoire, se soutiennent mutuellement. Ainsi se forme et ira toujours en croissant, entre le gouvernement et ses agents, cet intérêt de corps trop souvent opposé à celui de l'État. Ce système de complaisances serviles, cette unité de vues dont pourrait se servir une autorité désireuse d'usurper le pouvoir, voilà une partie des effets résultant de la responsabilité ministérielle, placée tout entière dans les mains du gouvernement.

M. de Biran voudrait que tous les agents et ministres, détenteurs d'une parcelle quelconque d'autorité, fussent responsables de leurs actes devant l'autorité législative. Il juge insuffisante la responsabilité directe de la puissance exécutive pour offrir une garantie à la liberté publique menacée.

Attribuer au Directoire le droit *exclusif* de réprimer et de poursuivre tous les écarts de l'administration supérieure, équivaut à ses yeux à l'annulation de la responsabilité des ministres, puisque c'est « placer tous leurs actes sous l'égide d'une puissance qu'il est difficile, souvent dangereux et nuisible, d'attaquer ». Aussi, le jeune orateur supplie-t-il les membres du Conseil des Cinq-Cents, au nom de la raison et de l'expérience et en vertu même des principes constitutionnels, de faire disparaître du Code une disposition hétérogène, inconciliable avec une garantie réelle de la stabilité de l'État et de la République.

En terminant ce discours — dont les principes excellents n'ont pas vieilli après cent ans — Biran fait allusion à la faiblesse de l'autorité du Directoire et parle d'événements récents « qui oppressent les cœurs ». Il montre la lutte perpétuelle qui se poursuit au sein de l'Assemblée. « Tout flotte au gré des passions, de nouveaux partis renaissent, les factions s'éveillent pour déchirer, ensanglanter la patrie, et le Génie révolutionnaire, applaudissant à nos dissensions, secoue ses torches, distribue ses poignards et plane de nouveau sur les débris de la République renversée [1]. » Ces lignes sont significatives, et disent assez que M. de Biran avait prévu, avant qu'il eût éclaté, le coup d'État jacobin du 18 fructidor.

1. Manuscrits inédits, 1797 (Fonds Naville, CXXXIV. Archives de l'Institut).

Dans un autre discours de la même époque, nous voyons M. de Biran prendre la défense des « individus français affiliés à l'Ordre de Malte ». Quelques membres d'extrême gauche du Conseil des Cinq-Cents, s'appuyant sur la loi du 28 mars 1793, avaient demandé qu'on considérât les chevaliers de Malte comme des émigrés et qu'on les traitât comme tels. L'article 8 de ladite loi déclare, en effet, qu'on ne pourra opposer comme excuse ou prétexte d'absence la résidence à Malte. Mais à qui cet article devait-il s'appliquer ? Était-ce seulement aux Français autres que les affiliés à l'Ordre, ou bien encore à ces affiliés ?... Les termes de la loi présentant quelque obscurité, M. de Biran crut bon d'exhorter ses collègues à les interpréter dans le sens le plus favorable :

Jusqu'à présent, déclare le jeune député, les Maltais n'ont pas été traités en ennemis. Le pacte qui unit à nous ceux qui sont nés en France, n'a pas été brisé. Nous n'avons aucun acte d'hostilité à leur reprocher, mais ils combattent les Barbaresques, protègent notre commerce dans les Échelles du Levant. Quel est donc leur crime ? Ont-ils porté leurs armes contre la mère-patrie ?... Vous présumez que plusieurs d'entre eux ont dû le faire. Mais où en sommes-nous si les *présomptions* suffisent pour vous armer des foudres vengeresses ? Peut-on proscrire une masse entière sur la présomption du crime de quelques individus ?... Mais je suppose, continue Biran, que tous les chevaliers soient coupables, qu'ils puissent être assimilés aux émigrés. Avez-vous donc deux poids et deux mesures ?... On a accordé un délai à ceux-ci ; ils ont pu rentrer dans la mère-patrie, et les autres, vous les avez frappés sans les prévenir. S'ils rentraient demain, ils trouveraient des fers, des échafauds, la mort. Suspendez donc votre arrêt au nom de la justice et de l'humanité ; donnez un délai aux Maltais, car ce serait créer un délit fictif et appliquer la peine simultanément à des individus qui, au delà des mers de plus de trois cents lieues, ne connaissent ni leur délit ni leur peine.

Maine de Biran supplie ses auditeurs de ne pas torturer le sens de l'article 8 de la loi du 28 mars, en lui donnant la plus monstrueuse des applications. N'est-il pas naturel de penser que le législateur a eu simplement en vue d'empêcher les Français réellement émigrés de se soustraire aux lois qui les atteignaient, en leur ôtant même le prétexte de la résidence à Malte, à Monaco et autres lieux, qui ne font point partie du territoire

français ? Les termes mêmes de l'article en indiquent assez le sens. Ces mots : *prétexte de résidence* peuvent-ils s'appliquer à ceux qui, par état, par devoir, pour un service utile à la France, habitaient nécessairement l'île de Malte ?

Mais, dira-t-on, il serait trop commode à ces individus ex-chevaliers de se procurer de ces états de résidence, après avoir servi dans les armées ennemies. « Misérable objection, digne du gouvernement révolutionnaire ! » réplique Biran. Ainsi, toujours des présomptions pour le crime, jamais pour l'innocence ! Ah ! gardons-nous de cette théorie affreuse des suspicions qui servit si bien la tyrannie ! *Soyons justes d'abord*, et n'imaginons pas que des craintes bien ou mal fondées, des considérations politiques puissent nous dispenser de ce devoir impérieux,prescrit essentiellement par les relations naturelles d'hommes à hommes.

On insistera, en disant que les affiliés à l'Ordre de Malte n'habitaient pas ordinairement cette île, qu'ils n'étaient obligés par leur institution qu'à une résidence de cinq ans, et de là on conclut que cette résidence couvre une émigration réelle.

Maine de Biran se borne à faire remarquer que ce sont là encore des conjectures, des probabilités pour des raisons ! Il y a lieu, selon lui, de faire des distinctions parmi les affiliés. Il y en a qui avaient fixé de tout temps leur habitation à Malte : c'étaient peut-être des vieillards, des infirmes, auxquels le climat tempéré convenait davantage. Ceux-là ne peuvent être accusés d'avoir porté les armes contre la France. D'autres, les jeunes gens, sont partis depuis la Révolution avec des passeports, des congés, avec l'autorisation du gouvernement pour aller faire la résidence de cinq ans, indispensable dans leur ordre. Voici donc, déclare Maine de Biran, des individus qui n'étaient pas suspects d'émigration avant le 28 mars 1793, et aujourd'hui, par l'effet de cette loi, leur condition change subitement. D'amis, de protégés de la France, ils deviennent en un instant des ennemis. Ils sont frappés, proscrits. Et pourquoi ? « Parce qu'on veut proscrire en masse tout ce qui porte le nom odieux de chevalier. »

L'orateur croit avoir suffisamment prouvé combien est absurde et illégale, combien surtout serait injuste l'application de la loi du 28 mars 1793 aux affiliés de l'Ordre de Malte. Il se

défend, en terminant, de vouloir créer une exception pour les Chevaliers ; il n'a cherché qu'à rétablir le sens naturel d'un article de loi. « On parle de la Constitution, dit-il, mais n'est-il pas étrange qu'on nous propose en même temps de la violer d'une façon aussi formelle [1] ? » La remarque est juste pour tous les temps, et il suffit de feuilleter nos Annales politiques pour constater que les gouvernements, quand ils ont l'intention de commettre une injustice ou quelque abus de pouvoir, ne manquent jamais d'invoquer la Constitution et de se dire animés du respect de la sacro-sainte Liberté.

II

A défaut d'autres discours prononcés par M. de Biran au Conseil des Cinq-Cents, nous avons un certain nombre de lettres où le député de la Dordogne nous dévoile sa pensée sur quelques-unes des plus importantes questions soulevées dans cette assemblée politique. Toutes ces lettres sont adressées à un unique correspondant, qui est gratifié du titre de « cher et respectable historien ».

La question du divorce semble avoir particulièrement préoccupé M. de Biran.

Dans une lettre en date du 21 prairial, le philosophe fait part de ses anxiétés « au cher et respectable historien ». Le Conseil des Cinq-Cents vient de mettre en délibération le projet de suspendre, provisoirement, la loi du divorce, dont le mode d'exécution paraît généralement défectueux. Quelques orateurs les plus marquants de l'assemblée, ont laissé entendre dans leurs discours qu'ils espèrent provoquer la destruction absolue de l'exercice du divorce pour allégation d'incompatibilite d'humeur.

M. de Biran craint que l'influence de ces hommes, dont il respecte d'ailleurs les intentions, ne subjugue la majorité du

1. Manuscrits inédits, 1797 (Fonds Naville, CXXXIV. Archives de l'Institut).

Conseil. Pour lui, le divorce est une loi bienfaisante. Y porter atteinte équivaudrait à se souiller d'un crime antisocial, en condamnant de malheureux époux à gémir toute leur vie et « à expier dans des tourments qui dureront autant qu'eux, l'erreur d'un moment, les mécomptes, les exaltations passionnées ou encore la froide ambition des parents qui les ont sacrifiés à des convenances factices »[1]. Or, exclure des causes de divorce l'allégation d'incompatibilité d'humeur, c'est détruire l'institution même dans son principe et en annihiler les effets les plus salutaires; c'est « s'exposer à voir devant les tribunaux ces plaidoiries indécentes, qui couvraient autrefois des familles d'une tache infamante, perpétuaient entre elles les haines, les dissensions, en faisant réellement le scandale des mœurs publiques ».

Maine de Biran répond ensuite aux objections que quelques-uns de ses collègues avaient présentées contre l'effet des demandes en divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur.

Il fait enfin appel, pour défendre le divorce, à des considérations sentimentales, ce qui ne saurait nous surprendre chez ce philosophe, gâté par la fausse sensiblerie de son siècle.

Une jeune femme, suppose-t-il, a voulu s'unir à un homme qui se montrait « doux, bienfaisant, sensible ». Le lien formé, elle a vu tous les vices prendre la place de ces vertus apparentes qui l'avaient tout d'abord séduite. Ce n'est plus l'époux qu'elle avait choisi. Elle avait cru se donner un protecteur, un appui ; elle n'a trouvé qu'un tyran. Les conditions du contrat sont violées. Ne pourra-t-elle pas, cette épouse infortunée, alléguer, à l'effet de rompre sa chaîne, une incompatibilité, hélas ! trop réelle ? En décider autrement, ne serait-ce pas éterniser le supplice d'une malheureuse créature et faire le jeu d'un mari barbare, intéressé à ne pas rompre un engagement qui le rend maître d'une fortune autre que la sienne[2] ?

En ces dernières années, certains romanciers de talent se sont faits les partisans déclarés du divorce pour incompatibilité d'humeur. M. de Biran, comme il apparaît, les avait devancés dans cette voie où il semble, à la vérité, qu'il serait dangereux de

1. *Sur le Divorce* (Manuscrits inédits, 1797).
2. *M. de Biran* (Manuscrits inédits. Fonds Naville, CXXXIV. Archives de l'Institut).

s'engager. Du jour, en effet, où les conjoints seront autorisés à se séparer pour un motif aussi futile que l'incompatibilité de caractère, le mariage n'existera plus : ce sera un simple « contrat de louage », résiliable à volonté. Il n'est pas besoin de profondes réflexions pour comprendre que la femme aura tout à perdre à une union de ce genre qui, une fois rompue, lui rendra la liberté, mais non l'honneur.

Dans une séance du Conseil des Cinq-Cents, un orateur, qui sans doute avait lu Montesquieu, ayant prétendu que *l'honneur* ne devait plus être le principal moteur des âmes républicaines, la majeure partie de l'assemblée se mit à murmurer. Ces protestations indignées réjouissent le cœur de Biran. « Ne désespérons pas du salut de la République, écrit-il à l'historien, son respectable ami, puisque l'honneur français vit encore chez les représentants de la nation. » L'ex-législateur expose à son tour son opinion sur l'honneur. Montesquieu, désireux de rechercher le principe des gouvernements, a cru pouvoir assigner la vertu aux républiques, l'honneur aux monarchies. A la vérité, le savant jurisconsulte prend soin de nous avertir qu'il n'entend pas donner l'exclusion absolue à l'influence de l'un de ces principes. Mais il a par trop particularisé le sens du mot *honneur* et en a donné une définition plus conforme à ses idées qu'à la vérité et à la nature des choses.

Sous la monarchie, l'honneur, tel que je le conçois, écrit Biran, existait bien dans toute sa force, mais comme le prince était la source unique des emplois, des grandeurs, et que les hommes aiment ce qui les élève au-dessus des autres par suite du besoin d'être considérés, l'honneur avait pour but d'être distingué du prince; il en était le dispensateur. Dans la République, le peuple dispense des emplois ; il faut donc que ceux qui y aspirent, recherchent la faveur du peuple, il faut lui être utile ; la vertu, consistant dans ce qui est utile au plus grand nombre, l'honneur se confond avec la vertu; mais ce n'est pas un principe différent. En un mot, *l'honneur* des Français ne pouvant plus se rapporter maintenant à un prince qui n'existe pas, et ce ressort étant le principe de tous nos succès et de tout ce que nous pouvons faire de bien, il faut le conserver parmi nous comme le feu sacré. Eh ! que nous resterait-il, si on nous ôtait l'honneur [1] ? »

1. *D'une opinion sur l'honneur* (Manuscrits inédits, 1797. Fonds Naville, CXXXIV. Archives de l'Institut).

Dans une autre lettre, adressée au cher historien, M. de Biran disserte sur le *serment politique exigé des prêtres*. Est-il juste de contraindre les ministres des cultes de faire une déclaration de soumission aux lois de l'État ? Avant de décider cette question qui occasionne tant de débats, Maine de Biran juge sagement qu'« il faut mettre de côté tout esprit de parti, s'élever au-dessus des coteries de toutes espèces, voir avec ses yeux, juger avec sa raison et ne craindre ni l'anathème des Clichiens, ni celui des Salmistes ».

Le philosophe fait une distinction entre les prêtres qui se bornent à exercer les cérémonies du culte et enseigner les dogmes, et les prêtres qui se donnent comme professeurs de morale.

Les premiers ne sont comptables ni de leurs actions ni de leurs opinions devant l'État, pourvu cependant que les dogmes qu'ils enseignent, ne soient pas subversifs de l'ordre social, et le gouvernement n'a pas à s'immiscer dans ce qui a trait uniquement au culte intérieur ou aux opinions religieuses. Les seconds, maîtres de morale très influents, très écoutés et seuls suivis dans la plupart des lieux, sont responsables devant l'État des opinions qu'ils professent et communiquent au peuple, vu que ces opinions importent très fort à la communauté. L'État a donc le droit d'exiger des prêtres une garantie comme de tous ceux qui, chargés de former le cœur et l'esprit de leurs semblables, peuvent faire servir leur influence à son appui ou à sa destruction. Cette garantie est plus ou moins nécessaire selon le caractère connu, le degré d'influence, les preuves de moralité déjà faites de ceux qui enseignent. Si même, observe Biran, « il existait une corporation qui, depuis longtemps, ait donné une éducation excellente à tous égards et exercé un ascendant heureux sur les mœurs privées et publiques, on pourrait se dispenser d'exiger d'elle des garanties, le passé en ce cas pouvant être considéré comme garant de l'avenir[1] ».

Il nous reste de cette même époque une autre lettre politique de Maine de Biran, qui traite du *club de Salm* et de la réunion de Clichy.

Le jeune député félicite son ami, le « respectable historien »,

1. Manuscrits inédits, 1797 (Fonds Naville, CXXXIV).

d'avoir très bien déterminé dans un de ses derniers articles la différence qui existe entre ce qu'on appelle *club*, et les réunions particulières où quelques députés se rassemblent pour conférer entre eux et se communiquer leurs réflexions sur les événements du jour. On s'obstine cependant dans ce faux parallèle. Certains journaux font un grand éloge du club de Salm et opposent avec complaisance l'esprit de cette société et le but de son institution à celui de la réunion de Clichy, qu'ils représentent comme un rassemblement de royalistes, et dont ils demandent la fermeture. Si la Constitution, fait remarquer Maine de Biran, proscrit textuellement les sociétés particulières qui s'occupent de questions politiques, elle ne saurait défendre à ses représentants de se réunir ailleurs que dans le lieu de leurs séances pour y échanger fraternellement leurs idées. Le cercle de Clichy n'est qu'une réunion d'amis ; le club constitutionnel de Salm a, au contraire, tous les caractères d'une société politique ou délibérante. On y débite des discours écrits. On y prépare des projets de lois, on y entretient des correspondances, des affiliations avec une foule de sociétés semblables, formées dans les départements sur le même modèle. Ainsi, le club de Salm tombe sous le coup de l'article 362 de la *Constitution*, et doit être fermé.

Maine de Biran trouve étrange que le Directoire ferme les yeux sur un genre de sociétés dont une expérience cruelle a trop montré la funeste influence. Le maintien du Directoire, conclut-il, dépend du respect de la Constitution, et il est impossible que la Constitution se maintienne avec des sociétés populaires affiliées [1].

Tandis que le parti royaliste préparait par les voies constitutionnelles sa revanche de l'échec qu'il avait subi le 13 vendémiaire, an IV, le Directoire, ne pouvant se dissimuler son peu d'influence sur les *Conseils*, dont les deux présidents Barbé-Marbois et Pichegru lui étaient hostiles, résolut de recourir à la force pour rétablir son autorité. Ce fut le coup d'État du *18 fructidor*. Au dernier moment, le plan formé par les trois directeurs, Rewbell, Larevellière-Lépeaux et Barras, pour

1. *Du club de Salm et de la réunion de Clichy* (Manuscrits inédits. Fonds Naville, CXXXIV).

triompher de leurs adversaires, transpira. Mais, divisés sur les moyens de se défendre, les royalistes ne purent ou ne surent rien empêcher. « L'énergie nécessaire à la résistance se concentra dans une très petite majorité [1]. » Maine de Biran en était, et, profondément ulcéré de l'atteinte portée à la liberté des citoyens, il rédigea une protestation énergique qui devait être publiée et affichée dans la France entière [2]. Les difficultés que l'on eut à trouver un éditeur, firent que la proclamation ne put paraître au lendemain du 18 fructidor, et jugeant que l'heure opportune était passée, M. de Biran, sur le conseil de ses amis, se tint coi.

Enorgueilli de sa victoire, le parti révolutionnaire interdit la réunion de Clichy, cassa les élections des départements qui avaient nommé des députés royalistes, et fit déporter à Cayenne les membres des deux Conseils qui lui étaient le plus opposés.

Il est des historiens qui veulent justifier le 18 fructidor et qui n'ont pas assez d'invectives pour flétrir le 18 brumaire ou même le 2 décembre. C'est par trop se montrer illogique. Ou tous les coups d'État sont blâmables, en tant que violation de la légalité et recours à la force, ou tous ils sont louables, — ceux-là, du moins, qui sont accomplis en vue du rétablissement de l'ordre. Il faut juger des événements de l'histoire, non d'après nos convenances personnelles, mais suivant les principes invariables du juste ou de l'injuste qui éclairent la marche de l'humanité.

III

Après le 18 fructidor, Maine de Biran resta encore toute une année à Paris. Il semble avoir tiré grand parti de ce laps de temps pour perfectionner son instruction. Disant pour l'instant adieu à la politique, l'ex-législateur se voue tout entier au culte — alors un peu délaissé — de l'intelligence. Il suit assidûment les cours du Collège de France et de l'École des Mines, fréquente la société d'Auteuil où il se lie avec la plupart des Idéologues, travaille à étendre ses connaissances philosophiques, s'applique

1. Cf. Chevalier de Larue, *Histoire du 18 fructidor*. Paris, 1895, Plon, éditeur.
2. Cf. Archives de Castang (Dordogne).

à l'étude des mathématiques, de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle. Il ne dédaigne pas d'aller plusieurs fois par semaine, comme un simple écolier, demander des leçons à un savant professeur de mathématiques, le citoyen Cousin [1].

Sachant qu'il en est de l'esprit comme d'un ressort qui ne peut rester toujours tendu, Biran ferme parfois ses livres pour courir les salons. Nous le rencontrons chez ses compatriotes, MM. de Lacalprade, de la Rigaudie, Rambeau, de Malleville, etc.; il se fait présenter aux hommes les plus distingués dans les sciences, les lettres ou les arts, Laplace, Cuvier, Garat, l'abbé Tersan, Suard, l'abbé Morellet, Dupont de Nemours, etc.; il est également reçu chez plusieurs femmes très en vue, Mmes Tallien, Suard, de Beytz, de Pastoret [2]. Partout on apprécie les grâces de sa personne et les charmes de sa conversation. Quand il apporte une chansonnette de sa composition avec accompagnement pour harpe, on lui fait fête. Chez M. de Biran, comme nous le verrons mieux par la suite, le métaphysicien ne nuisit jamais à l'homme de société.

Dans cette période de sa vie, le philosophe paraît avoir été très lié avec un jeune savant hollandais, Charles Van Hulten, représentant du département de l'Escaut au Conseil des Cinq-Cents. Les deux amis qui, au temps où Biran siégeait comme législateur, avaient l'occasion de se rencontrer chaque jour aux séances de l'Assemblée, avaient continué à se voir assidûment après le coup d'État du 18 fructidor. Ensemble ils visitaient les établissements littéraires et scientifiques, se rendaient au thé Millin, rendez-vous de tous les beaux esprits du temps, assistaient aux séances publiques de l'Institut national. Au début de l'année 1798, ils sont présents à la fameuse séance où Bonaparte est reçu membre de l'Institut. Au nom de ses collègues qui, quelques jours auparavant, avaient décerné une couronne au

1. Ancien religieux, professeur au collège du Plessis.

2. Maine de Biran cite souvent les noms de M. et de Mme de Pastoret dans *le Journal intime.* Mme de Pastoret fut célèbre par sa beauté, son esprit et, ce qui vaut mieux encore, sa charité. On lui doit l'idée des crèches et des salles d'asile. Quant à M. de Pastoret, philosophe distingué, il avait dans sa jeunesse embrassé avec ardeur les principes de la Révolution. C'est lui qui, procureur syndic du département de la Seine en 1791, fit rendre le décret qui transforma l'église Sainte-Geneviève en Panthéon, et composa la fameuse inscription : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante.*

général vainqueur, Joseph Chénier célèbre la gloire du jeune héros, à qui la France est redevable du triomphe de ses armes et de la grandeur de ses destinées. D'un ton modeste, qui ravit tous les spectateurs, Bonaparte répond :

« Les vraies conquêtes, les seules qui ne donnent aucun regret, sont celles que l'on fait sur l'ignorance. L'occupation la plus honorable, comme la plus utile, c'est de contribuer à l'extension des idées humaines. La vraie puissance de la République française doit consister, désormais, à ne pas permettre qu'il existe une seule idée nouvelle qu'elle ne lui appartienne. »

Maine de Biran, Van Hulten et tous les Idéologues présents applaudissent à ce noble langage. D'aucuns même se bercent de l'espoir que Bonaparte sera bientôt l'un des plus fermes tenants de l'Idéologie.

Nous savons, par les lettres de Van Hulten, que chaque dimanche les deux amis avaient coutume d'aller dîner ensemble chez le restaurateur situé au coin de la rue du Bac. Préférant garder le peu d'argent dont chacun d'eux disposait pour s'acheter des livres, les autres jours de la semaine ils se contentaient d'ordinaire, en guise de souper, « d'un morceau de pain » [1].

L'amour passionné de la science, seul mobile qui retenait Maine de Biran à Paris, lui faisait accepter sans se plaindre les privations que lui imposait sa présence dans la grande ville. Aussi bien, notre philosophe était-il de ceux qui pensent que toute la vie doit se passer à apprendre, et pour qui la possession de la vérité est le bien suprême, le seul digne de tous les sacrifices : « La recherche du vrai est un labeur ; il en coûte pour goûter les fruits de l'arbre de la vie [2] ».

1. Lettre inédite de Van Hulten à M. de Biran.
2. M. de Biran, *Nouveaux Essais d'Anthropologie*.

CHAPITRE V

DU MÉMOIRE SUR L'INFLUENCE DES SIGNES AU MÉMOIRE SUR L'HABITUDE (1798-1803)

I

La psychologie d'un psychologue, aussi souple d'esprit que Maine de Biran, si elle présente un intérêt des plus vifs, ne va pas sans difficultés. La pensée du philosophe est à l'instar de sa vie, qui semble emportée dans un continuel mouvement. Encore qu'elle se modifie sans brusques transitions et comme progressivement, elle échappe quand on croit la saisir. A l'étudier de près, on découvre les traces du moment qui précède et le germe du moment qui la suit, mais rarement se trouve-t-elle exprimée dans toute son ampleur et sous une forme définitive. Partant, il convient de n'accorder qu'une importance relative aux divisions par lesquelles on peut être tenté d'ordonner la vie intellectuelle de M. de Biran.

Ernest Naville, tout en reconnaissant ce qu'offre d'artificiel la détermination de périodes nettement tranchées dans l'exposition de la doctrine de M. de Biran, distingue trois phases dans le biranisme : 1° la philosophie de la sensation (1794-1804); 2° la philosophie de la volonté (1804-1818) ; 3° la philosophie de la religion (1818-1824). Il y a lieu, à notre sens, d'apporter quelques modifications à cet essai de classification.

Un des caractères les plus frappants de la philosophie de M. de Biran, c'est qu'elle s'est développée en quelque façon parallèlement à sa vie. Jeune homme, Biran incline à penser que le plaisir est le souverain bien, et il recherche de préférence les jouissances qui proviennent de la culture de la sensi-

bilité : c'est la *Période de la sensation* (1792-1803). Le présent chapitre et le suivant nous montreront Biran faisant des efforts pour se dégager du sensualisme, où l'avaient attiré tant sa nature éminemment sensible que l'admiration déférente qu'il éprouvait pour des penseurs, tels que Locke, Condillac et Cabanis. Les deux *Mémoires sur l'Habitude* sont l'œuvre capitale de cette période [1].

Parvenu à l'âge viril, Biran se laisse séduire par l'aspect de grandeur qu'offre le stoïcisme ; il croit que la volonté est le tout de l'homme et qu'elle suffit, conjointement avec les éléments de la vie inférieure, à rendre raison de tous les phénomènes. *Le Mémoire sur la décomposition de la pensée* (1804) et *l'Essai sur les fondements de la psychologie* (1812) marquent les deux points extrêmes de cette seconde *Période*, dite de la *volonté* [2].

Avec l'âge mûr, Biran en vient à comprendre que le but de la vie ne doit pas être conçu uniquement comme personnel et subjectif, mais comme un ordre extérieur de rapports à réaliser par notre propre volonté. Il cherche alors à se démontrer la certitude de la réalité objective et, toujours avide de bonheur, place sa félicité dans l'exercice pur de l'intelligence. *Les Commentaires sur les Méditations de Descartes* (1813) ouvrent cette période, qu'on peut appeler *la Période de la raison ; les Rapports des sciences naturelles avec la psychologie* en sont l'expression la plus exacte, et *l'Examen des Doctrines de M. de Bonald* la termine (1818) [3].

Les préoccupations d'ordre moral et religieux, qui caractérisent les six dernières années de la vie de M. de Biran, nous autorisent à donner à la période, comprise entre la fin de l'année 1818 et l'année 1824, le nom de *Période de la religion.* Les travaux les plus importants de cette époque sont *les Fondements de la morale et de la religion* et *les Nouveaux Essais d'Anthropologie* [4].

Ce coup d'œil général sur l'évolution de la pensée chez M. de

1. C'est surtout dans *le Cahier-Journal* (1794-1795) conservé à Genève, qu'on peut relever les traces du sensualisme de Maine de Biran.
2. Voir le début du chapitre VII et le chapitre XIII : *le Métaphysicien du moi.*
3. Voir les chapitres XII et XIII.
4. Voir les chapitres XIII et XVII.

Biran ne sera peut-être pas sans utilité pour guider le lecteur à travers la masse de faits que nous avons réunis, en vue de faire revivre, à côté de l'homme intérieur, source vive d'idées, l'homme extérieur, qui parle, discute, agit, se livre à l'entraînement du monde et au tracas des affaires publiques. Il nous aidera, d'ores et déjà, à comprendre par quels degrés successifs M. de Biran, amoureux de la vie de l'esprit, s'est élevé avec les progrès de l'âge à une possession de plus en plus complète de la vérité.

II

Après treize mois passés à Paris, Maine de Biran regagne le Périgord le 1er messidor, an VI, et le 13 du même mois (1er juillet 1798), il établit de nouveau sa résidence à Grateloup. La correspondance échangée à cette époque entre le philosophe et son ami, Van Hulten, nous permet de caractériser les cinq années qui vont suivre comme étant une des périodes où Biran déploie le plus d'activité intellectuelle.

Dans son ardeur au travail, le solitaire de Grateloup se plaint que les affaires dérobent du temps à ses études chéries. Esprit pratique, Van Hulten morigène son ami. Il convient, lui déclare-t-il, qu'après de longs mois passés à Paris « et si utilement employés », vous vous donniez un peu à vos affaires domestiques. Ce changement d'occupations raffermira votre santé délabrée.

Il faut que le corps soit sain, afin que les facultés intellectuelles jouissent de toute leur vigueur, et quoique sur cette substance inaltérable qui pense en nous, vous et moi, nous ayons *d'autres idées* que quelques *sublimes* philosophes du jour, nous considérons cependant que le physique peut avoir quelque influence sur le moral, et que le dérangement de notre santé et les longues maladies peuvent porter obstacle au libre exercice de nos facultés intellectuelles. *Sit mens sana*, disaient les Anciens, *in corpore sano* [1].

1. *Correspondance inédite.* Lettre de Van Hulten à M. de Biran, 13 messidor an VI. (Fonds Naville, Genève).

Venant à rappeler à son ami la vie studieuse qu'il a menée à Paris, s'occupant chaque jour de mathématiques, de physique, de chimie et d'histoire naturelle, visitant les établissements littéraires, se délassant par une promenade réfléchie dans les lieux écartés ou en compagnie des savants, Van Hulten invite Biran à laisser mûrir tant de connaissances acquises et ne doute pas qu'il ne retire bientôt les fruits d'une si abondante moisson[1].

Au reste, pour répondre aux désirs les plus chers du philosophe, Van Hulten lui fait de temps à autre des envois de livres. Immense est la joie du solitaire en recevant de Paris *la Langue des calculs*, de Condillac, *le Novum organum*, de Bacon, les œuvres de Lacroix et de Lagrange, *le Journal de l'École des mines*, *les Mémoires de l'Institut*, etc. Et c'est sans ironie que Van Hulten peut demander à son ami quelles sont les transactions philosophiques et les occupations scientifiques « de l'Institut de Grateloup ».

Les lettres de Van Hulten nous apprennent qu'en cette période de sa vie (année 1798), Maine de Biran ne cesse d'approfondir les sciences. « Les *agréables* de Paris trouveraient bien incroyable que des $a - b - c = x$ puissent vous procurer tant d'agrément et de bonheur. » Mais quelques mois plus tard, le laborieux habitant de Grateloup, fermant ses livres d'algèbre et de trigonométrie, se remet avec zèle à la philosophie qu'il avait un peu délaissée depuis une année environ.

« Je suis charmé, écrit Van Hulten, que vous ayez repris vos études métaphysiques ; celles-ci doivent faire le fort de vos méditations : *Hæc tibi erunt artes*, et je ne serais pas fâché, si toutefois votre santé vous le permet, que vous puissiez achever votre *Mémoire sur l'Influence des signes*, et le présenter au jugement de l'Institut national[2]. »

Pour stimuler l'ardeur de son ami, Van Hulten lui annonce quelques semaines plus tard que de nombreux concurrents se proposent de disputer le prix offert par l'Institut. C. Lancelin est du nombre, et aussi un jeune officier qui a écrit de Colmar pour se poser en candidat. « Les idées métaphysiques commencent à fermenter dans les têtes ». Faute de santé et de loisir,

1. *Correspondance inédite.* Lettre de Van Hulten à M. de Biran, 10 thermidor, an VI.
2. Lettre de Van Hulten, 22 thermidor, an VI.

Maine de Biran ne put, dans les délais fixés, venir à bout du travail qu'il avait entrepris. Le 13 germinal an VII (2 avril 1799) l'Institut, qui avait reçu une douzaine de mémoires, couronna celui qui lui avait été envoyé de Colmar. L'auteur en était M. de Gérando, qui deviendra par la suite un des meilleurs amis de M. de Biran.

Le philosophe de Grateloup laissa son mémoire inachevé. Nous allons essayer d'en reconstruire le schéma, en nous servant des multiples notes, si décousues soient-elles, que nous avons retrouvées tant dans les Archives de Grateloup que dans le fonds Naville, à l'Institut, et qui sont restées jusqu'ici inédites.

Le plan général que s'était proposé le philosophe comportait les divisions suivantes :

1° Énumérer et diviser les facultés de l'entendement et ses opérations; examiner le degré d'influence des signes sur la perfection de chacune de ses facultés ; 2° l'âme ne déploie-t-elle son activité sur l'organe de la pensée qu'à l'aide des signes de convention ? Si l'affirmation est démontrée, *l'activité de l'âme* ne serait-elle pas dans son essence, mais purement conditionnelle ? 3° Examiner quel est le degré d'influence des signes sur la morale ou les idées qui en dépendent ; 4° les sciences mathématiques ne doivent pas leur exactitude seulement à la précision des signes qu'elles emploient, mais à la nature *simple* de l'objet qu'elles considèrent.

Les principales questions à traiter sont : 1° Est-il bien vrai que les sensations ne puissent se transformer en idée que par le moyen des signes, ou, ce qui revient au même, nos premières idées supposent-elles essentiellement le secours des signes ?

2° L'art de penser serait-il parfait si l'art des signes était porté à sa perfection ? Si l'art de penser n'est autre chose que celui de combiner des signes comme dans l'analyse algébrique, la perfection des signes donnera-t-elle celle des résultats de leurs combinaisons ? Mais n'y a-t-il pas autre chose que des signes combinés dans les connaissances humaines ?

3° Dans les sciences où la vérité est reçue sans contestation, n'est-ce pas à la perfection des signes qu'on en est redevable ?

4° Dans celles qui fournissent un aliment éternel aux disputes, le partage des opinions n'est-il pas un effet nécessaire de l'inexactitude des signes ?

5° Y a-t-il quelque moyen de corriger les signes mal faits et de rendre toutes les sciences également susceptibles de démonstration [1] ?

1. Cf. *Fragments inédits sur l'influence des signes* (Archives de Grateloup).

Au début de son Mémoire, Maine de Biran déclare fort justement que l'incertitude qui existe sur le degré précis de l'influence des signes, tient au défaut de définition du mot *signe*. « Si l'on commençait par bien arrêter l'idée qu'on attache à ce mot, on finirait par tomber d'accord dans cette question comme dans bien d'autres [1]. »

Le philosophe étudie le sens donné au mot *signe* chez Locke et chez Condillac, et examine s'il est vrai de dire que « l'on ne peut penser sans le secours des langues ». Suivant Condillac, la conversion des perceptions en idées ou l'exercice volontaire de l'entendement est impossible sans les signes d'institution. Biran combat ce principe qui lui paraît rien moins que démontré. Ce n'est point, déclare-t-il, aux signes d'institution que l'homme doit l'empire qu'il exerce sur l'organe de sa pensée, la faculté qu'il a d'ordonner, de disposer les opérations diverses de son entendement. L'activité que suppose ce pouvoir est inhérente à sa nature, et, bien loin qu'elle soit subordonnée à l'invention et à l'usage des signes comme condition exclusive, la création de ces signes mêmes, la liaison établie entre eux et les idées, présupposent une faculté supérieure de laquelle ils dépendent, comme l'effet dépend de la cause qui le produit. Notre puissance motrice rappelle le mot, réveille l'idée. « Ce sont deux effets de la même cause, qui se suivent ordinairement, mais le premier effet n'est pas cause du second [2]. »

On connaît le mot sentencieux et qui voudrait être profond, de M. de Bonald : « L'homme pense sa parole avant de parler sa pensée. » En 1818, dans *l'Examen critique des opinions de M. de Bonald*, M. de Biran fera justice des opinions hasardées de l'auteur de *la Théorie primitive du langage*. Mais il est intéressant de noter que, dès l'année 1798, le philosophe périgourdin, venant à discuter la question de la priorité du langage et de la pensée, estime que l'idée est antérieure au signe qui l'exprime, comme le mot *signe* l'indique par lui-même. A son sens, c'est pour avoir appris les mots avant d'avoir eu des idées qui leur correspondent, que nous raisonnons si mal. Tou-

1. *Mémoire sur l'influence des signes* (Archives de l'Institut. Fonds Naville, CXXXIII).
2. *Ibid.*

tefois, de ce que nous pouvons avoir et avons, en effet, des idées indépendamment des signes, il ne s'ensuit pas que nous puissions exercer la faculté de *lier* ces idées entre elles sans le secours des signes. Le langage ne crée pas la pensée, mais il en facilite l'exercice, en favorise l'analyse, la rend plus claire pour soi et plus sensible pour les autres[1].

Venant à disserter sur le caractère du signe, Biran observe, à la suite de Locke, qu'Auguste, maître du monde, avait reconnu qu'il était hors de sa puissance de changer la signification d'un seul mot latin ou d'en faire un nouveau. « Auguste, déclare-t-il, était plus philosophe que quelques-uns de nos métaphysiciens modernes. »

M. de Biran suppose qu'un gouvernement, désireux de régulariser les esprits de la nation — on dirait aujourd'hui de faire *l'unité morale* du pays — et persuadé de l'influence qu'a la connaissance de signes bien déterminés, voulut adopter, d'après l'avis des savants de tous les genres, un dictionnaire où la signification de chaque mot serait fixée de telle sorte que toutes les idées simples qui composent une idée complexe, soient énumérées à côté du signe qu'exprime cette idée complexe. La fabrication d'un tel ouvrage présenterait mille difficultés. Il faudrait d'abord que les philosophes, appelés à y travailler, s'accordassent entre eux sur la signification de chaque signe. Difficile même pour les mots représentant des *idées physiques*, vu que tous les philosophes ne pensent pas uniformément sur les qualités de telle ou telle substance, la chose le serait bien plus encore quand on en viendrait à la détermination des *idées morales ;* car les habitudes, les manières différentes de penser et de sentir des auteurs du dictionnaire mettraient nécessairement de la divergence dans les définitions que chacun voudrait établir à sa manière.

1. Hamilton dira plus tard, dans le même sens : « Les mots sont la forteresse de la pensée ». — Sur cette question de *l'influence des signes* qui, à la fin du XVIII^e^ siècle, passionnait les esprits, Bonaparte, à l'issue d'un dîner donné par Talleyrand (mars 1798), nous semble avoir dit l'essentiel : « Je ne crois pas, aurait-il déclaré, que nous devions une seule idée aux signes. Nous avons celles que notre organisation nous procure, et pas une de plus. Si l'on ne peut avoir d'idées que par les signes, comment a-t-on eu l'idée des signes ? » (Anecdote contée par Sainte-Beuve, d'après Rœderer.)

Biran suppose, toutefois, le dictionnaire achevé et arrêté. C'est ici qu'échoue la puissance même du maître du monde.

On ordonnerait par décret solennel que les mots ne seront pris que dans tel sens déterminé ; que les maîtres les enseigneront ainsi à leurs élèves. Mais ces maîtres obéiront-ils fidèlement, les disciples mêmes soumettront-ils toujours leur esprit, cet esprit qui, en s'exerçant, veut être affranchi de toute entrave? Combien faudra-t-il de générations pour que le dictionnaire produise son effet? Et cependant, dans cet intervalle l'esprit humain ne restera pas stationnaire. Le monde physique et moral pourra changer de face. De nouvelles observations étendront les bornes des connaissances sur les propriétés des corps. Les anciens systèmes crouleront. De nouvelles idées naîtront. On reconnaîtra que les anciens mots sont des signes d'erreurs. Il faudra les remplacer par d'autres [1].

Au moral, les modifications seront plus nombreuses encore. Les révolutions politiques changeant les intérêts des gouvernants et leur manière de voir, beaucoup de mots perdront avec le temps leur premier sens. « Les idées de vertu dans une Monarchie qui s'établira, pourront-elles s'accorder avec les définitions des mêmes idées au temps de la République?... » Hélas ! s'écrie Biran, dont la lucide intelligence a condamné d'avance toute tentative analogue à celle du *Dictionnaire de l'Académie*, « lorsque tout est dans un flux perpétuel autour de nous, lorsque nous-mêmes, entraînés par le courant, ne sommes pas deux instants de suite absolument les mêmes, lorsque nos idées changent et varient comme les dispositions physiques de nos corps, et dans les différents individus comme les tempéraments, peut-on espérer de donner de la fixité aux signes représentatifs des choses, dont la plupart sont variables par elles-mêmes, et dont les autres, inconnues sous plusieurs rapports, doivent nous montrer un jour d'autres propriétés [2] »?

Maine de Biran, qui s'occupait à cette époque, comme nous l'apprend son ami Van Hulten, d'un travail sur *la Langue du calcul*, consacre dans son mémoire de longues pages à l'algèbre et n'a pas de peine à montrer la supériorité du langage algé-

1. *De l'influence des signes* (Manuscrits inédits. Archives de Grateloup).
2. *De l'influence des signes* (Manuscrit inédit. Archives de Grateloup).

brique sur le langage ordinaire. Il examine s'il y a possibilité de traiter les sciences morales comme les sciences abstraites et ne partage pas l'avis de Spinoza, de Locke, de Condillac, qui veulent qu'on étudie la morale à la façon de la géométrie, *more geometrico*. La plupart des idées morales, honneur, justice, vertu, etc., exprimant des sentiments, lui paraissent avec raison susceptibles d'un sens variable. Tant qu'on n'aura pas rendu « uniforme » la signification de ces mots, la morale ne sera pas susceptible de démonstration.

> Je ne connaîtrais rien, déclare le philosophe, de plus insignifiant, de plus inutile, n'en déplaise aux grands maîtres, que la morale ainsi réduite en calculs à traiter à la manière des géomètres. Si l'on voulait nous démontrer la nécessité de la justice, de la manière dont on démontre l'égalité des trois angles d'un triangle à deux droits, en supposant que les rapports fussent aussi évidents dans l'un que dans l'autre cas, qu'aurait-on gagné ? On aurait établi une vérité abstraite de plus, mais qui n'aurait pas plus d'influence sur la conduite des hommes que les vérités mathématiques du même ordre ? Eh ! que nous importe la comparaison, l'analyse de signes arbitraires [1] ?

Telles sont les principales idées exposées dans *le Mémoire sur l'influence des signes*. Il est à remarquer qu'en toute cette étude Biran suit de très près Locke, qu'il appelle « le créateur de la vraie métaphysique » ; par contre, « le ton tranchant et affirmatif » de certains philosophes, ses contemporains, lui déplaît fort. Nous le voyons maintes fois critiquer Condillac et aussi gourmander vivement Cabanis, qui avait osé affirmer que « sans signe il n'existe ni pensée, ni peut-être même, à proprement parler, de véritables sensations ».

Si M. de Biran apparaît à cette époque dans l'ensemble de sa doctrine, idéologue et sensualiste, néanmoins, par plusieurs côtés, le lecteur a pu s'en convaincre, il tend déjà à se détacher de la philosophie ambiante, dont il désapprouve les tendances *nominalistes*.

1. *Mémoire sur l'influence des signes*, p. 23-24 (Archives de l'Institut. Fonds Naville, CXXXIII)

III

Le 15 vendémiaire an VIII (6 octobre 1799), la Classe des sciences morales et politiques de l'Institut proposa comme sujet de concours la question suivante :

Déterminer quelle est l'influence de l'habitude sur la faculté de penser, ou, en d'autres termes, faire voir l'effet que produit sur chacune de nos facultés intellectuelles la fréquente répétition des mêmes opérations.

Maine de Biran, qui regrettait de n'avoir pu prendre part au concours sur *l'Influence des signes*, se met résolument à l'œuvre. Il ferme ses livres de sciences pour s'adonner uniquement à la philosophie. Ses premiers essais idéologiques ne passèrent pas inaperçus. Le 6 avril 1801 (15 germinal an IX), la seconde Classe de l'Institut accorda une mention très honorable au *Mémoire sur l'Habitude*, que lui avait envoyé le solitaire de Grateloup. Toutefois, ce travail ne lui paraissant pas digne d'une plus haute récompense, elle jugea bon de remettre le sujet au concours.

Soutenu par les encouragements qu'il avait reçus, Biran revoit avec soin son Mémoire, le corrige, le modifie, le développe. Il existe encore dans la bibliothèque de Grateloup plusieurs volumineux manuscrits, formant un total de près de 500 pages, grand format, relatifs à la question de l'*Influence de l'Habitude sur la faculté de penser.* Quant aux Archives de l'Institut de France, nous ne croyons pas exagérer en disant qu'elles renferment plus de 700 pages se rapportant à cette même question [1].

1. M. Picavet s'est livré à un intéressant travail de comparaison entre les deux manuscrits du *Mémoire sur l'Habitude*, découverts aux Archives de l'Institut, et le livre imprimé. D'après ses conclusions, Biran, en l'an IX, serait un disciple enthousiaste de Tracy et surtout de Cabanis ; en l'an X, il serait encore leur disciple mais un disciple déjà plus ou moins indépendant ; en l'an XI, il se rapproche de Condillac et de Bonnet désavoue tout matérialisme physiologique et se défend d'être l'adversaire du spiritualisme (Cf. Picavet, *Philosophie de Maine de Biran de l'an IX à l'an XI*).

Tant d'efforts ne furent pas vains. Le 6 juillet 1802 (17 messidor, an X), la commission de l'Institut, composée de Cabanis, Daunou, Larevellière-Lépeaux, Ginguené, Destutt de Tracy, décida d'un commun accord de donner le prix au Mémoire du philosophe périgourdin. Chargé du rapport officiel, Destutt de Tracy n'hésita pas à déclarer, au nom de ses collègues et en son propre nom, que l'ouvrage couronné était «plein de sagacité et riche en observations fines et profondes, qu'il prouvait beaucoup de connaissances et de talent, qu'il jetait de grandes lumières sur le sujet et qu'il était très capable de faire faire encore de nouveaux progrès à la science [1].

Maine de Biran avait déjà été informé,deux mois auparavant du succès de ses travaux par un billet de son fidèle ami, Van Hulten.

Paris, 19 prairial an X, à 2 heures après-midi.

Mon cher Biran,

Gaudium magnum annuntio vobis. Laromiguière me dit à l'instant qu'il a parlé à Destutt-Tracy et à Cabanis, deux des rapporteurs de la question sur l'*Influence de l'Habitude*. Ils lui ont dit que votre Mémoire est supérieur à tous les autres et qu'il sera couronné en Messidor. Ils ont été bien aise d'apprendre qu'il appartient à un aussi honnête et brave homme. Ainsi, mon cher, recevez d'avance mes bien sincères compliments de félicitation, et soyez bien persuadé que ceci me fait plus de plaisir, comme je l'ai dit, à mon collègue Laromiguière, que si le mémoire était le mien. J'irai voir Cabanis, autrefois membre du Conseil des Cinq-Cents, aujourd'hui sénateur, que je connais très particulièrement. Sa connaissance pourra vous être bonne à quelque chose. Je vous embrasse à la hâte.

Votre bon ami.

C. Van Hulten [2]

Le prix de l'Institut consistait en une médaille d'or d'environ 200 francs, sur laquelle étaient gravés d'un côté le nom du

1. Rapport de Destutt de Tracy, *Archives de l'Institut et Œuvres philosophiques de M. de Biran*, édit. Cousin, t. I.
2. *Correspondance inédite de Van Hulten avec M. de Biran* (Fonds Naville. Genève).

lauréat, et de l'autre une minerve. M. de Biran recevait, en outre, 1.500 francs en argent. « La médaille, nous avoue-t-il, lui a fait grand plaisir [1]. »

Tout heureux de sa bonne fortune, le solitaire de Grateloup accourt à Paris et va tout d'abord, comme il convient, rendre visite à ses juges. Sollicité par Cabanis et Destutt de Tracy de publier son mémoire, Biran objecte l'imperfection du travail et surtout les changements ou additions qu'il aurait à y apporter. « Gardez tout cela pour une autre fois, lui réplique-t-on ; imprimez votre mémoire tel qu'il a été couronné, et n'allez pas, comme Gérando, offrir au public quatre gros volumes [2]. C'est dans votre intérêt que nous parlons [3]. »

Se laissant faire une douce violence, le philosophe livre son mémoire à Beaudoin, l'imprimeur de l'Institut. « Ce n'est pas sans une sorte d'effroi, écrit-il à ce propos à son ancien camarade de collège, l'abbé de Feletz, que je me vois ainsi condamné à être imprimé tout vif. Si j'avais été le maître, j'aurais suivi le précepte d'Horace : *novum prematur in annum*. Il est si différent d'avoir affaire au public ou à une société de savants [4]. »

Maine de Biran ne se consola jamais d'avoir cédé aux conseils de personnages qui avaient sur lui l'ascendant de l'âge et de la renommée. Voici en quels termes, quatorze ans plus tard, il appréciait *le Mémoire sur l'Habitude*.

Cet ouvrage était celui d'un jeune homme en qui l'imagination prédomine sur la réflexion, qui n'a presque aucune idée des difficultés et des premières questions de la science qu'il aborde, qui ne se doute pas encore de ce que nous pouvons savoir et de ce que nous devons toujours ignorer dans la science de notre être propre,

1. *Correspondance inédite de Maine de Biran avec l'abbé de Feletz*. (Archives de Castang. Dordogne). Charles-Marie Dorimond de Feletz naquit à Gumont (Corrèze), en 1767. Après de brillantes études au collège de Brives, il vint à Périgueux faire sa philosophie chez les Pères de la doctrine chrétienne et eut pour condisciple Maine de Biran. On sait que sous la Terreur il séjourna sur les pontons de La Rochelle et ne dut qu'à sa robuste santé d'échapper à la mort. Devenu, sous l'Empire, rédacteur au *Journal des Débats*, il fréquentait souvent chez son compatriote, M. de Lacalprade, où il avait le plaisir de rencontrer Joubert et Maine de Biran.

2. *Histoire comparée des systèmes de philosophie*.

3. Cf. *Correspondance inédite de M. de Biran avec l'abbé de Feletz*. (Archives de Castang, Dordogne).

4. *Ibid.*

qui se fie à des explications hypothétiques de faits inexplicables par leur nature, ou qui n'ont aucun rapport avec les choses imaginées pour les expliquer [1].

Le sentiment pénible et une sorte de pudeur, provoqués par cette production prématurée, empêchèrent dans la suite M. de Biran de publier trois autres Mémoires plus approfondis, que les Sociétés savantes avaient également couronnés. Estimant que tout philosophe a charge d'âmes, il se reprocha bien des fois d'avoir, par son premier ouvrage, contribué à égarer de jeunes adeptes « dans une voie pleine de prestiges », et il ne cessa de regretter jusqu'à sa mort « cette œuvre imparfaite de sa jeunesse irréfléchie et présomptueuse par ignorance [2] ».

On nous croira sans peine, si nous affirmons que *le Traité de l'Influence de l'Habitude* rencontra, lors de son apparition, des juges plus bienveillants que le philosophe de Grateloup qui en était le père. Van Hulten écrit à Biran (14 frimaire an XII) que tous les journaux ont annoncé son ouvrage. « Sirée doit faire un article pour *le Journal des Débats*, Le Breton pour *la Décade*, de Gérando pour *le Magasin encyclopédique* [3]. » Cabanis, de son côté, dans une lettre datée du 17 pluviôse an XI, s'exprime en ces termes : « Thurot [4] étant accablé de besogne, c'est une main moins exercée dans ce genre de besogne (*sic*), qui a fait votre extrait pour *le Citoyen français*, mais vous y verrez du moins l'expression d'une haute estime, et j'espère que les lecteurs y prendront le désir de lire l'ouvrage lui-même [5]. » Et quelques jours plus tard (1er ventôse an XI), en adressant à Biran les pages du *Citoyen français* qui le concernaient, Cabanis ajoutait :

« Je dois vous dire que nous voyons avec plaisir la manière dont l'ouvrage prend dans le public. On n'en a pas parlé beaucoup d'abord ; mais peu à peu, tous les hommes qui s'occupent de philosophie le lisent, et leur jugement est unanime. Vous avez le succès qui doit flatter le plus, car c'est le plus durable. Combien d'écrits qui font grand bruit pendant six mois, et qu'on

1. *Journal intime*, p. 202-203.
2. *Ibid.*, p. 203.
3. *Correspondance de Van Hulten avec M. de Biran.*
4. Voir sur Thurot, idéologue de marque, une petite note, chap. XII.
5. Lettre inédite de Cabanis à M. de Biran (Fonds Naville, Genève).

oublie ensuite pour toujours! C'est tout le contraire pour le vôtre [1]. »

Les éloges flatteurs que Maine de Biran reçut à diverses reprises de Cabanis, ne semblent pas avoir eu le don de le satisfaire complètement. A peine *le Mémoire sur l'habitude* avait-il été récompensé par l'Institut, que déjà le philosophe se reprochait d'avoir fait trop de concessions à l'auteur des *Rapports sur le physique et le moral.* Il cherche, dès lors, à se dégager d'un parrainage qui lui paraît compromettant, et dès sa rentrée en Périgord, après avoir séjourné trois mois seulement à Paris, il écrit à Gérando une longue lettre dont nous citerons, vu son importance, la majeure partie :

Au citoyen de Gérando, membre de l'Institut national, à Saint-Thouin (sic) [2] *près Paris.*

Grateloup, près Bergerac, 26 vendémiaire an XI.

Je forme des regrets bien sincères de vous avoir connu trop tard, mon cher Degérando et de n'avoir pas été à portée de profiter plutôt de vos conseils, de votre exemple et de vos sages leçons. J'ai senti en conversant avec vous que mes idées auraient eu besoin d'un commerce intime des vôtres pour s'agrandir, se rectifier et s'épurer. Je suis vivement inquiet, je vous l'avoue, sur la première impression qu'aura pu vous laisser la lecture de mon mémoire. Je vous ai dit avec franchise que j'étais loin d'être satisfait, et plus j'y réfléchis maintenant dans le calme de la retraite, plus mon mécontentement augmente, plus je sens de regret d'avoir cédé aux conseils qui ont déterminé la trop prompte impression d'un mémoire aussi imparfait.

J'ai à me reprocher surtout des vices de langage, vices qui proviennent dans plusieurs cas du mélange, peut-être déplacé, de la physiologie avec la métaphysique. Si je n'avais à faire qu'à des lecteurs tels que vous, ils sauraient bien discerner le fond de la doctrine d'avec les formes ou les expressions qui semblent là trop matérialistes. Ils trouveraient, sans doute, dans le fond même de mes principes des armes assez fortes contre un système dangereux et désolant; ils verraient que là où l'on admet, où l'on démontre une faculté de *percevoir,* distincte de celle de *sentir,* une *volonté* qui intervient nécessairement dans les premières opérations et dans le simple jugement de personnalité qui constitue l'être sensible *individu,* là, dis-je, il

1. *Correspondance inédite de Cabanis avec M. de Biran.*
2. Saint-Thouin désigne sans doute la localité qu'on appelle aujourd'hui Saint-Ouen.

est impossible de tout expliquer par le jeu des organes (comme on pourrait le tenter dans une doctrine où l'on ne reconnaît qu'une faculté ou propriété sensitive unique et des sensations transformées); ils verraient que les principes de moralité singulièrement compromis dans le dernier système, sont à l'abri de toute attaque et trouvent un fondement véritable dans celui où l'on reconnaît un *moi* qui est doué d'une force, d'une puissance de réaction pour se modifier lui-même. Ils suivraient dans tout le cours de l'ouvrage, la distinction fondamentale des deux vies, dont l'une peut être appelée vie *organique*, l'autre, vie *intellectuelle*, la première *passive*, à laquelle se rattachent les opérations de l'instinct, les sensations purement affectives, les passions, l'imagination en tant qu'elle est mise en jeu par ces mêmes passions, etc.; la seconde *toute active*, d'où dépend la perception, le jugement, la volonté et tous les mouvements, signes naturels ou institués, qu'elle détermine, la mémoire enfin ou le rappel et toutes les opérations qui en dérivent. Ces deux vies ou facultés organiques et intellectuelles pouvant prédominer l'une sur l'autre ou se maintenir en équilibre, de bonnes habitudes ou un bon régime physique et moral pourrait assurer cet équilibre, ou rendre la vie organique subordonnée à la vie intellectuelle... Voilà ce que verraient dans mon ouvrage des hommes éclairés et sans prévention ; mais j'ai fort à craindre de trouver peu de lecteurs de cette espèce, et je m'attends à des oppositions de plusieurs genres. Je suis consolé d'avance de toutes celles qui n'intéresseraient que mon amour-propre, mais je ne me consolerais point de voir mes principes attaqués ou méconnus par des personnes dont l'estime et la bienveillance sont pour moi le premier des biens. Je réclame, mon cher Degérando, votre appui, votre jugement impartial et vos consolations. Aurais-je trop présumé de votre bon cœur et de l'amitié que vous avez bien voulu me témoigner, en attendant de vous ces bienfaits inestimables? Ne dédaignez pas de m'accorder quelques-uns de ces moments qui ne seront pas consacrés aux progrès de la science, et comptez sur ma vive reconnaissance, comme sur l'estime profonde et les sentiments affectueux que vous m'avez inspirés [1].

Maine de Biran

Nous ne savons ce que Gérando répondit à cette lettre, mais il y a tout lieu de penser que M. de Biran réussit à se justifier aux yeux de son ami.

Si nous ouvrons, en effet, *la Décade* du 11 janvier 1803, nous y trouvons un article important consacré au *Traité de l'Influence*

1. Cf. *La Quinzaine*, 16 novembre 1906, p. 146-148 (Correspondance de M. de Biran avec le baron de Gérando, publiée par l'abbé A. de La Valette-Monbrun.

de l'Habitude. Gérando, qui en est l'auteur, déclare que le chevalier Maine de Biran s'est placé par son ouvrage au rang de ceux qui ont le plus utilement servi la science-mère, celle de l'esprit humain. Il félicite le philosophe d'avoir présenté, en quelques pages, une théorie des sensations très ingénieuse et de s'être appliqué à établir la distinction, trop peu connue, des facultés actives et des facultés passives. Il ne formule à l'adresse de de Biran que de légères critiques, celle, par exemple, de n'avoir point assez reconnu tout ce qu'il y a d'actif dans la faculté d'imagination. Il observe que *le Mémoire sur l'Habitude* a été le fruit de la solitude, comme l'attestent la liaison qui existe entre les idées, la sérénité d'esprit qui s'y révèle et la manière toujours neuve d'envisager les objets. Le compte rendu se termine par cette appréciation flatteuse :

L'auteur paraît doué d'une grande faculté de méditation ; il s'est créé une méthode excellente ; lorsqu'il emprunte les idées des autres, il se les approprie et les féconde. Sa modestie, cependant, lui fait toujours avouer ces emprunts, souvent les exagérer. Cette modestie extrême paraît toucher presque à une sorte de timidité qui intéresse. Nous nous hâterions de le rassurer cependant, si de grands avantages, un succès reconnu n'avaient dû lui rendre déjà le sentiment de ses forces. Les amis de la Science sont les siens ; leur estime, leur admiration même lui est acquise. Il en multipliera lui-même le nombre par la grâce et le charme qu'il a su répandre sur les notions les plus abstraites : il intéressera aux vérités qu'il a dites, il facilitera l'étude par la clarté et la précision de son langage. Le goût de cette science est d'ailleurs aujourd'hui beaucoup plus répandu qu'on ne le suppose ; chaque jour il s'accroît, et des ouvrages, tels que celui du Ch. [1] Maine Biran, lui assureront encore de nouvelles conquêtes en lui faisant faire de nouveaux progrès [2].

L'article si bienveillant, paru dans *la Décade*, ne laissa pas insensible le philosophe de Grateloup. Il écrivit à son ami une lettre de remerciements, de laquelle nous détachons le passage suivant :

« J'ai lu dans *la Décade* l'excellent extrait que vous avez bien voulu faire de mon faible Mémoire. Il m'était impossible de

1. Chevalier.
2. *La Décade*, n° du 20 nivôse an XI.

méconnaître la touche d'un maître et la voix d'un ami... C'est aux conseils de ce maître, aux encouragements de cet ami que je devrai en grande partie ce qu'il y aura de moins imparfait et surtout de plus utile dans le nouveau travail que je prépare [1]... Votre influence semble souvent me guider dans mes méditations ; elle les épure, elle les élève... Je m'applaudis souvent, en creusant davantage mon sujet, de me trouver d'accord avec vous ; oui, j'en ai la douce conviction, nous sommes faits pour nous entendre [2]. »

Quoi qu'il en soit de ces démonstrations amicales, il paraîtrait que M. de Biran jugea « un peu superficielle » l'analyse donnée par Gérando dans *la Décade*. Il s'ouvrit de ses sentiments à M. Serres, professeur de philosophie à Périgueux, qui lui donna raison sur ce point, tout en se livrant lui-même à une critique acerbe du *Traité sur l'Influence de l'Habitude* [3].

IV

La correspondance de M. Serres avec Maine de Biran, son ancien camarade de collège, est fort curieuse et mérite d'arrêter un instant notre attention. On y verra, d'une part, que ce jeune professeur, qui mourut fou à Paris, était déjà atteint, dès cette époque, de la manie de la persécution ; d'autre part, qu'entre ses crises de divagation, il raisonnait avec une parfaite lucidité d'esprit, et qu'il sut mettre à nu, mieux que personne, les points faibles du *Mémoire sur l'Habitude*.

Serres se plaint, tout d'abord, de n'avoir pas lu le dernier numéro de *la Décade*. Ses mystificateurs le traitent comme un malade ou un convalescent, et lui enlèvent tous les aliments qu'ils croient pouvoir lui être nuisibles. Puis, il disserte sur la métaphysique. Ce n'est pas assez pour un métaphysicien,

1. *Le Mémoire sur la Décomposition de la pensée.*
2. *La Quinzaine*, 16 novembre 1906.
3. *Le Bulletin historique et archéologique du Périgord* (mars-avril 1911, p. 141) contient une lettre de Nicolas Beaupuy, qui vante le talent de son compatriote Serres, professeur de grammaire générale dans l'École centrale de la Dordogne, et auteur d'une excellente nomenclature idéologique.

déclare-t-il, de s'entendre avec sa pensée; il faut encore que sa pensée puisse être entendue par ceux qui savent réfléchir. Partant de ce principe, Serres distingue deux sortes de métaphysiques : l'une, qu'il considère comme la véritable, entrevue par Locke et ébauchée par Bonnet, l'autre la métaphysique des mots ou des métaphores, inventée par Condillac, développée par Gérando, Tracy et les physiologistes. Comme on ne peut perfectionner une science quelconque et surtout la métaphysique sans une parfaite exactitude de langage, il s'ensuit que la *métaphore*, à l'aide de laquelle on cherche à établir des analogies entre des objets intellectuels et des objets sensibles, est le plus redoutable ennemi des métaphysiciens. Mais comme « nul ne réfléchit l'habitude [1] » et que Biran s'est *habitué* à la lecture des métaphysiciens à métaphores, il est arrivé que l'endroit de son étude où il s'élève contre l'abus des métaphores, est précisément celui où il les prodigue le plus mal à propos. « Un tiers de l'ouvrage est à métaphores fausses ou vicieuses ou inutiles. »

Vices de langage, mauvaise ordonnance du sujet, telles sont, d'après le professeur Serres, les véritables causes qui nuiront toujours au succès du *Traité sur l'Influence de l'Habitude*. Si Biran veut atteindre la place distinguée à laquelle il peut prétendre, il devra « se défier de la métaphore et des éloges des physiologistes et métaphysiciens à métaphore [2] ».

Dans une seconde lettre de M. Serres à M. de Biran, on saisit encore mieux la misanthropie aiguë du professeur de philosophie. Serres est de l'école de Timon d'Athènes et de La Rochefoucauld. Il ne croit pas ou prou à l'amitié. Les véritables amis parmi gens de lettres, courant la même carrière, sont, à son sens, extrêmement rares. Biran loue Cabanis, Tracy, Gérando pour leur caractère et leur amour de la vérité. « Mais il ne les a vus qu'à travers la médaille, comme eux, du reste. » Biran leur a donné à entendre qu'il leur était redevable en partie de ses succès, et ils ont été flattés de lui avoir servi de guides. Mais, si l'un des candidats avait eu la franchise de dire de leurs écrits ce que Serres en pense lui-même : « qu'ils ne

1. Parole de Mirabeau, commentée par M. de Biran au début du *Traité sur l'Habitude*.
2. *Correspondance inédite*. Lettre de M. Serres à M. de Biran.

sont — à quelques faits près, qui paraissent bien observés — « qu'un tissu de phrases vides de sens », auraient-ils couronné son Mémoire ?... Telle est la donnée qui manque pour savoir si ces gens-là méritent vraiment le titre d'*amis de la vérité.* »

Serres exerce ensuite sa verve railleuse sur les philosophes du jour. Il juge les écrits de Tracy « sans couleur et sans physionomie », l'*Histoire des Systèmes* de Gérando « un véritable fatras ». Quant aux écrits de Cabanis, ils montrent un homme qui sacrifie à l'élégance de la phrase la justesse des idées.

Biran avait en maints endroits loué Kant et Condillac. L'esprit de contradiction de Serres prend prétexte de ces éloges pour se donner libre carrière. Condillac est stigmatisé comme « un des plus grands abuseurs de mots après Platon et Aristote ». Kant, « ne s'est jamais entendu », et ses disciples seraient bien en peine d'expliquer seulement le titre de l'ouvrage où le maître a consigné ses rêveries : *la Critique de la raison pure.* La langue allemande, conclut le morose professeur de philosophie, est « la langue des *pense-creux.* »

L'auteur du *Traité sur l'Habitude* ne devait pas non plus trouver grâce aux yeux de son ami. Serres critique sévèrement ce que Biran appelle « sa découverte », à savoir que « la perceptivité de nos sens est attachée à la mobilité de leurs organes [1] ». Il s'efforce de prouver la fausseté de cette proposition et déclare que, quand même il serait vrai que la perceptivité de nos sens est toujours en raison de la mobilité de leurs organes, ce serait un fait entièrement stérile pour l'idéologie, ou qui ne peut servir en aucune manière à établir une distinction entre la sensation et la perception. « Si c'est là, mon cher ami, écrit-il à Biran, ce que vous appelez du *neuf*, il faut convenir qu'il est d'une espèce rare et surtout qu'il n'appartient qu'à vous seul [2]. » Et Serres, après diverses autres critiques de détails qu'il serait trop long de reproduire ici, vante les *Tableaux idéologiques* auxquels depuis dix ans il ne cessait de travailler, dans la louable intention de faire pour la langue des idées intellectuelles ce que Lavoisier avait fait pour la chimie.

1. Ailleurs Biran dit en un meilleur langage que la faculté de percevoir ou de distinguer nos impressions dépend étroitement de la *motilité* volontaire.

2. Lettres de M. Serres à M. de Biran.

Aux diatribes de son ami, Maine de Biran répondit, tout d'abord, avec calme et sur un ton des plus mesurés. Il discute quelques-unes des assertions de Serres, concernant les affections passives, les sentiments, la sensation et la perception. Venant, ensuite, à disserter sur la classification des idées simples, sensibles, tentée par Serres dans l'ouvrage que celui-ci avait présenté à l'Institut, Biran déclare qu'il ne s'agit pas ici d'analyser des idées et des termes, de faire des définitions, mais bien d'examiner scrupuleusement les instruments qui servent à la sensation et à la perception. Le philosophe ajoute, à la suite de Bacon, qu'il faut « consulter la nature en physicien et conformer nos idées et notre langage à ses réponses, *au lieu de vouloir lui imposer le joug de nos frivoles et arbitraires formules*[1]. »

Ces dernières lignes piquèrent au vif M. Serres qui y vit, à tort ou à raison, une allusion maligne à son ouvrage.

« Votre personne irritable, écrit-il à Biran, a cru me donner un rude soufflet en écrivant ces terribles paroles, mais je voudrais bien demander à votre personne irritable — car ce n'est qu'à elle que je m'adresse dans ce moment — ce qu'elle entend par *définir* ou faire des définitions. Se serait-elle imaginée que ce n'était faire autre chose qu'assembler au hasard les premières idées qui nous tombent dans la tête, et désigner par un mot quelconque ce vain et fortuit assemblage ? Si c'est là ce que votre personne irritable entend par *définir*, je ne suis pas surpris qu'elle montre tant d'humeur contre les *définitions* et qu'elle les qualifie de vaines et arbitraires formules. Mais que votre personne irritable me permette de lui dire qu'elle est dans l'erreur et dans une erreur très grave. Définir, ce n'est pas chercher à imposer à la nature le joug de quelques vaines et arbitraires formules, c'est, au contraire, l'étudier, l'interroger avec persévérance, avec opiniâtreté, c'est la forcer à ne donner jamais que des réponses claires et précises[2]. »

Serres se livre, ensuite, à une critique très dure de plusieurs passages du *Mémoire sur l'Habitude*. Il reproche surtout à Biran son fréquent emploi de la physiologie. Ce n'était pas, déclare-

1. *Correspondance inédite.* Lettre de M. de Biran à M. Serres.
2. Lettre de Serres à M. de Biran (Fonds Naville, Genève).

t-il tout net, le besoin de consulter la nature, mais le désir de montrer à vos juges que vous étiez physiologiste, qui vous a engagé dans une consultation, dont vous ignoriez le but et l'objet, avant de la faire. Et, entrant dans le fond du débat, Serres s'acharne à montrer que la réponse reçue par Biran à cette consultation, bien loin d'être celle de la nature, a plutôt été « celle d'une imagination abusée par des mots vagues et indéfinis, c'est-à-dire, par de *vaines et arbitraires formules* [1] ».

Des attaques aussi injustes appelaient une riposte. Blessé jusqu'au fond de l'âme, le philosophe de Grateloup adresse à son ancien camarade de collège une longue lettre de quatorze grandes pages, où tour à tour il passe de la défensive à l'offensive. « Votre première missive, écrit-il à son ami, m'avait donné quelques leçons utiles sur les principes de mon ouvrage ; la deuxième m'en donne une plus générale et non moins utile : c'est qu'il ne faut jamais parler des choses qu'on n'entend pas, et surtout avec ce ton décisif et tranchant qui, presque nuisible à la vérité, fait commettre des bévues et rend ridicule et insupportable. Ma personne irritable peut avoir des torts, mon cher ami, mais il me semble, que la vôtre de même nom les a bien exagérés. Faisons en sorte d'imposer silence et pour toujours à ces deux personnes-là, et que les personnes raisonnables continuent à s'entretenir amicalement et philosophiquement. C'est donc ma personne raisonnable qui vous fait observer qu'eussiez-vous eu toutes les raisons possibles pour trouver mon ouvrage détestable, il y avait peut-être certains adoucissements, que l'amitié même prescrivait et qui pouvaient se concilier avec la franchise. »

Biran passe alors à l'attaque. Il regrette d'avoir à traiter un ancien ami comme un adversaire. Mais n'a-t-il pas été « poussé à bout ?... » Une grande partie de la dernière lettre que lui a écrite Serres, roule sur son *Projet d'énumération*. C'est là le titre que le professeur du collège de Périgueux croit avoir pour juger sévèrement tous les philosophes sans exception. N'est-il pas un peu léger ? Serres recommande dans son ouvrage de s'attacher à bien définir tous les termes de la métaphysique. Mais Biran est du même avis. Tâchons, dit-il, de nous faire la

1. Lettre de Serres à M. de Biran (Fonds Naville, Genève)

langue la plus exacte, afin que, quand nous aurons à raconter l'histoire de nos pensées, nous puissions « représenter fidèlement ce que nous avons découvert dans notre microcosme intérieur ».

Biran en vient, ensuite, à sa propre défense. Serres lui avait reproché, comme la faute la plus essentielle et la plus grave de toutes, d'avoir considéré l'influence de l'habitude en dedans de chaque faculté, tandis qu'il fallait la prendre en dehors. Le philosophe tâche à se disculper sur ce point et il termine sa lettre par cette déclaration :

« Je suis loin de me croire au-dessus de la critique. Je l'attendais même, disposé à en profiter, si elle me paraissait juste et raisonnable, et à en rire, si je la voyais dictée, comme il arrive si souvent par l'esprit de parti ou de passion [1]. »

Désireux d'avoir le dernier mot, Serres adresse une nouvelle lettre au philosophe de Grateloup. C'est, dit-il, parce qu'il est un ami véritable, qu'il a cru devoir interrompre le concert trompeur d'éloges qui retentit de toutes parts aux oreilles de Biran, et lui faire entendre la voix sévère, mais salutaire de la vérité. Et, au lieu de le remercier, Biran « s'escrime » contre sa personne, le représentant « comme le Pape ou le grand lama, plein de son orgueilleuse infaillibilité, dogmatisant à tort et à travers et anathématisant quiconque refuse de le croire ». Ce sont là « les cris d'une sensibilité blessée ». Serres jure n'avoir rien de commun avec l'odieux caractère que lui prête son ami dans un accès de mauvaise humeur. Il n'est pas « dogmatiste », parce qu'il réclame le perfectionnement et l'exactitude du langage par la possibilité de réduire toutes les idées composées à des idées simples. Dogmatiste entiché de ses idées, plein d'une confiance illimitée dans son jugement, « ce sont là des expressions injurieuses pour lui et qu'il ne peut admettre. Ne conviendraient-elles pas plutôt à Biran » ?... « Vous prétendez, dit-il à son ami, que j'ai voulu vous conduire au ciel par la voie de l'humilité. Vous faites de même à mon égard. » Serres parle enfin de la « grande colère » de Biran. Adoptant la distinction faite par son ami entre la personne irritable et la personne raisonnable, il déclare que si la première a dicté presque toute la lettre que Biran lui a

1. Lettre de M. de Biran à M. Serres.

adressée, la seconde n'en a écrit que quelques lignes. Et sur ce compliment le loquace professeur de philosophie s'arrête, non sans avoir avoué que « s'il voit tout en noir », comme Biran le lui reproche, c'est qu'il a mille raisons de donner cette teinte sombre à ses idées [1].

V

Il nous faut maintenant analyser — tout au moins, dans ses grandes lignes — *le Traité de l'Influence de l'Habitude*, qu'un biraniste distingué, M. Alexis Bertrand, professeur à l'Université de Lyon, tient pour l'œuvre capitale de Maine de Biran.

Le Mémoire sur l'Habitude comprend une introduction, deux sections, l'une consacrée aux habitudes passives, l'autre aux habitudes actives, et une conclusion qui est un résumé net et précis de tout l'ouvrage. L'Introduction est, à dire vrai, la partie la plus remarquable du mémoire. Elle ne compte pas moins de soixante pages. L'auteur, se plaçant au point de vue idéologique, présente tout d'abord une analyse sommaire des facultés intellectuelles ; car, avant de rechercher les effets de l'habitude sur la faculté de penser, il convient de savoir comment la faculté de penser se constitue et se développe. En ce petit *Traité des sens*, Biran admet sans conteste que nos facultés « dérivent toutes de la faculté de sentir ». Toutefois, le mot *sensation* lui paraissant prêter à équivoque et malentendu, il y substitue le mot *impression*, et désigne par là les faits, quels qu'ils soient, qui résultent des modifications internes des organes. Très heureusement le jeune philosophe distingue les impressions en *actives* et en *passives*. Lorsqu'en effet, j'éprouve froid ou chaud, je subis une modification en face de laquelle je suis absolument passif. Par contre, si je meus mon bras, je subis une modification, mais je me sens actif et j'ai la conscience de mon activité. Dans le premier cas, il y a un

1. Lettre de M. Serres à M. de Biran (Fonds Naville). Serres est l'auteur d'un petit ouvrage sur *la Décomposition de la pensée*. On peut conjecturer qu'il prit part au concours de 1803, où Biran, son ami et heureux rival, fut couronné.

jeu purement interne qui s'exécute *en moi sans moi* ; dans le second, « c'est moi qui meus ou qui veux mouvoir, et c'est encore *moi* qui suis mû ». Il y a là deux ordres de faits très différents, et il faut bien se garder de confondre sous le terme commun de *sensation* la sensibilité passive et l'activité motrice.

Cette activité motrice ne consiste pas seulement dans un mouvement musculaire, perceptible au dehors ; elle se manifeste aussi dans la méditation réfléchie qui met en exercice les organes. Il y a mouvement volontaire, toutes les fois qu'il y a conscience de *l'effort* produit. Cet élément d'effort se retrouve dans les opérations qui semblent les plus passives. Une analyse attentive ne peut manquer d'y découvrir le mélange d'une impression affective et du pouvoir moteur. Ainsi toutes les impressions de nos sens ont un caractère mixte : l'action sensitive et motrice, le sentiment et le mouvement y sont combinés en des proportions très différentes. Quand l'élément affectif domine, il y a *sensation* proprement dite ; il y aura *perception*, si le mouvement prenant le dessus et en quelque sorte l'initiative, l'individu a une conscience nette de l'acte auquel il prend part et le distingue de lui-même.

Biran recherche, ensuite, quelle est la part du sentiment et celle du mouvement dans l'exercice de chacun de nos sens, le tact, la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat ainsi que dans les sensations pures ou impressions éprouvées intérieurement. Il fait une analyse très fine du toucher qui nous permet de distinguer clairement l'ordre actif de l'ordre passif. Par l'effort exercé sur nos organes le *moi* est constitué et se sépare des impressions du dehors. Un sujet détermine un mouvement ; un terme résiste ; dans cette résistance le sujet qui meut volontairement, conçoit à la fois l'idée de son existence propre et de l'existence des corps étrangers. *L'effort*, révélateur du *moi*, devient ainsi la condition de toute connaissance.

Se retournant contre ses « maîtres », Condillac et Bonnet, l'auteur du *Mémoire sur l'Habitude*, leur reproche amicalement d'avoir toujours dans leur système présupposé le jugement de personnalité, sans s'être jamais inquiété d'en assigner le fondement [1]. Épris d'une unité illusoire, ces métaphysiciens ont

1. Cf. *Traité sur l'Habitude*, note.

choisi leur point de départ dans une sensation unique, isolée, et ont procédé « en recomposant notre être, bien plus qu'en le décomposant ». Il n'est point exact de dire que la sensation se transforme pour devenir successivement telle ou telle opération de l'entendement. Le *moi* n'est point identifié avec chacune de ses modifications. Il faut reconnaître chez l'homme non un seul élément qui se transforme, mais deux éléments très distincts, une force qui sent et une autre qui meut, correspondant chacune à une double vie, l'une passive, l'autre active.

En possession du *moi*, Biran montre toutes les conséquences qui découlent de cette donnée primordiale. Sans la détermination *motrice* par laquelle l'individu se reconnaît comme sujet voulant et reconnaît l'impression précédemment éprouvée, il ne peut y avoir ni réminiscence ni souvenir : tout demeure à l'état confus dans la sensibilité. Il ne pourrait, non plus, y avoir de *signes* ; car ce sont les mouvements volontaires qui sont les signes naturels d'abord, artificiels ensuite, des impressions. Enfin, c'est en s'appuyant sur le fait de l'activité bien constaté, qu'on peut tracer une ligne de démarcation entre la mémoire et l'imagination, — la mémoire, faculté active qui opère le rappel des idées au moyen de leurs signes, — l'imagination, faculté, pour l'ordinaire, passive, qui reproduit les images des objets spontanément et d'autant plus facilement que l'activité de l'esprit est moins forte. Telles sont les principales idées que l'on trouve exprimées dans l'Introduction, mise au début du *Mémoire sur l'Habitude.*

Le Mémoire lui-même est divisé en deux parties, l'une qui traite des habitudes *passives*, l'autre des habitudes *actives*. Nous glisserons rapidement sur des théories qui sont devenues aujourd'hui classiques.

Maine de Biran expose dans la première partie de son ouvrage les rapports de l'habitude avec la sensation, la perception et l'imagination. Il note avec soin que la répétition des mêmes actes produit des effets tout contraires sur les modes passifs et actifs. Les sensations de froid et de chaud, d'odeur, de saveur, de sons s'émoussent à la longue et finissent presque par s'évanouir ; la perception, par contre, devient d'autant plus distincte que l'acte est plus fréquemment accompli. Ces faits bien constatés donnent naissance à cette double loi : *Sous l'influence de*

l'habitude, tout ce qui est passif s'affaiblit, tout ce qui est actif se fortifie.

Telles étant les lois de l'habitude, on ne saurait rapporter à une faculté unique deux classes d'impressions si différentes : Ce serait « supposer que cette faculté unique peut devenir tout à la fois plus inerte et plus active par la même habitude ». Il faut donc poser en principe que *sentir diffère de percevoir*.

Biran étudie avec beaucoup de finesse les effets de l'habitude sur *l'imagination*, en recherchant ce qu'est « ce Protée qui nous échappe, quand nous croyons l'avoir saisi. qui tantôt émousse, tantôt irrite notre sensibilité, tantôt affaiblit, tantôt ravive nos modifications ». Toute passion lui apparaît comme une sorte de culte superstitieux, rendu à un objet fantastique, qui sort du domaine de la faculté perceptive pour passer tout entier sous celui de l'imagination, et il voit dans cette même imagination, fortifiée par l'habitude, l'une des principales causes de la persistance des idées qui vont se rallier à la passion dominante. Le philosophe dénonce le funeste principe d'illusion qui nous accompagne, pourrait-on dire, depuis le berceau jusqu'à la tombe, et il nous invite éloquemment à nous tenir sans cesse en garde contre la fantasmagorie du sens intérieur, avivé par la tyrannie de l'habitude.

Dans la seconde partie du *Mémoire sur l'Habitude*, il est question des habitudes *actives* ou de la répétition des opérations qui sont fondées sur l'usage des signes volontaires et articulés. Le mot étant le signe volontaire et articulé, Biran examine le rapport des mots aux idées établies par l'habitude. Il traite tour à tour de l'institution des signes, de la mémoire et du jugement. Sa théorie de la mémoire mérite d'être remarquée.

Il faut distinguer dans la mémoire trois formes successives qui dépendent du lien plus ou moins étroit qu'il peut y avoir entre le signe et l'idée. La mémoire est, suivant les cas, mécanique, sensitive, représentative. La mémoire mécanique est celle de nos facultés dont la culture est la plus facile, mais sa facilité même fait qu'elle dégénère promptement en automatisme. L'esprit se préoccupant plus de retenir les mots que les idées, la pensée demeure oisive et s'habitue à l'inaction. L'expérience journalière dit assez les funestes effets qui résultent de l'exercice exclusif de la mémoire mécanique : « Telle est la force des habi-

tudes de la parole, qu'il n'est peut-être pas d'absurdité dont on ne finit par se convaincre en répétant souvent et longtemps les signes qui l'expriment[1]. »

La mémoire *sensitive* tient le milieu entre la mémoire mécanique et la mémoire représentative. Chez elle la sensibilité prédomine sur les forces de l'organe pensant. Le mot ou le signe est le moyen de rappel d'une foule d'idées vagues et confuses, qui n'ont jamais été accompagnées d'une perception nette et distincte.

La morale *représentative* nous offre ce parfait équilibre d'où dépend la raison au moral comme la santé au physique. Seule elle est complète, parce que seule elle unit étroitement l'idée au signe. Le mot n'est plus un simple son, *flatus vocis ;* il exprime, il *représente* l'idée. La mémoire *représentative* peut être considérée comme la véritable base de l'intelligence humaine.

Sur la fin du *Mémoire*, M. de Biran fait une critique sévère de l'habitude qui « comme par une chaîne retient un si grand nombre d'individus servilement attachés aux pratiques, maximes, méthodes dont ils se sont fait des routines ». Ayant observé que l'habitude est la source de la plupart des faux jugements, il se demande s'il n'existe pas une *habitude générale* de raisonner comme il y en a une de calculer, et conclut qu'il n'y en a pas et qu'il ne saurait y en avoir. En conséquence, il conseille de joindre à l'analyse, pratiquée par Condillac, une vigoureuse synthèse.

Le Mémoire sur l'Habitude classa d'emblée Maine de Biran parmi les Idéologues et, nous dit Ernest Naville, on considéra dès lors le jeune philosophe, autant que le pouvaient permettre ses fréquents séjours en province, « comme un membre de la société d'Auteuil ». Par suite, il est devenu une tradition de dire que Maine de Biran avait, au début de sa carrière philosophique, professé le sensualisme. L'affirmation énoncée sous cette forme catégorique, n'est pas exacte ou, tout au moins, reste insuffisamment précise.

Maine de Biran, à vrai dire, se déclare lui-même, d'une part, le disciple de Condillac et de Bonnet, et se montre, d'autre part, dans ses deux *Mémoires sur l'Habitude*, plein de déférence pour les hommes qui devaient être ses juges ; mais s'il les abuse par des compliments flatteurs, peut-on croire qu'il se soit

1. *Traité de l'Influence de l'Habitude.*

abusé lui-même ?... Parce qu'il emprunte certaines idées à Cabanis et à Tracy et les fait siennes, est-on autorisé à dire qu'il accepte leur doctrine dans son intégrité ? Et s'il admire Bonnet et Condillac, ne savons-nous pas déjà que leurs hypothèses ne lui paraissent pas suffisamment explicatives du mécanisme de l'esprit en l'absence d'une « puissance motrice » [1] ?

Ce qu'il est vrai de dire, c'est que M. de Biran, dans ses deux *Mémoires sur l'Habitude*, fait des efforts pour se dégager des entraves sensualistes, et qu'il n'a pu complètement y parvenir. Il est sensualiste en un sens et, dans l'autre, il ne l'est pas [2]. Il admet le point de départ condillacien, à savoir que toutes nos connaissances viennent directement ou indirectement des sens, mais il n'apporte aucun argument à l'appui de cette théorie. Par suite, il est permis de penser que le philosophe accepte moins le principe sensualiste en lui-même que pour son opposition au principe de l'innéité mentale, qu'il considère avec Leibniz comme le produit d'une philosophie paresseuse [3]. Au surplus, le célèbre adage : *Nihil est in intellectu quod prius non fuerit in sensu*, comporte des significations assez différentes, et il ne doit

1. A la fin de l'Introduction du premier *Mémoire sur l'Habitude*, Biran s'exprimait en ces termes : « Dans ce travail, j'appliquerai souvent les principes de mes maîtres, qui seront mes juges. Ils reconnaîtront quelquefois leurs propres expressions. Comme ceci n'est qu'entre eux et moi, je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire de les citer chaque fois. Si j'ai quelquefois rencontré la vérité, c'est à eux que je la dois. Je leur en attribue la gloire. Si je me suis trompé, l'erreur est mon fait. »

Dans la préface du second Mémoire, Biran dit, par contre : « Il y a aussi des choses que j'ai tirées uniquement de mon propre fonds, en ne consultant que le *sens intime*. Je les expose souvent avec une sorte de méfiance, d'embarras dans le choix des expressions propres à rendre ma pensée. » Cf. Archives de l'Institut (fonds Naville, CXXVIII et CXXIV : *Manuscrits sur l'Habitude*). — Cet embarras — dont M. de Biran fait l'aveu — ne provient-il pas justement de ce qu'il a déjà plus ou moins conscience du désaccord de sa pensée avec celle de ses juges?

2. Cette distinction a été parfaitement mise en lumière par M. Delbos, membre de l'Institut, dans son étude : *les deux Mémoires de Maine de Biran sur l'habitude*. Cf. *l'Année philosophique*, 1911. Alcan, p. 125-126. Voir aussi dans *la Revue de Métaphysique et de Morale* (décembre 1912), un article du même auteur sur *les Premières conceptions philosophiques de Maine de Biran*. Nous inclinerions à penser — après une étude attentive de nombreux textes encore, pour la plupart, inédits — que Biran a été *un peu plus* sensualiste — du moins, au début de sa carrière philosophique — que ne le dit M. Delbos.

3. « La supposition de quelque chose d'inné est la mort de l'analyse ; c'est le coup de désespoir du philosophe qui, sentant qu'il ne peut remonter plus haut, et que la chaîne des faits est prête à lui échapper, se résout à la laisser flotter dans le vide » (Maine de Biran, *Essai sur les fondements de la psychologie*, t. I, p. 247).

pas être pris dans toute sa rigueur, si nous en croyons Locke et Condillac lui-même, qui, l'un dans *l'Essai sur l'entendement humain*, l'autre dans *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines*, n'ont garde de dépouiller l'esprit de toute activité.

Quant à la théorie de la *sensation transformée*, M. de Biran semble bien ne l'avoir jamais admise, telle qu'elle est sortie du cerveau de Condillac. Il formule même des points de doctrine tout opposés : la distinction de la sensation et de la perception, la distinction de la mémoire et de l'imagination, la distinction des états affectifs et du jugement de personnalité, l'affirmation de l'activité de la pensée comme supérieure aux signes qu'elle institue et aux méthodes qu'elle emploie. Conséquemment, ce n'est qu'avec les plus expresses réserves que l'on peut ranger *le Mémoire sur l'Habitude* parmi les productions de l'École idéologique [1].

Quelque indécise que soit parfois la pensée de M. de Biran, son sensualisme, à tout prendre, n'est que de surface et comme à fleur de peau. A la passivité dont Condillac avait fait une loi de l'esprit, l'auteur du *Mémoire sur l'Habitude* oppose l'activité ; et l'*effort*, manifestation immédiate de cette activité, est donné comme le fondement de la conscience personnelle, de la connaissance du monde extérieur et de toute opération intellectuelle. M. de Biran s'appartient déjà dans une grande mesure ; dès que le succès lui aura donné conscience de sa force, il découvrira sa complète originalité en approfondissant à l'aide de la réflexion la *causalité interne du moi*, base de sa future philosophie.

1. Un contemporain de Maine de Biran, Dugald-Stewart, a bien vu que *le Mémoire sur l'Habitude* était, au fond, la condamnation du Condillacisme. Dans ses *Essais de philosophie* il cite Maine de Biran et il ajoute: « Quoique je diffère de cet auteur dans plusieurs de ses vues, j'avoue avec plaisir l'instruction que j'ai retirée de son ingénieux Essai, pour la critique sur la théorie de Condillac, des sensations transformées. » (Cf. *Essais de Philosophie*, note. Edimbourg, 1810).

CHAPITRE VI

MAINE DE BIRAN ET LA SOCIÉTÉ D'AUTEUIL

(1802-1809)

I

Telle a été l'importance des salons au xviii^{e} siècle qu'on a pu leur attribuer la valeur d'une institution littéraire. Il n'est personne qui n'ait entendu parler du salon de M^{me} du Deffand, de celui de M^{lle} de Lespinasse, de celui de M^{me} Geoffrin ; on connaît moins le salon de M^{me} Helvétius, si renommé toutefois en son temps qu'au dire de Garat « les États généraux de l'esprit humain » semblaient s'y être donné rendez-vous.

Originaire de Hollande, la famille Helvétius était venue se fixer en France sous le règne de Louis XIV. Claude-Adrien Helvétius, maître d'hôtel de la reine Marie Leczinska et fermier général, épousa le 17 août 1751, Anne-Catherine de Ligniville d'Autricourt, comtesse du Saint-Empire romain : C'était l'alliance de deux esprits originaux et de deux cœurs sensibles. Tout Paris afflua bientôt chez les Helvétius, qui possédaient le magnifique hôtel Sainte-Anne. Tandis que la maîtresse de maison faisait les honneurs de son salon, le philosophe sensualiste, absorbé dans *la chasse aux idées*, notait les observations ingénieuses échappées aux interlocuteurs, et c'est à l'aide de cet innocent stratagème qu'il composa son fameux livre *de l'Esprit*, où il calomnie tous les gens de bien, y compris lui-même [1].

Après la mort de son mari, survenue en l'année 1771, M^{me} Helvétius vend l'hôtel Sainte-Anne et s'en va cacher sa

1. Dans le mémoire sur *l'Influence des signes*, M. de Biran fait une critique très fine du système de *l'égalité des esprits*, soutenu par Helvétius « d'une manière plus brillante que solide », et montre comment ce système peut se déduire de la doctrine de Condillac.

douleur dans la solitude d'Auteuil. Elle achète la maison du pastelliste Quentin la Tour, et y offre une généreuse hospitalité à quelques amis dévoués, l'abbé de la Roche, l'abbé Morellet et plus tard Cabanis : c'est l'origine de la première société d'Auteuil (1772).

Nous ne pouvons qu'énumérer ici les principaux personnages qui, jusqu'à la Révolution, fréquentèrent chez Mme Helvétius : d'Alembert, Condillac, Malesherbes, d'Holbach, Diderot, Volney, Garat, Thomas, Joseph Chénier, Ducis, Chamfort, Turgot, Condorcet, etc. Franklin, durant le long séjour qu'il fit à Paris de l'année 1776 à l'année 1779, s'étant établi tout proche, à Passy, devint en peu de temps un des hôtes les plus assidus du salon d'Auteuil, et, dans son admiration passionnée pour celle qu'il avait surnommée « Notre Dame d'Auteuil », il poussa la hardiesse jusqu'à demander sa main. Trop spirituelle pour se fâcher, la belle veuve sut envelopper son refus du tour le plus gracieux, et conserva son amitié au savant dont elle goûtait fort la sagesse souriante.

C'est en 1778 que Cabanis, âgé de vingt et un ans à peine, fut introduit à Auteuil par Turgot et le poète Roucher. Au premier aspect Mme Helvétius crut voir en ce jeune homme, au visage délicat, au teint pâle, à la parole ardente, le fils qu'elle avait perdu. « Si la doctrine de la transmigration était vraie, déclara-t-elle, je serais tentée de croire que l'âme de mon fils a passé dans le corps de Cabanis. » Elle voua dès cet instant au jeune philosophe une affection sans bornes et, l'installant en maître chez elle, le traita comme son fils adoptif[1].

Durant la période révolutionnaire, Auteuil connut des jours troublés. Volney, Sieyès, Chamfort, s'y étaient établis presque à demeure dans l'espoir d'y vivre ignorés, mais la République, estimant *qu'elle n'avait pas besoin de savants*, donna l'ordre d'informer contre les philosophes et les juristes. Volney, Daunou, Ginguené, Roucher, l'abbé de la Roche sont arrêtés et mis sous les verrous. Condorcet, proscrit, vient passer une nuit à Auteuil ;

1. Les deux filles de Mme Helvétius, non moins séduisantes que leur mère, épousèrent, l'une, le comte Antoine-Henri d'Andlau, colonel du régiment de Royal-Lorraine, l'autre, Alexandre de Mun de Sarlabous, chef de brigade des gardes du corps du roi. L'éloquent député catholique, Albert de Mun, descend ainsi du philosophe « libre penseur » Helvétius, dont l'ouvrage fut brûlé par la main du bourreau.

arrêté quelques jours plus tard, il se donne la mort en absorbant un poison que lui avait préparé Cabanis. Destutt de Tracy, enfermé à l'Abbaye, puis transféré à la prison des Carmes, devait passer en jugement le 11 thermidor. La chute de Robespierre le sauva ainsi que la plupart des habitués du salon d'Auteuil.

Sous le Directoire le Cercle d'Auteuil brille d'un vif éclat. Les Idéologues entrent presque tous dans le nouvel Institut. Garat, Volney, Cabanis, Le Breton, Ginguené, Tracy sont agrégés à la Classe des sciences morales et politiques. Le salon d'Auteuil compte aussi plusieurs de ses membres dans les assemblées politiques. Cabanis fait partie du Conseil des Cinq-cents et Daunou est chargé de rédiger la Constitution de l'an III, que l'on peut considérer comme la charte des Idéologues. Enfin l'idéologie a son journal, *la Décade*, dont Ginguené, Andrieux, Cabanis et Tracy sont les principaux rédacteurs.

Maine de Biran a-t-il assisté aux réunions de la première Société d'Auteuil ? C'est l'opinion d'un biraniste distingué, M. Gérard, qui déclare — sans apporter, du reste, la moindre preuve — que le philosophe avait fréquenté Auteuil « avant la Révolution »[1]. Nous ne doutons pas, pour notre part, que Biran n'ait été en rapports avec la première Société d'Auteuil, mais il nous semble erroné de fixer avant la Révolution, au temps où il était garde du corps, l'entrée du philosophe dans la docte Assemblée. Vraisemblablement ce ne fut qu'à l'époque du Directoire, alors qu'il occupait un siège de législateur aux Cinq-cents, que M. de Biran dût être introduit à Auteuil.

Mme Helvétius mourut en 1800, laissant la jouissance de sa maison à Cabanis et à l'abbé de la Roche. Son décès marque la fin de la première Société d'Auteuil[2]. Le salon de Mme Helvétius, qui avait groupé près de trente ans durant les Encyclopé-

1. Cf. Jules Gérard, *la Philosophie de Maine de Biran*, p. 85. Paris, 1875.
2. Dans la préface qu'il a mise aux *Lettres de Maine de Biran à M. de Gérando*, M. Mayjonade nous donne d'intéressants renseignements sur la Société d'Auteuil. Il n'oublie qu'une chose, c'est de nous indiquer ses sources. Estimant qu'il convient de *rendre à César ce qui appartient à César*, nous ne ferons pas difficulté de reconnaître que l'excellent ouvrage de M. Antoine Guillois : *le Salon de Mme Helvétius* (Calman-Lévy, 1894), nous a été d'un grand secours en ce qui concerne la première Société d'Auteuil. Nous avons mis principalement à profit, pour traiter de la seconde Société d'Auteuil, la correspondance *inédite* de Maine de Biran avec son frère Casimir, avec Cabanis, avec l'abbé de Féletz, en partie *inédite* avec Destutt de Tracy.

distes et les Idéologues, avait recueilli les échos du XVIII[e] siècle mourant. Asile des philosophes durant la tourmente révolutionnaire, il était devenu, aux jours plus calmes du Directoire, une sorte d'Académie, où régnait la plus complète liberté de penser [1]. Nous allons voir ce dernier caractère s'affirmer davantage chez la deuxième Société d'Auteuil qui, outre la liberté de pensée, défendra contre Bonaparte les droits de la liberté politique [2].

Le second salon d'Auteuil qui, à beaucoup d'égards, n'est que la continuation du premier, nous offre la réunion de tout l'état-major du parti sensualiste. Autour du médecin Cabanis, le centre du groupe, l'on distingue Garat, « le plus éloquent professeur » de l'école idéologique, Tracy, « son plus profond logicien », de Gérando, « son plus érudit historien », Volney, « son plus brillant moraliste », l' « ingénieux » La Romiguière, le « savant » juriste Daunou, l' « élégant » Ginguené, Thurot, helléniste en même temps que philosophe, le « spirituel » [3], Andrieux, enfin Maine de Biran et Ampère qui, après avoir subi plus ou moins impatiemment le joug de la philosophie sensualiste, se montreront les adversaires déclarés de la doctrine chère à Cabanis et à Tracy [4].

Cette société de penseurs et de sages ne cultivait pas seulement les lettres pour le plaisir qu'elles procurent à leurs fidèles, mais aussi en vue d'apporter à l'humanité plus de vérité, de justice et de bien-être. Idéologues, ils croyaient au pouvoir souverain de l'*Idée* pour transformer le monde et améliorer les hommes. La Révolution, où à certaines heures la raison humaine atteignit jusqu'aux limites de la déraison, ne leur avait rien appris, ni rien enlevé de la candeur naturelle aux hommes, uniquement voués aux études spéculatives [5].

1. Cf. Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*. Paris, 1885.
2. Voir notre chapitre sur *Maine de Biran et Napoléon*.
3. Les expressions mises entre guillemets sont de Mignet (Notice sur Cabanis).
4. Outre les personnages sus-nommés, beaucoup d'autres penseurs distingués fréquentèrent Auteuil : Camille Jordan, Droz, Fauriel, M[me] de Condorcet, Le Breton, Gallois, Pastoret, Stapfer, M[me] de Staël, etc.
5. Nous trouvons sous la plume d'un habitué d'Auteuil, J. Droz, les lignes suivantes : « A cette époque fatale où, sous un chef issu du despotisme, on voyait la civilisation rétrograder, le séjour habité par Cabanis, Auteuil, était un des asiles où se refugiait l'amour de la liberté et le désir d'améliorer le sort des hommes. » (*Œuvres de Joseph Droz*, t. II, p. 260, 1826).

C'est à l'occasion du succès remporté par *le Mémoire sur l'Habitude* que M. de Biran vient à Paris en thermidor 1802. Dès son arrivée, il n'a rien de plus pressé que « d'aller voir les citoyens Cabanis et Destutt de Tracy, les deux examinateurs principaux de son ouvrage ».

J'en fus reçu, écrit-il à l'abbé de Féletz, comme un frère, comme un ancien ami. Je connaissais l'esprit et les talents de ces deux hommes ; leur cœur vaut encore mieux. Cabanis est un homme d'environ quarante-cinq ans ; la vivacité et la sensibilité se peignent dans son regard prévenant, officieux, ouvert, sans marque scientifique, sans prétention, ami chaud de la vérité qu'il cherche et qu'il a l'air de demander à tout ce qui l'environne. Tracy est plus âgé. Ce n'est point, comme on l'avait dit, un ancien moine, mais un colonel de l'ancien régime. Il vient de marier sa fille au fils du famenx La Fayette. C'est un petit homme très vif, très uni dans ses manières ; il parle bien, a le don de la persuasion et ses discours familiers sont aussi onctueux que ses écrits sont secs. Les deux amis semblent n'avoir en tout qu'une même opinion ; ils ne vivent que pour leur ménage et leur chère idéologie, aux progrès de laquelle ils s'intéressent par-dessus tout. L'idéologie, m'ont-ils dit, doit changer la face du monde ; et voilà justement pourquoi ceux qui voudraient que le monde demeurât toujours bête (et pour cause) détestent l'idéologie et les idéologues [1] (Paris, 11 thermidor) [2].

A Auteuil, M. de Biran se rencontre avec les personnages les plus en vue de l'Institut national. La Romiguière, Le Breton, Daunou, qui ont pris connaissance du *Mémoire sur l'Habitude*, lui disent des choses très aimables ; toutefois, c'est de Tracy et de Cabanis qu'il reçoit les compliments les plus flatteurs. Transporté de joie, le jeune provincial ne cesse dans ses lettres à l'abbé de Féletz, de vanter la manière de vivre patriarcale des deux philosophes, leur dévouement à leurs amis, leur sincère amour de la vérité. Mais le spirituel abbé, dont la plume incisive devait illustrer quelques années plus tard le *Journal des Débats*, de répondre qu'il a lu les ouvrages de Cabanis et de Tracy, et qu'ils lui ont paru « insignifiants ». Que si Biran voit ces deux personnages sous un si beau jour, c'est « un effet du prisme de la médaille » qu'ils lui ont décernée.

1. Comme on le devine sans peine, c'est à Bonaparte qu'il est fait ici allusion.
2. *Correspondance inédite de M. de Biran avec l'abbé de Féletz.*

Ce joli — et cruel — trait d'esprit ne laisse pas insensible l'auteur du *Mémoire sur l'Habitude*. « Si mon enthousiasme pour les philosophes d'Auteuil », réplique-t-il, est, comme vous le prétendez, « un effet du prisme de la médaille », croyez bien « qu'il durera autant qu'elle »... « Au surplus, et abstraction faite de la médaille, j'ai une estime sentie pour les habitants d'Auteuil, et je me réjouis de croire qu'elle est réciproque et indépendante des petites considérations d'amour-propre que vous soupçonnez [1] » (Paris, 30 thermidor) (sans autre date).

M. de Biran ne tarde pas à étendre ses relations. Il renoue amitié avec plusieurs de ses anciens collègues des Cinq-cents, notamment avec Camille Jordan, qu'il n'avait pas revu depuis plus de quatre ans [2]. Il déjeune en sa compagnie chez M. de Pastoret et y fait la connaissance du baron de Gérando, le lauréat du concours sur *l'Influence des Signes*.

Il est très jeune et paraît fort bon, fort honnête. Je suis fâché des préventions qui existent généralement contre lui parmi ses collègues de l'Institut... « Je suis, me disait-il, dans une position assez fâcheuse, placé entre les batteries des philosophes d'Auteuil et celles des ennemis de la raison. » Ses opinions idéologiques, politiques, etc. m'ont paru, en effet, être assez opposées à celles que l'on professe à Auteuil et à l'Institut. Il s'occupe beaucoup de morale et a formé un beau plan qui l'occupe par-dessus tout, celui de réconcilier les disciples de Kant avec ceux de Condillac [3].

Tout heureux de se rencontrer chaque jour avec « de profonds penseurs, de qui il est entendu » — ce qui, avoue-t-il, ne lui arrive pas souvent en province — M. de Biran prolonge le plus possible son séjour à la capitale. De retour à Grateloup après de longs mois, le philosophe entreprend, pour être

1. *Correspondance inédite de Maine de Biran avec l'abbé de Féletz* (Archives du château de Castang, Dordogne). On lit au bas de la première lettre la note suivante, de la main de M. Martial Delpit : « Copié sur l'original, trouvé dans les papiers de M. de Féletz, et qui m'a été communiqué, avec permission d'en prendre copie, en avril 1850, par Mlle de Foucaud. » — M. Martial Delpit avait eu l'intention de faire un ouvrage sur *M. de Biran, homme de société*. Son père avait été très lié avec le philosophe. Cf. chap. VII.

2. Camille Jordan est surtout connu par les éloquents discours qu'il prononça au Conseil des Cinq-cents en faveur de la liberté des cultes et de la libre sonnerie des cloches.

3. Lettre inédite de M. de Biran à l'abbé de Féletz.

agréable à ses amis d'Auteuil, le travail, que ceux-ci lui avaient demandé, sur *les Rapports de l'idéologie et des mathématiques* (1803)[1].

Ce nouveau Mémoire est un éloge outré de l'idéologie. Dans une première partie, Biran flétrit « cette science ténébreuse qui, sous le nom de métaphysique, erra si longtemps dans les espaces imaginaires, croyant, avec des termes vides de sens, découvrir la nature des choses et pénétrer dans la région des essences ». Il s'applique à démontrer que la métaphysique n'a eu en aucun temps d'influence directe et sensible sur les progrès des mathématiques ; il voit l'explication de ce fait dans la nature comparée des objets qu'étudient ces deux sciences et dans les habitudes opposées que font contracter à l'esprit deux genres d'études si dissemblables. Passant en quelque sorte du fait au droit, le philosophe examine dans une seconde partie comment l'idéologie peut être utile aux sciences mathématiques et quelle espèce de réformes elle pourrait leur faire subir. Il apparaît bien ici surtout que M. de Biran n'a pas impunément fréquenté Auteuil.

L'idéologie, déclare-t-il, plane, pour ainsi dire, sur toutes les sciences, car les sciences ne se composent que de nos idées et de leurs divers rapports. Ces idées forment comme un pays immense, infiniment varié, partagé en une multitude de districts, coupé par un grand nombre de routes de communication. Pendant que les savants voyageurs se dispersent dans ces districts, vont et viennent dans ces routes, l'idéologiste, placé sur une éminence et comme immobile, observe leurs directions, en tient note, en dresse la carte. De là, il arrive souvent qu'il connaît mieux les chemins que les voyageurs eux-mêmes, qu'il peut leur fournir d'utiles indications, et en quelque sorte les *orienter*. Mais toutes ces routes ont une origine ; la plupart même partent d'un point commun pour diverger ensuite. C'est cette origine, ces points communs, ordinairement ignorés des voyageurs, que l'idéologiste se charge principalement de leur apprendre[2].

1. Le manuscrit original compte 17 pages grand format. On lit sur la première page la note suivante, qui vraisemblablement a été écrite par Cabanis : Ce travail est « l'œuvre d'un idéologiste, qui est en même temps un géomètre distingué, mais qui n'appartient à l'Institut que par les prix qu'il y a remportés » (Cf. Archives de l'Institut. Fonds Naville).

2. Cf. *Mémoire sur les Rapports de l'idéologie et des mathématiques* (Archives de l'Institut. Fonds Naville.) Ce mémoire a été publié par M. Alexis Bertrand dans son intéressant volume : *Science et Psychologie*. Nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran. Paris, 1887.

Suivant Biran, la plupart des erreurs dans les sciences mathématiques viennent de vices de langage et de faux principes empruntés aux notions communes ou aux préjugés vulgaires Ces principes et ces vices de langage ne peuvent être rectifiés ni corrigés, si l'on ne remonte jusqu'à l'origine réelle des idées qui les ont engendrés. L'idéologie, qui a pour fonction de creuser jusqu'à ces formes vraiment *génératrices*, approfondit par là même et raffermit les bases de la certitude. Peut-on douter qu'une conception nette de la manière dont nous acquérons les idées de ligne droite ou brisée, de mouvement, d'espace, de temps, de force, ne soit une introduction utile, nécessaire même aux sciences qui se fondent sur ces idées ? Aurait-on si longtemps et si vainement disputé sur la mesure des forces, sur la nécessité ou la contingence des lois du mouvement, tournerait-on encore dans ce cercle vicieux qui détermine l'espace par le temps, le temps par l'espace, le mouvement par l'un et par l'autre et *vice versa*, si on eût bien connu la filiation de ces idés ? Transporté dans la langue du calcul, le génie idéologique, accoutumé à réfléchir, dissipera l'obscurité de certains principes, brisera le joug des habitudes mécaniques, substituera des définitions de choses à des définitions de mots, des démonstrations rigoureuses à des paralogismes. C'est donc d'une extrême injustice de décrier l'idéologie. « L'idéologie est contiguë à toutes les sciences par leurs extrémités commençantes ; elle a des rapports immédiats avec leurs éléments et peut-être qu'elle seule peut leur en fournir de bons. »

Le travail de Maine de Biran qui, à vrai dire, est plutôt une longue note qu'un véritable mémoire, reflétait trop exactement les idées d'Auteuil pour ne pas y être accueilli favorablement. Cabanis et Tracy, après en avoir pris connaissance, se laissèrent aller à fonder de grandes espérances sur celui qu'ils considéraient comme leur disciple. Le célèbre médecin, ayant une lecture à faire à l'Institut sur les rapports de l'idéologie et de la géométrie, ne dédaigna pas de se servir du travail du jeune philosophe, comme nous le révèle le billet suivant :

Si vous aviez fait quelqu'autre chose sur le sujet que vous avez traité d'une manière si supérieure, dans la note dont je vous suis redevable, écrit-il à Biran le 19 thermidor an XI (1803), vous m'obli-

geriez sensiblement de me l'envoyer. Je patauge dans le compte rendu qu'on me demande, et j'aurai de la peine à m'en tirer. Je prendrai le parti d'y fondre ou plutôt d'y *copier* votre note [1].

Trois ans plus tard (1806), Cabanis demandera avec instance à M. de Biran de reprendre son premier travail, de le développer et de le mener à bonne fin [2] ; mais le philosophe se gardera bien de céder à ces sollicitations, l'idéologie ne lui apparaissant plus, à bien des égards, qu'une science « futile ».

II

Au cours de l'année 1803, la deuxième classe de l'Institut mit au concours un sujet sur *la Décomposition de la pensée*. Heureux en la compagnie d'une femme aimée et de trois jolis enfants, M. de Biran employait tout son temps à la composition de ce nouveau travail, quand survint le 23 octobre le décès inopiné de Louise Fournier. Nous croirions manquer à notre devoir d'historien, si nous ne racontions ici les circonstances de cette mort. La fatale catastrophe, qui vint alors accabler le philosophe, eut trop de retentissement sur sa vie et sur sa pensée même, pour qu'aucune considération nous autorise à la passer sous silence [3].

Comme l'a dit l'immortel auteur d'*Œdipe roi*, nul homme ne doit être appelé heureux avant sa mort. Sait-on jamais ce que

1. *Correspondance de Cabanis avec M. de Biran* (Fonds Naville, Genève).
2. « J'attache un intérêt tout particulier à votre réforme de quelques parties de la langue géométrique et, par conséquent, des idées elles-mêmes qui s'y rapportent, et que des expressions vicieuses vous paraissent dénaturer. Il me semble que ce transport de l'idéologie dans la géométrie est devenu indispensable, et que personne n'est en état de l'exécuter comme vous (20 août 1806). Cabanis écrit encore l'année suivante, 8 avril 1807 : « Je ne cesserai de vous répéter que votre travail sur la métaphysique et la langue de la géométrie et du calcul, serait le plus utile de tous ceux que vous êtes si capable d'exécuter. Je vous y ramènerai dans toutes les occasions. » *(Correspondance inédite de Cabanis avec M. de Biran).*
3 M. l'abbé Mayjonade, dont le zèle diligent s'est particulièrement employé à faire revivre sous nos yeux M. de Biran et sa famille, ne fait pas même allusion aux événements qui causèrent la mort de Louise Fournier. Son silence eut des raisons que notre raison ne veut pas apprécier.

nous réserve la vie ?... Le bonheur est comme ces oiseaux arrivant de lointains pays, qui, à peine posés sur le sol, s'envolent à tire d'ailes et... ne reviennent plus. Voici, à la suite de quelles circonstances tragiques, la vie de Louise Fournier sombra avec sa raison.

Par une douce matinée d'automne, Maine de Biran et sa femme qui séjournaient alors au Murat, s'étaient acheminés vers l'église de Trélissac, leur paroisse [1], pour assister à l'office du dimanche. Ce jour-là même, M. du Cluzeau était rentré à Périgueux, après un exil de onze ans. Il monte au Murat, n'y trouve pas celle qu'il cherchait et, apprenant qu'elle est à l'église, se hâte à son devant. La messe venait de finir. La foule lentement s'écoulait. Une personne apparaît sur le seuil de l'église. M. du Cluzeau a reconnu son épouse. Il se précipite pour la serrer dans ses bras, quand celle-ci, à l'aspect inopiné de celui qu'elle croyait mort, pousse un cri et s'affaisse sans connaissance. On devine le reste. M[me] de Biran recouvra ses sens et put être transportée à Grateloup, mais incapable de supporter aucune nourriture, bouleversée par l'horreur de sa situation, en proie à des crises violentes de délire, huit jours après la rencontre fatale de son premier époux, elle expirait (23 octobre 1803) [2]. Elle laissait deux enfants de son mariage avec M. du Cluzeau : Jules et Alexis, trois de son union avec Maine de Biran : Félix [3], Élisa et Adine [4].

La douleur du philosophe fut sans bornes. Tout l'édifice de son bonheur s'écroulait ; il demeura longtemps comme accablé sous ses ruines. Il tomba à son tour dans une maladie grave qui mit ses jours en danger ; il souhaita la mort, et, comme elle ne

1. Située à une lieue environ de Périgueux.

2. Voir à *l'Appendice* l'acte de décès. C'est à l'aide des traditions orales et de diverses notes découvertes tant dans la Bibliothèque de Périgueux (Fonds Lapeyre) que dans les Archives du château de Castang (Dordogne), que nous avons pu reconstituer l'histoire de la mort de Louise Fournier.

3. Félix était né le 4 mai 1796.

4. Suivant une autre version, qui ne nous paraît pas justifiée, c'est à Paris dans une loge de l'Opéra-Bouffe, que M. du Cluzeau, à son retour de l'émigration, se serait rencontré avec sa femme, qu'accompagnait Maine de Biran. Très digne, le philosophe aurait dit alors à sa compagne : « Madame, vous m'avez trompé », et il se serait aussitôt retiré. Mise en demeure de choisir entre Maine de Biran et M. du Cluzeau, Louise Fournier aurait exprimé le désir de rester avec le philosophe. Piqué au vif, M. du Cluzeau lui aurait dit alors : « Madame, vous m'avez considéré comme mort

venait point au gré de ses désirs, il se laissa aller à des idées de suicide. Ce n'est qu'après six mois qu'il put prendre la plume pour informer ses amis du malheur qui l'avait frappé.

Nous n'avons pas la lettre que Biran écrivit dans ces tristes circonstances à son ami Van Hulten, et que celui-ci qualifie de « déchirante », mais voici la première partie de l'épître qu'il adressa à M. de Gérando.

Grateloup, près Bergerac, 5 floréal an XII.

N'ayant point eu la force de vous écrire dans un temps rapproché de l'époque la plus funeste de ma vie, j'avais chargé mon ami Van Hulten de vous informer de mon malheur. J'étais bien assuré, cher et bon Degérando, que vous y prendriez part; vous êtes de tous les hommes que je connais celui qui est le mieux fait pour sentir tout ce qu'il y a d'affreux et de déchirant dans une perte semblable à celle que je déplore; il est impossible que vous n'ayez pas compati à mes maux, si la nouvelle vous en est parvenue. Van Hulten s'est-il acquitté de ma commission ? Je l'ignore : depuis six mois, je n'ai reçu de lui aucun signe de vie. Il m'abandonne aussi, et je me trouve dans une solitude absolue, privé de toute consolation de tout soutien dans cette carrière que je suis condamné à parcourir. O mon cher Degérando, combien les secours de la philosophie sont impuissants contre un malheur tel que celui qui m'était réservé ! Que sert la philosophie quand l'âme est entièrement brisée, quand l'esprit, courbé sous le poids de la douleur, a perdu tout ressort, toute activité ? Il s'est écoulé plus de six mois depuis que j'ai perdu la plus tendre des épouses, la meilleure partie de moi-même. Les sentiments les plus funestes et une maladie grave dans laquelle il eût été trop heureux pour moi de succomber, ont rempli cet espace de temps sans interruption. Si j'ai recouvré quelque force de pensée, c'est pour mieux sentir l'étendue de mon malheur, pour sonder la profondeur de l'abîme où je suis précipité. C'est en vain que je fais des efforts pour m'élever au ton de la vertu et à la dignité d'un homme appelé à se rendre utile à sa famille, à ses concitoyens, je ne me sens plus de courage ; je ne retrouve plus ces bons sentiments dont je fus autrefois animé ; la chaîne de mes idées est tout à fait rompue, et je ne sais comment la renouer[1].

durant onze ans : Que je sois désormais pour vous comme si je n'existais pas », et le soir même il serait reparti pour Hambourg.

Il y eut à l'époque du Consulat un assez grand nombre de cas, analogues au cas Biran-du Cluzeau. « Telle femme d'émigré, lassée d'un long veuvage, avait convolé en secondes noces, et le premier époux revenait trop tard et trouvait sa place prise. » (C[te] de Puymaigre, *Souvenirs*. Plon, in-8°, 1884).

1. Lettres inédites de M. de Biran au baron de Gérando (Cf. *la Quinzaine*, 16 novembre 1906, p. 150-152).

Le mémoire sur *la Décomposition de la pensée* était presque achevé quand Louise Fournier fut enlevée à l'affection de son époux. Dès ce moment fatal, M. de Biran oublia tout, et ce n'est qu'après de longs mois qu'il en vint à se rappeler du prix, offert par l'Institut, « comme on se souvient d'un songe ». Le courage lui manquant pour revoir son ancien travail, il laissa passer l'époque du concours. Mais, quelque temps après, informé par ses amis d'Auteuil que l'Institut n'avait point adjugé le prix et que la même question était remise au concours pour l'année suivante, le philosophe sentit l'émulation s'éveiller en son âme, et il décida de reprendre le labeur si tristement interrompu, ne fût-ce que pour donner une diversion à sa cuisante douleur.

Une révolution totale, si nous l'en croyons, s'était opérée en quelques mois dans ses idées et ses sentiments. Il « ne conçoit plus » ; il faut qu'il apprenne de nouveau ce qu'il savait. Ses anciennes productions philosophiques lui sont à charge. S'adressant à son fidèle ami, Gérando, il le prie de lui communiquer quelques bonnes idées. « C'est par vos écrits, lui écrit-il, que je recommence mes études, heureux encore de trouver dans mon ami un maître et un consolateur [1]. »

Trois mois plus tard le philosophe annonce qu'il s'est séparé de Condillac et de son école.

Je travaille avec force (autant que ma triste situation et ma plus triste santé peuvent me le permettre) à mon mémoire sur les facultés. La méditation et une longue chaîne d'idées, qui se rattachent à ma première distinction de l'actif et du passif, m'ont singulièrement éloigné de l'école de Condillac. Il me tarde de pouvoir vous soumettre mon travail. Je serais bien heureux si j'avais des juges tels que vous ; j'en travaillerais avec plus de zèle pour paraître dignement à leurs yeux [2] (3 thermidor an XII) (23 juillet 1804).

Le nouveau mémoire de M. de Biran sur la *Décomposition de la pensée* remporta le prix. Cet ouvrage apparaît dans son ensemble le fruit d'une pensée originale, qui a su se soustraire à peu près complètement à l'influence de l'école idéologique. Cabanis et Destutt de Tracy étaient trop avisés pour ne pas

1. Lettres inédites de M. de Biran au baron de Gérando (Cf. *la Quinzaine*, 16 novembre 1906, p. 152).
2. *La Quinzaine*, p. 158.

reconnaître en l'homme qui, jusqu'ici, s'était plu à se dire leur disciple, un philosophe prenant place parmi leurs antagonistes. Ils ne lui en conservèrent pas moins leur amitié. A la suite de Victor Cousin, Ernest Naville dit quelque part qu'il est honorable pour les juges qui, en 1802, avaient couronné leur disciple dans l'auteur du *Mémoire sur l'Habitude*, d'avoir en 1805 rendu justice au nouveau mémoire qui, sous les formes les plus polies, leur annonçait un adversaire [1].

Victor Cousin et Ernest Naville sont ici en défaut [2]. Quand le prix fut décerné au mémoire sur *la Décomposition de la pensée*, la classe des Sciences morales et politiques, qui avait couronné M. de Biran, en 1802, venait d'être supprimée, et ses membres avaient été dispersés dans chacune des quatre sections de l'Institut. Ce fut la troisième classe de l'Institut (classe d'histoire et de littérature ancienne), à qui revint la charge d'examiner le manuscrit du philosophe de Grateloup. Cabanis et Tracy, n'appartenant point à cette classe, n'eurent pas à donner leur avis. Écrivant, le 18 pluviôse an XII, à Biran, Cabanis lui disait : « Nous [3] ne savons rien du prix. Il sera jugé par des personnes qui n'entendent rien à la science. Le mieux serait qu'il fût remis à une autre année, mais ces Messieurs sont pressés, dit-on, d'en finir avec toutes ces billevesées idéologiques [4]. »

Sur ce même sujet, Cabanis, l'année suivante, se montre encore plus explicite :

Auteuil, 20 ventôse an XIII.

Mon cher ami, je me hâte de vous apprendre que votre Mémoire a été couronné par la troisième classe de l'Institut national. Ginguené, Le Breton sont ceux de vos juges qui ont mis le plus d'intérêt à en faire sentir tout le mérite. Cet événement me fait d'autant plus de plaisir, ainsi qu'à M. de Tracy, qu'il nous donne l'espoir de vous voir à Paris. On m'a laissé votre Mémoire pendant une heure entre les

1. Cf. Ernest Naville, *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*, p. 23.
2. M. Mayjonade, ayant suivi de trop près ses devanciers, a commis la même erreur qu'eux (Cf. *Pensées et pages inédites*, p. 24). — Il y a souvent avantage pour un historien à faire sienne la devise d'Horace :

Nullius addictus jurare in verba magistri.

3. *Nous* désigne Cabanis et M. de Tracy.
4. *Correspondance inédite de Cabanis avec Maine de Biran* (Fonds Naville, Genève).

mains. Je l'ai parcouru rapidement. Je ne vous dirai pas que je sois partout de votre avis, mais c'est un très beau et très riche travail. Vous ferez bien, je crois, d'en resserrer quelques détails pour donner plus de jet à l'ensemble, et alors vous aurez fait présent à la science d'un ouvrage important. Bonjour, portez-vous bien ; poursuivez vos travaux et conservez votre amitié à celui qui vous aimera, *tant qu'il pourra sentir quelque chose*[1].

CABANIS

Nous n'avons point à faire ici l'analyse détaillée du Mémoire sur *la Décomposition de la pensée*. Les principales idées qui y sont exposées, se trouvant reproduites dans les autres écrits du philosophe, notamment *l'Essai sur les Fondements de la Psychologie* (que nous étudierons plus loin) [2], il nous suffira de préciser d'un trait la signification historique de ce Mémoire. Il a le sens d'une rupture positive avec l'École idéologique, et ainsi il marque une date dans la carrière philosophique de Maine de Biran. Ayant mieux approfondi la distinction première, établie dans *le Mémoire sur l'Habitude*, entre l'actif et le passif, le philosophe s'applique à mettre en lumière le fait nié ou méconnu par l'école sensualiste : *le fait de l'activité de l'âme*. La manifestation de cette activité est toujours un *effort*, et ce qui se révèle dans cet effort, c'est le *moi* ou notre existence même, en tant que cette existence est aperçue.

Tout à sa découverte du *moi* actif et libre, Biran en vient jusqu'à juger « illusoire » la distinction entre la volonté et l'entendement, et à faire de l'intelligence une forme particulière de la volonté. Il reconnaîtra plus tard son erreur et saura donner à la raison la place spéciale qui lui est due dans l'ordre des facultés humaines.

Quelques mois après que le Mémoire sur *la Décomposition de la pensée* eût été couronné, M. de Biran fut agrégé à l'Institut à titre de membre correspondant (22 novembre 1805). Voici le billet que Destutt de Tracy adressait à Cabanis pour lui recommander la candidature de leur ami commun :

1. *Correspondance inédite de Cabanis avec Maine de Biran* (Fonds Naville, Genève).
2. Voir le chapitre XIII : *le Métaphysicien du moi.*

...Mon ami, j'ai pensé hier, toute la soirée, que j'oubliais quelque chose. C'était de vous dire que Pastoret, de Gérando et autres ont proposé Maine de Biran à la troisième classe pour correspondant, et l'ont fait, en conséquence, écrire et faire quelques démarches. Elle en a quatre à nommer et les nomme vendredi prochain. Vous feriez une bonne action pour lui et pour la Science de le recommander. Ce me semblerait un petit hommage à la raison que ces Savantas (*sic*) prissent un *idéologiste*. Le mal est qu'il me semble que presque tous vos amis sont, ainsi que vous, dans la deuxième classe, et je crois que ces élections se font par classe. Enfin, je suis bien sûr que vous ferez ce que vous pourrez [1].

Si, grâce à ses amis d'Auteuil, Maine de Biran put facilement obtenir le titre très apprécié de membre correspondant de l'Institut, la protection des Idéologues, par contre, comme nous le verrons par la suite, ne lui fut d'aucun secours pour parvenir à une situation administrative.

III

L'auteur du Mémoire sur *la Décomposition de la pensée* avait en lui-même une vie intérieure trop intense pour ne pas apprécier le charme pénétrant de la campagne. Volontiers, sans doute, eût-il appliqué à la tranquille demeure de Grateloup le vers du poète :

> Solitude où je trouve une douceur secrète...

Mais on connaît l'adage antique : *Primum vivere, deinde philosophari.* Avant de rechercher le pourquoi de la vie et le caractère des modes vitaux, il importe de s'être assuré les moyens de vivre. Tant par suite des troubles révolutionnaires que de partages de famille peu avantageux, la fortune de Maine de Biran avait été très réduite [2]. Pour qu'il pût conserver l'aisance qui

1. Cité par M. Antoine Guillois dans son ouvrage : *le Salon de Mme Helvétius*, p. 184-185.

2. Les partages de famille furent longs et difficiles. Commencés en l'an II, ils ne prirent fin qu'en l'an IX, et furent faits par trois fois. Le premier partage de famille — et le plus important — eut lieu entre les

convenait à son rang, il lui fallait ajouter aux revenus de sa propriété les fruits de son travail personnel. Aussi, dès l'an VIII, le philosophe tente-t-il quelques démarches, en vue d'obtenir une situation administrative ou, tout au moins, une fonction rétribuée. Ses amis, d'autre part, intriguent en sa faveur.

Lors du renouvellement du Corps législatif en l'an VIII, Van Hulten fait « tout ce qu'il peut » pour procurer à Biran une place parmi les législateurs. Ses efforts sont vains. Il ne parvient pas à triompher de « l'hostilité du Périgourdin Beaupuy », ni de la « faiblesse » du Sarladais Malleville à soutenir son ami Biran[1].

Nullement découragé par cet insuccès, le philosophe brigue, en l'an XII, un siège de député dans le département de la Dordogne. Il a pour concurrent le citoyen Prunis, sous-préfet de Bergerac. Ce fonctionnaire ambitieux mène une campagne de diffamation contre le philosophe de Grateloup et parvient à l'emporter de quelques voix. Nous savons par une lettre de Cabanis que M. de Biran — qui était la loyauté même — fut très affecté « des menées sourdes et misérables », dont on usa pour faire échouer sa candidature.

De Paris, les amis du philosophe multiplient les instances pour le décider à venir se fixer à la capitale. « Il y aura bientôt quatre ans, écrit Van Hulten le 12 floréal an X (mai 1802), que je ne vous ai pas vu et que vous êtes enterré à Grateloup. Ce pays est-il fait pour l'élégant Biran ?... [2] »

trois frères : Gontier La Ribeyrie, Maine-Biran, Joseph-Casimir. Gontier, l'aîné, eut le manoir de La Ribeyrie et ses dépendances ; à Joseph-Casimir échut une propriété, située au pont Saint-Mamet (commune de Douville) ; Maine conserva le château et la terre de Grateloup, mais, ayant reçu plus que la part qui lui revenait, il dut payer 18.000 francs à son frère Casimir. L'accord définitif de partage de biens entre Maine et Joseph-Casimir fut signé le 21 floréal an IX. Casimir mourut en 1806. Gontier La Ribeyrie était décédé plusieurs années auparavant (Archives de Grateloup).

1. On conte qu'en l'année 1803, M. de Malleville, auquel ses fonctions de rédacteur du Code civil donnaient une certaine influence, fit une démarche auprès du consul Lebrun en faveur de son compatriote. Informé du succès que Biran avait remporté à l'Institut, le consul exprima le désir de feuilleter *le Mémoire sur l'Habitude*. M. de Malleville le lui communiqua et, à quelques jours de là, lui demanda son appréciation. « Celui, répartit le consul, qui a pu écrire un pareil ouvrage, ne fera jamais rien de bon. » M. de Malleville ne crut pas devoir insister.

2. Lettre de Van Hulten à M. de Biran (Fonds Naville, Genève).

Le même Van Hulten voudrait trouver à son ami « une place suivant ses goûts ». Car, à son avis, les places administratives ne conviennent pas à un méditatif comme Biran. Il s'y « ennuierait à la mort », serait malheureux, et perdrait en des occupations futiles un temps qu'il sait mieux employer ailleurs [1] (14 frimaire an XI).

Informé par les journaux qu'une chaire de mathématiques à Versailles se trouve vacante, Van Hulten engage vivement son ami à écrire au jury central d'instruction publique pour poser sa candidature. « Vous connaissez bien, lui dit-il, les mathématiques ; vous vous en êtes toujours fortement occupé ; vous trouverez vos plaisirs dans cette place, tout en remplissant vos devoirs. On ne peut nier, en outre, que Versailles ne soit un séjour agréable. Vous seriez aux portes de Paris, centre des arts et des sciences, et à proximité de vos chers philosophes d'Auteuil [2]. »

Ce projet, qui était loin de déplaire au solitaire de Grateloup, ne réussit pas ; et c'est justement parce que M. de Biran n'avait jamais exercé le professorat, qu'il ne put en 1808, lors de la formation de l'Université, obtenir le poste de recteur, objet de ses ambitions.

Après le décès de Louise Fournier, M. de Biran, auquel le séjour de Grateloup était devenu très pénible, renouvelle ses instances auprès de ses amis pour qu'ils lui procurent une situation administrative. En dépit du zèle de ses confrères en idéologie, dont plusieurs, tels que Cabanis, Tracy, Daunou, La Romiguière, occupaient un siège au Sénat impérial ou au Tribunat, le philosophe voit les mois et les années s'écouler, sans que la place, qu'on lui avait fait espérer, lui soit accordée. Mélancoliquement il écrit à l'abbé de Féletz : « L'époque actuelle est loin d'être le triomphe des savants ou des amis de la vérité. Ils ne paraissent jouir d'aucun crédit auprès du gouvernement, et leur protection est plus honorable qu'utile [3]. »

Parmi les philosophes liés avec Maine de Biran, il en était un, toutefois, fort en faveur auprès du pouvoir. C'était M. de

1. Lettre inédite de Van Hulten à M. de Biran (Fonds Naville, Genève).
2. Lettre inédite de Van Hulten à M. de Biran.
3. Lettre inédite à M. de Féletz (sans date) (Archives de Castang Dordogne).

Gérando qui, dans son enthousiasme pour l'Empereur, s'en allait répétant de tous côtés qu'il était « un héros presque divin », et qui, en retour de ses bons sentiments, avait été promu au poste de secrétaire général du ministère de l'Intérieur. Cabanis, ne voulant voir en Gérando que le confrère de l'Institut — mais le confrère influent — ne cessait de lui adresser des recommandations en faveur de Biran, qu'il fallait, écrivait-il, peu après la mort de Louise Fournier, « sauver de lui-même, du désespoir et de la mort [1] » (Auteuil, 27 pluviôse an XIII).

Maine de Biran, de son côté, crut bon d'adresser au secrétariat général du ministère de l'Intérieur une lettre officielle de demande. Il y fait l'exposé de sa situation, rappelle que, veuf et père de trois enfants, il est forcé de songer pour des êtres bien chers et pour lui-même à adoucir les rigueurs du sort, énumère les diverses fonctions auxquelles ses concitoyens et ses amis avaient pensé pour lui, en ces derniers temps, et qu'il n'a pu obtenir [2] (Grateloup, 25 brumaire an XIII) (15 novembre 1804).

Informé, quelques semaines plus tard, qu'une place de conseiller de préfecture était vacante à Périgueux, Biran écrit de nouveau à M. de Gérando. Cette place, si modeste soit-elle, lui conviendrait sous plusieurs rapports, déclare-t-il, mais principalement « en ce qu'elle n'est pas très assujettissante et qu'il lui restera du temps pour se livrer à des occupations plus chères » [3] (Périgueux, 6 nivôse an XIII) (27 décembre 1804).

Trois mois plus tard (22 ventôse an XIII) (13 mars 1805), M. de Biran fut nommé conseiller de préfecture du département de la Dordogne. La même lettre qui lui annonçait sa nomination l'avertissait que l'Institut venait de décerner le prix à son Mémoire sur *la Décomposition de la pensée*. Tout joyeux, le philosophe prend la plume pour remercier son ami.

Dans les deux bonnes nouvelles que vous vous êtes empressé de m'apprendre, cher Degérando, j'ai vu la preuve la plus touchante de votre amitié. Elle me flatte autant que le succès, et combien n'en rehausse-t-elle pas le prix ! C'est à vous, je ne saurais en douter

1. Lettre inédite. Collection de M. Antoine Guillois.
2. Lettre de M. de Biran à M. de Gérando (Cf. *la Quinzaine*, 16 novembre 1906, p. 158-160).
3. *Ibid.*

que je dois ma nomination à la place de conseiller de préfecture. Cette idée, qui m'y fait tenir davantage, m'encourage aussi à en remplir tous les devoirs. Je compte vous témoigner par là ma vive reconnaissance...

Le philosophe espère que, malgré les nouvelles fonctions auxquelles il est appelé, il lui sera permis d'aller passer quelque temps à Paris pour y surveiller l'impression de son Mémoire. « Le but le plus agréable de ce voyage est de vous voir, de mettre à profit les courts instants que vous pourrez m'accorder... [1]. » (Grateloup, 8 germinal).

La place de conseiller de préfecture à Périgueux était par elle-même peu astreignante. Aussi M. de Biran put-il aisément, au cours de l'été de l'année 1805, quitter son poste pour venir à Paris. Désireux de consacrer tout le temps dont il disposait à l'avancement de sa chère psychologie, le philosophe accepte l'invitation de Cabanis et descend à Auteuil. C'est là que ses amis, Ampère, de Gérando, Stapfer, en dépit de leur peu de sympathie pour les Idéologues, viennent le visiter, et toute la journée l'ancien salon de M^me^ Helvétius retentit de discussions philosophiques animées. La présence de Maine de Biran à Paris, au cours du second semestre de l'année 1805, donna ainsi au salon d'Auteuil un dernier éclat.

Ces divers faits nous sont confirmés par une lettre de Van Hulten qui, de sa patrie où il était retourné, envoie à Biran ces lignes humoristiques :

Gand, 24 frimaire an XIV (15 décembre 1805).

J'ai appris avec bien du plaisir, mon cher ami, que vous aviez passé quelque temps auprès du philosophe Cabanis, et que vous y aviez trouvé un autre philosophe, que vous désiriez connaître depuis longtemps, M^{me} Condorcet [2]. Il faut avouer que vous n'étiez pas à

1. *La Quinzaine*, 16 novembre 1906.
2. M^{me} de Condorcet, femme du philosophe de ce nom et belle-sœur de Cabanis, a publié (1798) une traduction de *la Théorie des sentiments moraux*, d'Adam Smith, qu'elle fit suivre de huit lettres sur la sympathie. On trouve décrites dans ces lettres, plus finement encore que chez Smith, les circonstances qui font naître et développent la sympathie. C'est sans doute à fréquenter M^{me} de Condorcet que M. de Biran se laissa séduire par la morale de la sympathie, vers laquelle l'inclinait déjà sa nature molle et délicate.

plaindre à Paris, tantôt avec le petit philosophe d'Auteuil, [1]qui est un bien excellent homme, tantôt avec le Socrate suisse[2] et son aimable épouse, qui n'est pas une Xantippe, tantôt avec Mlle Bonne[3], et avec une autre demoiselle, qui pleure d'être condamnée trop longtemps à la conservation de sa virginité, et quelquefois peut-être avec votre belle compatriote, Aspasie. On peut bien ainsi faire de la philosophie à Paris et passer agréablement son temps.

Van Hulten regrette que de Gérando n'ait pas pu ou voulu procurer à Biran une place fixe à Paris. Mais le châtelain de Grateloup trouvera d'autres occupations dans son pays avec ses enfants, son aimable belle-sœur[4], son cher préfet[5], et y sera utile à ses compatriotes. Car, il faut l'avouer, ajoute Van Hulten, Paris n'est guère propice à la réflexion. « Il est impossible de ne pas y être un peu dissipé ; il me paraît qu'on y vit toujours dans l'oxygène[6]. »

Après quelques jours d'entretien avec Cabanis et Tracy, M. de Biran n'avait pas tardé à remarquer l'étroitesse de vues des deux inséparables amis, le premier, physiologiste avant tout, ne voyant guère dans la philosophie que l'analyse raisonnée des sensations, — le second, logicien et grammairien, ramenant tout à l'idéologie, science qui n'a d'autre objet que l'étude des phénomènes de la pensée, de leurs lois et de leur expression verbale.

Les deux philosophes d'Auteuil en étaient restés aux sentiments qu'ils professaient à l'époque où fut couronné *le Mémoire sur l'Habitude.* Il ne semble pas que le moindre doute les eût effleurés sur la valeur du sensualisme condillacien, où la passivité est érigée en dogme. Chez M. de Biran, par contre, la pensée, bien loin de demeurer stationnaire, n'avait cessé de faire de nouvelles conquêtes, si bien que l'auteur du Mémoire sur *la Décomposition de la pensée* apparaissait déjà nettement comme le défenseur de la causalité et de la force libre.

De ces divergences de vues entre les membres du cercle d'Auteuil, Biran dut s'ouvrir à son frère Casimir ; car voici la

1. Destutt de Tracy.
2. M. Stapfer, ancien ministre des Arts de la Confédération helvétique.
3. Mlle Bonne d'Alpy. Cf. chap. XVI.
4. Mme de Maréal.
5. M. Rivet.
6. Lettre inédite de Van Hulten à M. de Biran.

réponse qu'il en reçut aux derniers jours de l'an XIII (septembre 1805).

Le numéro de *la Revue de Messidor* (que tu m'as envoyé) proclame Cabanis le créateur de la philosophie médicale. Le trône était vacant ; il s'y est placé : il n'en descendra pas pour s'occuper de ce qu'il croit bien être des billevesées métaphysiques. Pour M. de Tracy, après avoir reconnu que c'est par la volonté que le *moi* devient une puissance en ce monde, il se gardera bien *de ne pas confondre* cette volonté avec le désir, et d'admettre deux sources de nos facultés intellectuelles. Je crois que ne plus parler de rien et conserver l'amitié de ces messieurs — s'il est possible — est le parti le plus sage. Je vois avec plaisir que c'est celui que tu prends [1].

Les dissentiments entre M. de Biran et les philosophes d'Auteuil ne firent que s'accroître de jour en jour, comme nous allons le voir, en feuilletant la curieuse correspondance échangée entre Destutt de Tracy et le solitaire de Grateloup quatre années durant (1804-1808). La discussion, encore qu'elle soit restée toujours courtoise, comme c'est l'usage entre gens de bonne compagnie, fut à certains moments très serrée et presque âpre. L'objet de la controverse ayant principalement trait à la sensation primitive de mouvement et, par suite, étant de nature à projeter de la clarté sur les origines du système biranien de l'effort, nous croyons utile de donner ici un rapide aperçu du duel philosophique qui mit aux prises Maine de Biran et Destutt de Tracy [2].

IV

Tout d'abord, au cours de l'an XII, les deux philosophes font assaut de compliments et se renvoient l'un à l'autre le mérite de

1. Lettre inédite (Archives de Grateloup).
2. Nous avons la bonne fortune de posséder plusieurs importantes pièces du débat, soit douze lettres de Destutt de Tracy et trois de M. de Biran. Quelques-unes de ces lettres ont une longueur démesurée. Elles sont encore inédites (Cf. Fonds Naville, CXXXVIII, Archives de l'Institut), à l'exception de six lettres de M. de Tracy, publiées par M. Mayjonade (*Pensées et pages inédites de M. de Biran*, p. 254-273).

leurs découvertes. « Vous ne sauriez croire, écrit Biran, et vous ne pouvez savoir vous-même, combien je vous dois et combien vous influez sur l'objet de mon travail actuel, la base de toute certitude. »

De son côté, Tracy répond à Biran, qui s'était plaint du peu de souplesse du langage idéologique :

Malheureusement vous n'avez pas tort ; et pourtant, vous êtes le seul homme que je connaisse, qui n'ait pas le droit de s'en plaindre. Votre dernière lettre m'en est une nouvelle preuve. Elle est d'une lucidité et d'une précision dont je ne sais point d'autres exemples. Elle me montre qu'effectivement je vous avais toujours mal compris, ce qui est l'équivalent de ne point comprendre du tout. Nous sommes arrivés de discussions en discussions aux premiers principes de toute pensée, c'est-à-dire, aux derniers termes auxquels on peut parvenir en décomposant et dont il faut repartir en recomposant. On n'a plus rien là sur quoi s'appuyer, et il est aisé de se méprendre ; je crois cependant que c'est ce qui ne m'arrivera plus, et grâces vous en soient rendues [1].

C'est à Destutt de Tracy, comme l'on sait, que revient l'honneur, si honneur il y a, d'avoir substitué à la périphrase embarrassée: *analyse des sensations et des idées* — par laquelle on désignait la philosophie en vogue au sortir de la Révolution — l'expression si concise d'*idéologie*. Idéologue, Tracy l'est dans la plénitude du terme. Il n'existe pour nous, selon lui, que des idées, et c'est là la vraie, la seule réalité. Par des jugements portés sur ces idées, par des combinaisons que nous en faisons, nous apprenons à connaître des êtres de deux espèces différentes : d'une part, l'être qui sent ces idées, l'être sentant, notre *moi*, et, d'autre part, les êtres qui causent ces idées, les êtres sentis, les êtres étrangers à notre moi. Un être, tout comme son idée, n'est composé que de ce qu'il *sent* ou de ce qu'il *cause*. Qu'on ne cherche point là de dessous. Ce qu'on a appelé *substance* n'existe pas.

Ce phénoménisme idéaliste n'était point du goût de M. de Biran. Il y a, déclare-t-il, un sentiment de mon être qui *reste* le même pendant que les impressions qui me viennent du dehors

1. Mayjonade, *Pensées et Pages inédites de M. de Biran*. Lettre de M. de Tracy, p. 255.

ou qui naissent spontanément dans mon organisation, varient sans cesse.

Et Tracy de répondre :

Je n'ose vous le nier ; car en ces matières je ne me tiens sûr de rien, quand je ne suis pas d'accord avec un homme très éclairé, qui y a bien pensé aussi. Mais êtes-vous bien sûr de cela ? Pourriez-vous le prouver ? En attendant, je vous avoue que j'en doute, et il me semble que le sentiment que j'ai de mon être, n'est autre chose que le sentiment de mes *manières d'être successives*.

Biran insiste. Il y a un sentiment de *moi* ou conscience *d'être*, affirme-t-il, distinct de tout sentiment de *manière d'être* accidentelle et particulière ; ce sentiment naît de l'effort exercé par la volonté sur les organes qui, tout en lui résistant, lui obéissent. Ce fait nécessaire pour que nous acquérions la connaissance distincte de notre corps et que nous sentions l'identité de notre moi pendant sa durée, constitue *le mode fondamental* et le *substratum* du *moi*.

Mais Tracy ne voit pas l'utilité de ce mode fondamental et invariable auxquels les autres modes devraient « se rapporter comme à une échelle commune ». Il ne conçoit même pas trop ce qu'il peut être. Ce *substratum*, d'après Biran, serait l'action d'une force vive qui existerait au dedans de nous. Mais cette force, quelle qu'en soit sa nature, étant le résultat de notre organisation générale, comment peut-elle produire en nous *ce sentiment personnel qui reste le même au sein de tous les modes variables ?* Et en quoi consisterait ce *sentiment personnel*, abstraction faite de tous ces modes ?... Tracy estime, pour sa part, que cette force vive, dont parle Biran, n'est que notre sensibilité. *Penser*, c'est *sentir*. Le *moi* n'est pour nous que l'impression ou l'ensemble des impressions qu'il a reçues. Il n'y a pas lieu de reconnaître un *substratum* au *moi*, alors que l'on n'en reconnaît point aux autres êtres. Ce substratum, en définitive, paraît bien un « être parasite », introduit là sans preuves. Aussi le philosophe d'Auteuil invite-t-il le philosophe de Bergerac à réfléchir de nouveau sur les considérations qu'il lui présente.

Je n'abonde point dans mon sens, conclut-il. Je voudrais avoir le même talent que vous, monsieur, pour rendre mes idées, et cette

supériorité, que je me plais à reconnaître, me porte à croire sincèrement que vos idées sont plus et mieux élaborées que les miennes ; car elle ne peut pas venir d'une autre cause. Mais j'ai un amour trop sincère pour la science pour ne pas vous exhorter de tout mon pouvoir à réexaminer celle qui ne me satisfait pas et que je ne sens pas nettement. Au reste, le point où nous en sommes, me prouve que la science est plus avancée que nous ne le croyons nous-mêmes. Il sera bientôt complètement jugé. Et quand ce premier anneau sera constant en tous points, tout le chemin à faire en redescendant se fera bien vite et bien sûrement. Continuez, je vous prie, à m'éclairer, et agréez, etc... (27 prairial an XII)[1].

Dans une lettre de l'année suivante (30 vendémiaire an XIII), Tracy, après avoir félicité Biran de travailler opiniâtrement à « la chère idéologie », ajoute : « Vous avez toute raison, monsieur, la vraie et unique question entre nous est celle-ci : Y a-t-il une première manière d'être qui serve de point d'appui à la connaissance ou au jugement, et qui devienne *exclusivement fondamentale*, — ou toutes les impressions peuvent-elles également jouer ce rôle ? — Tracy se dit heureux de constater qu'il n'est séparé de son distingué collègue que « par bien peu de choses, peut-être seulement par des mots ». Plus clairvoyant, le philosophe bergeracois ne se dissimulait pas, dès cette époque, la profonde divergence de vues qui existait entre lui et M. de Tracy. Dans une note de *l'Histoire comparée des systèmes de philosophie*, de Gérando ayant avancé que l'opinion de Destutt de Tracy touchant la sensation primitive de mouvement avait été partagée par « deux métaphysiciens d'un grand poids, MM. Cabanis et Maine de Biran », ce dernier s'empresse de protester. La manière, écrit-il à Gérando, dont j'ai considéré et analysé, dans les fonctions de chaque sens externe, ce mode particulier de mouvement que M. de Tracy appelle improprement *sensation*, — la *cause personnelle* dont je le *dérive*, les effets que je lui attribue, la distinction originaire des facultés actives et passives que j'y rapporte, établissent, entre la doctrine de cet auteur et la mienne, une différence et même une opposition très marquée[2] (3 thermidor an XII).

1. Cf. *Pensées et Pages inédites de M. de Biran*, publiées par M. Mayjonade. Lettres de Tracy, p. 254 à 261.
2. Cf. *la Quinzaine*, 16 nov. 1906.

M. de Biran, toutefois, n'avait garde d'oublier ce qu'il devait à Destutt de Tracy. Nous allons voir qu'il pousse même, en ce point, l'humilité jusqu'aux extrêmes limites. S'il est parvenu à découvrir dans *l'effort* qui est pour lui le fait primitif du sens intime, la condition de la conscience et, par suite, de toute connaissance, c'est à Tracy qu'en revient le mérite. « Je n'ai fait qu'étendre, déclare-t-il, ce qui était renfermé dans cette sensation d'effort que vous négligez [1]. »

Biran explique lui-même comment après avoir bien tourné et « retourné » le principe de motilité qu'avait énoncé M. de Tracy, il en est venu à se l'approprier par la réflexion et à en dégager des applications.

En commençant d'abord, dit-il, par cette aperception personnelle, ce sentiment ou cette connaissance d'existence qui me tient d'autant plus à cœur, que c'est là le point qui nous sépare, j'ai vu dans la faculté de se mouvoir ou, pour ainsi dire, de *locomouvoir* les organes qui en sont susceptibles, — et dans l'exercice simple de cette faculté qui correspond à ce que vous appelez *la sensation de mouvement libre*, et que j'appellerai *sensation d'effort musculaire* hors de toute résistance étrangère, — j'y ai vu une sensation *relative* par sa nature, emportant avec elle un sentiment de sujet inhérent ou de la force, de la *cause-moi* qui meut, avec connaissance du *terme* de son application, — sentiment et connaissance inséparables l'un de l'autre, si bien que l'un ne peut avoir lieu sans l'autre, et que tous les deux sont compris dans le même effort relatif [2].

Telle est, pour Biran, l'origine exclusive de la personnalité et, par suite, de toute perception. Le philosophe de Bergerac ne fait aucune difficulté de reconnaître que c'est à Tracy qu'appartient l'idée d'avoir considéré l'*effort* comme le seul mode essentiellement relatif; toutefois, il croit avoir donné à cette idée plus d'extension qu'elle n'en avait effectivement dans l'esprit de son auteur. Il s'excuse presque de « l'avoir tellement altérée », qu'il ne puisse plus s'entendre sur ce point avec son honorable correspondant.

Destutt de Tracy, cependant, ne voulait point s'avouer vaincu. A Biran, qui place l'origine de la connaissance non dans la

1. Lettre inédite de M. de Biran à Destutt de Tracy (Fonds Naville).
2. *Ibid.*

sensation en général, prise pour toute impression simple, mais uniquement dans le *premier sentiment relatif d'effort et de résistance organique*, il répond :

« Ce qui me paraît hors de doute, c'est que notre existence ne consiste pour nous que *dans ce que nous sentons*, qu'elle n'est composée que de ses modes et qu'elle consiste tout entière dans la réunion de tous ses modes ; que, par conséquent, dès que nous sentons un mode quelconque de cette existence, nous sentons cette existence elle-même ou apprenons notre existence comme vertu sentante, et, dès que nous sentons résistance à une action sentie et voulue, nous apprenons une existence autre que notre vertu sentante et voulante, et nous commençons à connaître cette vertu sentante par opposition à d'autres. »

Pour parvenir à gagner Biran à ses idées, Tracy tente de se couvrir de l'autorité de Cabanis. Je ne suis pas seul à penser ainsi, dit-il ; c'est aussi « l'avis physiologique et idéologique » de notre ami. C'est même presque sous sa dictée que j'écris la fin de cette lettre.

Déjà quelques mois auparavant, sans doute à la prière de Tracy, Cabanis, intervenant dans le débat, avait écrit à Maine de Biran une lettre qui se terminait ainsi :

... M. de Tracy m'a communiqué vos lettres. Mais n'ayant pas les siennes sous les yeux, je n'ai pu toujours suivre parfaitement la discussion. Il me semble qu'il y a encore quelque vice d'expression qui vous sépare et que peut-être faut-il reprendre la chose plus *physiologiquement* pour arriver à une solution précise. Dans l'état où vous avez laissé la discussion, je vous avoue franchement que je pencherais du côté de M. de Tracy ; mais je crois que tout n'est pas encore dit sur ce point. Il est vrai que mes idées sur le même objet étant peut-être un peu trop arrêtées, je suis moins disposé à entrer dans celles qui me sont offertes de nouveau ; mais je n'en pense pas moins qu'il sera très utile de développer les vôtres, et je lirai votre ouvrage [1] avec le double intérêt de la science et de l'amitié, et en tâchant de mettre de côté toute opinion antérieure [2].

Maine de Biran, bien qu'il eût désormais à faire face à deux adversaires au lieu d'un, continua le combat contre l'idéologie sensualiste sans vouloir céder un pouce de terrain. Sur ces

1. *Le Mémoire sur la Décomposition de la pensée.*
2. Lettre inédite de Cabanis et de M. de Biran (Fonds Naville, Genève).

entrefaites, il advint que l'Académie de Berlin mit au concours pour le prix de philosophie qu'elle devait décerner en 1807, le sujet suivant, qui fut publié dans *le Moniteur* :

Y a-t-il des aperceptions internes immédiates ? En quoi l'aperception interne diffère-t-elle de l'intuition ? Quelle différence y a-t-il entre l'intuition, la sensation et le sentiment ? Quels sont les rapports de ces actes ou états de l'âme avec les notions et les idées ?

En faisant choix de ces diverses questions dans son programme, l'Académie déclarait avoir remarqué que dans la recherche de l'origine et de la réalité des connaissances humaines, on négligeait les faits primitifs du sens intime sur lesquels repose la science des principes, et qui peuvent seuls servir de base au travail de la raison ; elle avait cru, en conséquence, que plus de précision dans l'examen et l'énoncé des faits primitifs contribuerait aux progrès de la science.

Un sujet de ce genre répondait trop bien aux préoccupations de M. de Biran pour ne pas lui donner envie de prendre part au concours. D. de Tracy, de son côté, résolut de descendre dans la lice. L'occasion n'était-elle pas excellente pour départager les deux philosophes et savoir lequel avait raison ?... Biran nous confesse qu'en rédigeant son Mémoire, il ne songeait point au prix, et que son but principal — sinon unique — était de soumettre à l'appréciation de juges éclairés son opinion philosophique. Il lui parut, toutefois, que s'il obtenait d'une Académie étrangère, « où le plus sage éclectisme dominait sur tout esprit de secte une marque d'approbation, quelque légère qu'elle fût », il y pourrait voir une garantie de la vérité de ses principes, et se flatter plus raisonnablement « d'avoir trouvé l'élément susceptible de rapprocher les divers systèmes de la philosophie[1]... »

Tracy, de son côté, déclare dans une lettre du 28 septembre 1806 que l'écrit, qu'il adresse à l'Académie de Berlin, est « l'exposé exact de sa persuasion *actuelle* et telle qu'elle résulte de son étude propre ». Il ne lui déplairait pas d'apprendre que le Mémoire du philosophe de Bergerac fut un factum *contradic-*

1. Cf. M. de Biran, *l'Essai,* t. I, p. 27-28.

toire. Ainsi entre les deux adversaires, l'Académie aurait à prononcer. Si Biran est couronné, Tracy aura le double de joie du succès d'un ami et de l'avancement de la science qui sera constaté par une décision officielle. Il promet de se rendre... s'il est convaincu, ou de travailler de nouveau sur le même sujet, s'il ne l'est pas, ou qu'il juge que tout n'en soit pas dit[1].

Six mois passent, et le philosophe d'Auteuil commence à éprouver quelques doutes sur l'issue du duel philosophique engagé avec M. de Biran.

« Dussé-je être bien battu, écrit-il, je m'en réjouis ; car sans me vanter, je ne me borne pas à aimer la vérité plus que mes amis ; je l'aime mieux que moi-même, ou plutôt je ne m'aime point du tout quand je la combats [2]. »

C'est le 14 avril 1807 que Destutt de Tracy traçait ces lignes. Sept mois plus tard, 21 novembre 1807, *le Moniteur* annonçait que l'Académie de Berlin, tout en accordant le prix du concours à M. Suabedissen, avait particulièrement distingué un Mémoire sans nom d'auteur, qui lui avait été expédié d'une partie méridionale de la France. Elle engageait l'auteur de ce Mémoire, « fort remarquable à beaucoup d'égards », à se faire connaître, lui accordait la faveur d'un accessit et s'offrait de publier le manuscrit à ses propres frais ». Ce Mémoire, comme nous le savons déjà, était l'œuvre de M. de Biran. Grande fut la joie du philosophe de Bergerac en apprenant que l'Académie de Berlin ratifiait, par son honorable suffrage, les idées qu'il avait émises sur l'aperception interne immédiate, et dont la justesse avait été si vivement contestée par M. de Tracy.

Celui-ci, battu et mécontent, déguisa mal son dépit. La seule lettre qui nous reste de lui et qui est datée du 23 janvier 1808, soit deux mois après le succès remporté par Biran, nous montre un philosophe morose et aigri à l'égal du célèbre Timon d'Athènes. Tracy, il est vrai, vient de perdre sa sœur, M^me^ de La Fayette, qui était pour tous ses enfants une mère. Son ancien camarade, Praslin, le seul survivant de ses amis d'enfance, « a de l'eau dans la poitrine », et se meurt. Enfin Cabanis, retiré à quinze lieues dans une retraite où il cherche

1. *Pensées et pages inédites de Biran*, publiées par M. Mayjonade, p. 268.
2. *Ibid.* (lettres de M. de Tracy), p. 265.

en vain le repos, voit sa santé chanceler de plus en plus. « Tout cela, écrit le philosophe d'Auteuil, rend la vie bien odieuse et me rend incapable de tout intérêt et de toute action. » Aussi Tracy ne répondra-t-il pas à « l'excellente » lettre de Biran. Il tient seulement à dire que Biran lui attribue des choses auxquelles il n'a jamais pensé. « Cent fois déjà » il s'est expliqué sur certains points. Par exemple, il n'a jamais prétendu que nous ayons une seule idée composée autrement que par des jugements que nous portons sur nos premières impressions. Au contraire, il a dit « partout » que de ces premières impressions qui sont toutes simples, « nous formons successivement toutes nos idées composées par des jugements successifs, qui consistent tous à y ajouter de nouveaux éléments, de nouvelles modifications... »

Désespérant de parvenir à mieux s'expliquer, Tracy annonce qu'il va remettre à Ampère une copie « du nouveau résumé de toutes ses pauvres spéculations ». Ce que cela vaut, il n'en sait trop rien, mais, au moins, se plaît-il à espérer que ce petit travail servira à le faire comprendre. S'il doit être battu (*sic*). que ce soit « en connaissance de cause ». Et dans un accès d'humeur noire, l'auteur des *Éléments d'idéologie* écrit ces lignes : « Je ne connais rien de si triste que d'être toujours réduit à dire : On ne m'entend pas. La réponse est accablante : Expliquez-vous donc. — Je n'ai pu, je peux moins que jamais. »

Ce que les hommes se pardonnent le moins, c'est d'avoir raison. Destutt de Tracy, même après le jugement de l'Académie de Berlin, qui lui donnait tort, se refusa à reconnaître la fausseté des opinions qui lui étaient chères. Bien loin de rendre les armes, il s'entête davantage dans ses idées; blessé dans son amour propre, il se laisse aller jusqu'à persifler son vainqueur et à le défier : « *Fiat lux* par vous, écrit-il à Biran sur le ton de l'ironie ; je le souhaite vivement. Mais, je ne puis vous le dissimuler, je crains beaucoup que vous ne fassiez inutilement une grande (dépense) d'esprit et de force de tête pour distinguer, diviser, subtiliser des choses qui, en tout, sont analogues et des emplois divers de la même faculté, et des résultats différents des mêmes actes. Il faut prendre les choses par le gros bout, dit notre ami Cabanis. *Natura sibi semper consona,* dit le grand Newton. La même opération radicale produit une foule

de combinaisons. Je cite quelque part les lettres de l'alphabet. J'en reviens toujours à *oser vous défier* de me citer un cas précis et déterminé où ma grossière explication se trouve insuffisante. Jusque-là, elle me satisfera [1]... »

Ces lignes ouvrirent les yeux à Biran. Il comprit enfin que Destutt de Tracy était de ceux qui, à l'instar du philosophe antique, quand on les met en présence de la vérité, commencent par s'écrier : « Non, tu ne me persuaderas pas quand même tu m'aurais déjà persuadé. » Toute correspondance philosophique fut interrompue au cours de l'année 1808 entre les deux amis, devenus presque des adversaires. Plus tard, quand il sera fixé à Paris, Biran aura avec M. de Tracy quelques relations de bonne société ; il le recevra même de loin en loin à sa table, mais il se gardera bien de l'inviter à faire partie de la petite Société philosophique. Comment discuter avec un homme qui n'admet pas qu'on puisse penser autrement que lui, et auquel la moindre critique est aussi insupportable que la cravache à un cheval fougueux ?...

On peut voir encore dans la bibliothèque de Grateloup *les Éléments d'Idéologie* et *la Logique* de M. de Tracy, annotés en une foule d'endroits par Maine de Biran [2]. Sur une des pages de *la Logique*, le philosophe a écrit cette phrase : « Tout cet ouvrage est rempli d'erreurs. » Biran rend quelque part hommage à son contradicteur en ces termes d'une cruauté raffinée : « M. de Tracy se montre conséquent jusque dans l'erreur ; il a ainsi été d'une grande utilité à la philosophie. »

En l'année 1808, Cabanis, qui, fort malade depuis de longs mois et incapable de tout travail intellectuel, se consolait de ses souffrances en se redisant à lui-même : *Tu sens, donc tu es,* vint à mourir. L'année suivante, M^{me} Cabanis quitte la maison où avait vécu M^{me} Helvétius, et dont son mari n'avait que la jouissance. Destutt de Tracy, de son côté, va s'installer à Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré : c'est la fin de la Société d'Auteuil, 1772-1809.

1. *Pensées et Pages inédites de M. de Biran,* publiées par M. Mayjonade, p. 267 à 269.

2. M. Alexis Bertrand a publié des *Notes sur la Logique de M. de Tracy,* dans son volume : *Science et Psychologie. Œuvres inédites de Maine de Biran.*

CHAPITRE VII

MAINE DE BIRAN SOUS-PRÉFET DE BERGERAC

(1806-1812)

I

Maine de Biran exerçait depuis dix mois environ les fonctions de conseiller de Préfecture du département de la Dordogne, quand un décret impérial, en date du 31 janvier 1806, l'appela au poste de sous-préfet de Bergerac [1]. Tant par ses travaux psychologiques à cette époque que par la façon dont, homme public, il se comporta, les six années durant lesquelles le philosophe occupa la sous-préfecture doivent se ranger dans la période que nous avons appelée la *Période de la volonté.* Biran, qui a déjà découvert dans ses premiers *Mémoires* l'activité mentale du sujet, montrera de plus en plus clairement dans les ouvrages subséquents comment l'esprit, par la réflexion de son effort même, se dégage des choses que la sensation lui offre, et se connaît lui-même une cause, une liberté, une personne.

1. Maine de Biran succédait à M. Cazes, démissionnaire. Son installation eut lieu le 15 février 1806. Cf. *Archives nationales,* Dossier Maine de Biran, F^{16} I 156^{24}. — Voici un extrait de la lettre que M. de Biran écrivit au maire de Bergerac, M. Boissières, pour lui faire part de sa nomination : « Appelé par le décret impérial du 31 janvier dernier à la place de sous-préfet du IV^{e} arrondissement, ma première pensée s'est dirigée vers les fonctionnaires estimables avec qui je dois aujourd'hui plus particulièrement correspondre. Je sens le besoin de me rapprocher d'eux, de leur donner et d'en recevoir les premiers gages de cette confiance réciproque, de cet accord de vues et d'intentions qui doivent désormais régner entre nous : accord précieux et désirable pour les administrateurs comme pour les administrés, qui seul peut nous soutenir dans nos communs travaux, animer notre zèle, féconder nos projets de bien public et nous faire trouver des douceurs dans des fonctions qui ne seraient que pénibles et trop onéreuses, si elles devaient peser isolément sur chacun de nous... (1er mars 1806, Cf. *Archives de Bergerac*).

Bien que fort peu prédisposé par ses habitudes d'esprit, comme par ses goûts, au terre-à-terre des fonctions administratives, M. de Biran se met résolument à l'œuvre. Son activité paraît avoir été incessante et s'être étendue à toutes les branches de l'administration. Sans doute, estimait-il, comme César, qu'il n'avait rien fait tant qu'il lui restait encore quelque chose à faire [1]. Les Archives de la ville de Bergerac renferment quatre grosses liasses d'arrêtés, pris par Maine de Biran, durant son sous-préfectorat. Il serait fastidieux de les citer tous. Nous ne nous arrêterons qu'aux plus importants.

En bon administrateur, Biran donne un soin tout particulier à la construction ou à la réparation des ponts, canaux et fontaines, ainsi qu'à la réfection des places publiques. Il fait reconstruire le pont Roux, dont la ruine interceptait, depuis plusieurs années, toute communication entre la ville de Bergerac et une partie considérable de l'arrondissement (6 mai 1807) [2]. Il ordonne des travaux pour l'agrandissement du port des Pardites (22 juin 1809), et par deux fois fait procéder à la réparation du pont de Mouleydier (3 juillet 1808).

Propriétaire terrien et fervent ami des champs, où se déploie l'activité physique de l'homme, M. de Biran s'emploie de tout son pouvoir à favoriser l'agriculture. Il prescrit le dessèchement des marais, recommande la plantation des arbres, s'oppose vigoureusement au déboisement des forêts. Les habitants de la campagne avaient depuis un temps immémorial l'habitude de lier les gerbes et de battre les blés « avec des brins de bois ou lattes ». Biran voit dans cet « usage si funeste » la cause du peu de taillis, futaies ou garennes qui se rencontrent dans le Bergeracois ; aussi défend-il sévèrement qu'on continue à agir de la sorte et invite-t-il les propriétaires à former entre eux une ligue pour empêcher la dévastation de leurs bois [3] (25 juin 1807).

1. *Nil actum reputans dum quid superesset agendum* (Lucain, *la Pharsale*).
2. Archives de la ville de Bergerac, année 1807, liasse 72, n° 19.
3. Archives de Bergerac, liasse 72, n° 26. — Ce n'est pas d'aujourd'hui comme l'on voit, que datent les justes récriminations contre l'acte sacrilège du déboisement. Plusieurs siècles avant Maine de Biran, l'illustre Bernard Palissy fulminait déjà contre les barbares dévastateurs de forêts : « Quand je considère la valeur des plus moindres gittes des arbres ou espèces, je suis tout émerveillé de la grande ignorance des hommes, lesquels il semble qu'aujourd'hui ils ne s'estudient qu'à rompre, couper et déchirer les belles forêts que leurs prédécesseurs avaient si précieu-

Protecteur des lettres et des arts, respectueux des traditions de l'ancienne France, M. de Biran invite les maires de sa circonscription à relever la liste des abbayes, des châteaux, des églises que le marteau révolutionnaire avait épargnés (1810)[1]. Muni de l'autorisation du préfet de la Dordogne et avec l'assentiment du maire de Bergerac, il fait transporter dans une salle de la sous-préfecture et ranger avec soin un nombre considérable de volumes, dépouilles des congrégations religieuses, qui, entassés depuis de longues années dans les caves et greniers de la mairie, étaient en train d'y pourrir[2].

On sait combien est profonde l'apathie des gens du Périgord et combien tenaces leurs préjugés. Sans se laisser rebuter par ces obstacles. l'intelligent sous-préfet s'efforce d'étendre et d'assurer la propagation de la vaccine dans son arrondissement. Par un arrêté du 3 mai 1807, il avertit les habitants du canton de Bergerac que chaque dimanche, à partir du deuxième dimanche de mai,ils trouveront à l'hospice de la ville, entre dix heures du matin et une heure, un officier de santé, pourvu du vaccin nécessaire et disposé à l'inoculer gratuitement à tous les enfants et adultes qui, n'ayant pas eu encore la petite vérole, se présenteront pour être vaccinés. La même opération devait se reproduire, à certains jours fixés, dans les principales communes de l'arrondissement. Les habitants étaient invités à se présenter devant le médecin vaccinateur, soit à la maison commune, soit au presbytère. Le sous-préfet se plaisait à espérer que les curés de paroisses auraient à cœur de joindre leur influence à celle des maires pour favoriser la propagation et l'établissement d'une pratique, qui « étant recommandée par l'humanité, la charité», était « digne aussi d'être sanctionnée par la religion».

sement gardées. Je ne trouveray pas mauvais qu'ils coupassent les forêts, pourvu qu'ils en plantassent après quelque partie; mais ils ne se soucient nullement du temps à venir, ne considérant point le grand dommage qu'ils font à leurs enfants à l'advenir. Je ne puis assez détester une telle chose et ne la puys appeler faute, mais une malédiction et un malheur à toute la France, parce qu'après que tous les bois seront coupéz, il faut que tous les arts cessent et que les artisans s'en aillent paistre l'herbe, comme fit Nabuchodonosor. » *(Recette véritable pour multiplier les trésors).* — Les insensés qui déboisent sans reboiser ne mériteraient-ils pas la fin lamentable du roi Nabuchodonosor?..

1. Cf Archives du château de Montaigne, en Périgord.

2. Ce premier dépôt de livres a été l'origine de la bibliothèque de Bergerac.

Dans son zèle à venir en aide à ses semblables, le sous-préfet de Bergerac prend le 10 juillet 1807 une mesure destinée comme la précédente à sauvegarder l'existence des citoyens. Il réglemente les secours à donner aux noyés. Tout d'abord, il invite les officiers de santé de la ville à se réunir à l'hospice, afin d'y faire l'essai de la *machine fumigatoire* qui doit y être déposée et d'apprendre à s'en servir. Puis, il fait propager par affiche dans les communes de son ressort qui bordent la Dordogne, une instruction courte et simple sur les secours les plus pressants à administrer aux noyés [1].

Biran s'attaque, d'autre part, à la routine, cet ennemi sournois, mais implacable, du progrès. Pour activer l'établissement du nouveau système des poids et mesures qui lui paraît excellent, il enjoint à ses administrés de se servir exclusivement des nouveaux poids et mesures « tant pour le mesurage des graines que pour tout autre mesurage et pesage dans les boutiques, halles, places et marchés ». Connaissant la répugnance des gens de la campagne pour toute espèce d'innovation, le sous-préfet les prévient qu'il enverra des commissaires s'établir dans les communes récalcitrantes avec l'ordre d'y séjourner tout le temps nécessaire « pour faire ce que les maires auraient dû faire eux-mêmes ».

Les pauvres et les indigents furent particulièrement l'objet de la sollicitude de Maine de Biran. Il réorganise le bureau de bienfaisance et obtient du ministre des Cultes un décret (17 mai 1807) qui, en rétablissant les Dames de la Miséricorde en communauté, leur facilitait le libre exercice de la charité chrétienne. La fête de l'installation des religieuses dans l'ancien asile, d'où les passions révolutionnaires les avaient chassées, fut, sur le désir du sous-préfet lui-même, entourée d'une grande pompe. M. de Biran y prononce un éloquent discours, dont voici quelques extraits :

Dignes sœurs de la Miséricorde, que de larmes n'avez-vous pas essuyées, depuis que vous avez été rendues à ces Pauvres, livrés par votre absence à tout l'isolement et à l'abandon du malheur ! Dans ces jours affreux d'anarchie, de désordre et d'impiété, dont nous ne devons plus nous souvenir aujourd'hui que pour honorer

1. Archives de Bergerac, liasse 72, n° 2.

et chérir la main puissante qui nous en délivra ; arrachées par la violence de cet asile de charité, dispersées, séparées des Pauvres qui vous tendaient les bras et réclamaient en vain le secours de votre miséricorde, vous n'en restâtes pas moins attachées à ces vœux formés aux pieds des autels, qui vous liaient encore aux malheureux dont vous partagiez le sort, en attendant qu'il vous fût permis de l'adoucir. En vain, divers intérêts du monde vous sollicitaient ; en vain des parents chéris vous ouvraient leur sein et cherchaient à vous fixer parmi eux ; vos souvenirs, vos pensées et vos sentiments venaient toujours se rallier à ce berceau de la charité ; obstacles, contrariétés, dégoûts de toute espèce, menaces même et persécution, rien ne put vous en détacher, ni lasser votre héroïque patience. Filles de Jérusalem, vous demeuriez debout sur les ruines du temple, attendant avec confiance et courage l'époque marquée pour le relever, suivant les décrets de cette divine Providence, qui, dans tous les temps, sut choisir des êtres privilégiés et s'en servit comme d'instruments faits pour accomplir ses grands et impénétrables desseins [1].

Aux éloges et remerciements qu'il donne aux sœurs de la Miséricorde, le sous-préfet associe les dames de l'hôpital, leurs émules dans le bien. C'est aussi leur fête, déclare-t-il, qu'il célèbre en ce jour, puisque c'est la fête de la bienfaisance et de la charité.

Lors du Concordat de 1801, le siège épiscopal de Périgueux n'avait pas été rétabli, et le département de la Dordogne s'était vu rattaché au diocèse d'Angoulême. Cette situation anormale donna occasion à M. de Biran d'intervenir maintes fois auprès de Mgr Lacombe, évêque d'Angoulême, en faveur de ses administrés. Tantôt le sous-préfet de Bergerac demande à l'autorité épiscopale d'accorder un desservant à telle paroisse « depuis longtemps privée de tout secours spirituel » ; tantôt il appuie le vœu de telle famille pieuse qui sollicite l'autorisation d'avoir une chapelle privée ; tantôt il recommande à la bienveillance de l'évêque un prêtre infirme qui se trouve dans la gêne ou un jeune homme désireux d'obtenir une bourse en vue de parvenir à l'état ecclésiastique [2]. Maine de Biran, comme il y

1. Cité par M. Mayjonade dans *l'Appendice* mis à *la Correspondance de Maine de Biran avec M. de Gérando*, p. 79-80.

2. Cf. *Journal de la Dordogne*, feuilleton du 28 décembre 1903, 2, 3, et 4 janvier 1904 : *Maine de Biran, sous-préfet de Bergerac*, par Vesunius. L'habitant de Vésone (Vesunius), qui dérobe modestement son nom au grand jour de la publicité, n'est autre que M. Mayjonade, déjà plusieurs fois nommé au cours de cet ouvrage.

paraît, n'avait pas peur d'être taxé de « cléricalisme ». Autre temps, autres mœurs.

On se tromperait en pensant que, pendant les cinq années de son administration, Maine de Biran ne connut point les difficultés. Elles lui vinrent en grand nombre et eurent leurs principales causes dans les désordres provoqués par le passage des gens de guerre, les embarras de la levée des conscrits, enfin et surtout la lenteur et même le refus des gens de la campagne à payer les impôts. Le sous-préfet n'ignorait certes pas la misère de certaines communes de son arrondissement, puisque c'est sur son initiative qu'une députation fut envoyée, en 1807, à l'Empereur « pour lui dépeindre le tableau de l'état malheureux de l'arrondissement de Bergerac » et lui représenter que « le fardeau des droits réunis pesait presque tout entier sur ce pays de vignobles ». Partagé entre le dévouement qu'il devait aux intérêts de l'État et la connaissance intime qu'il avait de la dure position où se trouvaient ses administrés, le sous-préfet fit tout son possible pour concilier les deux choses. C'est ainsi qu'il retarde jusqu'aux extrêmes limites l'emploi extraordinaire de ces moyens de rigueur qu'on lui conseille en haut lieu, mais qui répugnent à son caractère modéré. Dans une lettre en date du 25 juillet 1807, il engage les maires à user de leur ascendant sur l'esprit des habitants de la commune, confiée à leur administration, pour les déterminer à payer sans retard les impôts. Il expose les obstacles de tout genre qu'a éprouvés le recouvrement des contributions, et dit les efforts impuissants des percepteurs à remplir leur tâche. L'administration a patienté pendant de longs mois. Voici que maintenant se présente une nouvelle récolte. Il y a donc lieu de stimuler les habitants des campagnes à s'acquitter d'une dette juste et légitime, contractée envers un gouvernement qui, après avoir arraché le pays aux plus terribles fléaux, « jette en cet instant même les fondements les plus solides de la prospérité publique dans une paix glorieuse, conquise par ses armes et fixée par la supériorité de son génie ». *La Paix!* A ce mot heureux et doux qui a déjà ranimé toutes les espérances, quel est celui, s'écrie Biran, qui ne se sentirait pas disposé à tous les efforts, à tous les sacrifices ?

Tel un bon commerçant qui, à des époques déterminées,

établit son bilan, le sous-préfet de Bergerac rédige chaque année un mémoire statistique, destiné à renseigner les autorités supérieures sur l'état des diverses branches de l'administration confiée à ses soins. Pour être à même d'exécuter ce travail avec toute la précision désirable, Maine de Biran a soin de demander aux maires et aux principaux fonctionnaires de lui fournir les éléments ou matériaux nécessaires à son enquête. « Votre principale fonction, leur déclare-t-il, après celle de faire le bien par vous-même, c'est d'éclairer l'administration supérieure sur tout ce qu'il peut y avoir de bien à faire ou d'abus à réprimer. » Multiples et très diverses sont les questions posées. Elles concernent l'état des cours d'eaux, des chemins vicinaux, des édifices publics, l'accroissement de la population, le rapport de la population indigente à la population aisée. Biran veut savoir le nombre et l'état des établissements industriels, les causes de leur prospérité et de leur décadence. L'agriculture semble lui tenir particulièrement à cœur. Il s'informe des perfectionnements qui ont pu être apportés à la façon de travailler la terre. Cultive-t-on des prairies artificielles ? Quels sont les noms des particuliers qui pratiquent cette méthode salutaire ? Le sous-préfet demande aussi s'il y a une école dans la commune, quel est le nombre des élèves, la valeur morale et intellectuelle de l'instituteur. Enfin, il tient à être renseigné sur les maladies épidémiques ou les épizooties qui ont pu frapper les hommes ou les bestiaux, leurs causes probables et les moyens curatifs employés.

De minimis non curat prætor, disait autrefois un administrateur romain. Le questionnaire détaillé que nous venons de mentionner montre assez que Maine de Biran ne dédaignait pas de s'occuper des plus petites choses, comprenant bien qu'il en est d'une vaste administration comme d'une puissante machine, que le moindre obstacle suffit, parfois, à arrêter dans sa marche. Nous possédons la minute du volumineux Mémoire que le sous-préfet de Bergerac adressa au cours de l'an XIV (1806) aux autorités supérieures pour leur rendre compte de la situation particulière de son arrondissement. Ce rapport quasi-officiel débute par des considérations générales sur le cours de la Dordogne, et les changements qui tendent à s'y opérer. Il est ensuite question de la difficulté des prestations ou travaux

en nature, de l'apathie des habitants des campagnes et de la mollesse des maires. Parmi les édifices publics nouvellement construits, le sous-préfet signale deux temples protestants, l'un à Eymet, l'autre au Fleix. Il parle du nombre croissant des indigents et expose l'état précaire d'un grand nombre de citoyens. « Les propriétaires de vignobles qui, jusqu'ici, avaient vécu dans l'aisance, sont aujourd'hui aussi misérables que les vignerons. » Faute de capitaux, la plupart des particuliers travaillent eux-mêmes leur terre. Les propriétés sont morcelées et d'une façon générale très divisées. Il survient fréquemment des banqueroutes, non seulement parmi les commerçants, mais parmi les propriétaires. Plusieurs,parmi ces derniers, se sont vus forcés par la nullité des revenus et la progression des dépenses de vendre leurs biens.

Le sous-préfet disserte sur le régime moral et économique des hospices et établissements de charité. Il s'étend sur les multiples inconvénients résultant du défaut de religieuses hospitalières, qui sont réduites à deux — dont une seule valide — à Bergerac, et une à Eymet.

Dans un long chapitre sur l'instruction, Maine de Biran dit avec quelle peine il a constaté le manque d'écoles primaires en un grand nombre de communes de son arrondissement ; il signale l'état peu brillant de l'instruction à Bergerac. Deux seuls établissements méritent d'y attirer les regards : le pensionnat de M. Berrut et « celui qui vient de se former, sous les auspices du curé de Bergerac,dans la maison dite de la *Mission*[1] ». Le premier de ces établissements prospérait, il y a cinq ans, et comptait de nombreux élèves. Érigé depuis peu en école secondaire, loin de prendre un plus grand essor, il est tombé dans un état profond de décadence. Par contre, le Pensionnat de la Mission paraît justifier la confiance qui s'est d'abord dirigée vers lui, mais l'instruction qu'on y donne est « plutôt religieuse et morale que libérale et savante ».

M. de Biran décrit ensuite l'état général des mœurs et le

1. C'est donc à tort que M. Mayjonade a placé « vers 1809 » l'ouverture ou plutôt la réouverture de l'établissement diocésain, appelé la *Petite Mission*. Cf. *Correspondance de M. de Biran avec M. de Gérando*, p. 43, note 2. La date de 1805 doit être substituée à l'expression trop vague « vers 1809 ».

caractère de ses administrés. Un médecin philosophe a observé que les hommes qui résident dans les pays de vignobles sont, en général, plus gais, plus spirituels, plus sociables, que leurs querelles se font remarquer par une violence prompte, mais que leur ressentiment n'a rien de profond. Tels sont aussi, suivant Maine de Biran, les traits qui caractérisent les habitants de l'arrondissement vinicole de Bergerac.

Le sous-préfet expose, en outre, l'état de l'agriculture [1], du commerce et de l'industrie dans son arrondissement. Il farde si peu la vérité que peut-être en haut lieu lui sut-on peu gré de sa franchise, les administrations, comme on sait, n'aimant guère qu'on leur dise la vérité brutale. En terminant, le philosophe jette un coup d'œil rapide sur la situation au point de vue médical de la ville de Bergerac et de ses environs durant le cours de l'année 1806 [2].

Tel est ce mémoire qui fait honneur aux capacités administratives de Maine de Biran. Écrit quelques mois après l'entrée en fonction du jeune sous-préfet, il nous montre le triste état de l'arrondissement de Bergerac au début de l'époque impériale, et il nous permettra d'apprécier tout ce que Maine de Biran, bien inspiré, fit en moins de cinq années en faveur de ses administrés, qui étaient aussi ses compatriotes.

Il existe dans les Archives de Grateloup une lettre curieuse, portant la mention « très confidentielle » et datée de l'année 1810. Le préfet de la Dordogne [3], agissant au nom du ministre de la Police, prie le sous-préfet de Bergerac de lui fournir l'état nominatif des plus riches héritières, non encore mariées, de son arrondissement, et qui sont dans l'âge de quatorze ans et au-dessus. L'administration supérieure exige qu'on lui indique « le nom de la demoiselle », son âge « bien certain », les noms des père et mère, leur fortune, la nature des biens qu'ils possèdent,

1. En ce qui concerne l'agriculture, M. de Biran constate que dans sa tournée il n'a trouvé que trois communes où l'on connût l'avantage des prairies artificielles. Il regrette que la grande culture et les baux à longs termes soient presque totalement inconnus dans son arrondissement. « Avec les métayers, déclare-t-il, les terres à blé seront toujours généralement mal travaillées ; on n'aura jamais ni cours régulier de moissons, ni bonne pratique des assolements, ni prairies artificielles. »

2. Statistique adressée au préfet de la Dordogne par le sous-préfet de Bergerac, an XIV. Cf. Archives de l'Institut, fonds Naville (n° CXXXIV).

3. M. Maurice, qui avait succédé à M. Rivet.

la dot présumée de la jeune fille, les espérances d'héritage qu'elle peut avoir, ses agréments physiques ou ses difformités, etc. De tels procédés d'inquisition durent être fort désagréables au philosophe, encore que le préfet déclarât expressément qu'il ne serait fait usage des renseignements demandés que « pour le plus grand bonheur des sujets de Sa Majesté ». Pour notre part, la seule conclusion que nous voulons tirer d'une semblable lettre, c'est que sous Napoléon — Maine de Biran en fit l'expérience à ses dépens — la fonction de sous-préfet était loin d'être une sinécure [1].

II

Les pénibles et absorbantes affaires de l'administration ne parvinrent pas à détourner Maine de Biran de ce culte de la pensée pure, qui lui tenait tant à cœur. La période de son sous-préfectorat à Bergerac est même une de celles où son esprit se montre le plus productif.

L'intelligent fonctionnaire trouve le temps de composer plusieurs ouvrages philosophiques approfondis ; il entretient une correspondance suivie avec les philosophes les plus distingués de l'époque ; il réunit, enfin, autour de lui quelques hommes cultivant les sciences médicales ou physiques, les guide, les encourage dans leurs recherches et fonde avec leur concours une Société médicale. Il ne nous semble pas sans intérêt de revenir sur chacun de ces points.

Jules Simon dit quelque part que du fond de la petite ville de Bergerac, Maine de Biran envoyait des mémoires à toutes les Académies d'Europe. Le fait est exact, mais Jules Simon aurait

1. Parmi les nombreux rapports adressés par M. de Biran au préfet de la Dordogne, nous nous bornerons à en signaler deux qui nous paraissent d'un réel intérêt. L'un traite de la variété des patois périgourdins et de la possibilité de ramener ces différentes modifications à un système d'orthographe fixe ; le second relate les monuments historiques de l'arrondissement de Bergerac et donne la nomenclature des châteaux brûlés sous la Révolution. Ces deux rapports mériteraient d'être publiés dans une revue périgourdine.

pu ajouter qu'autant de mémoires Biran a adressés aux diverses Sociétés savantes, autant de couronnes il a reçues. Aux prix décernés par l'Institut national en 1802 et en 1805 vinrent bientôt s'ajouter en 1807 un accessit, accompagné d'une médaille d'or, pour un concours ouvert à l'Académie de Berlin[1], et en 1811 un prix offert par l'Académie de Copenhague[2]. Les idées fondamentales du *Mémoire sur la décomposition de la pensée* ayant passé sous une rédaction nouvelle dans le Mémoire de Berlin, intitulé *De l'Aperception immédiate*, il ne paraît pas utile de nous étendre ici sur des idées déjà exposées d'une façon générale, et dont il sera question d'une façon plus approfondie dans un chapitre subséquent[3]. Notons seulement que par l'expression *Aperception interne immédiate*, Maine de Biran désigne une connaissance purement intérieure du *moi* et de tout ce qui en dépend, d'accord en ce point avec Leibnitz, dont on connaît l'excellente définition : *Aperceptio est perceptio cum reflexione conjuncta.*

Quant au Mémoire de Copenhague, qui a pour objet les *Rapports du physique et du moral de l'homme*, il n'est que l'application à une question particulière des principes généraux établis dans *le Mémoire sur la décomposition de la pensée*. Revu et approfondi par son auteur, il est devenu l'un des ouvrages principaux du philosophe, *les Nouvelles Considérations sur les Rapports du physique et du moral de l'Homme* (1820).

Outre ces deux mémoires, dont la valeur intrinsèque nous est suffisamment démontrée par les suffrages qu'ils obtinrent à l'étranger, Maine de Biran, durant son séjour à Bergerac, a

1. En offrant au philosophe — au nom de l'Académie — de faire imprimer son Mémoire, le secrétaire perpétuel, M. Lombard, s'exprimait ainsi : « Vos titres sont tellement constatés aux yeux de vos juges qu'ils n'ont pu se résoudre, cette fois, à s'en tenir à la règle de nos règlements, et quoique d'après ceux-ci, il ne doive être décerné qu'une médaille, ils ont cru qu'un ouvrage aussi distingué justifierait l'exception. Ils seraient flattés que le gage d'estime que j'ai l'honneur de joindre à ma réponse, vous fît autant de plaisir à recevoir qu'ils en éprouvent eux-mêmes à vous l'offrir. » (4 février 1808, Fonds Naville, Genève).

2. Le secrétaire général (Œrsted), en envoyant à Maine de Biran la médaille d'or qu'il avait méritée pour son *Mémoire sur les rapports de la Psychologie et de la Physiologie*, s'excusait du retard mis à s'acquitter de cette dette, et alléguait les circonstances malheureuses qui venaient de troubler le Danemark et la plus grande partie de l'Europe (Copenhague, 19 mars 1816). (Fonds Naville, Genève).

3. Cf. Chapitre XIII, *le Métaphysicien du moi*.

composé trois ouvrages importants : un Mémoire sur les *Perceptions obscures* (1807), des *Observations sur le système du Dr Gall* (1808), des *Nouvelles Considérations sur le sommeil, les songes et le somnanbulisme* (1809). Ces trois écrits furent rédigés à l'intention de la Société médicale de Bergerac, et leur auteur en donna lecture dans les réunions périodiques de ladite Société. Ils reproduisent les principales théories déjà énoncées, et leur contenu se retrouvera encore en partie dans les ouvrages suivants, car — il ne faut pas l'oublier — Maine de Biran est l'homme d'une seule idée.

Le Mémoire sur les perceptions obscures aborde une des questions les plus délicates de la philosophie biranienne : l'existence de modes affectifs dénués de conscience, qui ne sont ni des faits matériels, ni des faits psychologiques, mais des faits simplement *vitaux*. Maine de Biran est revenu, sans cesse, sur les faits de cet ordre dans *le Journal, les Lettres à Ampère, l'Essai sur les fondements de la Psychologie* (t. II), *les Nouvelles Considérations sur les rapports du physique et du moral*, etc... et, contre tous ses adversaires, il a énergiquement soutenu la réalité d'un état purement affectif.

Dans une longue Introduction, le philosophe pose la question à examiner et invoque en faveur de sa théorie le témoignage de Leibnitz qui, mieux que nul autre avant lui, a scruté les galeries souterraines de l'âme et reconnu dans les monades l'existence de perceptions inconscientes. Viennent ensuite trois articles, où il est traité successivement des impressions affectives externes, des impressions affectives internes, enfin du rapport des affections avec la volonté, et des sympathies morales [1].

On sait la popularité dont jouit à l'époque du premier Empire le système du docteur allemand Gall. A l'occasion de l'hypothèse

1. *Le Mémoire sur les perceptions obscures* est encore inédit, du moins, en sa plus grande partie. M. Gérard, à la suite de sa thèse de doctorat sur Maine de Biran (1875), a publié *la Discussion avec M. Royer-Collard sur la réalité d'un état purement affectif*. Ces deux Mémoires, riches d'idées, prouvent clairement que cet inconscient, ce « subliminal », ce subconscient, dont on sait la vogue de nos jours, avait été profondément étudié et parfaitement décrit par Maine de Biran, avant que certains philosophes allemands en eussent fait le *Deus ex machina* de la psychologie. (Cf. Alexis Bertrand, *la Psychologie de l'effort et les doctrines contemporaines*, chap. II : *la Première théorie française de l'Inconscient*. Paris, 1889).

phrénologique, qui, même à Bergerac, passionnait les esprits, Maine de Biran examine les divisions organiques du cerveau, considérées comme sièges des différentes facultés intellectuelles et morales ; puis il recherche les rapports qu'on peut établir entre cette sorte de divisions et l'analyse des facultés de l'entendement ; enfin il fait une critique très pénétrante de la théorie du Dr Gall, et la rapproche de la doctrine de Bichat touchant le siège organique des passions.

Ce serait un tort de croire que Biran se borne dans cet ouvrage à critiquer le système de Gall. Élevant le débat et lui donnant une portée générale, il étudie les principales hypothèses qui tendent à rattacher les facultés de l'intelligence à des organes spéciaux dans le cerveau, et remontant au principe commun de ces hypothèses, il en démontre l'inanité. Le philosophe n'a garde de nier que le cerveau soit l'organe immédiat de la pensée, mais — et c'est sa conclusion — il affirme qu'entre la pensée et le cerveau, entendez entre la fonction et la cause psychique qui la met en jeu, il y a une *hétérogénéité* telle, qu'il demeurera toujours nécessairement entre elles une lacune impossible à remplir et une sorte de *hiatus*, que tous les efforts du génie ne sauraient franchir [1]. »

La question *du sommeil, des songes et du somnambulisme* a toujours préoccupé l'esprit de M. de Biran ; aussi ne saurait-on s'étonner qu'elle ait inspiré à ce fils de médecin un gros ouvrage. Dans une première partie il est question des causes et de la nature du sommeil, que caractérise la suspension de la volonté ou du moi, par opposition à l'état de veille, qui est l'état d'effort ou de force hyperorganique exercé sur les organes. L'auteur examine en une seconde partie les facultés qui subsistent dans le sommeil et s'applique à tracer entre les facultés passives et les facultés actives de l'état de veille une ligne de démarcation. Une troisième partie est consacrée aux songes qui sont divisés en quatre classes : songes organiques, songes intuitifs, songes intellectuels et somnambulisme. Ce dernier état s'explique, suivant Biran, par des associations unies à des images.

Les hommes intérieurs, qui vivent une vie profonde, l'œil de l'âme fixé sur une seule et même idée, sont portés au somnam-

1. Les *Observations sur le système du Dr Gall* ont été publiées par M. Al. Bertrand dans le volume intitulé *Science et Psychologie*. Paris, 1887.

bulisme. De ceux-là, nous le savons, était Maine de Biran. Nous avons, du reste, son propre aveu : « J'erre comme un somnambule dans le monde des affaires », lit-on à plusieurs reprises dans *le Journal intime*.

En même temps qu'il compose de volumineux ouvrages, Biran adresse d'importantes lettres philosophiques à un certain nombre de penseurs, Cabanis, Destutt de Tracy, Stapfer, de Gérando, Ampère, etc... Nous n'examinerons pas ici cette docte correspondance. On en trouvera de nombreux extraits dans deux chapitres subséquents : *M. de Biran et son groupe philosophique*, *M. de Biran, sa famille et ses amis*. L'on se souvient, du reste, que dans un chapitre précédent : *M. de Biran et la société d'Auteuil*, nous avons déjà résumé la correspondance échangée entre le philosophe de Grateloup d'une part, et d'autre part, Cabanis et Destutt de Tracy. Nous nous bornerons ici à émettre le vœu que la correspondance de M. de Biran soit un jour réunie en un volume. Elle est, en effet, d'un intérêt capital pour la connaissance tant de l'homme que du philosophe.

III

Travailleur consciencieux, Maine de Biran n'ignorait pas qu'il est d'un bon administrateur de réunir autour de lui les hommes de talent, de leur tracer un programme d'études, d'entretenir entre eux une émulation salutaire et d'encourager leurs efforts. Dix mois ne s'étaient pas écoulés depuis que le sous-préfet de Bergerac occupait son poste, qu'il fondait une *Société médicale*. Réunis à Bergerac le dimanche de la foire de Saint-Martin (novembre 1806) sur l'initiative du sous-préfet, les quatorze membres fondateurs de la Société médicale élurent à l'unanimité pour président Maine de Biran. Ayant fait choix, pour compléter leur bureau, d'un trésorier et de deux secrétaires, ils décidèrent que le nombre des membres serait porté à quarante, savoir : trente-deux titulaires domiciliés dans l'arrondissement de Bergerac et huit correspondants pris dans l'étendue du département[1].

Nous savons par les lettres de Maine de Biran que les pre-

1. Archives du château de Castang et de la ville de Bergerac (Dordogne).

miers vœux des fondateurs de la Société médicale étaient de favoriser les progrès de la médecine et des sciences naturelles dans l'arrondissement de Bergerac, en y propageant toutes les découvertes utiles, et de resserrer les liens qui doivent exister entre les hommes qui exercent la noble profession de rendre ou de conserver la santé.

Les statuts de la Société médicale portent qu'elle s'occupera de tous les objets qui ont un rapport plus ou moins direct avec l'art de guérir. A ce titre, il était spécifié que la physique, la chimie, la botanique, l'histoire naturelle, l'agriculture, l'étude de l'homme intellectuel et moral, considéré dans ses rapports avec l'homme physique, rentreraient dans le plan de ses travaux. Un autre objet indiqué comme ayant directement rapport au but poursuivi par les fondateurs de la Société médicale, devait être d'établir une suite d'*observations météorologiques*.

Enfin un dernier objet essentiel des travaux de la Société consistait dans la réunion des divers éléments, dont la connaissance pouvait être utile à la formation d'une bonne *Topographie médicale*. L'intérêt, était-il dit, que le gouvernement témoigne pour la confection de ce grand et important ouvrage, qui rentre dans le plan d'une *statistique* générale de la France, sera pour la Société médicale de Bergerac un excitatif de son zèle comme un garant de la bienveillance et de l'appui qu'elle doit attendre des autorités administratives. « Elle a déjà assez montré à cet égard ses intentions et ses espérances par le choix qu'elle a fait de son président. »

La première séance de la Société médicale eut lieu le 15 janvier 1807. Le sous-préfet de Bergerac y prononça un discours d'une haute élévation d'idées[1].

C'est, dit-il, un triste spectacle que celui qu'offre l'homme, n'ayant de force que par l'union, lorsque, abandonné à lui-même et à ses propres ressources, il languit dans l'isolement, sans aucun moyen d'acquérir des idées nouvelles, de corriger ses erreurs, et de donner quelque essor aux facultés qui sont de sa nature. On le voit alors, tantôt suivre la pente des habitudes les plus aveugles, tantôt dominé

1. Il est à remarquer que la plupart des discours de Maine de Biran, notamment les discours prononcés à l'occasion des distributions de prix — dont il sera question au chapitre suivant — sont bien au-dessus de la portée d'un auditoire ordinaire. N'est pas médiocre qui veut !

par une imagination sans guide, courir de chimère en chimère embrasser de vains fantômes et se nourrir d'illusions, dont rien ne saurait dissiper la pratique [1].

Après avoir montré les avantages des sociétés savantes pour l'esprit, Maine de Biran parle des jouissances qu'elles procurent au cœur. Puis, il fait l'éloge de la médecine. Cette science lui apparaît comme une application continuelle des sciences physiques, de l'anatomie, de l'histoire naturelle, de la chimie, de la botanique à la connaissance du corps humain dans l'état de santé ou de maladie. Le chef-d'œuvre de la nature, en effet, *l'homme*, « grâce à une organisation admirable par la variété, la complication et le jeu de tous les instruments de la vie, plus admirable encore par *l'unité* de cette vie même et l'accord parfait de toutes les fonctions qui y *conspirent* et y *consentent* », se trouve lié à tout ce qui l'entoure. « Tous les corps, tous les éléments agissent sur lui pour le modifier comme il réagit sur tous pour les connaître, les changer, les altérer, les recomposer de nouveau, les approprier à son usage, les incorporer à sa substance. » La science générale de ces actions et réactions est la médecine. Le bon médecin devra donc « être tour à tour ou ensemble physiologiste, chimiste, botaniste, naturaliste enfin dans toute l'étendue du mot ».

Entre toutes les sciences accessoires et auxiliaires de la médecine, il en est une que Biran n'a garde d'omettre. C'est cette science « dont l'objet plus profond, et, pour ainsi dire, tout intérieur, paraît si vague et si indéterminé aux yeux de tant d'hommes qui ne savent rien voir hors d'eux-mêmes », la science des facultés intellectuelles et morales, injustement discréditée sous le nom de métaphysique. Le père de la médecine, déclare l'orateur, avait vu avec son génie ordinaire que la nature humaine sous quelque face qu'on la considère, ne peut se manifester pleinement qu'à celui qui possède le système des connaissances relatives à l'art de guérir. Et, de fait, les médecins, par leurs observations assidues, sont mieux à même de connaître le jeu des facultés humaines, de comparer la nature sensible dans ses divers états, de suivre la marche des affections et des idées

1. Archives de Castang et de Bergerac. Discours pour l'ouverture de la Société médicale de Bergerac.

dans les modifications correspondantes aux âges, aux sexes, aux tempéraments et aux maladies. Eux seuls sont à même d'étudier les phénomènes de la machine tranquille ou furieuse, faible ou vigoureuse, délirante ou réglée. « Eux aussi, sans doute, sont les plus près du *secret de la nature sensible* ou du mystère sous lequel s'enveloppe la génération des idées et des opérations premières de l'entendement humain. » Aussi les notions les plus lumineuses de la métaphysique sont-elles venues en premier lieu de ces mêmes esprits qui avait approfondi la science médicale : « Hippocrate, avant Locke, avait deviné l'ordre légitime des procédés de l'entendement ».

En cet endroit de son discours, le sous-préfet, usant d'un habile artifice de langage, avoue qu'il s'égare. Il voulait montrer les avantages que la médecine peut retirer de métaphysique, et il a prouvé que tout le profit est pour cette dernière. Il reconnaît, sans peine, la subordination de la métaphysique à la médecine, et il est heureux de se retrouver ainsi relié à ses auditeurs par les liens de l'obligé à ses bienfaiteurs. Enfin, un autre lien non moins puissant qui le rattache, dit-il, aux membres de la Société médicale, c'est celui qui unit l'administrateur, ami des sciences, à ceux qui honorent et éclairent l'administration.

Le sous-préfet fait des vœux, en terminant, pour que le Périgord, « où la lumière des sciences n'a pas encore pénétré », cesse de rester dans l'arrière des siècles, au milieu des progrès universels, mais qu'au contraire les rayons émanés du foyer d'instruction qu'est la Société médicale, « pénètrent peu à peu la masse et lui communiquent quelque principe d'activité, de mouvement et de vie ».

Conformément aux désirs de son fondateur, la Société médicale mit tout son zèle à l'exécution d'une bonne topographie médicale, et ses membres s'occupèrent de réunir les données que l'observation et l'expérience leur avaient fait acquérir sur la nature du sol de leur canton respectif et ses productions, sur la qualité des eaux et de l'air, la constitution physique et morale des habitants, la vie et les maladies des animaux utiles à l'agriculture.

Pour parvenir, d'autre part, à établir une suite d'observations méteréologiques, la Société chargea quatre de ses membres,

habitant aux quatre points de l'arrondissement, de dresser jour par jour, à l'aide d'instruments spéciaux, l'état des phénomènes atmosphériques. Au secrétaire général, le Dr Delpit, était dévolu le soin de recueillir les diverses observations effectuées quotidiennement, de les comparer entre elles et d'en communiquer les résultats à la Société, réunie en séance plénière.

Quand on lit *le Journal intime*, on ne laisse pas de juger parfois monotone la mention du temps ou de la température, qui y est répétée presque à chaque page. Nous avons maintenant l'explication du fait. Au temps où il était président de la Société médicale, M. de Biran avait pris l'habitude de noter chaque jour sur son agenda les variations de l'atmosphère, en vue de soumettre à ses collègues le fruit de ses observations. Il continua par la suite, une pratique qui répondait à ses propres préoccupations ou, tout au moins, qui satisfaisait ses goûts métérélogiques.

La Société médicale de Bergerac prospéra tant que M. de Biran fut à sa tête. L'arrondissement tout entier recueillit le fruit de ses travaux. Outre les trois bons ouvrages de psychologie expérimentale dont il a été question plus haut, *le Mémoire sur les perceptions obscures, les Observations sur le système de Gall, les Nouvelles considérations sur le sommeil, les Songes et le Somnambulisme*, la Société produisit un certain nombre de travaux particuliers, dignes d'être remarqués, notamment des articles de topographie médicale, divers mémoires sur la grêle [1], sur les remèdes préventifs contre la maladie des animaux, sur les constitutions et les états atmosphériques correspondant à chaque saison de l'année, etc.

Désireux que la Société pût prendre connaissance des nouvelles découvertes et des progrès opérés dans les sciences, M. de Biran fonda en 1809 un Cabinet de lecture. Plusieurs journaux scientifiques et publications littéraires y étaient mis à la disposition des membres de la Société. Médecin-philosophe, Biran était aussi un médecin-philanthrope. Dans un discours en date du 15 avril 1809, le président de la Société médicale demande à ceux de ses collègues qui exercent la médecine de vouloir bien, deux jours par semaine, donner aux malades pauvres des consul-

1. L'auteur du principal mémoire sur la grêle était M. Lacoste, juge de paix à Eymet.

tations gratuites dans le cabinet de la Société. « Ils auront ainsi, déclare-t-il, l'occasion d'enrichir leur art de nouvelles observations et d'accomplir un acte de bienfaisance. » Le philosophe propose, en outre, diverses réformes à l'effet de resserrer les liens entre les membres de la petite Société, et il insiste sur la nécessité d'écarter toutes les causes qui pourraient la dissoudre. Enfin il déclare qu'en ce qui le concerne, l'espoir de mériter les suffrages de la docte assemblée, a été souvent pour lui « un mobile d'activité, un principe d'encouragement et, par suite, une source de vraies jouissances »[1].

Tels sont les renseignements que nous avons pu recueillir sur la Société médicale de Bergerac. Si heureux furent les résultats de cette institution que M. de Biran, quand les circonstances politiques l'auront arraché à sa ville natale et transplanté à Paris, passera son temps et dépensera ses peines à fonder des Cercles philosophiques sur le modèle de la petite Société bergeracoise.

Sous le premier Empire, il existait à Bergerac une loge maçonnique dite *Loge de la Fidélité*. Maine de Biran en fut nommé président. A l'occasion d'une visite de plusieurs membres de la Loge *la Parfaite Union*, de Sarlat — dont la loge bergeracoise avait été la mère — le sous-préfet prononce un éloquent discours. Il fait l'éloge de la Franc-Maçonnerie qui permet à des hommes répandus sur toute la surface de la terre, vivant sous des climats différents et des gouvernements opposés, parlant des langues diverses, de se reconnaître, de s'entendre, de s'appeler du doux nom de *frères*. Il vante le caractère « vraiment sublime » d'une institution dont le premier but est « de rapprocher l'homme de l'homme, de le fortifier ou de développer ce penchant de sociabilité inhérent à sa nature, d'affaiblir ou de réprimer toutes les passions personnelles qui le condamnent à l'isolement, au malheur et au vice.

Généralisant son sujet, M. de Biran recherche ensuite l'origine des associations secrètes. D'aucuns rapportent les premières institutions maçonniques à l'illustre secte des Esséniens, mais il est à croire qu'elles remontent bien au delà de cette époque

1. Discours prononcé à la Société médicale de Bergerac (1809). (Archives de l'Institut, fonds Naville.)

connue dans l'histoire, et qu'il faut rattacher leur origine à ces associations secrètes qui se formèrent dans l'antique Égypte, et dont le but était de conserver parmi un petit nombre de sages le texte pur de précieuses traditions, cachées sous le voile des allégories ou de divers emblèmes hiéroglyphiques. Biran mentionne aussi favorablement l'opinion d'un des membres les plus éminents de la maçonnerie, le F.·. Malleville, de Sarlat, suivant lequel tous les mystères maçonniques se rattacheraient au culte du Soleil, « père, source de la lumière, le premier emblème sensible du Grand Architecte, qui vivifie et anime tous les êtres de la création ».

En terminant, le philosophe rappelle à ses auditeurs, « héritiers de la doctrine de ces sages qui donnaient à la fois le précepte et l'exemple des vertus les plus élevées », les obligations que leur impose leur titre de franc-maçon, et il souhaite que les membres de la Loge *la Fidélité* continuent comme par le passé à se prêter un appui réciproque, à s'entr'-aider dans leurs besoins, à se prodiguer des consolations dans le malheur, à se faire une douce loi des nobles plaisirs de la bienveillance, de l'amitié, de la vertu et de la tolérance[1].

Tel est, en substance, ce curieux discours qui donnerait à chacun l'envie de se faire franc-maçon, pourvu... qu'on fût assuré d'avoir comme président de Loge, un philanthrope aussi sincère que Maine de Biran, l'ennemi-né du sectarisme, sous quelque forme qu'il se manifeste.

Une dernière question se pose avant de clore ce chapitre : La sous-préfecture de Bergerac comblait-elle tous les vœux de Maine de Biran? Le philosophe s'est expliqué à diverses reprises sur ce sujet dans sa correspondance avec son ami Gérando, que sa situation de secrétaire général au ministère de l'Intérieur rendait un homme important. « La sous-préfecture de Bergerac, écrit le philosophe, est une place agréable pour moi, parce que j'y fais quelque bien et que j'ai la douce certitude d'être aimé. Cette place satisferait mon ambition, et je n'en désirerais point d'autre, si je pouvais m'y soutenir honorablement avec les appointements qu'elle fournit, mais elle m'oblige à un surcroît forcé de dépenses dont je suis loin d'être

1. Archives de l'Institut, fonds Naville, Discours prononcé en la Loge *la Fidélité*, à Bergerac (1810).

défrayé. Il y a deux ans que je suis sous-préfet; je crois avoir rempli ma place avec quelque distinction : ne pourrais-je pas prétendre aujourd'hui à en avoir une meilleure ?[1] » (Bergerac, le 30 octobre 1809).

Informé quelques mois plus tard que la préfecture de l'Aveyron allait être vacante, Biran sollicita ce poste. Il lui aurait convenu d'aller à Rodez, petite ville, « où il y a des mœurs et point de luxe », et qu'habitaient plusieurs personnes de sa parenté. Sa demande ne fut pas agréée.

Dans la nuit du 15 au 16 avril 1809, un incendie éclata soudain à la sous-préfecture de Bergerac. Maine de Biran faillit y périr et arracha lui-même ses chers enfants du milieu des flammes. A la suite de cet événement, le philosophe qui, avec les modestes émoluments attachés à sa fonction, ne parvenait pas, comme l'on dit familièrement, « à joindre les deux bouts », prie Gérando d'insister auprès du ministre compétent pour que le devis des réparations proposées soit accepté, et il invite son ami à profiter de l'occasion pour lui faire allouer quelque augmentation dans les frais de bureaux de la sous-préfecture.

A la même époque nous voyons M. de Biran, obsédé par des occupations administratives de plus en plus absorbantes, recourir à nouveau à l'amitié protectrice de Gérando. N'y aurait-il pas possibilité de lui trouver une place dans la nouvelle organisation de l'Université impériale ?... Son désir le plus cher serait de changer des occupations qui contrarient sans cesse ses goûts personnels contre d'autres plus analogues à ses dispositions. « Que je serais heureux, déclare le philosophe, si je pouvais voir identifier mes devoirs et mes plaisirs ! »

Ce vœu ne se réalisa point. Maine de Biran aurait certainement fait un excellent recteur d'Académie ; il dut se contenter d'appliquer sur le modeste champ d'expériences que lui offrait la petite ville de Bergerac ses vues sur l'enseignement public et l'éducation morale, dont il sera fait un exposé détaillé dans le chapitre suivant.

En l'année 1809, le sous-préfet de Bergerac se présente aux élections législatives. Ses concitoyens qui, l'ayant vu à l'œuvre, avaient pu apprécier sa haute conscience et son zèle dans

1. *La Quinzaine*. Lettre de M. de Biran au baron de Gérando.

l'accomplissement des devoirs de sa charge, lui donnèrent la presque unanimité des votes. Mais il fallait compter avec le pouvoir impérial. Napoléon défendit au sous-préfet de quitter son poste avant la nomination de son successeur [1]. Cette nomination se fit attendre plus de deux ans, et ce n'est qu'au cours de l'année 1812 que Maine de Biran, disant adieu à la sous-préfecture de Bergerac, put venir à Paris siéger au Corps législatif.

1. Le successeur de Maine de Biran à la sous-préfecture de Bergerac fut M. de Laval; il fut nommé à ce poste le 24 juillet 1811.

CHAPITRE VIII

MAINE DE BIRAN ÉDUCATEUR

(1806-1812)

Le problème de l'éducation a de tout temps préoccupé les grands esprits, qui l'ont considéré avec raison comme le secret du perfectionnement de l'humanité. Il ne pouvait laisser indifférent Maine de Biran, alors que par le fait des circonstances le philosophe, ami des lumières, se trouvait chargé d'administrer un des plus importants arrondissements de la Dordogne.

I

L'instruction publique était en un triste état quand Maine de Biran vint occuper le poste de sous-préfet de Bergerac. Si l'on excepte la *Petite Mission* ou école ecclésiastique, dont il a été précédemment question, il n'y avait dans la ville qu'un seul établissement d'instruction et fort peu florissant. Les documents officiels l'appelaient collège, mais sur son fronton se lisaient les mots : *Pensionnat primaire*. En fait, c'était une école communale, dirigée par un instituteur privé, M. Berrut [1]. Les études y étaient très faibles, bien qu'on déclarât solennellement dans les prospectus conduire les élèves jusqu'au baccalauréat.

Dès son arrivée, M. de Biran conçut l'ambition de rendre au

1 L'école du citoyen Berrut, à Bergerac, fut érigée en École secondaire par arrêtés des consuls des 13 frimaire (4 décembre 1802) et 18 germinal (8 avril 1803). Cf. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, février-mars 1911, p. 138. On trouve, d'autre part, dans les Archives de Bergerac, liasse 64, la note suivante : « Le titre d'École secondaire fut *officiellement* accordé à l'école de M. Berrut, le 24 février 1806. »

collège de Bergerac la prospérité qu'il avait eue autrefois, au temps de Charles IX. Ce que voulait le sous-préfet, c'était obtenir que la pension Berrut fût élevée au rang de collège reconnu par l'État et, à ce titre, eût droit aux subsides du gouvernement. Mais pour qu'une demande de ce genre eut chance d'être agréée en haut lieu, il fallait de toute nécessité relever le niveau des études dudit établissement d'instruction. A cette tâche laborieuse Maine de Biran lui-même se consacra. Il rédige le « projet d'un nouvel établissement d'instruction publique dans la ville de Bergerac », et l'adresse à tous les pères de famille de l'arrondissement.

Longtemps, déclare le sous-préfet dans cette brochure, il a médité sur les moyens et les avantages d'une bonne éducation publique, presque sans espoir de parvenir à en réaliser le plan. Son projet ne lui apparaissait plus que comme une chimère brillante ou un de ces rêves qui occupent agréablement l'imagination de l'administrateur zélé, quand un hasard aussi heureux qu'inattendu lui a fait rencontrer un professeur habile, capable, non seulement de concevoir un plan d'éducation publique,mais doué d'assez de volonté pour l'exécuter [1]. Aujourd'hui, il dépend uniquement de la volonté des pères de famille que Bergerac possède un établissement d'instruction publique, qui soit au niveau des établissements similaires, dont jouissent les autres villes, et qui puisse exercer une heureuse influence sur la jeunesse de l'arrondissement.

Après avoir annoncé qu'une souscription était ouverte à la sous-préfecture pour subvenir aux frais du nouveau collège [2], M. de Biran traçait le plan d'organisation dudit collège. L'enseignement primaire, était-il dit, sera confié à un maître choisi dans l'Institut du pédagogue suisse Pestalozzi, et portera sur l'arithmétique, les éléments de géométrie pratique, la lecture, l'écriture et la sténographie. L'enseignement secondaire com-

1. M. Desgranges, ex-professeur de mathématiques au collège de Brest.

2. La souscription avait pour but de réunir un fond de 18.000 francs qui devait être divisé en actions de 300 francs chacune. Le produit de cette souscription, était-il dit (art. 3), sera employé en partie pour mettre les bâtiments du nouveau collège en état de recevoir cent pensionnaires, au moins, et en partie pour assurer le traitement de cinq professeurs éclairés.

prendra les langues anciennes latine et grecque, la langue et la littérature française, la rhétorique, les mathématiques, depuis les éléments jusqu'au calcul différentiel inclusivement, et la logique, qui complétera le cours des études. Le cours d'anglais et les arts d'agréments seront facultatifs [1]. Trois fois par an, le 15 des mois de mars, de juillet et de septembre, aura lieu un examen général et public sous la présidence du sous-préfet, assisté du maire et des adjoints de la ville [2].

Pendant toute la durée de son administration, Maine de Biran se montra très assidu à ces réunions studieuses. Il ne dédaignait pas d'interroger lui-même les élèves sur chacune des matières portées au programme. Regrettant de n'avoir pas à sa portée un *psychomètre* [3], pour mesurer non tant les connaissances emmagasinées que la portée et la vigueur de l'esprit, il tâchait de suppléer au manque de l'instrument par une série de questions posées à l'enfant suivant la méthode socratique. Il tenait peu compte de la mémoire mécanique, en qui il ne voyait que de la *sensation continuée*, et s'appliquait, par contre, à faire découvrir à l'élève les rapports des idées entre elles. Les examens terminés, le sous-préfet proclamait en présence des parents assemblés les notes de chaque collégien, les accompagnant, suivant l'occurence, d'un mot de blâme ou de louange.

Sous la forte impulsion de Maine de Biran, les études commencèrent à refleurir, tandis qu'affluaient les souscriptions en vue de réparer l'édifice qui menaçait ruine, et d'augmenter le nombre des professeurs. Les élèves se multiplièrent, et les pères de famille, comprenant enfin combien le projet du sous-préfet servait leurs intérêts, adressèrent au maire une pétition collective pour demander qu'il y fût donné suite au plus tôt. L'affaire traîna

1. Maine de Biran écrivit, en outre, pour le collège un projet de règlement intérieur dont certains articles, même après cent ans, ne nous semblent pas dépourvus d'intérêt. Nous y lisons, par exemple, que le directeur du collège conduira les élèves catholiques à la messe de onze heures chaque dimanche et aux exercices du soir (art. 3). Le sous-préfet sera prié d'assigner tant dans l'église des catholiques que dans le temple des protestants la place que les élèves internes ou externes devront y occuper conformément aux vues de l'arrêté du gouvernement (art. 5).

2. Projet d'un nouvel établissement d'instruction publique dans la ville de Bergerac, adressé par le sous-préfet de Bergerac à tous les pères de famille (Bergerac, Faisandier imprimeur, an VII).

3. L'expression est de Charles Bonnet, le philosophe génevois si cher à M. de Biran.

en longueur, et ce n'est qu'en 1814, grâce à l'influence de leur ancien sous-préfet, devenu député, que les habitants de Bergerac obtinrent la transformation de l'École secondaire en Collège communal, officiellement reconnu par l'État.

Nous avons retrouvé la plupart des discours prononcés chaque année par M. de Biran lors de la distribution des prix aux élèves de l'École secondaire et de l'École primaire. Cette fête, à laquelle le sous-préfet s'efforçait de donner le plus de solennité possible, avait lieu en présence du corps municipal, des principales autorités de la ville et d'une assemblée aussi nombreuse que brillante. Tout d'abord l'orchestre faisait entendre l'air traditionnel : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille;* puis Maine de Biran, prenant la parole, prononçait une éloquente allocution où aux remerciements, adressés aux maîtres, étaient joints les plus sages conseils sur la manière de former l'intelligence de l'enfant.

Il ne serait pas difficile d'extraire des différents discours du sous-préfet tout un programme d'instruction et d'éducation. Nous citerons ici d'importants fragments de ces allocutions, nous réservant de porter un jugement général, à la fin de ce chapitre, sur Maine de Biran éducateur.

Le discours de distribution des prix de l'année 1807 n'a rien de la banalité que l'on rencontre d'ordinaire dans les morceaux d'éloquence de ce genre.

Jetant un regard sur l'état où se trouvait un an auparavant l'instruction à Bergerac, Maine de Biran constate que les progrès réalisés à l'École secondaire n'ont pu être obtenus que par une continuité d'efforts et de soins de la part des maîtres, une supériorité de talents dans l'art si difficile de former des hommes, l'application raisonnée des meilleures méthodes d'enseignement. Au nom de l'administration qu'il représente et au nom des pères de famille, dont il se fait l'interprète, le sous-préfet exprime aux zélés professeurs l'expression d'une commune reconnaissance.

Si je me suis associé en quelque sorte à vos travaux ; si j'ai suivi avec le double intérêt d'administrateur et de père tous les pas successifs de vos jeunes élèves dans chacun desquels je crois voir mon enfant ; si dans ces conférences amicales où je trouvais autant d'instruction que de plaisir, j'ai discuté souvent avec vous le degré

de prééminence de nos méthodes modernes et composé la véritable théorie, encore si méconnue, de l'éducation intellectuelle et morale ; si enfin, j'ai pu juger dans nos examens périodiques du cours de l'année des résultats heureux de l'application de cette théorie... qui, mieux que moi, est à même de vous payer ici le tribut solennel de la reconnaissance publique, dans cette École, encore obscure, il est vrai, mais dont il m'est doux de prophétiser les succès futurs ?

J'ai vu — ce qui est surprenant — des maîtres, écartant tout le charlatanisme des mots, s'attacher à rendre à leurs élèves l'instruction facile autant que solide et agréable ; renoncer à les faire briller ou à briller eux-mêmes aux dépens de la raison et de tous les progrès à venir par une culture prématurée et malentendue de l'imagination ou de cette espèce de mémoire qu'on peut bien appeler *mécanique*, puisqu'elle réduit toute l'instruction des collèges à un véritable mécanisme, si commode pour les maîtres et si pernicieux aux facultés intellectuelles des disciples. J'ai vu, dans cette école, lier étroitement la connaissance de la chose à celle du mot, l'idée au signe. J'ai vu un mathématicien profond guidant avec une sûreté, une assurance, une rapidité étonnante ses élèves les plus avancés dans toutes les profondeurs de l'analyse et du calcul, s'arrêter sagement aux premiers éléments de la science mathématique et employer toutes les précautions pour franchir convenablement ce passage du sensible à l'abstrait, si délicat pour la première enfance, et dont le commun des maîtres sent si peu les difficultés ; j'ai vu le grammairien philosophe suivant avec ses élèves tous les détails les plus analytiques de la proposition et de chacune des parties dont elle se compose, les forcer à remonter contre le torrent des habitudes de la langue maternelle, les obliger à se rendre compte de toutes ces formes usuelles de l'ordre et de la dérivation des mots, qu'ils emploient si souvent sans y penser, en passant du sens propre au sens figuré suivant l'analogie et la filiation naturelle des idées que représente chacune de ces formes : exercice infiniment précieux qui attache à l'étude des langues le charme piquant de la curiosité et fait d'un travail, trop exclusivement consacré à la simple mémoire dans les méthodes ordinaires, le moyen le plus propre à faire naître des habitudes précieuses de réflexion et à développer le plus toutes les facultés de l'intelligence [1].

Dans un autre discours de distribution de prix, M. de Biran, prenant à témoin les enfants qui l'écoutent, leur demande si le plaisir et le devoir ont été pour eux séparés l'un de l'autre ; si jamais le lourd pédantisme, armé de verges, a voulu faire entrer de force dans leurs jeunes têtes une multitude de règles

1. Archives de l'Institut, Fonds Naville. Discours prononcé à la distribution des prix de l'École secondaire (1807), CXXXV.

abstraites, séparées de toute application, une foule de termes barbares, vides de sens.

Précurseur de cet enseignement moderne — peut-être trop vanté aujourd'hui — le philosophe regrette que l'on donne dans la plupart des collèges de si nombreuses heures à la langue latine et qu'on consume en cette étude « les plus belles et les précieuses années d'une jeunesse à laquelle il resterait tant d'autres choses à apprendre ». Il fait l'éloge de la méthode des versions interlinéaires, inventée par l'excellent grammairien, Dumarsais, où il ne s'agit que de comparer exactement, mot à mot et sans rien omettre, chaque expression de la langue qu'on étudie, au terme correspondant de celle qu'on sait déjà. Cette méthode, qui n'emploie ni règles savantes ni principes abstraits, semble au philosophe n'être qu'une continuation des moyens dont la nature se sert pour nous apprendre notre langue maternelle, à l'aide seulement d'un instinct premier d'imitation [1].

Entre tous les discours prononcés par le sous-préfet de Bergerac aux fêtes de distribution de prix, le discours du 14 septembre 1809 [2] est un des plus remarquables. Il traite de l'amour de l'étude, et l'on ne saurait s'étonner que ce sujet si fécond ait inspiré au studieux philosophe des accents pathétiques, des paroles simples et vraies qui, aujourd'hui encore, vont à nos cœurs.

Maine de Biran vante les plaisirs que procure l'étude à ceux qui s'y attachent, plaisirs propres à tout âge, en tous temps, en tous lieux, plaisirs les plus attrayants, les plus sûrs, les plus honnêtes, qui se suffisent à eux-mêmes, s'accroissent par l'habitude et restent seuls pour nous consoler quand tous les autres viennent à nous manquer.

« Quoi de plus doux, en effet, quoi de plus grand, de plus approprié à la destination d'une créature raisonnable, douée d'un instinct de curiosité et née pour admirer et connaître, que de sentir tous les jours, pour ainsi dire, son être se multiplier et s'étendre à mesure que la connaissance s'accroît, que les

1. Discours prononcé à la distribution des prix de l'École secondaire (Archives de l'Institut, fonds Naville, CXXXV).

2. Nous donnons cette date de 1809 — comme plus haut la date de 1807 — sous réserves, car les Discours de M. de Biran ne sont point datés.

objets se rapprochent, que le champ des idées s'agrandit, que la vérité sort des nuages et illumine l'entendement... »

Le philosophe énumère les hommes qui éprouvèrent dans toute son énergie cette généreuse passion, Pythagore, Archimède, Cicéron, Galilée, Newton, Voltaire, Lavoisier ; et, désireux de persuader à ses jeunes auditeurs que l'étude est la plus agréable compagne de la vie, il ne craint pas d'en appeler à sa propre expérience. Jetant un regard attendri sur les années de son adolescence, Biran déclare qu'il ne saurait oublier les sentiments de satisfaction et de bonheur que l'étude a laissés en son âme.

Age heureux de notre première jeunesse ! c'est toi surtout que nous regrettons, lorsqu'accablés sous le poids de tant de devoirs opposés, garottés par mille liens, contrariés sans cesse dans nos goûts les plus chers, dans nos penchants les plus élevés, dans le besoin même que nous aurions d'enrichir notre esprit de nouvelles connaissances, notre imagination flétrie vient se reposer avec un charme particulier sur cette époque fortunée où la loi du devoir n'était autre que celle de l'étude, où la loi de l'étude n'était autre que celle du plaisir ! Ah ! goûtez-le bien ce plaisir pur, jeunes élèves, pendant qu'il vous est permis d'en jouir dans toute sa plénitude ; le temps ne viendra que trop tôt où vous le regretterez comme nous. Trop tôt, hélas ! arrivera l'âge où fixés dans une carrière quelconque, ayant pris un état, ou tenant un rang dans la société, vous serez partagés entre une multitude de soins, forcés d'obéir à plusieurs impulsions ou de tendre vers plusieurs buts à la fois : jouets d'une opinion souvent injuste, entourés d'écueils et de pièges, rivalisés pour votre mérite, haïs peut-être par vos talents et vos vertus, vous tendrez les bras vers cet âge de l'innocence, où la faiblesse était soutenue, où les défauts mêmes trouvaient de l'indulgence, où une justice exacte et prompte distribuait les récompenses et les peines [1].

L'étude fait non seulement le charme, mais aussi la consolation de la vie. Et Biran de prévenir ses auditeurs que, même s'il leur arrivait un jour d'être voués par état à ces occupations stériles qui distraient la pensée sans l'attacher [2] à ces minutieux détails quotidiens qui sont comme les éteignoirs de l'esprit, il leur restera toujours la ressource *de se retirer en*

1. Discours prononcé à la distribution des prix de l'École secondaire (Archives de Bergerac. Fonds Faugère).
2. Telle sans doute la fonction de sous-préfet.

eux-mêmes. Dans ce sanctuaire intérieur, ils trouveront un refuge contre tous les dégoûts, contre l'impatience et l'ennui. La partie du temps qu'ils auront su se ménager pour l'étude et la méditation, sera profitable même à leurs occupations professionnelles les plus arides, vu qu'après s'être livrés aux nobles travaux de la pensée, ils auront plus de courage pour accomplir les monotones fonctions de leur charge. Telles sont les éloquentes exhortations par lesquelles M. de Biran s'efforçait d'inspirer aux jeunes enfants de Bergerac l'estime de la *vie intérieure,* la seule véritable à ses yeux, parce que seule elle réfléchit le *moi* et *Dieu.*

Le discours que Maine de Biran prononça, en l'année 1810, à l'occasion de la distribution des prix de l'École secondaire, se distingue des autres discours du même genre par l'émotion intense qui y circule du commencement à la fin. Nommé l'année précédente député au Corps législatif, le sous-préfet de Bergerac adresse des adieux pathétiques aux maîtres et aux élèves, dont il va bientôt être séparé. Rappelant que depuis quatre ans, il n'y a pas eu dans l'École de Bergerac un succès qu'il n'ait partagé, un progrès qu'il n'ait constaté, un triomphe qu'il n'ait applaudi, une couronne qu'il n'ait attachée lui-même sur le front des vainqueurs, le sous-préfet déclare qu'il doit aux jeunes élèves assemblés devant lui la meilleure partie des jouissances qu'il a goûtées dans sa carrière administrative. Il demande qu'il lui soit permis de fonder un prix annuel d'encouragement, en témoignage de l'intérêt qu'il porte à l'École secondaire de Bergerac.

Maîtres et élèves, bientôt peut-être je vais m'éloigner de vous. Peut-être est-ce pour la dernière fois que je préside à cette douce et touchante cérémonie. A l'attendrissement et à l'émotion qu'une telle idée m'inspire en ce moment, vous devez juger vous-même la force du lien qui m'attache à vous. Mais non! ce ne sont point ici des adieux que je vous fais; nous ne nous séparons point; je vous reste uni de cœur et d'intention. Je ne cesserai point de prendre part aux progrès de cet établissement. J'assisterai, du moins en esprit, à ses exercices; et, pour donner un faible témoignage de mon intérêt, de mon dévouement invariable, je demanderai qu'il me soit permis de fonder, dès à présent, un prix d'encouragement, qui sera décerné chaque année à l'élève qui, au jugement du directeur et des profes-

seurs, sera reconnu pour avoir fait le plus de progrès dans les lettres et dans les mathématiques.

Je désire, messieurs, que cet engagement, pris ici solennellement, devienne le gage des sentiments que je conserverai toujours pour cette École et le pacte de l'union que je forme avec les élèves comme avec les pères de famille, dont les témoignages de confiance et de bonté vivront à jamais dans mon souvenir [1].

II

Plus encore peut-être que l'enseignement secondaire, l'instruction primaire semble avoir été l'objet des sollicitudes du sous-préfet philosophe. On ne saurait croire à quel point, depuis les troubles de la période révolutionnaire, elle se trouvait négligée. Un contemporain et compatriote de Biran, Poumiés de la Siboutie, nous déclare dans ses *Mémoires* qu'au sortir de la Révolution, la plupart des paysans du Périgord ne savaient ni lire ni écrire [2]. Les femmes de la bourgeoisie savaient lire, mais très peu écrivaient correctement. L'ignorance du français était telle qu'on ne parlait que patois dans le plus grand nombre des maisons, et que les curés eux-mêmes prêchaient en patois, seul moyen qu'ils eussent de se faire comprendre.

Maine de Biran pensa avec raison qu'un des premiers devoirs de sa charge était de porter remède à ce déplorable état de choses. La renommée de Pestalozzi était parvenue jusqu'à lui. Il n'épargna aucune peine qu'il n'eût doté Bergerac d'une école d'enseignement primaire, où seraient appliquées les sages méthodes du célèbre éducateur suisse. Il s'ouvrit de son projet à M. de Gérando dans une lettre dont, vu son intérêt, nous citerons une grande partie.

Bergerac, 1807.

Mon cher et honorable ami,

...La ville de Bergerac, la plus populeuse et la mieux située du département et aussi la plus riche autrefois par son commerce, n'a

1. Archives de l'Institut, fonds Naville.

2. Cf. Poumiès de la Siboutie, *Souvenirs d'un médecin de Paris*. Plon, 1909. — Après « un siècle de lumières », pour employer le style des discours officiels, l'instruction laisse encore beaucoup à désirer en Périgord. Une statistique toute récente nous apprend que la Dordogne est le département de France, après le Morbihan, qui renferme le plus d'illettrés.

jamais eu d'établissement d'instruction publique : je travaille à lui en donner un. La nouvelle école, que je vais fonder par le concours des pères de famille dont j'ai réveillé le zèle, doit se montrer à la hauteur des connaissances actuelles et surtout à celle des grandes et des belles méthodes d'enseignement, dont une étude plus approfondie des facultés humaines nous donna la clef, et dont vous êtes parmi nous le premier propagateur. Vous reconnaîtrez, mon cher ami, dans mon petit projet de collège, les fruits de la lecture de votre excellent *Traité des Méthodes*, particulièrement pour ce qui concerne la méthode de Pestalozzi, sur laquelle je voudrais baser notre institution *primaire*, comme étant la mieux appropriée au développement de ces facultés de *raison* et d'*attention*, dont l'usage est le plus indispensable dans la vie humaine et dans tous les états de la société. Je vous dois l'idée de faire de l'institution de Pestalozzi une école normale propre à former, pour les communes, de bons instituteurs primaires, dont nous manquons ici absolument. Quoi qu'en puissent dire certains personnages du jour, ce n'est qu'en éclairant les hommes, en développant en eux par de bonnes habitudes premières, ce germe de raison inhérent à notre nature, en les prémunissant contre les illusions d'une imagination déréglée, qu'on peut rendre l'espèce meilleure et plus heureuse. Vous concourez puissamment à ce grand but par votre génie et votre position. Placé moi-même, sous tous les rapports, dans un plus bas degré de l'échelle, je n'en chercherai pas moins toujours à y porter aussi ma petite pierre ; je me tiendrai ainsi, autant que possible, à l'unisson de vos sentiments et de vos vues, et me montrerai digne d'être votre ami [1].

Désireux d'assurer le succès de la nouvelle école qu'il voulait instituer, le sous-préfet s'adresse à Pestalozzi lui-même, le priant de lui envoyer un de ses élèves, nourri des enseignements du maître et apte à remplir les fonctions d'instituteur primaire. C'était au début de l'année 1807. Les mois se passent, et de réponse point. Inquiet de ce silence, qui contrecarrait tous ses plans d'instruction, Maine de Biran écrit, en désespoir de cause, à M. Stapfer, ancien ministre des sciences et des arts de la République helvétique, avec lequel il avait lié connaissance à Paris quelques années auparavant.

Bergerac, 1er août 1807.

Monsieur,

Le souvenir toujours présent de l'intérêt et des bontés que vous avez bien voulu me témoigner pendant mon dernier séjour à Paris,

1. *La Quinzaine*, 1er décembre 1906. *Lettres inédites de Maine de Biran au baron de Gérando*, II, p. 377-378.

me fait espoir que vous voudrez bien recevoir l'hommage du prospectus ci-joint d'un nouvel établissement d'instruction que je me propose de fonder dans mon pays. Vous, monsieur, qui avez tant contribué par votre influence et vos leçons à propager dans votre savante patrie le goût de ces belles et vastes connaissances que vous possédez; vous qui, animé des sentiments d'une douce philanthropie, désireriez voir notre espèce devenir partout plus éclairée et par suite, meilleure et plus heureuse, vous ne verrez pas sans quelque intérêt les efforts que je fais pour arracher à l'ignorance le petit pays confié à mon administration, pour l'élever au niveau des lumières de notre âge, et le faire participer à l'avantage des bonnes méthodes d'enseignement qui se sont répandues ailleurs et surtout dans votre patrie avec de si grands succès.

J'ai écrit à M. Pestalozzi, à Yverdon, pour lui demander un de ses élèves, à qui j'offre un traitement avantageux comme *instituteur primaire*, chargé d'en former d'autres que j'enverrai successivement dans les diverses communes de mon arrondissement. Je n'ai point encore eu de réponse, quoique ma lettre soit écrite depuis trois semaines. J'ai espéré, monsieur, qu'en qualité de compatriote de M. Pestalozzi, vous pourriez m'être, près de lui, de quelque utilité, si vous êtes en relation directe avec ce célèbre instituteur. Dans tous les cas, le commerce étendu que vous entretenez avec tant de maîtres et de savants de diverses classes peut vous mettre à la portée de servir mon petit établissement en lui procurant quelque homme instruit, soit dans les langues, soit dans les mathématiques, qui voudrait renoncer pendant un certain temps au tourbillon de la capitale et venir jouir, dans notre petite colonie savante, d'une existence libre, tranquille et assurée. J'ose me flatter, monsieur, que vous voudrez bien m'accorder vos conseils et votre appui dans le projet que j'ai l'honneur de vous soumettre.

En supposant que l'ancien ministre de la République helvétique pouvait être en relations directes avec Pestalozzi, M. de Biran ne se trompait pas. A une époque où le public ne voulait voir en ce noble instituteur de l'humanité qu'un rêveur et un esprit chimérique, Stapfer avait distingué toute la valeur de Pestalozzi et les mérites de sa méthode [1]. C'est sur ses instances que le gouvernement suisse avait favorisé l'établissement de l'Institut de Burgdorf qui, en fournissant au pédagogue les moyens de soumettre au creuset de l'expérience ses théories éducatives, contribua beaucoup à asseoir sa réputation.

Stapfer qui résidait alors en Loir-et-Cher, à quelques lieues

1. Cf. Ernest Naville, *Pestalozzi, Stapfer et Maine de Biran*. Extrait de *la Bibliothèque universelle*, avril 1890.

de Blois, mit un grand empressement à répondre à Maine de Biran. Dans sa lettre datée du 20 août 1807, il se dit aussi étonné qu'affligé du silence de Pestalozzi et cherche des raisons pour excuser son compatriote. Puis, il félicite Maine de Biran de son zèle pour l'instruction de la jeunesse.

...Votre projet est aussi patriotique et noble que le plan d'exécution m'en paraît sage et bien conçu. Je vous dois, comme Suisse et ami de M. Pestalozzi, des remerciements particuliers pour le suffrage et l'appui que vous voulez bien accorder à sa méthode. La France, aujourd'hui, est le seul pays civilisé qui n'ait pas encore tâché de se l'approprier et l'exemple d'un homme, aussi distingué que vous par ses lumières et son mérite, aidera puissamment à l'y faire adopter enfin [1].

En terminant sa lettre, Stapfer, rappelant les droits qu'il croyait avoir à l'amitié de Pestalozzi, promettait d'engager son compatriote à répondre le mieux possible à la juste attente du sous-préfet de Bergerac [2].

Après plus de quatre mois, une réponse de Pestalozzi parvint à Bergerac. La première lettre qu'il avait écrite à Maine de Biran s'était égarée.

Il n'y a rien, écrivait le pédagogue, de plus essentiel pour nous que les liens d'estime et d'attachement et la douce confraternité qui

1. L'affirmation de Stapfer n'était pas tout à fait exacte. Il y avait eu en France plusieurs tentatives pour introduire les méthodes pestalozziennes. Vers 1803, Pestalozzi était venu à Paris demander audience au premier Consul. Bonaparte lui fit répondre qu'il avait autre chose à faire qu'à discuter les questions d'A.B.C. Comme on demandait à Pestalozzi, de retour à son Institut de Berthoud, s'il avait vu Bonaparte : « Non, répliqua-t-il finement, mais il ne m'a pas vu non plus. » Chargé par Bonaparte d'entendre Pestalozzi, Monge, l'inventeur de la géométrie descriptive et le fondateur de l'École polytechnique, s'était écrié : « C'est trop pour nous ! » Toutefois, sur les conseils du général Ney, qui de Berne où il était ambassadeur, faisait de fréquentes visites à Berthoud, Napoléon se ravisa. M. Naëf, professeur à l'Institut de Berthoud, appelé à Paris, fut chargé d'instruire les orphelins d'un établissement de bienfaisance. Après quelques mois, l'Empereur, accompagné de Talleyrand et de plusieurs personnages de distinction, vint lui-même constater les résultats obtenus, et se retira très satisfait de sa visite. M. de Vailly, proviseur du lycée Napoléon, rendit compte de cet essai dans un rapport où il déclarait que la méthode pestalozzienne pouvait être d'une grande utilité aux enfants qui se destinaient aux arts mécaniques (Cf. Pompée, *Pestalozzi*. Delagrave, éditeur, 1882).

2. Ernest Naville, *Pestalozzi, Stapfer et Maine de Biran*, p. 92-93. Extrait de *la Bibliothèque universelle*, 1890.

unissent tous les amis des sciences et de la philosophie, à quelque distance qu'ils se trouvent placés les uns des autres. D'après ces vues, votre connaissance et vos vœux ne peuvent qu'être de grand poids pour nous. Dans ma dernière lettre, je vous disais que nous n'avions dans l'Institut aucun instituteur que je pus vous envoyer... Mais M. Barraud, depuis lors, a témoigné qu'il remplirait avec plaisir la place qui se présente chez vous. C'est un homme de vingt-huit ans qui n'a pas reçu une éducation scientifique. Il connaît passablement la langue française, a une assez belle écriture, calcule avec facilité et possède quelques connaissances mathématiques. Il serait propre à enseigner les éléments de la méthode ; il est fort dans quelques-unes de ses parties, mais il n'en connaît pas l'esprit dans toute son étendue. Soit le manque de dispositions, soit le défaut de connaissance de la langue allemande l'ont empêché de saisir et d'appliquer la méthode avec plus de profondeur et d'étendue... Je regarderais comme un très grand avantage pour lui d'être appelé à travailler sous votre direction immédiate.

La lettre du célèbre éducateur suisse causa une grande joie à M. de Biran. Le temps pressait, l'époque ordinaire de la rentrée des classes étant déjà passée. Le sous-préfet jugea bon d'accepter, sans faire de difficultés, le jeune instituteur qui lui était proposé. Au reste, Pestalozzi, en s'excusant dans une seconde lettre de ne pouvoir présenter comme directeur de l'école de Bergerac quelqu'un, tel qu'il l'eût souhaité, s'engageait à entretenir avec M. Biran une correspondance suivie qui, en apportant des éclaircissements sur sa méthode, suppléerait à l'insuffisance de M. Barraud. Le pédagogue se réjouissait aussi d'apprendre que le sous-préfet de Bergerac avait l'intention d'envoyer à Yverdon un jeune homme plein de zèle, capable de se pénétrer entièrement de l'esprit de la méthode et « de l'élever au plus haut de force dans son exécution ». La lettre se terminait par ces lignes, empreintes d'une fine bonhomie :

Recevez mes vœux, noble ami de l'humanité. Pardonnez ma lenteur : pensez qu'elle est une faiblesse que les vieillards se réservent comme un privilège, et que, tout mauvais que sont les privilèges en eux-mêmes, la faiblesse humaine tient cependant à leur possession... Dieu vous bénisse, vous et vos entreprises [1] !

1. Cf. *Bibliothèque universelle*, année 1890, p. 94.

Ces deux lettres sont tout ce qui nous reste de la correspondance échangée entre M. de Biran et Pestalozzi. Il y a lieu de penser toutefois que les rapports épistolaires furent plus nombreux entre ces deux philanthropes, dont les âmes étaient si bien faites pour se comprendre.

Le doux philosophe de Bergerac n'aurait certainement pas désavoué cette parole de l'auteur du *Livre des Mères* : « L'éducation doit être une grande et continuelle bonté. »

III

Ce ne fut qu'aux derniers jours de l'année 1807 que l'instituteur vaudois, François Barraud, parvint à Bergerac. Le sous-préfet l'accueillit avec la plus grande cordialité et tâcha de lui faire comprendre tout ce qu'il attendait de lui. Le jeune homme, à défaut d'une instruction approfondie, était plein de bonne volonté. Grâce à l'activité de ses démarches, la petite école pestalozzienne put ouvrir ses portes dès le 8 février 1808. De concert avec le conseil municipal, Maine de Biran avait choisi, parmi les familles honnêtes et pauvres de la ville, dix enfants auxquels devait être donnée l'instruction gratuite.

Comme toute œuvre nouvelle, l'institution à ses débuts dut recevoir le baptême du feu. Elle eut à lutter notamment contre l'opposition du clergé qui s'était ému, en apprenant que M. Barraud et ses associés appartenaient tous à la religion protestante [1].

Pour se conformer à la volonté du sous-préfet, la nouvelle école s'annexa, tout d'abord, au Collège de Bergerac. François Barraud s'appliqua de son mieux à y acclimater la méthode de Pestalozzi qui repose, comme l'on sait, sur l'enseignement intuitif par l'aspect. Peu ou presque pas de livres, des conversations et explications orales, de nombreuses leçons de

1. « Les prêtres, écrivit à ce propos Destutt de Tracy à M. de Biran, sont très jaloux de ce qu'ils ne font pas eux-mêmes. C'est pour cela, sans doute, qu'ils n'apprécient guère la nouvelle Logique. » — La première de ces assertions peut prêter à la discussion ; la seconde, sous la plume de M. de Tracy, auteur d'une *Logique*, est d'une incroyable naïveté.

choses. Pour habituer les élèves au calcul mental, on se servait de tableaux et d'objets matériels.

Si nous en croyons la lettre que M. de Biran adressa au préfet de la Dordogne le 18 septembre 1808, les résultats de cette mise en pratique de la méthode pestalozzienne furent dès la première année excellents.

Le sous-préfet, qui, non moins vivement que Pestalozzi, était animé du désir de rendre plus éclairées et meilleures les classes laborieuses, crut toucher à la réalisation de ses vœux. A la distribution solennelle des prix des Écoles primaire et secondaire, qui eut lieu le 15 septembre de cette même année, il prononça un discours enthousiaste, dont nous nous bornerons à citer ce passage significatif : « O vous tous qui avez le bonheur d'être pères, bénissez le nom de Pestalozzi ! C'est le bienfaiteur commun de vos enfants. Il a semé de fleurs l'entrée d'une carrière bien épineuse ; il leur épargne chaque jour bien de ces larmes que nous versâmes tous dans le jeune âge [1]. »

On se tromperait fort, toutefois, en supposant que le système de Pestalozzi fut accueilli sans discussion à Bergerac. D'aucuns en critiquèrent les principes ; d'autres, en plus grand nombre, lui opposèrent une parfaite indifférence ou ce qu'on peut appeler *l'inertie du dédain*. Sans se décourager, Maine de Biran redouble d'efforts pour combattre la routine, chère à ses compatriotes. Lors des réunions publiques qu'il préside, et notamment dans les distributions de prix, il ne manque pas de recommander l'application de la méthode pestalozzienne et d'en vanter les heureux résultats.

Nous venons de le voir, disait-il dans une solennité de ce genre, cette école, encore à son début, a su s'approprier les méthodes d'éducation les plus conformes à la nature de l'homme et à l'ordre progressif du développement de ses facultés. Nos examens publics fournissent déjà d'heureuses preuves de leur influence ; mais ces méthodes sont si nouvelles pour nous, et la seule nouveauté des choses ou de noms prévient et irrite souvent les esprits qui, n'ayant pas assez de force pour sortir de l'ornière de l'habitude, condamnent sans examen tout ce qui s'en écarte et voudraient arrêter un mouvement qu'ils sont incapables de suivre. « Pourquoi, s'écrient-ils,

1. Cf. *le Bulletin de la Dordogne*, 22 septembre 1808.

vouloir être plus sages que vos pères? A quoi bon les réformes dans les systèmes d'enseignement ou d'éducation et comment ose-t-on nous proposer de changer les méthodes anciennes auxquelles nous devons ces hommes à jamais célèbres qui ont illustré la France littéraire et savante, et que ceux de nos jours n'ont jamais égalés. »

Biran n'a pas de peine à répondre à de semblables objections. Ce n'est pas, déclare-t-il, à l'aide des anciennes méthodes d'enseignement, mais, malgré ces méthodes, que certains hommes ont conquis dans les sciences ou les lettres une réputation légitime. Plusieurs d'entre eux ont dû refaire eux-mêmes leur éducation et oublier une partie des choses qu'ils avaient apprises, pour recommencer à bâtir l'édifice de leurs connaissances sur des fondements plus solides. Avec une méthode plus parfaite, ils se seraient, sans doute, élevés plus haut. Au reste, le génie n'a point de maître, ni de règles, et l'on ne saurait juger de la valeur des méthodes d'instruction par leur influence présumée sur un petit nombre d'esprits supérieurs. On ne cite que quelques noms illustres, et l'on passe sous silence tant de talents naturels, avortés dans leur principe, tant de bons esprits faussés peut-être pour toujours par des systèmes d'enseignement qui attachaient une importance exclusive au *matériel* des signes ou des formules.

Nos méthodes nouvelles n'ont point, il est vrai, la prétention d'éduquer et de former seules ce petit nombre de génies qui savent se passer des méthodes ou s'en créer de particulières ; elles ont seulement pour but d'appuyer la faiblesse des esprits ordinaires, de leur fournir d'utiles leviers ; elles tendent surtout à développer également pour tous cette *faculté de raison*, nécessaire à toutes les conditions, applicable à tous les états, à tous les besoins de la vie humaine.

Et en une magnifique péroraison le sous-préfet philosophe concluait :

Laissons donc déclamer les esclaves, aveugles de la routine et des préjugés, et, pendant qu'ils nient le mouvement, marchons, avançons vers le but ; opposons toujours les faits aux déclamations, l'expérience aux arguments, la bonne foi au charlatanisme, et tôt ou tard viendra le triomphe complet de la raison et de la vérité [1].

1. Cf. *Pestalozzi*, par P. Pompée, 1882. Delagrave, Paris.

Un nouveau principal, M. Desgranges, avait été nommé au Collège de Bergerac comme successeur de M. Berrut[1]. Il ne tarda pas à prendre ombrage du développement de l'École que dirigeait François Barraud. Après de pénibles démêlés les deux chefs d'institution se séparèrent. François Barraud choisit un local en dehors du Collège et fonda en octobre 1810 un établissement libre. Les élèves lui vinrent nombreux. Il en réunit de cinquante à soixante-dix. Ce furent les beaux temps de l'École pestalozzienne de Bergerac. L'indépendance dont elle jouissait fut, toutefois, de courte durée. Peu de temps après que M. de Biran eut résigné les fonctions de sous-préfet pour s'installer à Paris, l'École, privée de son protecteur, vit se dresser contre elle de nouveaux obstacles. M. Barraud fut contraint de faire suivre les cours du Collège à ceux de ses élèves qui étaient âgés de plus de dix ans. Nous ne nous attarderons point à raconter les nombreuses vicissitudes qu'eut à subir l'École pestalozzienne dans les années qui suivirent[2].

Les tracasseries suscitées par le Collège, la ville et l'Université ayant pris fin, l'École pestalozzienne prospéra de plus en plus. Sa renommée s'étendit jusqu'à Paris. MM. de Gérando et de La Rochefoucauld-Liancourt écrivirent en 1816 à François Barraud pour l'engager à venir fonder dans les quartiers populeux de la Capitale un établissement analogue à celui de Bergerac. Mais M. Barraud, séduit par les charmes de sa patrie d'adoption, ne crut pas devoir accepter l'offre qui lui était faite. Au reste, le nombre de ses élèves allait toujours en augmentant, bien que les classes, gratuites au début, fussent devenues payantes. Maine de Biran, toutefois, n'était point satisfait du résultat obtenu. L'École, dont il avait rêvé de faire un centre de

1. M. Desgranges avait tout d'abord rempli les fonctions de professeur de mathématiques.

2. On trouvera de plus amples renseignements sur *l'École pestalozzienne de Bergerac* dans *la Revue pédagogique*, année 1890. L'auteur de l'article, M. Pauliet, nous conte la fin tragique de François Barraud, qui périt le 29 juillet 1830, dans sa tentative de sauver un de ses élèves en train de se noyer. Son fils, Louis Barraud, qui avait étudié six ans à Yverdon, prit la direction de l'Ecole. Son gendre, M. Rabier, lui succéda en 1875. En l'année 1881, M. Rabier ferma son établissement, après avoir conduit ses élèves au Collège. L'Ecole fondée par Maine de Biran et née au sein du Collège de Bergerac vint ainsi se fondre dans ce même Collège soixante-quatorze ans plus tard. Tel est, en raccourci, l'histoire de l'Ecole pestalozzienne de Bergerac.

propagande et comme une pépinière d'instituteurs pestalozziens, avait fini — la chose ne lui échappait point — par se convertir en un simple pensionnat à l'usage de la petite bourgeoisie.

Je n'ai rien d'intéressant à vous dire, écrit Biran à Gérando, le 22 juin 1815, de notre petit Institut de Bergerac, dirigé par un élève de Pestalozzi. Le directeur n'avait pas été assez loin dans l'emploi et l'esprit de la méthode. Il s'est borné dans notre école primaire à l'alphabet des *formes* et aux éléments du calcul intuitif. Pendant que j'ai été sous-préfet à Bergerac, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les progrès d'une cinquantaine d'enfants élevés d'après cette méthode, et j'ai eu lieu d'en être très satisfait, mais il n'y a pas eu moyen d'appliquer la méthode aux degrés supérieurs de l'enseignement, ni de juger de son influence sur le développement des facultés intellectuelles, en quoi consiste tout l'avantage d'une méthode. Aujourd'hui mon petit Institut se trouve descendu, à peu près, au niveau des écoles ordinaires. Le directeur a pris dans le pays des maîtres d'écriture, de mathématiques, de latin, et dans ma dernière visite, j'ai trouvé que tout y suivait la routine vulgaire. Voilà tout ce que je puis vous en dire [1].

Ce petit insuccès ne diminua en rien la sympathie de M. de Biran pour Pestalozzi, ni même l'estime qu'il avait de sa méthode. Bien des fois le philosophe avait caressé le projet d'aller visiter le célèbre éducateur suisse et de constater *de visu* les résultats de son enseignement. Les fonctions administratives qu'il avait à remplir l'empêchèrent, de nombreuses années durant, de s'échapper de France. Enfin, en l'été de 1822, il put effectuer le voyage en Suisse qui lui tenait tant à cœur.

Parti de Paris le 12 août, Biran arrive à Berne le 16, et visite l'Institut d'Hofwil que dirigeaient M. de Fellemberg. Le personnage lui plaît fort, en qui il distingue le goût de l'abstraction, l'amour de la vie intérieure, le zèle à travailler au bonheur de l'homme et de la société. « M. de Fellemberg, écrit-il sur son agenda de voyage, m'offre presque la réalisation de mon idéal [2]. »

De Berne, Biran gagne Neufchâtel, où le lac excite son admiration, et parvient à Yverdon. Déception profonde ! Le célèbre Institut n'avait plus cet éclat qui, quinze ans auparavant, au début

1. Cf. *la Quinzaine* (janvier 1907). Lettre de Maine de Biran au baron de Gérando

2. M. de Biran, *Voyage en Suisse* (1822). Ce petit cahier inédit n'est sans doute qu'un fragment détaché du *Journal intime*.

des rapports de Pestalozzi et du sous-préfet de Bergerac, lui avait attiré une foule d'élèves et de visiteurs. En 1822, on en était arrivé à cette période qu'un disciple de Pestalozzi a lui-même mélancoliquement appelée « *l'agonie* de l'Institut d'Yverdon ». La désunion s'était glissée parmi les collaborateurs de Pestalozzi, et, une fois de plus, se réalisait la parole de l'Évangile : *Tout royaume divisé périra*. Vieilli, impuissant et découragé, Pestalozzi assistait, la mort dans l'âme, à la ruine de son Institut. Voici l'impression que l'illustre pédagogue produisit sur son visiteur :

Arrivé à Yverdon, mon premier soin a été de rendre visite au bon Pestalozzi, qui m'a reçu comme un ancien ami et s'est attendri en me parlant de son Institut. Il a appelé tout de suite M. Schmid, à qui il s'est abandonné, et qu'il regarde comme un homme admirable, d'un mérite supérieur au sien. Je n'ai pas été prévenu pour M. Schmid et je ne le crois que fin, mais ce pauvre Pestalozzi paraît bien baissé. Je crois que son Institut est fini ; il est malheureux qu'il ne soit pas venu se fondre dans celui de M. Fellemberg, comme la proposition en était faite. Il a été question d'un journal d'éducation qui serait fait sous la direction de Pestalozzi et qui serait traduit en français. M. Pestalozzi a voulu me reconduire jusqu'à ma voiture, accompagné de M. Schmid. Nous nous sommes embrassés et promis souvenir et correspondance [1].

IV

On trouve, soit dans les ouvrages philosophiques de M. de Biran [2], soit dans les discours qu'il a prononcés lors des distributions de prix à Bergerac, soit dans sa correspondance avec ses enfants, les éléments épars d'un véritable traité d'éducation. Si les vues du philosophe ne nous paraissent pas aujourd'hui d'une grande originalité, c'est qu'elles sont devenues depuis quelque trente ans d'une application usuelle. Mais, au temps où Biran écrivait, elles constituaient un sérieux progrès dans l'art pédagogique, et elles valurent à leur auteur les félicitations

1. M. de Biran, *Journal intime inédit* (1822).
2. Voir notamment *le Mémoire sur l'habitude* et l'*Introduction* à *l'Essai sur les fondements de la Psychologie*.

de plusieurs hommes distingués de l'époque, Cabanis, de Gérando, Laîné, Stapfer, Destutt de Tracy, etc., etc.

Qui ignore la nature humaine ne saurait prétendre à la former, ni à la diriger. Suivant Maine de Biran, tout système d'éducation doit se fonder sur une étude approfondie des facultés de l'esprit humain, afin de distinguer celles dont dépend notre perfectionnement intellectuel, et qu'il importe de cultiver les premières. Il existe une alliance étroite entre la psychologie et la pédagogie. Ces deux sciences n'en forment, à vrai dire, qu'une seule, la psychologie, qui peut être considérée à un double point de vue, la psychologie *spéculative* ou étude de la connaissance intérieure de nos facultés, la psychologie *pratique* ou étude du développement de ces mêmes facultés et de leur direction, soit intellectuelle, soit morale. La pédagogie ainsi comprise est comme la contre-épreuve de la psychologie et une véritable psychologie en action.

Maine de Biran félicite Jean-Jacques Rousseau d'avoir longtemps étudié les facultés de l'enfant, avant de lui tracer une règle de conduite dans *l'Émile*. Cet « immortel ouvrage » lui paraît être « comme une sorte de psychologie pratique » pour tout ce qui concerne l'ordre successif du développement de nos facultés intellectuelles et morales.

Voyez, dit-il, l'importance que son auteur attache à mûrir peu à peu ces facultés avant de leur donner l'essor. « Comme il soigne de bonne heure la culture du jugement et de l'attention ! Comme il subordonne l'exercice même des sens externes à l'activité de l'esprit ! Quelles sages précautions il emploie pour éloigner le développement trop précoce de l'imagination ! Comme il sait tout préparer avant la naissance spontanée des passions, pour qu'elles apprennent à obéir et ne puissent jamais commander ! Comme il préserve sagement la mémoire des habitudes mécaniques et des mots vides d'idées ! Comme il veut que son exercice soit dirigé par la réflexion et jamais ne la précède. Comme il éloigne toute science qui enfle et amollit l'esprit au lieu de le nourrir et de le fortifier ! Que j'aime à voir la psychologie ou le vrai système de la génération de nos facultés, mise pour ainsi dire en action, non dans une statue, mais dans l'enfant qui s'élève, par des progrès réguliers, des premières idées sensibles aux notions intellectuelles [1].

1. Maine de Biran, *Introduction à l'Essai sur les fondements de la Psychologie.*

En citant cette page dans son chapitre sur le *Biranisme appliqué à l'éducation*[1], M. Alexis Bertrand observe finement que si Maine de Biran apprécie tant les idées pédagogiques de Rousseau, c'est que, sans nul doute, dans les théories du célèbre Génevois, il reconnaît ses vues propres sur l'éducation. Les deux philosophes sont d'accord, en effet, pour recommander avant tout chez l'enfant la culture du jugement, de l'attention et de la réflexion, trois facultés que Biran appelle « les facultés-mères de l'esprit humain ». Ils ne veulent pas qu'on donne un essor trop prompt à l'imagination, ni à la sensibilité en multipliant les impressions extérieures ou les images. Tous deux se défient des formules toutes faites, des assemblages de mots vides d'idées et de tout ce qui n'appartient qu'à la mémoire mécanique. Ils ont une égale horreur « de tous les signes d'emprunt d'une science livresque », et comme Montaigne, à une tête « bien pleine » ils préfèrent une tête « bien faite ».

Maine de Biran proteste avec vigueur contre la pratique « pédantesque » de la récitation *mot à mot*, qui était fort en usage dans les collèges de son temps. Il fait une critique très serrée de la mémoire mécanique qui a formé presque toute seule notre premier vocabulaire ; et constatant que l'éducation secondaire n'a souvent d'autre objet que de grossir ce premier magasin de mots insignifiants avec lesquels on apprend aux enfants à lire, à écrire, à réciter, il estime, avec Rousseau, qu'il eût été heureux pour la plupart de nous d'avoir été sourds-muets jusqu'à l'âge de la raison et d'avoir eu des Sicards pour instituteurs. De la sorte nous n'aurions pas connu le joug des habitudes mécaniques dans la mémoire, ni cette triple enceinte de termes vides de sens, qu'il nous a été ensuite si pénible de franchir.

La légèreté, la promptitude, l'automatisme des mouvements d'habitude, tels sont, suivant Biran, les funestes effets qui résultent de l'exercice exclusif de la mémoire mécanique. La pensée languit, ses forces s'atrophient, tout est sous la puissance

1. Cf. A. Bertrand, *la Psychologie de l'effort et les Doctrines contemporaines*.

du verbe et roule dans la sphère uniforme des mouvements articulés [1].

Élogieux jusqu'à l'excès pour l'auteur de *l'Émile*, Maine de Biran se montre plein de sévérité envers Condillac auquel il reproche d'absorber l'homme dans la nature et d'étouffer l'activité de l'esprit sous la passivité des sensations.

Pour être fidèle à la doctrine sensualiste, il faudra s'ingénier à multiplier les sensations autour de l'enfant, faire naître continuellement en lui de nouveaux besoins, de nouvelles passions, le conduire par le seul attrait du plaisir, lui épargner toute espèce d'effort. En réalité, l'enfant n'aura plus d'autre désir que la puissance, d'autre crainte que la douleur, d'autres principes d'action que ses penchants et son instinct. Tel un animal privé de raison, il se laissera mollement vivre de la vie universelle, sans opposer la moindre résistance au *fatum*.

Biran souligne fortement le caractère immoral d'une éducation de ce genre et observe à ce propos qu'un excellent moyen de juger de la vérité des doctrines psychologiques, c'est de les envisager dans leurs applications pratiques. La remarque est juste et vaut pour tous les temps. Que de brillants systèmes philosophiques notre époque a vu naître, lesquels, si l'on descend de la théorie à la pratique, s'écoulent comme un fragile château de cartes !

Si la passivité absolue de l'esprit établie comme dogme en éducation, la sensation substituée à l'effort et à l'exercice des facultés actives, le développement exagéré donné à l'imagination et la sensibilité sont les conséquences logiques qui découlent du fameux système de la *sensation transformée*, ce qui caractérise, par contre, le biranisme, en tant qu'appliqué à l'éducation, c'est la part considérable qui y est faite à la méthode réflexive et à l'exercice de la volonté.

Volontiers, sans doute, Biran eût-il fait inscrire, au-dessus de la porte de l'École de Bergerac, les deux mots qui étaient, dit-on, gravés au fronton du temple de Delphes : γνωθὶ σεαυτον, à moins qu'il n'eût préféré y substituer, comme plus intelligible pour les enfants du peuple, le beau vers cornélien :

Apprends à te connaître et descends en toi-même.

1. Cf. M. de Biran, *Mémoires sur l'Habitude*, ch. II, ch. III, ch. V, *passim*.

La première de toutes les sciences, suivant le philosophe, à enseigner à l'enfant, c'est la connaissance de soi-même. L'ignorance où nous sommes de la portée de nos facultés et de la force de nos inclinations au bien et au mal, est la source habituelle de nos erreurs, de nos fautes, de nos malheurs. Dans tous nos projets et entreprises, l'imagination nous représente les facilités ou les obstacles que nous offriront les choses extérieures ; elle ne nous représente jamais les difficultés qui viendront de notre propre fonds. Par suite, nous nous trompons sans cesse en rapportant à des circonstances étrangères ou au hasard un insuccès qui ne résulte que de notre défaut de réflexion et de la connaissance de nos facultés.

Il importe beaucoup, selon Biran, de développer de bonne heure chez l'enfant l'exercice des facultés actives de l'esprit, et, puisque l'intelligence est tout entière dans la faculté de représentation, c'est vers le développement de cette faculté que devra tendre tout d'abord l'éducation première.

L'habitude de la réflexion ou la perception habituelle des rapports entre les objets produit des fruits inappréciables. Elle nous invite à ne nous rendre qu'à l'évidence et aux motifs raisonnés de croyance. Elle apparaît comme la source du jugement, dont on peut bien dire qu'il est *l'homme même*, puisqu'il n'est « qu'un exercice de cette liberté sans laquelle l'homme, incapable de science et de vertu, n'est pas même une personne »[1].

La culture du sens intime, qui seule peut nous éclairer sur les principes de toute connaissance, est encore le moyen principal et comme la garantie la plus sûre de la perfection morale. Ce n'est que par la réflexion que la science conduit la sagesse. « La fraude envers nous-mêmes est encore plus commune que la faude envers autrui, et l'unique moyen d'éviter de se tromper soi-même, c'est l'exercice fréquent de la réflexion[2]. »

Maine de Biran ne croit pas exagérer en affirmant que l'habitude de l'observation ne diffère pas de l'habitude de la bonne foi et du désintéressement. Il pense avec raison qu'il ne saurait

1. Maine de Biran, *Introduction* à l'*Essai sur le fondement de la Psychologie* Edit. Naville, t. I, p. 121.
2. Maine de Biran, *Fragments inédits*.

y avoir meilleure école que cette grande école de la conscience, *qui ne trompe point*[1].

A la connaissance du bien véritable répond la volonté ferme de le réaliser.

Dans le système biranien, la volonté apparaît le pivot de la science de l'éducation aussi bien que de la science des principes. Appliqué à la morale, ce « volontarisme » constitue ce que l'on a fort justement appelé « la pédagogie de l'effort ». M. de Biran veut que le développement de la volonté se fasse graduellement par la libre initiative, l'exercice continu, l'expérience journalière des difficultés, l'endurance, la possession de soi. Il n'aurait certainement pas désavoué cette parole d'un estimable philosophe contemporain : « Maintiens vivante en toi la faculté de l'effort, en lui faisant faire chaque jour un peu d'exercice désintéressé[2]. » Aussi bien, pour qui n'est pas un Homais satisfait, l'effort, qu'il soit physique, intellectuel ou moral, enveloppe toute la vie, et vivre, c'est *vouloir*.

Si la mesure de la valeur d'un homme réside dans sa volonté, une éducation bien entendue aura pour principal objet d'apprendre à vouloir. Peu à peu l'effort volontaire deviendra vertu, et cette vertu, à son tour, sera le principe des émotions et des sentiments les plus agréables, c'est-à-dire du bonheur. Le philosophe tente ainsi de concilier la morale de l'obligation qui dit : *Il faut*, avec la morale de l'attrait qui a pour formule : *Il me plaît*, et il estime que ceux-là seuls sont heureux, quel que soit leur âge, pour qui les devoirs sont identifiés avec les plaisirs. Il apparaît de là qu'aux yeux de M. de Biran la pédagogie n'est pas seulement une application de la psychologie,

1. Nous rencontrons l'expression de ces mêmes idées dans un remarquable discours sur *l'Éducation dans la vie sociale*, prononcé lors de la distribution des prix du concours général (25 juillet 1898). Après avoir fait l'éloge de la culture classique, qui nous apprend à *réfléchir*, M. Delbos aujourd'hui membre de l'Institut, s'exprimait en ces termes : « Nous persistons à penser que le souci de cultiver dans les jeunes gens qui nous sont confiés leur personnalité intime, répond infiniment mieux aux exigences du bien public que la préoccupation de façonner en eux des puissances uniquement actives pour le dehors. Lorsque la société prétend diriger l'individu par le seul spectacle de son existence extérieure, au lieu de l'élever par la conscience des forces morales qui la soutiennent, c'est alors qu'elle manque son but, et que par une adoration aveugle de son mécanisme, elle en prépare la dissolution prochaine. »

2. William James.

mais une véritable science morale. Instruire, c'est moraliser, c'est-à-dire, rendre l'individu meilleur et, en quelque sorte, plus homme. « L'intelligence et la moralité sont indivisibles ; l'être le plus intelligent serait aussi le plus vertueux [1]. » Partant, l'instruction et l'éducation ne peuvent être séparées. Leur union se fonde sur l'étroite liaison qui existe entre les facultés intellectuelles et les facultés morales. On ne peut espérer former les premières sans le secours des secondes [2].

Quel sera donc, en définitive, le résultat de la *pédagogie de l'effort ?* L'enfant, élevé dans les principes du biranisme, saura qu'il a le devoir de sculpter en soi une grande personnalité morale. Le ciseau de ce jeune artisan sera la volonté libre et réfléchie. Suivant la puissance de son effort, il tirera de son fonds naturel une œuvre belle ou laide, vulgaire ou magnifique ; il diminuera ou accroîtra la valeur de sa personne. En devenant chaque jour meilleur, il deviendra par le fait même de plus en plus raisonnable, et conséquemment de plus en plus libre, de cette vraie liberté qui n'appartient qu'au sage.

Être libre, au sens biranien, c'est consulter, avant d'agir, cette voix intérieure qui parle au fond de chacun de nous ; c'est avoir contracté l'habitude de se soustraire au joug des sollicitations internes ou externes ; c'est enfin obéir sans faiblesse aux prescriptions du devoir, quel qu'il soit, et, ce faisant, prendre conscience par un effort constant de sa personnalité. Ainsi, on semble autorisé à conclure que la méthode active d'éducation qu'avait conçue M. de Biran, peut se résumer en cette formule courte de mots, mais grosse d'idées :

Agrandir la personnalité par la liberté, pour la liberté.

1. *Journal intime*, 1819, p. 273.
2. *Fragments inédits* (Archives de l'Institut, fonds Naville, CXXXV.)

CHAPITRE IX

MAINE DE BIRAN ET NAPOLÉON

Le Journal intime faisant défaut dans la période qui s'étend de 1796 à 1811, il ne nous est pas loisible de suivre année par année le développement psychologique de Maine de Biran. Il nous reste la ressource de juger le philosophe par ses actes, comme nous l'avons fait dans les chapitres précédents. Aussi bien, l'action n'est-elle pas, chez un homme comme M. de Biran, a pensée même « extériorisée » ?

Sous-préfet de Bergerac et député au Corps législatif, comment Biran s'est-il comporté à l'égard de Napoléon ? Il nous a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt de réunir en quelques pages tout ce qui, de près ou de loin, a trait aux rapports entre le doux philosophe et le monarque autoritaire et brutal. On lit dans *les Mémoires d'outre-tombe :* « Le tort que la *vraie philosophie* ne pardonnera pas à Bonaparte, c'est d'avoir façonné la société à l'obéissance passive, repoussé l'humanité vers les temps de dégradation morale et peut-être abâtardi les caractères... : il ne nous reste que les facultés du joug [1]. »

Cette parole que Chateaubriand a écrite, en songeant peut-être à M. de Biran, chez lequel il fréquentait [2], nous donne la raison profonde de l'antipathie, sourde d'abord, déclarée plus tard, qu'éprouva le philosophe de la volonté libre pour Napoléon.

1. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe.*
2. Cf. chapitre : *M. de Biran homme de Société.*

I

De bonne heure, en Bonaparte, Maine de Biran discerna le tyran futur. Dès la campagne d'Italie, il avertit ses concitoyens que les griffes commencent à pousser au lion. A la nouvelle de la destruction des gouvernements de Gênes et de Venise (avril 1797), le philosophe se laisse aller à de graves réflexions. Il retrace les principes du droit des gens, cite Grotius, Montesquieu, Mably, qui en ont perfectionné la théorie, et s'écrie mélancoliquement :

A quoi cela a-t-il servi dans la pratique ? En sommes-nous plus justes dans la conquête, plus humains, plus raisonnables dans la victoire ? Ce qui se passe maintenant en Italie, nous démontre le contraire... Pourquoi le jeune héros qui avait acquis tant de droits à notre admiration, préfère-t-il aujourd'hui la réputation de Brennus à celle d'Alexandre ? Comment a-t-il pu consentir à souiller cette belle carrière militaire qu'il avait parcourue [1] ?

Biran rappelle que Turenne pleura sur l'embrasement du Palatinat, acte aussi inutile que cruel, dont les historiens modernes ont avec raison tenu Louvois pour seul responsable. Il dépeint avec des couleurs énergiques Bonaparte qui, dans sa marche à travers l'Italie, va bouleversant les sociétés, brisant *ab irato* la forme antique de gouvernements qui avaient résisté aux siècles, dépassant toutes les bornes du droit de conquête, réglant par l'épée ce qui ne peut l'être que par la raison.

C'est dans sa colère qu'il donne des lois ; il change l'ordre politique des États et ne respecte ni les mœurs, ni les habitudes. Le doge est étonné de se voir municipal, et le barnabotte croit rêver en se trouvant collègue de son doge... Eh ! de qui donc Bonaparte tient-il ces pouvoirs immenses ? Qui lui a donné la mission de législateur ? Est-il le simple général d'une république ou bien,

1. M. de Biran, *Notes sur l'histoire*, 1797 (Documents inédits. Fonds Naville, CXXXIV).

nouvel Omar, se considère-t-il comme un envoyé du Grand Prophète, armé d'un glaive exterminateur, pour changer la face des empires et y propager sa doctrine [1] ?

Sous le Consulat eut lieu un événement qui ne fit qu'accroître les méfiances de Maine de Biran à l'égard de Bonaparte. La loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), qui organisa l'Institut, l'avait divisé en trois classes : la première consacrée aux sciences physiques et mathématiques, la deuxième aux sciences morales et politiques, la troisième à la littérature et aux beaux-arts.

Le premier Consul crut devoir changer cet ordre de choses. La classe des sciences morales et politiques lui déplaisait : il la supprima. Ne se permettait-on pas, en effet, de traiter en séance de la liberté du commerce des grains, de la dette nationale, de la liberté de la presse, de la liberté des cultes, du droit de tester dans un État libre ? Et Bonaparte, l'ennemi juré de toute liberté, pouvait-il tolérer de tels empiétements de pouvoir ?

Par son ordre l'Institut fut réorganisé et comprit dès lors quatre classes : les sciences physiques et mathématiques, la langue et la littérature française, l'histoire et la littérature ancienne, enfin les beaux-arts. N'osant pas exclure du premier corps savant de l'Europe des hommes tels que Garat, Ginguéné, Laromiguière, Volney, Cabanis, le premier Consul les dispersa à dessein parmi les diverses classes de l'Institut, et, ce faisant, il crut avoir réussi à proscrire l'objet habituel de leurs études, *l'idéologie*. Il n'échappait point à sa lumineuse intelligence que la Révolution fût une idée, avant de devenir un fait, une *idée-force* que les philosophes et économistes du XVIII^e^ siècle avaient imprudemment jetée dans la foule, sans avoir cure des flots de sang que nécessiterait sa réalisation. Et ce Jacobin de l'action en était venu à détester les Jacobins de la pensée, hommes timides, mais dangereux, qui, du fond d'un cabinet solitaire, s'arrogent le droit de discuter les principes sur lesquels repose la constitution des sociétés, flattent le peuple

1. Cf. *Notes sur l'histoire*, 1797. — Dans *les Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand exprime des idées analogues en la belle langue imagée qui lui est propre : « Quant aux peuples, jamais homme ne les a plus méprisés que Bonaparte : il en jetait des lambeaux à la meute des rois qu'il conduisait à la chasse, le fouet à la main. »

en proclamant sa prétendue souveraineté, passent leur temps à bouleverser la carte du monde. « C'est à l'idéologie, disait un jour Napoléon au Conseil d'État, c'est à cette ténébreuse métaphysique qui, en recherchant avec subtilité les causes premières, veut sur ces bases fonder la législation des peuples, au lieu d'approprier les lois à la connaissance du cœur humain et aux leçons de l'histoire, qu'il faut attribuer tous les malheurs de notre belle France. Ces erreurs devaient et ont effectivement amené le régime des hommes de sang [1]. »

L'arrêté du 23 janvier 1803 qui bouleversait l'Institut causa une profonde impression dans le clan des Idéologues. « Il y a dans ce décret, observe l'abbé Morellet, une chose bien remarquable : c'est l'exclusion voulue de toutes les sciences politiques et morales. » Et Cabanis écrivant à Biran lui disait : « C'est la guerre ouverte déclarée à notre science chérie [2]. »

Ce coup d'État contre les hommes qui pensent irrite le philosophe de Grateloup. A son avis, le titre des classes et la nouvelle répartition des membres annonce manifestement qu'on veut écarter toute recherche sur la science première et directrice, l'analyse de l'esprit humain. Partant, il ne sait plus s'il doit continuer ou interrompre le travail qu'il a entrepris sur *la Décomposition de la pensée.*

Cabanis et de Gérando calmèrent les inquiétudes de leur ami, en lui assurant que le concours d'idéologie, proposé par le « cy-devant Institut », aurait lieu à la date et dans les conditions déterminées précédemment. Maine de Biran, on le sait, remporta le prix. Ce fut son dernier triomphe en France. Devenu maître absolu, Napoléon ne permettra plus qu'un seul sujet d'ordre purement philosophique soit désormais mis au concours, et Biran, pour se faire couronner, devra envoyer ses Mémoires au delà des frontières, à Berlin et à Copenhague.

On n'ignore pas de quelle haine violente et tenace Bonaparte, durant les premières années de son gouvernement, poursuivit les Idéologues. Bien des fois il lui arriva de s'emporter contre « ces misérables métaphysiciens [3] », et il ne craignit pas

1. Discours prononcé au Conseil d'État en décembre 1812.
2. Lettre inédite à Maine de Biran.
3. « Ils sont là une poignée de métaphysiciens, bons à jeter à l'eau. C'est une vermine que j'ai sur mes habits, mais je ne me laisserai pas traiter comme Louis XVI. » (Cité par Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*).

d'écrire lui-même dans *le Journal de Paris* (15 pluv. an IX) une furieuse diatribe contre « les conjurateurs et brigands qu'on appelle philosophes ».

En 1804, par le traité d'Aix-la-Chapelle, Bonaparte décerne des prix considérables à toutes sortes d'ouvrages, hormis les ouvrages philosophiques. C'est un parti pris évident. S'il ne va pas encore jusqu'à interdire tout livre de morale ou de politique, du moins, le premier Consul enjoint-il à la troisième classe de l'Institut de n'examiner ce genre d'ouvrages que « dans leur rapport avec l'histoire », surtout l'histoire des siècles écoulés et des civilisations disparues. C'était vouloir transformer de force les Idéologues en érudits et en antiquaires.

Avant le 18 brumaire, Garat déclarait à qui voulait l'entendre que Bonaparte était un philosophe aux goûts tranquilles, que les circonstances seules avaient amené à conduire une armée et à livrer des batailles. Le paradoxe ne semble pas insoutenable. Napoléon ne fut un grand homme d'action que parce qu'il était un profond penseur. Dans tous ses faits et gestes on découvre l'Idée directrice. Mais ce « philosophe », chez qui la pensée tendait toujours et immédiatement à l'action, ne pouvait supporter les métaphysiciens qui, tout adonnés à la spéculation, s'en tenaient à un vain échafaudage de systèmes. Avec un mépris affecté il les qualifiait du nom d'*idéologues*. En revanche, Mme de Staël, cette illustre martyre de l'idéologie, l'appelait, lui, *idéophobe*.

II

Maine de Biran a-t-il été idéologue?... M. Picavet, dans son docte ouvrage sur *les Idéologues* [1], n'a pas cru devoir ranger l'auteur du *Mémoire sur l'Habitude* parmi les philosophes de ce nom, en quoi il a eu raison. Il importe, toutefois, de le remarquer, si Biran n'est pas mort idéologue, mais adversaire déclaré des Idéologues, c'est par l'idéologie qu'il a débuté, et

1. Cf. Picavet, *les Idéologues*, in-8°. Paris, 1891.

longtemps il a été considéré comme l'émule des Garat, des Tracy et des Laromiguière.

Pendant les premières années de sa carrière philosophique, l'auteur du *Mémoire sur l'Habitude* se dit lui-même le disciple de Condillac. Paraît-il un livre, tel que *l'Essai sur la Théorie du Raisonnement*, où un philosophe bruxellois, M. de Nieuport, s'élève contre la *logique* de Condillac, aussitôt Van Hulten envoie l'ouvrage à son ami pour lui demander ce qu'il en faut penser : « C'est à vous, mon cher *idéologue*, à juger si votre maître est attaqué et réfuté avec succès. »

Quand Biran séjourne à Paris, il est un assidu de la société d'Auteuil, comme nous l'avons vu précédemment, et l'ami des plus célèbres Idéologues qui le considèrent comme un des leurs. Est-il rentré en Périgord, Van Hulten lui écrit : « Tous les Idéologistes, qui me parlent souvent de vous, vous saluent » (14 frim. an XI). Enfin, les journaux et revues louent Biran pour « ses travaux idéologiques ». *Le Mémoire sur l'Habitude* l'avait, pour ainsi dire, sacré idéologue ; *le Mémoire sur la Décomposition de la Pensée*, en dépit de certaines critiques des théories condillaciennes, le posa devant le public comme un idéologue impénitent. Mais en ces temps où la liberté de penser autrement que le Maître n'existait pas, Biran devait apprendre à ses dépens qu'on n'est pas idéologue impunément.

Nous avons exposé dans un chapitre précédent toutes les difficultés qu'éprouva l'auteur du *Mémoire sur l'Habitude* à se procurer une situation administrative. « Si vous êtes couronné, écrit Van Hulten le 10 floréal an X, cela fera accélérer votre nomination [1]. » Malgré le zèle de ses amis en idéologie, dont plusieurs, tels Cabanis, de Gérando, Destutt de Tracy, Daunou, occupaient un siège au Sénat impérial ou au Tribunat, le philosophe dut attendre plusieurs années pour voir ses désirs réalisés. A plusieurs reprises, on s'en souvient, Biran sollicite une place dans l'instruction publique : elle lui est chaque fois refusée. « Il est impossible qu'on oublie un homme tel que vous », déclarait Cabanis, après le couronnement du *Mémoire sur l'Habitude*. Tout porte à croire, au contraire, que les succès philosophiques

1. Lettre inédite de Van Hulten (Fonds Naville, Genève.)

de M. de Biran, en le classant ouvertement parmi les Idéologues, lui furent plus nuisibles qu'utiles auprès du premier Consul et de son entourage.

Nous avons déjà vu que Maine de Biran, candidat à la députation en 1804, échoua de quelques voix, victime de la pression officielle. Nommé après trois ans de sollicitations à la sous-préfecture de Bergerac, il ne put jamais, en dépit d'une administration très brillante, obtenir le moindre avancement. Enfin, quand les Bergeracois reconnaissants eurent envoyé, en 1809, leur compatriote au Corps législatif, Napoléon, au mépris de tous les règlements administratifs, retint trois ans encore le philosophe dans la modeste sous-préfecture de Bergerac.

A tout esprit réfléchi cet assemblage de petits faits ne prouve-t-il pas, d'une façon convaincante, que l'auteur du *Mémoire sur l'Habitude* était peu agréable à l'Empereur ? Pour sûr, Napoléon qui, mieux encore que Louis XIV, se connaissait en hommes, avait flairé en l'Idéologue un adversaire. Il ne se trompait pas, comme on en jugera par la suite.

Il est dans la vie de Maine de Biran une circonstance, jusqu'ici demeurée inexpliquée : pourquoi l'impression du *Mémoire sur la Décomposition de la Pensée*, qui se faisait à Paris, en septembre 1807, sous la direction d'Ampère, fut-elle subitement arrêtée ? Maine de Biran, pour toute explication du fait, nous parle en termes énigmatiques « d'un événement extraordinaire », sur lequel il doit garder le silence. Ni Victor Cousin, ni M. Ernest Naville, ni aucun des biographes du philosophe ne sont parvenus à élucider la question [1]. Pour notre part, nous avons pensé qu'il nous était permis de tirer parti des prémisses posées aux premières pages de ce chapitre. Étant établi que l'Empereur détestait les Idéologues et, qu'à ce titre, Maine de Biran n'était pas bien en cour, n'y aurait-il pas lieu de rechercher si Napoléon, *lui toujours*, *lui partout*, ne serait pas pour quelque chose dans l'événement de 1807 ?...

1. Dans la préface qu'il a mise aux *Pensées et pages inédites*, publiées par M. Mayjonade, le chanoine Didiot incline à penser que si M. de Biran a interrompu subitement l'impression de son mémoire, c'est qu'il a eu, à l'instar de Pascal, une *révélation*. Pour qui connaît — nous ne dirons pas : la *mentalité* (mot barbare) mais — l'état d'esprit du philosophe, en cette période où la grandeur stoïcienne le remplit d'admiration, une telle hypothèse ne paraît pas soutenable.

On sait avec quelle rigueur s'exerçait la censure sous le premier Empire[1]. Déjà, peu après l'établissement du Consulat, un arrêté avait prescrit aux éditeurs de présenter tous leurs ouvrages à une commission de revision, avant de les rendre publics. Plus tard on se montra plus exigeant encore. Le chef de la police déclara ne vouloir accorder un permis d'impression qu'aux ouvrages dont les épreuves lui auraient été auparavant communiquées. De sa propre autorité, il changeait les mots, altérait le sens des phrases, biffait des passages entiers, supprimait même complètement des ouvrages déjà tirés. Parmi les livres les plus célèbres que le gouvernement impérial refusa de laisser imprimer ou réimprimer, on peut citer *l'Essai sur les Révolutions*, de Chateaubriand, *les Considérations sur la France*, de Joseph de Maistre, le poème de *la Pitié*, de Delille, le Commentaire sur *l'Esprit des Lois*, de D. de Tracy, *le Traité d'Économie politique*, de J.-B. Say, enfin *l'Allemagne*, de Mme de Staël, dont les dix mille exemplaires, déjà tirés, furent remis au pilon.

En présence d'un tel état de choses, n'est-on pas admis à supposer que Napoléon, ayant pris connaissance par lui-même ou par son préfet de police des deux cents premières pages du *Mémoire sur la Décomposition de la Pensée*, ait interdit par un brutal *veto* qu'on achevât d'imprimer un ouvrage dont la doctrine purement idéologique lui déplaisait ? Une telle hypothèse ne semble pas en dehors du vraisemblable. Or, si « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable », le vraisemblable est souvent l'égal du vrai. Une tradition analogue s'est conservée dans la famille de Biran. On conte que le hasard mit un soir en présence, dans un salon de la capitale, Napoléon et Maine de Biran, à l'époque même où s'imprimait *le Mémoire sur la Décomposition de la Pensée*. L'Empereur, exhalant à plaisir sa mauvaise humeur contre les Idéologues, se serait livré devant le philosophe à un de ces emportements extrêmes dont il usait parfois, en habile politique, comme moyen d'intimidation.

A la suite de cette scène tapageuse, le timide fonctionnaire aurait cru prudent d'arrêter lui-même l'impression de son ouvrage. Tel serait l'événement extraordinaire de 1807[2].

1. Cf. Welschinger, *la Censure sous le premier Empire*.
2. Le docte abbé Audierne, qui était contemporain de M. de Biran et

A qui vient à réfléchir que, pendant tout le reste du règne impérial, M. de Biran ne songe même plus à faire imprimer ses nouveaux mémoires, il apparaît de plus en plus clair que si le philosophe se tait, c'est qu'une fois pour toutes, le despote lui a imposé silence et enjoint impérieusement de mettre un terme à ses « billevesées idéologiques ».

III

Maine de Biran était homme de devoir avant tout. Tant qu'il fut fonctionnaire de l'Empire, rien dans son attitude ne révéla ses sentiments personnels envers Bonaparte. Au contraire, le sous-préfet de Bergerac déploie le plus grand zèle à la célébration des fêtes civiques qui rappellent quelque glorieux événement du règne impérial. Par ses ordres, la ville revêt chaque année sa plus coquette parure à l'occasion des anniversaires d'Austerlitz et d'Iéna, ou pour célébrer la fête de la naissance de l'Empereur.

A deux heures de l'après-midi, tous les corps constitués se réunissent à la sous-préfecture et se rendent ensemble à l'église paroissiale de Saint-Jacques. Le sous-préfet, reçu à l'entrée du temple par les ministres du culte, assiste au chant solennel du *Te Deum*, auquel est joint le verset *Domine salvum fac imperatorem nostrum Napoleonem*. Le soir, toute la cité s'illumine : danses publiques, feux d'artifice, son des cloches, salves d'artillerie, rien ne manque de ce qui peut réjouir ou frapper l'esprit des populations.

Lors de la promulgation de la paix avec la Russie et la Prusse en 1807, deux ans plus tard avec l'Autriche, le sous-préfet tint à rehausser l'éclat de la fête en prononçant un grand discours officiel. En présence de toutes les autorités bergeracoises, Biran

son compatriote, nous donne une explication analogue de l'événement de 1807. « On raconte que M. de Biran faisait imprimer son *Essai sur la Décomposition de la Pensée* lorsque, se trouvant dans une réunion où Bonaparte critiquait l'idéologie, il crut prudent d'en suspendre l'impression. » (Cf. Audierne, *le Périgord illustré*. Périgueux, 1851).

retrace la gloire des armes françaises et la continuité de leur succès dans la prodigieuse campagne que termine si heureusement le traité de Tilsitt. Il peint l'allégresse publique, quand ce doux mot de *paix*, objet de tant de vœux et de sacrifices, vient à se répandre d'une extrémité de l'Europe à l'autre. Il loue le bon et heureux génie qui pacifie et console « plus encore que le génie imposant et terrible qui étonne les nations, frappe, renverse tout ce qui ose lui résister et disperse ses nombreux ennemis comme la poussière mobile qu'enlèvent les tempêtes »[1].

A l'occasion du traité de Vienne, en 1809, le sous-préfet crut de son devoir d'envoyer à Sa Majesté Impériale, au nom du Conseil électoral de la Dordogne, une adresse de félicitations. Dans cet écrit, Biran vante tour à tour le guerrier, dont la gloire militaire est depuis longtemps supérieure à tous les éloges, le pacificateur qui a su ramener l'ordre au sein du chaos et de l'anarchie, le législateur qui, du milieu des camps et parmi tous les travaux de la guerre « s'occupe sans relâche de tous les besoins de son peuple chéri, veille de loin sur tous ses intérêts, et embrasse les détails et le vaste ensemble de l'administration intérieure, comme si elle était présente à ses regards et faisait l'objet de son unique pensée ».

En terminant, le philosophe humanitaire fait des vœux pour qu'il lui soit donné de voir l'époque fortunée où les nations de l'Europe, unies par les liens d'une paix durable, et reconnaissant enfin leurs véritables intérêts, loin de songer à se détruire, ne formeront plus qu'une immense famille,et travailleront de concert à accroître la richesse et la prospérité générale par un échange libre des produits du sol, de l'industrie, du commerce, des arts, des sciences et de toutes les lumières propres à favoriser le perfectionnement et le bonheur de l'espèce[2].

Quelques mois plus tard, M. de Biran,étant venu à Paris, fut chargé de présenter à l'Empereur les membres du Conseil électoral de la Dordogne. « Le 4 février (1810), lit-on dans *le Moniteur*, Sa Majesté l'Empereur et Roi, entouré des princes, des ministres, des grands officiers de sa maison, reçut avant la

1. M. de Biran, *Discours politiques inédits* (Archives de l'Institut. Fonds Naville, CXXXIV).

2. Cf. Maine de Biran, *Discours prononcé à l'occasion de la paix de Vienne* (Fonds Naville, CXXXIV).

messe au palais des Tuileries, dans la salle du Trône, la députation des collèges électoraux de la Dordogne, du Doubs, de l'Indre, du département du Léman, de la Loire-Inférieure, du Lot, du département de la Roër, qui furent successivement conduits à l'audience...[1] »

Seul, Maine de Biran osa parler des malheurs causés par la guerre et des vœux ardents que les populations faisaient pour la paix. Ému des doléances de ses concitoyens de Bergerac, ruinés par le blocus continental dans leur commerce de vins avec la Hollande, le sous-préfet ne craignit pas d'attirer l'attention de l'Empereur sur tous les maux, suite de la longue guerre maritime avec l'Angleterre, dont le département de la Dordogne était particulièrement accablé. Son discours se terminait par ces paroles significatives *intelligenti pauca :* « Vivez, Sire, et que la nature, avare de génies supérieurs, épargne longtemps encore des jours si beaux, si précieux pour le bonheur de la France et *la paix du monde, but sublime de vos travaux immortels*[2]. »

Napoléon crut bon de relever l'allusion à *la paix du monde*, que le philosophe avait lancée, telle la flèche du Parthe, à la fin de sa harangue, et il s'exprima en ce fier langage :

« Messieurs les députés du Collège électoral du département de la Dordogne, *Moi* et mon allié, l'Empereur de Russie, nous avons tout fait pour pacifier le Monde : nous n'avons pu y réussir. Le roi d'Angleterre, vieilli dans sa haine contre la France, veut la guerre. Son état l'empêche d'en sentir les maux pour le monde et d'en calculer les résultats pour sa famille. Toutefois, la guerre doit avoir un terme, et alors nous serons plus grands, plus puissants et plus forts que nous n'avons jamais été. L'Empire français a la vie de la jeunesse. Il ne peut que croître et se consolider ; celui de nos ennemis est à son arrière-saison : tout en présage la décroissance. Chaque année dont ils retarderont la paix du monde ne fera qu'augmenter ma puissance. »

Ce discours, reproduit dans *le Moniteur français*, donna lieu en Périgord à quelques commentaires malveillants. Le bruit se répandit que « la députation du Collège électoral de la

1. *Le Moniteur*, 1810.
2. M. de Biran, *Discours politiques inédits*. (Archives de l'Institut de France. Fonds Naville, CXXXIV).

Dordogne n'avait pas eu le bonheur d'être agréable à Sa Majesté l'Empereur ». Pour couper court à des propos qui ne laissaient pas de lui être désagréables, Maine de Biran adressa une lettre publique au *Moniteur*. Dans cet écrit, il déplore que le rédacteur du *Moniteur* ait omis une phrase de la réponse de Sa Majesté, dont la teneur aurait suffi à enlever tout prétexte à la malveillance. Napoléon avait daigné dire au député de Bergerac : « J'agrée les sentiments que vous venez de m'exprimer au nom de votre département. » Maine de Biran prie le rédacteur du *Moniteur* de vouloir bien, dans un des prochains numéros du journal, insérer « ces douces paroles », que tous les journaux ont omises.

Le 10 février 1810, le député de Bergerac prend de nouveau la parole devant l'Empereur, cette fois-ci au nom du Conseil général de la Dordogne. Il lui est agréable, assure-t-il, de se faire l'organe de la reconnaissance commune des habitants d'un pays où les bienfaits de Napoléon le Grand ont pénétré. Quoique éloigné des regards de Sa Majesté, le département de la Dordogne n'en a pas moins éprouvé une partie de l'heureuse influence de son gouvernement paternel. La navigation a été améliorée, et, grâce à des secours extraordinaires, sera bientôt assurée en tout temps. Une route nouvelle entre Lyon et Bordeaux va s'ouvrir dans toute l'étendue du département, et, se croisant avec celle de Paris à Barèges, donnera une plus grande activité au commerce et à l'industrie... Et l'orateur d'ajouter :

Ainsi, Sire, toutes les grandes vues de Votre Majesté pour l'accroissement général du bonheur et de l'aisance de son peuple, s'accomplissent successivement jusque dans les points les plus obscurs de ce vaste Empire. Comme un astre élevé dont la lumière bienfaisante vivifie, réchauffe et embellit tous les points qu'elle frappe directement, et répand même une douce clarté sur ceux qui ne le voient pas, votre grande administration crée et ranime tout ce qu'elle atteint, encourage toujours ce qu'elle ne peut ou ne doit pas faire elle-même[1]...

D'aucuns, peut-être, se récrieront à ce langage, oubliant qu'à cette époque de despotisme aigu, la flatterie était comme imposée d'office. Maine de Biran, fonctionnaire de l'Empire, ne pouvait

1. Maine de Biran, *Discours politiques inédits*.

se soustraire à cette obligation. L'Empereur entendait être loué, et il se plaignit souvent, en termes amers à ses préfets, qu'on ne le glorifiât point en termes assez magnifiques.

Au reste, qu'on relise attentivement les discours du sous-préfet de Bergerac. On n'y trouvera point des louanges exagérées ou fausses. Biran est sincère d'une part, quand il vante le génie étonnant qui, du choc de tant de passions aveugles et discordantes, sut faire naître l'unité politique et rétablir l'ordre social. Toutes les fois, d'autre part, que son sujet le conduit à parler du conquérant, il déploie un art consommé à glisser sur le héros terrible de la guerre pour exalter le héros bienfaisant de la paix. Il ne loue, semble-t-il, que pour conseiller. Il prête à Napoléon les vertus de pacificateur que le monarque n'a pas, pour lui donner envie de les acquérir. « Sire, depuis longtemps vous n'avez plus de rivaux parmi ces conquérants, dont nous lisions avant vous avec étonnement les actions éclatantes ; mais il n'était réservé qu'à vous de réunir aux titres de ces héros fameux de l'histoire, celui non moins beau et plus glorieux peut-être de *père du peuple*, que méritèrent les *rois pacifiques*, plus occupés du bonheur de leurs sujets que de leur gloire personnelle [1] ! »

Encore que habilement émoussé, le trait, on en conviendra, est bien envoyé. Ce sera la gloire politique de Maine de Biran d'avoir osé, dans tous ses discours officiels, élever la voix en faveur de la paix, sans s'être laissé arrêter par la crainte d'irriter le conquérant, insatiable de conquêtes qui, né de la guerre, ne voulut ou ne sut que vivre d'elle, jusqu'au jour où l'Europe coalisée lui arracha violemment les armes des mains.

IV

1813. La France était envahie de tous côtés par les armées alliées. La Fortune, lassée, abandonnait Bonaparte, dont le puissant génie se voyait tenu en échec par la force inéluctable des choses. La Patrie apparaissait épuisée et découragée. En

1. Maine de Biran, *Manuscrits politiques inédits* (Fonds Naville, CXXXIV).

cette situation si critique, Napoléon ne désespéra ni de la France ni de lui-même. Jamais (Thiers en a fait la juste remarque) son esprit ne parut plus actif ni plus fertile en ressources.

En même temps qu'il hâtait de toutes ses forces l'achèvement des préparatifs de guerre, l'Empereur prenait des mesures à l'intérieur pour ramener à lui l'opinion publique mal disposée et obtenir du pays menacé des plus grands désastres, un dernier et suprême effort. Il s'adressa, dans cette intention, au Corps législatif, espérant qu'une déclaration ou un vote favorable de cette assemblée serait de nature à rassurer le peuple, en lui persuadant qu'il ne s'agissait plus de conquêtes lointaines où l'ambition dynastique avait seule son compte, mais de la nécessité absolue de défendre le sol même de la France contre l'invasion étrangère. Mais avant de dissiper la méfiance du pays, il aurait fallu (et Napoléon n'y prit garde) dissiper celle du Corps législatif lui-même. Appelés à siéger à Paris, les députés y avaient apporté un esprit pénétré du sentiment de leurs provinces désolées par la conscription, l'augmentation des impôts, les vexations incessantes des préfets. Alors que le vœu unanime des populations était la paix, l'Empereur, dans son discours du 19 décembre, demanda au Corps législatif de lui fournir les moyens de continuer la guerre avec un redoublement d'activité. Un silence glacial accueillit les paroles du Souverain.

Le Corps législatif et le Sénat s'assemblèrent pour élire chacun une Commission de cinq membres, chargée de recevoir les communications du gouvernement et d'examiner l'accueil qu'il convenait de faire à ses propositions.

Le Sénat choisit cinq personnages de haute qualité : MM. de Talleyrand, de Fontanes, de Beurnouville, de Saint-Marsan, de Barbé-Marbois, qui, sans être tout à fait dévoués au régime, étaient incapables de la moindre opposition directe. Il n'en fut pas de même au Corps législatif. Les candidats officiels furent tous écartés, et cinq membres, dont les déclarations étaient nettement hostiles au pouvoir, furent élus.

L'histoire a enregistré leurs noms dans ses annales sous le titre de « la Commission des Cinq ». Deux d'entre eux étaient inconnus et sont demeurés obscurs : MM. de Flaugergues et Gallois. Les trois autres, appréciés de leurs collègues comme

des hommes d'esprit distingué et des partisans résolus de la liberté politique, jouissaient d'une certaine réputation et devaient parvenir plus tard à la renommée : c'étaient Laîné, éloquent avocat de Bordeaux et futur président de la Chambre des députés sous la Restauration, Raynouard, homme de lettres estimé, auteur de la tragédie des *Templiers*, enfin Maine de Biran, qu'il est assez inutile de présenter au lecteur.

Chaque Commission se rendit tour à tour chez l'archi-chancelier Cambacérès pour prendre connaissance des pièces officielles que le gouvernement voulait bien mettre à sa disposition. Des esprits avertis, tels que MM. Talleyrand et de Fontanes, n'eurent aucune peine à discerner la grande faute commise en n'acceptant pas, dès l'ouverture, les propositions de paix de Francfort. Au contraire, la Commission du Corps législatif, composée d'hommes nouveaux et peu habitués aux transactions diplomatiques, ne s'aperçut pas que l'Empereur avait laissé passer une occasion unique de terminer la guerre en liant dès le premier moment les puissances coalisées par une acceptation pure et simple de leurs propositions. Très étonnés d'apprendre par les pièces officielles mises sous leurs yeux qu'à l'heure présente Napoléon voulait la paix, les Cinq n'en furent que plus ardents à demander qu'on fît tous les sacrifices nécessaires à cette solution tant désirée. A grand'peine parvint-on à les dissuader de faire paraître une déclaration explicite des conditions auxquelles le pays était disposé à traiter, en leur représentant les conséquences diplomatiques qui pourraient résulter de cette manifestation insolite. Sur les instances de Cambacérès et l'avis favorable de Laîné, on résolut de s'en tenir à spécifier que la France se contenterait de ses frontières naturelles, sans rien prétendre au delà.

Cette question de politique extérieure une fois réglée, on passa à la politique intérieure. C'est alors que les indignations depuis longtemps comprimées éclatèrent et que tous les membres de la Commission se trouvèrent d'accord pour dénoncer la dure tyrannie que l'Empereur faisait peser sur les citoyens français. Impôts levés sans loi, abus continuel des réquisitions en nature, arrestations illégales, vexations très dures dans l'application des lois sur la conscription, chacun n'était-il pas à même de citer des faits aussi nombreux que variés, qui attestaient

l'incroyable arbitraire avec lequel était exercé le pouvoir ?

Aucune considération ne fut assez puissante pour arracher aux Cinq la promesse de taire leurs doléances au sujet du gouvernement intérieur de l'Empire. A l'unanimité, ils chargèrent Laîné de présenter au Corps législatif un rapport écrit en ce sens, à la suite duquel on proposerait en termes respectueux une adresse de remontrances à l'Empereur.

Tout en reconnaissant le bien-fondé des observations des membres de la Commission, Cambacérès fut alarmé de l'effet que pourrait produire sur l'Europe et sur Napoléon en particulier la publication d'un rapport de ce genre. Sa parole persuasive finit pas obtenir de Laîné un certain nombre d'atténuations et de suppressions. Entre autres choses, tout ce qui avait trait à la politique intérieure de l'Empire devait être réduit à quelques phrases excessivement courtes et modérées.

Ainsi en fut-il. Après avoir exposé la série des négociations précédemment engagées, examiné la note qu'il convenait d'adresser aux Puissances et déclaré qu'au cas où le but des nations étrangères serait d'asservir la France, il faudrait rendre la guerre nationale, Laîné retraçant à grands traits l'épuisement du pays, exhortait l'Empereur à ne se montrer animé que de la seule volonté de défendre le territoire et de n'aspirer plus qu'à la gloire de la paix.

Le rapport se terminait par ces paroles courageuses, dont l'éloquente concision fait songer à un Tacite qui aurait lu Montesquieu... « En même temps que le gouvernement proposera les mesures les plus promptes pour la sûreté de l'État, Sa Majesté sera suppliée de maintenir l'entière et constante exécution des lois qui garantissent aux Français les droits de la liberté, de la sûreté, de la propriété, et à la nation le libre exercice de ses droits politiques. Cette garantie a paru à votre Commission le plus efficace moyen de rendre aux Français l'énergie nécessaire à leur propre défense... »

Le 29 décembre, le Corps législatif se réunit en comité secret pour entendre la lecture du rapport de Laîné. Il y fut presque unanimement approuvé, et à la majorité de 223 voix sur 254 membres présents, l'Assemblée décida que le rapport serait imprimé, afin de permettre à ses membres de voter en connaissance de cause le projet d'adresse à l'Empereur.

Napoléon ne tarda pas à être informé de ce qui s'était passé au Corps législatif, et il en fut vivement courroucé. Il assembla sur l'heure le Grand Conseil, et malgré les sages avis de Cambacérès qui prêcha avec force la modération, il signa séance tenante le décret qui ajournait le Corps législatif. En même temps il donnait ordre au préfet de police, duc de Rovigo, de saisir à l'imprimerie les copies du rapport de la Commission. Tels furent les événements des 29 et 30 décembre 1813.

Cependant, habitué qu'il était depuis de longues années à la servilité des assemblées politiques, Napoléon ne décolérait pas contre la *Commission des Cinq* qui, sous une forme, certes bien atténuée, avait osé lui rappeler l'existence de cette Liberté qu'il avait étouffée à son berceau. Le renouveau de l'année (1er janvier 1814) devant amener la présentation des grands Corps de l'État, l'Empereur saisit avec empressement l'occasion qui lui était offerte d'exhaler publiquement l'irritation qui le suffoquait. Après avoir écouté avec une impatience mal contenue le compliment d'usage, quittant brusquement son trône, il vint se camper au milieu des membres du Corps législatif, et là, les yeux enflammés, la voix vibrante, il les apostropha en termes d'une extrême véhémence :

Leur conduite, s'écria-t-il, était honteuse. Il les avait fait venir pour faire le bien, et ils ne savaient faire que le mal. La désunion entre la France et son chef, que manifestait leur récent acte d'insubordination, lui était plus nuisible que deux batailles perdues en Champagne. Après tout, que voulaient-ils ? S'emparer du pouvoir? Mais pas un d'entre eux ne serait capable de l'exercer. Ce qu'il fallait présentement à la France, ce n'étaient point des orateurs à la parole creuse [1], mais un général. La France, déclara le despote avec un ton teinté d'orgueil et de sarcasme, la France me connaît. Vous connaît-elle ? Par deux fois elle m'a élu pour son chef à plusieurs millions de voix ; quant à vous, quelques centaines de suffrages vous ont désignés pour venir voter à Paris des lois que moi seul je fais et que vous ne faites pas... Le trône lui-même, qu'est-il ? Sinon l'assemblage de quatre morceaux de bois doré, recouverts d'un lambeau de velours. Le trône ?... C'est un homme... C'est *moi* avec ma

1. Allusion à l'avocat Lainé.

volonté, mon génie, ma renommée !.. « *La nation a besoin de moi, et je n'ai pas besoin d'elle.* »

Enfin, au paroxysme de la colère, Napoléon concluait : Vous avez voulu, Messieurs, me jeter de la boue au visage ; mais, sachez-le bien, je suis de ceux que l'on tue, non de ceux que l'on outrage impunément. Le nommé Laîné est un traître en correspondance avec les Bourbons par l'intermédiaire de l'avocat de Sèze. J'aurai l'œil sur lui et sur ses pareils. Je ne me défie pas de tous ici, mais la masse s'est laissée conduire par quelques meneurs dangereux, en qui je reconnais *l'esprit de la Gironde et d'Auteuil.* Retournez dans vos départements ; allez dire à la France ce que j'attends d'elle. Il en va aujourd'hui de l'existence nationale. Je compte me mettre à la tête de l'armée, et, dans trois mois, l'ennemi chassé du territoire, je conclurai la paix. Alors, je vous réunirai à nouveau ; j'ordonnerai l'impression de votre rapport criminel, et vous serez les premiers à rougir d'avoir pu me tenir un tel langage dans de pareilles conjonctures...

— Déplorable fut l'effet produit par une si ardente philippique. Chaque membre du Corps législatif l'ayant rapportée à sa manière dans le public, il apparut bientôt à tous les yeux que Napoléon avait contre lui les représentants mêmes de la France.

Regrettable à ses amis et partisans, le langage hautain et méprisant du souverain souleva les protestations de ses adversaires. Un mois plus tard, en février 1814, Maine de Biran commente dans son journal la parole de Napoléon : « La nation a besoin de moi, et je n'ai pas besoin d'elle. » Il qualifie le propos « d'absurde et de dégoûtant » ; il le considère comme la chose la plus extravagante, qui pût être dite de la part d'un homme qui, après avoir dévoré en dix-huit mois la plus belle armée du monde et la somme énorme de deux milliards, d'une part voyait conjurée pour sa perte toute l'Europe, dont les armées formidables étaient déjà parvenues au cœur du territoire, d'autre part, n'avait plus derrière lui qu'un pays épuisé en hommes et en argent, une administration désorganisée, une armée mécontente et indisciplinée, une nation en proie à la lassitude et au découragement.

Mais ce tyran absurde, déclare Maine de Biran, eût-il été au

faîte de la puissance et dans les plus beaux jours de sa prospérité, le propos était encore insensé. Un prince qui gouverne sagement et fait le bonheur de son peuple, peut bien dire avec vérité : « La nation a besoin de moi. » Mais quel est le monarque si bon et si puissant soit-il, qui eût jamais l'impudence de dire ou même de penser : « Je n'ai pas besoin de la nation. » L'âme n'a-t-elle pas besoin du corps pour agir ? Dieu lui-même n'a-t-il pas besoin du monde pour manifester sa bonté et sa puissance, comme les mauvais génies pour exercer un pouvoir malfaisant et jouir des maux et calamités qu'ils enfantent ?...

Et dans son indignation le philosophe conclut : « C'est cette nation qui vous prodigue depuis dix ans ses forces et ses richesses pour soutenir votre usurpation, seconder votre fureur de conquête, vous donner tous les moyens de l'asservir, de l'écraser, de la déshonorer, de la rendre odieuse aux yeux de l'Europe. Et vous dites que vous n'avez pas besoin d'elle [1] ?... »

On a apprécié fort diversement dans les histoires particulières la conduite de la *Commission des Cinq*. Les uns ont loué son rapport plein de sagesse, à la fois énergique et mesuré, qui aurait peut-être sauvé l'Empire, si l'Empire eût pu être sauvé. D'autres ont traité de mauvais Français les hommes qui, alors que la patrie était en danger, semèrent la division entre le souverain et son peuple. Sans aucun doute, disent-ils, les abus du gouvernement intérieur de l'Empire étaient criants, la tyrannie impériale avait atteint son comble, mais au-dessus du droit de plainte, n'y avait-il pas le devoir de s'unir contre les ennemis de la France ?...

Il importe, tout d'abord, de remarquer, pour la justification de la *Commission des Cinq*, que Lainé dans son rapport ne refusait nullement à l'Empereur les ressources nécessaires à la défense du territoire. Il exhortait même le pays à se lever tout entier pour repousser l'ennemi. Seulement, à de si grands sacrifices on mettait une condition. La France allait se saigner une fois encore pour donner son dernier homme et son dernier écu : qu'en retour, Sa Majesté trouvât bon d'accorder à ses sujets les droits politiques qui depuis si longtemps leur avaient été confisqués : donnant, donnant.

1. *Journal intime inédit*, 1814.

Cette sorte de mise en demeure, nous concéderons, si l'on veut, qu'il eût mieux valu pour l'intérêt commun la différer davantage. Mais pourquoi Napoléon n'avait-il jusqu'à ce jour toléré aucun acte de remontrance ?... On ne met pas un bâillon sur la bouche d'un peuple libre, sans s'exposer à ce qu'un jour, arrachant lui-même l'entrave de ses lèvres, il ne vienne à crier : « A bas le tyran ! »

Au reste, l'occasion se rencontrerait-elle jamais à nouveau de faire entendre à Sa Majesté des vérités indispensables ?

Quoi de plus naturel, écrit Maine de Biran (qui par avance a cru bon de justifier sa conduite), quoi de plus raisonnable que de dire au tyran, lorsque les ennemis menaçaient le territoire : Oui, nous allons nous lever et marcher avec vous contre ces armées étrangères que votre insatiable fureur de conquêtes, votre ambition effrénée, vos guerres insensées ont attiré jusqu'au sein de notre patrie. Mais nous réclamons nos droits que vous avez usurpés, nous ne voulons plus de pouvoir arbitraire. Comptez que votre tyrannie a cessé dès ce jour, et que l'ennemi chassé, vous n'aurez plus de sujets, mais des citoyens soumis aux lois et à ceux qui parlent exclusivement en leur nom [1].

En second lieu, il convient d'observer que c'est l'Empereur qui, par les excès de sa colère, la dissolution du Corps législatif, l'éclat de la scène du 1er janvier, donna une portée considérable au rapport de la *Commission des Cinq*, et révéla, par suite, à l'ennemi le peu d'union qui existait en France entre gouvernants et gouvernés. C'était là une grande faute politique, conséquence de cet esprit d'égarement qui fut, de tout temps, « de la chute des rois sinistre avant-coureur ». La Fatalité, jalouse, avait déjà marqué du doigt le tout-puissant Empereur, et l'avait voué au pire destin, celui de survivre à soi-même.

On s'est demandé parfois quelle avait été dans la *Commission des Cinq* l'importance du rôle tenu par Maine de Biran. Pour élucider ce point d'histoire, il ne sera pas sans intérêt de mettre sous les yeux du lecteur une lettre inédite de l'abbé Morellet, adressée à Maine de Biran lui-même.

1. M. de Biran, *Journal intime inédit*, 1814.

Mon cher et estimable collègue,

Nous avons besoin, toute notre société et moi, de vous témoigner notre reconnaissance pour le beau rapport que nous devons à chacun de vous et à tous les cinq. Ce sont là *libera verba animi*... J'ai trouvé le rapport admirable d'un bout à l'autre : une diction simple, claire et pure, une marche ferme, un ordre très bien entendu, de beaux mouvements et de ce qui fait, comme dit Horace, l'homme éloquent, *quod disertum facit*. Mais, pourquoi dirai-je l'impression que j'ai reçue, lorsqu'elle a été universelle. J'ai vu plusieurs de nos collègues émus jusqu'aux larmes et je l'ai été moi-même ainsi du tableau des maux qu'ont soufferts les départements du Midi... Le discours est sans doute de vous cinq pour le fond, mais à la manière dont M. Lainé l'a débité, à l'énergie qu'il a donnée dans sa déclamation à certaines expressions, à la force et à la vérité de son action, je crois que la rédaction est son ouvrage, et je n'hésite pas à dire qu'il est digne de la tribune d'où se sont fait entendre les Cicéron et les Hortensius [1].

Ainsi, à en croire Morellet, c'est principalement à Laîné que reviendrait l'honneur du célèbre rapport, et telle est l'opinion de la généralité des historiens. Nous nous permettons d'avoir une opinion un peu différente. A notre sentiment, le rapport de la *Commission des Cinq* fut autant l'œuvre de Maine de Biran que celle de Laîné, et vraisemblablement l'œuvre commune des deux amis. Nous avons retrouvé, en effet, dans les papiers politiques du philosophe, le plan détaillé du rapport, et les principales idées qui y sont énoncées sont en parfaite concordance avec le discours officiel que les historiens prêtent à Laîné. Ce ne sont pas seulement les idées ou le fond du discours, c'en est la forme elle-même ou l'expression que l'on rencontre sous la plume du député de Bergerac. L'adresse qu'il avait rédigée débute de la sorte :

Sire, nous venons porter aux pieds du trône l'expression des sentiments de reconnaissance dont tous les cœurs ont été pénétrés en recevant la communication faite au Corps législatif par l'ordre de Votre Majesté. En associant les députés de la nation aux hautes intentions de sa politique, Votre Majesté a donné au peuple français

1. Documents inédits. Lettre de l'abbé Morellet à M. de Biran (Fonds Naville, Genève).

le gage le plus sûr et le plus précieux de son désir de la paix. Nous nous félicitons de l'union heureuse et puissante de toutes les forces et de toutes les volontés à la force et à la volonté du génie, dont les ennemis de la France reconnurent tant de fois l'ascendant invincible. S'il était vrai que pour déchirer plus sûrement notre patrie et s'en partager les lambeaux, nos ennemis implacables eussent fondé quelque espoir sur la division possible du peuple et du monarque, qu'ils pâlissent d'effroi en voyant les liens qui les unissent se resserrer par les plus éclatants témoignages de la confiance du souverain envers les députés de la nation, qu'il prend à témoin de la loyauté de ses intentions pacifiques. Sire, les derniers efforts que vous avez faits pour assurer à vos peuples et à l'Europe entière les bienfaits de la paix, justifient les sacrifices que vous avez généreusement soufferts, justifient aussi cette grande vérité que vous avez le premier proclamée : *La plus belle des gloires est celle de la paix*. Cette véritable gloire vous est réservée comme la récompense et la couronne de tant de triomphes, que vous avez considérés comme des échelons et non pas comme un but. Achevez votre ouvrage. La nation entière est à vos pieds aujourd'hui pour vous conjurer de n'épargner aucun des sacrifices compatibles avec son indépendance, son honneur et celle du trône sur lequel vous êtes assis...

Après ces paroles flatteuses, au murmure desquelles Biran se berçait de l'espoir d'amadouer le tyran, certaines dures vérités étaient énoncées. Le philosophe demandait à l'Empereur de rendre aux citoyens, en retour des nouveaux sacrifices qu'ils étaient prêts à faire pour la défense du territoire, l'exercice si légitime de leurs droits civils et politiques. « Quelque lâche et corrompu flatteur, ajoutait-il, ne vous a-t-il pas dit, et n'avez-vous pas peut-être été bien aise de croire que les rois peuvent se permettre de gouverner leurs États par certaines maximes de hauteur, de dureté, de dissimulation, en s'élevant au-dessus des règles communes de la justice et de l'humanité ? »... — « Malheur aux princes, concluait prophétiquement le philosophe, qui refusent toute confiance aux hommes fermes et désintéressés qui, ne désirant rien d'eux et ne se laissant point éblouir par leur grandeur, leur disent avec respect toutes leurs vérités et les contredisent pour les empêcher de faire des fautes !... »

Un si ferme langage nous montre éloquemment que, lorsqu'il s'agissait d'un devoir à accomplir, le timide homme d'État qu'était Maine de Biran, savait foncer jusqu'au bout de sa pensée et proclamer des idées fortes. Laîné ne crut pas devoir

aller dans son rapport aussi loin que son ami le lui conseillait, mais, en habile orateur, il s'efforça, en présence du Corps législatif assemblé, de suppléer par l'énergie concentrée de sa voix à ce qu'il ne jugeait pas opportun de dire.

Porte-voix de l'opposition, Laîné, comme l'on sait, confisqua à son profit, sous la Restauration, toute la gloire d'avoir tenu tête à Bonaparte. Ce fut une injustice, et il convenait, puisque nous en avions le pouvoir, de la réparer. Nous croyons avoir suffisamment établi que l'âme de la résistance dans la *Commission des Cinq*, ce fut Maine de Biran qui, en homme politique sérieux, crut de son honneur en cette circonstance de conformer sa conduite aux idées qui avaient toujours été les siennes.

Au surplus, Napoléon, dont la police secrète était toujours bien informée, ne fit point de différence entre les deux amis, et les enveloppa l'un et l'autre dans la même haine : « Votre Commission, déclara-t-il, aux membres du Corps législatif, s'est laissé guider par l'esprit de la Gironde et d'Auteuil. » *Auteuil* désignait Maine de Biran et le clan des idéologues ; *la Gironde*, c'était Laîné et le parti libéral de Bordeaux. Biran et Laîné représentaient ainsi aux yeux de Bonaparte les deux formes de l'opposition tenace et implacable faite à son gouvernement despotique.

Voltaire dit quelque part : « Le genre humain avait perdu ses titres ; Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus. » On peut dire pareillement : « Sous l'Empire la nation française avait oublié ses droits. Deux citoyens courageux, Maine de Biran et Laîné, ne craignirent pas, pour les lui rappeler, de braver un tyran en face. »

V

Rendu par la dissolution du Corps législatif à la solitude de Grateloup, Maine de Biran occupait ses loisirs en confiant au *Journal intime* les multiples impressions que faisaient naître en lui les événements qui bouleversaient la France. On ne

saurait croire à quelle véhémence s'élève l'indignation du philosophe toutes les fois, qu'à cette époque, le nom de Napoléon vient à se présenter sous sa plume.

Le Ciel dans sa colère, écrit-il en février 1814, nous a donné un homme qui réunit le caractère bas, farouche et sanguinaire, la fureur conquérante, l'audace et la férocité barbare d'un Gengiskan ou d'un Tamerlan, et nous l'admirons pour prix des chaînes sous lesquelles il nous écrase. *Sero resistimus ei quem per decem annos aluimus contra nos,* écrivait à Atticus Cicéron, inquiet des progrès de l'autorité de César. Serait-il donc aussi trop tard pour nous ? Il est trop vrai que nous sommes comprimés, emmaillotés de tant de manières, qu'il faudrait une énergie forte et soutenue, des circonstances extraordinaires pour nous délivrer du tyran que nous nous sommes donné [1].

Biran gémit de ne constater dans l'élite de la nation qu'apathie et mollesse pour secouer le joug de l'usurpateur. Quant à la masse du peuple et au vulgaire, « qui comprend presque tout le monde », il ne semble touché que des maux accidentels produits par l'approche des armées étrangères et l'envahissement du territoire.

On craint d'être pillé, ruiné, brûlé par les Cosaques ; cette crainte absorbe tout autre sentiment, et on ne se souvient pas de la cause première de tant de maux; on ne prévoit pas ceux que la même cause doit entraîner encore, si on la laisse subsister. On fait des vœux pour le succès du tyran, on s'unit à lui pour repousser l'ennemi étranger ; on oublie que l'ennemi le plus dangereux est celui qui restera pour nous dévorer, pendant que les autres passeront. Nous sommes un troupeau de moutons qui nous rallions en ce moment au tigre pour chasser lions en guerre avec lui, sans penser qu'après s'être servi de nous pour chasser ses ennemis personnels, il tournera contre nous-mêmes ses griffes ensanglantées [2].

Ainsi Maine de Biran accepte pleinement pour son compte la séparation faite par les alliés au traité de Francfort entre Bonaparte et la France. Tous maux, sans excepter les suites

1. M. de Biran, Documents inédits (*Journal intime*).
2. *Ibid.*

funestes de la conquête, lui semblent préférables au triomphe du tyran et à son retour sur le trône. « Le conquérant armé n'opprime, en effet, que pour un temps, mais le despote, même désarmé, tire son droit de son forfait, et les hommes apprennent dans les fers ou sur l'échafaud qu'ils sont nés pour servir de jouet à un homme qu'ils avaient destiné à les protéger et à les défendre [1]. »

Royaliste de cœur comme de naissance, Biran fait des vœux ardents pour le rétablissement de l'ancienne dynastie. « Enfin, s'écrie-t-il le 28 avril 1814, l'horrible crise est finie ! Les puissances alliées ont abattu le tyran : c'est à elles seules que nous devons notre délivrance. Quelle magnanimité de la part des vainqueurs !... » Nous sommes, dit-on, un peuple conquis. Dites plutôt un peuple délivré... L'honneur national est sauf. Il a été ménagé avec la plus grande délicatesse par ces généreux alliés que le moderne Attila avait tant et si cruellement outragés. « Le Corse seul est humilié. C'est lui, c'est au fléau de l'Europe que les alliés avaient déclaré la guerre. C'est un seul qui est vaincu. La nation entière a dû conspirer avec les étrangers, sinon par sa force agissante qui était opprimée, du moins par sa force d'inertie pour la destruction du tyran. Et dire que nous sommes conquis, c'est nous identifier avec le plus grand coupable qui fut jamais ; c'est faire cause commune avec notre bourreau. Jamais le Corse ne fit et ne voulut faire cause commune avec les Français. Nous lui en offrions franchement les moyens : il les a repoussés avec des menaces, et il détruisit, autant qu'il était en lui, les représentants de la nation pour lui avoir offert un pacte sans voie de salut [2]. »

Assez étrange paraît aujourd'hui un tel langage, et l'on est tenté d'arrêter un instant le fil du récit pour examiner si, dans l'excès de sa haine pour Bonaparte, M. de Biran n'a pas manqué au grand et premier devoir du patriotisme.

Dans la situation de la France en 1814, était-il permis d'applaudir à la chute de Napoléon et de faire des vœux pour les armées alliées, dont le triomphe devait avoir pour conséquence le retour des Bourbons sur le trône ?

1. Documents inédits (*Journal intime*).
2. *Ibid.*

Bien peu d'écrivains possèdent cette impartialité, que Fénelon regarde comme la première qualité de l'historien, pour répondre de sang-froid à une interrogation si passionnante. Aussi bien, nous-même, qui voudrions tant nous montrer sans parti pris en la circonstance, nous n'échapperions sans doute pas au reproche de partialité, de la part de ceux dont nous contredirions la manière de voir.

Si tant est que le silence soit parfois, comme on l'a dit, la parole des gens d'esprit, pourquoi ne pas saisir, au cas présent, l'occasion de se taire ?

CHAPITRE X

MAINE DE BIRAN ET LES CENT-JOURS

I

La période des Cent-Jours marque dans la vie de Maine de Biran une date importante. Le caractère du philosophe passe alors par une suite de modifications variées dont l'étude, au point de vue psychologique, est du plus grand intérêt ; son esprit, presque uniquement dirigé vers les spéculations métaphysiques, témoigne d'une activité tout à fait remarquable ; enfin, sous la poussée des événements tragiques qui bouleversent le pays, son cœur revient au Dieu — depuis longtemps méconnu — de son enfance.

La première Restauration fut saluée par le philosophe de Grateloup comme une délivrance. Après les excès de la démagogie révolutionnaire et ceux non moins funestes du despotisme militaire, la France aspirait de tous ses vœux au repos. Maine de Biran se laissa aller à l'espoir que la monarchie héréditaire rendrait au pays l'ordre, condition du repos, et garantirait aux Français l'exercice des plus essentielles libertés. Sans croire au droit divin des Bourbons, le philosophe admit la nécessité sociale de la dynastie dans les circonstances douloureuses où se débattait la patrie. Volontiers, peut-on conjecturer, aurait-il fait siennes les paroles, si éloquentes dans leur concision, qu'adressait Royer-Collard en 1816 à ses électeurs : « Le roi, c'est la légitimité ; la légitimité, c'est l'ordre ; l'ordre, c'est le repos. »

La Restauration ramena Maine de Biran à Paris. Naguère, il avait quitté cette ville presque en fugitif, honni par le pouvoir, délaissé par le plus grand nombre de ses amis, et voici qu'à

quelques mois d'intervalle, il y rentrait la tête haute et précédé du murmure flatteur de la renommée. Telles sont ce qu'on appelle les vicissitudes de l'existence !

Le souvenir, présent à toutes les mémoires, de la belle résistance que Biran avait faite dans la *Commission des Cinq* à la tyrannie de Bonaparte, mettait sa personne en vedette. Aussi se voit-il de tous côtés entouré d'hommages. Ses amis se multiplient comme par enchantement ; les salons les plus élégants se disputent sa présence ; la famille royale l'honore de sa bienveillance ; la Chambre des députés l'appelle au poste envié de questeur ; enfin Louis XVIII, lors de la présentation solennelle des grands corps de l'État, le 31 décembre 1814, déclare publiquement qu'il se félicite des heureux choix faits par la Chambre dans la nomination de son bureau, et, s'adressant spécialement « au chevalier Maine de Biran », Sa Majesté ajoute qu'Elle est satisfaite de sa conduite.

Tout autre que Biran, en voyant se lever son étoile, se serait laissé aller à rêver une haute situation publique. Mais, avant d'être homme politique, Biran était philosophe, et, comme tel, il n'avait qu'une seule ambition, celle de travailler « à bien penser ».

Pendant cette première session législative le député de Bergerac n'intervint pas dans les débats parlementaires. Ce n'était pas que les questions agitées devant les Chambres manquassent d'intérêt ni d'importance. Entre toutes, la question de la restitution des biens des émigrés eut le don de passionner les esprits, et le philosophe nous avoue, dans *le Journal intime*, qu'il éprouva une sorte de honte à garder le silence en une pareille discussion. Mais, il lui en coûte de se mettre en avant, quand il n'y est pas strictement obligé par le devoir ou la nécessité. Beaucoup de personnes l'abordent qui lui disent : « Pourquoi ne parlez-vous jamais à la Chambre ? » Cette question importune le député de Bergerac. Il y répond par une boutade, inspirée par le meilleur esprit périgourdin : « Si je ne parle pas, c'est afin de ne pas dire de sottises : tant d'autres s'en chargent pour moi [1] ! »

Dans une assemblée où tout dépend de la parole et où l'on

1. Cf. *Journal intime*, 1814, p. 143-144.

n'est *quelqu'un* que par la parole, les avocats de profession sont, pour l'ordinaire, appelés à fournir une belle carrière. Laîné, l'éloquent avocat de Bordeaux, devint successivement et en peu d'années président de la Chambre et ministre de l'Intérieur. Maine de Biran qui n'avait point — si nous l'en croyons — le talent de faire des phrases sans avoir pensé, ni de discourir sur des affaires hors de sa compétence, ne se risqua que très rarement à la tribune. A vrai dire, une disposition qui, plus que toute autre, l'empêcha de faire figure à la Chambre, fut l'absence d'un intérêt vrai aux choses de la politique. Il n'y a que les questions philosophiques qui ont le don de captiver l'esprit du député de Bergerac. Les affaires matérielles le laissent « de glace » et il n'entend rien à tout ce mélange d'intérêts qu'elles suscitent [1]. Il assiste aux séances en spectateur ennuyé, « suivant des yeux et de l'oreille l'orateur, comme on suit les mouvements du danseur de corde », sans exercer aucune des facultés actives de l'esprit [2].

Bien que la place de questeur de la Chambre lui eût procuré une aisance qu'il n'avait point connue jusqu'alors, Maine de Biran, après quelques mois passés au Parlement, aspirait à rentrer dans la vie privée. Au milieu de l'activité la plus tumultueuse, le philosophe se sent poursuivi par le sentiment intime de son incapacité et de son inutilité. Aussi, dès la clôture de la session législative, s'empresse-t-il de quitter Paris, heureux de s'arracher à une vie extérieure, « toute en représentations, pleine de troubles, d'agitations et de futilités », pour s'en aller goûter dans la solitude de Grateloup la joie profonde de l'Idée. Le monde avait fait perdre à Maine de Biran ce qu'il appelle le *conscium* et le *compos sui*. Peu à peu la vie intérieure et l'exercice des facultés actives lui rendirent la possession de son être moral avec le sentiment de sa dignité propre. Il se remet au ton de ses anciennes habitudes méditatives en lisant ses notes et manuscrits psychologiques. Parfois, le scrupule lui vient de consacrer trop de temps à des « réflexions purement abstraites », qui l'éloignent du monde réel et lui font perdre de vue les affaires publiques en même temps que ses affaires

1. *Journal intime*, p. 146.
2. *Ibid.* p. 137.

privées. Il prend alors la résolution de se livrer à des études mieux appropriées aux devoirs de son état et capables de l'aider à tenir son rang dans les assemblées politiques. Mais bientôt il laisse aller ses idées « à leur pente naturelle ou suivant les habitudes acquises », et Descartes, Leibnitz, Pascal, Fénelon, Bossuet viennent former le cercle habituel de son salon de compagnie [1]. Cette vie calme et réfléchie, dont la monotonie est à peine coupée par la correspondance et un très petit train de visites et d'affaires, convient à Maine de Biran. Il est heureux, et, chose rare, il avoue son bonheur.

« J'éprouve, écrit-il en février 1815, un sentiment de bien-être et de quiétude tout nouveau, qui me rend l'existence agréable et heureuse par elle-même, indépendamment des impressions du dehors, même des idées ou des opérations de l'esprit. Je ne me contiens en rien ; je me laisse aller aux lectures variées, à la correspondance, au petit mouvement des visites, des affaires. Rien ne me guinde au-dessus de mon ton naturel ; je ne me commande rien, et je suis content de tout ; je trouve tout bien. Cet état est trop heureux ; il ne durera pas [2]. »

Le pressentiment devait se vérifier. Tournons la page, et voici que le philosophe nous apparaît plongé dans le trouble, l'indécision et l'abattement. Que s'est-il donc passé ? Biran lui-même va nous l'apprendre :

13 mars 1815. J'étais tranquillement établi dans mon cabinet solitaire, relisant mes manuscrits métaphysiques, lorsque je fus interrompu à trois heures par la réception du courrier de Paris. J'achève une note que j'avais commencée, et j'ouvre ensuite une lettre qui m'apprend que Bonaparte est en France, que les Chambres sont convoquées, et que je dois me rendre, tout de suite, à mon poste. A l'instant, il se fit une révolution dans tout mon être. Je passe rapidement du calme le plus profond à l'agitation la plus vive ; ma tête s'égare ; mon estomac se ferme ; je dîne à la hâte et j'ordonne mes préparatifs de départ pour le lendemain [3].

Le 13, au matin, Biran se met en route pour Paris, où, l'esprit

1. *Journal intime inédit*, 1815.
2. *Ibid.*, 1815.
3. *Journal intime*, 12 mars 1815, éd. Naville, p. 154.

« plein de noirs pressentiments », il arrive après un voyage de cinq jours. « Affamé de nouvelles », il court chez son ami Laîné, président de la Chambre, et chez les ministres. Il prend part à une discussion animée sur la cocarde nationale et y parle avec « assez de suite et d'énergie »[1].

Le 19 mars, le député de Bergerac se rend au château dans l'espoir de jouir encore de la vue du « bon roi, toujours calme et serein au milieu des orages ». La crainte, la stupeur, la consternation sont peintes sur tous les visages. Biran lui-même sent faiblir son énergie physique et morale de la veille. Il assiste à divers conciliabules, mais ne se mêle pas à la discussion « quoiqu'il y eût beaucoup à dire ».

A la nouvelle que ses fils et neveu, enrôlés dans la compagnie des gardes, doivent partir le soir même pour marcher contre Bonaparte, l'âme du philosophe est agitée par plusieurs sentiments contraires. Mais, voici que deux heures après, le parti de la résistance cède la place au parti de la pusillanimité. On annonce à Maine de Biran que le départ du roi est résolu, qu'il n'y aura point de combat, et qu'une ordonnance de Louis XVIII met nominativement à sa disposition une somme de 300.000 francs, pour subvenir aux besoins de la Chambre[2].

Il n'y avait pas de raison d'être plus brave que le roi... Le lendemain, 20 mars, après la lecture du décret qui ordonnait la séparation et la clôture des Chambres, Biran montait en voiture avec son ami Laîné pour regagner chacun leur département respectif. A Chartres, les deux voyageurs craignent d'être arrêtés. Ils passent une nuit pleine d'angoisses, ayant sous leurs fenêtres un régiment de dragons dont le chef, général Arnauld, était vendu à Bonaparte. Au lever du soleil, les deux amis réussissent à quitter la ville ; ils parviennent, non sans difficultés, à Tours, dans l'après-midi.

Ils continuent, de concert, leur voyage jusqu'à Angoulême où Laîné se sépare de son compagnon de route pour se diriger vers Bordeaux. Biran arrive à Brantôme (Dordogne), à l'entrée de la nuit, et éprouve un sentiment pénible en se voyant accueilli par

1. Cf. *Journal intime*, p. 154.
2. Le billet, mettant à la disposition de M. de Biran une somme de 300.000 francs, se trouve encore aujourd'hui dans les Archives de Grateloup.

des cris de : Vive Bonaparte, empereur ! Il passe la journée du 25 à Périgueux « y parlant avec énergie en faveur de la cause royale et faisant tous ses efforts pour remonter les courages abattus »[1].

Le 26 au soir, le philosophe rentre à Grateloup qu'il avait quitté quatorze jours auparavant. Jamais il n'avait fait de voyage plus précipité ; jamais aussi il n'avait éprouvé, en un si court intervalle, autant d'impressions et de sentiments divers. En ces jours d'agitation continuelle, le mouvement, l'imagination, la force nerveuse avaient soutenu M. de Biran, mais la solitude, laissant le champ libre aux réflexions, l'abat et lui fait sentir la fatigue. Tour à tour, il espère et désespère. Rentrant en lui-même, il fait des efforts pour trouver dans ses idées des motifs de courage et d'élévation [2].

Le philosophe commençait à se ressaisir quand, deux jours plus tard, le courrier de Paris apporte la nouvelle que Bonaparte a fait son entrée dans la capitale. La colère et l'indignation auxquelles succèdent la tristesse et le découragement, pénètrent l'âme de Biran et font courir sa plume :

Le crime, le brigandage triomphent. La cause de la vertu, de l'honneur, de la justice est abandonnée. Si l'on en croit les journaux, la capitale est aux pieds du monstre dégoûtant qu'elle avait proscrit ; il est entré en triomphateur. Pas une voix ne s'est élevée contre lui, pas un bras ne s'est trouvé armé pour le terrasser. O honte ! ô opprobre de la nation entière ! Il n'y a plus de nation française. Elle n'était pas digne d'un bon roi ; elle ne méritait pas le bonheur qui commençait à luire sur elle. Le peuple français ne mérite pas d'être conquis ; le voilà sous le joug des soldats et des jacobins plus féroces encore. La génération actuelle, née au sein des orages de la révolution, dépravée et profondément immorale, n'est pas susceptible d'un bon gouvernement. Les gens de bien, en très petit nombre, n'ont plus qu'à s'envelopper de leurs manteaux ou à fuir cette terre de désolation [3].

Pour comble, on vient annoncer à Grateloup que le gouvernement de Bonaparte a été proclamé le matin même à Périgueux au son des cloches et de l'artillerie. C'en est trop. Biran

1. *Journal intime inédit* et *Journal intime*, édit. Naville, p. 155-156.
2. *Journal intime*, p. 156-157.
3. *Journal intime inédit*, 28 mars 1815, et *Journal intime*, édit. Naville, p. 157.

flagelle, sans pitié, ses compatriotes : « Ils célèbrent, dit-il, leur asservissement et leur déshonneur ; ils vont au-devant de la servitude et de l'ignominie [1]. » Et les termes lui manquant pour exprimer les sentiments qui l'oppressent, le philosophe emprunte à Jérémie ses lamentations immortelles comme la douleur, au prophète Isaïe ses malédictions les plus redoutables, à Tacite enfin les expressions vengeresses dont le pamphlétaire se sert pour flétrir Néron.

II

Il est des heures dans la vie où les circonstances exigent impérieusement qu'on prenne un parti. Quelque profonde que fût la retraite de Grateloup, il n'y avait pas à espérer que Bonaparte négligeât d'y aller chercher le rebelle de la Commission des Cinq. Il importait donc de faire sans tarder une éclatante soumission à l'Empereur ou de se mettre en mesure d'échapper à son ressentiment.

L'idée de se rallier au pouvoir qui semblait renaître, ne semble pas même s'être présentée à l'esprit de M. de Biran. En ces temps de lâcheté politique où, pour parler avec Chateaubriand, « chacun jetait en avant une profession de foi comme une passerelle pour traverser la difficulté du jour, quitte à changer de direction, la difficulté franchie », le député de Bergerac, malgré la mobilité de sa nature, resta fidèle à la monarchie, fidèle à lui-même.

Le 30 mars, à son lever, Biran prend la détermination d'aller à Bordeaux rejoindre son ami Lainé aux côtés de la duchesse d'Angoulême. Il se met en route le jour même ; mais, parvenu à Libourne, il sent faiblir sa volonté. Les mauvaises nouvelles qui circulent sur le sort de la ville de Bordeaux le déterminent à suspendre son voyage. Le lendemain, ayant retrouvé son énergie, Biran part de bon matin pour Bordeaux. Il n'était plus qu'à deux lieues de la ville quand des gens effrayés lui apprennent que les passages sont interceptés par les troupes impériales. Il rétrograde alors jusqu'à Libourne, où la rumeur publique ne tarde pas à lui apprendre la capitulation de

1. *Journal intime*, p. 157.

Bordeaux et l'embarquement de la duchesse d'Angoulême en compagnie de MM. de Sèze et Laîné.

A ces nouvelles, Biran éprouve un vif sentiment de regret. Il eût été heureux de courir les mêmes périls qu'une princesse et deux hommes de cœur dont il « s'honore de partager les sentiments ». Et voici que l'indécision de son caractère lui a fait perdre l'occasion d'accomplir un bel acte de dévouement à une cause vaincue [1].

L'esprit chargé de pensées, le philosophe regagne Bergerac, et tout en cheminant, il prend la ferme résolution, par nécessité autant que par goût, de se consacrer désormais uniquement à la solitude, cette véritable patrie du sage. Parvenu à Grateloup, il cherche toute une journée par quel bout il lui convient le mieux de rentrer dans la carrière studieuse, et décide de choisir pour texte de méditations les écrits qui ont trait aux circonstances politiques du moment. En effet, dès le lendemain 4 avril, le philosophe se livre au commentaire « d'une pièce curieuse », insérée dans les journaux du 29 mars et intitulée : *Extrait du registre des délibérations du Conseil d'État*, séance du 28 mars 1815.

« *La souveraineté*, y est-il dit, *réside dans le peuple : il est la seule source légitime du pouvoir.* » — « Principe anarchique et révolutionnaire, observe Biran, source de tous les maux de la France depuis vingt-cinq ans, et dont l'énoncé dans les circonstances où nous sommes, est le prélude de nouveaux malheurs, dont cette génération ne verra pas le terme. La souveraineté n'a sa source légitime que dans la sagesse unie à la force. Le peuple est une collection d'individus ignorants et passionnés qui n'agissent jamais que poussés par un sentiment aveugle... La souveraineté doit donc toujours être placée hors du peuple. »

« *Deux fois le peuple consacra par ses votes la nouvelle forme de gouvernement établie par ses représentants.* » — « Le peuple, réplique Biran, n'a jamais rien consacré par ses votes. Ne sait-on pas comment se font ces prétendus votes, et ce que sont toutes ces assemblées populaires où les 99 centièmes des votants ignorent de quoi il s'agit, et se laissent conduire par trois ou quatre meneurs ?... C'est pure dérision

1. *Journal intime inédit*, mars 1815.

que de venir nous citer aujourd'hui les sénatus-consultes du 16 thermidor an X et du 28 floréal an XII, qui conférèrent à Napoléon la dignité impériale. Les droits de Bonaparte n'étaient que ceux de la guerre et de la force des armes : la défaite les lui a ravis. Son abdication fut une forme illusoire, et ceux qui l'ont crue nécessaire, outrageaient les principes en même temps que la nation tout entière. Quoi qu'il en soit, cette abdication a eu lieu. Volontairement Bonaparte a renoncé à tous ses prétendus droits sur la France. Il ne peut plus régner. » — Mais, déclare le Conseil d'État, l'abdication n'a eu pour objet que d'éviter la guerre civile et l'effusion du sang français. Cet acte n'a pas été ratifié par le peuple. Le contrat solennel, qui s'était formé entre lui et l'Empereur, subsiste encore ; et quand même Napoléon aurait pu abdiquer personnellement la couronne, il n'aurait pu sacrifier les droits de son fils, appelé à régner après lui.

Biran qualifie ce raisonnement de misérable sophisme et s'essaie à le réfuter. Il dénonce comme auxiliaires secrets de Bonaparte un certain nombre d'aventuriers pervers et immoraux, qui ont attaché leur existence entière à la Révolution et à ses principes. Pour soutenir leur fortune, jacobins et soldats s'efforcent par tous les moyens d'empêcher la réalisation d'un ordre de choses « régulier, fixe et légitime ». Bonaparte est leur homme. Les gens de bien vivaient dans l'illusion en supposant que tout était changé par vingt-cinq ans d'expériences et de malheurs. Les mêmes germes de dissension et de trouble subsistent. « C'est l'esprit de 89 et la direction de 93[1]. »

Tandis que Biran dans sa solitude discutait les droits de Bonaparte à régner, Bonaparte, de son côté, n'avait garde d'oublier Biran. Le philosophe semble avoir pressenti les tracasseries dont il fut l'objet, comme l'atteste la lettre suivante qu'il adressait à M. de Gérando au début du mois d'avril 1815 pour demander sa protection.

Mon cher ami,

Les révolutions politiques ne changent pas les sentiments, et notre ancienne amitié, à l'abri de toutes les vicissitudes, doit rester

1. Manuscrits politiques inédits, 1815.

toujours inaltérable. Cette intime et douce persuasion me détermine à vous écrire, pour vous prier d'être mon défenseur dans ces circonstances où je n'ignore point que je suis accusé et poursuivi par la calomnie.

Votre situation actuelle doit vous mettre en rapport avec les ministres de l'Intérieur et de la Police ; ces messieurs ne me connaissent pas ; veuillés leur dire qui je suis et les assurer que je rentre sans peine dans la solitude où j'ai passé dix ans de ma vie ; que je ne désire rien tant que de pouvoir y continuer, sans diversion, des études chéries auxquelles j'avais toujours eu regret de me trouver arraché ; que j'aime par-dessus tout l'ordre et la paix et qu'aucun homme au monde n'est plus éloigné que moi de vouloir y porter atteinte ; enfin que j'ai toujours respecté les gouvernements établis et que je ne cesserai jamais de me conformer aux lois de mon pays.

D'après cette profession de foi bien sincère, vous ferés tomber sûrement les dénonciations dont je suis l'objet près des ministres de l'Intérieur et de la Police. Le sous-préfet de Nontron, M. Trompéo, a prétendu dans un rapport fait au ministre de l'Intérieur qu'un certain rassemblement de nobles dans une commune de son arrondissement, datait de l'époque où j'y avais apparu. Je déclare sur mon honneur que je n'ai fait que traverser la commune dont il s'agit, en revenant de Paris chez moi et, que je n'y ai parlé à aucun individu ; cette calomnie, qui n'a pas même l'apparence de la vérité, m'a surpris au delà de toute impression.

Je suis encore dénoncé à la police comme ayant été à Bordeaux pour me joindre à M. Laîné et y servir les intérêts de M^{me} la duchesse d'Angoulême. Il est vrai que je suis parti de Paris avec M. Laîné et que j'ai voyagé avec lui jusqu'à Angoulême, où nous nous sommes séparés, pour gagner chacun le lieu de notre résidence. Depuis ce temps nous n'avons pas eu de relations, et la vie solitaire que j'ai menée devait me mettre à l'abri de semblables accusations, que je ne repousserais sûrement pas si je les avais méritées.

Il est essentiel que vous vous mettiés le plus tôt possible en mesure de me défendre. Je crois vous donner une nouvelle preuve d'amitié en vous chargeant de ce soin. Il m'est doux de penser que mon repos et celui de ma famille est dans les mains d'un ami tel que vous. Je forme des vœux sincères pour votre bonheur et vous embrasse de toute mon âme.

M. de Biran

Grateloup, près Bergerac, le 3 avril 1815 [1].

Le soir de ce même jour, 4 avril, le philosophe reçoit deux avis secrets de Bergerac, l'avertissant qu'ordre est donné de

1. Cf. la revue *la Quinzaine*, 7 février 1907 (*Correspondance de Maine de Biran avec le baron de Gérando*).

l'arrêter dans la nuit. Sa femme éplorée le décide à se réfugier dans une habitation voisine. A l'aube, quatre gendarmes viennent cerner le château de Grateloup et en fouillent les lieux les plus secrets. Instruit de cette visite policière, Biran prend la détermination d'aller s'offrir lui-même à ses persécuteurs. Il part pour Périguenx où il a, d'abord, un entretien très pénible avec le préfet, puis une explication satisfaisante avec le général. La franchise de son langage impressionne favorablement les Autorités, et la liberté lui est rendue avec le repos. Il rentre à Grateloup, bien décidé à donner le reste de ses jours à la vie de famille, à la société de ses amis, à sa harpe depuis longtemps délaissée, enfin et surtout à sa chère philosophie [1].

III

Dans le calme de sa retraite, le philosophe, faisant un retour sur lui-même, examine la façon dont il s'est comporté durant les jours pleins de troubles et d'angoisses qu'il vient de traverser. En face des événements, il a déployé une force physique et morale dont il ne se serait pas cru capable. Il lui semble, par suite, qu'il est en droit de se décerner un *satisfecit*. « J'ai été assez content de moi-même, nous dit-il dans *le Journal* [2]. »

La haute situation qu'il a perdue ne laisse à Biran aucun regret. Il avait vécu dans la prospérité sans y attacher son cœur. Aussi se trouve-t-il plus heureux maintenant qu'il est libre de soins et de soucis, maître de sa vie et du choix de ses occupations. Il n'avait rien *admiré* pendant qu'il était en place ; ce qu'il *admire*, par contre, à Grateloup, qu'il aime et préfère à tous les avantages brillants attachés à sa fonction de questeur, ce sont les bois verdissants, les prés ornés de mille fleurs, les arbres qu'il a plantés et qui déjà lui prêtent leur doux ombrage [3]. « Voilà des plaisirs purs », déclare le philosophe,

1. Cf. *Journal intime*, p. 158-159.
2. *Ibid.*, p 158.
3. On accède aujourd'hui à Grateloup par une avenue bien tracée, toute bordée de magnifiques platanes. Ces arbres ont été plantés par Maine de Biran lui-même il y a une centaine d'années. Sans doute le philosophe, en faisant cette plantation, se redisait-il à lui-même : « Mes *arrière-neveux* me devront cet ombrage. » Un siècle s'est écoulé, et il se trouve que les pressentiments du philosophe se sont exactement vérifiés.

qui en jouirait pleinement, si les tristes images des maux qui menacent la France et l'Europe entière ne venaient maintes fois assombrir son esprit [1].

La solitude porte à se livrer aux spéculations abstraites. M. de Biran emploie ses loisirs à lire la plume à la main Kant et l'abbé de Lignac [2]; il travaille sans répit à la rédaction d'un important ouvrage sur la science des principes [3]. La pensée semble remplir à cette époque toute son existence. Le temps tombe sur lui goutte à goutte, et aucun bruit n'interrompt sa méditation solitaire. Le philosophe tâche à suppléer à l'intérêt médiocre de la vie à la campagne par l'intérêt des idées. « Il n'y a rien, dit-il à ce propos, de si innocent, de si respectable que ces conquêtes paisibles de la réflexion qui occupent assidûment des hommes solitaires, sans ambition, sans fortune, sans pouvoir, et qui préfèrent à tout le culte de la pensée. Les goûts simples, qui s'allient avec les études abstraites, donnent une sorte de candeur, de timidité qui fait aimer la vie domestique. Se déployant à son aise dans le champ des méditations sans bornes, le philosophe solitaire est moins froissé par les hommes ; il s'aigrit moins contre eux, il est plus porté à les plaindre et à les aimer. C'est un très grand moyen de bonheur ; la haine et la jalousie contre ses semblables sont des sentiments très pénibles [4]. »

Ces lignes méritent d'attirer notre attention. M. de Biran s'y est crayonné lui-même avec une finesse de traits qui ne laisse rien à désirer.

Après quelques semaines passées dans le silence et en tête à tête avec ses idées, le philosophe en vient à éprouver de la mélancolie et de l'abattement, en songeant au changement qui s'est accompli dans sa position, et surtout à l'avenir de son fils.

16 avril. Mon fils a dix-neuf ans tout à l'heure ; et son cousin, mon enfant d'adoption, est du même âge. Voilà deux jeunes gens dans la force des passions, à qui je ne peux plus fournir de mobiles d'activité propres à les captiver par le sentiment du devoir et l'émulation de fortune et d'avancement. Ils ont partagé jusqu'ici mes sentiments pour la dynastie légitime : ils ont commencé à servir dans

1 Cf. *Journal intime*, p. 159-260.
2. M. Alexis Bertrand a publié les *Notes sur l'abbé de Lignac* (Cf. *Science et Psychologie*. Paris, 1887).
3. Vraisemblablement *l'Essai sur les fondements de la Psychologie*.
4. Cf. *Journal intime*, 24 avril 1815, p. 166-168.

la Maison du Roi. Leur état est perdu, et il faut qu'ils se rattachent au nouveau régime sous lequel ils ont à passer une longue vie, ou qu'ils se condamnent à vivre dans une étroite médiocrité et des privations. Les premières habitudes que j'ai cherché à leur donner seront nuisibles à leur bonheur et sans doute ils partageront la défaveur qui pèse sur ma tête. Dans la vieillesse qui s'avance, je n'aurai pas la consolation de voir des heureux autour de moi ; je manquerai de consolation et d'appui. Le sort incertain de mes enfants empoisonnera la fin de ma carrière [1].

Biran avait tout d'abord été étourdi, tant par la rapidité de sa chute que par le brusque changement des affaires politiques. Il s'était bercé de grandes espérances en voyant une partie de la France se disposer à marcher contre l'Usurpateur. La révolution extraordinaire qui avait ramené Bonaparte « du fond de son île pour le placer sur le trône de saint Louis », lui semblait « un de ces coups momentanés qu'il faut laisser passer en se mettant à l'abri », mais après lesquels il est permis d'espérer « un temps serein, propre au voyage [2] ». Mais bientôt ces pensées rassurantes font place à des pensées de découragement. Venant à réfléchir sur le caractère de durée que semble prendre le gouvernement de l'Usurpateur, la lenteur de la marche des alliés, la situation des choses et des esprits en France, le philosophe juge de plus en plus improbable le retour des Bourbons. Seule la partie saine et vraiment morale de la nation les désire ; or cette portion est la moins considérable et la moins portée à agir. La masse est révolutionnaire, aime le mouvement, l'agitation, le désordre, n'a de goût que pour le faux éclat des conquêtes, trop corrompue pour apprécier la vertu sur le trône comme trop coupable pour croire à l'indulgence qui pardonne. Et, dans son irritation le philosophe va jusqu'à écrire ces phrases amères que l'on croirait tombées de la plume d'un Joseph de Maistre :

Il faudrait châtier cette génération, la renouveler. Ce ne peut être que l'œuvre du temps et des circonstances nouvelles, terribles sans doute, qui vont passer sur la France. Hommes aveuglés, vous avez repoussé la paix, et tous les moyens du bonheur public et particulier qui vous étaient offerts, qui se multipliaient déjà autour de vous.

1. *Journal intime*, p. 163.
2. *Journal intime inédit*, 1813.

Eh bien ! vous aurez la guerre et tous ses fléaux ; vous serez foulés, écrasés par tous les genres d'oppression et de tyrannie ; dispersés, anéantis, vous ne serez plus une nation. Qu'est-ce donc que ce ver rongeur dans la nation qui agit en elle et y entretient sans cesse, depuis 1789, le germe de corruption et de mort ? L'épreuve de onze mois que nous venons de faire,tendait à extirper ce ver destructeur, mais il survit ; il semble avoir repris des forces nouvelles. Ses ravages s'accroissent et le corps de la nation est menacé d'une fin prochaine [1].

Si la situation de Maine de Biran a changé, et aussi son genre de vie, son cœur est resté le même. Aussi la solitude parfois lui est-elle à charge. Elle entretient sa mélancolie. Quand il vient à se considérer par rapport au monde qu'il a quitté, il semble au philosophe qu'il « assiste à sa mort avec les forces entières de sa vie ». D'autres sujets d'angoisse contribuent à tourmenter son âme. A la pensée du crime qui triomphe, de la vertu qui gémit, « abattue, proscrite, dénaturée », il sent le désespoir le gagner. Toutefois, les commotions violentes qui secouent le pays, en lui montrant écrites en lettres de feu l'instabilité de toutes les choses humaines, lui sont une exhortation éloquente à s'attacher au seul être immuable, « source de nos consolations dans la vie présente et de nos espérances dans l'avenir [2] ». C'est alors que le philosophe écrit dans *le Journal* ces lignes significatives : « Pour me garantir du désespoir, je penserai à Dieu, je me réfugierai dans son sein » (16 avril 1815) [3].

IV

Les Révolutions traînent après elles tout un cortège de maux. Un de leurs plus tristes effets est de nous priver d'être bon. « Je ne suis plus bon, écrit l'auteur du *Journal intime ;* les hommes m'irritent. Je ne vois plus que des criminels ou des lâches ; la pitié pour le malheur, le besoin d'être utile, de servir mes semblables, d'aller au-devant de toutes les infortunes pour

1. *Journal intime inédit*, 1815.
2. *Journal intime*, p. 165.
3. *Id.*, p. 166.

les soulager, tous sentiments expansifs et généreux qui étaient jusqu'à présent mes principes d'action, s'éteignent chaque jour dans mon cœur, pendant que mon esprit est exclusivement occupé de spéculations abstraites, étrangères à tous les intérêts de ce monde. Ces spéculations m'empêchent heureusement de penser beaucoup aux hommes, car je ne puis y penser que pour haïr ou mépriser [1]. »

Maine de Biran flétrit avec force les hommes aveuglés par une rage « insensée, féroce, diabolique », qui n'ont pas craint de rouvrir « le capharnaüm révolutionnaire » et sont allés se jeter dans les bras d'un tyran « exécrable », uniquement pour s'opposer au bon ordre social et se soustraire à un gouvernement paternel, dont la France pendant onze mois avait éprouvé une foule de bienfaits inestimables. Puis, à la manière d'un Isaïe ou d'un Ézéchiel, il vaticine :

Dieu semble accorder pendant quelques moments une protection *inexorable* aux révolutionnaires de cette malheureuse nation, afin qu'ils servent de leçon éternelle au genre humain. Ils ont dit à Dieu : Retire-toi de nous, *recede a nobis ;* nous saurons bien faire sans toi ; ton nom nous importune, nous irrite ; nous haïssons tout ce qui porte l'empreinte de ta puissance et de ta sagesse ; sors de nos conseils, sors de nos maisons, sors de nos académies ; notre raison nous suffit ; ton secours est inutile. Éloigne-toi !... Comment Dieu a-t-il puni tant de démence, de blasphèmes et d'impiété ? Par un seul mot. Comme Il créa la lumière, Il a dit : *Faites*, et le monde politique a croulé [2].

Sur la fin des Cent-Jours, Maine de Biran vit encore sa quiétude troublée par les suppôts trop zélés du régime impérial. Un jour, des gendarmes, sur l'ordre du sous-préfet, viennent inspecter sa correspondance ; une autre fois, son fils Félix est sommé par l'autorité et, « en vertu d'un décret du tyran », de prêter le serment de fidélité au pouvoir. Que faire en une conjoncture si embarrassante ?...

Après avoir ouï les nobles conseils de son père, le jeune Biran se présente au sous-préfet de Bergerac et déclare qu'il lui est impossible de prêter un serment contraire à son honneur et à sa cons-

1. *Journal intime inédit,* 1815.
2. Manuscrits politiques inédits, 1815.

cience. On le laisse partir sans l'inquiéter. Quant au philosophe, il nous avoue que, pendant la longue absence de son fils, il était « dans les épines » et qu'il a eu beaucoup de peine à tromper ses sentiments d'impatience « par quelques heures de méditation [1] ».

Bien qu'il s'efforce de supporter stoïquement toutes ces tracasseries, M. de Biran ne réussit que difficilement à s'abstraire des tragiques événements qui agitent le pays. La préoccupation de la chose publique vient maintes fois l'empêcher de suivre en paix le fil de ses idées métaphysiques. Bonaparte est le vautour cruel qui ronge nuit et jour sa pensée solitaire. Il prédit sa chute quand l'évidence des faits lui permet de constater que liberté entière est laissée aux hommes de toutes opinions de tout dire, de tout écrire contre Bonaparte lui-même. Or, comme personne n'est assez naïf pour croire que Bonaparte puisse respecter les droits de l'homme, quand il est maître de l'asservir, et pardonner quand il peut punir, une tolérance si inaccoutumée apparaît à tout œil clairvoyant un symptôme manifeste de faiblesse. « Elle enhardit les nombreux partisans du roi, décourage le parti contraire, prépare tous les esprits au changement attendu et creuse chaque jour la tombe de Bonaparte [2]. » Un mois plus tard, c'était Waterloo !

On lit dans *le Journal* à la date du 12 juin :

Injusti punientur et semen impiorum peribit. C'est aujourd'hui, dans ces terribles circonstances, où l'on voit triompher momentanément l'injustice, le crime, la folie, l'impiété ; c'est aujourd'hui qu'on est heureux d'éprouver ce sentiment de confiance en Dieu qui animait le prophète-roi, et lui faisait dire : *Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani. Et transivi, et ecce non erat; et quæsivi eum, et non est inventus locus ejus* [3].

Maine de Biran avait contemplé Bonaparte dans l'éclat de sa gloire, dominant tous les monarques de l'Europe, comme le cèdre du Liban domine tous les autres arbres de la forêt. Il était donc bien inspiré, en se servant, pour peindre la chute pro-

1. *Journal intime*, p. 177-178.
2. *Journal intime inédit*, 1815.
3. Psaume XXVI.

chaine du grand potentat, des termes si énergiques dans leur concision, par lesquels le Psalmiste résume la brève histoire de toutes les grandeurs terrestres : *Et transivi, et ecce non erat ; et quæsivi eum, et non est inventus locus ejus*[1]...

Le 25 juin, à 6 heures du matin, Maine de Biran est éveillé par un de ses voisins de campagne qui lui apporte la nouvelle d'un grand désastre, éprouvé par Bonaparte et son armée. Cette nouvelle inattendue agite « intérieurement » le philosophe. Il passe ses journées « sans trouble extérieur », mais a quelque peine à lier ses idées. De nouveaux détails lui parviennent, quelques jours plus tard, sur la bataille du Mont-Saint-Jean, où l'on a vu s'écrouler comme un château de cartes la prodigieuse fortune de Bonaparte. « L'usurpateur, écrit-il, est rentré à Paris le 22, après avoir été témoin du désastre et de la fuite de ses troupes qui sont dispersées et n'ont plus de point de ralliement. L'armée alliée peut être à Paris dans trois jours[2]. »

De si graves nouvelles ne laissent plus au philosophe la possibilité de penser à autre chose qu'aux affaires politiques et au sort de la France qui va se décider sous les murs de Paris. L'espoir et la crainte se partagent tour à tour son cœur. Il s'inquiète en apprenant que le parti républicain s'agite et que les Chambres de Bonaparte tentent un dernier effort pour lutter contre le torrent qui les entraîne. « Personne, observe-t-il avec tristesse, n'a encore prononcé le nom de Louis XVIII et des Bourbons. La France semble dans la stupeur. Le cri national se fera-t-il bientôt entendre ? Vive le Roi ! Dans le Roi existe un point de salut[3]. »

Informé par les journaux de l'abdication de Bonaparte et de l'entrée des alliés à Paris, Biran, dès le 5 juillet, roule dans sa tête le projet d'une lettre au Roi sur les événements et la marche à suivre dans les circonstances que traverse le pays. Ce travail devient quelques jours plus tard un mémoire sur les *Moyens de finir la révolution*. Dans cet écrit, après diverses considérations sur la grande Révolution de 89, où l'on vit un

1. Psaume XXXVI, versets 35 et 36.
2. *Journal intime inédit*, 27 juin 1813.
3. *Ibid.* et *Journal*, édit. Naville, p. 179. Durant ces jours de trouble M. de Biran va jusqu'à écrire ses impressions sur deux carnets différents où les mêmes événements sont relatés avec quelques variantes.

peuple « se mettre en révolte contre l'autorité légitime et contre Dieu même qui l'a établie », Biran s'attache à juger la révolution de mars 1814, et il la stigmatise comme étant l'œuvre du Jacobinisme : Ce sont, déclare-t-il, les *Jacobins*, qui ont appelé Bonaparte ; eux seuls l'ont dirigé, soutenu ; puis ils l'ont rejeté. « Le plus grand coupable, ce n'est pas Bonaparte, et s'il fallait encore user de clémence, ce serait lui plutôt que ses instigateurs et complices, qui devraient en être l'objet. »

Après avoir une fois de plus dénoncé le sectarisme jacobin comme la source de tous les maux dont souffre la patrie, M. de Biran conclut que le terme de toute révolution ne peut être obtenu que par le Roi et par la Charte : *Sans le Roi légitime point de salut*[1].

Cependant Louis XVIII s'était mis en route et s'acheminait vers la capitale, qu'il n'aurait jamais dû quitter. « Nous sommes heureux, déclare l'auteur du *Journal*, par l'espoir prochain d'avoir notre Roi, plus encore que nous ne le serons par la jouissance. » L'avenir devait démontrer la finesse de cette observation.

Le 12 juillet, à 3 heures de l'après-midi, M. de Biran reçoit la nouvelle de l'entrée du Roi à Paris. Certains détails de la manifestation l'attendrissent et le mettent hors de lui-même. Il décide de partir à l'instant pour la capitale. S'étant rendu à Bergerac pour y faire ses préparatifs de voyage, le philosophe est agréablement surpris d'y trouver les habitants en train d'improviser une grande fête pour célébrer la deuxième Restauration. Des drapeaux blancs flottent à toutes les fenêtres, chaque maison s'illumine avant même la chute du jour. Sur un grand nombre de têtes apparaît la cocarde blanche. Des feux de joie brillent dans tous les quartiers, et les rues de la gracieuse Cité retentissent des cris cent fois répétés de : *Vive le Roi !*

Heureux de l'enthousiasme qu'a produit chez ses compatriotes l'annonce inopinée du retour des Bourbons, Maine de Biran assiste au *Te Deum* solennel, chanté en guise d'action de grâces à cette occasion. A la sortie de l'église, il est l'objet des applaudissements et des acclamations de ses concitoyens. Il a peine à contenir son émotion.

1. Manuscrits politiques inédits, 1815. Fonds Naville.

Le lendemain 13 juillet, le philosophe se rend à Périgueux et, après une courte halte au Murat, il s'achemine vers Paris en compagnie de son fils Félix, de ses trois neveux, Prosper de Biran, Hyppolite de Lavernelle et Alexis du Cluzeau, enfin d'un jeune et spirituel Bordelais de ses amis, Edmond Géraud. Le voyage est fertile en incidents. A la poste de La Coquille, un des chevaux s'emporte dans une descente rapide qui longeait un précipice. Un des brancards de la voiture est brisé. L'adresse du postillon nous a sauvés, écrit Biran, qui a cru voir la mort de près. A Limoges, les voyageurs ont affaire à des gendarmes insolents qui leur suscitent de nombreuses difficultés au sujet des passeports. De plus, le fils du philosophe, Félix, ayant levé sa cravache sur un officier de la troupe de ligne qui l'avait provoqué, un duel, séance tenante, est décidé. Les deux jeunes gens étaient déjà partis pour se battre quand Edmond Géraud qui les cherchait de tous côtés, les ayant aperçus dans la campagne, courut à eux et fit si bien qu'il parvint à les réconcilier. Durant cette heure tragique, le philosophe était en proie à une anxiété, voisine du désespoir.

Au sortir de Limoges, les voyageurs traversent des routes couvertes de déserteurs qui, pour la plupart, avaient l'air d'affreux brigands. A plusieurs reprises des rixes éclatent entre les anciens soldats de Bonaparte et les fougueux neveux de M. de Biran, qu'on reconnaît, à leurs costumes, pour être des gardes du corps. Le philosophe et ses compagnons passent au milieu des colonnes de Davoust, mais bientôt craignant d'être arrêtés, ils prennent à travers champs une route de traverse qui les conduit sur le grand chemin de Tours à Paris. Ils n'étaient plus qu'à une poste de Tours quand, l'écrou d'une des roues de la voiture étant tombé, force leur est de s'arrêter à la chute du jour sur les bords de la route. Les jeunes gens s'en vont, qui chercher un forgeron, qui acheter quelques vivres aux paysans du voisinage, et, à une heure avancée de la nuit, nos voyageurs affamés font, à la lueur d'une lanterne, un souper détestable, mais assaisonné d'une fort belle humeur [1].

1. Edmond Géraud, dans son *Journal*, nous donne des détails plus circonstanciés sur cet incident. « Des paysans, que nous avons fort heureusement découverts à quelque distance de la grande route, sont venus nous apporter le plus détestable souper que j'aie fait depuis longtemps. Une gamelle de potage au lard rance, du pain d'orge, des œufs durs à

Le reste du voyage fut moins mouvementé. Toutefois, après Tours, il fallut traverser les lignes prussiennes. On arrête les voyageurs et on leur reproche de n'avoir pas la cocarde blanche. Les neveux du philosophe s'empressent de montrer leurs chapeaux de gardes du corps, et toutes les difficultés de s'aplanir. Après divers autres désagréments, M. de Biran arrive enfin à Paris le 20 juillet à 8 heures du soir. Il va droit au Palais-Bourbon, où on lui remet un ordre du Roi qui le maintient dans sa charge de questeur. Cette nouvelle réjouit le philosophe, auquel la période des Cent-Jours n'apparaît plus que comme un mauvais cauchemar.

Dans la suite du *Journal intime*, on retrouve plusieurs fois le nom de Bonaparte. Mais la colère du philosophe est tombée. Il juge plus sainement celui que le recul des temps nous fait apparaître aujourd'hui comme la plus grande figure du XIXe siècle. Voici en quels termes Biran parle du pouvoir absolu qu'exerça Napoléon sur les Français : « Bonaparte rétablit avec une autorité proprement dite cette sorte de subordination et d'obéissance timide qui peut être considérée comme une sorte d'élément de notre caractère français. La France fut à ses pieds comme l'Europe et peut-être uniquement parce que l'Europe y était. Il domina tout par l'étonnement et l'admiration... [1] »

La bonne fortune échut un jour au philosophe de rencontrer dans le salon cosmopolite de Mme de Staël le milord anglais qui avait conduit Bonaparte à Sainte-Hélène. Biran s'empresse de lier conversation avec le gentleman. Apprenant que son interlocuteur avait séjourné plus de huit mois dans l'île, il ne manque pas de lui demander ce que devient Bonaparte. Il note dans le

charger des canons, une piquette bien aigre, voilà le repas qui nous a été offert et servi du meilleur cœur du monde. Nous avons bien ri, et vous auriez bien ri aussi de nous voir tous au bord du chemin dans un fossé entourant cette maudite gamelle, M. Maine donnant le signal de l'attaque à la clarté de la lune et d'une lampe que nous tenait une jeune fille. Ces bonnes gens, s'ils n'avaient pas été déjà bien royalistes, le fussent devenus par les vexations de tout genre auxquelles ils se trouvent exposés. Tous font des vœux ardents pour l'arrivée des troupes alliées, que nous verrons probablement aujourd'hui du côté de Tours. Quand serons-nous donc de l'autre côté de la Loire ? Voilà ce que nous répétons à l'envi trente fois par jour. Il est difficile, en effet, de vous donner une idée de tous les petits désagréments qui accompagnent ce voyage. » Cf. *Un témoin des deux Restaurations* (*Edmond Géraud*). Fragments de *Journal intime* publiés par Charles Bigot, p. 259-260.

1. *Journal intime inédit.*

Journal avec un sentiment d'ironie, mêlé d'une certaine satisfaction, que « ce trop fameux personnage », occupé à dicter les mémoires de sa vie, passe les trois quarts de sa journée dans son cabinet de travail « en robe de chambre ». En robe de chambre, celui qui avait parcouru l'Europe à cheval, précédé de la Terreur et portant en croupe la Mort !

Il y a lieu de rechercher à la fin de ce chapitre quels ont été les véritables motifs de la haine de Maine de Biran contre Napoléon. Quand on lit l'éloquent pamphlet : *de Buonaparte et des Bourbons*, on n'a pas de peine à remarquer qu'aux yeux de Chateaubriand, Bonaparte est surtout « l'étranger qui n'a rien de français », « l'usurpateur du trône de saint Louis », « un faux grand homme » qui ne possède ni génie, ni talents, ni esprit, ni vertu [1]. Ainsi la haine de Chateaubriand contre Bonaparte s'alimente à deux principales sources : son amour pour la monarchie héréditaire et sa vanité froissée de rencontrer en Napoléon un personnage dont la réputation balance la sienne propre.

Plus noble dans son motif et aussi d'ordre plus général apparaît la haine de Maine de Biran. Le philosophe voit uniquement en Bonaparte l'homme, « dont le nom sera un jour le titre le plus odieux dont on puisse flétrir un tyran », « le conquérant farouche qui ne reconnut d'autres lois que son épée » ; le despote « émule des Tibère, des Claude et des Néron », pour qui les mots justice, liberté, humanité, droits des citoyens, n'ont ni valeur, ni sens ; en bref, le bourreau de la France qu'il tient saignante sous le dur sabot de son cheval...

Que les admirateurs de Napoléon veuillent bien pardonner au philosophe, ennemi-né de la tyrannie, ses invectives contre leur idole. Maine de Biran a une excuse, une seule et c'est assez, l'amour ardent de cette liberté politique qui seule fait de l'homme un citoyen, tout comme la liberté morale le constitue une « personne », c'est-à-dire un être intelligent, conscient et responsable de ses actes.

1. Dans *les Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand se montre moins injuste pour Napoléon et laisse percer maintes fois l'admiration que lui inspire le grand monarque.

CHAPITRE XI

MAINE DE BIRAN HOMME DE SOCIÉTÉ
(1813-1824)

I

L'auteur du *Journal intime* nous répète, presque à chaque page, qu'il ne vaut que dans la solitude et par la solitude. L'on se tromperait fort, toutefois, en supposant que la plus grande partie de l'existence de Maine de Biran s'est écoulée paisible et uniforme sous les poétiques ombrages de Grateloup. Le sous-préfet de Bergerac, nommé député au Corps législatif, vient, comme nous l'avons vu, s'établir à Paris au cours de l'année 1812, et, si l'on excepte la période des Cent-Jours, on peut dire qu'il ne quittera plus la capitale durant les douze dernières années de sa vie ; il se bornera, en effet, dans l'intervalle des sessions législatives, à un court séjour soit en Périgord où le réclament ses affaires domestiques, soit aux Pyrénées, dont le climat convient à sa santé toujours un peu chancelante [1].

A Paris, bien loin de fuir la société de ses semblables, M. de Biran la recherche avec empressement. Dans les salons où il aimait à aller et où l'on aimait à le recevoir, le député de la Dordogne plaisait infiniment par la politesse de ses manières, la douceur et l'amabilité de son caractère, les nombreuses qualités de son esprit et de son cœur [2].

Ce *métaphysicien du moi* [3] n'avait rien de la tenue négligée

1. M. de Biran a fait, en outre, un voyage de quelques jours en Normandie en 1818 et en Suisse en 1822.
2. Cf. *le Moniteur*, 23 juillet 1824 (article nécrologique).
3. L'expression est de Jouffroy, qui tenait en haute estime Maine de Biran.

ni de l'air ahuri du savant qui, forcé un instant de quitter ses livres, s'aventure au grand jour de la place publique. Sa mise était très soignée, son regard caressant, sa conversation pleine d'aménité et d'à-propos. Auprès de ses contemporains « le chevalier de Biran » avait la réputation d'un homme du monde accompli, et il apparaissait comme le représentant de cette ancienne société où l'élégance, l'urbanité, la distinction étaient les qualités les plus appréciées.

Quand on aspire à conquérir les suffrages du monde, il faut faire stoïquement au monde le sacrifice de son temps, de sa fortune, de son repos, maintes fois aussi de son amour-propre. Le monde est, en effet, un maître dur qui demande à être bien servi, et qui, tout en promettant beaucoup, donne peu à ses dévots. Nous allons voir Maine de Biran se livrer avec joie au monde, y recueillir quelques succès, puis regretter tout ce qu'il perd en valeur morale en échange du peu de considération qu'on lui accorde, formant sans cesse des projets de retraite, appelant de tous ses vœux la solitude libératrice, et ne parvenant qu'à grand'peine à s'arracher à un monde qu'il ne cesse de couvrir d'anathèmes.

A Paris, M. de Biran fait d'ordinaire trois parts de sa journée. La matinée débute par quelques lectures philosophiques. A 10 heures, selon l'usage du temps, Biran déjeune ; puis il reçoit des visites ou donne des audiences, lit la plume à la main et met au jour sa correspondance jusqu'à ce que les affaires l'obligent à sortir. Vers une heure le philosophe, devenu homme politique, quitte son logis et se rend au Conseil d'État, à la Chambre ou dans les ministères. Il rentre d'ordinaire chez lui à 5 heures pour faire sa toilette et dîner, après quoi, de 6 heures à minuit, se succèdent les courses en cabriolet. L'homme de société se donne carrière et promène sa personne distinguée à travers les salons les plus renommés de la capitale. Plusieurs fois par semaine Biran dîne en ville ou reçoit chez lui à dîner. Parfois il va passer la soirée au théâtre. Vers minuit, il regagne sa demeure. Avant de s'endormir, il feuillette encore les journaux du soir ou parcourt quelque ouvrage de philosophie. On devine toute la complication d'une existence où le même homme se trouve avoir à jouer le triple personnage du philosophe, de l'homme de société et de l'homme politique.

Pour donner une idée approximative de la vie de Maine de Biran à Paris, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici les notes que le philosophe a jetées sur un agenda de poche, ayant pour millésime 1813. Aussi bien, ces notes, étant encore inédites, nous aideront à fixer la physionomie du philosophe de Bergerac sur la fin de l'époque impériale.

24 janvier. — Froid. Étude le matin sur les trois divisions de M. Ampère. L'après-midi courses pour une harpe. Dîner chez M. de Tracy. Soirée chez M. de Coislin.

25 janvier. — Froid, 6 degrés — o. Visite de M. de Malleville. Sorti à 2 heures, j'ai été voir mes ouvriers rue Cassette; de là au ministère de la Guerre et au Corps législatif. Dîner chez Ampère. Discussion métaphysique jusqu'à 10 h. 1/2.

27 janvier. — Dégel. Écrit à M. Gérard [1]. Ai fait laborieusement deux petites lettres, l'une pour le ministre du Trésor, l'autre pour le chancelier de l'Université en leur envoyant truffes, pâté et dinde du Périgord. Parti avant 2 heures pour des courses, sans motif suffisant comme il m'arrive trop souvent. Leçons de littérature et d'histoire naturelle de MM. Tissot et Cuvier.

28 janvier. — Travail dans la matinée. L'après-midi j'ai passé une heure au café Procope à lire les journaux politiques et savants. Dîner chez d'Allemagne [2] et visite du soir à M. Lacalprade où j'ai trouvé M. La Rigaudie.

30 janvier. — Lettres dans la matinée. A 1 heure séance au Corps législatif. Visite à M^lle^ d'Alpy. Rentré chez moi pour dîner. Visite de cérémonie le soir chez M^me^ de Pastoret. Je suis triste et souffrant.

31 janvier — Neige fondue. Lettres au curé de Saint-Sauveur, à M^me^ Lacoustète [3], etc., jusqu'à 2 heures. Sorti à 3 heures jusqu'à 5 heures. Dîner. Tristesse.

1^er^ février. — Gelée dans la nuit. Beau jour. Le soleil m'a ravivé; je me suis senti plus dispos et plus gai. Le matin, travail sur les notes d'Ampère au sujet de l'existence nouménale et phénoménale. Dîner chez l'évêque de Casal.

2 février. — Sorti à 2 heures. Visites à M. Joubert [4], M. Bertin. Dîner chez M. Durivau. Soirée chez M. Le Breton [5].

1. M. Gérard avait épousé la belle-sœur de M. de Biran. Il sera question de lui dans le chapitre XVI «Maine de Biran, sa famille et ses amis».
2. D'Allemagne était l'un des meilleurs amis de M. de Biran, qui eut beaucoup d'amis.
3. M^me^ Lacoustète était la belle-mère de M. de Biran.
4. Il s'agit ici du Périgourdin Joubert, l'auteur des délicates *Pensées* que l'on connaît. M. de Biran ne paraît pas avoir eu des relations très étroites avec son compatriote.
5. M. Le Breton, philosophe appréciable, avait été l'un des juges de M. de Biran, lors du concours sur *la Décomposition de la pensée*.

3 février. — Lettres toute la matinée à M. Delpit, médecin, etc., puis occupations métaphysiques. Lu avec fruit un bon mémoire de M. S. [1] sur l'aperception : notes. Sorti à 2 heures. Courses dans les ministères et au Corps législatif. Rentré à 5 heures, j'ai été le soir au cercle de M. de Fontanes : tristesse et mécontentement intérieur.

4 février. — J'ai commencé à me sentir plus ferme. Dans la matinée j'ai lu les lettres de Leibniz sur l'étendue, la substance, etc. J'y ai fait des notes. Sorti à 2 h. 1/2. Grand dîner avec mes collègues chez M. Lacalprade [2]. Soirée chez M. Le Breton.

5 février. — Lettre à M. Maurice. M. Ampère est venu : discussion métaphysique. Après-midi au Corps législatif. Courses dans les bureaux. Dîner chez d'Allemagne. Rentré à 10 h. 1/2. Lecture de *l'Histoire des animaux fossiles* de Cuvier, jusqu'à 1 heure.

6 février. — Longue lecture le matin. J'ai terminé le discours préliminaire de *l'Histoire des animaux fossiles*, qui m'a intéressé par les grandes idées qu'il renferme, quoique le raisonnement ne soit pas toujours rigoureux. Sorti après-midi. Lecture de journaux au café Procope. J'ai eu à dîner mes collègues.

7 février. — Je ne travaille pas, je suis distrait, étourdi. Je cherche des occasions de m'agiter, d'aller et de venir. Soirée chez Pastoret avec M. Sismondi.

8 février. — Dans la matinée je me suis occupé de la discussion métaphysique de Leibniz et de Clarke sur l'espace : notes. Conversation avec Ampère.

9 février. — Ma santé recommence à décliner. Correspondance le soir jusqu'à 1 h. 1/2. Dîner chez M. Ampère. Entretien avec M. Royer-Collard.

10 février [3]. — Ai continué correspondance. Lettre à M. Durand de Corbiac, au curé de Saint-Sauveur, à Mme Gérard. A 1 heure, visite au lycée Napoléon : cours de M. Cuvier. Dîner chez M. Boissy d'Anglas, sénateur.

12 février. — ... J'ai pris possession de mon nouvel appartement, rue Cassette, 34.

13 février. — ... Sorti avec Ampère pour aller au cours de M. Royer-Collard. Dîner chez M. de Maleville, sénateur. Somnolence. Couché à 12 heures.

14 février — ... Ouverture de la session du Corps législatif par l'Empereur. Visite chez le ministre du Trésor. Mme Mollien m'a fait éprouver un sentiment tendre.

1. M. Suabedissen, qui remporta le prix dans le concours ouvert par l'Académie de Berlin sur cette question : *Y a-t-il des aperceptions internes immédiates?* M. de Biran, comme l'avons vu plus haut, n'eut que l'accessit.

2. Chanoine de l'Église de Paris, originaire de Sarlat en Périgord.

3. *A partir de cette date, nous ne transcrirons que les faits les plus saillants, notés par M. de Biran sur son agenda.*

15 février. — Le matin, lectures métaphysiques. Sorti à 2 heures. Rentré à 5 heures. J'ai dîné avec mes enfants[1] et suis sorti à 9 heures pour aller voir et entendre Mlle Festa, qui est rentrée au théâtre : c'est un événement intéressant pour moi.

16 février. — Écrit à M. Gérard et à ma petite Adine. Dîner chez M. Dupont de Nemours avec M. Sismondi. J'ai quitté cette société aimable plus tôt que je n'aurais voulu. Soirée chez M. Le Breton avec M. de Tracy, Laromiguière et Jacquemont. Rentré à 11 heures. Correspondance : lettre au curé de Saint-Sauveur.

17 février. — Lettres et lectures métaphysiques. J'ai eu à dîner MM. Jacquemont, Ampère et Durivau. Conversation jusqu'à 11 heures. Fatigué de métaphysique, je me suis couché à minuit.

19 février. — Je suis plus distrait et plus mal disposé pour le travail que je n'ai été depuis mon arrivée à Paris. Ma vie est entièrement décousue. Je suis étourdi, presque toujours mécontent, et ne jouis ni du monde ni de moi-même. Triste époque de la vie !

24 février. — Temps magnifique, un peu froid. Je me suis levé avec des dispositions gaies et sereines. Cette humeur tient au temps et à la pureté de l'air. Pressé d'aller au Corps législatif pour me faire nommer à la commission de l'Intérieur. J'ai été écarté et n'ai eu que 48 voix. Cette disgrâce m'a plus affecté qu'elle ne l'aurait dû raisonnablement. Il serait à souhaiter qu'on pût conserver le sang-froid et l'indifférence nécessaires pour la tranquillité de la vie sans rien perdre de son activité, mais les mêmes dispositions qui préparent le succès sont une source de chagrins, quand le sort ou les hommes nous contrarient. Grand dîner chez l'archichancelier. Soirée chez le président. Malaise.

26 février. — ... Rentré chez moi à 5 heures pour y recevoir une société périgourdine à qui je donnais à dîner. J'ai été maussade et troublé pendant le repas. Désaccord en moi et autour de moi.

28 février. — Le trouble intérieur persiste. Je me sens au-dessous de moi-même, et je ne trouve plus rien en moi qui m'élève à mes propres yeux. Je m'agite et je me répands au dehors. J'ai assisté aux examens du Conservatoire de musique. Dîner de famille. Spectacle au Français : J'ai ri au *Bourgeois gentilhomme.*

1er mars. — Belle journée de printemps. Je me suis occupé assez tranquillement chez moi. Visite à Mme Cabanis. Dîner chez le prince de Neufchâtel. J'ai été surpris de la magnificence et surtout de la bonté parfaite de la princesse. Rentré à 10 heures. Lectures métaphysiques.

2 mars. — ... J'ai lu avec fruit dans la matinée... Sorti après-midi avec mon fils pour faire des visites. Dîner chez M. de Malleville, sénateur. Je me suis occupé des préparatifs d'un bal masqué de la cour où j'étais invité, et où je n'ai pu aller, faute de domino. Soirée

1. Cette expression désigne le fils du philosophe, Félix, et ses neveux, Prosper et Alexis.

triste, mauvaise disposition. L'imagination a trop d'empire pour que je puisse être heureux et sage.

3 mars. — ... Visite à l'aimable M^lle^ Andrieux qui part pour le Périgord. Dîner à l'École polytechnique, chez M. Durivau, avec Ampère et Andrieux. J'ai été, à 8 heures, à l'Opéra-Bouffe. M^lle^ Festa m'inspire toujours le même intérêt. Rentré à 1 heure.

6 mars. — Le matin, discussion métaphysique avec Ampère. J'étais bien disposé. Sorti avant 2 heures j'ai été prendre M. La Rigaudie pour aller avec lui visiter des harpes. Spectacle aux Variétés où j'ai ri et tué le temps en me reprochant ce vain emploi de la vie. Rentré à 11 heures.

7 mars. — Belle journée. Mon perruquier est venu à 10 heures. J'ai fait ma toilette et suis sorti à 11 heures, en voiture, pour aller au château. J'y ai passé deux heures avec l'embarras, la timidité et le défaut d'aplomb ordinaires. Dîné avec mes enfants à 5 h. 1/2. Soirée brillante chez le président du Corps législatif. Duo de cor et de harpe.

8 mars. — ... Discussion métaphysique avec Ampère. Dîner chez Tracy avec Jacquemont, Fauriel, Gallois, etc.

9 mars. — ... Visite à l'aimable M^lle^ d'Alpy. Dîner à 5 h. 1/2 chez le restaurateur avec Ampère, Durivau et Andrieux.

10 mars. — Correspondance active dans la matinée. Dans l'après-midi, courses dans les bureaux. Le soir, visites au président du Corps législatif, au grand maître de l'Université, etc.

12 mars. — Discussions métaphysiques, le matin, avec Ampère, le soir, avec Royer-Collard. Visite chez le ministre de l'Intérieur. Rentré à 10 heures. Étourdissement.

13 mars. — Cinq degrés de froid. Levé à 9 heures et en mauvaises dispositions. A 1 heure, j'ai fait plusieurs visites d'étiquette dans une voiture du Corps législatif à M. de Laplace, M. de Beaupuy, M. de Talleyrand, au ministère de la Justice, etc... Rentré à 4 h. 1/2. Après le dîner de famille, visite chez l'archichancelier. Soirée chez M. Pastoret. Rentré à 11 h. 1/2[1].

Ces pages appellent une conclusion. Elle nous est fournie par M. de Biran lui-même qui, mélancoliquement, laisse tomber cette phrase de sa plume : « Voilà la vie d'un ancien solitaire, transformé en homme du monde, et qui a perdu sa valeur réelle pour en acquérir une factice[2]. »

Le philosophe se juge ici trop sévèrement. Les premiers mois de l'année 1813 témoignent, chez lui, d'une grande activité

1. Petit Agenda rouge (Fonds Naville, à Genève). *Inédit.*
2. *Journal intime inédit.*

intellectuelle. S'il se répand dans une foule de salons, Biran recherche, de préférence, la société des savants, et l'on peut bien supposer que ce n'est pas pour dire des mots, mais pour échanger des idées qu'il entretient un commerce assidu avec des hommes comme Ampère, Cuvier, Royer-Collard, le savant Dupont de Nemours, l'historien Sismondi, les philosophes Laromiguière, Le Breton, Jacquemont, Fauriel, Durivaux, Destutt de Tracy, le moraliste périgourdin, Joubert.

Des pages précédemment citées, il ressort aussi que M. de Biran est, à cette époque, en relations avec plusieurs grands personnages officiels, M. de Talleyrand, M. Mollien, ministre du Trésor, l'archichancelier Cambacérès, le grand maître de l'Université, M. de Fontanes; mais, en somme, le philosophe va peu dans la société impériale : il se borne aux visites de cérémonie que lui impose sa situation de député au Corps législatif.

A la Restauration, le cercle des relations de M. de Biran s'élargit considérablement. Ce n'est pas seulement un petit groupe de savants ou de gens en place qu'il voit, c'est tout le nouveau personnel politique qui l'accueille avec empressement, c'est tout le monde aristocratique et royaliste qui fait fête à l'ancien membre de la *Commission des Cinq*. Nous le voyons qui fréquente chez M^me^ de Staël, M^me^ de Vintimille, M^me^ de Rastignac, M^me^ de Coislin, M^me^ d'Aumale, la princesse de Craon, etc. Il est présenté à la duchesse d'Angoulême et à la duchesse d'Orléans. Il assiste aux réceptions de Monsieur, comte d'Artois.

Le philosophe ne tarde pas à se laisser entraîner par le torrent des visites, des relations de société, des petites affaires, des correspondances, des devoirs factices qui absorbent la vie des hommes du monde. Il n'agit pas, il « est agi », n'ayant pas assez de force de volonté pour résister aux sollicitations ou aux invitations qui pleuvent sur lui de toutes parts. Il dîne chez le prince de Condé, le baron Lynck, le « bon abbé Morellet », chez M. de Sèze, l'éloquent défenseur de Louis XVI, chez M. de la Panouse, son voisin de campagne en Périgord, etc. Il reçoit à sa table le *Comité des Cinq* et plusieurs hauts personnages politiques : MM. de Chateaubriand, de la Maisonfort, de Bonald, Hyde de Neuville, etc.; il est de toutes les réceptions officielles chez les ministres de la Police, des Finances, de la

Marine et de l'Intérieur; il va en soirée, chez le prince de Chalais où il fait la connaissance de Mgr Beausset, auteur des *Vies de Bossuet et de Fénelon*, chez le duc de Richelieu, président du Conseil des ministres, chez le baron Pasquier, garde des Sceaux, chez le prince de Poix, chez M. de Blacas, chez M. Guizot, où il jouit « de la conversation de Madame et de quelques autres gens d'esprit », etc.

Le Journal intime nous montre ainsi M. de Biran au début de la seconde Restauration, lancé dans ce qu'on nomme, très justement, le tourbillon du monde. Le philosophe observe, sur la fin de juillet 1813, que son état a tout à fait changé en mal, depuis qu'il a quitté son ermitage périgourdin. Il n'a plus le moindre aplomb dans son être. Le motif le plus insignifiant suffit pour le pousser hors de son cabinet de travail. La réflexion lui fait totalement défaut.

Honteux de lui-même, il écrit : « Pendant longtemps je me suis regardé vivre sans agir au dehors ; aujourd'hui j'agis sans me regarder. J'agis tumultueusement, sans suite, contre mon instinct ; je n'ai plus de vie intellectuelle et morale [1]. »

En revenant sur tous les événements de cette année 1813, et sur toutes les modifications de l'existence qui l'ont accompagnée, Biran observe qu'aucun autre temps de sa vie n'a été plus rempli ni plus varié. Le rôle, que les circonstances l'ont appelé à jouer, est absolument opposé à son caractère, à son instinct, à toutes ses habitudes. Il lui est bien prouvé que la faiblesse de son organisation physique et morale le rend impropre aux affaires de ce monde ; il devrait donc les quitter, puisqu'elles le fatiguent sans aucune utilité. Il vient d'atteindre sa quarante-neuvième année. Montaigne n'avait pas attendu cet âge pour se retirer des affaires [2]. Ne serait-il pas plus sage de l'imiter et de songer à la retraite?... « Il faut, conclut le philosophe, rentrer en moi-même et reprendre les habitudes studieuses sans lesquelles je ne suis rien ; il faut cesser de dissiper inutilement ce qui me reste d'existence [3]. » — Il faut, il faut... La parole est vite dite,

1. Extraits du *Journal intime* de 1815.— Cf. Archives de Grateloup et *Pensées et Pages inédites*, publiées par M. Mayjonade, p. 83.
2. Cf. *Journal intime*, 1815, édit. Naville, p. 182.
3. *Journal intime*, inédit, 1815.

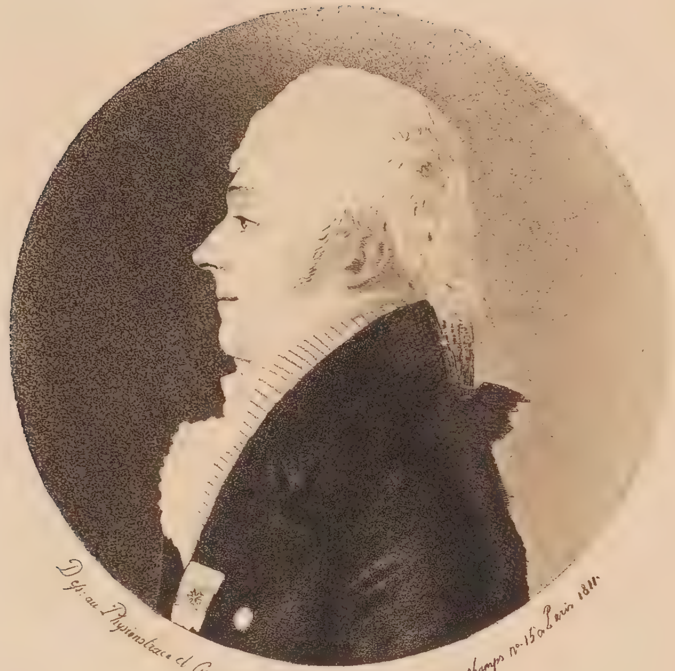

Dess: au Physionotrace et Gravé par Quenedey rue neuve-des-petits-champs No. 15 a Paris 1811

l'acte est moins vite accompli quand, à l'instar de Biran, on est affligé d'une volonté faible et intermittente.

En dépit de ses bonnes résolutions, le député de Bergerac continue à mener cette vie hachée et toute superficielle qui l'humilie à ses propres yeux. Écrire à la hâte de petits billets, répondre aux allants et venants, recevoir des visites, courir au dehors, assister à des séances de Comités ou de Commissions, tel est l'emploi ordinaire de sa journée. De cette vie surmenée, un des meilleurs amis du philosophe, Charles Loyson, nous a retracé une peinture exacte dans une lettre qu'après un séjour à Grateloup il adressait à Mme de Biran. On appréciera la saveur de ces lignes humoristiques.

... Je vous avais promis, à mon départ, d'épier exactement la conduite de M. Maine et de vous en rendre un compte fidèle [1]. Hélas ! Madame, c'est un triste ministère que celui dont je me suis chargé. Vous avez un mari bien dérangé. Il couche chez lui, je crois, mais il n'y dîne jamais. Conseil d'État, Chambre des députés, Commissions le matin, réunions le soir, grande dépense de cabriolet : voilà sa vie dans laquelle il reste à peine quelques rares instants pour tel qui s'était un peu trop accoutumé, dans vos bois, au plaisir de le voir tous les jours. Ah ! Madame, rappelez-nous bien vite au bord de votre canal ; traçons des chemins, plantons des arbres, creusons des fossés. Rappelez-nous au plus vite, si vous ne voulez pas que nous finissions par nous perdre de vue ; ce n'est qu'à cent lieues de Paris que nous pourrons nous rencontrer désormais... [2].

II

Faire bonne figure dans le monde est d'un apprentissage difficile pour ceux que ni l'éducation ni le milieu n'ont façonnés. N'attrape pas qui veut cette grâce aisée qui fut toujours la caractéristique du gentilhomme de race. L'ancien garde du corps à la cour de Louis XVI possédait, comme il a déjà été dit, tout un ensemble de qualités qui lui valurent longtemps dans les salons une ample moisson de succès. Maine de Biran sait, en outre,

1. Charles Loyson habitait dans la même maison que M. de Biran, rue Cassette, 34.
2. Archives de Grateloup. — Cf. Mayjonade, *Pensées et Pages inédites*, p. 244-245.

que l'esprit de la conversation consiste surtout à en donner aux autres. Il cause et s'ingénie à provoquer la repartie. Il tâche de donner le mouvement, alors que, si nous l'en croyons, il aurait le plus souvent besoin de le recevoir. Il parle à chacun le langage qui lui convient, tant l'art des bienséances lui est naturel, et, désireux de plaire, il s'applique à prévenir ses interlocuteurs en se plaçant sur leur terrain. Habile à se plier aux exigences mondaines, il évite de heurter les opinions reçues, sait faire parfois abstraction de sa manière de voir, sourit à ceux-là mêmes dont l'hostilité lui est manifeste.

S'il a les manières d'un gentilhomme d'ancien régime, Biran en a aussi la vanité. Coquet comme une jolie femme, il passe de longues heures chaque jour à sa toilette. Il aime qu'on le complimente sur sa jeunesse et sa bonne mine. « J'ai toujours voulu, je veux encore paraître ce que je ne suis pas, et je néglige trop ce que je pourrais être ; je m'inquiète de voir que je ne parais plus jeune et agréable par les formes extérieures, et pour vouloir paraître savant et spirituel, je renonce souvent à être sage et heureux [1]. »

Pour un homme du monde, la crainte d'avoir manqué aux bienséances est la plus cruelle des anxiétés, la pensée d'être mal jugé le pire des tourments. L'anecdote suivante — que nous empruntons au *Journal intime* — justifiera l'assertion.

Pendant la saison que M. de Biran fit aux Pyrénées, en 1816, il advint un beau matin que la duchesse de Rohan, chez laquelle il fréquentait, se présenta chez lui, accompagnée du député de Castel-Bajac, pour solliciter sa charité en faveur des pauvres de Saint-Sauveur. Le philosophe mit un écu dans la bourse de la quêteuse avec empressement, mais non sans quelque embarras, incertain s'il faisait ce qui convenait. En remerciant froidement, la duchesse cita le nom de personnes qui avaient donné un ou deux louis. Bouleversé par ces paroles, Biran resta muet et conçut à l'instant un regret aussi vif de sa parcimonie que « s'il avait commis la plus mauvaise et la plus déshonorante des mauvaises actions ». La quêteuse partie, le philosophe est en proie à une grande agitation. L'idée du qu'en dira-t-on ne lui laisse pas un instant de répit.

1. *Journal intime*, inédit.

Qu'allait penser la duchesse de Rohan ? Qu'allait dire mon collègue, qui n'est rien moins que bienveillant envers le questeur ? N'allais-je pas devenir la fable de cette société ? Ne traiterait-on pas mon offrande, si disproportionnée à ma position, de mesquinerie et d'avarice ? Et ce seul trait ne portait-il pas l'empreinte d'un caractère petit et rétréci ? Il était si simple d'offrir un louis à la duchesse, moi qui tiens si peu à l'argent en tant de circonstances !... Au lieu de cela, quelle gaucherie, quelle inconvenance dans mon procédé à l'égard de la duchesse !...

Inconsolable, M. de Biran cherche dans la promenade à cheval une diversion à l'idée fixe qui l'obsède. Le but désiré n'est pas atteint. Le philosophe gesticule, parle tout seul et se surprend plusieurs fois dans un état « voisin de la démence ». Après le dîner, durant lequel il reste « absorbé et distrait », Biran décide d'aller passer la soirée chez la duchesse de Rohan. S'armant de courage, il fait part à son interlocutrice de son intention d'ajouter à l'offrande du matin, et dépose un louis dans la bourse. Dès lors il est soulagé du poids qui lui pesait sur le cœur. Il revient chez lui « calme et heureux », et conte à sa femme toutes les péripéties de la journée [1].

On voit jusqu'à quels excès de scrupule M. de Biran portait le souci de sa réputation. La bienveillance d'autrui lui était comme une sorte d'atmosphère morale en dehors de laquelle l'existence lui devenait des plus pénibles. Il avait reçu de la nature un besoin d'être soutenu et approuvé, qui l'incitait sans cesse à rechercher la société de ses semblables. Toutefois, les grandes réunions mondaines, si élégantes fussent-elles, déplaisaient au philosophe. C'est quelque chose de bien beau qu'une fête, dit-il plaisamment quelque part, quand... on en est revenu. Écrivant à une de ses filles, il s'exprime ainsi :

J'ai horreur des sociétés nombreuses, et l'on ne trouve guère que cela à Paris : il n'y a plus de conversation. Jamais on ne vit une telle fureur de bals, de raouts anglais, où quelques centaines de personnes s'étouffent, se coudoient dans un salon trop petit pour en contenir la moitié seulement. J'ai pris mon parti de ne plus aller à aucune de ces réunions, quoiqu'on m'invite (4 mars 1821) [2].

Ce que le philosophe aime et préfère à tout, c'est converser

1. *Journal intime*, inédit. — Cette anecdote a déjà été publiée par M. Tisserand.
2. *Maine de Biran, sa vie et ses pensées. — Lettres à ses filles*, éd. Naville, p. 422.

dans un salon peu nombreux avec une société de choix. En se voyant entouré d'un petit groupe d'hommes capables de le comprendre et dont la bienveillance lui est d'avance acquise, Biran se trouve à l'aise. Il déploie sans contrainte sa vaste intelligence, prodigue les observations psychologiques les plus fines, se montre, enfin, vraiment lui-même.

Instinctivement, dans les brillants salons de la Restauration, Maine de Biran recherche la compagnie des femmes. D'une part, il est attiré vers elles par certaines affinités de caractère, il lui est agréable, d'autre part, de rencontrer chez ses interlocutrices cet art merveilleux de la causerie dans lequel il excelle lui-même. S'il charme les personnes de l'autre sexe par la délicatesse de ses sentiments, son élégance raffinée, son exquise courtoisie, le philosophe subit, par contre, sans pouvoir s'en défendre, la magie de l'influence féminine. De-ci de-là, l'auteur du *Journal intime* a noté l'impression que telle ou telle femme a produite sur lui. C'est M^me^ Mollien, femme du ministre du Trésor, qui lui inspire « un sentiment tendre » ; c'est M^me^ de Vintimille pour qui il éprouve de « l'attrait » ; c'est M^lle^ Festa, de l'Opéra-Bouffe, qu'il ne peut voir « sans être troublé » ; ce sont M^lles^ Andrieux et Anna Boudet dont l'amabilité l'enchante ; c'est surtout M^lle^ d'Alpy, l'amie de ses filles, qu'il aime d'amour sans trop oser se l'avouer. Il fait avec cette gracieuse personne un voyage de Paris en Périgord, qui lui semble n'avoir duré qu'un instant, et il écrit à son sujet : « M^lle^ d'Alpy communique son aimable activité à tout ce qui l'entoure. J'éprouve pour elle des sentiments particuliers : c'est plus que de l'amitié et moins que de l'amour. Nos relations de famille sont intimement douces [1] » (Grateloup, mai 1816).

Sur la fin de l'année 1816, Biran observe que « ses sens semblent morts au plaisir et son cœur fermé à l'amour qui a eu tant d'influence sur sa vie jusqu'à quarante-cinq ans » [2]. Néanmoins, le philosophe conserve encore quelques habitudes de coquetterie et il se fait parfois l'illusion de plaire, « illusion que la société peu à peu détruit ». Quelques années plus tard, Biran, comme nous le verrons plus loin, rétrécira le cercle de ses relations, mais son cœur, de plus en plus avide de consolations,

1. *Journal intime*, inédit, 1816.
2. *Ibid.*

le portera à fréquenter un petit groupe de femmes spirituelles, mélancoliques et tendres, auxquelles il prêtera bénévolement ses propres sentiments et dont il se croira compris.

Au cours de l'année 1818, Maine de Biran rencontre chez son ami, le philosophe danois Baggesen, une personne de qualité, Mme de C... [1], dont l'intelligence déliée, la sensibilité délicate, la conversation toujours élevée le séduisent. Il ne tarde pas à éprouver pour elle une vive sympathie. C'était l'époque de la Sainte-Alliance. Le mysticisme flottait dans l'air. Biran, mystique de tempérament avant de le devenir dans ses écrits, passe en ce temps-là un grand nombre de soirées dans le salon de Mme de C... où il a d'ordinaire le plaisir de rencontrer son ami Baggesen. On cause de divers sujets, mais surtout de philosophie religieuse. Mme de C..., le plus souvent juge muette du combat (car elle possède l'art de savoir écouter), ne manque pas de donner raison à « l'aimable chevalier de Biran », toutes les fois qu'elle daigne prendre part à la discussion. Le lendemain d'une longue causerie philosophico-religieuse, Baggesen écrit au député de Bergerac :

> Je suis sûr que Mme de C... a dû trouver votre thèse, non seulement celle de la raison, mais celle de la piété et du sentiment moral... Heureusement que la déesse que nous adorons tous les deux, a de l'humanité. Elle a dû me savoir gré de blesser si peu mon adversaire, et ainsi, ce qui m'importe avant tout, je n'ai point dû lui déplaire [2].

Des relations plus intimes s'établissent à la longue entre Mme de C... et Maine de Biran. Le 21 octobre 1821, le philosophe écrit de Grateloup deux longues lettres à celle qui, nous avoue-t-il, « domine dans sa pensée et dans ses affections ». Revenu à Paris, il fait à intervalles rapprochés plusieurs séjours au château de sa noble amie, situé dans un département voisin de la capitale. On passe des journées entières à parler philosophie, religion, amour pur, union des âmes... Le 2 décembre 1821, après une longue causerie, les deux interlocuteurs tombent

1. On nous excusera de nous en tenir ici à une initiale. La famille de C... n'est point éteinte et se trouve même représentée au Parlement en la présente session.

2. *Correspondance inédite*. Lettres de Baggesen à Maine de Biran (Fonds Naville, Genève).

d'accord sur les propositions suivantes : « Plus l'homme s'éloigne des objets terrestres, plus il s'approche de Dieu (et vice-versa). Il s'élève d'autant plus vers Dieu qu'il descend plus profondément en lui-même [1]. »

Au retour d'un voyage au château de X..., Maine de Biran écrit dans *le Journal* la page suivante :

4 janvier 1822. — J'ai eu une conversation très animée pendant une heure avec M. Baggesen au sujet de Mme de C..., sur les dispositions *stoïques* de cette dame à sacrifier les sentiments particuliers aux plus généraux. J'ai mis en doute si cette disposition qui éloigne l'amour est le produit d'un travail assidu sur soi-même ou s'il ne tient pas plutôt à une nature plus forte que sensible, plus énergique que tendre. Là-dessus s'est élevée entre mon philosophe et moi la question de savoir si nous avons quelques moyens sûrs pour distinguer ce qui vient des dispositions naturelles de notre âme ou de notre organisation, de ce qui provient des habitudes de l'éducation et des circonstances particulières de la vie extérieure, et enfin des secours que nous recevons par l'influence ou la grâce de celui qui peut tout, qui seul connaît à fond nos âmes et les tient dans sa main. Nous pouvons jusqu'à un certain point distinguer en nous ces trois mobiles, mais faire la part de chacun et dire surtout quel est celui d'où dépendent telles dispositions dont nous jugeons dans les autres, c'est ce qui paraît impossible [2]...

Préoccupé de démêler ce qui se passe en lui-même, le psychologue revient quelques pages plus loin sur son idée, et la précise si bien, qu'on ne peut douter qu'en écrivant, il n'ait songé à Mme de C...

La grande difficulté est toujours de savoir ce qui dépend de nous ou n'en dépend pas, et de connaître par là précisément où gît notre bien et notre moral ; si telle affection passionnée, *l'amour* par exemple, dépend en partie de nous, en ce que nous pouvons renforcer ou amoindrir le sentiment, l'inclination naturelle et spontanée, tantôt en recherchant plus ou moins assidûment son objet, tantôt, au contraire, en le fuyant ou cherchant à lui échapper, afin qu'il prenne moins d'empire sur notre âme [3]...

Il n'est point donné à quiconque de s'en tenir, vis-à-vis d'une

1. *Journal intime*, inédit, 1822.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

personne de sexe différent. à cette forme supérieure de l'amour, que les mystiques ont appelée le mariage spirituel. A en croire un moraliste contemporain, les Latins seraient impropres à comprendre ce suave commerce des âmes entre elles où le corps n'a aucune part; les Slaves, au contraire, s'en accommoderaient volontiers, et le mot « loubien », qui signifie chérir d'amitié, aimer en frère, en sœur, serait dans leur langue d'un usage assez fréquent [1].

A force de s'analyser, Maine de Biran en vint à concevoir des doutes sur la pureté de ses sentiments à l'égard de M[me] de C... « Après de longues hésitations antérieures », il croit devoir, à deux reprises différentes, refuser l'invitation qui lui a été faite d'aller passer quelques jours à la campagne en tête à tête avec son amie. Et, de ce refus, il donne dans *le Journal* la curieuse explication philosophique que voici :

Pour être réelles, les idées ou notions doivent pouvoir être dépouillées de tout ce qui tient à la subjectivité sensible, et de tous les caractères phénoméniques qu'y rattache l'âme sensible en s'en emparant. Il en est de même pour les *sentiments* qui, pour être vrais, durables, appropriés à notre nature supérieure, doivent être dépouillés de tout ce qui tient aux impressions sensibles du dehors et aux images, qui ont toujours un côté organique. Sous ce rapport, on pourrait dire que les sentiments et les idées, pour être conformes à la nature supérieure de l'homme, ne doivent conserver aucun rapport avec les objets sensibles, et, comme ce que nous appelons *objectivité*, eu égard aux phénomènes qui se représentent hors de nous, est une vraie *subjectivité*, ou tient principalement à nos dispositions organiques ou aux formes de nos sens,— on dirait tout aussi bien que la réalité, la vérité de nos sentiments comme de nos idées tiennent à ce qu'ils soient *désobjectivées*. Ici, l'objectif et le subjectif se pénètrent et s'identifient, pour ainsi dire... Le sentiment de l'amour fait tout le bien, toute la vie de l'âme quand il est *désobjectivé* ou sensiblement désobjectivé, c'est-à-dire quand il n'a plus aucun rapport aux sensations ou aux images et aux objets qui les causent. Ce n'est qu'alors que le sentiment est pur. Il est à la fois subjectivement dans l'âme et objectivement dans l'objet absolu et immédiat de l'âme, qui est Dieu [2].

Ainsi, c'est dans la crainte que son amour ne fût point suffisamment « désobjectivé » que Maine de Biran, en parfait

1. Cf. Jules Bois, *l'Ève nouvelle*. Paris, 1896.
2. *Journal intime*, inédit, 1822 (fin décembre).

honnête homme, cherchait à s'éloigner de Mme de C... Toute idée grossière, tout désir sensuel lui auraient semblé une injure à la vertu de cette prude dame. Comme le philosophe était loin de penser que sa rusée interlocutrice ne dissertait si éloquemment sur la sublimité de l'amour pur, que pour mieux le faire tomber dans les filets tendus par sa galanterie féminine !

La désillusion n'en fut que plus cruelle. Qu'arriva-t-il un jour?... Maine de Biran ne le dit pas. Brusquement, il rompt avec Mme de C... Il lui renvoie ses lettres, avec prière de lui expédier toutes celles qu'il lui a écrites depuis trois ans. Puis, à quelques jours de là, le philosophe, qui ne croyait pas — dans sa candeur naïve — qu'il put y avoir des femmes d'une perversité aussi raffinée, écrit dans *le Journal* cette page peu flatteuse pour l'autre sexe, et que le lecteur jugera sans doute, avec nous, d'une sévérité excessive.

« Voldemar a raison de dire, et je le crois *à présent*, que lorsqu'une femme semble éprouver, comme nous autres hommes, la passion de l'amour, cette passion a *presque toujours* une source impure et corrompue. Elle n'est point produite par un penchant immédiat et dominateur, mais par la légèreté, la vanité, la sensualité. Je me serais reproché comme un blasphème le moindre soupçon de ce genre contre Mme de C... Plus je l'estimais d'avance, plus j'étais éloigné de la confondre avec le reste de son sexe. J'ai résisté jusqu'au bout à toutes les preuves, et lorsqu'il m'a été impossible de croire que la personne était honnête, *je suis tombé vivant dans la mort !* [1] »

Ce n'est pas tout. Essayant de lire dans sa conscience à la lumière de la réflexion, Maine de Biran reconnut qu'il avait été présomptueux en s'appuyant sur lui-même, fragile roseau, pour s'élever jusqu'aux sublimités de l'amour pur, — criminel surtout, en laissant la créature prendre peu à peu en son cœur la place qui n'était due qu'au Créateur. Toutefois, dans le déchirement de tout son être, le philosophe ne manque pas de remercier le Père des miséricordes de lui avoir fait comprendre que l'amour de Dieu étant seul parfaitement innocent peut seul donner au cœur humain une paix délicieuse et une infinie béatitude.

« Orgueilleux dans ma bassesse profonde, et cependant

1. *Journal intime*, inédit (feuille volante). Archives de Monbrun.

inquiet et fatigué au sein de jouissances coupables, je demandais en vain à la raison de me donner les ailes de la colombe pour prendre mon vol et trouver mon repos loin du tumulte et du bruit des sens. La main de Dieu, toujours suspendue sur moi, m'a frappé dans son infinie miséricorde. En ne cessant de répandre sur mes jouissances coupables les plus cruelles amertumes, elle m'a appris que c'était ailleurs qu'il fallait chercher des plaisirs purs et sans mélange[1]. »

III

Les hommes du monde disent des hommes intérieurs qu'ils se dévorent eux-mêmes. C'est bien plutôt, au dire de Biran, l'homme extérieur qui se dévore et s'épuise continuellement. En proie aux passions qui le rongent : ambition, orgueil, envie, désir d'être estimé, il court sans répit après des biens qui le fuient, alors qu'il croit déjà les saisir. Le sage qui, dans sa retraite, n'agit qu'à la lumière de la réflexion, « qui aime la vérité par-dessus tout, pour elle-même et non pour se vanter de l'avoir trouvée, qui ne la dit que par devoir ou par nécessité », passe dans le monde sans être remarqué, mais il porte avec lui le sentiment très doux du bien qu'il a fait à ceux mêmes dont il est ignoré ; le mondain, au contraire, brillant, léger, irréfléchi, qui ne cherche que les moyens de paraître et de se faire valoir, reste un être inutile à ses semblables, et il acquiert une célébrité fondée sur ce qui est précisément le plus contraire au bien de l'humanité. De ces deux hommes, « le premier n'a vécu que pour le *subjectif* et dans le *subjectif* de la conscience, et a mérité l'estime des âmes pareilles à la sienne ; le second n'a vécu que pour l'*objectif* et dans l'*objectif* de ce monde, figure creuse, ombre qui passe »[2].

Maine de Biran — et c'est là sa douleur — est tour à tour ces deux hommes. Il habite successivement deux mondes qui sont en opposition et n'ont aucun rapport. Pour vouloir appartenir à la fois au monde extérieur et au monde intérieur, il ne réussit

1. *Journal intime*, inédit (feuille volante).
2. *Journal intime*, édit. Naville, p. 330-331.

à être complètement ni à l'un ni à l'autre. Car la parole évangélique est d'une vérité éternelle: *Nul ne peut servir deux maîtres.*

Durant de longues années, le philosophe tentera de concilier l'inconciliable. Vains seront ses efforts. Nous le voyons dans son cabinet de travail qui vit en sage, les yeux fixés sur ce monde intérieur dont il a entrepris de dénombrer les merveilles. A peine a-t-il mis les pieds dans le monde qu'il se sent modifié d'une façon différente et comme jeté hors de son *moi* [1]. Il devient *excentrique*, suivant sa propre expression, entendez désordonné, passif et sans réflexion. Sa personnalité morale lui échappe. Il n'est plus qu'un pauvre être *phénoménique*. « Le monde nous vide. Il soutire et pompe tout ce qu'il y a de vrai, de *substantiel* en nous ; et nous ne sommes plus que des fantômes, ombres légères. Nous nous cherchons sans nous retrouver [2]. »

Bien des fois, dans *le Journal*, Biran s'essaie à rompre des lances contre le dur tyran dont il se sent l'esclave. Que me fait le monde ?... Que peut-il me donner de valeur réelle ?... Pourquoi m'inquiéter et m'embarrasser de tant d'affaires de si minime importance ?... Pourquoi vouloir attirer les regards sur moi et m'affliger d'être compté pour rien ?... Pourquoi me fais-je du mal en tenant au monde et à tant de choses vaines ?... Ne m'est-il pas assez démontré que je ne vaux rien hors de la vie intérieure [3] ?...

Si Maine de Biran fréquente le monde, ce n'est pas qu'il soit dupe de ses prestiges. Nul n'a jugé plus sévèrement que lui ces élégantes assemblées, qui sont presque toutes pour l'apparat et la vanité, et où le flux des paroles déguise mal « le désert d'idées ». Ce qui dépite le plus le philosophe, c'est de voir le monde faire grand cas de certaines qualités extérieures ou superficielles : la beauté des traits, la gaieté, la malignité des propos, et mépriser les qualités sur lesquelles se fonde la valeur réelle de la conscience. Appelé par les circonstances à jouer

1. Cf. *Correspondance inédite à X...* « Lorsque je suis dans la retraite, entouré de mes livres scientifiques, je suis sage. Dès que des objets analogues à ceux qui m'ont autrefois séduit, se présentent, les impressions anciennes se réveillent. Ces fibres, que le temps n'a pas encore paralysées, entrent en vibration, et je suis presque aussi fou qu'à vingt ans » (sans date) (Fonds Naville, Genève).

2. *Journal intime*, édit. Naville, p. 338.

3. *Ibid.*, p. 267-269 et *passim*.

dans la société un rôle auquel le rendent impropre les qualités mêmes par lesquelles il vaut quelque chose à ses propres yeux, Biran ne laisse pas que de se trouver en une situation fort pénible. Incapable de jouir dans le monde en se livrant sans retenue au mouvement extérieur, ne possédant pas, par ailleurs, une assez grande maîtrise de lui-même pour tenir le rôle — si intéressant — d'observateur, le philosophe court de salon en salon à l'unique fin de s'étourdir et d'échapper au pénible sentiment de l'existence qui lui est habituel. Mais il ne s'étourdit pas si bien qu'il parvienne à étouffer la voix intérieure qui le rappelle sans cesse à l'ordre, au devoir, à la raison. Au retour d'un spectacle à la Porte-Saint-Martin, où il s'est « amusé jusqu'à 11 heures », l'auteur du *Journal intime* écrit gravement ces lignes : « Les divertissements nous perdent et nous font passer, sans nous en apercevoir, du temps à l'éternité » (11 avril 1817)[1].

Craignant de ne pas avoir la force de s'arracher à un monde qui tour à tour le caresse et le repousse, le flatte et le meurtrit, M. de Biran projette de se créer une retraite silencieuse au milieu de brouhaha de la capitale. « Restons seul à Paris, comme à Grateloup, ou formons-nous un petit cercle qui remplace la famille[2] » (4 novembre 1818). Le philosophe n'ignore pas qu'il y a toujours moyen de se faire au dedans de soi, même au milieu du tumulte des villes, une solitude profonde, sorte de lieu secret « où la voix de la conscience, celle de Dieu même, prédomine sur toutes celles du dehors », mais c'est là — l'expérience journalière nous l'apprend — « l'emploi le plus difficile de notre liberté » [3].

A ce nouveau genre de vie qui lui est commandé par la raison et par ses goûts, l'auteur du *Journal* ne cesse de s'exhorter : « Pourquoi ne vivrais-je pas à Paris, comme dans une solitude, quand rien ne me commande de sortir? Pourquoi cherché-je les distractions, qui sont sous ma main, tandis que je n'en sens pas le besoin à la campagne, que je crains au contraire d'être distrait, que je ne désire rien tant que de passer des

1. *Journal intime*, p. 269
2. *Ibid.*, p. 292.
3. *Ibid.*, p. 269-270.

journées solitaires et tranquilles occupé dans le cabinet ? Oh ! misère que cette vie de Paris où je perds tout ce que je vaux ! » (20 novembre 1818).

Pour que M. de Biran en vînt à se détacher du monde, il fallut que le monde commençât par se détacher de lui. L'auteur du *Journal intime* constate tristement, dès les premiers mois de l'année 1817, qu'il n'inspire plus au monde cet intérêt du moment et cet attrait auquel il attachait un prix de vanité. Ce lui est un avertissement. L'heure est venue, déclare-t-il le 28 mai 1817, de se retirer et de chercher en soi des consolations à toutes les pertes. Mais le lendemain même, oublieux de ses résolutions de la veille et incapable de tenir en place, le philosophe sort de chez lui à 2 heures de l'après-midi, prend un cabriolet de louage, perd plusieurs heures en « courses inutiles » et finalement, quittant Paris, s'en va jusqu'à Villeneuve (près Vanves) rendre ses devoirs au ministre de la Police, M. Decazes, dont le crédit auprès du roi était alors à son apogée.

J'ai été à Villeneuve, campagne du ministre de la Police. Les mauvais chemins m'ont retardé. On était à table quand je suis arrivé. Société composée d'hommes que je n'aime pas. Je n'ai trouvé d'accueil bienveillant chez personne. Les maîtres de la maison m'ont paru froids ; ils sont si préoccupés de leur dignité, ont tant de flatteurs ! J'ai fait pendant le dîner, et en revenant, des réflexions tristes sur les hommes du jour, sur les rapports où je suis avec eux et sur ma manière — bête, simple et timide — qui me fait aller au-devant de tout le monde, me met au-dessous de mes inférieurs par le désir que j'ai de capter une bienveillance qui ne peut être universelle, et à laquelle on est si peu disposé, chacun étant trop occupé de soi-même [1].

Pour réussir dans le monde, il n'est pas besoin de beaucoup de qualités : quelques défauts suffisent.

Il manquait à M. de Biran, pour briller dans les assemblées mondaines, cette qualité — ou plutôt ce défaut — la confiance en soi-même, qui donne ce que de nos jours on appelle vulgairement : l'aplomb. En présence d'hommes considérables ou qui se croient tels, le philosophe se sent faible. La supériorité de vues et la belle assurance d'un Chateaubriand, d'un Decazes,

1. *Journal intime*, inédit, 29 mai 1817.

d'un baron Pasquier lui en imposent, quoi qu'il en ait. Et la pensée que ses interlocuteurs doivent le juger comme un chétif individu sans importance, le rend plus chétif, plus timide et plus faible encore. Au retour de ces réunions qui le laissent mécontent et de lui-même et des autres, Biran ne cesse de se redire qu'il devrait renoncer à la vie publique ou extérieure, puisqu'il y est le moins propre des hommes. « Comment, soupire-t-il avec l'auteur de *l'Imitation*, peut-on aimer une vie sujette à tant de dégoûts et de misères, remplie de tant d'amertumes ! Comment peut-on appeler vie la source de tous les maux ? » ... « Ah ! que ne puis-je avoir la force de me supporter moi-même dans la retraite, de fuir le monde, de m'appliquer uniquement à ce qui peut perfectionner mon être intellectuel, me faire bien vivre et me préparer à bien mourir, après avoir rempli la tâche qui m'est imposée[1] ! »

IV

Par une longue suite d'expériences douloureuses, Maine de Biran a acquis cette conviction : la vie solitaire est la seule qui lui convienne. D'une part, en effet, il n'a jamais éprouvé de réelle satisfaction que dans la contemplation de ce monde intérieur où règnent Dieu et le moi ; d'autre part, de plus en plus misérable et vaine lui apparaît cette existence des mondains, « où l'on est réellement oisif en étant toujours affairé », où l'on dépense son activité en une foule de « niaiseries », sans s'occuper de l'essentiel. Pourquoi, dès lors, le philosophe court-il Paris tous les jours en tous les sens, et recherche-t-il avec tant d'empressement la société de ses semblables ? Pourquoi, quand il fait une saison à Saint-Sauveur, dans les Pyrénées, quitte-t-il sa villa chaque après-midi pour se mêler à la foule des promeneurs, chaque soir pour se rendre chez la duchesse de Rohan, dont le salon offre l'aspect d'une brillante cohue ? Pourquoi, même quand il séjourne à Grateloup, Biran, après quelques heures passées dans son cabinet, éprouve-t-il le

1. *Journal intime*, édit. Naville, p. 229.

besoin de monter à cheval pour faire une promenade en ville ou visiter ses voisins ? Est-ce la solitude ou le monde que le philosophe aime ? Qui nous donnera la clef de cette énigme ?

Biran lui-même, puisqu'aussi bien le fin psychologue n'a cessé de travailler dans *le Journal intime* à démêler l'étrange complexité de son moi.

Les raisons qui incitent le philosophe à sortir de son cabinet de travail pour aller dans le monde sont à la fois d'ordre physiologique, psychologique et moral.

M. de Biran est un malade. Il souffre habituellement d'un resserrement épigastrique, et ses dispositions à l'hypocondrie sont la suite de cet état maladif. Pour échapper au malaise qu'il ressent, et au sentiment pénible de l'existence qui le poursuit, quand il reste trop longtemps en face de lui-même, le philosophe s'en va chercher des distractions dans le monde.

De plus, il y a chez Maine de Biran, en certains moments et, en particulier, au retour du printemps, une action vitale extraordinaire et trop forte pour ses nerfs si faibles[1]. Force lui est donc de la dissiper par la fatigue physique en se livrant au mouvement extérieur. En d'autres moments, par contre, le philosophe se sent mou, lâche, languissant, presque incapable de penser. Pour remonter la machine et lui donner avec un surcroît d'activité vitale le sentiment de bien-être résultant d'une vie plus animée, plus expansive, les excitants du dehors sont nécessaires.

Par sa nature même, M. de Biran a ainsi comme un besoin instinctif de mouvement. A l'en croire, le moment où il sort de chez lui chaque après-midi est le plus agréable de la journée. Le philosophe va dans le monde, sachant bien qu'il en reviendra inquiet, troublé, mécontent, mais il serait malheureux de ne pas y être. Bien que l'existence, toute faite d'états successifs, qui est la sienne, lui paraisse fort peu morale, il n'a pas la force de lutter contre son organisation qui le porte sans cesse aux actions spontanées[2].

Les raisons d'ordre psychologique et moral qui entraînent M. de Biran dans le monde sont diverses. La principale, c'est

1. *Journal intime*, inédit, *passim*.
2. *Ibid.*, novembre 1818.

l'amour-propre. En dépit de sa modestie apparente, Biran est tourmenté par la vanité. Il a conscience de sa valeur personnelle ; il sait qu'il surpasse la plupart des hommes qu'il rencontre dans les salons, tant par la force de son esprit que par ses qualités morales ; mais cela ne lui suffit pas : il voudrait qu'on rendît quelque hommage à ses mérites. Chaque jour, le philosophe s'en va demander au monde s'il est un être bon, aimable, savant, spirituel, digne de louange ou de blâme. Pourquoi, observe-t-il en un moment de sagesse, ne le cherché-je pas en moi-même ? Mais « nous sommes ainsi faits que nous aimons mieux apprendre de nos semblables ce que nous sommes, que de l'étudier en nous-mêmes »[1].

Une autre raison engage M. de Biran à fréquenter le monde, c'est l'espoir secret d'y trouver réconfort et de recevoir des autres des motifs d'assurance et d'encouragement. Sa timidité naturelle porterait le philosophe à la vie solitaire ou même à la sauvagerie, mais le vif besoin qu'il a — plus que tout autre — d'être approuvé et soutenu, le conduit à se répandre dans les sociétés. Il n'y a donc pas bizarrerie de caractère chez Biran, si, tout en haïssant la dépendance des visites et des affaires, il va lui-même au-devant de ces liens, se les impose sans nécessité et s'en fait en quelque sorte l'esclave. Se sentant sans force par lui-même, il *se jette aux appuis étrangers*, comme aurait dit Montaigne.

Parmi les autres motifs qui poussent le philosophe à sortir de sa retraite, il faut mentionner la curiosité. Biran est comme possédé du désir de savoir ce qui se passe au dehors. Les bruits qui circulent dans les salons, ce que l'on murmure dans les couloirs du Palais-Bourbon ou ce que l'on chuchote dans les antichambres ministérielles, tout cela l'intéresse prodigieusement. « Je suis toujours impatient, avoue-t-il lui-même, d'apprendre quelque chose de nouveau[2]. »

Enfin, il est une dernière raison, plus profonde que les précédentes — vu qu'elle touche à la racine même de l'être humain — qui nous aide à comprendre comment M. de Biran, tout en méprisant le monde, ne cesse de s'abandonner à son mouve-

1. *Journal intime*, inédit, août 1818.
2. *Ibid.*

ment tumultueux. On connaît la célèbre théorie du divertissement, imaginée et développée si brillamment par l'auteur des *Pensées*. Si l'homme cherche continuellement à se divertir, ce serait, à en croire Pascal, parce qu'il a peur de rester en présence de lui-même, dans la seule vue de sa misère. « L'homme qui n'aime que soi, ne hait rien tant que d'être seul avec soi. » Aussi, est-il « nécessairement malheureux », si on ne l'occupe hors de lui.

Cette manière de voir la nature humaine et d'expliquer l'ennui et le dégoût qu'éprouvent la plupart des hommes pour la solitude et la vie intérieure, paraît à Maine de Biran manquer de justesse. Il reproche à Pascal de se placer trop hors de la nature humaine et de donner une raison chimérique du penchant de l'homme au divertissement. Le commun des hommes n'a pas, en effet, présente à l'esprit, cette idée de déchéance dont parle l'auteur des *Pensées*. L'ennui que l'homme ressent à se trouver de longues heures en face de lui-même vient de ce qu'il y a en lui deux sortes d'instincts ou deux principes d'action opposés. Être mixte, l'homme ne peut être complètement heureux, s'il n'a pas la jouissance pleine et entière des facultés qui appartiennent à ses deux natures. « Comme être sentant ou animal, il lui faut des sensations et des mouvements ; comme être intellectuel et moral, il lui faut des idées, un certain exercice de la réflexion. » Que s'il cultive trop une partie de lui-même au détriment de l'autre, il éprouve le sentiment d'un besoin non satisfait, et il souffre [1].

Ainsi en est-il de M. de Biran. *Entraîné par le charme de sentir*, comme parle Bossuet, il se précipite chaque jour dans le tourbillon du monde ; mais tandis que son être sensible jouit, du fond de lui-même s'élève une voix intérieure qui lui reproche de gaspiller son existence en amusements frivoles et de ravaler sa dignité d'homme pensant. Reste-t-il plusieurs heures consécutives dans son cabinet de travail, l'homme intellectuel et moral progresse, mais l'homme animal, privé des excitants accoutumés de la sensibilité, gémit. Le mal, par suite, apparaît profond, et, comme Biran le dit lui-même, *incurable*. Il a sa source dans cette *dualité* qui fait le fond même de notre nature.

1. *Journal intime*, éd. Naville, p. 219-223.

« Pour connaître *l'un* parfait, il faudrait cesser d'être [1]. »

N'en déplaise à Pascal, Maine de Biran n'est qu'en apparence *un grand fugitif de lui-même*. Sans doute, ce qu'il va demander au monde, ce sont des sensations agréables qui ne soient pas lui ; mais, ce qu'il hait et ce qu'il craint, il importe de le remarquer, ce n'est pas *d'être seul avec soi ;* c'est uniquement d'être privé des impressions qui font goûter la vie ou communiquent ce qu'il appelle *le vif sentiment de l'existence*.

A feuilleter attentivement *le Journal intime*, il semble bien que Maine de Biran ait fait de louables efforts dans les dernières années de sa vie pour se soustraire au monde. « Je me sens plus d'aplomb et moins d'entraînement au dehors, écrit-il le 21 novembre 1822. J'ai résisté à la fantaisie de sortir de chez moi, et j'ai passé la soirée seul auprès de mon feu [2]. »

Quinze jours plus tard, ces bonnes dispositions ont changé. Le philosophe constate qu'il y a en lui « un autre moi ». Il éprouve « un vif besoin d'agitation et de monde », une réelle impossibilité à rester en son logis et à se livrer à l'étude. Le monde, de nouveau, s'est emparé de lui. Toutefois, les heures de la journée où il « a fait le jeune homme » et où il a eu un sentiment illusoire de la jeunesse, donnent ensuite au philosophe, par un dur contraste, le sentiment de la vieillesse qui s'avance. Biran touche ainsi « à la guérison par le mépris [3] ». Il sent chaque jour, davantage, combien était vaine sa prétention d'être placé au premier rang par les qualités à la fois agréables et solides, la beauté du corps, de l'esprit et de l'âme. Il ne lui semble plus possible que de telles illusions renaissent. « Mon sentiment d'amour, conclut-il, n'a plus d'objet même imaginaire. Il ne peut rester que dans l'état de subjectivité [4]. »

Les froissements répétés de son amour-propre, le sentiment croissant de ses imperfections et de sa misère, le mépris de lui-même finissent par décider M. de Biran à renoncer à un monde qui ne fait plus attention à lui. Il fuit « toutes les occasions de paraître », de se produire, et, à l'exception de quelques amis dévoués, il en arrive à ne plus compter sur l'affection ni

1. Manuscrits inédits (sans date), Fonds Naville.
2. *Journal intime*, inédit.
3. *Ibid.*, 1823.
4. *Ibid.*, 3 décembre 1822.

l'approbation de personne[1]. « Mes facultés affectives ne s'exercent plus. Personne ne m'aime ici. Je ne suis nécessaire à personne, et personne ne m'est nécessaire[2]. »

Tous ces mécomptes assombrissent les dernières années du philosophe, mais, déjà illuminé par les rayons de la foi chrétienne, il s'efforce, à mesure que le monde sensible lui échappe, de se rattacher au monde invisible; et, soumis à la volonté suprême, il se console dans la pensée que les épreuves dont il est affligé, en purifiant son âme, lui servent d'introduction à une vie meilleure[3].

1. *Journal intime,* inédit, 1822.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

CHAPITRE XII

MAINE DE BIRAN ET SON GROUPE PHILOSOPHIQUE (1814-1824)

On a dit, et on s'est plu à répéter, que Maine de Biran n'avait été qu'un « penseur solitaire ». Procédé commode pour se dispenser de rechercher si le philosophe de Bergerac n'a pas exercé sur ses contemporains cette action qu'exerce presque toujours, à un degré plus ou moins grand, tout esprit profondément original.

Sans doute, nulle discussion bruyante ou passionnée ne s'est jamais élevée autour des ouvrages de Biran. N'ayant publié que de très rares écrits, fort au-dessus de la portée des lecteurs ordinaires, le philosophe demeura de son vivant ignoré du public. Mais, grâce aux nombreux Mémoires qu'il envoya à maintes reprises à diverses Académies étrangères, sa réputation s'établit peu à peu dans les principaux corps savants de l'Europe et, en France, on ne pourrait mieux dire en quelle estime il était tenu par la plupart des hommes qui, sur la fin de l'Empire et sous la Restauration, cultivaient les sciences philosophiques qu'en rappelant le mot de Royer-Collard : « C'est notre maître à tous. »

Être reconnu par un maître par des hommes tels que Ampère, Cousin, Stapfer, Cuvier, Guizot, Royer-Collard, n'est pas un petit honneur. Aussi, loin de nous borner, comme les autres biographes de Biran, à citer la parole flatteuse de Royer-Collard, nous voudrions essayer de la justifier. Sainte-Beuve a écrit tout un livre sur *Chateaubriand et son groupe littéraire* ; il ne nous semble pas sans intérêt de consacrer tout un chapitre

à faire revivre sous les yeux du lecteur' *Maine de Biran et son groupe philosophique.*

I

Tout cercle d'études — vraiment digne de ce nom — peut être considéré comme « un laboratoire à bien penser ». Autant M. de Biran éprouvait de répugnance instinctive pour les assemblées parlementaires bruyantes et frivoles, où sous l'abondance des paroles se cache d'ordinaire le vide de la pensée, autant son attrait l'attirait vers ces réunions calmes et studieuses où des hommes de talent et de bonne société, mettant en commun leurs idées, travaillent à s'éclairer les uns les autres, et trouvent, dans des rapports fréquents, l'occasion de s'estimer. Le philosophe nous a retracé lui-même, dans plusieurs discours, les jouissances et les avantages que présentent, tant pour l'esprit que pour le cœur, les groupements de ce genre [1].

Membre assidu de la société d'Auteuil au temps de sa prime jeunesse, Maine de Biran, nous l'avons vu, s'empressa de fonder à Bergerac, l'année même où il fut nommé sous-préfet, une Société médicale. On sait quels furent, dans la région bergeracoise, les résultats de cette association d'hommes, voués à l'étude des sciences naturelles et désireux de venir en aide à leurs semblables. Quand, au mois de mai 1812, le nouveau député au Corps législatif quitte sa province pour venir se fixer à Paris, la pensée qu'il va enfin pouvoir jouir du commerce des esprits les plus distingués de la capitale est celle qui lui donne le plus de joie. Après quelques mois passés à entrer en relations avec les hommes qui pensent, et dont il espère être compris, Biran jette les bases d'une société philosophique. A vrai dire, le projet de cette société existait depuis longtemps dans sa tête. Durant son séjour à Bergerac, en même temps qu'il adressait des Mémoires à la plupart des Académies de l'Europe, le sous-préfet, l'on s'en souvient, n'avait cessé d'entretenir une correspondance philosophique très suivie avec un certain nombre d'hommes de talent : Destutt de Tracy, Cabanis, Ampère, de Gérando, Stapfer, mais il lui tardait d'être à même de discuter de bouche à bouche, ayant appris de son compatriote Montaigne tout le profit que l'on peut retirer « à frotter sa cervelle contre celle d'autrui ».

1. Discours inédit prononcé à la Société médicale de Bergerac (Archives de Castang, Dordogne).

Le *Journal intime* de l'année 1814 nous fournit de précieux renseignements sur la petite Société. Les séances se tenaient chez le philosophe périgourdin, 34, rue Cassette. Elles eurent lieu tout d'abord le jeudi de chaque quinzaine, puis elles ne tardèrent pas à devenir hebdomadaires. Y assistaient Ampère, de Gérando, le baron Maurice, Christian, Durivau, les deux Cuvier, Thurot, Guizot, Royer-Collard. Pour donner une idée de ces doctes réunions où les questions philosophiques les plus ardues, telles l'existence de phénomènes inconscients, le passage du subjectif à l'objectif, furent tour à tour débattues, nous ne saurions mieux faire que d'emprunter au *Journal intime* les comptes rendus que nous en a laissés Biran lui-même.

8 septembre 1814. — Jeudi soir, j'ai reçu chez moi une société philosophique composée de MM. Royer-Collard, Thurot, Ampère, Christian, Guizot, Maurice. J'ai causé de philosophie avec confiance en moi-même; mes cosociétaires m'ont excité, en m'en témoignant. J'ai promis de lire, dans la prochaine séance, un mémoire *sur la force et la causalité.* Mes facultés ont relui quelques instants, pour s'obscurcir bientôt après, au milieu des affaires et des tracasseries, qui flétrissent l'âme et l'entraînent brusquement et tumultueusement au dehors [1].

— Le 22 septembre, j'ai eu la société philosophique: MM. Maurice, Thurot, de Gérando et le directeur de l'École polytechnique, Durivau; le soir sont arrivés MM. Cuvier frères, Royer-Collard, Ampère et Guizot. La séance a été ouverte par la lecture d'un dialogue socratique de M. de Gérando sur l'utilité et le but de la vraie philosophie. J'ai été sollicité pour lire, à mon tour, un mémoire que j'avais annoncé sur la force et la causalité, mais je n'étais pas assez préparé. Il s'est ouvert une discussion sur les fondements de la science et de la langue psychologique, et d'abord sur le sens du mot *perception.* M. Ampère a exposé notre doctrine commune sur le sentiment du *moi* et l'activité. Elle a été attaquée par M. Cuvier et Royer-Collard, qui refusent absolument de reconnaître des sensations ou des impressions affectives sans *moi,* sans conscience. Comment, disent-ils, concevoir qu'il puisse y avoir des impressions senties, sans un être sentant? Le *moi* est pour eux cet être sentant ou l'âme De la part de cette âme, sentir des impressions ou se sentir ayant des impressions, c'est la même chose; une sensation n'est rien si elle n'est jointe à la conscience de l'être qui l'éprouve.

1. *Journal intime,* p. 138.

Cette discussion m'a fait voir combien j'étais encore loin de bien faire entendre mon point de vue. La théorie de Leibniz, qui caractérise si bien cet état où la monade, simplement vivante, est réduite à des perceptions obscures, et d'où elle s'élève aux perceptions claires et à la conscience, me servirait d'introduction à l'exposition de ma doctrine, qu'il me sera bien difficile de faire entendre. Après une discussion animée, qui n'a conduit à rien, la séance a été levée à 10 h. 1/2 [1].

— Le jeudi 6 octobre, j'ai passé toute la journée occupé de la lecture que je dois faire à la société philosophique... Elle n'a pas réussi et a donné lieu à de vives discussions de la part de MM. Royer-Collard et Cuvier. J'ai été agité toute la nuit, mécontent de moi-même, sentant que tout m'échappe dans le monde intellectuel comme dans le monde physique [2].

— Le 19, jour de la séance de la société philosophique, j'ai lu un morceau qui a satisfait l'assemblée, et, quoique j'eusse commencé en mauvaise disposition, je me suis trouvé, à la fin, dans une situation d'esprit très propre à la discussion. Cette discussion s'est ouverte et a continué avec chaleur sur le *moi*, et le fait primitif de conscience. Le *moi*, disent MM. de Gérando et Cuvier, est à la fois sujet et objet pour lui-même. Je ne suis pas éloigné de ce point de vue. Le *moi*, disent MM. Royer-Collard et Guizot, est un objet de croyances, comme toutes les substances que nous n'apercevons ni ne sentons par l'intermédiaire d'aucun sens, mais que nous croyons exister réellement et absolument. Je nie que cette croyance, ou notion de réalité absolue, soit le fait primitif, et je m'attache à montrer comment elle en est déduite. La séance a duré jusqu'à 10 h. 1/2 [3].

— Du 6 au 15 novembre... Je me suis occupé avec activité d'un mémoire pour la société philosophique, qui s'est réunie chez moi à dîner. A la séance de jeudi 9, j'ai été troublé et intimidé, j'ai laissé passer mon tour de parler [4].

— Du 15 au 29 novembre. — J'ai été assez fortement occupé de métaphysique pendant une semaine. J'ai dicté et corrigé un mémoire où j'attaque le procès-verbal de M. Guizot et expose ma doctrine. Ce travail a pris sur moi tout l'empire d'une idée fixe pendant cinq à six jours : j'ai été moins agité, moins attiré au dehors, par suite, plus heureux pendant ce temps [5].

— Le 1er décembre, j'ai eu la société métaphysique chez moi, j'ai lu un long mémoire sur la causalité qui n'a pas été du tout entendu par

1. *Journal intime*, p. 138-139.
2. *Journal intime*, inédit, octobre 1814.
3. *Journal intime*, 1814, p. 141.
4. *Journal intime*, inédit, 1814.
5. *Journal intime*, p. 143. Les pages auxquelles il est fait ici allusion, ont été publiées par V. Cousin, t. II, p. 377 à 398.

les uns et qui a été vivement attaqué par les autres : MM. Royer-Collard, Cuvier et Guizot. Ces discussions ne produisent aucune lumière et ne font que m'irriter. J'ai été agité ensuite, mécontent de moi-même, tournant malgré moi dans ce cercle d'idées, pensant toujours à ce que je devais dire et n'avais pas dit dans le courant de la discussion. Il résulte de là un grand dégoût pour les disputes métaphysiques [1].

— Du 25 au 31 décembre... J'ai eu une idée fixe pendant les trois jours qui ont précédé la réunion de la société philosophique du jeudi 28. Je suis revenu sur d'anciennes observations, au sujet de l'origine de l'idée de force, en prenant pour texte et pour moyens d'éclaircissement ou de distinction entre les deux points de vue *subjectif* et *objectif*, le septième essai philosophique de Hume et le Mémoire de M. Engel, inséré dans la collection de Berlin. J'ai lié et fait transcrire mes observations, ce qui a occupé d'une manière assez active, et par conséquent heureuse, trois matinées consécutives. J'ai lu ce mémoire, le jeudi, à la société qui était incomplète, et où manquaient MM. Guizot et Royer-Collard ; M. Georges Cuvier a été seul opposant. J'étais monté pour discuter avec chaleur et vivacité. J'ai pensé que pour faire de l'effet à la Chambre, il faudrait que je pusse prendre aux matières politiques qui s'y traitent le même intérêt que je prends aux choses de spéculation [2].

Il est question, une dernière fois, de la société philosophique de 1814, dans le billet suivant que M. de Biran adresse le premier jour de l'an 1814 à son ami Gérando.

Paris, le 1er janvier 1815.

Je vous prie, mon cher ami, de me faire l'amitié de venir déjeuner chez moi demain matin lundi, à 10 heures, avec Mackintosh, qui m'a promis d'y venir pour causer avec nous philosophie [3]. J'espère que nous aurons plusieurs membres de notre société. Mais je vous désire par-dessus tous et je vous ai promis à Mackintosh. Mille tendres compliments.

1. *Journal intime*, p. 144.
2. *Ibid.*, 1814, p. 145-146.
3. Mackintosh (Sir James), 1763-1832, écrivain politique et philosophe, est l'auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et de philosophie : *l'Histoire de la Révolution d'Angleterre*, *l'Essai sur les progrès de la philosophie moderne*, *les Mélanges philosophiques*, traduits en français par L. Simon.

II

Comme il apparaît par le compte rendu des séances, c'était d'ordinaire Royer-Collard qui, dans les discussions philosophiques, tenait tête à M. de Biran. Ce philosophe homme d'État — dont le talent de parole était considérable — n'avait pas de peine à gagner à ses idées Guizot, les deux Cuvier et Thurot. Biran, de son côté, voyait d'ordinaire son opinion soutenue par ses amis, Ampère et de Gérando, ainsi que par ceux qui se proclamaient eux-mêmes ses disciples : le baron Maurice, Christian et Durivau.

La force des deux partis étant à peu près égale, on disputait des questions les plus abstraites avec chaleur ; et il arrivait maintes fois qu'on se séparât sans que l'accord eût pu s'établir entre les contradicteurs. Biran éprouvait alors un vif mécontentement de n'être point parvenu à se faire entendre, et comme une sourde irritation contre lui-même.

Si tous les membres de la petite société ne partageaient pas la manière de voir de Maine de Biran, il n'en était aucun qui ne se plût à reconnaître l'originalité et la profondeur de ses vues. La plupart même ne faisaient aucune difficulté de déclarer combien leur avait été profitable le commerce assidu du philosophe. Christian, directeur de l'École des Mines, écrivant le 27 juillet 1816 à Biran, qui prenait les eaux à Barèges, lui expose ses opinions sur l'existence et la nature des choses extérieures. Il prie le philosophe de les « redresser », s'il y a lieu, car un « disciple n'a pas de prétentions vis-à-vis de son *maître* » [1].

Durivau, directeur de l'École polytechnique, s'exprime de son côté, en ces termes flatteurs :

Je reviens, cher confrère, à votre *science favorite* et à vous qui la cultivez si bien. Je vois que vous finirez par faire de moi un disciple entièrement converti à votre doctrine. Car, à chaque fois, je me sens disposé à vous faire de nouvelles concessions, sans cependant me flatter d'avoir parfaitement saisi les choses et de les voir aussi

1. Lettre inédite à M. de Biran. Fonds Naville, Genève.

nettement que vous ; mais, enfin, il me semble que vous avez *ouvert la bonne voie* et qu'on marche au but [1].

Le baron Maurice, préfet de la Dordogne [2], ne croit pas s'abaisser en disant à celui qui, comme sous-préfet de Bergerac, avait été son subordonné, qu'il désire l'étudier chaque jour davantage. Il invite Biran à ne pas trop remanier l'ouvrage qu'il prépare, afin de ne point lui enlever son originalité. Il aura une grande joie à lire ces pages tant attendues et il pourra enfin s'écrier : Ευρεκα ! exclamation qu'il n'a pas jusqu'ici réussi à placer en fait de métaphysique. « C'est de vous, ajoute M. Maurice, que j'attends les lumières qui me manquent sur ces grandes questions » (Périgueux, 23 juin 1813) [3].

Il serait difficile de dire jusqu'à quel point l'influence de Maine de Biran s'est exercée sur Royer-Collard, Guizot, les deux Cuvier, Thurot [4]. Nous savons seulement que ces hommes éminents trouvaient à s'instruire en la compagnie de notre philosophe, et que quelques-uns d'entre eux ne rougissaient pas de lui demander des notes, dont ils s'aidaient pour faire leurs cours. Jules Simon dit quelque part que la première bataille contre le sensualisme fut livrée par Royer-Collard à son cours de Sorbonne, en 1811. Nous ne contredirons pas absolument le fait, encore que les deux mémoires sur *l'Habitude* et *la Décomposition de la pensée* puissent être considérés comme

1. Lettre inédite à M. de Biran (2 mars 1812). M. de Biran, à cette époque, était encore à Bergerac.

2. Le baron Maurice s'installa comme préfet de la Dordogne au mois de juin 1810. Il succédait à M. Rivet.

3. *Correspondance inédite*. Lettres de M. Maurice à M. de Biran. — Feu Ernest Naville a eu l'amabilité de nous communiquer une longue lettre où, à sa demande, Mme Sarrasin (fille de M. Maurice) avait consigné tous les faits de son enfance, se rapportant à Maine de Biran. De cette intéressante épître nous détachons les lignes suivantes :

« Étant sous-préfet de Bergerac, M. de Biran venait souvent à Périgueux et dînait toujours chez nous. Après le repas, mon père et lui se prenant à part, se plongeaient l'un et l'autre dans des conversations interminables, dont la profondeur dépassait notre portée. Le *moi* y jouait un rôle important. Nous n'avons point oublié, ma sœur et moi, comment à chaque énoncé de ce monosyllabe, M. de Biran retournait avec force contre sa poitrine ses doigts allongés et réunis, sans doute pour accuser d'autant plus sa personnalité » (9 janvier 1872) (Fonds Naville, Genève).

4. Thurot (Jean-François), 1768-1832, helléniste et philosophe, fut nommé en 1811 professeur-adjoint de philosophie à la Faculté des Lettres de Paris, où il suppléa Laromiguière, et, en 1824, professeur de langue et de littérature grecque au Collège de France. Son meilleur ouvrage est un *Traité de l'entendement et de la raison* ou *Introduction à l'étude de la philosophie* (1830).

deux sérieuses escarmouches contre les partisans de Condillac. Mais il importe de remarquer que dans les batailles subséquentes, ce fut Maine de Biran qui fournît les armes. On trouve, en effet, dans les manuscrits du philosophe, la mention de plusieurs notes importantes, communiquées à M. Royer-Collard. Le cours de l'éloquent professeur roulait sur l'analyse de l'intelligence et de la volonté humaine. Ce qui concernait l'intelligence reproduisait la doctrine de Reid ; ce qui avait trait à la volonté était, pour la plus grande part, emprunté à M. de Biran. Ces divers emprunts étaient habilement déguisés au moyen d'une forme oratoire soutenue. Le timide philosophe périgourdin, tout heureux d'affronter le public sous l'égide de son éloquent ami, ne manquait pas d'assister aux cours de Sorbonne ou de l'École normale, et lui-même, à son tour, y prenait des notes [1]. Quand arrivait l'époque des examens, Biran, sur l'invitation de Royer-Collard, abandonnait le banc des étudiants pour occuper la chaire du professeur, et interrogeait les élèves de l'École normale. On lit, à ce propos, dans *le Journal intime* les lignes suivantes :

Paris, 30 octobre. — Je suis sorti pour aller joindre M. Royer-Collard, et me rendre avec lui à l'examen de l'École normale (section de philosophie). Le programme roulait sur les fondements de la logique, sur les différentes espèces d'idées, l'attention, le jugement, le raisonnement, les signes : cela m'a réveillé. J'ai examiné trois élèves et j'ai fait, avec assez de facilité d'élocution, quelques observations importantes. En sortant de cet examen avec M. Royer-Collard, nous réfléchissions l'un et l'autre qu'on n'est heureux que lorsqu'on peut s'éloigner du monde politique et habiter le monde intellectuel: ce n'est que là qu'il y a du calme et de la satisfaction d'esprit [2].

Ampère et Gérando étaient assurément les deux membres de la petite société dont les opinions se rapprochaient le plus de la doctrine biranienne. Ces deux philosophes, de concert avec le penseur périgourdin, menaient la bataille contre l'idéo-

1. Cousin a publié quelques-unes de ces notes, qui forment un tout assez considérable. V. *Œuvres philosophiques de M. de Biran,* t. II, p. 355 à 376. On trouve, en outre, au fonds Naville, un manuscrit inédit de 8 pages, grand format: c'est une discussion avec Royer-Collard sur l'état affectif. Cf. *Archives de l'Institut.*

2. *Journal intime*, édit. Naville, p. 200-201.

logie sensualiste[1]. Biran estimait que *l'Histoire comparée des systèmes de philosophie* faisait grand honneur non seulement à son auteur, M. de Gérando, mais à la nation française, et en félicitant son ami de ce gros ouvrage d'érudition, qui était une nouveauté pour l'époque, il lui disait : « Vous verrez dans mon prochain Mémoire[2] en quoi je suis parfaitement d'accord avec vous, en quels points ma théorie diffère de la vôtre, l'extension que je donne à votre *philosophie de l'expérience,* les modifications que j'y apporte... » (Grateloup, 3 thermidor an XII) (23 juillet 1804)[3].

Quant à Ampère, il a été pendant vingt ans le confident le plus intime de Maine de Biran. Dans la correspondance échangée entre les deux amis de 1804 à 1812 inclusivement, on peut saisir la genèse et, même en grande partie, le développement du système biranien.

L'un et l'autre en viennent, dès l'année 1805, à une rupture à peu près complète avec l'école de Condillac, et par la culture assidue de ce sens intérieur qui nous instruit, bien mieux que les livres, sur la nature de nos facultés morales et intellectuelles, ils en arrivent à découvrir les nouveaux principes, générateurs de toute la philosophie spiritualiste de notre âge.

Maine de Biran et Ampère étaient d'accord sur la question capitale de l'activité du moi et sur toutes les conséquences qui découlent de cette importante vérité. En quelques endroits de ses lettres, Ampère revendique cette doctrine comme sienne, le plus souvent il en renvoie l'honneur à M. de Biran, qui ne le contredit ni dans un cas ni dans l'autre. L'élaboration de cette théorie rénovatrice s'est faite probablement à deux. Nous inclinons, pour notre part, à penser, avec Barthélemy-Saint-Hilaire, l'éditeur de *la Philosophie des deux Ampère*, que Biran a dû fournir plus qu'il ne recevait[4].

Loin de nous, toutefois, la pensée de diminuer le lucide génie d'Ampère pour grandir notre philosophe. Il arrive maintes fois

1. Voir une *Conversation* de Maine de Biran avec de Gérando et Ampère (7 juillet 1813), publiée par M. Tisserand dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, mai 1906 (numéro supplémentaire).
2. *Le Mémoire sur la Décomposition de la pensée.*
3. M. de Biran, *Lettres à Gérando* (*la Quinzaine*, 1906).
4. Barthélemy-Saint-Hilaire, *Philosophie des deux Ampère.* Avant-propos, p. X.

que c'est Ampère qui relève les défaillances de Biran et, par les critiques dont il le harcèle sans pitié, l'oblige à sortir de ses hésitations, à se prononcer ou même à modifier certains points de ses théories antérieures.

On sait que le phénomène de l'effort, qui se produit à la suite de la sensation musculaire, est le point sur lequel repose le biranisme. Avec beaucoup de clairvoyance Ampère saisit la méprise de son ami. Il se refuse à accorder à la sensation musculaire un privilège sur les autres sensations.

« Il n'y a plus, écrit-il à Biran, qu'un point sur lequel nous différons en métaphysique, et le voici : Vous confondez le sentiment de l'effort et la sensation musculaire ; pour moi, ce sont deux choses absolument différentes. Quand je meus mon bras, je rapporte la sensation musculaire au bras, comme une douleur de dents à la mâchoire ; je sens l'effort dans le cerveau, et je le rapporte, comme les hommes qui ne savent pas ce que c'est que le cerveau, à l'intérieur de la tête. C'est cette impression tout intérieure et purement cérébrale ou, si vous voulez, réfléchie, produite par le mouvement excité dans le fluide nerveux par la force hyperorganique [1], et non par le nerf brachial, qui constitue le *Moi*. Qui jamais s'est avisé de placer son Moi, son être voulant, dans le membre qu'il meut actuellement, et auquel il rapporte la sensation musculaire ? [2] »

Ampère estime, avec raison, qu'il faut aller prendre l'idée de cause non dans la sensation musculaire portée au cerveau par les nerfs, mais plutôt dans cette autre perception ou plutôt cette aperception de l'action immédiate de l'âme sur le cerveau, et de la modification ou mouvement qu'elle y produit. Mais Biran ne se rend pas si vite. Il défend avec opiniâtreté la sensation musculaire qui lui semble différer des sensations produites par une résistance étrangère, et être seule apte à nous donner la conscience immédiate de notre *moi*. En vain Ampère déclare-t-il à son ami que M. Frédéric Cuvier, avec qui il a « beaucoup parlé de tout cela », lui a répété qu'à son avis la sensation d'effort était la moins propre de toutes à nous donner ce que

1. La force supérieure aux organes, l'âme.
2. Cf. Barthélemy-Saint-Hilaire, *Philosophie des deux Ampère* (*Lettres à M. de Biran*, p. 200-201).

M. Royer-Collard appelle (comme Reid) une perception immédiate [1].

« Ma conscience, objecte Biran, me dit que j'ai cette perception immédiate. » Ampère réplique que Reid en dit autant de toutes les sensations. Et il ajoute :

Vous savez bien que tous nos collègues de la petite société se sont unanimement opposés à ce que la sensation musculaire eut aucun privilège sur les autres ; ils se trompent en cela ; elle a de plus son union intime par causalité avec l'émesthèse. On en voit bien la raison. Mais qu'elle ait encore la propriété de conduire seule à une prétendue perception immédiate nouménique, si jamais vous parvenez à faire admettre une pareille idée à personne, je veux bien perdre tout ce que vous voudrez. Comment, mon cher ami, pouvez-vous renoncer à des vérités incontestables que vous avez défendues à la société philosophique, pour hésiter à adopter ce que vous avancez dans votre lettre et chercher à faire un système exposé à toutes les difficultés qui pulvérisent celui de Reid, dont le vôtre ne serait alors qu'une copie mal déguisée [2] ?

Dans cette même lettre qui n'a pas moins de dix-huit pages, Ampère estime qu'une des plus importantes découvertes de Biran a été d'avoir distingué — en analysant le fameux : *je pense, donc j'existe, de Descartes* — l'émesthèse (ou le sentiment du *moi*) et l'âme-substance, deux choses qu'on avait jusqu'alors confondues, parce que l'usage est de les désigner l'une et l'autre sous le nom de *Moi* ou de *Je* [3] ; il rappelle à son ami la théorie qu'ils ont soutenue en commun à la société philosophique sur « la nouménalité de l'obstacle rencontré dans un mouvement volontaire perçu dans l'étendue phénoménale » ; il s'inquiète de voir que le philosophe paraît ne plus tenir autant qu'antérieurement à une théorie qui seule détruit tout idéalisme [4] ; il termine ainsi :

Rappelez-vous que, depuis six ans, vous avez plusieurs fois changé d'opinion sur l'origine de la connaissance des corps.

Vous avez en quelque sorte épuisé toutes les tentatives qu'on peut faire pour l'expliquer autrement que comme l'ensemble des résistances qui circonscrivent le champ de l'activité.

1. Lettre d'Ampère à M. de Biran, 1812. — Cf. Barthélemy-Saint-Hilaire, *Philosophie des deux Ampère*, p. 307.
2. *Ibid*, p. 309.
3. *Ibid*, p. 306.
4. *Ibid*, p. 308.

Avez-vous jamais pu vous satisfaire vous-même? et peut-on voir une explication plus simple que celle que vous adoptiez, comme moi, l'an passé [1] ?

On voit, par ces quelques citations, avec quel zèle les deux amis travaillaient à l'avancement de leur « science chérie ». A Biran qui lui demandait des nouvelles de sa santé, Ampère répondait avec sa brusquerie familière : « Ma santé? il s'agit bien de cela ! il ne s'agit entre nous que de ce qui est éternel ! » L'un et l'autre, et parfois l'un contre l'autre, ils défendaient avec énergie ce qu'ils croyaient être les droits de la vérité. Jamais Ampère ne put s'accorder avec Biran sur la sensation musculaire ; jamais, de son côté, le philosophe de Grateloup ne voulut admettre *la Théorie des Relations ou des rapports*, qu'Ampère considérait comme sa principale découverte et le couronnement de son œuvre philosophique. En définitive, il est assez difficile de faire le départ dans le spiritualisme biranien entre ce qui est d'Ampère et ce qui appartient à Maine de Biran. Les deux amis ne s'entendaient pas très bien eux-mêmes sur la part respective de chacun d'eux dans la doctrine nouvelle. Jean-Jacques Ampère nous a conservé un intéressant document où son père établit tout ce qu'il doit à M. de Biran et ce qu'il considère comme sien, en ce qui concerne le système primitif de nos connaissances. On nous saura gré, sans doute, de citer ici cette page peu connue, qui résume l'ensemble des rapports philosophiques d'Ampère et de Maine de Biran.

On doit distinguer, écrit Ampère, cinq choses dans nos connaissances, savoir la connaissance : 1° des phénomènes ; 2° des rapports et des relations existant entre les phénomènes ; 3° des noumènes ; 4° des relations entre les phénomènes, qui sont toujours des relations de causalité, soit causalité vraiment active, soit de cette causalité en quelque sorte passive, qu'on pourrait appeler d'inhérence, mais qui suppose toujours, néanmoins, que les corps agissent sur nos organes ; 5° des relations des noumènes entre eux, indépendamment de nous [2].

De ces cinq choses, Ampère déclare que quatre se trouvent dans le système primitif et appartiennent en entier à M. de

1. Cf. Barthélemy-Saint-Hilaire, *Philosophie des deux Ampère*, p. 321.
2. *Ibid.*, p. 328-329.

Biran. Seule la cinquième chose, savoir la théorie de la connaissance des relations entre les noumènes lui est propre [1]. — N'était-ce pas avouer combien l'illustre physicien, qui était en même temps un excellent philosophe, avait emprunté à son ami ?

III

Les séances de la Société philosophique furent interrompues à la fin de janvier 1815 par le départ de Maine de Biran pour le Périgord. Les troubles qui remplirent ou suivirent la période dite des Cent-Jours empêchèrent cette année-là toute reprise des travaux.

« Je ne suis pas surpris, écrit Biran à Gérando, que nos amis éloignent encore la reprise des travaux de notre société philosophique. Ce n'est pas tout que d'avoir des loisirs ; il faut encore de la sécurité, du calme d'esprit et de cœur [2] » (12 juin 1815).

La seconde Restauration ayant rétabli l'ordre en France, M. de Biran rentre à Paris et s'occupe de fonder une nouvelle société. Il la dénomme *Société des métaphysiciens*, voulant indiquer par cette expression quel devait être le but précis de ses travaux. On trouve dans des *Notes inédites* sur Kant, qui vraisemblablement datent de cette époque ou, tout au moins, de la période des Cent-Jours [3], quelques lignes qui montrent bien à quelles préoccupations obéissait le philosophe en instituant une société spécialement consacrée à l'étude de la métaphysique ou des causes premières.

Il me paraît que les philosophes qui ont voulu tout ramener à la sensation et, par suite, à l'imagination et à l'expérience des choses extérieures, ont négligé de consulter une autre expérience plus intime

1. Barthélemy-Saint-Hilaire, *Philosophie des deux Ampère*, p. 328-329.
2. *Correspondance de M. de Biran avec le baron de Gérando* (*la Quinzaine*, 16 janvier 1907, p. 146).
3. Dans *le Journal intime* de l'année 1813, il est plusieurs fois question des travaux de M. de Biran sur Kant (Cf. *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*, éd. Naville, p. 172 et p. 178, et *Journal intime inédit*, Archives de Grateloup).

qui nous révèle une certaine faculté propre à l'homme, en vertu de laquelle il tend sans cesse et de très bonne heure à remonter de l'effet qu'il voit à la cause qui échappe à tous ses sens, du monde phénoménique à la substance noumène, des individus isolés à une totalité ou *unité* qui les embrasse... S'il en est ainsi, c'est en vain qu'on nous dit qu'il faut rester dans les bornes de l'expérience, nous arrêter aux faits primitifs du sens intime, sans chercher des principes plus loin : car nous ne sommes pas les maîtres d'en rester là. Le sentiment du *moi* nous entraîne *nécessairement* à l'idée de l'âme qui est l'inconditionnel et de Dieu qui est l'absolu [1].

Cette page — dont l'importance n'échappera à aucun philosophe — montre bien de quelle légèreté s'est rendu coupable Victor Cousin, en accusant son ancien maître d'avoir « passé à côté de la raison, sans l'apercevoir ». Parce que Biran s'est obstinément refusé à admettre la *raison impersonnelle*, si chère à Cousin, cet orateur-philosophe — beaucoup plus orateur que philosophe — prétend qu'il n'a pas reconnu la place et l'importance de l'ordre rationnel proprement dit [2].

Pour notre humble part, il nous paraît que tous les travaux composés par M. de Biran entre les années 1813 et 1818, notamment *le Commentaire sur les méditations métaphysiques de Descartes*, les *Notes* sur Kant et l'abbé de Lignac, *les Rapports des sciences naturelles avec la psychologie*, *l'Examen des doctrines de M. de Bonald, les Fondements de la morale et de la religion* (la première partie, tout au moins), permettent de caractériser d'une façon précise cette période de la carrière du philosophe en lui attribuant le nom de *période de la raison* [3].

La Société des métaphysiciens se réunissait dans le nouvel appartement de Maine de Biran, 86, rue du Bac, tantôt le vendredi après dîner, tantôt le lundi. La plupart des membres de l'ancienne société philosophique continuèrent à en faire partie. On y vit, en outre, Victor Cousin, Laîné, Laboulinière, Edmond Géraud, de Pastoret, Droz, Stapfer, Charles Loyson, Joubert, M^me^ de Caffarelli, M^me^ de Staël, etc. Plusieurs philosophes étrangers, tels le Danois Baggesen, l'Écossais Mackintoch et plus tard un jeune Suisse, François Naville, sollicitèrent la

1. Fragments inédits, sans date. Fonds Naville.
2. Cf. Préface aux *Nouvelles Considérations sur les Rapports du physique et du moral de l'Homme*.
3. Cf. chapitre XIII, *le Métaphysicien du moi*, p. 344-350.

faveur d'y être introduits[1]. Le salon de Maine de Biran devint ainsi comme un centre philosophique où les penseurs les plus distingués de tous les pays étaient heureux de se rencontrer et d'échanger leurs aperçus particuliers.

Le Journal intime de 1816 fait maintes fois mention des séances de la Société des métaphysiciens ; malheureusement M. de Biran ne nous donne plus le compte rendu des discussions. Il se borne à nommer les philosophes qui y ont pris part.

Ampère, de Gérando, Christian, Stapfer, Cousin paraissent avoir été les membres les plus assidus aux réunions. Absorbé par la politique, Royer-Collard délaissa la Société des métaphysiciens. Le rôle qu'il avait joué dans le cercle philosophique de 1814, fut tenu, à partir de 1816, par Victor Cousin, qui devint le protagoniste du nouveau groupe. Il y prenait souvent la parole et, dans sa belle audace de jeune homme, ne craignait pas de croiser le fer avec celui qu'il devait saluer plus tard comme le plus grand métaphysicien depuis Malebranche.

Un billet de Maine de Biran au baron de Gérando nous donne quelques détails intéressants sur les travaux de la petite société.

Paris, 23 avril (sans date).

Mon honorable ami,

Nous sommes convenus avec M. Cousin, qu'il lirait demain au soir vendredi, chez moi, le commencement de la traduction des *Dialogues de Platon*. Il m'a témoigné le désir que l'auditoire fût très restreint. MM. Laîné, Stapfer, Baggesen et Mme de Caffarelli doivent le composer ; il est bien entendu que vous y serés le bienvenu s'il vous convient d'en être; en ce cas, vous serés cette fois-ci *auditeur bénévole*, et nous prendrons un autre jour pour vous entendre lire votre parallèle d'Aristote et de Platon. Le premier parallèle de Socrate nous a charmés et donne d'avance un grand attrait pour le second.

Si vous venés demain, tâchés d'être rendu à 8 heures[2].

1. François Naville, comme il a été dit dans notre Introduction, ne dut assister qu'aux réunions philosophiques de l'année 1824.

2. *Correspondance de M. de Biran avec le baron de Gérando* (Cf. *la Quinzaine*, 1er décembre 1906, p. 388).

L'influence de Maine de Biran sur Victor Cousin fut sans aucun doute considérable. Nous avons, sur ce point, le sentiment des deux philosophes. Écoutons d'abord Maine de Biran :

« Le certain Cousin dont vous me parlez, écrit-il à un ami, est un jeune élève de Royer-Collard, qui l'a chargé provisoirement de faire son cours de philosophie d'après les mêmes errements. Il professe la philosophie de Th. Reid, qui est certainement la plus sage, si elle n'est pas la plus savante ou la plus élevée... Le jeune Cousin a contracté avec moi, en ces derniers temps, une *affinité particulière, et je m'honore d'avoir quelque influence* sur la direction de son cours. Vous voyez donc que s'il chasse sur mes terres, c'est de mon plein consentement. J'ai ma bonne part du gibier ; car mon livre sera beaucoup mieux entendu par ses disciples que par ceux de Condillac. On verra ce que j'ai ajouté à la philosophie de Reid, qui est, à mon avis, un point de départ bon et solide [1]. »

Cousin, de son côté, déclare « qu'il eût pour maître un homme qui ne faisait pas métier d'enseigner la philosophie, mais qui pour le talent de l'observation intérieure, la finesse et la profondeur du sens psychologique, n'avait pas d'égal en France. C'est de lui qu'il apprit à étudier la volonté. Il ne saurait dire tout ce qu'il lui doit » [2].

Maine de Biran aurait-il à son tour subi l'ascendant du plus éloquent de ses disciples ? Une lettre d'Ampère au philosophe Roux, de Genève, donnerait à le croire. Ampère y déplore que Biran hésite sans cesse pour compléter sa psychologie entre Cousin et lui. « Et cependant, ajoute-t-il naïvement, il est évident que, sur ce point-là, c'est moi qui ai raison ». Ampère se flatte d'être parvenu à démontrer la réalité objective « en la rendant à la fois indépendante de la sensibilité et de l'hypothèse sceptique des formes ou des lois subjectives de Kant et des Écossais ». Cette théorie, M. de Biran, le premier, « en a posé les fondements » ; Cousin les a « adoptés » et les a enseignés à son cours. Il s'agit maintenant d'aller plus avant et d'expli-

1. Archives de Grateloup. Lettre à M. Lacoste. La lettre dont nous citons ici un extrait a déjà été publiée par M. G. Fonsegrive dans *les Annales de l'Université de Bordeaux*.

2. V. Cousin, Préface aux *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*.

quer d'une façon satisfaisante le passage du subjectif à l'objectif. Ampère propose sa théorie des Relations. Mais Biran, au lieu d'accepter cette théorie qui semble à Ampère, son auteur, la clef du problème, s'avise de compléter son système en y ajoutant — d'accord avec Cousin — « une partie de la théorie de Reid et de Kant » (28 mars 1817)[1]. Cela ne fait pas l'affaire d'Ampère qui voudrait bien avoir de son côté un philosophe de la valeur de Maine de Biran. Aussi, dans une lettre adréssée, deux mois plus tard, à son ami Bredin, de Lyon, laisse-t-il éclater son découragement. La métaphysique qu'il aime tant, ne lui a apporté que des chagrins. Voici que la réunion philosophique — qui avait lieu chez M. de Biran chaque lundi — vient de se dissoudre, tout comme celle de 1814. Elle n'aura, sans doute, pas d'autre résultat que de détourner Biran d'écrire ce qu'il a découvert en psychologie « de nouveau et d'important ». Et Ampère exprime ses craintes de rester seul exposé aux coups de ceux qui veulent combattre la vérité « uniquement parce que ce n'est pas eux qui l'ont inventée (22 mai 1817[2]).

L'activité intellectuelle de Maine de Biran ne connaissait pas de trêve. Au moment où la Société des métaphysiciens était sur le point de se dissoudre, le philosophe, de concert avec Guizot et Cousin, formait le projet d'un journal philosophique et littéraire (avril 1817). Guizot en devint le principal rédacteur ; Cousin et Biran devaient fournir des articles de philosophie. *Les Archives philosophiques, politiques et littéraires* commencèrent à paraître au mois de juillet 1817. Du mois de mai au mois d'août de cette même année, le philosophe reçut plusieurs fois chez lui à déjeuner « la Société du journal »[3]. Il déploya une activité laborieuse et constante à composer un article de psychologie, qui devait être inséré dans *les Archives*. Telle fut la profondeur avec laquelle il creusa son sujet que la rédaction des *Archives* se vit dans l'obligation de refuser un écrit qui, par son étendue et son caractère, ne semblait pas pouvoir convenir à une revue de vulgarisation scientifique. Tout autre que Maine de Biran aurait été froissé jusqu'au fond de l'âme de ce refus ;

1. Cf. André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère, *Correspondance et Souvenirs de 1805 à 1864*, 2. vol. in-12. Hetzel, 1875, p. 117.
2. *Ibid.*
3. Cf. *Journal intime*, inédit, 1817.

mais notre philosophe est de ceux auxquels « le succès intérieur suffit ». A la vérité, il éprouva tout d'abord « un mouvement d'impatience et d'humeur », en voyant qu'un travail qui lui avait « tant coûté », avait été « repoussé dans la forme », sans qu'on en eût jugé « le fond » ; mais il ne tarda pas à devenir indifférent au sort de son article [1]. Quelques jours plus tard (22 juillet), il reprit sa composition, s'appliqua toute une semaine à en relier les idées et, à la prière de quelques amis, publia son ouvrage sous le titre : *Examen des leçons de philosophie de M. Laromiguière* [2]. Bien que les *Archives* ne contiennent pas d'article, signé de Maine de Biran, nous ne croyons pas trop nous avancer en assurant que la partie philosophique de la revue s'inspire du plus pur biranisme.

Nous avons trouvé dans les papiers de Maine de Biran le projet d'un *Cabinet médical et littéraire*. Dégoûté des discussions métaphysiques où l'on ne parvenait pas à s'entendre et se souvenant de l'heureux essor de la Société médicale, fondée autrefois à Bergerac, le philosophe eut-il la pensée de grouper autour de lui quelques médecins pour étudier les rapports du physique et du moral, problème qui passionna toujours ce fils de médecin ? Nous sommes portés à le croire. Nous ne savons si Biran réussit à constituer ce *cabinet médical et littéraire*. Toujours est-il qu'en l'année 1818 — dix mois environ après la dissolution de la Société des métaphysiciens — on peut lire dans le *Journal* la relation de plusieurs « entretiens physio-psychologiques » entre Maine de Biran et Antoine

1. *Journal intime inédit*, 1817.

2. Cousin a réimprimé cette étude dans son édition des *Œuvres philosophiques de M. de Biran* (1834). A propos de la philosophie de Laromiguière, signalons ici un ouvrage très peu connu : *Leçons de philosophie de M. Laromiguière, jugées par V. Cousin et Maine de Biran* (Paris, 1829, in-8°, 169 pages). — Suivant Cousin, la doctrine de Laromiguière diffère du système de Condillac en son point de départ, qui est *l'attention* — faculté active, distincte de la sensation, faculté passive, — mais elle reproduit ce même système avec ses vices pour tout le reste, notamment dans la génération des facultés de l'âme. Maine de Biran nie que l'attention chez Laromiguière soit essentiellement différente de la sensation de Condillac — en quoi il se sépare de Cousin, — et déclare que, seule l'attention volontaire et libre étant l'attention véritable, le point de départ chez les deux philosophes se trouve aussi le même. Dans cette discussion, l'avantage paraît rester à Maine de Biran : il va jusqu'au fond des choses tandis que Cousin s'arrête à l'écorce et se laisse abuser par les mots.

Royer-Collard, frère du célèbre homme d'État de ce nom [1], et médecin en chef de la maison d'aliénés de Charenton. Chargé, en l'année 1816, d'un cours à la Faculté de Médecine de Paris sur les maladies mentales et informé que Maine de Biran avait en portefeuille un long travail sur les rapports du physique et du moral, Antoine Royer-Collard demanda au philosophe communication de son manuscrit. Tout heureux à la pensée que sa doctrine serait enseignée dans une des principales chaires de la Faculté de Médecine de Paris, Biran retoucha le mémoire qu'il avait adressé jadis à l'Académie de Copenhague et le livra tout prêt pour l'impression au philosophe aliéniste. Royer-Collard, pour mieux saisir la pensée du philosophe, fit un petit abrégé du Mémoire, qu'il accompagna d'un certain nombre de notes critiques. Aux observations du médecin, Biran répondit à son tour par de nouvelles notes où il expliquait et défendait sa manière de voir [2]. Enfin, en renvoyant après de longs mois le manuscrit qui lui avait été si obligeamment prêté, Antoine Royer-Collard exprimait son vif désir de reprendre, dans un tête à tête avec le philosophe, la discussion des principales idées du *Mémoire*. « Vos lumières, ajoutait-il, achèveront de m'éclairer, et si je puis faire quelques pas dans une route aussi difficile, c'est principalement à vous que j'en serai redevable [3]. »

IV

Au cours de l'année 1819, Maine de Biran nourrit dans son esprit le projet d'une nouvelle Société. Sa philosophie avait

1. M. Mayjonade a confondu les deux Royer-Collard. Les deux lettres qu'il cite dans l'ouvrage *Pensées et pages inédites de M. de Biran* ne sont pas adressées, comme il le croit, à Royer-Collard, l'homme politique, mais à Royer-Collard, le médecin. Cf. p. 274-276.

2. Cette curieuse étude, œuvre commune du philosophe et du médecin a été reproduite dans *les Annales médico-psychologiques*, t. II (1843). — Dans certaines notices, consacrées à M. de Biran au lendemain de sa mort, il est dit que le philosophe venait de mettre la dernière main à un *Traité sur la Folie*. Ce traité n'est autre — selon nous — que le mémoire prêté au médecin Royer-Collard, et que Cousin a publié sous le titre : *Nouvelles considérations sur les Rapports du physique et du moral*. Au surplus, sur le manuscrit autographe conservé à Grateloup, on lit ces mots que Biran a barrés dans la suite : *Prolégomènes d'un cours sur l'aliénation mentale*.

3. Cf. Mayjonade, *Pensées et pages inédites de Maine de Biran*, p. 276.

jusqu alors reposé presque uniquement sur le *moi* individuel ; il reconnaît la nécessité d'élargir ce cadre trop étroit et d'étudier l'ensemble des faits que présente notre nature, envisagée dans les degrés successifs de son développement complet. On trouve dans les papiers du philosophe deux projets — forts peu différents l'un de l'autre — d'une Société d'anthropologie ; le premier porte la date du 13 mars 1819, le second nous paraît être postérieur à cette époque[1]. La Société fut-elle réellement constituée? La chose ne nous paraît pas douteuse. De Gérando, Stapfer, Mme de Caffarelli, Ampère et son fils Jean-Jacques, Laîné, Droz, François Cuvier, de Pastoret, Baggesen, Sébastien de Planta, Victor Cousin, François Naville, les deux Bérard[2], Deleuze, le baron Massias[3] en furent les principaux membres. *Le Journal intime* de cette époque relate plusieurs fois les rendez-vous de quelques-uns de ces personnages avec Maine de Biran et les discussions animées où l'on agitait le problème des rapports de l'homme avec ses semblables et particulièrement avec Dieu. C'est ainsi que Planta, Ampère, Baggesen, Stapfer, réunis chez notre philosophe le 15 mars 1822, finissent par admettre après un long débat que toute morale comme toute religion commence par l'amour (*charitas*) ; qu'il ne peut y avoir connaissance du vrai, du bon, du beau, du juste, du devoir, sans amour de ce vrai, de ce bon, de ce devoir ; que ce sentiment d'amour ou de complaisance est le principe et la base même de la notion morale, qui n'existerait point sans lui et ne peut en être séparée, sans se dénaturer ou disparaître entièrement[4].

Cousin, encore qu'il se refusât, dans l'enivrement de sa rai-

1. Cf. *Journal*, 2 nov., p. 344.
2. C'est Sébastien de Planta qui avait introduit chez M. de Biran ses amis, les deux Bérard. L'un, Bérard, des Hautes-Alpes, était un mathématicien distingué, l'autre, Bérard, de Montpellier, goûtait fort la philosophie et ne tarda pas à se lier avec M. de Biran. C'est pour combattre la doctrine de M. Bérard que Biran a écrit les *Considérations sur les principes d'une division des faits psychologiques et physiologiques* (1821 ou 1823). Cf. Cousin, t. III.
3. Le baron Massias (1764-1848) est l'auteur de nombreux ouvrages relatifs à la littérature, la politique et la philosophie ; nous signalerons seulement : *Napoléon jugé par lui-même, ses amis et ses ennemis*, in-8°, 1823, et *les Rapports de la nature à l'homme et de l'homme à la nature* (4 vol. 1821-1822). On pourrait appliquer au baron Massias, écrivain prolixe et qui se croyait du génie, cette parole d'un critique contemporain : « La meilleure opinion d'un auteur, c'est celle qu'il a de lui-même ».
4. Cf. *Journal intime*, p. 344.

son, à admettre la réalité de l'état surnaturel et l'influence bienfaisante de la grâce, trouvait grand intérêt à entendre Maine de Biran disserter sur les relations de l'âme humaine avec la divinité. Le philosophe n'épargnait pas cependant son interlocuteur, tout féru de la doctrine panthéistique de l'Allemagne. « Ceux qui, lui disait-il, n'admettent pas la personnalité de Dieu ou que Dieu entende ce qu'il est, sont *athées*, alors même qu'ils attribuent la plus haute intelligence ou la pensée infinie à Dieu comme au grand tout. » Cousin avait beau protester. Biran, sans pitié, lui démontrait le vice de la métaphysique allemande. Nous possédons une page curieuse, probablement échappée du *Journal intime*, où M. de Biran relate les rapports intellectuels qu'il entretient à cette époque avec son éminent disciple.

Le 15 janvier 1821, j'ai eu une bonne conversation avec le jeune professeur Cousin qui, avec une tête trop ardente, n'en est pas moins l'espoir de la vraie philosophie parmi nous. Il entre avec beaucoup de sagacité dans les divers points de vue de la psychologie et de la haute métaphysique. Nous cherchons ensemble le passage du subjectif à l'objectif, d'accord sur la personnalité du *moi* qui est notre point de départ commun. Nous différons sur l'objectif qu'il prétend ramener, comme Schilling, à l'*unité de substance ;* il nie la personnalité de Dieu et la pluralité des forces absolues, quoiqu'il admette *le dualisme* des forces vitales et pensantes, mais à titre de phénomène seulement. J'ai combattu ce point de vue en étendant à *l'objet* ce que nous concevons ou apercevons primitivement dans le sujet. Ces spéculations conduisent à demander dans la pratique jusqu'à quel point nous avons *la propriété de notre être spirituel*, jusqu'où peut s'étendre l'empire sur nous-mêmes. Quelle est la dépendance réciproque des deux vies ? Quelles sont les modifications de la vie organique qui absorbent nécessairement *l'activité propre de l'âme* et fait de l'homme un animal ? Le professeur (C.), qui ne connaît *d'autre révélation que celle de la raison,* nie l'influence actuelle d'une force intelligente supérieure, sur notre âme ; grande question où il faut comparer les points de vue des *stoïciens, des platoniciens avec celui des chrétiens :* ce qui conduit encore à l'examen des doctrines sur le *pur amour*, l'abnégation, de Fénelon et le libre arbitre selon Bossuet. Je voudrais recueillir tout ce que j'ai pensé ou écrit sur ces points capitaux de doctrines [1].

Maine de Biran donna suite à ce projet l'année suivante en

1. M. de Biran, *Fragments inédits* (15 janvier 1821). Arch. de Monbrun.

entreprenant *les Nouveaux Essais d'Anthropologie*, vaste ouvrage qui, comme *les Pensées* de Pascal, ne nous est parvenu que par fragments, dont M. Pierre Tisserand a essayé de retracer le *schéma*, mais dont il importerait surtout de nous restituer le texte dans son intégralité [1].

Dans les dernières années de sa vie Maine de Biran se retire de plus en plus de la vie politique pour s'adonner à l'étude de l'homme spirituel. Les séances de la Société d'anthropologie deviennent plus fréquentes, et le philosophe ne craint pas parfois d'inviter ses hôtes à examiner des questions de pur mysticisme. Le plus souvent, à vrai dire, on se borne à scruter les profondeurs de la psychologie. On lit dans *le Journal intime*, à la date du 1er août 1823, les lignes suivantes :

J'ai eu aujourd'hui un dîner philosophique très intéressant. MM. de Gérando, Planta et Bérard y assistaient. Nous avons approfondi quelques questions de philosophie, surtout la *causalité* qui est le pivot commun de toutes les doctrines. M. de Gérando et Bérard entendent la causalité autrement que M. Planta et moi. Il s'agit de bien entendre comment les vrais éléments intellectuels de toutes nos connaissances et le premier de tous, la *cause*, appartiennent au monde intérieur ou le constituent et n'ont aucune analogie avec les éléments du monde extérieur, les sensations et les images. Dériver l'idée de Dieu, par exemple, de la contemplation de la nature, de l'ordre des choses extérieures, c'est puiser à une mauvaise source. On n'atteint pas ainsi le Dieu vivant mais celui de Spinoza. La personnalité de Dieu n'est entendue que comme le *type de la personnalité du moi*, qui ne se connaît que par l'aperception intime immédiate ou conscience [2].

M. de Biran revient huit jours plus tard sur cette question de la causalité, fondement de sa philosophie, dans une lettre à Stapfer, en date du 8 août 1823 :

« Je crois bien comme vous, dit-il, que la transition du sujet à l'objet est un problème insoluble, mais c'est, à mon avis, parce qu'il y a une *absurdité* dans la position même du problème,

1. Au dire de M. Alexis Bertrand, celui qui nous rendrait le texte exact et complet de *Nouveaux Essais d'Anthropologie* aurait plus fait pour Maine de Biran que tous ceux qui (comme nous-même) lui ont consacré de nombreux articles et de gros ouvrages. Nous partageons cette manière de voir.

2. *Journal intime inédit*, 1823 (fonds Naville).

puisqu'on suppose *transition* où *passage* là ou il n'y a que simultanéité, indivisibilité de sujet et d'objet. C'est le fait primitif de l'individualité personnelle, entendue, comme il faut, identique à la liberté, à l'imputabilité, qui empêche seule que nous ne devenions à nos propres yeux un jouet de l'univers, ou que nous ne fassions de l'univers une *face du moi déifié*. Je suis pleinement d'accord avec vous et Kant sur le premier pôle de toute science humaine ; seulement j'ai cherché et je crois avoir trouvé ce pôle dans un point encore plus rapproché de nous, plus intime, *en nous-mêmes* [1]. »

Ces lignes, si remarquables, n'ont pas besoin de commentaire. Pour M. de Biran, comme nous l'avons vu, le principe de causalité est identique avec le sentiment du *moi*, ou avec le fait primitif de conscience, et ce même principe est le père de la métaphysique ou du monde extérieur. Ainsi « tout le mystère des notions *a priori* disparaît devant le flambeau de l'expérience intérieure » [2]. Au surplus, voici ce que Stapfer écrivait à Maine de Biran sur le même sujet cinq ans plus tôt (20 août 1818) :

« Je sens le besoin de me familiariser davantage avec le point de vue où vous vous êtes placé *le premier*, et dont je considère la découverte comme le plus grand service qui ait pu être rendu aujourd'hui, tant à la science métaphysique qu'à toutes les sciences morales... Je vais consacrer tout mon temps à mettre par écrit les idées que votre étude aura réveillées dans votre disciple [3]. »

On peut encore ranger Baggesen et Sébastien de Planta parmi les philosophes qui s'honorent de se dire les disciples de Maine de Biran. L'auteur du *Journal intime* note le 3 juin 1821 une conversation « mémorable » qu'il a eue chez son ami Stapfer avec M. Baggesen. Ce poète danois, « grand métaphysicien », écrit le philosophe, est « plein de ma doctrine sur le *moi*, la volonté, la causalité ». De son côté, Baggesen écrit, quelques mois plus tard, à Biran qu'il espère se rapprocher de plus en plus de ses idées, « spécialement de sa psychologie, partie dans

1. *Correspondance inédite*. Lettre de Biran à Stapfer (Fonds Naville, Genève). — Voir chapitre XIII, p. 348, note, une lettre de Stapfer sur cette même question.
2. Cf. *Essai sur les fondements de la psychologie*, édit. Naville, t. I, p. 256-258.
3. *Correspondance inédite*. Lettre de Stapfer à M. de Biran.

laquelle aucun philosophe ne l'a encore autant satisfait » (23 août 1821)[1].

C'est une physionomie bien curieuse que celle de Sébastien de Planta. Bouillant soldat sous la Révolution, inspecteur d'Académie à Grenoble au temps de l'Empire, disciple enthousiaste de Rousseau, nourri des écrits de Voltaire, de Diderot, d'Helvétius, de Bayle, de Cabanis, il vit trente ans durant sans nul souci des lois divines ni des prescriptions de l'ordre moral. L'étude approfondie de Kant lui fait comprendre ses erreurs et, par cette voie, il en arrive peu à peu à admettre la croyance philosophique en Dieu, l'immortalité de l'âme, la nécessité d'une obligation morale. Il vient à Paris en 1819, et, à la suite de Deleuze, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, il se met à étudier le magnétisme animal. Il traduit l'ouvrage de l'Allemand Kieser et expose la théorie magnétique de ce savant devant le cercle philosophique de la rue du Bac. Maine de Biran et le baron Massias qui, comme Planta, étaient alors sur le chemin du retour à la foi, prennent en considération la théorie de Kieser et estiment avec Planta que les effets du magnétisme bien constatés, la communication des pensées du magnétiseur avec l'esprit du magnétisé, peuvent aider « jusqu'à un certain point » à concevoir les effets de la grâce ou l'influence surnaturelle de l'esprit de Dieu sur nos âmes[2].

Ampère et quelques autres mathématiciens s'insurgent contre les théories de Planta sur la polarité. Celui-ci, qui apportait à la conquête de ce qu'il croyait être la vérité, toute l'ardeur avec laquelle il enlevait, dans sa jeunesse, une redoute aux Espagnols, s'irrite de cette opposition. « Dieu aidant, écrit-il à Biran, je ne quitterai pas ce monde sans avoir rappelé au devoir les mathématiques et les mathématiciens. Je ne remettrai l'épée au fourreau que quand il n'y en aura plus un seul qui ose me disputer le terrain[3]. »

Planta estimait que quiconque vit habituellement de nombres et de figures sera bientôt mort pour la raison, à moins que,

1. *Correspondance inédite*. Lettre de Baggesen à M. de Biran.
2. Cf. *Journal intime*, p. 370.
3. Planta avait conçu une vive irritation contre Ampère qui lui avait dit *coram publico:* « Votre vie de la terre est une bêtise, et la polarité n'est qu'une folie inventée à plaisir. »

« se méfiant de son art perfide », il ne s'élève parfois au-dessus de l'espace et du temps dans la région sereine des idées, pour y respirer l'esprit et la vie. Il accusait la culture mathématique d'être de sa nature raide, unilatérale, lente, froide et stérile ; par contre, la culture d'un homme comme Biran, qui avait « parcouru dans tous les sens le vaste labyrinthe de l'esprit humain » et poursuivi le vrai « par une foule de procédés, dans une foule de directions » lui semblait avoir « l'étendue, la souplesse, l'activité et la fécondité de la raison et de la vie », qui sont au fond une seule et même chose. Aussi était-il heureux que le philosophe périgourdin eût accueilli « avec une sorte de faveur » les théories qu'il lui avait soumises, et qu'il avouât même en avoir eu le pressentiment dans ses propres méditations.

En dépit de l'influence de Deleuze, pour qui le magnétisme était en quelque sorte la clef de l'univers, Planta n'alla pas jusqu'à expliquer tout le supernaturalisme chrétien par la science des phénomènes magnétiques. Sa liaison avec Biran donna à sa culture philosophique plus d'étendue et de rectitude. Pénétrant à la suite de son maître et ami dans les profondeurs de la psychologie, il finit par admettre que « toute philosophie, digne de ce nom, doit aboutir logiquement au christianisme, comme la seule issue aux impasses que la métaphysique présente de toutes parts à la raison humaine » [1].

Si Maine de Biran, comme nous avons essayé de le montrer, a exercé une incontestable influence sur le petit groupe philosophique qui, durant une dizaine d'années, s'est rassemblé autour de lui, il n'est que juste de reconnaître que le penseur périgourdin n'a pas été sans retirer quelque profit du commerce d'hommes aussi distingués que Guizot, Royer-Collard, Ampère, Cousin, Stapfer, etc. Les multiples objections faites par Ampère ainsi que par Royer-Collard, Guizot, Cuvier, à la sensation musculaire et à la théorie des modes inconscients, obligèrent Biran à approfondir davantage sa doctrine de l'effort et à mieux la préciser. Il apprit de Gérando — lui-même en fait l'aveu — « à ne jamais séparer le but moral des recherches

1. Cf. A. du Boys, *Sébastien de Planta*. Grenoble, 1862.

spéculatives sur les facultés humaines »[1]. Cousin lui fit connaître la philosophie allemande, notamment les systèmes de Fichte, de Schelling et de Hegel. Deleuze et Planta le mirent au courant des progrès du magnétisme. Enfin, Stapfer lui révéla Kant qu'il ne connaissait que d'une façon générale par les ouvrages de Villiers, de Kinker et *l'Histoire comparée des systèmes de philosophie*, de Gérando[2].

Nous n'en dirons pas davantage sur *Maine de Biran et son groupe philosophique*, encore que le sujet soit loin d'être épuisé. Au cours de ce chapitre nous avons vu défiler en quelque sorte dans les salons académiques de la rue Cassette et de la rue du Bac, la plupart des hommes qui, sur la fin de l'Empire et sous la Restauration, avaient un nom dans les sciences ou la philosophie. Il nous suffira de préciser par l'aveu d'un témoin oculaire la place que tenait Maine de Biran au milieu de cette assemblée d'élite. Laissons donc la parole à François Naville qui, introduit malgré son jeune âge dans le salon de la rue du Bac, sous le patronage de son compatriote Stapfer, conserva toute sa vie le souvenir des brillantes joutes philosophiques dont il avait été le spectateur recueilli :

« Au printemps de 1824, j'eus l'honneur d'être admis dans la réunion qui s'assemblait chez M. Maine de Biran tous les vendredis. Là se trouvaient entre autres M. Laîné, pair de France, son plus intime ami, MM. Ampère, Stapfer, de Gérando, Droz, Fr. Cuvier, etc... La conversation tombait-elle sur la politique ou sur les intérêts moraux du pays et de l'humanité, M. Laîné, muet d'ailleurs, toutes les fois qu'il s'agissait de métaphysique, s'animait alors, et dans ses paroles il y avait une si grande

1. Lettre de M. de Biran à M. de Gérando (Cf. *la Quinzaine*, 16 nov. 1906, p. 149).

2. On trouve dans un écrit de Stapfer un passage où il est vraisemblablement fait allusion à Biran, et d'où l'on peut induire que le philosophe suisse eut quelque difficulté à faire entendre à son ami le point de vue spécial où s'est placé Kant dans *la Critique de la raison pure*. « J'ai eu fréquemment l'occasion de me demander comment il se fait que des hommes doués de sagacité et exercés à la considération des idées abstruses, ont tant de peine à saisir ce qu'il y a de caractéristique dans la doctrine de Kant ; je crois que c'est parce qu'ils y cherchent des idées et des combinaisons plus profondes que celles que cette philosophie contient réellement. En se plaçant dans le bon point de vue, ils pourraient bien dire : N'est-ce que cela ?... » (Stapfer, *Mélanges*, 2 vol. in-18. Appendice, t. I, p. 186.)

élévation d'idées, tant de chaleur de sentiment, une éloquence si entraînante qu'il ravissait tous les esprits, et que sa supériorité ne pouvait être méconnue. Mais lorsque la conversation roulait sur la philosophie — ce qui était l'ordinaire — Maine de Biran avait incontestablement l'avantage. Quand tous les savants, qui composaient cette réunion, seraient encore vivants, je n'en affirmerais pas moins, sans crainte d'être démenti, que chacun d'eux avait alors conscience de son infériorité, et écoutait le grand philosophe avec une attention respectueuse qui semblait renouveler l'aveu de Royer-Collard : *Il est notre maître à tous* [1]. »

1. François Naville, *le Génie de Maine de Biran*, (ouvrage resté inédit). Fonds Naville, Genève. — Ce passage a déjà été publié par Ernest Naville.

CHAPITRE XIII

LE MÉTAPHYSICIEN DU MOI

« Monsieur de Biran, *qu'est-ce que le moi ?* » — C'est en ces termes que le spirituel abbé Morellet interpellait le 25 novembre 1817 le député de Bergerac qui, venu en visite chez son vieil ami, s'efforçait d'expliquer à quelques auditeurs l'importance du fait primitif de conscience.

Surpris par la vivacité de l'attaque, Maine de Biran, qui, depuis vingt ans environ, ne cessait d'étudier l'idée du *moi,* resta sans réponse. Lui-même nous avoue dans *le Journal intime* l'embarras qui fut le sien en ce moment. Il s'excuse, toutefois, en déclarant que pour bien comprendre ce qu'est le *moi,* il est nécessaire de se placer dans le point de vue intime de la conscience. « Ayant alors présente cette unité qui juge de tous les phénomènes, en restant invariable, on aperçoit le *moi,* on ne demande plus ce qu'il est [1]. »

Désireux de retracer ici les grandes lignes de la philosophie biranienne, nous avons pensé que le meilleur moyen de réaliser ce plan, était d'approfondir l'idée du *moi* chez M. de Biran, vu que le *moi* apparaît dans la doctrine du philosophe comme le centre d'observation autour duquel il s'est plu à rayonner toute la vie, et auquel il a rattaché comme à un point unique toutes les perspectives que son clairvoyant esprit lui a fait découvrir.

1. Cf. Abbé Morellet, *Mémoires*, et M. de Biran, *Journal intime*, p. 233-234. Ailleurs, M. de Biran donne une définition plus précise du *moi.* « Le *moi* n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle aperçoit son existence » (*Œuvres philosophiques*, édit. Cousin, t. II, p. 362). On peut dire, en effet, qu'il n'y a pas de *moi* sans aperception, et que c'est l'aperception même qui constitue la personne du *moi.*

Nous nous demanderons en premier lieu en quel sens on peut dire que M. de Biran a découvert le *moi ;* nous rechercherons sous quelle forme il a conçu le *moi*, la place qu'il lui a faite dans son système, les notions qui, selon lui, découlent de l'idée du *moi*. Nous verrons ensuite comment, en rendant au *moi* une valeur réelle en psychologie, Biran a du même coup donné un solide fondement à la morale ; comment enfin, en changeant les bases de la métaphysique et en faisant de cette science le couronnement naturel de la psychologie, il en a assuré la légitimité.

Certains esprits superficiels ne saisiront peut-être pas le lien qui rattache ce chapitre au précédent. Il est cependant assez naturel qu'après avoir montré Maine de Biran, groupant autour de lui les plus fortes têtes pensantes de son époque, nous exposions les idées, les vues personnelles, qui valurent au philosophe périgourdin l'ascendant qu'il exerça sur un certain nombre de ses contemporains.

I

Depuis Descartes, qui mérite à bon droit d'être considéré comme le père de la philosophie moderne, tous les grands philosophes ont eu la même ambition : remonter jusqu'au point de départ de la science, établir d'une façon positive l'élément ou le fait qui en est le principe générateur, afin d'avoir l'assurance que rien n'a échappé au contrôle de la raison. L'auteur du *Discours sur la méthode* comprit le premier — et c'est là son plus beau titre de gloire — que le point de départ de la science ou le véritable principe de la connaissance se trouvait dans le fait même de l'existence de la pensée. Mais, à peine eut-il entrevu cette vérité primordiale, qu'abandonnant le ferme terrain de l'expérience intérieure, il fit un bond vers l'infini et en vint à conclure de l'existence du moi pensant à l'existence de la chose pensante ou de l'âme substance[1]. C'était substituer à l'évidence

1. C.. *l'Essai sur les fondements de la Psychologie*, p. 148-158, édit. Naville, t. I.

du sens intime une simple évidence de raison, et dépasser les limites du fait primitif pour s'engager dans les labyrinthes d'un monde objectif et abstrait où le *moi* n'est pas.

Le clair génie de Leibniz vit très bien que Descartes, en vidant l'être de toute activité réelle, ouvrait les voies d'une part au sensualisme matérialiste, d'autre part à l'idéalisme phénoméniste. Pour échapper aux conséquences de la doctrine cartésienne, l'auteur de la Monadologie substitue à la substance ou possibilité indéterminée de modifications, prise à tort comme le soutien et le lien des deux mondes spirituel et matériel, la notion de force, et il fait de l'activité l'essence générale des êtres. Mais lui-même, à son tour, ne sait pas rattacher cette notion de force, base de sa philosophie, à sa véritable source, la conscience. Il la prend telle qu'il la trouve dans l'esprit, lui enlève immédiatement son caractère psychologique et, pour ainsi dire, « la désubjective ». Le *moi* dans la doctrine leibnizienne n'apparaît plus que comme une causalité fictive. Il n'est qu'une « forme inhérente à l'âme humaine et n'existe en elle que comme virtualité ». Il ne peut avoir isolément — c'est-à-dire séparé des impressions extérieures qui lui fournissent l'occasion de se manifester — aucune aperception directe et immédiate de lui-même[1].

Chez Kant, le *moi*, intimement uni au monde phénoménal, n'existe pas par lui-même. Il dépend des lois *a priori* de la pensée et ne se découvre à lui-même qu'au contact de l'expérience. N'étant pas primitif mais dérivé, il ne constitue pas le fondement de l'être et semble, à vrai dire, une abstraction réalisée[2]. Si les auteurs des systèmes *a priori*, en choisissant comme point de départ de la science, des concepts qui ne sont pas l'exacte représentation des faits, ont péché par excès d'abstraction, l'école empiriste, par contre, en prenant pour des éléments réels et simples de véritables composés, est coupable de n'avoir ni assez abstrait ni assez analysé.

Locke, en admettant deux sources de la connaissance, la réflexion et la sensation, se place sur la voie du véritable fait primitif. Mais il n'assigne à la réflexion qu'un rôle incomplet, ne distingue pas le *moi* de l'âme-substance, et par là même invalide le principe où il donnait l'aperception interne comme

1. *Maine de Biran*, éd. Naville, t. I, p. 163 (*l'Essai*).
2. *Ibid.*, p. 167-169.

la caractéristique essentielle des modes qui appartiennent en propre à l'âme [1].

Au sensualisme pas plus qu'au scepticisme et au mysticisme on ne saurait faire sa part. Condillac, laissant de côté le principe réflexif posé par Locke, s'en tient à la seule sensation comme source de connaissance. Dans son système, l'âme apparaît comme une table absolument rase, avant d'avoir reçu les impressions du dehors. Toutes les facultés qu'elle possède sont contenues dans la seule faculté de sentir, et celle-ci n'a qu'à se développer au contact de l'expérience pour produire tour à tour les autres facultés. C'est l'hypothèse de *l'Homme-statue*, construction artificielle qui n'a aucun fondement dans la réalité. En face de la sensation qui est donnée la première, où est le *moi ?...* Il n'a pas encore apparu, et même après les transformations successives par lesquelles passe la sensation, il n'apparaîtrait jamais, si Condillac ne l'avait supposé préexistant dans la nature même de l'âme ou du sujet sentant, « comme les alchimistes croyaient ou voulaient persuader aux autres qu'ils avaient transformé les métaux inférieurs en or pur, pendant que ce métal précieux était déjà contenu au fond du creuset avant le grand œuvre » [2].

En réalité, le système de Condillac, si on le pousse jusqu'à ses extrêmes conséquences, ne nous présente qu'une poussière de sensations sans unité ni lien, sans cause ni substance. Le corps vivant disparaît, le monde s'évanouit. Inutile de chercher le *moi :* il n'existe pas.

Et cependant le *moi*, c'est *l'homme même*. Sans le *moi* il n'y a plus ni intelligence, ni morale d'aucune sorte : la philosophie devient une science de chimères.

Maine de Biran a vu en quels périls Condillac et ses disciples aventurent la pensée humaine. Par une réaction vigoureuse de son esprit, il se dégage du sensualisme qu'il avait fait tout d'abord sien, comme nous l'avons vu précédemment, pour ce qu'il était la doctrine reçue par la presque universalité des philosophes, ses contemporains. Sous les épais ombrages de Grateloup, le philosophe, descendant en lui-même, cherche le *moi*. Il sait déjà ce qu'il n'est pas, ayant reconnu le point faible des

1. *Maine de Biran*, éd. Naville, t. I, p. 181.
2. *Ibid.*, p. 196.

systèmes de Descartes et de Condillac. Le moi n'est ni la substance, ni la sensation. Voici deux vérités acquises qui permettent de resserrer le champ d'investigation. Biran arrête son attention sur les phénomènes de conscience. Il lui semble que si l'on parvenait à découvrir un fait ou un mode réel, unique dans son genre, qui pût avoir par lui-même le caractère de fait de conscience sans être indivisiblement uni aux affections passives de la sensibilité ou aux représentations extérieures ; qui fût la source du sentiment de personnalité individuelle en même temps que l'origine spéciale de toutes les idées premières de cause, de force, d'unité, d'identité, de substance, dont l'esprit use si fréquemment, on aurait trouvé la solution du problème [1].

Et voici que, tandis qu'il médite le principe de Descartes : *Je pense. donc je suis*, et qu'il s'applique à caractériser plus expressément cette *pensée substantielle* qui est censée constituer toute notre existence individuelle, Biran, par une de ces intuitions qui sont la propre du génie, l'aperçoit « identifiée dans sa source avec le sentiment d'une action ou d'un effort voulu ».

Cet effort voulu lui apparaît comme le fait primitif ou le mode fondamental, si laborieusement cherché. C'est en lui et par lui que l'individualité, le *moi* se constitue, et ce *moi* nous est donné sous la relation d'une cause à son effet.

Nous ne pouvons nous sentir comme personne individuelle sans nous sentir comme cause relative à certains effets ou mouvements produits dans le corps organique. La cause ou force appliquée actuellement à mouvoir le corps, est une force agissante que nous appelons *volonté*. Le *moi* s'identifie complètement avec cette force agissante. Mais l'existence de la force n'est un fait pour le *moi* qu'autant qu'elle s'exerce, et elle ne s'exerce qu'autant qu'elle peut s'appliquer à un terme résistant ou inerte. La force n'est donc déterminée ou actualisée que dans le rapport à son terme d'application, de même que celui-ci n'est déterminé comme résistant ou inerte que dans le rapport à la force actuelle qui le meut ou tend à lui imprimer le mouvement. Le fait de cette tendance est ce que nous appelons effort ou action voulue ou volition, et je dis que cet effort est le véritable fait primitif du sens intime [2].

1. Cf. *Œuvres philosophiques de M. de Biran*, édit. Naville, t. I, p. 205.
2. *Ibid.*, p. 47.

L'effort volontaire satisfait à toutes les exigences de M. de Biran. Il a les caractères d'un fait *positif*, puisque la force qui agit se distingue du terme qui résiste ; d'un fait de *sens intime*, car il ne comporte aucune représentation extérieure et apparaît aussi évident que le fait de notre existence même ; d'un fait *primitif*, vu qu'il n'y a pas d'autre fait avant lui dans l'ordre de la connaissance. Il ne dépend de rien. Il est libre, car notre volonté peut à son gré commencer, suspendre ou continuer le mouvement. On le rencontre enfin à la racine de tout acte. Et il est si près de nous que beaucoup parmi les philosophes ne l'ont pas aperçu pour l'avoir cherché trop loin et ne s'être pas mis en peine de regarder simplement en eux-mêmes. D'aucuns, qui ont voulu distinguer la personnalité dans l'effort, l'ont déduite à tort de l'absolu ou noyée dans le relatif. Point n'est besoin de la déduire ; il suffit de la constater. La personne individuelle ou le moi surgit dans l'effort, qui est la condition non seulement de la conscience, mais aussi de la connaissance. « Acte merveilleux et quasi-créateur. En se posant, le moi s'oppose au monde, prend possession de lui-même, s'empare des mouvements, qui de spontanés deviennent volontaires, donne l'unité à la sensation, accède à la lumière intellectuelle, ou plutôt la produit et la projette sur tout ce qui l'entoure. C'est l'avènement à une existence supérieure, à la vie de la pensée[1]. »

Descartes avait cru exprimer le principe générateur de la science sous cette formule : *Je pense, donc je suis*. Condillac, à son tour, était venu qui avait dit : *Je sens, donc je suis*. A ce double énoncé, M. de Biran substitue cette assertion qui lui paraît contenir une plus grande part de vérité : *Je veux, donc je suis*. Je veux, c'est-à-dire « je pense en moi l'action dont je me sens cause ; donc je suis ou j'existe réellement à titre de force ou de cause »[2].

C'était mettre la liberté à la base même de la science, vu que la liberté, prise dans sa source réelle, n'est autre chose que « le sentiment même de notre activité ou de notre pouvoir de créer l'effort consécutif du *moi* ». Condillac, en traitant l'homme comme un être purement sensible, en avait fait un automate spirituel. La gloire de M. de Biran est d'avoir sous la passivité

1. *Maine de Biran*, par Marius Covailhac, p. 102, in-8°. Paris, 1905.
2. *Œuvres philosophiques de Maine de Biran*, éd. Naville, t. I, p. 284.

des sensations découvert ou plutôt retrouvé l'activité, le *moi ;* car ainsi, comme on l'a dit avec justesse, *sous le matériel* il retrouvait l'esprit même [1].

II

Tout le biranisme repose sur la *théorie de l'effort.* Le sentiment du *moi* ou de notre existence personnelle est, pour M. de Biran, inséparable de l'effort musculaire, c'est-à-dire de l'action exercée par la volonté sur les muscles. Pour comprendre ce qu'est l'effort, il n'y a rien de mieux que de l'expérimenter sur soi-même ; car ce n'est que par son exercice que le sens de l'effort peut se définir.

Quand je veux mouvoir mon bras, il se produit dans mon cerveau comme une détente d'un ressort central qui semble *entrer en action par lui-même.* Cette détermination motrice, étant conçue dans le centre, est transmise immédiatement par le moyen des nerfs jusqu'à l'organe musculaire. Celui-ci se contracte et à ce moment même la conscience ou le sentiment de l'effort se produit. Le *moi*, en effet, ne peut commencer à exister pour lui-même qu'en tant qu'il se distingue comme sujet de l'effort, du terme qui lui résiste [2].

Dans tout effort musculaire il faut donc distinguer deux éléments différents : 1° le *vouloir* ou la force propre déterminée par son rapport à une résistance organique ; 2° une *résistance* [3], qui n'est déterminée à son tour que par son rapport à la force. L'action de la volonté étant immédiate et instantanée, ces deux éléments coexistent, et aucun intervalle de temps, si minime soit-il, ne les sépare. Ils sont perçus dans le même acte de conscience et, quoique très distincts, sont indivisibles, vu que l'un ne peut être donné sans l'autre. On voit par cela même ce qui distingue le mouvement volontaire des autres mouvements.

1. Cf. Ravaisson, *Rapport sur la philosophie en France au* XIX*e siècle*, 1867.
2. *Œuvres philosophiques de M. de Biran*, édit. Naville, p. 211-213.
3. Le second terme de l'effort est désigné indifféremment par Biran sous les noms de résistance, de sensation musculaire, de motion ou de mouvement.

Il entre dans son exécution un élément *sui generis*, qui n'est autre chose que l'action d'une force *hyperorganique*. Le cerveau se trouve être tout à la fois « centre de réaction de la force organique et centre d'action de la force du *moi* » ; et c'est parce que ces deux forces ont les mêmes signes extérieurs qu'on a cru parfois qu'elles étaient de même nature [1].

Comment l'influx cérébral met-il en jeu les nerfs et les muscles ? Nous l'ignorons, mais qu'importe que le mécanisme physiologique de l'action nous échappe, puisque nous savons — *certissima scientia et clamante conscientia* — qu'elle s'accomplit. La psychologie a le droit, autant que tout autre science, de séparer les deux questions *de l'effet et du comment*. L'action et la conscience de l'action — ce qui est tout un — ne sont pas de même nature que la représentation des instruments ou de la manière dont s'exécute cette action. « Si nous savions comment la volition met notre corps en mouvement, *nous saurions tout !* Mais cette science divine ne changerait rien au fait de conscience : elle ne le rendrait pas plus évident qu'il ne l'est ; nous n'en serions pas plus sûrs que nous le sommes actuellement de l'influence efficace de notre vouloir sur nos mouvements [2] ».

Malebranche et Hume nient encore cette action sous le prétexte qu'elle est inintelligible, et que nous sommes impuissants à connaître la nature de l'âme et du corps, ainsi qu'à pénétrer les lois des substances. Tous deux raisonnent juste d'après leurs hypothèses et se bornent à tirer la conclusion des prémisses posées par Descartes qui, en dressant un mur de séparation infranchissable entre la pensée et la matière, a rendu le problème insoluble. M. de Biran n'a garde de discuter de front les redoutables objections de ses adversaires, mais très habilement il déplace la question.

En prenant le moi pour cause et la sensation musculaire pour l'effet, il n'y a plus lieu, selon lui, de se demander quel est le fondement de la relation intime qui unit ces deux termes dans le sentiment de l'effort voulu, puisque le fait primitif par lequel commence la vie de conscience, est précisément cet effort moteur qui implique la relation du moi et de l'organisme en

1. *Maine de Biran*. Manuscrits inédits, cités par M. Tisserand, p. 38-39, dans son ouvrage *l'Anthropologie de Maine de Biran*.
2. *Œuvres philosophiques de M. de Biran*, éd. Cousin, t. I, p. 383.

même temps que leur distinction. Vous prétendez, dit Biran à Hume, que l'ignorance invincible où nous sommes de l'action de l'âme sur le corps ainsi que des moyens de cette action, est une preuve indubitable que le pouvoir moteur, loin d'être conçu par la conscience, est, au contraire, mystérieux et inintelligible ?... Mais c'est précisément parce que ce pouvoir s'aperçoit immédiatement et n'est connu que par la conscience intime, qu'il ne peut être conçu comme chose en soi, ni représenté à l'imagination ; c'est parce qu'il jouit d'une évidence immédiate parfaite dans le point de vue *subjectif*, qu'il est mystérieux et inintelligible au dernier degré dans le point de vue *objectif* [1].

Telle est la nature du fait primitif. Comme la volonté ou le *moi* avec lequel il ne fait qu'un, est un commencement absolu, on n'en peut donner de preuves syllogistiques. Mais les raisonnements les plus spécieux d'un sceptique comme Hume, ne peuvent rien contre un fait qui « porte en lui même son critérium sans l'emprunter ailleurs », et qui s'identifie avec la faculté par laquelle on le connaît [2]. Cette faculté n'est autre que la conscience ou la réflexion. Biran la définit : « Le pouvoir de commencer et d'exécuter librement une action ou une série d'actions. » — « Or, ajoute-t-il, un tel pouvoir se vérifie immédiatement par cela même qu'il s'exerce, et il ne s'exerce qu'autant qu'il est ou peut être actuellement vérifié par la conscience. »

Ainsi *vouloir*, *faire effort*, *mouvoir*, c'est en même temps avoir conscience de soi. La personne, la volonté, la cause sont identiques entre elles. Agir, c'est *penser* et c'est *causer*. Le *moi* nous est donné dans la cause et la cause dans le vouloir manifesté par l'effort. Cette théorie vraiment originale sur la nature de la conscience ou de la pensée humaine appartient en propre à M. de Biran qui, s'il faut en croire Ampère, la considérait comme sa grande découverte en psychologie.

Appuyé sur l'effort musculaire comme sur un roc infrangible, Biran s'est flatté de repousser toutes les attaques des philosophes ennemis. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les multiples critiques que les physiologistes contemporains d'une part

1. Cf. *Œuvres philosophiques de M. de Biran*, édit. Cousin, t. I, p. 280 285. Appendice : « Opinion de Hume sur la nature et l'origine de la notion de causalité ».
2. *Œuvres philosophiques de M. de Biran*, édit. Naville, t. I, p. 91.

(M. Th. Ribot, par exemple), et de l'autre, les psychologues (notamment MM. Renouvier et William James) ont dirigé contre l'effort musculaire [1]. Bornons-nous à reconnaître que le philosophe périgourdin s'est trompé en identifiant le sentiment de l'effort avec la sensation musculaire, et celle-ci avec la résistance. En dépit de l'argumentation pressante d'Ampère, Biran ne pouvait se décider à maintenir ces distinctions capitales. La faiblesse de sa constitution lui faisant ressentir plus vivement que les autres hommes la fatigue du mouvement, le plus petit effort contre son organisme délicat était pour lui l'occasion d'une lutte, parfois même d'une souffrance [2]. Dès lors les deux idées de dépense d'activité et de sensation plus ou moins pénible en étaient venues à se joindre naturellement dans l'esprit du philosophe, qui se refusait à concevoir l'effort proprement dit sans l'adjonction d'une sensation musculaire.

Maine de Biran finit par reconnaître au soir de sa vie qu'il avait exagéré le rôle de l'effort musculaire proprement dit. Sur une feuille volante, encore inédite sans aucun doute, nous lisons cet aveu, précieux à enregistrer :

...J'ai donc trop donné peut-être à l'influence du sens musculaire ou au déploiement nécessaire de la force propre de l'âme sur les organes locomobiles, considéré comme condition exclusive de la personnalité ou de la conscience du moi primitif.

Et le philosophe ajoute :

Ce qui me paraît, du moins actuellement vrai, c'est qu'il n'est point nécessaire que tout cet appareil d'organes mobiles *soit mis en jeu, pour que l'âme exerce ses opérations intellectuelles* avec la pleine conscience de son action. *Il suffit que son activité se déploie sur son organe immédiat, et elle peut s'y concentrer entièrement, comme il arrive quand les organes des sens nerveux ou musculaires sont endormis, et aussi quand* toute l'activité est absorbée par une profonde

1. M. Alexis Bertrand a tenu tête avec beaucoup de courage et non moins de talent aux adversaires les plus récents de Maine de Biran. Nous renvoyons le lecteur à son ouvrage, *la Psychologie de l'effort et les doctrines contemporaines.*

2. Il y avait aussi, sans doute, chez M. de Biran, un reste d'influence sensualiste.

méditation : *tout se passe alors dans l'organe de l'âme* [1] (Grateloup, octobre 1823).

Ainsi Maine de Biran ne juge plus nécessaire la résistance du muscle pour produire l'effort constitutif du *moi*. Par le progrès de sa pensée réfléchie, il en vient à s'élever de la conception un peu grossière de l'effort musculaire à cet effort psychologique ou mental qu'il avait entrevu au début de sa carrière philosophique, et qui consiste dans la volonté ferme de se représenter une idée jusqu'à ce qu'elle soit suivie d'effet [2].

Au reste, si Biran a fait de l'effort musculaire le sujet le plus fréquent de ses analyses, il ne s'y est pas enfermé exclusivement, comme l'ont dit la plupart de ses critiques. Dans la seconde partie de *l'Essai sur les fondements de la Psychologie*, le philosophe reconnaît expressément l'existence d'efforts internes. Les deux systèmes perceptif et réflexif — dont il sera question plus loin — reposent sur l'attention, laquelle est définie « une faculté spéciale qui s'exerce par un sens propre qui est celui de l'effort même » [3].

Toutefois, il importe de le remarquer, ce ne fut qu'après de longues réflexions que Maine de Biran en vint à admettre, à côté de l'effort musculaire, l'effort attentionnel ou *mental*, celui-là même où la volonté toute pure, agissant comme un levier sur notre âme, la soulève par sa force propre et, au moyen d'un *fiat* énergique, fait jaillir le *moi* des profondeurs de l'Inconscient [4].

1. Maine de Biran. Fragments inédits (feuille volante). Archives de Monbrun.

2. Voir notre chapitre II : « Un philosophe sous la Terreur », p. 65.

3. *Œuvres philosophiques de M. de Biran*, édit. Naville, t. II, p. 89-90.

4. Appréciant d'une façon générale la théorie biranienne de l'Effort, M. Delbos, dans le cours qu'il a professé en Sorbonne (1910-1911), s'exprimait en ces termes : « Si tout n'est pas également solide dans la doctrine de l'Effort, les éléments les plus essentiels demeurent. Et cette philosophie de Maine de Biran dessine une attitude qu'il n'est pas impossible de s'approprier et de reprendre parmi les philosophies si diverses de notre temps. »

Nous ne pouvons que faire nôtre un jugement aussi sage et aussi bienveillant. La théorie de l'Effort, que nous n'avons pas ici à examiner dans le détail, ne mérite pas les sarcasmes sous lesquels certains critiques contemporains ont voulu l'accabler. Aussi bien, à lire attentivement Maine de Biran, on s'apercevra que, dans ses discussions avec Ampère, le philosophe a déjà répondu à toutes ou presque toutes les objections qu'on peut faire à sa doctrine. Cf. Chap. XII, p. 306-311.

III

Exister pour l'homme, d'après Maine de Biran, c'est avoir la propriété de soi et avoir conscience de cette propriété[1]. Le sentiment du *moi* suppose comme condition essentielle l'existence de la volonté en tant que cause libre et active. Cette activité libre s'identifie si bien avec le *moi* que toutes les fois qu'elle est suspendue ou éteinte, le *moi*, à son tour, diminue ou s'évanouit. Nous pouvons ainsi, sans sortir de nous-mêmes, distinguer et circonscrire les deux domaines séparés du *moi* et de la nature, de l'action et de la passion, de l'homme et de l'animal. *Quod in corpore Fatum in animo est Providentia*, a dit Leibniz. Biran accepte cette distinction. Tout ce qui dans l'homme s'opère par l'activité *prévoyante* de l'esprit, appartient au *moi*. Tout ce qui s'exécute *passivement* ou *fatalement*, ne lui appartient pas et rentre dans le domaine de la physiologie.

L'auteur de *l'Essai sur les fondements de la Psychologie* distingue quatre systèmes qui correspondent aux quatre états différents par lesquels l'homme peut passer au cours de son existence : l'état affectif, l'état sensitif, l'état perceptif et l'état réflexif. Chacun de ces quatre systèmes se caractérise par l'absence du *moi* ou par sa présence accompagnée d'un plus ou moins grand déploiement d'activité.

Le système *affectif* est la vie commune à l'homme et à l'animal. Cette vie inférieure et toute spontanée, si obscure que les rayons de la conscience n'y pénètrent point, a formé à l'origine notre existence tout entière, et elle continue à se manifester soit dans le sommeil ou la léthargie, soit même à l'état de veille, toutes les fois que notre intelligence s'affaiblit ou se dégrade. Elle comprend l'ensemble des affections, intuitions et mouvements instinctifs, qui résultent du jeu de la matière organisée. Le *moi* y est absorbé dans les impressions sensibles. L'être

1. « Pouvoir dire et se reconnaître *moi*, voilà le fond de l'existence humaine et le point de départ, la donnée première, le fait primitif de toute science de nous-mêmes » (Cf. *Nouvelles Considérations sur les rapports du physique et du moral*, p. 1-3).

devient ses propres modifications et ne s'en distingue point. Les phénomènes qu'il éprouve lui échappent et ne peuvent être observés que par un spectateur étranger. Il ignore sa vie et les modifications affectives qui en composent la trame :

Vivit, et est vitæ nescius ipse suæ.

L'existence des modes affectifs, dénués de conscience et cependant bien réels, est une des questions qui ont le plus occupé l'esprit de M. de Biran. Lui — le philosophe de la volonté et le théoricien de l'effort — qu'on pourrait croire absorbé dans l'analyse des faits d'activité, il a passé une grande partie de sa vie à étudier la sensibilité avec le long cortège de phénomènes passifs et d'impressions fatales qui s'y rattachent.

En ayant égard, dit-il, à tout cet ensemble de perceptions obscures et de modifications insensibles, il est certain que la psychologie expérimentale ne peut encore décrire que la moindre et l'infiniment petite partie des phénomènes de l'âme. Cette science commence à l'aperception claire, à l'époque de la distinction du *moi* et de ses modifications ; mais ce n'est là qu'une petite période de l'histoire de l'âme : combien de choses qui se passent en elle avant, pendant et après le premier sentiment du *moi* et qui ne viendront jamais à la connaissance [1].

Nous avons déjà vu que quelques-uns des membres de la petite société philosophique — Cuvier et Royer-Collard tout particulièrement — contestaient la réalité des modes vitaux ou affectifs. Mais Biran défendait opiniâtrement son « inconscient ». Pour sa part, il attribue les variations de ses dispositions morales à l'influence de ces affections obscures. Il voit dans ces impressions étrangères au *moi* la cause de ces attraits ou répugnances instinctives que nous éprouvons, sans trop savoir pourquoi, en face de certains objets, de certains hommes ou de certains animaux. Au moment du réveil et encore dans le demi-sommeil, il discerne très bien, assure-t-il, des impressions confuses « qui existaient avant d'être perçues » [2], et qui provoquaient le bien-être ou le sourd malaise de ses sens endormis.

1. *Journal intime*, p. 170.
2. Maine de Biran, Manuscrits inédits, feuille volante (Fonds Naville).

Si la théorie des affections inconscientes tient tant à cœur à M. de Biran, c'est qu'elle est vraiment de toute nécessité pour son système. Le philosophe ne la sépare pas de sa théorie de l'effort dont elle semble la contre-partie. Persuadé que parmi les faits internes il existe un fait primitif, et choisissant comme tel l'effort voulu, Biran est par là même obligé de concevoir comme existant à part du *moi*, les modes d'existence dont l'effort est absent, sous peine de compromettre l'indépendance de l'élément actif. Pour que l'effort soit vraiment la condition expérimentale de la conscience et le fait primitif de la connaissance, il faut qu'avant lui comme en dehors de lui tout sentiment du *moi* soit impossible. S'il en était autrement, s'il était prouvé que la conscience est naturellement inhérente à la sensation, il faudrait conclure de là que l'effort n'est pas la source unique de la conscience, et l'on n'aurait pas le droit d'affirmer que le *moi* s'aperçoit directement en lui-même « sans être associé à des perceptions ou des modifications quelconques »[1]. Ce serait le triomphe de Condillac. « Si l'on dit que la première de toutes les sensations a été accompagnée de conscience, et que le *moi* est inséparable de toute impression affective, de celles mêmes qui résultent du simple jeu de la vie, je ne vois plus aucune réponse solide à faire à la théorie de Condillac, et il sera vrai que la sensation comprend toute l'intelligence enveloppée, et qu'elle est la base et l'origine de toute connaissance, de toutes les facultés[2]. »

A l'état affectif succède bientôt l'état *sensitif*, et ici se pose un problème, regardé comme insoluble par la plupart des métaphysiciens : Comment l'homme peut-il passer d'un état où il est inconscient et passif à un autre état où il jouit de l'activité et du sentiment du *moi?*... Après avoir longtemps réfléchi, Biran nous déclare que le *moi* « sympathise » avec les affections, qu'il y a, par suite, entre la vie animale et la vie de volonté une sorte de relation intime où réside le lien des deux natures, qui peuvent se perfectionner l'une par l'autre[3]. Mais, peu satisfait

1. *L'Essai sur les fondements de la Psychologie*, édit. Naville, t. I, p. 163.
2. Maine de Biran, *Discussion sur la réalité d'un état purement affectif*. Fragment édité par M. Gérard à la fin de son ouvrage sur *Maine de Biran*, in-8°. Paris, 1875.
3. Cf. *Mémoire*, encore inédit, *sur les perceptions obscures*. Archives de l'Institut de Franc. Mss-NS, CXXXIII.

lui-même de cette explication, le philosophe finit par avouer qu'on ne peut rendre raison de l'obscur problème du passage de l'inertie et de la passivité à l'action, sans faire intervenir une force autre que la force animale. Au surplus, si le comment de cette intervention est inexplicable, « le fait est clair, positif : c'est le fait même de conscience » [1].

Laissant de côté la théorie des mouvements spontanés, à l'aide de laquelle M. de Biran a tenté de décrire et de préciser les circonstances dans lesquelles s'opère la transition entre la vie animale et la vie consciente, nous nous bornerons à rechercher ce qui caractérise le système *sensitif*.

Dans ce système le *moi* apparaît sous la poussée du simple effort qui constitue l'état de veille, mais il n'assiste au déroulement des phénomènes qu'à la façon d'un spectateur. L'être sentant a un certain sentiment de son identité personnelle et une vague réminiscence des états antérieurement éprouvés. L'habitude, émoussant peu à peu le caractère affectif des impressions, transforme la sensation en une intuition plus ou moins nette, et celui-ci, se rejoignant à la sphère de la connaissance, devient sensation représentative. La sensibilité régit tout ce système. Jouet de mille illusions, esclave de ses appétits et instincts, l'homme ne s'y élève que fort peu au-dessus de l'animal.

Au lieu de se borner à être le témoin inactif des sensations, le *moi* peut déployer un degré supérieur d'énergie pour diriger expressément un de ses organes à telle fin déterminée ou réagir contre les excitations externes et internes qu'il éprouve. L'exercice de notre puissance d'effort forme le système *perceptif*.

Sous l'influence de l'*attention* qui joue ici le principal rôle, les sensations se transforment et deviennent des perceptions, véritables actes de connaissance, auxquels le *moi* concourt directement. Le langage lui-même nous atteste la nuance d'effort qui distingue les perceptions des sensations. C'est ainsi que dans nos conversations nous opposons sans cesse flairer à sentir, regarder à voir, écouter à entendre. Le fait capital de ce système, c'est le jugement d'extériorité qui nous donne la connaissance des corps étrangers. Il est le résultat de l'exercice du

1. Cf. *Œuvres philosophiques de M. de Biran,* édit. Naville, t. II.

toucher actif combiné avec l'attention. Le *moi* puise dans la résistance à l'effort ou inertie organique l'idée d'un *non-moi* déterminé, et la pression tactile qui renferme déjà une représentation étendue, venant à compléter cette idée, la transforme en une idée de cause extérieure. Par notre propre corps nous entrons ainsi en relation avec les corps étrangers. Le corps étranger, dès qu'il est connu, devient le support substantiel de toutes les sensations non affectives, et la science de la nature ou du monde extérieur s'ouvre à l'esprit humain.

Dans le système perceptif que nous venons d'esquisser, le *moi* reste subordonné aux impressions sensibles, qui sont toujours l'occasion et le point de départ des phénomènes. Dans le système *réflexif*, il ne dépend plus que de lui seul. Il s'abstrait lui-même de tout élément adventice pour se contempler dans sa pureté. Il reconnaît son existence propre en qualité de cause productrice, une, identique, au milieu de la multiplicité et de la diversité de ses modes. Cet état du *moi* est l'*aperception* que Leibniz a définie : *Aperceptio est perceptio cum reflexione conjuncta*.

A l'attention qui était la base du système perceptif a succédé la *réflexion*, forme supérieure de l'activité consciente. La réflexion est la condition du langage articulé par l'action de la volonté sur l'organe de la voix, ainsi que de la mémoire intellectuelle qui, sous les moindres signes, rappelle directement les faits. Sans elle il n'y aurait ni jugement, ni raisonnement, ni abstraction, ni généralisation possible. Elle peut être considérée comme la clef de l'intelligence humaine [1].

Pour résumer tout ce qui a trait à la vie du *moi*, on peut dire qu'inconscient à l'état *affectif*, semi-conscient dans l'état *sensitif*, conscient dans l'état *perceptif*, le *moi* atteint dans l'état *réflexif* son plein épanouissement. C'est dans l'âme d'un Descartes ou d'un Malebranche que le *moi* apparaît élevé à sa plus haute puissance.

1. Cf. *l'Essai sur les fondements de la Psychologie*, t. II, *passim*.

IV

Fait primitif de la conscience, l'effort est aussi le fait primitif de la pensée. M. de Biran le considère comme la source unique de ce qu'on a appelé les formes de l'entendement, les catégories ou les idées innées : « Avant le *moi* ou sans lui, déclare-t-il, il n'y a point de connaissance actuelle ni possible. » Il suffit de regarder en nous-mêmes pour avoir la notion d'être, de force, de substance, de cause, d'unité, d'identité, de liberté et de nécessité. « Comment, dit fort justement Leibniz, pourrions-nous avoir quelque idée d'*être*, si nous n'étions pas nous-mêmes des êtres ? »

Il apparaît tout d'abord que la notion de *force* ne peut être prise originellement que dans la conscience du sujet qui fait effort et exerce son activité. Cette activité, qui, dans son fond, est permanente, se heurte à un continu résistant, toujours le même au sein des modifications variables de la sensibilité. Le concept de *substance* se réfère aux deux termes de la dualité primitive, spécialement toutefois au terme résistant et passif. Envisagée dans son rapport avec le terme de son activité, la force prend le nom de *cause*. Inaccessible aux sens, la cause n'est perçue que par la conscience. C'est dans le sentiment du *moi*, identifié à celui de l'effort, que l'idée de cause a son type primitif et unique. Entre la volition et le mouvement du corps, il y a, en effet, non pas un simple rapport de succession phénoménique, comme l'a prétendu Hume, mais une liaison réelle; nécessaire, qui nous donne l'idée d'une énergie véritable, d'un pouvoir *causal*. Ainsi nous trouvons en nous, sans sortir de nous-mêmes, la triple notion de force, de substance, de cause, puisque le fait de la résistance par lequel le *moi* prend conscience de lui-même, nous manifeste ce *moi* en tant que sujet et objet, cause et effet.

Il n'est pas besoin de beaucoup de réflexion pour comprendre que le *moi*, qui se reproduit ou s'aperçoit constamment dans l'*effort* sous la même forme une, est la base de l'idée d'*unité*.

Otez le *moi ;* il ne reste plus qu'une multitude confuse d'images mobiles qui n'a plus de centre unique où elle puisse se représenter et se coordonner. La permanence du rapport existant entre les deux termes du fait primitif est la source de la notion d'*identité*. C'est aussi dans le même fait de conscience qu'apparaît le type exemplaire de l'idée de *liberté*, opposée à celle de nécessité. Quand, en effet, je meus un de mes membres, ou que je transporte mon corps, sans éprouver d'obstacle, là où je veux, je suis *libre*. Quand le pouvoir que je sens est contrarié, comme au cas où l'on me pousse et m'entraîne malgré moi, je suis non libre ou nécessité. De l'aperception interne du *moi* découlent donc toutes les grandes notions qui sont la base permanente du travail de la pensée [1].

Une question ici se pose : les notions, fondées sur le fait primitif de conscience, ont-elles une valeur objective?... Sous cette donnée toute simple cette question équivaut à discuter le plus grand problème de la philosophie depuis Hume, celui de la portée et de la valeur de nos connaissances ou de la possibilité même de la métaphysique. Maine de Biran, qui a lu *la Critique de la Raison pure*, sape énergiquement à l'instar de Kant toutes les notions qu'il juge être de pures abstractions formées par notre esprit ; mais moins radical que son illustre devancier, il distingue très heureusement deux sortes d'abstraits : 1° les *idées générales* (idées de genre, de classe, etc.), qui sont contingentes, s'éloignent du réel à mesure qu'elles deviennent plus abstraites, se réduisent en dernier lieu à des signes et ne possèdent qu'une évidence purement logique ; 2° les *notions réflexives*, qui ont leur fondement dans le sujet qui les produit, présentent un caractère de nécessité et d'universalité, ont une valeur propre et jouissent d'une évidence immédiate de sens intime.

S'en tenir aux idées générales, comme l'ont fait les Idéologues, c'est prendre l'ombre pour la proie, ruiner du même coup les fondements de la psychologie et de la métaphysique, aboutir enfin à un jeu stérile d'abstractions logiques. La creuse et futile idéologie doit faire place à une psychologie vivante et réelle sur laquelle la métaphysique posera ses assises. *C'est*

1. Cf. *Maine de Biran*, éd. Naville, t. I, p. 283.

dans le moi qu'il faut aller chercher les vrais principes de la connaissance [1].

Si la conscience fournit le contenu des notions directrices de la pensée, suffit-elle à expliquer la réalité du principe pensant, et la transformation deconnaissances particulières en principes marqués des caractères d'universalité et de nécessité ? Nous avons entendu plus haut Cousin reprocher à Maine de Biran d'avoir construit son système sans faire à la raison la place d'honneur qui lui est due [2]. Le reproche n'est fondé que pour la période qui s'étend du *Mémoire sur la décomposition de la pensée* à *l'Essai sur les fondements de la Psychologie*, c'est-à-dire de 1804 à 1812. L'on comprend sans peine, au surplus, pourquoi le philosophe répugnait, à cette époque, à mettre les faits rationnels à part des phénomènes volontaires et à les ranger en quelque sorte en une classe irréductible. Ne pas les faire dériver du fait primitif initial, c'était reconnaître que l'effort n'est pas vraiment primitif et qu'il ne tient sous sa dépendance qu'une partie restreinte des phénomènes de l'âme; c'était, par suite, le renversement de tout le système biranien. Pour être logique avec lui-même, Biran devait donc confondre les phénomènes rationnels avec les faits volontaires.

Au cours de l'année 1813, l'auteur de *l'Essai* en vint à se convaincre que les données de la conscience ne suffisent pas à expliquer l'homme tout entier, et il comprit qu'il avait attribué dans son système une part trop petite à l'intelligence proprement dite. Il y introduit alors un élément nouveau, la *raison* ou la faculté de l'absolu [3]. Au-dessus du système des connaissances, procédant directement du sens intime, se superpose le système

1. M. de Biran, *Rapports des Sciences naturelles avec la Psychologie*. A. Bertrand, édit., *passim*.
2. Cf. chap. XII, p. 312.
3. C'est la période que nous avons appelée la *Période de la raison*. Nous avons indiqué précédemment (Cf. chap. V) que Maine de Biran avait professé successivement quatre philosophies différentes : la philosophie de la sensation, la philosophie de la volonté, la philosophie de la raison, la philosophie de l'amour. Cette opinion nous étant personnelle, nous avons craint un moment qu'elle ne parût hasardée. Aussi avons-nous été heureux d'en trouver la justification dans un opuscule du philosophe lyonnais, M. Ferraz (Cf. *Étude sur les nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran*, publiées par M. A. Bertrand, in-8°, 12 pages, 1888).

des croyances. La *raison* est la loi qui nous permet de passer du système de nos connaissances à celui de nos croyances.

Le philosophe ne renonce pas, toutefois, à ses idées antérieures. Les notions premières réflexives restent toujours pour lui les expressions mêmes du fait primitif et la base de la métaphysique. Mais à côté de l'*acte*, Biran tient maintenant à faire place à l'*idée*. A la liberté, qui est le propre des phénomènes volontaires, il oppose la nécessité qui règne dans l'ordre logique. La pensée, estime-t-il, postule l'existence nécessaire de l'être en vertu d'une nécessité intérieure. Elle réclame les notions de l'âme de Dieu « comme des absolus existant en dehors de toute perception interne ou externe ». Tout ce que nous connaissons ou pouvons connaître, est-il dit dans *les Rapports des sciences naturelles avec la Psychologie*, « a son principe nécessaire dans ce que nous ne connaissons pas, mais que nous *croyons* exister dans l'ordre absolu des existences »[1]. Ainsi le fait de conscience qui, comme nous l'avons vu, comprend un effort voulu et une résistance organique, a un double principe nécessaire : 1° dans l'activité absolue d'une substance ou d'une force que nous sommes conduits à admettre sous le nom d'*âme* ou tout autre nom ; 2° dans la résistance ou inertie *absolue* également nécessaire d'une autre substance que nous appelons *corps*. Nous *croyons* à ces deux existences, nous sommes certains qu'elles durent, après que tout effort, toute résistance a cessé avec le *moi*, bien que nous n'ayons aucune idée de cet absolu, hors du sentiment et de la connaissance présente. Par suite, « on peut affirmer que l'identité, la permanence du *moi* a son principe universel dans le durable même de la substance de l'âme et du corps[2] ».

M. de Biran se croit donc fondé à conclure du sentiment du *moi* à l'existence réelle de la substance ou de la force qui fait ce *moi*, quand elle agit. C'est en vain que certains philosophes de ses amis l'invitent à rester dans les bornes de l'expérience, à s'arrêter au fait primitif du sens intime, sans aller chercher des principes plus éloignés. « *Nous ne sommes pas les maîtres,*

1. M. de Biran, *Rapports des sciences naturelles avec la Psychologie*, p. 166.
2. *Ibid.*

éplique le philosophe, *d'en rester là*. Le sentiment du *moi* nous entraîne nécessairement à l'idée de l'âme, qui est l'être inconditionnel absolu. Pour ma part, je sens en moi une faculté ou une loi qui me contraint de remonter de l'effet visible à la cause cachée, du monde phénoménique à la substance-noumène, des individus isolés à une totalité ou unité qui les embrasse dans leur ensemble [1]. »

De quelle nature est cette opération ou cette faculté qui nous impose la croyance à la réalité objective et absolue des existences, que la conscience ne nous fait apercevoir que sous leur face subjective et relative?...Ce n'est pas tant une intuition intellectuelle, comme on l'a dit, qu'une inférence immédiate, une *induction* au sens platonicien du mot [2]. Trouvant en nous la causalité dans l'effort ou l'action volontaire, nous sommes naturellement portés à la mettre hors de nous dans les passions ou modifications volontaires. Nous y transportons en même temps l'être, la substance, l'unité, la durée, toutes les notions inséparables du sentiment de notre existence individuelle. Nous ne savons, en effet, qu'il y a des causes, des forces, des unités dans la nature qu'autant que notre *moi* se saisit comme cause, comme force, comme unité subjective, mais cela, nous le savons, *certissima scientia et clamante conscientia*, « par l'autorité de *cette faculté première d'induction* qui nous commande la croyance des causes, des substances extérieures, d'une manière aussi impérieuse, aussi irrésistible que le fait primitif de sens intime nous atteste notre causalité » [3].

A Kant, qui objecte que nous n'avons pas le droit de conclure de la conception transcendante (ou supérieure à toute expérience) de notre être pensant — laquelle ne contient rien de multiple — à l'unité absolue ou simplicité de cet être lui-même, dont nous ne pouvons acquérir aucune conception, Maine de Biran répond :

1. M. de Biran, *Commentaire sur Kant* (Manuscrits inédits, fonds Naville).

2. « C'est une loi naturelle de notre esprit, dit ailleurs M. de Biran, mais que notre esprit n'a pas faite, une sorte d'instinct qui le maîtrise, et qu'il n'est pas libre de changer ou de contrarier à sa guise » (*Rapports des sciences naturelles avec la Psychologie*, p. 202, etc.).

3. M de Biran, *Rapports des sciences naturelles avec la Psychologie*, p. 241-242.

La conception de notre être pensant n'est point supérieure à toute expérience, puisqu'il ne peut être que cette expérience intérieure elle-même. Il est vrai que nous ne pouvons démontrer la légitimité de la conclusion par laquelle nous passons de cette conception réflexive du *moi* un et simple à l'existence de l'âme ou d'une substance absolument simple en elle-même ; mais cette conclusion ou ce principe étant, selon Kant lui-même, un résultat primitif et essentiel de la raison, il n'est plus étonnant qu'il ne puisse être le sujet d'aucune démonstration, puisque, tout au contraire, il est le fondement de toute démonstration[1].

Le *moi*, cause relative active, ne peut se suffire à lui-même. Ne le voyons-nous pas disparaître — dans le sommeil, par exemple — pour réapparaître ensuite ? Il doit donc être porté par une cause permanente qui le fait commencer. Mais la pensée ne saurait s'arrêter à mi-chemin. Si nous sommes forcés, comme nous l'avons vu plus haut, de passer du moi à l'âme comme au terme désignant la cause permanente de la production du *moi*, nous sommes pareillement forcés de croire que l'âme dans son union avec le corps a eu un commencement et, par suite, qu'il existe une cause absolue de son existence.

L'enchaînement des propositions qui, d'accord avec l'enchaînement des faits, nous conduit du *moi* à Dieu, est celui-ci : La sensation réclame le *moi*, sinon pas de perception possible. Le *moi* réclame l'âme comme cause permanente qui le fait exister. L'âme, cause absolue vis-à-vis le *moi*, cause relative en prenant l'absolu des existences comme point de départ, réclame comme cause absolue de son existence : Dieu.

Le principe de causalité qui nous apparaît en même temps que l'effort voulu, nous conduit de la sorte, comme par gradation, du *moi* à l'âme et de l'âme à Dieu[2]. Ce serait une erreur de

1. M. de Biran, *Commentaire sur Kant* (Manuscrits inédits, fonds Naville).

2. Dans une lettre adressée à son éminent ami, Paul Usteri, Stapfer déclare qu'à Maine de Biran appartient un point de vue nouveau du *passage scientifique du sujet à l'objet*, du moi au non-moi, cet écueil si redouté de tous ceux qui osent s'aventurer sur l'océan de la spéculation. « Il (Biran) partait d'une conception aussi clairvoyante qu'originale du *principe de causalité*, qui, également distante de l'idéalisme, du panthéisme et de ce dualisme exposé jusqu'ici d'une manière si incomplète, était destiné à établir plus fortement les bases de la science philosophique sur une théorie favorable à la liberté morale et à la révélation religieuse, et à enlever son crédit au matérialisme qui relève la tête » (25 juillet 1824) (Fonds Naville, Genève).

prétendre que la réalité de la cause suprême qui nous fait exister, nous est donnée *immédiatement* avec le sentiment de notre existence. Le *moi* dans la sphère de la connaissance proprement dite est roi et n'admet rien qui lui soit antérieur ou supérieur. Nous nous sentons comme cause, nous ne nous sentons jamais et en aucun cas comme effet. C'est seulement par un raisonnement tardif que nous savons que notre existence est contingente et sous la dépendance d'une cause supérieure. L'aperception de la cause première absolue, telle que nous l'avons ou pouvons l'avoir, n'est donc qu'indirecte et réflexe. « Ce qui nous est donné avec la causalité de notre *moi*, c'est un élément essentiel de l'idée de Dieu, c'est comme la prémisse d'un raisonnement développé, nécessaire pour élever notre esprit jusqu'à l'existence de la cause suprême, créatrice de toutes les existences [1]. »

Ainsi le *moi*, quand il se considère dans son rapport à l'âme, peut avoir ou a l'idée de la contingence de son être ; et, quand il pense son âme dans son rapport avec Dieu, il est forcé d'admettre l'existence d'un être infini, nécessaire, au delà duquel on ne peut remonter, cause suprême des existences. Par suite, il apparaît que c'est par l'intermédiaire de l'âme que le *moi* se trouve rattaché à Dieu. *Dieu est à l'âme ce que l'âme est au corps*, c'est-à-dire à l'action motrice et au sentiment de cette action [2].

Quelle est la nature du lien par lequel le moi est rattaché à Dieu ? Point n'est besoin de le savoir : il suffit de constater. *Je suis, Dieu est.* « L'existence relative et par un progrès nécessaire l'existence absolue de la cause est un fait, et non pas une abstraction. » Si nous ne pouvons connaître l'Absolu en son essence, nous avons le devoir de l'affirmer. « Au moins, faut-il y croire », dit quelque part Maine de Biran ; car l'Absolu apparaît comme la seule raison du relatif, et sans l'existence d'un absolu, il ne peut y avoir une véritable connaissance du relatif. « La notion du *moi* et celle de Dieu, la première réclamant la seconde, garanties l'une et l'autre par le fait primitif de sens intime, restent comme ces deux pôles ou ces deux phares lumineux

1. M. de Biran. Note sur un passage très remarquable du *Témoignage du sens intime*, par l'abbé de Lignac.
2. *Maine de Biran*, édit. Naville, t. III, p. 53.

qui préservent l'esprit humain des écueils d'une mer, si féconde en naufrages [1]. »

En nous faisant passer du *moi* à l'âme et de l'âme à Dieu, la raison construit au-dessus du système de nos connaissances le système de nos croyances. Comme il apparaît bien, les croyances ont pour objet ce que les connaissances ne peuvent atteindre. Elles s'imposent nécessairement à l'esprit. Bien que les sens et l'imagination ne les puissent représenter, elles n'en font pas moins partie intégrante et essentielle de toutes nos idées de faits, à qui elles communiquent le caractère réel, permanent et invariable qui leur est propre. Elles constituent ainsi un élément tout nouveau, qui vient s'ajouter à l'activité du *moi* et à la passivité des sensations pour embrasser l'homme tout entier.

Si distincts que soient le système de nos connaissances et le système de nos croyances, il existe, néanmoins, entre eux, de mutuels rapports. « Le premier de ces systèmes réclame le second, et le second ne va pas sans le premier. » La réalité absolue de notre être, qui est l'objet de la croyance, est aussi la condition de la conscience et de la connaissance. La croyance, à son tour, ne peut naître en notre esprit que si nous avons déjà appris à nous connaître dans le fait de conscience. « Avant le *moi* ou sans le *moi*, rien ne peut être dit exister dans l'esprit à l'état de croyance. » Par suite, séparer le système de nos connaissances du système de nos croyances équivaudrait à construire en l'air l'édifice philosophique ou à le laisser inachevé.

Les croyances rationnelles sont ainsi le véritable couronnement de la connaissance. Appuyées sur le fait de sens intime qui leur sert de fondement, elles nous aident à franchir les limites du monde phénoménal et à atteindre l'Absolu : c'est le *moi* humain se hissant jusqu'au *moi* divin.

V

Si l'éthique de Maine de Biran est moins originale que sa métaphysique et surtout que sa psychologie, il ne convient pas,

1. *Maine de Biran*, édit. Cousin, t. III, p. 21 (*De l'aperception immédiate*).

toutefois, de la passer complètement sous silence. Deux grandes questions dominent toute la morale : la question de la Liberté et la question du Souverain Bien. Nous avons déjà vu dans un chapitre précédent comment, au début de sa carrière philosophique, Biran avait entendu le problème de la liberté. Il nous suffira, par suite, de montrer ici comment avec les années la pensée du philosophe — invariable sur ce point primordial — s'est affermie et précisée.

Rien de plus simple, suivant M. de Biran, que le problème de la liberté, tant qu'on s'en tient au point de vue *intérieur,* qui nous fait très nettement distinguer les cas où notre volonté s'exerce librement et ceux où elle est contrainte. Rien, au contraire, de plus compliqué et de plus obscur, quand on s'avise d'aller chercher hors du *moi* les conditions de la liberté ou de la nécessité[1]. La sensation chez Condillac ayant sa cause hors de l'âme, on doit logiquement en induire que l'âme est asservie et nécessitée par les circonstances extérieures qui produisent en elle ou occasionnent les impressions qu'elle ressent. Ainsi tout ce qu'elle sent, tout ce qu'elle est pour elle-même ne peut être qu'un effet. Il n'y a pas possibilité de concilier la maxime sensualiste : *Tout dans l'âme se réduit à sentir*, avec le principe sur lequel repose la morale : l'homme est libre. Si l'auteur de la *sensation transformée* a fait dans son système une place au libre arbitre, c'est par une véritable inconséquence que la plupart de ses disciples n'ont eu garde d'imiter. « Le fatalisme des sensations est incompatible avec la croyance au libre arbitre[2]. »

En se plaçant, à l'encontre de Condillac, dans le point de vue intérieur de la conscience, M. de Biran a si bien simplifié le problème de la liberté qu'on pourrait presque dire qu'il l'a supprimé. Le sentiment de l'effort étant, comme nous l'avons vu, le fait primitif de conscience, il s'ensuit que l'effort enveloppe tout notre être et constitue notre moi. Nous sommes essentiellement un effort, et par l'effort nous prenons conscience de notre causalité, de notre volonté, de notre liberté. La volonté est par nature active, réfléchie, libre. Elle s'oppose

1. *Journal intime,* 1811, p. 135.
2. *Ibid.*, 1815, p. 174.

au désir qui est passif, spontané, fatal. Nous nous sentons les causes productrices, libres et responsables de nos volitions, nous restons les témoins impuissants de nos désirs. « Il dépend de nous de consentir ou de ne pas consentir au désir, mais il ne dépend pas de nous de le sentir[1]. »

L'attention est l'âme de la liberté. Exposé à l'action des influences extérieures, l'homme se laisserait fatalement entraîner, si l'attention réfléchie ne venait apporter au moi *la force de créer des motifs*, de se les approprier et d'opposer aux désirs sensibles des raisons ou motifs intelligibles. Les scolastiques du moyen âge désignaient la liberté sous le nom de *libertas a necessitate*. Biran aurait sans doute souscrit à cette définition. Pour lui, en effet, la liberté est une force *sui generis* qui ne relève que d'elle-même, « indépendante dans le for intérieur, hors de toute atteinte comme de toute incitation du dehors ».

Dans le système biranien, le foyer du libre arbitre, c'est la *conscience*. Inutile de chercher à démontrer la liberté : elle est un fait. Or, un fait ne se démontre pas, il se constate. Je veux, j'agis, je me sens libre : donc, je le suis. En cette matière-là le sens intime est roi. Il n'y a pas d'hypothèse, si ingénieuse soit-elle, qui ne tombe devant un fait de conscience tel que le sentiment de notre causalité libre. L'effort soit musculaire, soit mental, me révèle le *moi* libre et actif. Pourquoi irais-je contester un fait qui est pour moi d'évidence immédiate ?... Mettre la liberté en question, conclut M. de Biran, « c'est y mettre le sentiment même de l'existence ou du *moi* qui n'en diffère point », c'est se renier soi-même[2].

Un excellent moyen de juger de la valeur des doctrines psychologiques, c'est de les envisager dans leurs applications pratiques. Si tout dans l'homme comme dans l'animal se réduit à sentir, si la sensation et le besoin physique sont le principe unique de toutes nos pensées et de tous nos actes, c'en est fait de la morale : l'homme n'a qu'à se laisser aller mollement au cours de la vie universelle sans opposer la moindre résistance au *fatum*. La vertu, le devoir, le sacrifice ne sont plus que des mots vides de sens.

1. Cette parole que s'approprie Maine de Biran, est de saint François de Sales.
2. Cf. *l'Essai sur les fondements de la Psychologie*, éd. Naville, t. I.

M. de Biran souligne maintes fois dans ses ouvrages les conséquences immorales du sensualisme. Les êtres qui n'agissent que d'après des sensations ou impressions mécaniques, ne méritent pas, selon lui, le nom d'hommes. L'être vraiment moral est celui dont la volonté agit et réagit sans cesse, qui lutte pied à pied contre la spontanéité de l'instinct ou l'entraînement des passions, et par des efforts répétés acquiert l'habitude de poser son *moi*, c'est-à-dire le pouvoir d'être une *personne* [1]. En rendant au *moi* que Condillac avait dépouillé de toute activité son énergie propre, en le concevant en psychologie, en dépit de Hume, comme une cause active, consciente d'elle-même, libre, M. de Biran a replacé la morale sur son véritable fondement. C'est à bon droit qu'on a appelé sa doctrine la *philosophie de la personnalité* [2].

La question du souverain bien, du *summum bonum*, comme disaient les anciens, a été résolue par M. de Biran de plusieurs façons différentes au cours de sa carrière philosophique. L'*eudémonisme* est au point de départ. D'abord empirique avec la morale *sensualiste* ou de l'intérêt, cet eudémonisme devient bientôt rationnel : c'est la morale *stoïcienne* qui correspond à la psychologie de l'effort et fait de l'homme son propre centre [3]. Mais la morale ne doit pas être purement individuelle. Biran en vient à adopter la morale de la *sympathie.*

L'homme, en sa qualité d'être libre, doublé d'intelligence et de volonté, transporte son *moi* chez ses semblables, en leur accordant à la fois l'activité dont il jouit lui-même et les impressions affectives qu'il éprouve. Dès lors notre *moi* devient comme le miroir dans lequel se réfléchit le moi d'autrui. Ce *consensus sympathique* constitue proprement la conscience morale. En nous apprenant à juger nos propres actions du point de vue

1. « Il faut rappeler sans cesse l'homme au sentiment de cette existence indépendante ; il faut qu'il sache que sa volonté, et non pas les objets étrangers, le constitue ce qu'il est : personne morale, intelligente et libre par essence » (*Journal intime*, 1815, p. 175).

2. Il est à remarquer que dans toute la philosophie ancienne le concept de *personne* est resté vague et indéterminé. A Maine de Biran, plus qu'à aucun autre philosophe dans les temps modernes, revient l'honneur de l'avoir précisé et d'en avoir extrait tout ce qu'il contient de pensée. Il faut se garder de confondre le *personnalisme* de Biran avec le *subjectivisme* de l'école allemande. De ces deux principes, le premier seul est un principe de vie.

3. Voir au début de notre chapitre XVII l'étude du stoïcisme chez M. de Biran.

de nos semblables, la conscience morale nous enseigne par là même que les droits d'autrui limitent les nôtres, et que nous avons le *devoir* de les respecter. Chaque individu agissant sur la société de ses semblables qui réagit tout entière sur lui, le sentiment du devoir devient le sentiment même de la coercition sociale, dont nous sentons bien que nous ne pouvons nous affranchir. La conscience morale s'identifie ici avec la raison. Elle s'efforce de régler la sensibilité en réprimant les instincts égoïstes, et, grâce au lien de sympathie qui unit tous les hommes entre eux, elle étend à tous ce qu'elle juge bon pour chacun. Ainsi se forme dans la conscience humaine un type universel du bien.

Si, comme l'a dit Fichte, *la philosophie que l'on choisit dépend de l'homme qu'on est*, l'on ne saurait trouver étrange que M. de Biran se soit laissé séduire par la morale de la sympathie. Ame sensible, délicate, naturellement portée au bien, le philosophe bergeracois fut toujours épris de ces « vertus célestes »[1] de pitié, de bienfaisance, d'humanité, de tolérance, si en honneur à la fin du XVIIIe siècle. Et volonté faible, sans cesse ébranlée par les variations de l'organisme, il éprouvait, plus vivement qu'un autre, le besoin d'être encouragé, soutenu, approuvé par d'autres âmes.

Vient un jour cependant, où Biran acquiert la conviction qu'il fait fausse route en cherchant à se reposer, soit dans son *moi*, soit « dans la société de ces personnes misérables, ignorantes, impuissantes » comme lui. Les rapports les plus intimes peuvent s'altérer avec le temps et avec les lieux. Où trouver l'absolu du devoir, la règle invariable des mœurs ? Le philosophe n'a pas de peine à comprendre que subordonner la vérité ou le devoir au jugement des hommes, c'est subordonner les choses divines aux choses humaines, l'absolu au relatif. En Dieu seul lui paraît être la raison du bien ou du mal absolu de nos actions. « Otez la cause suprême des existences, l'éternel auteur de ces rapports immuables que nous appelons loi de la nature, ordre moral comme physique, et vous ôtez toute base réelle, solide à la morale comme à la législation : car point d'obligation certaine sans loi, et point de loi sans législateur[2]. »

Quand l'évolution de ces idées eut conduit M. de Biran en

1. L'expression est de M. de Biran.
2. Maine de Biran, *Fondements de la morale et de la religion*, édit. Naville, t. III, p. 62.

présence de la morale du devoir, il s'y rallia avec une sorte d'enthousiasme. Une morale de cette nature, en même temps qu'elle s'harmonisait avec l'honnêteté naturelle du philosophe, avait à ses yeux l'avantage d'être conforme au caractère général de sa doctrine : « C'est (en effet) en vertu de son énergie active et libre que l'homme conçoit l'idée du devoir et réalise cette idée sublime [1]. » Mais bientôt il fallut déchanter. D'une part, le devoir apparaît à Biran avec son caractère absolu, obligatoire ; d'autre part, il se sent impuissant par lui-même à réaliser cet *impératif catégorique*. Qui résoudra cette antinomie ? Dieu, qui, par sa grâce toute-puissante, apportera le réconfort à l'humaine faiblesse. Pour Biran comme pour Kant, Dieu se présente comme un postulat de la raison pratique.

La morale du devoir aboutit chez M. de Biran à la morale de l'amour ou à la religion. Notons auparavant que, s'il se déclare vaincu, le philosophe ne s'avoue pas coupable. Il a eu affaire à trop forte partie, savoir « à certaines conditions organiques ou extérieures, supérieures à sa volonté ». Par suite, sa responsabilité ne lui paraît pas engagée. Kant disait : *Tu dois, donc tu peux* [2]. Il est à croire que Biran eût plutôt soupiré : *Tu ne peux pas, et cependant tu dois !*

VI

Avec la morale de l'amour nous en arrivons à la dernière forme de la pensée de M. de Biran. Combattre au nom de l'activité de conscience le sensualisme de Condillac, affirmer l'autonomie du *moi* et asseoir sur le fait primitif de l'effort toute la philosophie, telle avait été pendant plus de vingt ans l'unique préoccupation du penseur périgourdin. Une année avant sa mort, M. de Biran en vint à s'apercevoir qu'il avait employé sa vie à un simple échafaudage, sans avoir cure de l'édifice ou de l'établissement approprié à l'humanité [3]. Encore que se sentant un peu vieux pour recommencer la construction, il se remet à l'œuvre et jette sur le papier le plan des *Nouveaux Essais d'An-*

1. *Œuvres philosophiques de M. de Biran*, édit. Cousin, t. IV, p. 331.
2. Voici exactement les mots de Kant: *Du Kannst, denn du sollst :* Tu peux, car tu dois.
3. *Journal intime*, p. 357-358, 1823.

thropologie. Dans cet ouvrage le philosophe, résumant ses vues antérieures et en étendant la portée, estime que la science du composé humain ne saurait être complète si l'on ne distingue trois vies, comprenant l'ensemble des modes actifs et passifs de notre existence : *la vie animale*, caractérisée par les mouvements instinctifs, penchants organiques, phénomènes affectifs, *la vie humaine* ou de l'homme sentant, pensant, voulant, devenu en vertu de son pouvoir d'agir librement une personne morale, *la vie de l'esprit* où, affranchi du joug des instincts et des passions, l'homme soumet avec joie sa volonté à l'influence de l'Esprit divin.

Tout en accordant à cette époque la primauté d'importance aux rapports de l'homme avec Dieu et avec ses semblables, Biran pense encore que c'est la connaissance approfondie des rapports du *moi* ou de l'âme avec l'homme tout entier, qui doit précéder dans l'ordre du temps toutes les recherches théoriques ou pratiques sur les deux premières relations[1]. Car « l'abnégation du fait primitif de conscience laisse sans base vraie toute morale, toute religion »[2]. Si le *moi* n'est plus le point où tout aboutit, il reste « le point d'où tout part ».

Solidement arc-bouté sur le roc de l'observation intérieure, le philosophe cherche le point de jonction entre l'esprit de l'homme et l'esprit de Dieu, le *moi* humain et le *moi* divin, ces deux pôles de la vraie et complète connaissance du monde intelligible. Il le trouve dans la grâce divine, qui nous est donnée par le Christ médiateur. L'Esprit-amour est le lien du nombre dans l'unité, le centre de la vraie vie, le trait d'union entre le *moi* humain et le *moi* divin.

La morale de l'amour, à laquelle se rallie M. de Biran en fin de compte au soir de son existence, diffère-t-elle de la morale chrétienne, dont le premier principe est, comme l'on sait, qu'il faut aimer? La question mérite d'être élucidée. Le philosophe déclare lui-même quelque part qu'il s'est borné à retracer les faits de la vie spirituelle, tels qu'ils sont indiqués « dans le plus beau des livres de philosophie, dans les paroles de Jésus-Christ ». Voyons donc si l'*amour*, tel qu'il l'entend et

1. *Journal intime*, p. 358.
2. *Ibid.*, p. 359.

dont il fait le caractère distinctif de la troisième vie, par opposition à l'*effort*, principe constitutif de la seconde, est bien ce même amour qui sert de pivot à toute la théologie chrétienne.

> Le véritable amour, dit Biran, consiste dans le sacrifice entier de soi-même à l'objet aimé... Dès que nous sommes disposés invariablement à lui sacrifier notre existence, notre volonté propre — si bien que nous ne voulons plus rien qu'en lui, et pour lui, en faisant abnégation de nous-mêmes — dès lors notre âme est en repos, et l'amour est le bien de la vie [1].

Ainsi l'amour est un *renoncement*. Il faut mourir à soi-même, à ses goûts, à ses penchants pour mériter de vivre de cette vie supérieure, qui est la vie de l'esprit. C'est aussi un *don* total de soi-même. L'âme, reconnaissant combien est vain l'orgueil de sa possession propre, se livre librement et sans réserve à celui qu'elle considère comme son centre. Enfin l'amour est une *union* intime avec l'objet aimé, en sorte que ce n'est plus nous, pour ainsi dire, qui vivons, c'est lui qui vit en nous. Dans cette union réside la suprême félicité. « Il n'y a que le véritable amour qui puisse donner de la joie ; la joie est d'obéir par amour [2]. »

La *vie de l'esprit* consiste donc essentiellement dans l'amour. Ce sentiment soulève l'âme et l'emporte hors d'elle-même vers un idéal, un infini qui lui est donné ou qu'elle se donne pour but de ses efforts. Il impose silence aux forces inférieures de notre être, et, par là, assure la prédominance de l'esprit sur le corps; il ouvre l'esprit à la lumière des plus hautes vérités intellectuelles, fortifie la liberté en affranchissant l'âme du joug des passions, en même temps qu'en dirigeant toutes ses puissances vers sa fin unique, Dieu, il réalise en elle la parfaite eurythmie [3].

Telles sont les grandes lignes de la doctrine que Victor Cousin a dédaigneusement appelée « le mysticisme de Maine de Biran ». Dédain injustifié, car il y a mysticisme et mysticisme, et l'un est, à beaucoup d'égards, le contraire de l'autre. Le mysticisme de Biran, tel que nous l'avons esquissé, n'est guère autre chose que le mysticisme chrétien, celui de *l'Évangile*, celui

1. *Nouveaux Essais d'Anthropologie*, édit. Naville, t. III, p. 545.
2. *Journal intime*, 1823.
3. *Ibid.*, 1822-1823, *passim.*

aussi d'un saint Paul et d'un saint Augustin, d'un Thomas d'Aquin et d'un Bossuet, grands esprits chez qui la raison domine et règle toujours le sentiment, si vivace soit-il. Prier Dieu, l'aimer, s'unir à Lui, vivre en Lui, tout en conservant sa personnalité et sa liberté, voilà le résumé de la religion chrétienne, le dernier mot de toute théologie raisonnable, le vrai mysticisme.

Ce n'est point ici le lieu de discuter dans le détail le mysticisme de M. de Biran, mysticisme essentiellement *dualiste,* qui vise à l'union de l'âme avec Dieu mais repousse avec énergie la conception panthéistique de l'unité ou de l'identification des substances [1]. Comme il importe, toutefois, de défendre le philosophe des accusations injustes dont il a été l'objet sur ce point, nous ferons deux observations.

Quand l'auteur des *Nouveaux Essais d'Anthropologie* nous décrit l'extase comme le moment « où la passion étant vaincue, le devoir accompli et le sacrifice consommé, l'âme est remplie d'un sentiment ineffable où le *moi* se trouve absorbé », il n'entend pas donner au mot *absorption* une valeur absolue, et il n'emploie cette expression hyperbolique que parce qu'elle est d'un usage courant dans le langage mystique. Comment, en effet, serait-il possible à l'âme d'éprouver « un sentiment ineffable », si elle n'avait *quelque* conscience? Par suite, le *moi* n'était pas totalement absorbé, mais *comme* absorbé. Et, de fait, nous possédons non pas un mais plusieurs textes où les mots « absorbé » et « identifié » sont précédés de l'adverbe *comme,* qui en atténue le sens et précise, en l'éclairant, la pensée de M. de Biran [2]. Au surplus une page égarée du *Journal intime* suffit à lever tous les doutes. Venant à comparer les états d'extase, où l'âme développe « des facultés d'ordre supérieur qui la

1. Ce ne sont pas seulement les panthéistes ou les partisans du monisme que Biran attaque avec vigueur ; il s'en prend aussi aux faux mystiques qui veulent réduire l'âme à un état de pure passivité, pour qu'elle puisse complètement s'anéantir en Dieu. « Que devient-on, demande-t-il, en cessant d'être *soi?* Sous quel empire s'assure-t-on que l'on tombera quand on n'est plus sous celui de la raison et de la conscience ? » (Fragments inédits, 1819. Fonds Naville). — Cf. *Notes sur l'Évangile de saint Jean*, t. III, édit. Naville, p. 302-303. — A vrai dire, la pensée de M. de Biran n'est pas toujours aussi ferme que dans le passage qui vient d'être cité.

2. Voir *le Journal intime,* édit. Naville, p. 374. — On lit aussi ailleurs (p. 385) ces lignes caractéristiques : « Par la prière fervente... l'âme humaine s'élève jusqu'à la source de la vie, s'y unit de la manière la plus intime et s'y trouve *comme* identifiée par l'amour. »

rapprochent de la source divine », et les états de sensibilité physique ou d'exaltation passionnelle, où elle n'exerce plus que les facultés inférieures, communes à l'animal, le philosophe remarque que dans les deux cas l'humanité est *absorbée*, et il pose cette question par elle-même très significative : « *Jusqu'à quel point* cette double absorption peut-elle avoir lieu [1] ? »

De ce texte, comme de plusieurs autres encore inédits, on peut légitimement conclure que, pour Biran, l'Inconscient de la vie spirituelle, comme l'Inconscient de la vie animale, n'est en réalité qu'un minimum d'aperception tendant à zéro, sans jamais l'atteindre.

M. de Biran s'est flatté, en outre, d'échapper aux exagérations du quiétisme par la distinction, qui lui est chère, entre le *moi* et l'*âme-substance* [2]. « L'absorption en Dieu par la perte du sentiment du *moi*, déclare-t-il, et l'identification du *moi* avec son objet réel, absolu, unique, n'est pas l'absorption de la substance de l'âme ou de la force absolue qui pense et veut [3]. » Ainsi, quand le mystique s'unit à Dieu par l'amour, il ne perd que le sentiment de lui-même (et encore ne le perd-il qu'à un certain degré). Son *moi* subsiste dans son absolu à titre de force. Il n'y a pas en tout cela absorption de notre être substantiel en la substance divine, mais seulement absorption — plus ou moins profonde — du sentiment de notre personnalité. Et, bien loin d'abdiquer les attributs supérieurs de cette personnalité, l'âme les développe alors magnifiquement. Au contact du foyer divin où se concentrent toutes ses énergies, elle devient plus intelligente, plus aimante, plus libre que jamais, de cette liberté d'ordre supérieur, dont seuls jouissent et que seuls savent apprécier les fils de l'Esprit, les sages et les saints.

A qui sait déchiffrer les hiéroglyphes sacrés, « la vie de l'esprit » apparaît comme une vie nouvelle, communiquée à l'âme, et *comme une addition de sa vie propre* [4]. L'âme humaine

1. Manuscrits inédits. Fonds Naville (Feuille volante).

2. Dans son beau livre sur la *Personne humaine* — dont la lecture eût réjoui Maine de Biran — M. l'abbé Piat a pressenti fort justement que la distinction entre le *moi* ou la personne et la substance du *moi* avait été inspirée au philosophe périgourdin par l'étude attentive de Kant. (Cf. Cl. Piat, *la Personne humaine*, 2e édition, p. 13). Nous possédons un texte, encore inédit, où Biran fait cet aveu.

3. *Nouveaux essais d'Anthropologie*, t. III, édit. Naville, p. 515.

4. *Journal intime*, 15 août 1823, p. 361.

peut s'y abandonner sans crainte à toutes les diminutions de sa personnalité, à toutes les effusions de son amour. Tous ces actes ne sont pas dangereux pour la morale, car ils sont *voulus*, tout au moins, dans le principe, ont pour fin l'amour du souverain Bien, ne sortent jamais complètement des limites de la conscience. Le mystique ne se perd en Dieu que pour mieux s'y retrouver. En s'identifiant au *moi* divin, Jésus-Christ, en qui s'est rencontrée la *plénitude de l'homme parfait*, le *moi* humain devient, en quelque sorte, *participant de la nature divine elle-même* [1] et se trouve ainsi élevé à son maximum de puissance.

Un pareil mysticisme serait considéré bien à tort comme le tombeau de la liberté, puisque ce qui le constitue, c'est une pensée réfléchie, une activité libre, un élan infaillible vers le Bien absolu, lumière, force et amour de l'âme. *Moi* et *Dieu*, tels sont les deux foyers lumineux entre lesquels l'intelligence humaine, guidée par l'amour, peut se mouvoir à l'aise et sans crainte d'aberration, tant qu'elle ne s'éloignera pas de ces deux pôles de l'existence [2].

Jules Simon a dit quelque part que toute sa vie Maine de Biran n'a fait qu'étudier et creuser une seule idée : l'*idée du moi*. Cette étude rapide — et forcément superficielle — du biranisme suffit à justifier cette parole en même temps que le titre donné à ce chapitre. Maine de Biran a vraiment été le *métaphysicien du moi*. Nouvel Archimède, il a découvert dans le *moi* le point d'appui à l'aide duquel on peut soulever le monde de la connaissance et pénétrer jusqu'au seuil de l'Absolu. « Celui qui connaît le *moi* et se possède lui-même, connaît Dieu et la vérité, l'être [3]. »

1. *Consortes ipsius divinæ naturæ*, a dit saint Paul.
2. *Œuvres philosophiques de M. de Biran*, édit. Cousin, liv. IV, p. 400. Nous renvoyons le lecteur, avide d'étudier plus à fond le mysticisme de Maine de Biran, à notre ouvrage : *Maine de Biran, critique et disciple de Pascal*. Cf. chapitre VII : « Le Mysticisme pascalien et le Mysticisme biranien. »
3. *Œuvres philosophiques de M. de Biran*, édit. Naville, t. III, p. 301 (Notes sur l'Evangile de saint Jean).

CHAPITRE XIV

L'HOMME POLITIQUE SOUS LA RESTAURATION
(1815-1818)

I

Maine de Biran était né pour ne pas être homme politique. Il le fut presque toute sa vie. Nous avons consacré déjà de nombreuses pages à l'administrateur de la Dordogne sous le Directoire, au député des Cinq-Cents, au sous-préfet de Bergerac, fonctionnaire de l'Empire, et au membre de la *Commission des Cinq*. L'ordre des faits nous conduit maintenant à étudier l'homme politique sous la Restauration. Si le questeur de la Chambre n'a joué qu'un rôle assez effacé à la tribune, son autorité dans les Bureaux, les Commissions et les conciliabules privés ne saurait être contestée. M. de Biran entretient des relations étroites avec les hommes d'État les plus considérables ; il réunit chez lui, plusieurs fois par mois, quelques-uns d'entre eux pour discuter des affaires publiques, rédige des adresses au Roi, prononce des discours sur les principales questions soumises aux débats parlementaires, est considéré enfin, en son pays de Périgord, comme un personnage politique important.

Après la seconde Restauration, Maine de Biran, comme nous l'avons dit précédemment [1], était rentré à Paris dans ses appartements du Palais-Bourbon. Dès le lendemain de son arrivée (21 juillet 1815), les idées du philosophe s'assombrissent. Il voit la tristesse et le désespoir répandus de tous côtés. On est mécontent du Roi qui n'agit point ; l'on s'irrite contre les alliés qui portent la dévastation dans tous les lieux où ils passent. Biran, hors de lui-même, multiplie les visites chez les personnages

1. Cf. chapitre X : « Maine de Biran et les Cent-Jours. »

officiels. Mais bientôt il ressent de la fatigue, du malaise et de l'étourdissement, « tribut ordinaire » qu'il doit payer en arrivant à Paris où le mode de son existence change brusquement Deux jours plus tard le député de Bergerac se rend au château, voit le Roi et lui est présenté. Il note sur son agenda qu'il est difficile d'éprouver un sentiment vrai et profond dans le tumulte d'une cour « où sont confondus les coupables avec les fidèles, le crime avec la vertu »[1]. C'est peut-être à Talleyrand, alors président du ministère, plus probablement à Fouché, ministre de la Police, qu'il est fait ici allusion. Fouché, à cette époque, semblait le véritable roi de France. C'était lui qui décidait des nominations et dirigeait le Conseil des ministres. On lit à ce propos, dans *le Journal*, cette phrase qui nous révèle, dans son éloquente concision les sentiments de son auteur : « Fouché est une puissance : c'est un grand malheur et un signe de perdition[2]. »

Les Chambres ayant été convoquées pour les premiers jours d'octobre, de nombreux députés arrivèrent au Palais-Bourbon sur la fin du mois de septembre pour y retenir leurs places. Chargé par ses fonctions de questeur provisoire d'accueillir les nouveaux élus et de les mettre au courant de leurs attributions, M. de Biran se dépense en allées et venues et déploie une telle amabilité vis-à-vis de ses collègues qu'il se crée un grand nombre de relations nouvelles. Le frottement avec beaucoup d'hommes divers et une sorte d'ascendant qu'on lui accorde sur sa bonne réputation, aident le philosophe à contracter quelques habitudes d'aplomb. Il devient plus hardi et discute plus librement ; il met mieux les hommes à leur place. « C'est toute une éducation sociale plus parfaite, écrit-il, dont je profite sans m'en apercevoir[3]. »

Les préparatifs de la séance royale vinrent redoubler les occupations du questeur de la Chambre. Tombé des hauteurs de la métaphysique dans les bas-fonds de la vie commune, Biran passe la moitié de ses journées à répondre aux solliciteurs, avides d'obtenir un billet d'entrée, et le jour même de la séance, dès sept heures du matin il avait, nous dit-il, « une foule de dames sur les bras ». Le philosophe dut courir plusieurs

1. *Journal intime inédit*, 1815.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

heures durant, à travers les couloirs de la Chambre, pour parvenir à faire placer quelques personnes de qualité.

La séance royale eut lieu le 7 octobre en grande pompe. M. de Biran devait lire à cette occasion une adresse au Roi ; mais, au moment d'ouvrir la bouche, un violent battement de cœur vint l'empêcher de parler. « La faiblesse de mes nerfs, écrit tristement le philosophe, est un obstacle à tout [1]. »

Nommé candidat à la questure par la grande majorité de ses collègues, M. de Biran eut la satisfaction de voir ce vote ratifié par le Roi. Le jour même (16 octobre) où cette nomination fut annoncée à la Chambre, le philosophe était appelé à la tribune pour y faire le développement d'une proposition sur le règlement. Soutenu par l'estime que lui avaient témoignée la Chambre et le Roi, en l'appelant au poste envié de questeur, Biran affronta, si nous l'en croyons, avec plus de hardiesse que de coutume la redoutable tribune. Il fit même quelques jours plus tard « le grand effort » de défendre devant la Chambre son projet de règlement, et, nous avoue-t-il, son intervention réussit assez bien [2].

Sur un agenda de poche de l'année 1815, le philosophe de Grateloup a tracé ces lignes : « Je vais faire partie d'une assemblée qui doit décider du sort de la France. Quel rôle suis-je appelé à y jouer ? Je mettrai de côté toute vanité, tout sentiment personnel ; je serai de bonne foi dans l'assemblée. Qu'importe ce qu'on pensera de moi, si j'ai rempli le devoir pour lequel je suis envoyé [3]. » Voilà une déclaration qui sans doute ferait aujourd'hui sourire de pitié un certain nombre de nos parlementaires.

Des sentiments si désintéressés et si nobles nous aident à comprendre comment M. de Biran put tour à tour siéger dans les deux partis opposés de la Chambre, sans renier ses convic-

1. *Journal intime*, 17 octobre 1815, p. 180.
2. Nous n'analyserons pas ce discours, les principales idées dont il se compose se trouvant développées en détail dans plusieurs discours subséquents. Il nous suffira de dire que M. de Biran s'occupe tour à tour : 1° de l'élection des secrétaires et vice-présidents de la Chambre ; 2° de l'obligation de monter à la tribune ; 3° de la nécessité de supprimer ou, tout au moins, de restreindre dans d'étroites limites les discours écrits ; 4° de la nécessité de régler l'exercice du droit de pétition et de supprimer les abus auxquels il a donné lieu dans le passé.
3. Cf. *Agenda vert* (Archives de Grateloup). Ces lignes ont déjà été citées par M. Ernest Naville.

tions ni s'écarter de la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Les tergiversations politiques qu'on a reprochées au philosophe avaient leur source moins dans la versatilité naturelle de son caractère que dans son amour passionné de la chose publique. Après la première Restauration, Biran s'était rangé du côté des Ultra-royalistes, estimant qu'il fallait avant tout consolider le pouvoir royal et lui fournir les moyens de sortir de l'ornière révolutionnaire. Mais, durant les Cent-Jours, le philosophe se prit à réfléchir sur les causes de cette extraordinaire péripétie. Les imprudences et les exagérations d'un grand nombre de royalistes qui, comme on l'a dit, « n'ayant rien appris, ni rien oublié », s'étaient appliqués de toutes leurs forces à restaurer l'ancien ordre de choses, lui parurent avoir beaucoup contribué à préparer le retour de Bonaparte. Il fut ainsi amené à penser que le péril pour la couronne était aussi bien à l'extrême droite qu'à l'extrême gauche. C'est pourquoi, adversaire en 1814 des libéraux qui lui semblaient ne viser qu'à restreindre les prérogatives royales, Biran le devint en 1816 des Ultras qui, en majorité dans la Chambre dite *introuvable*, tentaient de forcer la main au monarque et de lui imposer leur joug. Au reste, ennemi né par son tempérament même de tout excès, quel qu'il fût, le philosophe était porté à se tenir à l'écart de deux factions rivales, qui apportaient à la défense de leurs opinions toute la fougue des passions.

En se rapprochant d'hommes plus ou moins suspects au parti royaliste, le philosophe s'aliéna du même coup les sympathies de collègues dont il avait naguère partagé les sentiments. Il écrit à ce propos dans *le Journal* : « Les signes de méfiance ou de froideur de mes anciens amis flétrissent mon âme et rendent ma vie pénible. » C'est « un des tourments de ma situation actuelle et qui fait plus que compenser les agréments de la vie et le bien-être dont je jouis par ailleurs [1] ». On connaît la parole de Guizot : « Dans les crises politiques, le plus difficile pour un honnête homme n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître. » M. de Biran apprit pour son propre compte que les moments les plus douloureux dans la vie ne sont pas ceux où l'on doit se faire violence pour accomplir telle action bien déter-

1. Cf. *Journal intime*, 1816, p. 183.

minée. L'on est soutenu alors, en effet, par la pensée « qu'on ne souffre que parce qu'on a suivi les lois du devoir et de l'honneur ». Mais quand le devoir n'est pas clair, qu'en suivant « ce qui paraît le meilleur probable », on n'ose affronter le regard de gens estimables, on éprouve des tortures morales indicibles [1].

La certitude d'avoir fait ce que le devoir commandait, vint bientôt rasséréner l'âme du philosophe. Une grande députation, à la tête de laquelle se trouvaient Laîné et M. de Biran, ayant été reçue par le roi, Louis XVIII parla avec beaucoup de force en faveur des idées que soutenaient les deux amis. « J'aime à me reposer, dit à cette occasion, l'auteur du *Journal intime*, sur la sagesse et l'autorité de mon roi. Que d'autres suivent un autre parti, et qu'ils en gardent toute la responsabilité [2]. »

Le souci de défendre la prérogative royale apparaît manifestement dans le discours que Maine de Biran prononce à cette même époque (janvier 1816) pour défendre le projet de loi d'amnistie. En voici l'exorde, qui paraîtra sans doute aujourd'hui un peu emphatique :

L'objet de cette discussion et l'époque de l'année où elle a lieu nous rappellent le jour solennel où Louis XVI au fond de sa prison, livré aux mains des méchants, ayant présente l'idée de la mort, l'échafaud sous les yeux, Dieu seul pour témoin et pour appui, signait en présence de ce Dieu de miséricorde le pardon de ses ennemis. L'amnistie sacrée fut entendue et écrite dans le ciel où allait monter le fils de saint Louis. Cette terre de désolation, sur laquelle planait le Génie du mal, n'était pas digne de la recevoir. Frappée pendant vingt-trois ans de tous les fléaux dont la colère de Dieu ait jamais pu accabler une terre coupable, notre malheureuse patrie semblait courbée pour toujours sous le poids de la vengeance céleste. Mais arrive enfin le terme fixé par les décrets de la Providence, où vont cesser tant de maux, où vont être expiés tant et de si grands crimes ! A la voix de celui dont la bonté égale la puissance, le trône de saint Louis sort des décombres où il était comme enseveli, et se relève miraculeusement.

Deux fois le testament de Louis XVI devient un gage de réconciliation ; deux fois dans une seule année, Louis le Désiré renouvelle l'acte de pardon dicté par cette bonté céleste dont il a recueilli l'héritage. La France y applaudit avec transport ; elle tombe tout entière aux genoux du digne fils d'Henri IV et ne lui offre plus que des sujets repentants à côté de sujets fidèles.

1. *Journal intime inédit*, p. 184.
2. *Ibid.*, 1815.

C'est sous de tels auspices et au nom de Sa Majesté, à qui le testament de Louis XVI est toujours présent, que les ministres sont venus porter à la Chambre un projet de loi d'amnistie. Sans doute en recevant la communication de cet acte vraiment royal, un seul sentiment eut d'abord rempli toutes les âmes, et notre adhésion aurait été presque générale et spontanée, si diverses considérations, qui prennent leurs sources dans les intérêts les plus chers et les plus relevés n'étaient venus arrêter et comprimer cet élan des cœurs. Tel est, Messieurs, il est pénible de le dire, tel est le malheur de notre situation, qu'il ne peut y avoir pour nous de sentiments purs et sans mélanges. Toujours nous voyons, nous pressentons à côté des biens, ou dans les biens mêmes qui s'offrent à nous, quelques traces de ces maux funestes dont nous fûmes si longtemps les déplorables victimes. C'est ainsi qu'un traité de paix extérieure qui réjouit et console l'humanité, excitait naguère dans cette enceinte un sentiment mêlé de douleur et de reconnaissance, de confiance et de regrets. Ainsi cette paix intérieure si désirable, dont l'espoir nous est offert aujourd'hui avec une loi d'amnistie, s'associe dans notre esprit avec les souvenirs cruels du passé et les sinistres pressentiments de l'avenir. Plusieurs d'entre nous ne peuvent s'empêcher de craindre qu'une clémence qui a déjà fait tant d'ingrats, et couvert de son voile tant de perfidies et de crimes, ne soit encore entourée des mêmes dangers, et suivie de résultats non moins funestes. Mille doutes s'élèvent à la fois et sur le caractère légal, et sur les effets probables de cette amnistie et sur la manière même dont elle pourrait se concilier avec l'intérêt de l'État et la sécurité du trône, avec les droits et les devoirs de cette assemblée. En donnant à ces difficultés et à ces doutes une partie des développements dont ils sont susceptibles, nous trouverons peut-être quelques moyens de les résoudre. Nous essaierons, au moins, de montrer que la mesure qui nous est proposée sous le titre de projet de loi, a pour elle d'une part cette garantie de l'autorité royale, propre à rassurer toutes les consciences, et, d'autre part, cette somme de probabilités qui, dans les questions de morale et de politique les plus compliquées, produisent une conviction équivalente à la certitude.

Maine de Biran se prononce pour l'amnistie, telle qu'elle a été proposée par le roi, et fait la critique du projet de la commission. Il ne veut pas qu'on ajoute une seule disposition nouvelle à la loi ni un nom de plus à la liste des individus exemptés par le roi de l'amnistie. La Chambre, selon lui, doit se contenter d'adhérer pleinement à une mesure politique, prise par l'autorité, seule compétente en la matière. Elle n'a pas à juger de ce que le roi a décidé en vertu de son pouvoir suprême. Le philosophe repousse les mesures restrictives que la Commission

voudrait apporter au projet de loi. La situation du pays ne lui semble pas telle que la clémence du souverain offre des dangers réels et puisse être interprétée comme un signe de faiblesse. Chacun sent bien que le souverain, quand il pardonne, pourrait punir. « Si sa miséricorde et sa bonté jettent un voile sur le passé, la justice veille sur le présent et tient l'œil ouvert sur l'avenir. »

Maine de Biran s'efforce de faire entendre à ses collègues qu'en accordant la priorité au projet qui est leur œuvre et en écartant celui qui émane de la volonté royale, ils risquent de compromettre l'autorité du souverain ou, tout au moins, de voiler comme d'un nuage l'image du bon prince que la France demande à voir à découvert sans intermédiaires. Il rappelle, en terminant, la célèbre amnistie, accordée par Trasybule, après qu'Athènes eût été délivrée des trente tyrans, et déclare que cet événement, l'un des plus beaux de l'antiquité, mérite de servir de modèle aux bons gouvernements de tous les temps [1].

Le 6 janvier, la Chambre adopta le projet de loi sur l'amnistie avec un seul amendement qui avait été conseillé par le roi. L'opinion de M. de Biran avait triomphé. L'exil perpétuel des régicides fut voté par 366 députés. Or, à pareil jour, en 1793, 366 conventionnels avaient condamné à mort Louis XVI : « Voilà un rapprochement admirable ! » observe l'auteur du *Journal intime*.

La loi sur l'amnistie était à peine votée que l'annonce d'un projet de loi sur les élections vint surexciter les passions de la Chambre : « Le moment où nous sommes, écrit Biran, est celui de l'intolérance... Notre assemblée ne paraît guère disposée à s'entendre avec le gouvernement. Comment se terminera-t-il ? Je l'ignore, et Dieu seul le sait. Il faut du courage et de la patience pour consentir à vivre au milieu de tous ces orages quand on pourrait faire autrement [2]. »

Pour avoir changé de parti en quelques mois, Biran se trouve dans une situation fausse et avec un rôle incertain qui le fatigue. Aux yeux des libéraux, il passe pour tout à fait royaliste, tandis

1. Maine de Biran. Discours politiques. *Opinions sur le projet de loi d'amnistie* (janvier 1816). Ce discours, jugé trop modéré par les Ultra-royalistes de Bergerac, fut jeté au feu en une séance qui se tenait au Cercle de la ville.

2. M. de Biran, Lettre à sa femme (Cf. Mayjonade, *op. cit.*, p. 91-92).

qu'il est noté comme républicain par les Ultras, qui ne lui pardonnent pas de soutenir la nécessité d'une Chambre « moins forte » et le renouvellement partiel de l'assemblée. « On n'entend plus rien aux opinions », note avec découragement l'auteur du *Journal intime*.

Durant tout le mois de février 1816, le philosophe s'occupe du projet de loi sur les élections. A l'en croire, ses facultés déclinent sensiblement. La verve et l'inspiration lui font défaut. Il dicte « avec un embarras extrême des idées vagues, lâchement exprimées dans de longues phrases, dont il a de la peine à se tirer [1] ».

Dès le début de ce discours, qui n'a pas été imprimé, Biran pose en principe que la Chambre n'a pas le droit de réviser certains articles de la Charte sans une proposition directe du roi. Pour sa part, il désire un moins grand nombre de députés. Aussi combat-il l'assertion suivant laquelle une assemblée plus nombreuse serait un organe plus fidèle de l'opinion publique. Partisan du renouvellement annuel de la Chambre *par cinquième*, le philosophe estime que le renouvellement intégral introduirait dans les bases de la législation le principe même du changement et le germe de révolutions nouvelles. « Une douleur patriotique, déclare-t-il, s'empare de l'âme, et on se sent découragé en voyant ainsi les leçons de l'expérience perdues pour les peuples comme pour les individus. » Biran veut que seuls aient le titre d'électeurs ceux qui paient 300 francs de contribution. Les motifs — vraiment curieux — par lesquels il légitime une opinion qui paraîtrait aujourd'hui si *antidémocratique*, sont tirés de son amour même du peuple. « Il faut éloigner le cultivateur paisible du théâtre de tant d'intrigues politiques, rivalités, passions. Qu'il les ignore toujours pour rester bon et simple, ou qu'il les oublie, s'il s'en souvient encore, pour devenir meilleur et plus heureux [2] ! »

Royer-Collard est, à cette époque, l'homme de Biran. « Son énergie de tête » le surpasse. Le chef des Doctrinaires, recevant le philosophe à dîner, lui débite de mémoire le discours qu'il compte prononcer sur la question électorale. On n'a rien dit de mieux, observe Biran, sur le rôle du pouvoir royal dans notre

1. *Journal intime inédit*, 1816.
2. Archives de Grateloup, grand cahier rouge, inédit. *Opinion sur le projet de résolution qui tend à réformer trois articles de la charte, et sur la loi relative aux élections* (1816).

assemblée et sur le danger de nous assimiler sous ce rapport avec l'Angleterre. « Le roi ne doit jamais avoir besoin de la majorité de la Chambre pour gouverner, et le jour où il en aurait besoin, serait le dernier jour de la monarchie [1]. »

II

Les Alliés continuaient à fouler le sol français, et il fallait trouver de l'argent pour leur payer l'énorme contribution de guerre qu'ils avaient exigée. Soucieuse de réaliser des économies, la Chambre, par l'organe de la Commission du budget, avait proposé de réduire un certain nombre de gros traitements et, tout au moins, d'en interdire le cumul. Avant même que la proposition fût discutée en séance publique, Maine de Biran, de concert avec le marquis de Puyvers, questeur comme lui, vint déclarer qu'il entendait ne recevoir que le traitement ordinaire des députés et qu'il se refusait dorénavant à jouir de l'indemnité supplémentaire, attachée à la charge de questeur. De tels exemples de désintéressement sont trop rares à notre époque pour qu'il nous paraisse oiseux de les signaler. Aussi bien, ne faisons-nous pas difficulté de reconnaître, qu'ils sont beaucoup moins le fait d'un régime que d'un homme.

Après ce beau geste d'abnégation personnelle, M. de Biran était autorisé, plus que personne, à venir défendre devant la Chambre un amendement, en vue de permettre aux savants, gens de lettres et artistes, au cas où ils exerceraient plusieurs fonctions relatives à l'instruction publique, de cumuler les traitements entiers, pourvu que la somme totale de ceux-ci n'excédât pas douze mille francs.

Le philosophe déclare, tout d'abord, qu'il n'a pas l'intention de combattre le projet de la Commission, qui interdit le cumul des traitements. Il se borne à demander qu'il y soit fait une exception en l'honneur d'hommes « qui font pour ainsi dire eux-mêmes une notable exception parmi les classes salariées de la société par la nature de leurs travaux..., dont la fortune ne fut jamais

1. *Journal intime inédit*, 1816.

ni le premier aiguillon, ni la fin, ni la récompense, et qui sont pourtant la gloire et l'avantage du pays où ils ont pris naissance ». M. de Biran ne juge pas utile de désigner plus clairement ces professeurs, ces écrivains, ces savants, « que l'Europe envie à la France », vu que leurs noms sont présents à la pensée de tous. La plupart de ces hommes si recommandables, observe-t-il, ne sont parvenus que par la cumulation des émoluments des différentes places ou chaires de professeurs à cet état d'aisance qui est une condition nécessaire au libre exercice des facultés de l'esprit. En s'en tenant rigoureusement aux dispositions de l'article 70, on risquerait de décourager des talents précieux, dont le gouvernement paternel d'un roi, protecteur des sciences et des lettres, désire étendre les progrès. La Chambre, concluait le philosophe, voudra donc concourir à favoriser l'essor du talent, en assurant à ceux qui en sont doués, cette existence fière et indépendante, sans laquelle le génie demeure étouffé dans sa source et périt avant d'avoir pu développer et mûrir ses fruits [1].

M. Michaud (le futur auteur de *la Biographie universelle*) vint appuyer l'amendement dont il était cosignataire avec Maine de Biran. Il cita le cas où des professeurs d'un mérite incontesté ne sont pas en assez grand nombre pour qu'on en puisse trouver un pour chaque branche d'enseignement et montra combien il serait nuisible à la science d'interdire à certains savants de cumuler plusieurs fonctions du même genre, quand ils étaient aptes à les remplir. Si un homme, dit-il, avait le génie de la médecine comme Boerhave et le génie de la botanique comme Linnée, ne serait-il pas utile de lui donner une chaire de botanique et une chaire de médecine? S'il se présente un littérateur comme l'abbé de Lille (*sic*), qui consente à occuper à la fois une chaire de poésie française et une chaire de poésie latine, sera-t-il contraire au progrès des lettres de lui confier le soin de nous faire admirer et les beautés de Virgile et les beautés de Racine ?

La Chambre semblait gagnée par ces éloquents plaidoyers, quand un membre de l'extrême droite, M. de Puymaurin, demanda la parole. Il n'est pas bon d'une façon générale, déclara-t-il, de

1. Cf. Maine de Biran, Discours politiques, *Opinion sur les traitements*, 29 mars 1816.

trop enrichir les savants et les hommes de lettres. Il y avait une fois un roi qui avait un poète très fécond. Il lui donna une abbaye. Plus d'odes, plus de poésie. On demanda au roi la raison du silence que gardait le poète ? « Que voulez-vous, répondit le monarque, quand la poule est trop grasse, elle ne pond plus. » La Chambre se mit à rire aux éclats, si nous en croyons *le Moniteur*, et, oubliant les intérêts généraux de la science en même temps que les intérêts particuliers des savants, elle repoussa l'amendement de Maine de Biran[1].

Le pouvoir corrompt souvent, aveugle toujours ceux qui en jouissent, et plus encore les assemblées que les individus. Pleins d'illusions sur l'état de l'opinion en France et la possibilité de restaurer l'ancien ordre des choses, les Ultras présentèrent à l'acceptation des Chambres durant la session législative de 1816, une série de propositions où apparaissait nettement le dessein de ne tenir aucun compte des modifications politiques opérées depuis 1789. C'est ainsi que deux membres de l'extrême droite, M. de Castelbajac et M. Lachèze-Morel, demandèrent, le premier, que le clergé fût autorisé à recevoir les legs et donations faites par testament, le second, que l'on confiât aux curés la tenue des registres de l'état civil. Maine de Biran cru devoir combattre la proposition de M. Lachèze-Morel. Tout en rendant hommage aux intentions élevées qui ont inspirées son collègue, le député de Bergerac estime que le résultat infaillible du projet sera la confusion des deux pouvoirs civil et religieux. L'adoption précipitée d'une mesure, dont l'exécution présente de sérieux obstacles, lui paraît devoir faire courir des dangers réels aussi bien à la religion qu'à la société. Quand les mœurs et les institutions ont été altérées par une longue révolution, c'est folie d'espérer les faire revivre par des *lois écrites*. L'échafaudage de ces lois, bâties sur cette supposition que la nation est restée la même qu'autrefois, n'a aucune fixité et peut, en s'écroulant, produire un mal réel au lieu du bien imaginaire que leurs auteurs ont en vue[2].

1. Cf. *Le Moniteur*, 30 mars 1816.
2. Maine de Biran, *Opinion sur la proposition de M. Lachèze-Morel*, 20 avril 1816 (Archives de Grateloup), et *Journal intime inédit* (Genève).

III

Le 25 avril, la Chambre des députés se sépara, et la session législative fut déclarée close jusqu'au 1er octobre. L'auteur du *Journal intime* ne nous cache pas sa joie de cet « événement », qui lui rend avec la liberté le repos d'esprit et la faculté de disposer de son temps à sa guise. Après avoir passé tout le mois de mai à Paris à philosopher, Biran, au début de juin, s'achemine vers Grateloup où l'appellent ses affaires domestiques, « trop longtemps négligées » ; puis, quittant le Périgord, il s'en va chercher aux Pyrénées un repos réparateur.

Après un court séjour à Barèges, le philosophe s'établit le 7 juillet à Saint-Sauveur. Il rencontre dans ce pittoresque coin de montagne plusieurs hommes politiques importants : l'abbé de Montesquiou et M. Molé, pairs de France, le député de Castelbajac, dont il a déjà été précédemment question, etc. Toutefois, occupé à décrire dans *le Journal* les beautés de la nature dont chaque jour il s'emplit les yeux avec délices, Biran fait plus rares ses réflexions sur la politique. Fort heureusement la correspondance suivie que le philosophe échange durant tout son séjour aux Pyrénées avec son ami Laîné, ministre de l'Intérieur, vient nous renseigner avec exactitude sur sa manière de voir à cette époque. Au lendemain de son arrivée à Saint-Sauveur, M. de Biran écrit à Laîné une longue lettre, dont voici la première page.

Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées), le 9 juillet 1816.

Où êtes-vous, mon cher ami, pourquoi sommes-nous séparés, et si loin l'un de l'autre, en ce moment ? Pourquoi ne puis-je grimper avec vous sur quelques-uns de ces monts merveilleux dont j'habite la base, pour nous donner ensemble de loin et d'*en haut* le spectacle des choses humaines ! C'est de ces hauteurs qu'on les juge bien, lorsqu'après s'être pénétré de cet ineffable sentiment de *l'infini* qui nous enveloppe ici de toutes parts et auquel nous rappelle le grand, le terrible spectacle des montagnes entassées, groupées, déchirées, des torrents en fureur qui se précipitent de leurs cimes, de toutes

ces causes puissantes qui changent, altèrent, modifient profondément le globe, et, peuvent, en un instant, faire disparaître les générations qui l'habitent, on jette un coup d'œil sur les choses de ce monde et sur ces pauvres petits hommes qui s'agitent tant dans leurs fourmilières, et ont la vanité de se croire quelque chose !...

Je ne vous ai jamais tant désiré, mon cher ami, parce qu'il me semble que votre âme se trouve naturellement montée au son de ces grands objets qui parlent un langage si énergique et si élevé à ceux qui savent l'entendre... C'est ici surtout que je gagnerais à ces communications intimes de sentiments et d'idées, dont j'ai eu tant de fois occasion de sentir le prix et de goûter les douceurs ; mais si je vous regrette en ce moment, pour vous comme pour moi, sous les rapports *individuels* du sentiment, la raison et la réflexion me disent que vous devez rester là où vous êtes. Placé sur les hauteurs du monde politique, vous embrassez les choses et les hommes sous le point de vue particulier que doit saisir celui qui est appelé à les diriger et un tel point de vue échappe à l'homme qui se met trop en dehors de ce bas monde et qui s'élève à ces hauteurs morales d'où l'on ne voit plus que des rapports généraux et abstraits. Aussi suis-je persuadé qu'il est heureux pour vous, heureux pour la France que votre santé n'ait pas impérieusement exigé un voyage dans les montagnes et, si je vous connais bien, vous ne seriez plus revenu au ministère : le monde idéal vous aurait trop dégoûté du réel [1].

Maine de Biran conte à Laîné ce qui se passe à Saint-Sauveur. Il cultive beaucoup M. Molé et l'abbé de Montesquiou avec lesquels il s'entend très bien. Tous trois s'entretiennent sans cesse du renouvellement de la Chambre par cinquième. L'abbé désirerait qu'on ajournât la réunion des Chambres jusqu'à ce que l'autorité fût plus affermie et la marche du gouvernement plus assurée. M. Molé est d'une opinion contraire. Rien, selon lui, ne doit faire sacrifier les principes et la Charte. Le philosophe n'est ni de l'un ni de l'autre avis. Il souhaite vivement que le renouvellement par cinquième ait lieu avant la prochaine session.

Sur la fin de juillet, Biran ne recevant pas de réponse de M. Laîné et ayant appris indirectement que son ami était souffrant, sentit à la peine de savoir son collègue malade s'ajouter les angoisses du patriotisme. Laîné lui apparaît, en effet, comme l'espoir de tout ce qu'il y a de gens honnêtes,

1. Maine de Biran. Lettre inédite à M. Laîné (Archives de Bergerac, Fonds Faugère).

raisonnables et désintéressés en France. Sa retraite dans les circonstances actuelles serait « une calamité publique ». Aussi le philosophe fait-il des vœux ardents pour que le ministre de l'Intérieur ait assez de force pour lutter contre des obstacles sans cesse renaissants, assez de patience pour user à la longue toutes les résistances [1].

Dans ses lettres à Lainé, Biran dépeint le salon de la duchesse de Rohan, à Saint-Sauveur, rendez-vous habituel des Ultras, comme « l'arène ouverte à tout ce qu'il y a de plus exagéré et de plus fou dans le royaume ». Le député de Castelbajac est « le coryphée de tout ce beau monde ». Le faubourg Saint-Germain n'apparaît, en comparaison du salon de la duchesse, qu'une école de modération et de sagesse. Tout fait prévoir une lutte terrible lors du renouvellement des Chambres. Quels moyens y a-t-il lieu de prendre pour en prévenir les funestes effets ? Telle est l'idée fixe qui ne cesse de tourmenter le philosophe jusqu'au fond des montagnes. Si Lainé n'était pas au timon pour diriger les affaires, la situation lui semblerait désespérée [2].

Sur la fin d'août, Biran quitta les Pyrénées pour rentrer en Périgord ; il fit au passage une halte à Bordeaux, d'où il écrivit à son ami une lettre qui porte cette inscription : *A Son Excellence Monsieur Lainé, ministre de l'Intérieur à Paris* (*à lui seul*). Le député de Bergerac fournit dans cette missive de précieux renseignements sur la physionomie politique des villes de Bordeaux et de Toulouse. Alors qu'à Bordeaux l'opinion générale est excellente et que toutes les autorités marchent du même pas dans la même voie « qui est celle du salut », Toulouse — citadelle des Ultras — est un foyer d'opposition active qu'il importe de surveiller. Le philosophe invite son ami, qui a pour lui l'opinion générale du pays, à mépriser les criailleries de salon et toutes les calomnies. « Les insensés qui vous haïssent et qui vous craignent, lui dit-il, en étant forcés de vous estimer, voudraient bien parvenir à vous décourager. Ils n'y réussiront pas. Nous connaissons toute l'élévation de votre âme et l'énergie de votre caractère [3] ».

1. M. de Biran, *Correspondance inédite avec M. Lainé*. Archives de Bergerac.
2. *Ibid.*
3. Maine de Biran, Lettre inédite à M. Lainé.

Sous la plume de Biran des phrases de ce genre ne sont point de vains éloges. Elles ont l'accent de la vérité et ne sont inspirées que par l'amour de cet ordre public, dont Laîné avait été institué par le roi le défenseur.

De Bordeaux, Maine de Biran vint à Périgueux où quelques semaines plus tard devait avoir lieu l'ouverture du collège électoral. Le philosophe s'empresse, dès son arrivée dans cette ville, de transmettre à son ministre et ami les renseignements qu'il a recueillis. Le préfet, M. de Bellisle, ne paraît pas douter « du succès de la grande opération ». Les Ultras, d'après leur propre calcul, ne seront pas plus de quatre cents dans le collège, c'est-à-dire du tiers au quart du nombre total. Quant aux Jacobins, ils sont trop peu nombreux pour former un parti, « trop avilis pour prendre couleur ». Ils se rallieront sans doute à la majorité modérée.

Biran se déclare tout disposé à partager les espérances du préfet ; mais, bien qu'assez tranquille sur les résultats, il estime qu'il y a certaines précautions à prendre. Par ses relations de famille il a appris, en effet, que les opposants sont plus exaltés encore que l'an passé et qu'ils déploient le plus grand zèle à faire réussir leurs projets. Leur mot d'ordre est celui-ci : *Les mêmes députés. Guerre à l'homme du ministère* [1] *!*

A la veille de l'ouverture du collège les quelques craintes que M. de Biran avait conçues sur la bonne réussite des opérations électorales disparaissent. Ce lui a été une agréable surprise en arrivant à Périgueux, écrit-il à M. Laîné, de trouver les esprits autrement disposés (du moins en apparence) qu'il devait s'y attendre, d'après tout ce qu'on lui avait dit antérieurement. « Sans être parfaits, les choix du collège seront certainement meilleurs qu'on n'aurait tout d'abord osé l'espérer [2] ».

Trois jours plus tard les opérations électorales eurent lieu. Maine de Biran, bien qu'il eût été appelé par la confiance du Roi à la présidence du collège, fut battu sur toute la ligne. Il avait été dupe d'apparences trompeuses. « Un homme plus fin que moi, déclare-t-il, s'y serait pris de même. » Telle n'est pas notre opinion.

1. L'homme du ministère, c'était Maine de Biran lui-même qui, comme nous l'avons vu, s'était séparé des ultra-royalistes dans la *Chambre introuvable* pour soutenir le ministère modéré : Richelieu-Laîné-Decazes.
2. M. de Biran, Lettre inédite à M. Laîné.

Nous estimons qu'un politique avisé aurait vu plus clair que Biran dans le jeu d'adversaires qui ne dissimulaient qu'à demi leurs manœuvres. Mais ce grand métaphysicien était — il nous le dit lui-même quelque part — un mauvais diplomate, qui prêtait aux autres la candeur de son âme et la pureté de ses intentions. En dépit de certaines menées ouvertes, pratiquées par les opposants, le philosophe se refusa jusqu'au dernier moment à admettre l'existence d'une cabale dirigée contre lui. La cabale, cependant, était bien réelle.

Irrités de la dissolution de *la Chambre introuvable*, les Ultra-royalistes de la Dordogne s'étaient laissé aller à répandre toutes sortes de bruits injurieux contre le Roi lui-même, les ministres et, en particulier, les ministres de l'Intérieur et de la Police, MM. Laîné et Decazes, amis personnels de Maine de Biran. Ne pouvant s'en prendre à ces hautes personnalités, ils résolurent de s'attaquer au député de Bergerac et de lui faire expier le crime d'avoir siégé à la Chambre dans les rangs de la minorité royaliste modérée. Quelques semaines avant l'ouverture du collège, des hommes affidés furent chargés de rallier les électeurs dans chaque arrondissement et de les exciter contre Maine de Biran. On réunit les fonds pour subvenir aux dépenses et frais de voyages des électeurs les plus pauvres. Sur un registre, on reçut les serments et on en garda copie. Enfin, quelques jours avant le vote, on fit circuler ouvertement une liste qui, disait-on, avait toutes les chances d'être adoptée par la majorité. En tête de cette liste figurait le nom de Maine de Biran; venaient ensuite au second rang M. de Verneilh, au troisième M. Chillaud-La Rigaudie, au quatrième M. Meynard. Pour écarter de l'esprit de Maine de Biran toute suspicion, quelques Ultras vinrent lui affirmer que la liste qui circulait, réflétait exactement les sentiments de la majorité. Leur désir très ardent, dirent-ils, d'avoir pour député M. La Rigaudie dont les Constitutionnels [1] ne voulaient pas, les avait engagés à passer par-dessus l'opposition que quelques-uns d'entre eux avaient tout d'abord manifestée contre le député de Bergerac.

Biran ajouta une foi entière à ces propos mensongers. « Je croyais, dit-il, à cette occasion, bien connaître les hommes, et je

1. Les amis du ministère.

sens maintenant que j'étais fort au-dessous de la vérité ». Le philosophe ne prenait pas garde qu'il n'avait étudié ses semblables que du fond de son cabinet. Or, il en est des hommes comme des monuments : ils gagnent à être vus de loin. *Major a longinquo reverentia.*

La veille de l'ouverture du collège, M. de Biran fut sollicité de désigner M. La Rigaudie comme scrutateur provisoire. Il refusa de se prêter à une combinaison dont le but non déguisé était de mettre davantage en vue un homme qui s'était signalé lui-même à l'opinion comme un des antagonistes les plus décidés du gouvernement. De son autorité propre il appela au bureau provisoire MM. d'Abzac de la Douze, maire de Périgueux, et Meynard, tous deux ses collègues à la Chambre et les plus modérés parmi les membres du côté droit. Ce choix irrita au plus haut point les meneurs et M. La Rigaudie, en particulier, qui promit de se venger de ce qu'il appelait « son exclusion ».

On en vint au vote pour la formation du bureau, et, au premier tour du scrutin, M. La Rigaudie l'emporta à une grosse majorité. Dès ce moment, ses partisans affichèrent insolemment leur victoire et se répandirent en invectives et calomnies contre le député de Bergerac. « J'étais, écrit Biran, le bas valet des ministres, je m'entendais avec les espions de Decazes, j'en partageais le salaire, etc... On courait dans les auberges, sur les routes mêmes pour disposer les électeurs à ne pas me donner leur voix, en leur disant qu'il y allait de l'honneur du département. »

Le bureau étant définitivement constitué, M. de Biran prit la parole et lut son discours d'ouverture avec un aplomb et une fermeté inaccoutumés. La contradiction, qui déjà commençait à se manifester, donnait à sa voix, nous dit-il, « plus de mordant » [1].

Au premier tour de scrutin pour la nomination des deux députés, pris sur la liste des candidats, MM. La Rigaudie et Meynard l'emportèrent à un grand nombre de voix. Indignés contre une cabale si ouverte, cinquante-deux électeurs de Bergerac et de Sarlat manifestèrent l'intention de quitter la salle pour annuler la deuxième opération. Mais le député de

1. *Journal intime inédit*, 1816.

Bergerac insista pour qu'ils restassent, encore que le résultat final ne fît plus de doute pour lui.

Au deuxième tour de scrutin, M. de Mirandol obtint seul le nombre de voix suffisantes pour être élu député. Il manqua sept à huit voix à Biran. Au troisième tour le député de Bergerac fut mis en ballotage avec un de ses voisins de campagne, M. du Pavillon. Ce dernier finit par l'emporter, et le triomphe des Ultras fut complet. « Ils s'étaient donné, dirent-ils, la douce joie de faire avaler le calice jusqu'à la lie à l'homme du ministère [1]. »

Maine de Biran supporta assez stoïquement son échec. C'est en faisant bonne contenance qu'il reçoit les compliments de condoléance de ses parents et amis. Toutefois, observe-t-il dans *le Journal*, il se surprend à parler trop souvent et avec trop de chaleur de sa non-réélection (9 oct. 1816)[2].

Écrivant le soir même de la clôture du collège au ministre de l'Intérieur, le philosophe lui dit :

Vous me connaissez assez, mon cher ami, pour croire que je me trouve élevé dans cette grande circonstance au-dessus de tout sentiment personnel. S'il ne s'agissait que de moi, le collège m'aurait rendu service en me remettant dans la position privée d'où je ne suis sorti qu'à contre-cœur ; mais, je vous l'avoue, il m'est impossible d'écarter de sombres idées sur notre avenir, quand je vois à quelque sorte d'hommes, à quelles influences de partis, à quelles passions nous sommes livrés... Mon cher ami, qu'avez-vous préparé pour soutenir la guerre acharnée qu'on fait en tant de lieux au roi lui-même, sous le couvert transparent de son ministère ? Vos ennemis sont terribles ; ils forment un seul faisceau dans toute la France, et leur union équivaut au nombre. En connaissez-vous le *lien*, et n'avez-vous aucun moyen pour le rompre ?... Songez-y bien et, au nom de Dieu, gardez-vous des demi-mesures, des actes de faiblesse ou de maladresse... Je laisse courir la plume sans songer que j'écris à un ministre. J'ai un million de choses à vous dire. Il faut que j'aille moi-même vous parler ; car les écrits ne parlent pas assez... (Périgueux, 6 octobre 1816) [3].

Six jours plus tard, Maine de Biran se mettait en route pour Paris où, après un voyage rapide, il parvenait le 15 octobre à

1. M. de Biran, Lettre inédite à M. Lainé.
2. Cf. *Journal intime inédit*.
3. Lettre inédite à M. Lainé.

huit heures du soir. Quelques instants après son arrivée, M. Laîné venait lui apporter ses consolations et l'invitait à dîner avec lui le jour suivant au ministère de l'Intérieur. A l'issue de ce repas, auquel plusieurs hommes politiques avaient été conviés, Laîné annonça à son ami que le matin même, au Conseil des ministres, le Roi avait signé sa nomination de conseiller d'État. « J'ai été satisfait de cette nouvelle, nous écrit l'auteur du *Journal intime*. Mais il ne m'est plus donné d'éprouver aucune sensation vive, même en apprenant les plus agréables nouvelles[1]. » Une lettre privée nous en dit un peu plus long sur les sentiments que firent naître chez M. de Biran et son échec à la députation et la faveur dont le gratifia Louis XVIII.

Paris, 8 octobre 1816.

Je prends un moment, mon cher monsieur, au milieu de beaucoup de tracasseries et d'affaires pour vous remercier de votre aimable intérêt sur ma *disgrâce* au conseil général d'une part, et ma nomination au Conseil d'État, de l'autre. Le dédommagement que la bonté du Roi m'a accordé a été prompt, comme vous l'avez vu, et de plus accompagné de circonstances qui le rendent plus précieux encore.

En quittant la questure, je croirai m'acheminer vers le repos, car j'appelle repos *le travail de cabinet*, quelque soutenu qu'il puisse être. Mes vœux seront comblés si je puis dans ma nouvelle place servir mon pays en général et, par suite, ceux mêmes qui ont eu l'intention de me faire du mal, mais bien particulièrement, comme vous devez croire, ceux de mes concitoyens et amis qui m'ont témoigné dans cette dernière circonstance des sentiments vrais, que je ne saurai jamais oublier. Je vous compte de ce nombre, et je serai heureux si je puis vous prouver, comme je le sens, mon estime, mon affection et mon dévouement[2].

Cinq jours après sa nomination au Conseil d'État, M. de Biran fut reçu en audience particulière par le Roi. Il nous a conservé de cette entrevue un double récit dans *le Journal intime* et dans une lettre à sa femme.

Quelques minutes avant d'être introduit, le philosophe sentit son estomac se serrer et sa tête s'embarrasser. Un fort battement de cœur vint ajouter à son malaise. Parvenu dans le cabinet du

1. *Journal intime inédit*, oct. 1816.
2. Lettre inédite à M. Lacoste, juge de paix à Eymet (Dordogne). Archives de Grateloup.

Roi, le philosophe débita un petit compliment « d'un ton assez convenable, mais peut-être trop humble ». Louis XVIII se montra plein de bonté. « Je vous devais un *dédommagement*, dit-il en substance, et j'ai eu beaucoup de plaisir, en vous l'accordant, à vous rattacher plus immédiatement à mon service. Votre département n'est pas sage. Les électeurs ont contrarié mes intentions en ne vous nommant pas. Il faut des hommes qui veulent l'union et le repos, il y en a plusieurs qui s'opposent à *l'amalgame*, cependant il faut bien en venir là ; autrement on se battrait, et je ne veux pas de guerre civile, je ne veux pas qu'il y ait *deux nations* en France, je suis le Roi, le père de tous les Français... Tous ceux qui se montrent ennemis actuels de l'ordre, des lois et de ma dynastie doivent être sévèrement réprimés. Mais j'entends laisser une large porte ouverte au repentir pour les fautes passées. Telle est ma politique. Je ne puis aller la prêcher moi-même dans les places publiques, mais je charge mes amis de faire connaître mes véritables intentions, et je ne reconnais pour amis que ceux qui sont opposés à toutes les exagérations [1]. »

En finissant cette conversation, le Roi tendit sa main au philosophe qui la baisa « avec transport ». Il ne pouvait plus parler, tant il était ému. Ses genoux tremblaient, et il eut de la peine à regagner sa voiture.

Le lendemain, 25 octobre, Biran, ayant des visites officielles à faire « au château », prit pour la première fois son uniforme de conseiller d'État avec le manteau court. A l'en croire, il n'était pas embarrassé le moins du monde « sous ce nouvel accoutrement ». Il en avait eu tant d'autres !...

La charge de conseiller d'État, pour être très enviée, était loin d'être purement honorifique. Le philosophe trouva parfois bien lourde l'obligation d'aller plusieurs jours par semaine passer de longues heures au *Conseil* pour y discuter d'affaires juridiques d'un très médiocre intérêt.

Au cours de cette même année et l'année suivante, Biran fut nommé membre de plusieurs Comités importants. A titre de membre du *Comité de l'Intérieur*, il rédige au mois de décem-

1. *Pensées et pages inédites*. (Edit. Mayjonade, p. 93-94) et *Journal intime inédit*, oct. 1816.

bre 1816 un «grand rapport» sur la direction des travaux de Paris, et, en février 1817, un autre long rapport sur les congrégations religieuses [1]. Admis en outre, à faire partie de *la Société pour l'Instruction élémentaire*, Biran ne tarda pas à être nommé président du *Comité des maîtres*. Nous voyons par *le Journal* qu'il suivait assidûment les séances de la petite société qui avaient lieu, en 1817, chaque jeudi. Enfin, membre de la commission de liquidation des créances étrangères, le philosophe — pour lequel les assemblages de chiffres les plus compliqués n'étaient qu'un jeu — apporta un concours si actif au duc de Richelieu en cette affaire délicate que, lors de la dissolution de ladite commission, il se vit promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur, en témoignage de la satisfaction du Roi pour ses bons et loyaux services [2].

Bien qu'il ne fît plus partie de la Chambre des députés, M. de Biran, durant la session législative 1816-1817, ne se désintéressa pas des choses de la politique. Apercevant dans l'avenir les dangers qui pouvaient résulter pour la Monarchie de la propagation des doctrines libérales, le philosophe se rapproche de la majorité royaliste et du duc de Richelieu, pour qui il éprouve une sympathie respectueuse, en même temps qu'il se sépare de Royer-Collard, avec lequel il ne s'entend plus. Il ne peut plus se dissimuler, en effet, que le chef des Doctrinaires, « animé de diverses passions », ne tende à favoriser l'esprit révolutionnaire. Biran s'inquiète en constatant que les idées d'indépendance, de fierté, d'orgueil, ont pénétré dans la plupart des têtes et excitent au plus haut point les libéraux.

Je m'agite depuis quelque temps, écrit-il, avec autant d'inquiétude et d'impatience contre les ultra-libéraux que je le faisais, il y a un an, contre les ultra-royalistes. Je vois le danger d'un côté opposé à celui où je le voyais alors. Je lutte contre ce qui m'environne en faveur de la Monarchie, et je m'aperçois avec inquiétude que le sen-

1. On trouve dans les Archives de Grateloup d'importants fragments de ce dernier rapport.

2. Le duc de Richelieu écrivit à cette occasion à Maine de Biran une lettre très flatteuse, où est louée « la manière particulièrement distinguée », dont le député de Bergerac s'est acquitté de ses fonctions. M. Mayjonade a publié cette lettre, dont l'original se trouve dans les Archives de Grateloup.

timent, les habitudes monarchiques sont tout à fait détruites. Dans les hommes d'aujourd'hui la tendance est toute républicaine. Qu'arrivera-t-il de là ?... Le présent est gros de révolution (31 juillet 1817)[1].

IV

En l'année 1817, Maine de Biran fut de nouveau nommé par le Roi, président du collège électoral de la Dordogne. Les élections furent beaucoup plus calmes dans ce département qu'elles ne l'avaient été l'année précédente. En vain les Ultras lancèrent-ils un pamphlet contre Maine de Biran. Il fut élu député avec cent voix au-dessus de la majorité absolue. Le philosophe fut heureux de ce succès qui effaçait les pénibles impressions de son échec aux élections de 1816. Venant à analyser ses sentiments, il croit pouvoir se rendre le témoignage que sa joie n'est nullement « celle de la personnalité ». Il se la reprocherait, au reste, « si elle procédait de l'égoïsme, ou de la passion[2] ».

Écrivant à cette époque, à un ami, Biran lui donne des détails sur son élection et, après avoir dit que le véritable *royalisme* est chez lui l'expression d'une opinion fondée sur la raison, il ajoute : « Vous me connaissez assez pour être assuré que je ne dévierai pas de la *ligne*... » Le philosophe se plaît à espérer que tous les royalistes légitimes finiront par se réunir, et qu'il n'y aura bientôt plus d'*ultras*, ni de ministériels, mais seulement des amis et des ennemis de la légitimité. « Que Dieu, déclare-t-il, aide les premiers ![3] »

L'ouverture de la session législative eut lieu le 5 novembre. De violents débats ne tardèrent pas à être soulevés à l'occasion de la discussion du projet de loi, relatif à la répression des abus de la liberté de la presse. Les libéraux voulurent y voir une violation de l'article 8 de la Charte qui établissait la liberté de la presse. A les en croire, il fallait interpréter les passages de la Charte, concernant la presse, en faveur du système de la liberté

1. *Journal intime inédit.*
2. Cf. Lettre inédite de M. de Biran à M. Lainé, et *Journal intime inédit.*
3. M. de Biran, *Correspondance inédite.* Lettre à M. Lacoste.

illimitée, et la loi du 21 octobre 1814, qui y avait apporté certaines restrictions, était inconstitutionnelle.

Tel n'était point l'avis de Maine de Biran qui, membre de l'Assemblée de 1814, avait voté avec la majorité la loi du 21 octobre. Laissant de côté les droits des citoyens, dont les adversaires du projet avaient beaucoup parlé, le philosophe s'attache à considérer et à établir les *droits* et *devoirs* d'un bon gouvernement, car il estime qu'il faut toujours « appuyer les côtés faibles ». A son sens, le premier droit comme le premier devoir d'un gouvernement, et en particulier d'un gouvernement monarchique, est de prévenir les abus par sa surveillance pour n'avoir pas à les punir par sa justice, de déployer tout son pouvoir à arrêter le choc des passions ennemies et les divisions funestes qui pourraient *mettre le feu* dans tout l'État, et consumer suivant les fortes expressions de Bossuet, *le buisson avec tous les autres arbres, brûler le cèdre du Liban et détruire avec la grande puissance, qui est la royale, toutes les autres puissances, en les confondant dans une même cendre*. S'il est démontré que la licence de la presse peut devenir une cause d'incendie et de destruction, le gouvernement du Roi aura le devoir impérieux d'en prévenir comme d'en réprimer les effets [1].

A tout esprit clairvoyant, il apparaît bien que l'imprimerie est devenue une sorte de levier des esprits et l'un des plus puissants ressorts politiques. Serait-il sage de la part de l'autorité supérieure de laisser un tel ressort sans direction fixe? Toutes les professions de la société sont soumises à des conditions ou à des règles précises auxquelles elles doivent se conformer pour avoir le droit d'exercice. Convient-il que la profession d'écrivain soit seule absolument affranchie de toute règle ? On n'accorde pas, sans certaines garanties, le droit de préparer ces sortes de compositions qui intéressent la vie ou la santé des citoyens. Mais la vie morale ou la santé des esprits ne mérite-t-elle pas, elle aussi, d'être préservée et soignée?...

Qui plus est, le principal objet que se propose un écrivain étant d'agir sur la société, d'influer sur les esprits et de les diriger suivant

1. M. de Biran. Discours sur le projet de loi relatif à la répression des abus de la liberté de la presse (octobre 1817). Archives de Grateloup.

tel ou tel point de vue, ne peut-on pas considérer les publicistes et hommes de lettres, comme exerçant une profession qui rentre, jusqu'à un certain point, dans le système général de l'enseignement public? Le gouvernement auquel incombe la haute direction et la surveillance de l'enseignement, ne saurait donc permettre à tout individu de publier des écrits sur quelque matière que ce soit, sans lui demander des garanties. On réclamera, peut-être, en faveur des talents de l'esprit ; on invoquera les droits du génie. Il est vrai, le génie ne tient sa mission que de lui-même ; indépendant par sa nature, on ne peut lui demander d'où lui vient son droit d'exercice ; il le justifie par des miracles. Mais le génie est rare... et le plus élevé des droits emporte avec lui le plus grand des devoirs. Quel est, en effet, le talent supérieur, capable de rendre à la société l'équivalent des bienfaits qu'il en a reçus ? Plus elle fait pour lui, quand elle féconde, nourrit et développe tous ses germes précieux, plus il est responsable envers elle. Mais si le génie lui-même pouvait se prostituer au point de corrompre les mœurs, de pervertir l'esprit public, de propager des doctrines fausses ou dangereuses, d'attaquer la société jusque dans ses premiers fondements, ne se mettrait-il pas lui-même *hors la loi* de la société? pourrait-il encore invoquer des droits quand il méconnaît ou viole tous les devoirs ; lorsque, enfant ingrat et dénaturé, il frappe ou déchire le sein qui l'a nourri ?

Les devoirs de l'écrivain sont les mêmes sous toutes les formes de gouvernement et pour toutes les espèces d'écrits. On cherche à tort à tirer de la nature même du gouvernement représentatif un argument en faveur de la liberté absolue de la presse. Un gouvernement de ce genre, déclare-t-on, se fonde tout entier sur l'opinion publique, et celle-ci, chargée de l'animer, de la vivifier sans cesse, y fait en quelque sorte fonction de roi invisible. Or, c'est la presse qui est le principal moyen de transmission et de circulation de ce principe de vie. Supprimez la presse ; l'opinion, refoulée sur elle-même, risque de devenir « un principe de mort ».

Cette opinion publique, organe de la volonté populaire, ne dit rien qui vaille à M. de Biran. Qu'entend-on, demande-t-il, par l'opinion publique ? Où est-elle ? A quels signes la reconnaître ? Comment et où la saisir ? Ne varie-t-elle pas du nord au midi, de l'est à l'ouest ? Il lui faut donc un régulateur : *c'est le Roi*. Il marche à la tête, et l'opinion n'a qu'à le suivre. « Il règne avec elle et pour elle et non seulement par elle » ; à lui appartient le soin de la diriger et de la fixer dans la véritable ligne constitutionnelle. « Ah ! l'opinion, s'écrie l'orateur, a bien besoin de s'allier à un nom tel que celui du Roi, pour s'épurer et devenir respectable, après toutes les prostitutions qu'en ont faites, tour

à tour, les factieux de tous les partis, en l'invoquant à l'appui de tant d'attentats criminels. »

Mais, insiste-t-on, c'est de l'opinion ou de la liberté de la presse, qui en est indivisible, que le gouvernement anglais tire toute sa force. — Quand bien même le fait serait exact, réplique Biran, l'assimilation entre la monarchie anglaise et notre gouvernement représentatif ne serait pas légitime. En Angleterre, les mœurs diffèrent des nôtres; le gouvernement représentatif n'y a pas été transplanté, mais s'y est formé et développé « comme sur son terrain propre et natal ». La liberté de la presse, qu'on prend pour la cause, n'a été chez ce peuple qu'un effet tardif, acheté au prix de nombreuses révolutions. Si nous désirons profiter de l'expérience de nos voisins, sans les imiter servilement, commençons par bien asseoir chez nous le gouvernement de la Charte ; veillons à fortifier l'autorité qui nous l'a donnée. Notre gouvernement représentatif est comme une plante, jeune encore, exposée à l'agitation des tempêtes. Efforçons-nous de le préserver des souffles ennemis qui, l'ébranlant en tous sens, l'empêcheraient de prendre racine [1].

Ce simple résumé suffit à nous convaincre que M. de Biran, en votant le projet de loi proposé par le gouvernement, n'entendait point détruire la liberté de la presse, mais lui assigner des limites précises. L'expérience du passé lui avait appris qu'une liberté sans frein, en matière de presse, pouvait être funeste à la société et compromettre ses plus graves intérêts. Peut-on blâmer le philosophe d'avoir, tout en maintenant le droit des citoyens à exprimer librement leurs opinions, affirmé le devoir rigoureux de tout gouvernement de prendre les précautions nécessaires pour que l'ordre et la tranquillité publique, dont il a la charge, ne soient point troublés ?... Après cent ans, les arguments de M. de Biran n'ont pas vieilli, et nous engageons à relire son discours ceux de nos contemporains qui, ayant élevé un véritable trône à la Presse, proclament bien haut qu'elle est une puissance souveraine, inviolable, et que porter la main sur elle — même pour la préserver contre ses propres agissements — serait le plus criminel des attentats.

1. Maine de Biran, *Opinions sur le projet de loi relatif à la répression des abus de la presse*, décembre 1817.

Pendant tout le cours de l'année 1818, M. de Biran ne cesse de lutter contre les doctrines libérales. Il a plusieurs fois de longues discussions politiques avec M. Molé, et il s'irrite de l'appui que cet homme d'État donne aux idées avancées. Suivant M. Molé, le gouvernement doit faire au libéralisme dominant toutes les concessions qui peuvent être faites, sans sortir de la lettre de la Charte, et défendre ensuite le terrain avec énergie. « Jeu bien dangereux », estime le philosophe. Où est, en effet, la limite précise que la lettre de la Charte détermine ? « La démocratie est dans la Charte comme la monarchie. On peut vouloir fortifier le premier de ces éléments aux dépens de l'autre, en disant toujours qu'on est dans la Charte. Les concessions faites au parti libéral appellent encore des concessions. Le principe avoué, il faudra subir toutes les conséquences jusqu'à ce que la monarchie n'existe plus [1]. »

L'idée étant venue au philosophe qu'il serait bon de combattre les doctrines anti-monarchiques par des articles de journaux, dès les premiers jours de janvier, il se met à l'ouvrage. Il s'attache, d'une part, à faire ressortir les principes d'un gouvernement fondé sur une autorité nécessaire, d'autre part, à montrer le vide et à dénoncer les sophismes des théories populaires, suivant lesquelles le gouvernement repose sur les intérêts ou opinions des masses, représentées par quelques individus, ou sur une prétendue raison publique. Biran flagelle sans pitié ses anciens amis, les Doctrinaires, dont quelques-uns avaient laissé paraître, lors de la discussion de la loi sur la liberté de la presse, leur but secret : la substitution d'un gouvernement populaire représentatif au gouvernement de la Charte. Leur ambition, dit-il, est de régir les peuples et les gouvernements au nom d'une certaine opinion qu'ils appellent *raison publique*, mais qui, vu qu'ils s'en constituent les organes ou les interprètes exclusifs, n'est, en définitive, que leur propre raison. Le procédé de ces nouveaux sectaires politiques, le même que celui de tous les sectaires, consiste à partir d'hypothèses ou de principes de convention ou de termes artificiels, dont on construit arbitrairement la valeur et d'où l'on déduira ensuite, très énergiquement, tout ce qu'on voudra ou tout ce qu'on y aura mis, en faisant

1. *Journal intime inédit*, 1817.

abstraction des faits ou des données réelles, prises dans notre nature morale ou physique par l'observation. Les chefs dont il s'agit sont des hommes à imagination forte. Quelques-uns éblouissent les esprits faibles par la singularité des résultats qu'ils présentent avec l'assurance qui en impose. Préoccupés des applications dangereuses de leur théorie, on ne songe même pas à leur demander compte de leurs principes. On semble redouter l'arme de leurs sophismes ; on cherche, ce semble, à les apaiser ; on espère qu'ils feront grâce à tels projets de loi. Personne ne se sent le courage d'aller les attaquer jusqu'au centre de leur domination, et ils avancent, poussant toujours la chaîne des conséquences particulières dont on a l'air d'avoir concédé les principes. Et si l'on se récrie sur ce que telle conséquence particulière présente de nuisible ou de funeste à l'ordre politique établi, ils répondent avec tout l'orgueil des doctrines : « Ce n'est pas notre faute, c'est celle du raisonnement, dont il faut bien que vous subissiez toutes les conséquences, tant que vous n'aurez pas renversé le principe, ce dont nous vous donnons le défi [1]. »

Biran, pour sa part, accepte le défi porté par ces idéologues politiques. Il prend l'engagement de ramener chacune des conséquences à son principe, en demandant à chaque principe d'où il vient, quelle est sa légitimité ou son titre de créance. Il estime, en effet, qu'il importe au plus haut point de traduire au tribunal de l'expérience et de la raison des hypothèses qui sont grosses de tant de maux.

Le philosophe, on le voit, avait bien saisi le caractère d'abstraction, voire même d'utopie, qui était le fond de la politique des Doctrinaires. Royer-Collard, le chef incontesté du groupe, s'était imaginé de faire en quelque sorte une constitution politique à son image. Ce grand bourgeois, légitimiste de raison, mais attaché de cœur aux principes de 89, ambitionnait de mettre en présence la puissance de la nation et la puissance royale, la première limitant la seconde, la seconde réagissant contre la première, et toutes deux coexistant dans cette subordination de l'une à l'autre. Pendant un certain temps l'éloquent et habile homme d'État se flatta d'avoir réalisé cette politique de juste milieu qui, nous nous en souvenons, avait séduit tout

1. Cf. *Journal intime inédit*, 1817.

d'abord M. de Biran, et de tenir une place intermédiaire dans la Chambre et dans l'opinion entre les royalistes de droite, qui représentaient le parti de l'ancien régime, et les libéraux de gauche, qui représentaient le parti de la Révolution. Dans l'orgueil de sa pensée solitaire, Royer-Collard se proclamait alors indépendant.

Mais si, comme il l'a dit lui-même, on ne fait pas au scepticisme sa part, on ne la fait pas non plus à un principe aussi redoutable que le principe de la souveraineté du peuple. En soutenant que, pour donner à la Chambre son véritable caractère représentatif, il était nécessaire de la faire élire par toute la nation, en réclamant la complète égalité sociale et la liberté absolue de la presse, Royer-Collard faisait le jeu des ennemis de la Royauté ; et, en dépit de ses prétentions à n'avoir aucune attache avec le parti de la Révolution, il s'y trouvait fortement relié. Partagé entre son amour de la Charte et son attachement aux idées de 89, Royer-Collard, comme Biran l'avait prévu dès le début de l'année 1818, alla toujours de plus en plus du côté de la nation, et un beau jour, après l'assassinat du duc de Berry, en 1820, il se trouva complètement rejeté dans l'opposition[1].

Nous apprenons par *le Journal* que, durant plus de quatre mois — de janvier en avril 1818 — M. de Biran ne cessa de travailler à la réfutation des doctrines libérales[2]. Il recommence et rature sans cesse les pages de son écrit, « véritable toile de Pénélope », dont il désespère de venir à bout. L'ouvrage ne parut jamais, soit que le courage de heurter de front ses anciens amis ait manqué à son auteur, soit que le philosophe, « sceptique en politique », ait jugé que cette publication serait totalement impuissante à endiguer le courant démocratique[3].

1. Cf. *Royer-Collard*, par E. Spuller. Collection *les Grands Écrivains français*. Hachette, 1895, p. 156-169.

2. C'est à cette époque que l'on trouve sous la plume de M. de Serres, dans *l'Exposé des motifs de la loi sur la presse*, proposée après l'assassinat du duc de Berry, la phrase — un peu ridicule — si souvent citée dans les harangues officielles depuis quarante ans : « *La démocratie coule à pleins bords*. » Voici la citation complète et exacte :

« La démocratie est chez nous partout pleine de sève et d'énergie ; elle est dans l'industrie, dans la propriété, dans les lois, dans les souvenirs, dans les hommes, dans les choses. Le torrent coule à pleins bords dans de faibles digues qui le contiennent à peine » (Cité par M. Spuller dans son livre sur *Royer-Collard*, p. 144, note).

3. On trouve dans les Archives de Grateloup des fragments décousus de cette étude politique, qui devait avoir pour titre : *l'Ordre et la Liberté*.

Dans son irritation contre les libéraux, M. de Biran va jusqu'à prendre la défense des ultra-royalistes contre les deux ministres d'État, ses amis, MM. Pasquier et Decazes. « Sont-ce les Ultras, demande-t-il, qui entretiennent dans le pays cet esprit d'agitation répandu partout, cet amour désordonné d'une égalité opposée à toute subordination sociale, cette haine du pouvoir et cette tendance générale à la démocratie qui menace de tout envahir ? Les Ultras disparus, la société jouira-t-elle du repos, et l'ordre existera-t-il ? Il faut être juste et reconnaître que les ultra royalistes ont seuls eu raison en principe, puisqu'ils ont prévu les dangers qui résulteraient pour la monarchie d'un excès de concessions aux idées libérales [1]. »

Biran note, en outre, que dans les dernières élections les Ultras, soit en se réunissant au parti modéré, soit en effrayant les libéraux qui, pour les écarter, se sont ralliés au parti du gouvernement, ont indirectement provoqué la déroute du Jacobinisme. Un gouvernement fort et habile, pense-t-il, saurait tirer parti des exagérations mêmes des royalistes pour ramener la majorité de la nation au système d'une monarchie tempérée et constitutionnelle qui convient au pays.

Le philosophe constate avec tristesse que le ministère préfère à l'appui des membres de la droite l'appui des hommes qui affectionnent les principes de la Révolution et veulent les perpétuer. Il faudrait, déclare-t-il, que le gouvernement du Roi eût une politique nettement royaliste, c'est-à-dire qui tendît à maintenir la monarchie en France. Biran dépeint le ministre de la Police, M. Decazes, dont l'influence était prépondérante dans le ministère, comme « l'homme aux expédients ». Réprimer l'influence démocratique dans les élections paraît à cet homme d'État une affaire d'une extrême simplicité. Il donnera aux procureurs, notaires, greffiers de chaque canton « des morceaux de ruban rouge », à d'autres électeurs influents des places gratuites dans les lycées pour leurs enfants [2], etc. Voilà, s'écrie le philosophe avec indignation, un beau moyen pour dominer l'influence démocratique et en suspendre les funestes effets ! « *Je conçois bien qu'on puisse faire une république par de tels moyens*,

1. *Journal intime inédit*, 1818.
2. L'art de corrompre les hommes, comme on peut s'en convaincre, ne varie pas avec les régimes, et ses procédés sont toujours les mêmes.

mais pour établir une monarchie, pour tirer le présent du passé, pour faire revivre les causes de notre illustration, de notre prospérité ancienne, il faudrait, je crois, des moyens opposés. *Nos hommes à expédients sont juste aux antipodes de la monarchie*[1]. »

1. *Journal intime inédit,* 1818.

CHAPITRE XV

L'HOMME POLITIQUE SOUS LA RESTAURATION (*suite*) 1818-1824. — LE DÉPUTÉ DE BERGERAC

Maine de Biran n'est pas sans souffrir d'avoir été privé par la nature des qualités qui font les grands orateurs politiques. Il lui eût été agréable, avoue-t-il quelque part, de porter la lumière dans une assemblée qui l'avait adopté comme un de ses membres les plus distingués. La considération dont jouissent les beaux parleurs, les éloges qu'on leur prodigue en sa présence, lui semblent autant de critiques adressées à sa personne silencieuse. Mais plusieurs obstacles provenant tous de son propre fonds, empêchent le philosophe d'influer sur les autres hommes par la parole. Ce sont, d'abord, ses dispositions physiques, l'état habituel de ses nerfs et la faiblesse de sa voix. Ce sont surtout ses dispositions morales : une timidité excessive, un défaut absolu de confiance en ses moyens, une indécision de caractère qui ne lui permet pas de se déterminer sur-le-champ, enfin l'incapacité de lier à la hâte ses idées dans une suite de phrases régulières ou d'improviser [1].

Au cours de la session législative de l'année 1818, Maine de Biran ne prit qu'une fois la parole devant la Chambre, et ce fut à l'occasion des modifications que certains députés avaient proposé d'apporter au règlement de l'assemblée. Ce sujet semble avoir tenu beaucoup à cœur au philosophe. Sans doute considérait-il le règlement de la Chambre comme un peu son œuvre, vu que, nommé questeur, tout au début de la première

1. *Journal intime inédit*, *passim*, et *Journal intime*, édit. Naville, p. 144.

session législative de 1814, il avait, à ce titre, activement travaillé à son élaboration. Ce n'est pas moins de cinq discours que le député de Bergerac a composés sur les modifications à introduire dans le règlement intérieur de l'assemblée [1].

Dans un court avant-propos, mis au début d'un de ces discours, l'auteur, en s'excusant d'être entré « un peu profondément » dans une délibération de ce genre, confesse qu'il s'est trompé en pensant que la Chambre aurait pris quelque intérêt à la discussion de son règlement. (Comme si des questions de pure forme et qui n'ont rien d'électoral, pouvaient passionner des parlementaires !)

Après bientôt cent ans, les changements que certains députés de la Restauration voulaient introduire dans le règlement de la Chambre, ne sauraient beaucoup nous intéresser. Aussi, laissant de côté le discours d'octobre 1815, dont il a été déjà brièvement question, et nous réservant de traiter plus loin divers discours qu'a inspirés au philosophe l'exercice du droit de pétition, nous contenterons-nous de résumer ici les principaux passages du discours du mois de février 1818, où Biran combat avec énergie la proposition de son ami, M. de Serre, qui visait à supprimer les *Bureaux de la Chambre,* sous le prétexte que c'était « une véritable inconstitutionnalité » de faire sortir les Commissions des Bureaux.

Maine de Biran montre tout d'abord que ni dans la lettre ni dans l'esprit la Charte ne s'oppose à la nomination des membres des Commissions par les Bureaux. Aux termes de la Charte, avait déclaré M. de Serre, c'est la Chambre *entière* qui est une des formes du gouvernement du roi, et, par conséquent, c'est à elle seule, réunie en assemblée générale, qu'appartient le droit de nommer les commissaires chargés de l'examen d'un projet de loi. Mais, réplique Biran, que la Chambre soit partagée en bureaux ou groupée en une réunion plénière, qu'elle délibère par partie et dans le secret ou en commun publiquement, n'est-ce pas toujours la même Chambre, et l'une des formes du gouvernement du roi sont deux modifications différentes ? Le philosophe constate qu'il arrive souvent aux esprits spéculatifs

1. En voici les dates : octobre 1815, février 1818, 28 janvier 1819, 16 mars 1820, 5 janvier 1821.

de substituer aux individualités ou unités réelles de la nature, une autre sorte d'unités collectives abstraites, auxquelles ils attachent d'autant plus de valeur qu'elles sont leur ouvrage. C'est là que prennent leur source toutes les illusions systématisées, en politique comme en métaphysique. « La Chambre est une collection d'individus ayant, outre les droits généraux qui appartiennent au corps, des droits individuels, dont l'exercice doit être également assuré à chaque député, et qui ne peuvent, par conséquent, s'abstraire ni s'absorber dans l'unité collective de la Chambre entière. »

Après ces considérations théoriques, le philosophe se plaçant sur le terrain des faits, affirme que si on enlève aux Bureaux la nomination des commissaires chargés d'examiner les projets de loi, c'en est fait des Bureaux. Ils tomberont dans le discrédit et cesseront bientôt d'être fréquentés. Or, les Bureaux sont, au sentiment de Biran, entre toutes les institutions dont on doit le bienfait à la Charte royale, l'une des plus heureuses et des plus propres à assurer la bonne tenue des assemblées comme le calme et la maturité des délibérations.

Là s'ouvrent toutes les communications directes et franches ; les premières impressions se modèrent, les passions se calment ou s'exhalent sans danger, les jugements précipités et les erreurs se rectifient, les genres de vérité se développent. Là, l'orateur peut venir puiser des matériaux utiles, apprendre quelle corde sensible il faudra toucher, quels arguments à employer, quelles objections à répondre. Là, surtout, le député modeste ou timide qui se condamne au silence dans l'assemblée générale, trouvant son théâtre propre, peut mettre au jour des idées lumineuses qui n'auraient pas osé se produire en public. Là, les prétentions d'amour-propre, les intérêts de parti trouvent moins d'aliment, et cèdent le pas à une raison calme et sévère ; là, il faut renoncer à l'appareil oratoire, aux grands effets d'éloquence et à toute la pompe des paroles pour s'occuper froidement, avec simplicité, du fond des choses et pénétrer dans le détail des affaires. Enfin, c'est là précisément qu'est *la véritable discussion*, celle où la demande et la réponse, l'attaque et la réponse se suivent immédiatement, où chacun parle, écoute, instruit et s'instruit à son tour.

Ces lignes éloquentes en faveur du maintien des Bureaux dans les assemblées délibérantes, ne laissent pas que d'être un peu intéressées. Comme nous l'avons déjà vu, c'est seulement dans

les réunions calmes et peu nombreuses que le philosophe, jouissant de la possession de toutes ses facultés, développait avec talent ses vues personnelles et parvenait à exercer sur ses collègues sa part d'influence [1].

Un autre avantage des Bureaux que M. de Biran passe sous silence, bien qu'il eût été mieux que personne à même de l'apprécier, c'est de donner à chaque orateur le moyen de se faire entendre. On lit dans *le Moniteur*, précisément à l'occasion du discours dont il vient d'être ici question, les lignes suivantes :

M. Maine de Biran est appelé à la tribune dans l'ordre de la parole. La faiblesse de l'organe de l'honorable membre ne lui permettant pas de se faire assez bien entendre, il prie M. le rapporteur Blanquart-Bailleul de donner lecture de son opinion [2].

A partir de cette année 1818, Biran se bornera à quelques courtes et très rares interventions à la tribune. Toutes les fois désormais qu'il aura un discours long et important à prononcer, nous le verrons demander à un de ses collègues de vouloir bien lui servir d'organe [3]. Il advint, à ce propos, à la Chambre, le 16 mars 1820, un petit incident que nous ne voulons pas passer sous silence, si minime que soit son importance.

Invité à développer sa proposition tendant à modifier le règlement, le député de Bergerac déclare que l'extrême faiblesse de sa voix ne lui permet pas d'espérer d'être entendu à la tribune en y donnant lecture des développements de sa proposition. Un de ses honorables collègues avait eu la complaisance de s'offrir à la lire, mais il est lui-même indisposé. En conséquence, l'orateur demande à la Chambre de vouloir bien l'autoriser à donner une simple lecture de sa proposition et à faire imprimer et distribuer les développements.

En politique, a-t-on dit, il n'y a pas de justice. Il n'y a, à plus

1. M. de Biran, *Opinion sur des modifications proposées au règlement de la Chambre*, février 1818. Archives de Grateloup.
2. *Le Moniteur*, année 1818, p. 200.
3. M. de Biran se fit remplacer à la tribune par M. Messadier dans la séance du 14 janvier 1820, et par M. Mousnier-Buisson dans la séance du 5 janvier 1821.

forte raison, ni charité ni courtoisie. Plusieurs membres, appartenant au parti opposé à celui de M. de Biran, protestèrent en déclarant que la Chambre n'avait pas le droit de faire imprimer des développements qu'elle n'avait pas entendus. Grand embarras du philosophe : devait-il se taire et laisser « enterrer » sa proposition ou essayer tant bien que mal de se faire entendre ?... L'on vit alors M. Lainé se lever et venir au secours de son ami. L'ancien président de la Chambre donna lui-même lecture du long discours de M. de Biran, sur les *Pétitions*, et sa voix forte et persuasive en mit si bien en valeur l'argumentation pleine de justesse, que la Chambre, en dépit des harangues de Benjamin Constant et de Manuel, prit en considération la proposition du député de Bergerac.

La place de questeur de la Chambre est, comme l'on sait, une place fort recherchée, vu qu'elle procure à son bénéficiaire le double environ du traitement alloué à ses collègues. Le désintéressement dont fit preuve, on s'en souvient, M. de Biran, quand, en 1816, la Chambre voulut faire quelques *réductions* économiques dans son administration intérieure, nous autorise à affirmer que le philosophe accepta la questure non pour l'argent, mais pour l'honneur. Il voyait dans son élévation à cette charge un témoignage de la sympathie qu'avaient pour lui ses collègues, en même temps qu'il éprouvait un certain plaisir d'amour-propre à faire partie du Bureau qui représentait officiellement la Chambre auprès du roi.

De 1814 à 1819, M. de Biran occupa la questure sans discontinuer, si l'on excepte les intervalles des Cent-Jours et toute la session de 1816. Le 10 décembre 1819, le scrutin lui fut défavorable ; quatre voix lui manquèrent pour être réélu questeur. Cet échec fut très sensible au philosophe. Aussi, pour en adoucir l'amertume, ses amis s'entendirent-ils pour le nommer, le 12 décembre de la même année, membre de la Commission des *Pétitions*, et le 15 décembre, membre de la Commission chargée de présenter un projet d'adresse au Roi en réponse au discours émané du trône.

Par l'article 53, la Charte avait reconnu et déclaré l'existence du droit de pétition. Quel devait être le mode d'exercice de ce droit ? telle est la question qui semble avoir beaucoup préoccupé M. de Biran. Rapporteur, dès l'année 1817 et les années sui-

vantes, de la Commission des Pétitions, le député de Bergerac intervient maintes fois à la tribune pour s'opposer à ce que le droit de pétition ne dégénère en une critique indirecte du gouvernement et faire repousser des adresses pleines de menaces, sortes d'appel à la Révolution.

En l'année 1817, chargé de rendre compte d'un certain nombre de pétitions, Biran propose de passer à l'ordre du jour, vu l'*incompétence* de la Chambre. Un membre de l'assemblée, M. Courvoisier, s'élève contre l'emploi de ce mot. La Chambre, déclare-t-il, n'est ni compétente, ni incompétente en matière de pétition : elle n'a pas à intervenir. Biran réplique que la Chambre ne peut intervenir que quand il y a déni de justice, et quand les pétitionnaires, avant de s'adresser à elle, ont eu recours à l'autorité compétente. La Chambre se range à cet avis. Cette légère escarmouche n'était que le prélude de débats plus sérieux, où Maine de Biran s'appliqua à préciser en trois discours successifs les limites dans lesquelles devait se mouvoir le droit de pétition. Nous glisserons rapidement sur le discours du 28 janvier 1819.

Les libéraux reprochaient à la Chambre de n'être qu'un instrument de transmission passif et muet. Ils demandaient à ce que les ministres fissent connaître le sort ultérieur des pétitions, quand il s'agirait d'un déni de justice ou d'un acte d'arrestation arbitraire. Ils s'indignaient, avec Dupont de l'Eure, quand la majorité de la Commission proposait de repousser par un simple ordre du jour le vœu de dix-neuf mille pétitionnaires qui ne demandaient que le maintien de la Charte et de la loi des Élections. Ils applaudissaient quand on donnait lecture de certaines pétitions où l'on réclamait avec instance le remplacement de quelques ministres et où l'on invoquait « la Charte, toute la Charte, rien que la Charte ».

M. de Biran ne fait pas difficulté de convenir que le régime des pétitions, tel qu'il a été partiqué à la Chambre dès son origine, ne fournisse matière à de nombreuses censures. Toutefois, il entreprend de justifier le règlement, ce qui est par le fait, dit-il, défendre ou disculper la Chambre, puisque la Chambre, étant maîtresse de son règlement, devient, par suite, directement responsable du mal produit ou du bien empêché. Le philosophe étudie l'exercice du droit de pétition sous les trois rapports, distincts entre eux, qui le constituent, savoir : 1° la

présentation et l'admission des pétitions ; 2° leur examen et la discussion publique ; 3° la délibération et les conséquences que telle pétition peut avoir pour la Chambre. Mais, négligeant le terre à terre des détails, Biran ne tarde pas à élever le débat : « Lorsque, dit-il, j'entends parler ici des droits généraux et indéfinis de la Chambre des députés, comme d'attributs essentiels, inhérents à ce qu'on appelle, comme autrefois, *représentation nationale*, je crains malgré moi que les mots ne fassent toujours illusion. Je crains que, pour justifier la primauté ou la nécessité absolue de certains droits politiques, on ne mette encore des systèmes ou définitions à la place des faits sociaux [1]. »

Le 16 mars 1820, Maine de Biran prit de nouveau la parole au sujet du droit de pétition. Il demande à la Chambre d'ajouter à son règlement quelques articles qui formeraient un chapitre intitulé : *Des pétitions et des hommages adressés à la Chambre*. Voici le début de ce discours, l'un des meilleurs qu'ait composés le philosophe homme d'État :

Au droit de la plainte, attribut de tout ce qui souffre, correspond un devoir dicté par la nature au cœur de l'homme compatissant, imposé par la justice aux pouvoirs de la société, institués pour remédier à ses maux ou prévenir ses désordres. Le droit de plainte ou de pétition est universel et nécessaire comme la justice. Nulle loi humaine ne l'a établi ; toutes le reconnaissent et supposent son existence, alors même qu'elles ne le nomment pas.

Rappelant que le droit de pétition est inscrit dans la Charte, Biran déclare tout d'abord que pour être légitime, son exercice doit se coordonner avec le texte et l'esprit d'autres dispositions de la loi fondamentale, être surtout en harmonie et avec la nature du gouvernement représentatif et avec l'ensemble des moyens propres à concilier l'ordre et la liberté. Sans trop vouloir fixer la *compétence* de la Chambre en ce qui concerne l'exercice du droit de pétition, l'orateur se demande à quel titre « des particuliers isolés ou des collections telles nombreuses qu'on les suppose » pourraient imposer à la Chambre l'obligation de discuter publiquement, sous la forme de pétitions, de

1. M. de Biran, *Discours sur le droit de pétition*, 28 janvier 1819. Archives de Grateloup.

véritables projets de lois, qui usurperaient la force et l'autorité des propositions royales. Et il flétrit « ces démocraties tumultueuses, où une masse aveugle voulant tout faire, tout ordonner, avec des milliers de bras détruit tout, avec des milliers de volontés confond, bouleverse tout et empêche que rien s'établisse[1]. »

Se souvenant des expériences funestes d'un passé tout récent, Biran supplie ses collègues de prendre garde que les mêmes moyens, les mêmes causes, ramenant les mêmes effets, ne rouvrent l'abîme mal fermé des révolutions. Pour sa part, il est frappé de l'incohérence et de la contradiction qui existe entre l'usage adopté au sujet des pétitions législatives et les règles constitutionnelles. Le droit de proposition, accordé aux députés, ne s'exerce qu'avec mesure et lenteur, tandis que ce même droit est accordé sans réserve à des pétitionnaires dont le nom et l'existence même peuvent être tout à fait incertains. Comment tout député qui veut faire une proposition, ne serait-il pas tenté de changer de rôle et de se transformer en pétitionnaire ? « La discussion publique des pétitions, qui peut amener de tels résultats, est donc abusive, dangereuse et inconstitutionnelle. »

Nous ne suivrons pas M. de Biran dans les longs développements qu'il donne sur le droit de pétition, sa légitimité, ses abus. Le principal souci du philosophe paraît être de distinguer entre les pétitions d'intérêt privé et les pétitions d'intérêt général. Dans le premier cas, la porte est ouverte aux pétitionnaires. La liste des pétitions concernant des intérêts particuliers sera inscrite au Feuilleton, et toutes les pétitions de ce genre seront successivement rapportées en séance publique, suivant l'ordre des numéros d'inscription. Dans le second cas, les pétitions relatives à des intérêts généraux et à des objets de législation seront imprimées sur un Feuilleton séparé et distribuées aux seuls membres de la Chambre : il n'en sera pas fait de rapport public. Les pétitions scandaleuses et contraires à la dignité ou à l'indépendance de la Chambre ne seront même pas annoncées au Feuilleton. Leurs auteurs pourront être poursuivis devant les tribunaux.

1. Maine de Biran, *Discours sur le droit de pétition*, 16 mars 1820. Archives de Grateloup.

Ces diverses propositions disent assez clairement par elles-mêmes que M. de Biran n'entendait pas anéantir le droit de pétition, mais lui apporter certaines restrictions propres à le régulariser. Le philosophe se montre favorable aux pétitions d'intérêts privés, seul recours qui reste aux citoyens, victimes des abus de l'autorité administrative. Ce sont les seules, selon lui, qui, étant l'exercice d'un droit positif, emportent avec elles le devoir rigoureux d'une délibération publique. Par contre, il reste plein de défiance pour les pétitions relatives à des objets de politique générale et qui tendraient à modifier certaines lois organiques, telles que celles qui règlent la distribution des pouvoirs de la société, le mode d'élection des députés, le recrutement de l'armée, etc... C'est vainement, déclare-t-il, qu'on emploie ici le même mot, les mêmes formes logiques, pour exprimer ce qu'on appelle le droit de pétition. Ce droit n'existe pas, puisque dans l'espèce il ne s'agit plus d'intérêts à défendre ou de griefs à exposer, mais de systèmes et d'opinions à faire prévaloir. Sans doute, les membres de la société ont, tous en général et chacun en particulier, un intérêt de l'ordre le plus éminent à ces lois de conservation sociale qui font la force d'un État. Mais cet intérêt, commun à tous également et sans distinction, suffit-il à donner à chacun le droit de consultation ou de suffrage en des questions qui touchent aux intérêts vitaux de l'ordre social ? Et un ordre quelconque pourrait-il s'établir, si les principes qui le régissent, étaient sans cesse livrés à la discussion de la multitude ignorante et à la variété des opinions particulières ou des intérêts individuels ?... Biran estime conséquemment qu'il convient de repousser ces *pétitions* revêtues de noms multiples, « véritables adresses politiques qui prétendent tracer au législateur une règle de conduite ». Les admettre, conclut-il avec énergie, ce serait prendre le *nombre* en considération, lui donner la force d'une *raison*, reconnaître enfin implicitement ce *principe de la souveraineté du peuple* qui « porte avec lui la mort »[1] !

1. Maine de Biran, *Développements de la proposition sur les pétitions* (mars 1820). Archives de Grateloup.

II

Le 5 janvier 1821, Maine de Biran vint encore une fois attirer l'attention de la Chambre sur la manière dont devait s'exercer le droit de pétition. Il demande la formation d'une Commission spéciale, chargée de reviser le règlement. M. Mousnier-Buisson lit du haut de la tribune le discours du député de Bergerac, dont les conclusions sont âprement combattues par Benjamin-Constant. Piqué au vif, Biran croit de sa dignité de répondre. Le ressentiment de l'injure éprouvée lui fait oublier les dangers de l'improvisation. En déclarant, dit-il, que ma proposition était une atteinte à la liberté des discussions, l'orateur a confondu deux choses très distinctes : ma proposition et ses conséquences. Ma proposition est simple. Je ne demande point tel ou tel changement mais la nomination d'une commission, chargée d'examiner si le règlement a besoin d'être modifié. Le philosophe répond ensuite aux accusations personnelles portées contre lui. Elles sont graves, et il s'en déclare blessé. On l'accuse d'avoir l'intention d'étouffer l'exercice du droit de pétition et de ne chercher qu'à porter atteinte à ce droit : c'est faux. La proposition qu'il présente aujourd'hui à la Chambre, comme celle qu'il a proposée l'année précédente, n'a qu'un objet, celui de *classer* les pétitions dans un ordre tel que l'assemblée puisse apprécier leur mérite, leur importance, et y proportionner les formes apportées à leur examen. Benjamin Constant, pour la seconde fois, et, après lui, Manuel, M. de Chauvelin, le général Foy vinrent successivement combattre la proposition de M. de Biran. Elle fut ajournée par une forte majorité, composée de la droite, du centre droit et du centre. Dans la séance du 8 mars suivant, la Chambre fut sollicitée de lever l'ajournement qu'elle avait prononcé sur ladite proposition, mais Casimir Périer fit opposition à cette mesure, et M. de Biran, ne pouvant se dissimuler l'indifférence de la Chambre pour ce qui concernait son administration intérieure, jugea bon de ne pas insister davantage [1].

1. Maine de Biran, *Opinion sur la nécessité d'introduire quelques modifications dans le règlement de l'Assemblée*, 5 janvier 1821. Archives de Grateloup.

Au surplus, des questions plus graves passionnaient les esprits à cette époque. La proposition d'un membre de la Chambre des Pairs, M. de Barthélémy, relative à la loi des élections, avait soulevé les plus ardentes controverses. Elle était ainsi conçue : « Supplier humblement le Roi de présenter un projet de loi tendant à faire éprouver à l'organisation des collèges électoraux les modifications dont la nécessité peut paraître indispensable. » Maine de Biran crut de sa dignité de prendre part au débat. En quatre jours il compose et fait imprimer son opinion sur la résolution de la Chambre des Pairs. Dans ce discours (qu'il ne prononça point devant la Chambre),le philosophe s'applique à montrer que la proposition de M. de Barthélémy, dégagée des nuages mystérieux et de tous les accessoires réels ou fantaisistes dont on l'environne, n'est en réalité qu'un simple exercice de la faculté accordée aux Chambres par l'article 19 de la Charte. « Les Chambres ont la faculté de supplier le Roi de proposer une loi sur quelque objet que ce soit, et d'indiquer ce qui leur paraît convenable que la loi contienne. » Il n'est nullement question, remarque le philosophe, de délibérer à nouveau sur le *principe* ou l'essence même de la loi des élections. On n'entend pas porter atteinte au droit essentiel, consacré par la Charte, qui donne à tous les citoyens, payant 300 francs de contributions directes, la faculté de concourir à l'élection des députés. On ne veut pas détruire la loi, mais la modifier par l'adoption de certaines mesures purement réglementaires dont l'expérience a fait sentir la nécessité.

La Chambre adoptera-t-elle soit sous sa forme générale la résolution de la Chambre des Pairs ou en votera-t-elle le rejet pur et simple. Dans le premier cas, la Chambre déclarera qu'elle croit nécessaire d'apporter quelques changements au mode d'exécution de la loi du 5 février ; dans le second, elle semblera dire que la loi des Élections est sortie parfaite des mains de ses premiers auteurs et qu'il n'y a plus à revenir non seulement sur son principe, mais même sur ses dispositions les plus accessoires.

Maine de Biran ne peut taire ici la douleur qu'il a ressentie en voyant les ministres du Roi repousser formellement la proposition faite à la Chambre des Pairs, comme contenant des dispositions inutiles ou dangereuses. Par une déclaration si

absolue, les ministres ont mis ceux de leurs amis qui pensent aujourd'hui ce qu'ils pensaient il y a trois mois, dans la pénible alternative de se séparer sur ce point du gouvernement du Roi, ou de trahir leur conscience et leur devoir de loyaux députés en rejetant une proposition dont l'acceptation leur semble devoir produire des effets salutaires.

Le philosophe, toutefois, n'hésite pas. « Entre des sentiments particuliers ou de convenances de position personnelle et *la loi du devoir* ou la conscience qui oblige à dire ce qu'on pense, quand il y a nécessité, le choix n'est pas douteux. » Biran, s'élevant donc contre des autorités auxquelles il doit « le respect », déclare qu'à son sens plusieurs des abus signalés dans la proposition de M. de Barthélémy sont pour lui des faits irrécusables; que leur espèce et leur caractère sont tels qu'aucune mesure de simple administration ne peut suffire à les faire disparaître; que, sans aspirer à une perfection absolue et idéale, il est permis de croire qu'il y a des améliorations vraiment essentielles à apporter à la loi; qu'enfin, ce qu'il y aurait de vraiment funeste, « ce serait de voir les Chambres et le gouvernement s'abstenir de faire ce que demandent la raison, la justice, les vrais intérêts de l'État par crainte d'alarmes vraies ou fausses, ou des agitations provoquées par un certain parti, qui, « se disant à tort la *nation*, prend le ton impérieux et menaçant avec tout ce qui n'est pas lui »[1].

Convaincu, d'une part, qu'il y a nécessité à rendre plus régulière l'exécution de la loi du 5 février 1817, particulièrement en ce qui concerne l'organisation des collèges électoraux; persuadé, d'autre part, que tous les amendements qui pourraient être utilement proposés aux Chambres, se trouvent implicitement contenus dans la proposition de M. de Barthélémy, M. de Biran déclare qu'il votera la résolution de la Chambre des Pairs.

C'est au cours du mois de mars 1819 que le philosophe écrivit son opinion sur la question électorale. Le 12 de ce même mois, il a l'occasion d'assister à une grande fête, donnée par M. Linck, ancien gouverneur de Bordeaux, pour célébrer l'anniversaire de l'entrée du duc d'Angoulême dans cette ville. Biran note dans *le Journal* qu'il s'est trouvé à l'aise dans une société com-

1. *Journal intime inédit*, 1819.

posée à peu près des mêmes personnes que l'année précédente, alors qu'à cette époque il avait ressenti de la gêne avec les royalistes d'une autre couleur que la sienne. Ai-je changé de point de vue, se demande-t-il,ou ne faut il pas plutôt penser que la monarchie, se trouvant aujourd'hui menacée dans ses principes, tous les vrais amis de la dynastie, malgré la divergence d'opinions sur les accessoires, se sont réunis pour la défendre [1] ?

L'assassinat du duc de Berry vint l'année suivante plonger Maine de Biran dans la stupeur. Il y vit l'effet de la faiblesse du gouvernement, et n'en devint que plus indigné contre « les doctrines qui avaient contribué à amener une si épouvantable catastrophe » [2]. Quelques semaines plus tard, l'annonce de la Révolution d'Espagne, en accroissant l'audace des libéraux, ajoute encore à l'inquiétude du philosophe.

Le parti libéral ou anti-monarchique, écrit-il, veut absolument maintenir la loi d'élection qui nous perd, et repousse la loi nouvelle avec des menaces, des tentatives d'insurrection populaire. Il y a eu des rassemblements autour du palais, des scènes violentes, des coups donnés, un homme tué, etc... La force armée est sur pied... Le gouvernement hésite dans sa marche et semble disposé aux compositions avec le parti. En ce cas, c'en est fait de la monarchie et des Bourbons. J'ai dit assez hautement ma pensée. Voici une forte crise dont l'issue va décider de bien des choses. Je me prépare à la supporter dignement, quelle qu'elle soit [3].

Le philosophe se demande avec anxiété quelle autorité, pour réprimer le désordre, aura une monarchie qui s'est réduite à emprunter sa force et son influence de la révolution même ? Il fait un portrait sévère des Talleyrand et des Fouché, « grands coupables » qui, tourmentés par leur conscience, la crainte, le trouble secret, suite de l'injustice, s'en sont allés chercher un abri dans le trône légitime en lui demandant de couvrir et d'effacer leurs méfaits.« Et le trône a accepté cette composition, et il s'est prêté à la consécration de l'injustice, et il a coopéré lui-même à se fonder sur des ruines sanglantes ?... Ce faisant, il a commis une lourde faute. Il n'a pas légitimé ce qui était de soi illégitime ; bien plus, il a perdu lui-même sa vraie légitimité,

1. *Journal intime inédit*, mars 1819.
2. Lettre à sa femme dans *Pages et Pensées inédites*, p. 118.
3. Maine de Biran, *Journal intime inédit*, juin 1820.

quand il s'est associé à la Révolution : « *Il passera comme elle !* » Et le philosophe d'ajouter avec une sévérité peut-être excessive : « Les Bourbons ont cessé de régner le jour où ils ont épousé la Révolution [1]. »

Au lendemain du crime de Louvel, M. Decazes, harcelé à la fois par la droite et la gauche, dut se retirer. « Le pied du premier ministre, déclara solennellement M. de Chateaubriand, a glissé dans le sang. » Le duc de Richelieu prit le pouvoir et donna un coup de barre à droite. Diverses lois furent votées qui avaient pour but de fortifier le pouvoir monarchique. Le mouvement de réaction, qui fut la suite de l'assassinat du duc de Berry, tendit à s'accroître en 1821. Biran, toujours ami de la modération, commence dès lors à s'inquiéter des agissements des Ultras. On lit dans *le Journal*, à la date du 31 janvier, les lignes suivantes :

Nous sommes dans le faux en toutes choses, même quant aux principes et à la marche du gouvernement que nous avons voulu nous donner. Le pouvoir royal qui devrait planer, dominer, diriger tout, est, au contraire, subordonné à tout, dirigé, entraîné partout, et les plus ardents royalistes sont ceux qui portent les plus terribles coups au pouvoir monarchique, en prétendant le maîtriser, le diriger à leur manière. Ces sont les royalistes ardents qui ont commandé, forcé le message du roi sur un événement où les Chambres n'ont rien à voir. Ce sont eux qui ont donné à l'Adresse au roi une couleur de parti, et qui voulaient plus encore; la transaction avec une partie du ministère est une honte pour le gouvernement du roi, qui a reconnu par là qu'il n'est plus le maître, et s'est livré aux mains d'une majorité factice. La République est autant, pour le moins, du côté droit que du côté gauche [2].

Tout en voyant des deux côtés du péril pour la monarchie, M. de Biran semble avoir redouté les excès du libéralisme plus encore que les excès du royalisme. Il estimait que les Ultras n'étaient pas à craindre en eux-mêmes, mais dans les effets qui pouvaient résulter de leurs exagérations, et il comptait sur le ferme bon sens politique de M. de Villèle pour les contenir [3].

1. *Journal intime inédit*, 29 juin 1820.
2. *Journal intime inédit*, 31 janvier 1821.
3. M. de Villèle, ministre dans le second cabinet Richelieu et dans le cabinet Peyronnet jusqu'au jour où il devint lui-même chef du ministère fut un des plus éminents hommes d'État de la Restauration.

Par contre, les Libéraux l'effrayaient en qui il reconnaissait l'audace, l'emportement, le mépris de toute subordination sociale, l'esprit d'indépendance des révolutionnaires d'antan.

La révolution du Piémont, succédant aux révolutions d'Espagne, de Lisbonne, de Naples, exécutée de la même manière par les mêmes procédés, vient mettre le comble aux préoccupations du philosophe et assombrir les dernières années de sa vie. Ces exemples répétés dans le midi de l'Europe, en une courte période de temps, lui font craindre que toutes les sociétés européennes ne passent sous le joug militaire ou ne soient livrées à la démagogie militaire « la plus cruelle, la plus destructive de toutes »...

Tristement, M. de Biran constate que les trônes ne sont plus entourés de la force et de la majesté nécessaires pour pouvoir protéger efficacement l'ordre public des sociétés où ils sont établis. « Il faut pourtant que les sociétés soient gouvernées ou se gouvernent elles-mêmes. » Mais n'est-ce pas précisément pour les mêmes causes qu'elles sont aujourd'hui si difficiles à être gouvernées et impuissantes à se gouverner elles-mêmes ?

Le sentiment de l'indépendance fondé sur l'orgueil, sur la haine de toute supériorité, le mépris des rangs et de toute surbordination sociale, rend les hommes ingouvernables autrement que par la force, autant qu'incapables de se gouverner, car les passions ne se gouvernent pas elles-mêmes. Il n'y a point d'amour de liberté et d'égalité sans élévation de caractère moral, sans désintéressement de soi-même. Jamais ce désintéressement ne fut plus rare, jamais les hommes, plus concentrés dans leurs intérêts propres, ne furent moins gouvernés par des idées ou des sentiments expansifs. On a comparé le mouvement actuel de la société en Europe à celui qui eut lieu à l'époque de la réformation religieuse ; mais c'étaient alors des idées et des sentiments qui entraînaient les esprits ; l'ordre social demeurait assis sur ses bases ; la réformation ne prétendait pas s'étendre jusque-là. Ici, ce sont des barbares armés qui ont en haine l'ordre qui les protège et n'aspirent qu'à le renverser violemment[1].

Cette page, qui est la dernière page politique du *Journal intime*, méritait d'être citée. Elle nous montre que Maine de Biran a su, en recherchant les causes des événements qui se passaient de son temps, s'élever parfois jusqu'à des considérations

1. *Journal intime inédit*, 15 mars 1821.

dignes des grands écrivains, qui ont illustré parmi nous la philosophie de l'histoire, Bossuet et Montesquieu.

III

S'il faut porter ici une appréciation générale sur M. de Biran, homme politique, nous ne saurions mieux exprimer notre pensée qu'en disant du député de Bergerac : il fut avant tout un modéré.

Jamais Biran ne fit de concession à l'esprit de parti ; toujours et en tous ses actes il se montra partisan d'une politique de juste milieu. A la Chambre, le philosophe siégeait habituellement « au centre des centres », et cette place était bien celle qui convenait à son caractère et à ses opinions.

Au Parlement, les hommes modérés ont un rôle difficile et ingrat, vu que, par le fait de leur modération même, ils sont exposés au feu croisé des exagérés de tous les partis. Biran se vit tour à tour taxé de réactionnaire par les Libéraux, de démocrate et de libéral par les Ultras. Il ne méritait aucun de ces qualificatifs. S'il vote pour l'ordinaire avec la majorité royaliste, le philosophe, après les Cent-Jours, ne craint pas, nous l'avons vu, de se séparer de la majorité de la Chambre *introuvable*, qui voulait pousser le roi à des mesures de répression. D'autre part, s'il mêle durant plusieurs sessions son vote avec ceux des Doctrinaires, Biran s'écarte de Royer-Collard, dès qu'il s'aperçoit que cet homme d'État et ses amis font le jeu des libéraux et favorisent de tout leur pouvoir le développement des idées démocratiques.

On a reproché au député de Bergerac de s'être fait durant toute la Restauration le partisan aveugle du gouvernement. Le reproche tombe à faux, puisque, l'on s'en souvient, Biran n'hésita pas, lors du projet de loi sur les élections, à appuyer la proposition de M. de Barthélémy, contre laquelle tout d'abord avait pris parti le ministère Decazes. A vrai dire, ce que le philosophe veut défendre, c'est bien plus le *roi* que ses ministres. Un principe unique semble avoir guidé tous ses actes ou discours : *raffermir la puissance royale*. Principe qui procédait

d'une incontestable justesse de vues. Le premier besoin de la nation française, après les excès de la démagogie révolutionnaire et de la tyrannie impériale, n'était-il pas de coordonner, et de remettre en place tous les éléments sociaux, depuis si longtemps troublés et déplacés ? Pour atteindre ce but, ne fallait-il pas avant tout et de toute nécessité un pouvoir fort ?... Le philosophe estimait avec raison qu'il y avait folie et puérilité à s'occuper d'intérêts particuliers et de questions accessoires, tant que la base première de la société n'était pas consolidée.

Dans son zèle à vouloir rétablir et fortifier la puissance royale, Biran semble avoir fait assez bon marché des prérogatives de la Chambre, telles que la Charte les avait reconnues. Presque tous ses discours, notamment ceux qui traitent de la liberté de la presse et du droit de pétition, ne visent qu'à accroître le pouvoir royal au détriment de la puissance de la Chambre ou du droit des particuliers. Le philosophe s'indigne en voyant que la masse préfère le pouvoir de la Chambre à celui du Roi. S'il en est ainsi, estime-t-il, c'est parce que la Chambre favorise des passions et des intérêts, que le pouvoir royal peut seul contenir ; si la Chambre prend le dessus, ce sera l'anarchie toute pure, et trop tard alors l'on regrettera l'ascendant qu'on aura ôté à l'autorité royale [1].

M. de Biran apparaît plein de suspicion envers le parlementarisme. Il a vu de près ces grandes assemblées politiques, et, force lui a été de constater que « tout y est pour la vanité, rien pour la vérité ». Il écrit au cours de l'année 1820 : « Passions, intérêts personnels, mensonge perpétuel, comédie, voilà le gouvernement représentatif. Je dois m'en séparer. Ma vie entière se perd [2]. »

Le philosophe ne croit pas qu'on puisse trouver un remède au mal qui travaille les sociétés, issues de la Révolution, dans la majorité fixe d'une assemblée permanente, qui sera nécessairement le reflet de toutes les passions qui agitent les individus. Il faut pour concilier tant d'intérêts contraires et de passions opposées que *la force médiatrice vienne de plus haut et du*

1. Cf. *Journal intime inédit* (sans date).
2. Cf. *Journal intime inédit*, 9 juin 1820.

dehors. Seule la monarchie légitime, le *Roi*, peut servir d'arbitre entre les partis[1].

Royaliste de tradition et de cœur, M. de Biran l'est aussi *de raison*. « Hors de la légitimité, dit-il, je ne vois qu'anarchie ou despotisme. » Le despotisme, il l'exècre en homme qui en a longtemps souffert, et en philosophe pour qui les droits de la personne humaine sont sacrés, inviolables. Quant à la démocratie ou le gouvernement du peuple par le peuple, elle n'est à ses yeux qu'une forme déguisée de l'anarchie, ou si l'on veut, *l'anarchie organisée*. Vouloir donner pour base à un État le sable mouvant des opinions populaires, lui paraît aussi déraisonnable que de rechercher le repos en s'abandonnant à toutes les mobilités des désirs, à toutes les impressions des sens. « La souveraineté du peuple correspond, en politique, à la suprématie des sensations et des passions dans la philosophie et la morale[2]. » Si celle-ci est la négation de toute morale et même de toute véritable philosophie, celle-là est une monstrueuse hérésie sociale.

M. de Biran nomme l'égalité qui est la base du système démocratique, *la folie du siècle*, et pense qu'elle est la mère de l'ambition, de la jalousie, du désir de parvenir, de l'esprit de domination et de l'esprit de révolte, toutes dispositions contraires tant au repos de la société, qu'au perfectionnement de l'être moral. Toutefois, la légitimité ou le royalisme, tel que l'entend le philosophe, n'a rien de rétrograde, ni de réactionnaire. « Les vrais libéraux, déclare-t-il dans *le Journal*, ne peuvent être cherchés que parmi les royalistes. » Défenseurs et vrais amis des libertés publiques, ils savent qu'il n'est pas une seule de ces libertés qui ne se rattache au trône ou qui n'y remonte comme à son principe, à partir de l'affranchissement des Communes sous la première race des rois ; et, esprits éclairés, de bonne foi, ils sont bien convaincus que dans l'état actuel de la grande famille française, il n'existe pas pour ces libertés si chères de plus sûres garanties et d'autres moyens de conservation que dans la protection de la couronne[3].

La royauté, aux yeux de Maine de Biran, possède toutes les

1. *Journal intime inédit.*
2. *Journal intime inédit.*
3. *Journal inédit,* octobre 1820.

vertus. Son principe a son fondement dans la raison, la vérité ou la nature même des choses. Elle prend son appui dans la religion et la morale, qui sont à leur tour solidaires de l'institution monarchique. « La royauté est sacrée comme la religion même dont elle est inséparable. » De plus, elle est le gouvernement qui offre à l'homme le plus de moyens de perfectionner sa nature intellectuelle et morale et de remplir sa destination sur la terre. Tous les amis de l'ordre, de la religion et de la morale doivent donc s'unir pour la défense commune du trône, véritable clef de voûte de l'axe social[1].

M. de Biran, comme il apparaît bien, est *conservateur* dans toute la force du terme. On peut critiquer ou approuver ses idées politiques. On ne saurait nier l'effort intelligent, tenté par le philosophe de la personnalité, pour vivifier les idées politiques traditionnelles par ce qu'il y a de meilleur dans les idées modernes. On doit, en outre, reconnaître que l'esprit clairvoyant du député de Bergerac avait prévu, plusieurs années avant qu'ils ne s'accomplissent, les bouleversements sociaux qui sont sortis tant des excès des Ultras, en 1830, que des progrès du libéralisme révolutionnaire en 1848. A tout prendre, Maine de Biran, homme d'État de peu d'autorité, orateur politique de second ordre, apparaît dans son *Journal* un écrivain politique remarquable.

IV

Avant de clore ce chapitre, où un Biran nouveau nous a été révélé, il nous faut étudier de plus près l'homme politique en Périgord. Montaigne, on le sait, préférait être le premier dans sa bourgade que le second à Périgueux. Pareillement, Maine de Biran se consolait du peu d'importance politique qu'on lui accordait à la Chambre, en songeant qu'il était l'homme le plus en vue du département de la Dordogne. « J'éprouve ici, écrit-il de Grateloup, le 17 octobre 1817, une sécurité et un sentiment de confiance que je n'éprouve jamais à Paris, au milieu de tant de devoirs difficiles à remplir et dans un monde où je crains

1. *Journal intime inédit, passim.*

toujours de jouer un rôle trop subordonné. Je vois là-bas ou crois voir partout des supérieurs, et je suis mal à l'aise. Ici je suis l'objet de toutes les attentions, de toutes les prévenances. J'ai la certitude qu'aucun homme ne m'est supérieur[1]. » Et le philosophe de nous avouer en toute sincérité qu'il ressent une certaine satisfaction d'amour-propre en voyant rangés autour de lui des hommes qui l'écoutent comme un oracle, qui le reconnaissent comme leur supérieur et leur chef, devant qui enfin il peut librement parler sans craindre d'être contredit.

Désireux d'honorer un homme dont la fermeté des convictions monarchiques lui était connu, Louis XVIII nomma à plusieurs reprises M. de Biran à la présidence des collèges électoraux de la Dordogne. Outre les collèges électoraux d'octobre 1816 et de septembre 1817, dont nous avons déjà fait mention, Biran présida encore à Périgueux le collège électoral d'octobre 1820, et à Bergerac, les collèges de mai 1822 et de février 1824. Lors des réunions de ce genre, le philosophe ne manquait jamais de prononcer un grand discours, propre à rallier les voix des hésitants autour du drapeau à fleurs de lys. Voici les derniers paragraphes du discours prononcé au mois d'octobre 1820, au collège électoral de Périgueux :

Électeurs, dévoués par sentiment et par position à *tout ce qui conserve*, les députés de votre choix seront nécessairement animés du même esprit et dévoués comme vous : *à la légitimité*, sans laquelle tout fuit, tout chancelle et va s'engouffrer dans l'abîme encore ouvert des révolutions ; à la *religion*, qui seule peut donner à nos institutions la base *immuable* qu'elles réclament ; *à cette morale éternelle*, source de toutes les lois qui durent, qui maintient les gouvernements et fait prospérer les peuples ; enfin, à nos *libertés françaises*, garanties par la Charte, qui l'est elle-même par la légitimité.

Vous avez entendu, Messieurs, ces belles paroles du père de la patrie : « J'affermirai avec vos députés ces libertés qui eurent toujours pour asile le trône de mes aïeux et que deux fois je vous ai rendues. » Paroles dignes, en effet, de l'auguste auteur de la Charte, héritier de ces rois de glorieuse et paternelle mémoire, qui fondèrent et enrichirent le domaine de nos libertés par des concessions successives, proprement dites *libérales*, appropriées aux temps, à l'état des mœurs, au progrès des lumières, à tout ce qui conserve ou fait vivre les institutions. Là furent, là seront toujours les principes et la

1. *Journal intime inédit.*

source de nos vraies libertés. Nous ne voulons, nous ne pouvons en avoir d'autres. Vive le Roi[1] !

Si les intérêts généraux du pays étaient sa première préoccupation, M. de Biran ne négligeait pas, toutefois, les intérêts particuliers de son département. Il profite des bonnes relations qu'il entretient avec M. Becquey, directeur des Ponts et Chaussées, pour attirer sur son arrondissement la bienveillance des autorités compétentes. Deux routes étaient en projet, la route de Lyon à Bordeaux par Périgueux et la route de Paris à Barèges et en Espagne par Périgueux et Bergerac. Cette dernière route devant traverser tout le département dans son plus grand diamètre, tandis que la nouvelle route de Lyon à Bordeaux ne faisait que le longer, sans pénétrer dans sa meilleure et plus belle partie (le Bergeracois), le philosophe demande, tant en vue de l'intérêt général du commerce qu'en vue de l'avantage particulier du département de la Dordogne, la priorité pour la route de Barèges et d'Espagne (1er août 1818)[2].

L'affaire du pont de Bergerac fournit encore à M. de Biran l'occasion de témoigner son dévouement à ses compatriotes. Sur ses instances, M. Becquey vient à Grateloup au mois de septembre 1820. Il visite la ville de Bergerac, constate *de visu* la nécessité d'un vaste pont sur la Dordogne et se déclare favorable à la construction. La loi qui autorisait l'emprunt nécessaire à cet effet, fut votée par la Chambre au mois de juin de l'année suivante. Un commerçant bergeracois, écrivant à Maine de Biran à cette occasion, lui disait : « Nos espérances s'étaient évanouies ; vous les avez fait renaître, car sans vous je regardais ce projet comme entièrement manqué. Que ne vous devra pas notre pays, monsieur ? S'il sent bien tous les avantages que vous lui attirez, comme je le pense, il vous en accordera toute la gloire, comme il saura vous en témoigner toute sa reconnaissance[3]. »

Maine de Biran ne fut pas moins utile à son département dans l'affaire du rétablissement du siège épiscopal de Périgueux. Membre de la Commission nommée pour étudier la création de

1. Cf. Archives de Bergerac (Fonds Faugère).
2. Lettre inédite à M. Becquey (Fonds Naville, Genève).
3. Cité par M. Mayjonade dans *Pensées et pages inédites*, p. 135, note.

nouveaux évêchés, il s'occupa d'une façon très active du vote de la loi. Les choses n'allèrent point toutes seules. Les ministres n'étaient pas d'accord avec la commission, ni avec le côté droit. Le philosophe, désireux de trouver un terrain d'entente, servit d'intermédiaire ; il négociait, écrivait, formait divers projets d'arrangement. Il composa même tout un discours auquel la marche de la discussion à la Chambre l'obligea de renoncer. Il le fit quand même imprimer et distribuer. En voici les grandes lignes :

Le philosophe se réjouit tout d'abord que la discussion du projet de loi relative au clergé vienne ajouter « aux preuves d'une vérité consolante pour les amis de la religion et de la morale ». Le souvenir présent à toutes les mémoires des malheurs qui suivirent l'exil de la religion, lui semble garantir le succès de la loi proposée. Il convenait que la restauration de la monarchie légitime fut en même temps celle de la religion, « source de toute légitimité » ; celle-ci seule pouvait renouer « la chaîne des temps interrompue par de funestes écarts ». L'ordre moral a, comme l'ordre physique, ses lois de continuité. Le dernier projet de loi rentre dans cet ordre de moyens qui doivent conduire progressivement à une restauration complète, « objet des efforts et des vœux du roi très chrétien ». Il faut toutefois se garder, en acceptant ce bienfait, d'en corrompre la source ou d'en altérer les effets par des prétentions exagérées ou des vœux sans mesure.

M. de Biran montre qu'il n'y a rien, quoiqu'on en ait dit, que de juste et de légal dans une dotation perpétuelle, formée du produit des extinctions successives des pensions ecclésiastiques, et destinées à subvenir aux besoins divers de l'Église de France. Puis il se demande s'il appartient à la Chambre de discuter avec le Saint-Siège les traités faits ou à faire sur le nombre et la circonscription des évêchés de France. Il tâche à prouver qu'il n'y a pas de parité à établir entre les intérêts ou les droits qui appelaient autrefois le concours des Parlements, et ceux qui pourraient motiver l'interprétation des Chambres dans un concordat avec le Saint-Siège. Les modes, au reste, des deux interventions, seraient très dissemblables, vu que les Parlements délibéraient en séance secrète, alors que les Chambres législatives ont une tribune publique.

En proclamant la religion catholique *religion d'État*, la Charte n'a pas entendu rendre au clergé de France l'existence politique qu'il avait, à titre d'*Ordre*, sous l'ancienne monarchie. Les fonctions ecclésiastiques n'ont plus de rapport avec l'ordre politique ou civil ; les évêques n'ont rien à régler ni à proscrire au dehors qui soit obligatoire pour le citoyen. Mais si la loi n'attribue aucun *droit*, aucun privilège au titre ecclésiastique, comment pourrait-elle au même titre imposer quelque *devoir*, comment lui appartiendrait-il de régler ou de circonscrire des juridictions qui sont d'un autre domaine ?

En conséquence, M. de Biran exprime le désir que la Chambre s'abstienne de légiférer sur les choses de la religion, et que toutes les questions de cet ordre soient résolues par des ordonnances royales. On lui objecte la passion des rois, les caprices de leurs ministres. Mais, réplique le philosophe, est-on bien fondé à se rassurer sur les passions des Chambres et l'inconstance des majorités ? N'y a-t-il pas lieu de craindre que des Assemblées législatives ne s'écartent du ton décent, respectueux et calme, qui convient à des objets si élevés ? « Serait-ce l'expérience du passé qui pourrait motiver cette confiance dans l'avenir ? »

Au contraire, dans un traité fait de puissance à puissance, dans un concordat passé entre les deux pouvoirs spirituel et temporel, on peut espérer rencontrer ces formes graves, solennelles, qui conviennent à la majesté des institutions religieuses, et sont propres à exciter la vénération des peuples, « Ah ! conclut le philosophe, apprenons à mieux honorer ce caractère élevé *d'ordonnance*, qui peut devenir notre *ancre de salut* dans les grands orages politiques ! »

Outre ces considérations générales, M. de Biran sut plaider dans son discours la cause particulière de son département. Après avoir établi que, suivant Mgr Frayssinous, pour avoir des soldats, il faut des états-majors, il ajoutait : « S'il était utile d'insister ici sur des vérités si sensibles, nous appellerions en témoignage la grande majorité de ces mêmes desservants et vicaires qui sollicitent, comme le premier et le plus pressant moyen de secours, l'établissement de sièges épiscopaux, dont l'absence ou l'éloignement rend leur fardeau plus pénible, en les privant de direction, de conseils, d'appui et des premiers moyens d'ordre et d'influence essentiels à leur ministère. »

Entre autres témoignages, le philosophe citait la pétition signée par un grand nombre de curés et succursalistes de son département — qu'il avait mise sous les yeux du ministre de l'Intérieur — et il vantait le désintéressement de tant de pauvres prêtres qui, oubliant leurs propres besoins, demandaient qu'il leur fût permis de faire l'abandon d'une partie de leur traitement en vue de faciliter le rétablissement de l'évêché de Périgueux.

Tant d'efforts ne furent pas sans résultat. La loi, établissant que trente nouveaux évêchés seraient créés successivement, après entente entre le pape et le roi, fut votée à la Chambre le 21 mai 1821, et, à la Chambre des Pairs, le 27 juin de la même année. Périgueux, dont le diocèse avait été après la Révolution rattaché au diocèse d'Angoulême, fut un des six évêchés créés en 1821 [1]. Maine de Biran avait bien mérité de son département.

L'ingratitude est beaucoup moins commune qu'on ne pense : il y a si peu de généreux ! En politique, notamment, l'ingratitude est chose très rare : les hommes qui s'occupent des intérêts généraux du pays, sans songer aux leurs, sont si peu nombreux ! De ceux-là était Maine de Biran, qui ne brigua jamais les fonctions publiques qu'en vue d'être utile à sa patrie et à ses concitoyens. Dans le discours prononcé à la veille de la consultation électorale du mois de mai 1822, le philosophe, après avoir développé diverses considérations générales et affirmé les bonnes intentions du roi en faveur de son peuple, s'exprimait en ces termes :

« Je doute, Messieurs, si je dois, en finissant, vous parler de l'objet exprès de cette réunion. Que pourrais-je vous dire, en effet, des qualités et des conditions les plus propres à fixer vos suffrages ! Vous en êtes les vrais et meilleurs juges ; je ne dois point prétendre à diriger ou à éclairer des choix que je respecte d'avance, sûr qu'ils seront, dans tous les cas, dignes de vous, dignes d'un pays qui a donné tant de gages de son amour et de sa fidélité au Roi ! »

Trouverait-on aujourd'hui beaucoup d'hommes politiques,

1. Vingt-quatre autres évêchés furent rétablis en 1822.

assez respectueux de la conscience de leurs électeurs pour leur tenir un pareil langage ? Toutefois, s'il est des femmes qui aiment à être battues, il ne manque pas d'électeurs qui aiment à être stimulés, encouragés, violentés... achetés. Maine de Biran, nous le savons, n'était pas l'homme de ces besognes-là. Aussi, aux élections de l'année 1822, en dépit ou peut-être à cause du discours si élevé, dont nous avons cité plus haut un fragment, le philosophe voit-il diminuer les suffrages qui lui conservent son siège de député. C'est pis encore, en 1822. Sur 303 votants il n'obtient que 154 voix, et ce n'est qu'à une voix et demie qu'il l'emporte sur son concurrent, M. La Regnère, candidat libéral. Les électeurs bergeracois, comme il apparaît bien, se détachent de leur député. Pourquoi ? Sans doute, parce qu'ils se rendent plus ou moins compte que leur compatriote, si éminent soit-il, est un mauvais politicien, inhabile à attirer sur son arrondissement la manne des faveurs officielles.

A cette raison d'ordre général vint s'ajouter en 1824 une raison toute particulière. Le sous-préfet de Bergerac, M. de Biran-Lagrèze, homme avancé en âge, d'une intelligence médiocre, administrait fort mal son arrondissement. Plusieurs lettres parvinrent de Bergerac à Paris pour demander son remplacement ou sa destitution. Le ministre de l'Intérieur s'étant décidé à une mise à la retraite qui s'imposait, et ayant informé de ses intentions Maine de Biran, celui-ci eut la malencontreuse idée de proposer son propre fils, Félix, comme candidat à une fonction, qu'il avait lui-même si brillamment exercée quelques années auparavant à Bergerac. Toutefois, par déférence pour son cousin Biran-Lagrèze, le philosophe déclara que la candidature de son fils était subordonnée à la démission volontaire du sous-préfet. Mais l'affaire s'ébruita. M. de Biran-Lagrèze, averti de ce qui se préparait contre lui au ministère de l'Intérieur, en conçut une violente irritation contre le député de Bergerac, qu'il accusait de l'avoir desservi, et, pour se venger, il travailla sous main à le faire échouer aux élections législatives. Nous avons vu qu'il faillit y réussir [1]. De son côté, Maine de Biran,

1. Voir à *l'appendice* quelques extraits du dossier *Maine de Biran-Biran-Lagrèze,* conservé aux Archives nationales, sous la cote F[1] B I 156[24].

dès qu'il eut été informé de la campagne de calomnies qui était menée contre lui à Bergerac, s'empressa de retirer la candidature de son fils Félix à la sous-préfecture ; mais l'opinion ne lui en resta pas moins hostile. Dans une lettre à l'une de ses filles, le philosophe nous apparaît très affecté de tout ce qui se dit contre son fils et lui « au sujet de cette misérable sous-préfecture ».

« M. Lagrèze se fait passer pour une victime de mes intrigues et de mon crédit à Paris ; il se dit sacrifié, lui et les siens, à l'ambition de ma famille ; il répand les propos les plus mensongers, et, ce qui est singulier, c'est que lui qui n'a pas d'amis à Bergerac, et dont l'opinion publique semble appeler le changement, trouve aujourd'hui une multitude de défenseurs contre moi, dont la conduite et les intentions sont en proie aux calomnies et aux critiques les plus mordantes. Voilà les hommes ! et le prix de toute une vie consacrée au bien de ma patrie ! » (mai 1824) [1].

C'est sans doute à la même époque que M. de Biran reçut le cruel petit billet anonyme, dont voici la teneur :

Avis d'ami : « M. Maine de Biran, ayant maintenant obtenu tout ce qu'il désirait, on lui conseille de renoncer désormais à son ancien système d'égoïsme, de réaliser quelques-unes de ses belles promesses et de faire un meilleur usage de son crédit. On se plaint généralement qu'il n'a jamais rien fait pour les habitants de la Dordogne. Protéger les opprimés, faire réparer les injustices est le plus bel attribut de l'homme, investi de la confiance de ses concitoyens [2]. »

Pouvait-on déclarer qu'il n'avait rien fait pour ses compatriotes celui qui avait restauré le collège de Bergerac, fondé

1. Maine de Biran, Lettre inédite (Archives de Grateloup). — On conte qu'à la suite de cette malheureuse affaire, le fils de M. de Biran-Lagrèze, serait venu tout exprès à Paris, et aurait eu avec le philosophe une entrevue où il se serait laissé aller à des invectives, voire même aux menaces. Cette scène violente, ajoute-t-on, aurait contribué à hâter la fin de Maine de Biran, déjà très souffrant.

2. Ce billet nous est *tombé dans les mains* — c'est l'expression exacte d'une façon très curieuse. Nous furetions dans les greniers de Grateloup avec l'espoir d'y découvrir quelques pages manuscrites de Maine de Biran. Une porte mal fermée s'entr'ouvre. Sous la poussée du courant d'air quelques feuilles, qui se trouvaient sur des poutres élevées, s'envolent et viennent choir sur notre tête. La première de ces feuilles était : *Avis d'ami*.

une École pestalozzienne, institué une Société médicale, propagé l'usage de la vaccine, fait percer de nouvelles routes, soutenu de nombreuses œuvres de bienfaisance, encouragé les progrès de l'agriculture et de l'industrie, obtenu la construction d'un pont sur la Dordogne et le rétablissement de l'Évêché de Périgueux?... Ce n'étaient là, toutefois, que les services les plus manifestes rendus par Maine de Biran aux habitants de l'arrondissement de Bergerac. Il serait trop long et dépourvu d'intérêt d'énumérer tous les secours que le député fit attribuer aux communes déshéritées pour la construction d'églises et d'hospices, ou les infortunes particulières qu'il soulagea par lui-même. Nous passons également sous silence les nombreuses recommandations qu'il accordait si bienveillamment à ceux de ses compatriotes qui venaient le solliciter en vue d'obtenir quelque situation rétribuée. Un ami du philosophe, Edmond Géraud, qui fut pendant plusieurs mois son commensal à Paris, nous dit dans son *Livre-Journal :* « Je suis témoin qu'il passe la moitié de son temps à rendre service [1]. »

Le peuple est comme les enfants : On ne peut parvenir à le satisfaire, et son avidité s'accroît en proportion des bienfaits qu'il reçoit. Le philosophe, au reste, semble avoir prévu l'ingratitude, dont le gratifièrent ses concitoyens aux derniers mois de sa vie politique : « Celui, disait-il, un jour, dans un discours public, qui est appelé par sa position ou la nature de ses moyens, à mettre les affaires dont il est chargé avant tous ses intérêts d'amour-propre, doit renoncer souvent, même en faisant le bien, à cette gloire de succès qui dédommage de tant de peines et de labeurs. Les services qu'il rend peuvent être méconnus, quelquefois même attribués à d'autres. Mais qu'importe, si le bien s'opère, si le devoir est rempli ! Justice sera rendue tôt ou tard à qui elle est due ; car il est, dans l'ordre moral, des lois aussi invariables que celles de l'ordre physique, et cette certitude, qui fait toute la confiance et l'appui de l'homme de bien, le console de bien des injustices passagères [2]. »

Maine de Biran n'a pas joui de son vivant, comme homme

1. Cf. *Un témoin des deux Restaurations* (Edmond Géraud). Fragments du *Journal intime,* publiés par Charles Bigot. Flammarion, Paris.

2. Discours au collège électoral de Bergerac (1822). Cf. M. Mayjonade. *Pensées et pages inédites*, p. 150.

politique, de cette gloire extérieure, un peu bruyante, que le monde accorde souvent à qui ne la mérite pas. Du moins, ses pressentiments ne le trompaient-ils pas quand il faisait appel en sa propre faveur à l' « équitable avenir ». Il nous est agréable,à la fin de ce chapitre, de rendre hommage à ce grand honnête homme qui, dans sa longue carrière politique, n'eut jamais qu'un mobile : le devoir; qu'un but : le bien de son pays ; qu'un intérêt : celui de ses compatriotes.

CHAPITRE XVI

MAINE DE BIRAN, SA FAMILLE ET SES AMIS

Auprès de ses contemporains, Maine de Biran passait pour un homme chez qui la vie affective était très développée. Dans un article, inséré au *Moniteur* le lendemain de la mort du philosophe, on vante son aménité, la douceur de son commerce, ses nombreuses relations d'amitié, son affection paternelle et le bonheur qu'il répandait sur une famille « dont il était adoré »[1]. Quand donc un philosophe du siècle dernier[2], dissertant sur Maine de Biran, prononce gravement à son sujet cet aphorisme : « L'homme intérieur ne se marie pas ; il est d'un pays où il n'y a pas de femme », nous sourions et nous passons. Pour être psychologue et métaphysicien, on n'en est pas moins homme, c'est-à-dire, doué d'un cœur capable d'aimer, de souffrir et de se dévouer.

I

Maine de Biran s'est marié deux fois. L'amour forma les liens qui l'unirent tout d'abord, comme nous l'avons vu, à Louise Fournier ; la froide raison l'invita plus tard à prendre pour femme sa voisine, Mlle Favareilhes de Lacoustète.

Les deux épouses du philosophe présentent un contraste

1. *Le Moniteur*, 23 juillet 1824.

2. M. Caro, qui, en l'année 1867, fit un cours en Sorbonne sur la philosophie de M. de Biran. Le résumé des leçons de l'élégant professeur — fort goûté par la partie féminine de son auditoire — nous a été conservé par un petit-neveu du grand philosophe, M. Elie de Biran, qui y a joint un commentaire critique et des réflexions personnelles d'un vif intérêt. Cf. *Maine de Biran, Etude sur ses Œuvres philosophiques*, faite à l'occasion des leçons de M. Caro par Elie de Biran, 110 pages, in-8°. Paris, Dentu, 1868.

parfait : l'une, intelligente, spirituelle, gracieuse, dévouée, aimante, devait lui laisser un souvenir ineffaçable ; l'autre, dépourvue d'esprit, d'instruction et de charmes, était, en revanche, pratique en affaires et très entendue aux choses du ménage. Celle-ci fut une bonne et parcimonieuse maîtresse de maison, qui sut réparer les nombreuses brèches que M. de Biran avait faites à sa fortune ; celle-là une délicieuse compagne qui embellit sept années de son existence.

Le philosophe répondit-il à la vive affection dont l'entourait Louise Fournier ? Nous ne pouvons mieux faire ici que de lui laisser la parole :

> Mon premier amour date du commencement de l'âge viril. Il fut allumé par un objet digne de ce sentiment divin, autant que peut l'être une créature humaine. J'aimai de toutes les puissances de mon âme une femme, un ange de beauté et de bonté. Je lui dévouai mon existence tout entière. La plus complète des sympathies forma notre premier lien. Il devait être indissoluble par la nature. Je voulus qu'il le devînt encore par les lois de la société, et nul préjugé d'opinion contraire, nulle considération d'intérêt, de fortune ou de situation ne purent m'arrêter. Je dévouai toute mon existence à la femme qui m'avait consacré la sienne. Pendant sept années que cette union dura, au sein de toutes les contrariétés et de tous les revers de la vie qu'on appelle des malheurs, je ne conçus pas un regret et ne sentis que le bonheur de partager le sort d'un être chéri, avec qui l'âme s'entend toujours, qui nous appuie et nous soutient, comme nous l'entendons et le soutenons [1].

Maine de Biran ne nous a pas donné de détails sur son bonheur. Tant que Louise Fournier, devenue Louise de Biran, vécut, le philosophe ne fit point de *Journal intime*. Aussi bien, quand on est heureux, l'on n'écrit pas, l'on chante. Toutes les confidences ou confessions sont, pour l'ordinaire, l'épanchement d'une âme aigrie ou blessée. Louise Fournier, au demeurant, fut elle-même, en quelque sorte, *le Journal intime* du philosophe, entendez, la page blanche à laquelle il confiait chaque jour ses chagrins et ses joies, ses craintes et ses espérances.

Nous avons vu dans un chapitre antérieur à quel drame aboutit cette tendre idylle. Les termes que Biran emploie, dans *le Journal intime* en parlant de sa première femme, montrent

1. *Manuscrits inédits.* Feuille volante, probablement échappée du *Journal intime*. Les dernières lignes ont été publiées par Ernest Naville.

bien qu'il ne se consola jamais de la perte de celle qui était la moitié de son âme.

23 octobre 1814. — Jour anniversaire de la mort de Louise Fournier (*sic*), ma bien-aimée femme, morte à Grateloup le 23 octobre 1803. Ce jour me sera triste et sacré toute ma vie. *Semper amarum, semper luctuosum habebo* [1].

23 février 1815. — Service pour Louise dans ma petite église réparée à neuf. Attendrissement en rapprochant les lieux et les circonstances, en voyant la tombe de mon épouse. Les chants d'église et le *Libera* m'ont remué [2].

On lit plus loin à la date du 28 septembre 1817 :

J'ai passé la journée à Saint-Sauveur. J'y suis arrivé au sortir de la messe. Je suis entré dans l'église pour l'édification. Il me tardait de revoir la tombe de mon amie, de la mère de mes enfants (*sic*). La quatorzième année s'est écoulée depuis que je l'ai perdue; et le souvenir ne s'est pas altéré. Je n'ai éprouvé, depuis cette époque, aucun sentiment qui ait prédominé sur celui que m'avait laissé cette excellente femme ou même qui en ait approché. J'ai fait une assez longue station près de la pierre tumulaire qui recouvre ses restes. J'ai pensé sérieusement, mais sans tristesse, aux effets matériels de la mort. J'ai pensé à ce qu'était devenue cette âme céleste, et j'aimais à croire qu'elle entretenait encore des rapports secrets avec la mienne. J'ai passé le reste de cette journée dans un état de langueur et d'abattement moral dont rien ne contribuait à me tirer. J'ai fait une autre station au tombeau, à vêpres, et je suis reparti à la nuit pour Grateloup [3].

Vingt ans après la mort de sa première femme, le philosophe donne encore un souvenir attendri à celle qu'il avait tant aimée. Il fait célébrer, à sa paroisse, un service funèbre de commémoration. Il visite le tombeau de la « mère de ses enfants » ; il prie, il est ému (23 octobre 1823) [4].

Au lendemain de la première Restauration, Maine de Biran était l'homme du Périgord le plus en vue. Ses voisins et ses amis lui conseillèrent vivement de se remarier, et l'invitèrent à porter son choix sur Mlle Louise-Anne Favareilhes de Lacoustète, qui était déjà d'âge mûr et dont les terres avoisinaient le

1. *Journal intime*, édit. Naville, pp. 141-142.
2. *Journal intime inédit*. Agenda vert 1815 (Archives de Grateloup).
3. *Journal intime*, p. 214.
4. *Ibid.*, pp. 373-374.

domaine de Grateloup. Le philosophe avait quarante-huit ans et... des dettes. Il se laissa faire. Aussi bien sentait-il le besoin d'un cœur féminin pour y déverser la tendresse mélancolique de son âme, sans cesse froissée au contact de la vie réelle. Le mariage eut lieu au cours du printemps de l'année 1814 (3 mai).

Nous avons déjà esquissé le portrait de la seconde femme de Maine de Biran. Il nous suffira d'ajouter que, comme bon nombre de jeunes filles de la bourgeoisie périgourdine à cette époque, M^lle de Lacoustète avait une instruction fort rudimentaire. Elle savait lire et compter ; elle écrivait tant bien que mal, plutôt mal que bien. Une lettre adressée à son mari nous est tombée sous la main. Toute orthographe en est absente. C'est le triomphe de l'écriture phonétique, si chère à certains d'entre nos modernes réformateurs. Maine de Biran ne fut pas longtemps sans s'apercevoir de la médiocrité intellectuelle de sa seconde femme. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le philosophe écrit un an après ce mariage :

> Je trouve dans mon point de vue actuel et avec ma manière d'être et de sentir que j'ai sagemennt fait d'épouser une femme toute simple, bonne, qui, heureuse d'être avec moi, n'en exige rien, et pour laquelle je suis toujours assez bien, en étant *moi-même*, sans avoir besoin d'aucun effort pour me modifier. Il vaut mieux descendre à ce qui nous environne pour tâcher de l'élever jusqu'à nous, que d'être obligé de se monter sans cesse pour atteindre au niveau où nous croyons placés certains êtres, dont nous nous faisons une idée souvent exagérée, sans jamais être sûrs que nous sommes à leur hauteur [1]...

Ces lignes, si joliment cruelles pour la personne qui les a suggérées, ont été écrites moins d'une année après le mariage du philosophe avec M^lle de Lacoustète. Il serait téméraire d'avancer que Maine de Biran regretta plus tard de s'être uni à une femme d'un esprit borné. Toutefois, l'on rencontre dans *le Journal*, à la date du 31 août 1818, cette note découragée : « Ma femme a de la bonté, mais ne peut m'entendre [2]. » Quand le philosophe passe une journée à Lacoustète entre sa femme et sa belle-mère, il éprouve, d'ordinaire, de l'ennui. « Soirée triste », lisons-nous à plusieurs reprises dans *le Journal*... « La

1. *Journal intime inédit*, 12 février 1815, Fonds Naville, Genève.
2. *Ibid.*, 1818.

maison de ma belle-mère n'inspire pas la gaieté. » Ce jugement morose, Biran l'étend, du reste, à la plupart des demeures périgourdines d'alors.

Il n'y a dans nos maisons et dans nos sociétés périgourdines aucun mouvement. On sent l'uniformité et la monotonie. Ce sont de bonnes gens qui ne peuvent sortir de leurs cercles d'habitudes et ne pensent ou n'imaginent rien au delà. Quel contraste avec le mouvement des sociétés de Paris et le renouvellement journalier des impressions et des idées ! Ceux qui sont accoutumés à cette sorte d'activité, périssent d'ennui ailleurs. J'éprouve moi-même de la langueur et du malaise, bien que je ne sois pas ennemi de l'uniformité [1].

Des impressions de ce genre ne sauraient nous étonner chez Maine de Biran. Les discussions d'idées, en effet, avaient seules le don de captiver le philosophe. Or, elles sont rares à la campagne, où les occupations et préoccupations matérielles sont de tous les jours et presque de tous les instants. L'auteur des *Rapports des Sciences naturelles avec la Psychologie* ne devait, sans doute, trouver qu'un plaisir très modéré à entendre sa femme et sa belle-mère discourir sur les incidents ordinaires de la basse-cour, le prix de la volaille, la qualité des truffes, l'époque où il conviendrait d'égorger les oies, en vue de fabriquer ces odoriférants pâtés de foie gras, délices des gourmets et orgueil des habitants du Périgord.

En vain le philosophe s'ingéniait-il à parler beaucoup pour donner aux autres et se donner à lui-même l'illusion qu'il s'intéressait à la conversation terre à terre qui frappait ses oreilles. Sa pensée le plus souvent était ailleurs, et à qui lui aurait demandé alors : « A quoi sert le monde ? » volontiers sans doute eut-il répondu avec son ami Ampère : « A donner des idées aux esprits. »

Bien que la seconde femme de Maine de Biran n'ait point été pour lui cette âme-sœur que tout homme, qui se met en ménage, rêve de rencontrer, le philosophe ne cessa pas de l'entourer d'un attachement sincère. Quand arrive le moment de la séparation, Biran éprouve « un serrement de cœur en embrassant sa femme en pleurs ». De Paris, il lui écrit tous les huit à quinze jours, la

1. *Journal intime inédit*, 19 juin 1816.

tenant au courant des principaux événements de sa vie journalière, parfois même lui donnant un aperçu de la situation politique. Durant les premières années de la Restauration, les lettres du philosophe étaient communes à sa femme et à son curé. M. Tournier, prêtre desservant de Saint-Sauveur, avait accepté, tout en administrant sa petite paroisse, de s'occuper de la direction du domaine de Grateloup. La chose était d'autant plus nécessaire qu'en l'absence du propriétaire, retenu par ses fonctions dix mois par an à Paris, Mme de Biran quittait souvent Grateloup désert pour séjourner à Lacoustète, chez sa mère. Dans une lettre du 16 mai 1814, Maine de Biran recommande à sa femme de s'arranger avec le bon curé de Saint Sauveur pour que chaque courrier lui apporte à Paris une lettre de l'un ou de l'autre. Il se plaint amicalement quand Mme de Biran laisse passer quinze jours sans lui écrire. Il sympathise à la tristesse de la solitude qui l'enveloppe l'hiver dans le grand et froid Grateloup. Toutefois, il gronde un peu quand sa femme reste trop longtemps absente et s'attarde à Lacoustète. Il lui écrit, le 13 février 1820, ces mots charmants de simplicité : « Adieu, ma bien bonne femme. Je t'embrasse de toute mon âme et voudrais bien faire carnaval avec toi [1]. »

Le philosophe redit sans cesse comme il aspire à quitter un théâtre d'affaires où « tout est peine sans compensation », et à « prendre la clef des champs ».

Que je serais heureux, ma bonne amie, de jouir près de toi des douceurs de ce beau printemps. Tout ce que j'en vois ici, comme par une *fenêtre de prison*, me fait souvent penser à Grateloup, à ses bois, à ses prés, et je tombe dans des rêveries mélancoliques ; mais il faut se résigner à la volonté de Dieu et conserver le courage jusqu'à la fin [2].

Arrive-t-il qu'une lettre de Grateloup manque le courrier et lui parvienne en retard, le philosophe éprouve des inquiétudes sur la santé de sa femme. A la nouvelle de la mort de Mme de Lacoustète, il ne peut retenir ses larmes. Ce n'était pourtant que sa belle-mère. Mais, âme tendre, Biran sympathise à tout ce qui souffre, et il regrette de ne pas être à portée de donner à

1. Cf. *Pensées et Pages inédites*, publiées par M. Mayjonade, p. 117.
2. *Ibid.*, p. 128. Cf. Archives de Grateloup.

sa femme désolée les consolations et les secours dont elle aurait besoin en cette douloureuse circonstance [1]. La plupart des lettres du philosophe se terminent par cette formule affectueuse : « Adieu, ma bien bonne amie, je pense toujours à toi et t'embrasse comme je t'aime, de tout mon cœur. »

Nous ne possédons qu'un très petit nombre des lettres de Biran à son fils. Heureusement qu'à cette lacune peuvent suppléer en une certaine mesure les lettres échangées entre le philosophe, sa femme et ses filles, ainsi que certains passages du *Journal intime*.

Maine de Biran avait une grande affection pour son fils. Il donna tous ses soins non seulement à son instruction, mais aussi à son éducation, sachant bien que si la première fait un homme distingué, la seconde fait l'homme dans toute la plénitude du terme. Nous savons par *le Journal intime* que le philosophe ne dédaignait pas d'instruire lui-même son fils et qu'il consacrait de nombreuses soirées à lui révéler la beauté des littératures anciennes, notamment le génie de Tacite et d'Horace.

Si les fruits de la science sont agréables, les racines qu'il faut sucer durant l'enfance peuvent sembler parfois amères. M. de Biran, écrivant à son fils, l'encourage au travail en ces termes :

Il ne faut pas se laisser rebuter par les premiers dégoûts qui accompagnent tout commencement, mais se forcer un peu d'abord pour contracter l'habitude de fixer son esprit mobile. Le goût vient à mesure qu'on s'accoutume à s'occuper de l'objet qui avait paru d'abord le moins agréable. Cependant, il faut prendre garde de ne pas se trop forcer ou s'imposer de trop grands efforts dans le principe, pour vaincre ses répugnances au travail. J'ai entendu dire au célèbre Cabanis qu'il avait eu besoin de se travailler lui-même pour suivre son plan d'études, comme un écuyer travaille un cheval ombrageux. Il faut de la patience, de la douceur avec le cheval pour le rendre peu à peu docile au frein. J'aime bien, cher enfant, à t'entendre dire que tu n'as pas encore connu l'ennui. J'espère bien que l'avenir sera comme le présent, mais il faut y penser un peu à l'avance et faire ses provisions d'hiver [2].

Parvenu à l'âge de choisir une carrière, Félix, dont l'humeur était batailleuse, opta sans hésitation pour le métier des armes. Admis le 1er avril 1815 parmi les gardes du corps, il est versé

1. *Pensées et Pages Inédites*, p. 128. Cf. Archives de Grateloup.
2. *Lettre inédite*. Archives de Grateloup.

dans la compagnie de Noailles. Dans une lettre du 4 février 1816, le philosophe nous donne quelques détails sur son fils. « Félix, écrit-il à sa femme, n'est pas encore à Paris à demeure ; mais il vient me voir tous les dimanches ; il travaille beaucoup au manège de Versailles, et on est très content de lui ; je le suis aussi de sa santé et de sa sagesse [1]. » Dès l'année suivante, le jeune homme était devenu tout à fait militaire. Attaché à l'instruction des soldats, il excellait à commander et savait se faire obéir. Sur les instances de son colonel qui avait remarqué ses aptitudes, il alla, trois ans plus tard, étudier à l'École de cavalerie de Saumur. Maine de Biran écrit le 25 mai 1819 : « J'ai de bonnes nouvelles de Félix par plusieurs de ses camarades successivement arrivés de Saumur. Je vois avec grande satisfaction qu'il se conduit de manière à avoir l'estime et l'amitié de ses chefs et de ses camarades [2]. »

L'avenir s'annonçait brillant pour le jeune sous-officier, dont les notes de cavalerie étaient excellentes. Malheureusement son extrême vivacité vint tout compromettre. Félix eut avec un de ses camarades un duel acharné, qui fit grand bruit, et l'obligea plusieurs mois à quitter l'École. Maine de Biran passa alors par tous les feux de la tribulation. A peine rassuré sur la vie de son fils, qui avait été atteint de trois coups d'épée à la poitrine, il dut multiplier les démarches au ministère de la Guerre pour arrêter les suites de l'affaire. Il n'y réussit qu'à moitié, et Félix, au sortir de l'École, fut envoyé à Sedan, ce qui était comme une disgrâce.

Le philosophe nous parle quelque part de la sensibilité excessive de son fils, qui dégénérait vite en emportement. « Tu sais, écrit-il à sa fille Adine, que c'est là le défaut de ton pauvre frère. Je cherche à le modérer par la raison [3]. » Très chatouilleux sur le point d'honneur, Félix eut, par la suite, de nouveaux démêlés avec ses camarades et dut plusieurs fois changer de garnison [4].

1. Archives de Grateloup. Cf. Mayjonade, *op. cit.*, pp. 92-93.
2. Archives de Grateloup. Cf. Mayjonade, *op. cit.*, p. 109.
3. Archives de Grateloup (Lettre *inédite*).
4. Il semble bien que les conditions — à tout le moins extraordinaires — de sa naissance aient été la principale cause des querelles de Félix avec ses compagnons d'armes. Observons toutefois qu'à supposer que le mariage de Maine de Biran avec Louise Fournier fût contestable en droit, en fait il n'a jamais été contesté ni annulé par l'autorité judiciaire. Dans son acte de mariage Félix est dit en propres termes « fils légitime de Maine de Biran ».

Sous-lieutenant au 16e chasseurs de l'Orne (4 mai 1817), lieutenant en remplacement dans les dragons de l'Hérault (1er juillet 1820), il songea en 1822 à entrer dans les dragons de la garde, puis dans les lanciers. C'étaient deux corps très fermés, et la demande du jeune homme ne fut pas agréée. Dépité, il donna sa démission quelques mois après son mariage.

On ne saurait douter des sentiments de profonde tendresse que M. de Biran éprouvait pour son fils. Quand Félix souffre d'une fièvre maligne, qui met ses jours en danger, le philosophe tombe dans la prostration et vit dans des alarmes continuelles. Le moment où le jeune officier doit rejoindre son régiment, est-il arrivé ? Biran est rempli de tristesse. « Le départ de mon fils, écrit-il, me laisse sur le cœur un poids difficile à supporter [1]. » Ces sentiments, fort naturels, du reste, ne nous surprennent point de la part de M. de Biran. Toutefois, entre le père et le fils, il y avait — il convient de le remarquer — toute la différence qui sépare un homme de pensée d'un homme d'action. Le philosophe lui-même souligne le fait dans *le Journal intime* : « Il n'y a guère d'idées communes entre mon fils et moi. Il a les goûts et la dissipation de son âge [2]. »

C'est à Paris chez son père que Félix passait la plupart de ses congés réglementaires. Tandis que Maine de Biran, enfermé dans son cabinet, cherchait le passage du moi au non-moi, le jeune homme courait avec l'ardeur de son âge à tous les plaisirs de la capitale [3]. Père et fils ne se retrouvaient qu'à table et souvent en nombreuse compagnie.

Faisant un retour sur ses journées toutes remplies par l'étude, les affaires publiques, les devoirs de société, le philosophe en vient parfois à se reprocher de ne pas éprouver assez de joie de la présence de son fils à Paris. « Félix, écrit-il dans *le Journal*, est arrivé à Paris le 8 avril et reparti le 8 mai pour Sedan. Je me suis aperçu dans cette occasion combien la vie du monde, jointe au progrès de l'âge, affaiblit en moi les sentiments les plus

1. *Journal intime inédit*, 1817.
2. *Ibid.*
3. « Notre Félix va bien et profite pour moi des plaisirs de Paris : les promenades, le spectacle, la société l'occupent, pendant que je suis dans mon cabinet, à la Chambre ou au Conseil. Je jouis bien peu du plaisir de l'avoir près de moi » (30 avril 1820)(Cf. Mayjonade, *Pages et Pensées inédites*, p. 127).

naturels. Je n'ai presque pas joui de la conversation et de la société de mon bon jeune homme, quoique je l'aime comme un père aime son fils[1]. »

II

C'est principalement dans la correspondance, échangée entre Maine de Biran et ses filles, que l'on voit s'épanouir le cœur aimant du philosophe. Très précieuse à consulter, cette correspondance nous révèle en Maine de Biran un personnage à peu près inconnu, un père qui ne vit que pour ses enfants et par ses enfants, puise dans leur pensée habituelle toute sa force, ne se trouve vraiment bien qu'en la compagnie de ses deux filles, s'intéresse aux moindres incidents de leur existence journalière, leur apprend, à sa suite, à vivre de la vie intérieure et à gravir les hauteurs de l'idéal moral[2].

Les lettres du philosophe à ses filles, ne valent pas seulement par le fond. La forme mérite d'être remarquée.

Quand on écrit à ceux qu'on aime, on parle comme on sent, et la plume court d'elle-même sur le papier, dédaigneuse de tout apprêt. Ainsi faisait Maine de Biran, et, outre la correction et l'élégance, il a attrapé, par cela même que chez lui toute préoccupation d'auteur était absente, ce naturel parfait qui est, à coup sûr, la principale qualité de l'art épistolaire.

A l'époque où s'ouvre la correspondance que nous allons feuilleter (1817), les filles de M. de Biran. Élisa et Adine, avaient de dix-huit à vingt ans. Au physique, toutes deux étaient d'un joli blond, couleur d'épis. Grande et bien développée, Élisa, l'aînée,

1. *Journal intime inédit*, 1817.
2. Les lettres de Maine de Biran à ses filles ont été publiées les unes par Ernest Naville (Cf. *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*, 3e édit., 1874, pp. 401-458), les autres — en plus grand nombre — par M. Mayjonade (Cf. *Pages et Pensées inédites*). Certaines sont encore inédites en totalité ou en partie (Cf. Archives de Grateloup). Il n'est que juste de féliciter M. Mayjonade du zèle et du discernement qu'il a apportés à la publication des lettres de Maine de Biran, ainsi que des notes fort instructives dont il a illustré une foule de pages. Ce faisant, l'érudit chanoine a mérité la reconnaissance de tous les Biranistes. Aussi bien — nous tenons à le déclarer — les légères critiques que le souci passionné de la vérité nous a incité à adresser, au cours de cet ouvrage, à M. Mayjonade, n'enlèvent rien à l'estime que nous avons pour sa personne et ses talents.

avait les traits réguliers, une expression douce, mais peu animée. Adine, petite, frêle, gracieuse, était la vivacité même. Ses grands yeux bleus pétillaient avec passion pour la moindre chose. Le philosophe nous a fait lui-même le portrait de ses filles.

L'aînée est douce, bonne comme sa mère, timide et sans aucune confiance en elle-même ; elle est appelée à suivre les habitudes et la route ordinaire de la vie. La cadette a une sensibilité délicate, susceptible d'exaltation, des idées fines et profondes, un tact supérieur à son âge, une âme élevée, pour qui les bornes de la situation commune ne suffisent pas. Je crains que son bonheur ne soit difficile... C'est une plante rare à cultiver, à développer, à préserver du souffle des aquilons. [1]

A la mort de leur mère [2], les deux sœurs furent confiées aux soins de leur tante maternelle, Mme Gérard, qui habitait le Murat. Celle-ci, femme intelligente, mais d'un esprit étroit et d'une volonté obstinée, éleva elle-même ses nièces sans faire appel à aucun maître et en s'efforçant de leur inculquer ses façons de voir à l'antique. Veuve en premières noces d'un M. du Cluzeau [3], elle avait contracté une nouvelle union avec M. Gérard, trésorier-payeur du département de la Dordogne.

Rejeton d'une grande famille de la Franche-Comté, laquelle se rattachait à la descendance des comtes de Habsbourg, M. Gérard, de son vrai nom, Gérard d'Alpy de Quentry, avait jugé prudent, lors de la tourmente révolutionnaire, de masquer ses attaches nobiliaires sous le prénom d'un des fondateurs de sa race. C'était un homme charmant, qui contait avec originalité de piquantes anecdotes sur le monde de l'ancien régime. Tête imposante, nez aquilin, barbe grisonnante, yeux vifs, bouche malicieuse, il rappelait, à s'y méprendre, le bon roi Henri IV. Il était fort aimé de ses nièces, qui regrettaient que les occupations de sa charge l'amenassent sans cesse à s'éloigner du Murat.

Bâti sur une colline pelée qui semblait recouverte d'un monceau de cendres, le Murat était une habitation sans élégance et d'un confort très relatif. On y arrivait au péril de ses os par une route abrupte, pierreuse, ravinée par les inondations. A

1. *Journal intime*. Cité par Ernest Naville, *op.cit.*, p. 201.
2. Louise Fournier.
3. Les deux frères du Cluzeau avaient épousé les deux sœurs Fournier.

cheval — mode habituel de locomotion employé par Maine de Biran et M. Gérard — l'ascension du Murat était, somme toute, facile ; mais, quand on tentait d'y parvenir en voiture, il fallait faire à pied par une montée très rapide le dernier quart du chemin. Pour tout promenoir, il y avait, à proximité de la maison, un petit bois de chênes rabougris, pompeusement appelé *la Garenne*.

C'est dans cette habitation peu attrayante que les filles de M. de Biran ont vu s'écouler leur existence. Quelques rares après-midi passées à la ville voisine, Périgueux, distante de six kilomètres environ, un séjour de huit jours, chaque année, à la fin de l'été, à Grateloup, chez leur père, telles étaient les seules distractions que Mme Gérard permettait à ses nièces. Aussi devine-t-on aisément avec quelle joie les jeunes recluses du Murat accueillaient deux ou trois fois l'an l'arrivée de leur père ou de leurs frères, Félix et Alexis.

Alexis du Cluzeau, dont il a été à peine question jusqu'ici, était fils du premier mariage de Louise Fournier. Il avait reçu de la nature une figure charmante, une intelligence ouverte, un caractère jovial. Il était chéri de ses sœurs, qui semblent l'avoir préféré à Félix, plus renfermé en lui-même et d'une humeur moins égale.

Parmi les rares habitués du Murat [1], il faut mentionner spécialement Mlle Bonne d'Alpy, nièce de M. Gérard. Cette spirituelle et charmante personne, de quelques années plus âgée que Mlles de Biran, avait le don de répandre la joie autour d'elle. Dès son arrivée, le mélancolique Murat s'animait comme par enchantement. Elle jouait du clavecin avec beaucoup d'expression, et le philosophe aimait à l'accompagner de sa harpe. Mlle d'Alpy habitait d'ordinaire à Paris, chez sa tante, la princesse de Craon, dont l'hôtel était situé rue Sainte-Croix. Il est bien des fois fait mention dans *le Journal intime* des « dames de la rue Sainte-Croix ». Maine de Biran ne passait guère de semaine

1. Mgr de Lostanges qui, comme nous l'avons vu précédemment, avait été nommé à l'évêché de Périgueux en 1821, fréquentait assidûment le Murat. La présence de l'aimable et distingué prélat était comme un rayon de soleil dans la sombre demeure. Pour l'y retenir plusieurs jours, les jeunes filles, avec la permission de leur tante, avaient transformé une chambre en chapelle. Nous possédons une douzaine de lettres de l'évêque de Périgueux aux habitantes du Murat.

sans les visiter, et converser avec ces deux femmes d'esprit était pour lui un plaisir toujours nouveau. Grande surtout était sa joie, lorsqu'il avait la bonne fortune de faire le voyage de Paris en Périgord avec M^lle d'Alpy. La meilleure amie de ses filles lui était une compagne si agréable qu'il en oubliait toutes les fatigues et la durée d'un trajet de cinq à six jours [1].

Les lettres de M. de Biran à ses filles traitent de sujets très variés. Nulle pensée, toutefois, n'y est plus souvent exprimée que la tendresse du père pour ses enfants. « Toute ma vie est en vous », écrit le philosophe à ses filles. — « Dans toutes les situations et au milieu des plus grands embarras, je ne cesse de penser à vous avec la plus tendre affection. » — « Je vous porte continuellement dans mon cœur. » — « Adieu, chères bonnes enfants, je pense sans cesse à vous avec toute la tendresse d'un père qui vous chérit par-dessus tout. » — « Il faut que je finisse par force, mes bien chères enfants, mais je ne vous quitte pas; votre souvenir me suivra dans tout le trajet que je vais faire de Paris à Saint-Cloud [2]. »

Le philosophe écrit le 1^er juillet 1821 :

> J'ai été rappelé hier samedi, de la manière la plus agréable et la plus douce, au souvenir de ma fête patronale [3] par les deux lettres de mes bonnes filles et les jolis cadeaux qui y étaient joints. C'est du fond d'un cœur, *qui est tout à vous*, mes chères enfants, que je vous remercie de ces souvenirs. Je ne puis pas vous exprimer le sentiment qui a pénétré mon âme à la vue de ces fleurs emblématiques, cueillies par vous en pensant à votre père, et de ces jolies petites mèches de cheveux, qui semblent rapprocher de moi les têtes auxquelles ils appartiennent et qu'il me serait si doux d'embrasser! Je conserverai précieusement ces gages de tendresse [4].

C'est avec un plaisir indicible que le député au Corps législatif voit chaque année approcher l'époque où il pourra aller passer quelques semaines en famille et embrasser des enfants chéris, dont il lui semble qu'il est séparé « depuis un siècle ». Douce était la réunion du père avec ses filles, mais comme elle paraissait courte à des êtres qui s'aimaient tant! Au bout de

1. *Journal intime inédit.*
2. Cf. *Pensées et Pages inédites*, *passim* (Archives de Grateloup).
3. Saint-Pierre (29 juin).
4. Mayjonade, *Pages et Pensées inédites*, pp. 160-161. Cf. Archives de Grateloup.

quelques semaines, le philosophe devait songer à regagner Paris où le Conseil d'État et la Chambre réclamaient sa présence. Pour lui se justifiait alors la parole d'un de ses illustres contemporains : « La vie se compose d'adieux ; c'est pour cela qu'elle est triste [1]. »

Une correspondance active, échangée de part et d'autre chaque semaine, venait, du moins, adoucir la douleur du père, privé de ses enfants. Quelques jours après son retour à Paris, le 12 novembre 1819, le philosophe adressait à ses filles une longue lettre, dont nous ne citerons que les premiers paragraphes :

Il me serait impossible d'exprimer à mes chères enfants à quel point j'ai été touché de la lettre qu'elles m'ont écrite en commun avec leur tante, le 5 de ce mois, deux jours après notre pénible et triste séparation. Je conserve au fond de mon âme les sentiments qui l'ont remplie pendant ces jours rapides que nous avons passés en famille. Les souvenirs en sont doux et tristes à la fois; ils me rendent mon isolement actuel plus difficile à supporter mais aussi ils me consolent et me donnent le courage de supporter l'ennui d'une si longue attente... Chères enfants, s'il est cruel de vivre loin de vous, d'être privé de vos doux entretiens, de vos aimables caresses, il est consolant pour votre père de penser qu'il a deux filles si bonnes, si tendres, de savoir qu'il en est aimé autant qu'il les aime, de nourrir l'espoir de se réunir à elles dans un autre temps et, en attendant, de leur donner et d'en recevoir des marques mutuelles de tendresse et de souvenir... [2]

Ces citations et extraits, qu'il serait aisé de faire suivre de beaucoup d'autres du même genre, nous disent assez quelle vive affection unissait Maine de Biran à ses filles. A y regarder de près, on ne peut douter, toutefois, que le philosophe n'ait eu une préférence pour la cadette Adine, laquelle lui ressemblait fort au physique comme au moral [3]. Le tempérament nerveux

1. Chateaubriand.
2. *Lettres de Maine de Biran à ses filles*, édition Naville, p. 406.
3. « Je ne saurais te dire, ma bonne Adine, combien je souffre de penser que nous *sympathisons*, toi et moi, si complètement. Ce que m'a dit notre Élisa, et ce que tu m'as dit toi-même de ce que tu éprouves au physique et au moral, a trop de ressemblance avec *moi* pour que je n'en sois pas péniblement affecté. C'est une double souffrance, une double tristesse pour ton pauvre père qui se sent à la fois *en toi et en lui*. Dieu merci, tu es jeune encore, tu peux fortifier tes nerfs par un meilleur régime et ton âme par de bonnes réflexions avec l'aide de Dieu, des lectures substantielles appropriées à ta situation et quelques conseils de ton père, que son expérience et sa tendresse pour toi sauront inspirer » (*Lettres de M. de Biran à ses filles*, édit. Mayjonade, pp. 207-208).

d'Adine, la faiblesse de sa constitution étaient pour le père la source d'inquiétudes continuelles. Sans cesse, dans ses lettres, il supplie sa fille de prendre soin d'une santé qui lui est plus chère que la sienne propre :

Si tu m'aimes, si tu tiens aussi, comme je le crois, à remplir tes devoirs envers Dieu et envers ton père, tu ne négligeras rien de ce qui peut contribuer à rétablir et à fortifier ta santé ; tu seras docile à tous les conseils qui te seront donnés dans cet objet qui m'intéresse par-dessus tout... Ma peine la plus grande est de vivre loin de vous, mes chères enfants, et surtout d'avoir toujours à craindre pour ta santé, ma chère Adine [1].

Au cours de l'automne de l'année 1817, Adine eut à subir une opération assez douloureuse [2]. La patience, dont elle fit preuve en cette circonstance, rendit plus vive encore l'affection dont Maine de Biran était pénétré pour sa cadette. Dès son retour à Paris, quelques jours plus tard, il adresse à Adine une longue missive, dont nous nous bornerons à citer la première page.

C'est à toi, ma bonne et chère enfant, que je sens d'abord le besoin d'écrire en arrivant à Paris. J'ai été plein de toi pendant tout mon voyage, je le suis encore et le serai toujours. Toujours j'aurai présent à mon esprit et à mon cœur le tableau de cette longue et cruelle opération, où tu t'es montrée si calme, si courageuse, si résignée, si patiente, si bonne, si attentive pour ceux qui t'aiment. Je n'aurais pas cru, chère enfant, que ma tendresse pour toi fût susceptible d'accroissement; c'est pourtant ce que j'éprouve aujourd'hui. Il me semble que je ne te connaissais pas, que je ne t'aimais pas assez auparavant, et que je ne puis t'aimer autant que tu le mérites. Tu continueras, mon ange, à justifier ce sentiment, le plus tendre qu'un père puisse éprouver pour son enfant chérie...

1. *Lettres de M. de Biran à ses filles*, édit. Mayjonade, p. 109.
2. L'extraction d'une loupe. — Il n'est pas sans intérêt de savoir comment le philosophe se comporta en cette circonstance. Placé en face d'Adine, la tête appuyée sur ses genoux et lui tenant les mains, Maine de Biran ne pouvait rien voir, mais souffrait jusqu'à la mort de toute la souffrance que ressentait sa fille chérie. Pendant les vingt minutes que dura l'opération, la patiente ne fit pas un mouvement, ne poussa pas un soupir. Mais la douleur devenant plus vive, un frémissement agita tout son corps, ses dents se serrèrent, la pâleur envahit son visage, et le philosophe — au risque de compromettre la réussite de l'opération — de se lever soudain « hors de lui-même ». « J'ai vu alors, dit-il dans *le Journal*, les yeux de mon enfant se tourner vers moi ; son regard céleste, plein de douceur et de force, cherchait à me consoler, me rassurer... » — Là où le stoïcisme du philosophe s'était trouvé en défaut, l'énergie de la jeune fille chrétienne avait triomphé.

III

Que de pères qui, pleins de sollicitude pour le *physique* de leurs filles, négligent complètement le moral, comme si la formation de l'âme chez la femme n'était pas ce qu'il importe, avant tout, de surveiller ? Maine de Biran possédait un sens psychologique trop aiguisé pour ne pas avoir remarqué chez ses filles et notamment chez Adine, avec beaucoup d'heureuses qualités, quelques légers défauts. En père avisé qui ne se laissait pas aveugler par l'affection, il entreprit de fortifier et d'éclairer la raison de ses enfants, afin qu'elle servît de contrepoids à une imagination et à une sensibilité qu'il jugeait excessives. Pour atteindre ce but, il lui sembla qu'il convenait tout d'abord de tracer en détail un cours de lectures appropriées aux dispositions particulières d'Adine et d'Élisa. En réunissant les diverses indications, relatives au choix des livres, qui se trouvent éparses dans les lettres du philosophe, on peut reconstituer de la sorte la modeste bibliothèque des deux jeunes filles :

L'Imitation de Jésus-Christ, la Journée du Chrétien, tous les ouvrages de Fénelon, *les Sermons de Massillon, les Mœurs des Israélites et des premiers chrétiens*, par Fleury, *les Harmonies de la nature*, de Bernardin de Saint-Pierre, *le Spectacle de la nature*, par Pluche, *les Œuvres de Mme de Lambert, le Legs d'un père à ses filles, les Lettres de Mme Hamilton* sur *l'éducation, la Vie de Fénelon*, par le cardinal de Beausset, *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem*, par Chateaubriand, *le Génie du Christianisme* [1], etc.

1. Au sujet de ce dernier ouvrage, Adine écrit à son père le 29 juin 1821 : « J'avais déjà pensé, cher Papa, que dans *le Génie du Christianisme*, dont je n'ai pas, du reste, commencé la lecture, je devais passer les épisodes romanesques (*Atala* et *René*, qui faisaient primitivement partie du *Génie du Christianisme*); mais je veux attendre dans tous les cas une conversation avec mon bon père, qui me donnera des conseils sur tout cela et me dira ce qu'il y a de bon pour moi, et si je dois attendre encore avant de lire cet ouvrage. Je suis heureuse de pouvoir me laisser conduire par toi pour le choix de mes lectures et de ne graver dans mon esprit que des choses que tu connais et que tu approuves. Outre le sentiment de plaisir que cette idée me fait éprouver, on peut encore avoir celui de penser à toi chaque fois qu'on prend son livre, et de te reporter le bien et le plaisir qu'on y trouve. Ainsi, cher Papa, tout ramène à penser à toi, à s'occuper de toi ; c'est une douce occupation qui fait supporter ton absence, déjà si pénible et si triste » (Cf. Archives de Grateloup).

En tête des livres, ayant appartenu à Élisa et à Adine, on lit ces mots : *Après leur bon père*. Les jeunes filles, qui ne voulaient lire que les ouvrages, spécialement choisis pour elles par leur père, ne manquaient pas de faire part aux cher absent des réflexions que leur avaient suggérées leurs lectures. Répondant à une lettre de ce genre, Maine de Biran écrit à Élisa :

Les détails que tu me donnes, chère enfant, sur tes occupations, tes lectures et celles que vous faites en famille dans vos soirées, m'ont vivement intéressé. J'aime à voir vos jeunes âmes transporter l'image du beau et du bon moral à tout ce qui leur en offre quelque apparence. L'âge et la réflexion pourront rectifier plus tard ces jugements de première impression. Je n'approuve (sans condition) que votre admiration pour notre excellent maître et ami commun, Fénelon [1].

Il y a beaucoup de gens qui lisent ; il y en a peu qui savent lire. L'habitude de feuilleter une foule de livres, sans chercher à s'en assimiler la substance, est la marque d'un esprit léger et d'un cœur dissipé. M. de Biran recommande à ses filles de ne pas lire beaucoup, mais de lire avec réflexion : « Il faut méditer plus que lire et ne pas courir après des impressions nouvelles. Peu d'aliment nourrit quand on le digère bien [2]. » Élisa, ayant fait savoir à son père avec quels regrets sa sœur et elle voyaient arriver la fin du dernier volume de Fénelon, le philosophe lui répond :

« Pourquoi cela, mon enfant ? Est-ce que vous n'avez pas à recommencer non pas seulement une fois, deux fois, mais toujours, mais toute la vie? Car tel est le caractère de ces ouvrages substantiels, que plus on les lit, mieux on les goûte. Il ne faut pas s'en remplir l'esprit une fois pour toutes, mais en nourrir son âme comme du pain quotidien [3]. »

Beaucoup de jeunes personnes entassent lectures sur lectures, soit pour donner un aliment à leur cœur passionné, soit pour faire figure dans le monde et tirer vanité de leur science. M. de Biran désire qu'Élisa et Adine lisent *le Spectacle de la nature*, et *les Harmonies de la nature* « non pour devenir savantes en histoire naturelle, mais pour admirer avec connaissance les œuvres de Dieu et les bienfaits de sa providence ».

1. *Lettres de Maine de Biran à ses filles*, édit. Mayjonade, pp. 194-195, et Archives de Grateloup.
2. *Lettres de Maine de Biran à ses filles*, édit. Naville, *op. cit.*, p. 425.
3. *Ibid.*, pp. 428-429.

Dans un grand nombre de lettres le père affectueux se montre un directeur de conscience très averti. Il exhorte ses filles à se modérer en toutes choses, réprimer leur vivacité naturelle, tenir en bride leur imagination, amortir leur extrême sensibilité, résister aux impulsions de l'amour-propre, combattre la tristesse et le découragement, s'établir dans la paix par l'habitude du recueillement et de la présence en Dieu. Adine se voit doucement réprimandée parce qu'elle se gouverne comme une personne douée d'une robuste santé, se levant de grand matin, se couchant habituellement fort tard, faisant abstinence durant tout le carême, donnant une grande partie de la journée à la prière et à la lecture méditée des bons livres qui lui ont été indiqués. Ce genre de vie, lui déclare son père, n'est pas en proportion avec les forces physiques qu'elle a reçues de Dieu ; elle ne peut le continuer, sans s'exposer à détruire sa santé et se rendre incapable plus tard de remplir les devoirs qui lui incomberont. C'est l'amour-propre plutôt que le corps animal qu'il faut mortifier[1].

Fénelon et Mme de Maintenon, qui ont si bien connu tous deux l'âme féminine, estiment que l'éducation des filles doit principalement viser à faire des personnes *raisonnables*. Maine de Biran ne pense pas autrement. Tout ce qu'il désire pour ses chères filles, « c'est que leurs affections soient tempérées et réglées autant que possible par la *raison*, par l'habitude de réfléchir et de se maîtriser soi-même, et surtout qu'elles soient toutes subordonnées à la première et à la plus élevée de toutes les affections de l'âme, la seule qui puisse remplir tous les besoins et dont l'objet ne puisse changer, ni tromper notre attente, ni passer, ni mourir », l'amour de Dieu[2].

Sachant combien la vie est fertile en mécomptes et en contrariétés, Maine de Biran s'efforce d'inculquer au cœur de ses filles un profond sentiment de confiance en Dieu et d'abandon à sa volonté. Il leur rappelle que si leur père terrestre est destiné à leur manquer un jour, le Père céleste, en revanche, ne leur manquera jamais. Il sera toujours présent à leurs âmes pour en faire le bonheur et la consolation.

1. *Lettres de M. de Biran à ses filles*, édit. Naville, *op. cit.*, pp. 412-414.
2. *Ibid.*, édit. Mayjonade, *op. cit.*, p. 210.

Oui, mes chères enfants, Dieu seul ne trompe pas ceux qui mettent en lui toute leur confiance, tout leur espoir, parce que *seul* il reste, tandis que tout ce qui n'est pas lui, passe comme une ombre et varie sans cesse. Quelle folie de négliger ce qui est éternel pour ne s'attacher exclusivement qu'à ce qui ne doit avoir qu'un instant de durée ! Aussi, ma bien-aimée Adine et toi aussi, ma chère Élisa, quoique votre tendresse soit mon bien sensible le plus précieux, je désire qu'elle ne soit jamais séparée de l'amour que vous devez à Dieu avant tout, ou qu'elle ne soit qu'une suite de ce premier sentiment, car il ne faut pas que l'objet réel et principal de votre affection puisse mourir [1].

En vue de développer ce double sentiment de confiance en Dieu et de résignation à sa volonté, « qui est la source de toute vertu, de toute force et de tout bonheur en ce monde », le philosophe invite ses filles à lire chaque jour avec recueillement un chapitre de *l'Imitation de Jésus-Christ*, « cet ouvrage admirable, si bien fait pour élever l'âme à Dieu..., pour lui faire supporter avec courage les peines, les ennuis et toutes les croix de cette vie passagère ».

Le train de vie, chaque jour uniforme, du Murat était sans contredit une lourde croix pour des personnes de dix-huit à vingt ans. M. de Biran ne se faisait qu'à demi illusion sur l'existence décolorée que ses filles menaient dans cette habitation solitaire, au seuil de laquelle tous les bruits du dehors, telles les vagues au pied du rocher, semblaient venir expirer. En certaines lettres, toutefois, le philosophe tâche à persuader à ses filles que leur situation n'est pas aussi dépourvue d'agréments qu'elle le paraît aux yeux du monde.

Plus votre raison se développera, mes chers enfants, plus vous apprendrez à connaître les avantages de votre situation actuelle et à bénir Dieu de tout ce que vous lui devez. S'il vous a fait naître avec des dispositions au bien, ces heureuses dispositions auraient pu devenir inutiles par une éducation mal entendue, ou frivole et mondaine, comme celle de tant de jeunes personnes, dont la destinée plus brillante, plus heureuse en apparence, est déplorable aux yeux de la raison et sujette à tous les dangers, à toutes les vicissitudes de ce théâtre d'illusions. Songez à tous les écueils dont vous avez été préservés, à toutes les peines d'amour-propre, à toutes les petites vanités que votre vie simple et retirée, votre éducation raisonnable et sage ont éloignées de vous. Que ces réflexions, soutenues par

1. *Lettres de Maine de Biran à ses filles*, édit. Naville, pp. 424-425.

l'abandon et la confiance dans la volonté de Dieu, vous fassent apprécier les avantages de votre situation, malgré les petites contrariétés qui en sont inséparables, et remerciez le ciel de vous avoir donné de si bons parents, une seconde mère si tendre, si attentive, si propre à guider vos pas dans cette vie d'épreuves [1].

Cette « seconde mère », pour parler comme M. de Biran, avait un caractère des plus autoritaires, qui rendait son commerce journalier parfois très difficile. Tout son entourage devait plier devant elle, et le timide philosophe comme les autres. Maintes fois dans *le Journal intime* il se plaint de Mme Gérard, « dont l'orgueil, dit-il, révolte ». Le plus ardent désir du philosophe — désir sans cesse exprimé dans sa correspondance — aurait été d'avoir ses filles auprès de lui à Paris. Chaque année, il se laissait aller à espérer que la réunion était prochaine, et que l'année suivante il lui serait donné de jouir de la présence quotidienne de ses chères enfants. Mais il avait compté sans Mme Gérard, dont « l'affection égoïste et la dévotion un peu étroite [2] », suscitèrent des obstacles sans cesse renaissants à l'établissement des deux jeunes filles à Paris. Bientôt même il ne fut plus possible au philosophe ni à ses enfants de dire un mot sur l'éventualité du projet qui leur tenait tant à cœur, sans provoquer de regrettables scènes de famille. Trop nombreuses étaient les obligations que M. de Biran avait contractées envers sa belle-sœur pour pousser les choses jusqu'à une rupture. Il crut devoir par excès de délicatesse faire céder les aspirations les plus légitimes de son cœur à ce qu'il considérait comme un devoir impérieux de reconnaissance, et il attendit du temps le remède à une situation qui ne laissait pas de lui être fort pénible.

Plusieurs fois, le philosophe songea sérieusement à renoncer aux affaires publiques et à quitter Paris pour se fixer en Périgord. Il espérait ainsi parvenir à reprendre possession de ses filles, « son plus cher trésor », les raisons de santé mises en avant par la terrible tante pour s'opposer à tout séjour de ses nièces à la capitale, perdant la plus grande partie de leur valeur, s'il ne s'agissait que de s'établir à une cinquantaine de kilomètres du Murat, à Grateloup.

1. *Lettres de M. de Biran à ses filles*, édit. Naville, pp. 408-409.

2. Extrait d'une lettre inédite de Mme Sarrasin (fille de M. Maurice, n cien préfet de la Dordogne), à M. E. Naville.

Les idées de retraite qui avaient si souvent caressé l'imagination de M. de Biran ne se réalisèrent pas. La réunion définitive du père et des enfants à Grateloup n'eut jamais lieu, et Mme Gérard — qui devait survivre au philosophe et même à ses deux filles — conserva ses nièces en tutelle toute leur vie [1].

Au cours du mois d'août de l'année 1822, un orage domestique éclata au Murat. La fille d'une femme de service, Zabeth, petite brune fort vive, dont les demoiselles de Biran avaient fait l'éducation et qui était devenue la compagne de leurs jeux, se maria. Mme Gérard avait favorisé sous main ce mariage. S'y étaient, par contre, absolument opposées Élisa et Adine, qui voyaient s'éloigner avec Zabeth l'unique source de leurs distractions et de leurs délassements. Le chagrin des deux jeunes filles et leur désappointement furent si grands qu'elles se laissèrent aller à quelques paroles d'aigreur envers leur tante, et de vivacité à l'adresse de Zabeth qui, oublieuse de leurs bontés, les abandonnait.

Instruit des événements qui avaient « révolutionné » le Murat, d'ordinaire si calme, M. de Biran crut de son devoir de réprimander ses filles et de les rappeler au respect qu'elles devaient à leur tante. Le philosophe n'écrivit pas moins de trois lettres en cette circonstance, le fait — minime en lui-même — lui ayant paru grave dans les conséquences qu'il pouvait avoir pour l'avenir de ses filles et surtout par rapport « à ce perfectionnement du caractère moral » qui doit être le but de toute la vie.

Plus Maine de Biran avance en âge et plus instamment il exhorte ses filles à chercher en Dieu un point d'appui intérieur contre toutes les contrariétés et les amertumes de la vie. C'est, leur déclare-t-il, en se mettant en la présence de Celui qui est seul notre force et en tâchant de s'y maintenir par de courtes

1. Adine mourut la première, le 10 juin 1834, et Élisa la suivit quatre ans plus tard dans la tombe (10 août 1838) La mort de leur père bien-aimé avait frappé les jeunes filles en plein cœur, et elles ne voulurent jamais se consoler de sa perte. M. Gérard était décédé en 1824, quelques mois après M. de Biran. Mme Gérard, aveugle et infirme, mais dont l'âme énergique n'avait pu être ébranlée, survécut à tous ces deuils et mourut en 1848 dans une extrême vieillesse. Félix, héritier du domaine du Murat, eut de son mariage avec Mlle Caroline de Garraube (morte à Grateloup le 8 octobre 1833) une fille, Marie-Éléonore. Cette femme de grande vertu, devenue par son mariage Mme Savy, eut à son tour trois filles : Madeleine (décédée en 1898), qui épousa M. de Ramefort et en eut plusieurs enfants ; Blanche, mariée au marquis de Conchard et décédée en 1905, enfin, Mlle Marie Savy Maine de Biran, qui habite aujourd'hui le château de Grateloup, et avec laquelle se terminera la descendance directe du philosophe.

élévations qu'on parvient à écarter de son âme le trouble et la tristesse, et à posséder la paix. Le philosophe ne cesse de vanter le charme reposant de cette vie intérieure, « où l'on appartient à Dieu, à tout ce qu'on doit aimer, à rien de plus ». — « Vivre pour Dieu, la famille et les devoirs, voilà les seuls vrais biens. » Le bonheur — l'expérience nous l'enseigne — n'existe pas sur cette terre, mais il dépend de chacun de nous de se procurer *la paix de l'âme* qui en tient lieu [1]. Tout le mal des hommes vient de s'insurger contre les choses qu'ils ne peuvent changer. Comme il serait plus sage de travailler à nous changer nous-mêmes et à nous conformer aux choses qui nous environnent, en développant en notre âme des pensées de raison, des sentiments d'abandon et de soumission constante à la volonté de Dieu !

Mes chères enfants, tout devient orage dans la vie quand on n'a pas la paix intérieure. Avec cette bonne paix, au contraire (*que le monde ne donne pas*), tous les orages extérieurs disparaissent ou se réduisent à bien peu de chose. Que deviennent, en effet, tous ces fantômes, toutes ces ombres qui nous agitent et nous occupent, lorsqu'on a Dieu présent et l'éternité devant soi ? (24 août 1823) [2].

Nous ne suivrons pas Maine de Biran dans le détail des sages conseils qu'il donne à ses filles pour les rendre meilleures et plus parfaites. S'il est vrai qu'aimer c'est vouloir du bien, n'est on pas autorisé à dire que le père, qui eut tant de sollicitude pour la santé physique et le perfectionnement moral de ses filles, les a aimées d'une affection profonde et véritable ?

IV

Les affections de famille, si douces soient-elles, ne sauraient absorber un grand cœur. L'amour et l'amitié — celle-ci, du moins, à défaut de celui-là — méritent d'y trouver place. Malherbe a dit très justement : « Qui est ami aime ; qui aime n'est point ami. L'amour est quelquefois cause du mal ; l'amitié ne fait jamais que du bien. »

1. M. de Biran se rencontre ici avec saint Paul, Dante et Pascal, pour qui le bien, le plus précieux au monde, était la *paix*. *Pax, quæ exsuperat omnem sensum*, a dit l'Apôtre.
2. *Lettres de M. de Biran à ses filles*, édit. Naville, *op. cit.*, p. 448.

Si l'amour peut être indifféremment et suivant les cas la source de grandes joies ou de cuisants chagrins, il n'en va pas de même de l'amitié qui, seule, a le privilège de nous procurer des plaisirs exempts de toute amertume. On connaît le cri jailli du cœur de l'immortel fabuliste :

Qu'un ami véritable est une douce chose !

Mais n'importe qui n'est pas propre à goûter les charmes de l'amitié. Ce suave commerce entre deux êtres réclame le concours d'une belle âme et d'un cœur sensible. Maine de Biran possédait excellemment l'une et l'autre. On ne saurait donc s'étonner que, toute sa vie durant, le philosophe ait été entouré d'une pléiade d'amis dévoués.

Il y aurait un long chapitre à écrire sur *Maine de Biran et ses amis ;* mais, parce que nous avons déjà rencontré au cours de cette étude les principaux amis du député de Bergerac, Van Hulten, Ampère, Lainé, de Gérando, Stapfer, etc..., nous nous bornerons ici à traiter en quelques pages le sujet — si intéressant soit-il — qui s'offre à nous.

Dans un de nos premiers chapitres il a été question, si l'on s'en souvient bien, de l'étroite intimité qui existait entre Maine de Biran et le distingué représentant du département de l'Escaut au Conseil des Cinq-Cents, Charles Van Hulten. Les deux amis semblent n'avoir eu rien de caché l'un pour l'autre et s'être beaucoup aimés. Amitié de jeunesse, dira-t-on ; mais ne sont-ce pas là souvent les meilleures et les plus durables ?

Cherchant à démêler les causes qui avaient rapproché leurs cœurs, Biran note entre son ami et lui une grande analogie de penchants, un même amour de la science, une commune façon de penser en politique et en philosophie, une égale horreur des plaisirs violents, une pareille aversion des affaires pratiques. Il parle, en outre, de la *sympathie instinctive* qui les a attirés l'un vers l'autre, « sorte d'attraction qui régit le monde moral comme le physique, et dont les âmes sensibles ressentent si fortement les effets [1] ».

Biran et Van Hulten justifient assez bien l'adage ancien, d'après lequel l'amitié a besoin, pour s'épanouir, de rencontrer

1. Lettre inédite (fonds Naville, Genève).

deux êtres d'une grande similitude : *Amicitia aut pares invenit ant facit* [1]. Les deux jeunes gens — et en cela ils sont le reflet de leur époque — étaient doués d'une âme sentimentale à l'excès. Entr'ouvrons leur correspondance. Van Hulten ne cesse de maudire la cruauté du sort qui l'a fait naître si loin de l'endroit où habite son ami.

Ah ! pourquoi les eaux de la Dordogne ne se mêlent-elles pas à celles de l'Escaut? Plus voisins, nous nous verrions tous les jours. Car vous le savez, personne ne vous aime plus que moi (8 vend. an VII).

Revenu à Paris, Van Hulten assure Biran que ni les plaisirs bruyants de la capitale, ni les occupations littéraires et scientifiques ne lui feront jamais oublier « le plus cher, le meilleur et le plus regretté des amis ».

J'aime à vous associer, écrit-il, aux idées de mon esprit comme aux affections de mon cœur. *Hærent infixi pectore vultus verbaque.* Votre bonheur seul peut faire le mien. Il n'y a pas de jour, il n'y a pas d'heure, que je ne pense à vous, ou plutôt vous êtes toujours présent à mon souvenir, et la seule plainte que je forme au ciel, est de ne plus vous voir, de ne plus me promener, de ne plus causer, ni de pouvoir manger un morceau de pain avec vous. Ah ! si d'autres obligations ne me retenaient, j'irais bâtir un petit ermitage près de votre château, et je jouirais encore de l'aspect et de la conversation de mon ami (14 frim. an VII) [2].

Nous ne possédons qu'une lettre de M. de Biran à Van Hulten ; mais précisément elle roule tout entière sur l'amitié. Nous en citerons les principaux passages :

... Il faut que l'amitié que vous m'avez inspirée soit bien vive pour dominer parmi les sentiments tumultueux qui m'ont agité depuis que nous ne nous sommes vus. Votre lettre m'a fait un plaisir que je ne saurais vous exprimer. Je n'ajouterai rien au tableau charmant que vous me faites de l'amitié. Je la sens comme vous la peignez. Je ne puis trop bénir l'heureux hasard qui nous a fait rencontrer, après nous être perdus de vue si longtemps. Après avoir passé notre tendre jeunesse chacun de notre côté et dans un monde différent, après avoir beaucoup senti et fait tant de ces expériences dont on paye quelquefois si cher les leçons, nous nous rencontrions dans cet âge où les passions, amorties et moins impétueuses, commencent à céder la place à la

1. L'amitié suppose la parité ou elle la crée.
2. Lettre inédite (Fonds Naville, Genève).

raison ; et lorsqu'à ces tempêtes de l'âme succèdent des sentiments aussi doux et plus solides, c'est dans ce moment que nous nous revoyons... L'amitié nous unira donc pour la vie, j'espère. Vous avez conçu de moi une idée bien flatteuse. Il n'y a peut-être de vrai que l'âme sensible et faite pour aimer, que vous m'accordez. Oui, vous ne vous trompez pas, et je sens que vous ranimez en moi cette heureuse faculté qui recherchait un objet.

L'amitié, dites-vous, vit de jouissances. Ce n'est pas surtout à présent, dans le commerce des lettres, qu'elle peut trouver un aliment. Deux amis ont besoin d'être ensemble dans les peines et les agitations diverses qu'offrent les temps difficiles. Ils s'étayent mutuellement. Deux jeunes ormeaux, qui réunissent leurs branches, bravent mieux la fureur des vents. J'irai donc vous voir. J'irai à cette enseigne de l'amitié. Il n'en existe qu'une seule pour moi, et je me crois digne d'y loger.

Mais pourquoi ne viendriez-vous pas auparavant goûter les charmes de ma solitude? Combien la présence d'un ami me la rendrait plus belle! Quel plaisir je trouverais à voir accompli la moitié du souhait que je formais si souvent dans mes douces rêveries. Ah! une vie passée selon ces vœux de mon cœur ne serait plus un rêve mélancolique. Vous, dont l'âme est faite pour goûter les plaisirs purs d'un asile champêtre, pourquoi ne pas venir partager le mien? Vous dites, avec tant de sens, que ce qu'on nomme *affaires* ne vaut guère la peine qu'on lui sacrifie les sentiments de son cœur. Ne pourriez-vous pas prendre quelque temps sur elles? Dans tous les cas, venez me voir ou je pars, car jamais je ne me sentis plus vivement le besoin d'un ami [1].

Si l'amitié vit de ressemblances, il arrive souvent aussi qu'elle se fortifie par les contrastes. Un des plus intimes amis de Maine de Biran a été assurément Jean-Marie Ampère. Entre le savant physicien et le profond métaphysicien multiples apparaissent les différences. La douceur naturelle de Biran, son air méditatif, la distinction tout aristocratique de sa personne révèlent une âme tendre et bienveillante, un esprit amoureux de la vie intérieure, un gentleman accompli. Par contre, les cheveux en broussaille d'Ampère, les profonds sillons de son visage, « l'éclat de son regard, la brusquerie de ses paroles, ses colères d'agneau aussi violentes que vite apaisées » [2] témoignent des combats intérieurs dont son âme était le champ clos, de l'intensité habituelle de ses réflexions, enfin de son dédain des mille petites

1. Lettre inédite (sans date) communiquée de la main à la main par Ernest Naville.
2. Cf. Alexis Bertrand, *la Psychologie de l'effort et les doctrines contemporaines*, pp. 13-14.

bienséances mondaines auxquelles sans effort se pliait Biran. L'un est un spéculatif qui n'aime rien tant que de se regarder vivre, l'autre un passionné qui, tour à tour, se livre avec transports à l'incrédulité et à la foi, à l'amour et à la science.

Les relations psychologiques d'Ampère et de M. de Biran commencèrent vraisemblablement peu après le succès du *Mémoire sur l'Habitude*, c'est-à-dire au cours de l'année 1803. Les deux philosophes se rencontrent plusieurs fois par semaine à Auteuil chez Cabanis et se livrent des journées entières aux plaisirs de la discussion.

Nommé à la sous-préfecture de Bergerac, Biran ne peut s'empêcher de regretter Auteuil et sa docte compagnie, mais l'espace et le temps ne font que resserrer plus fortement les liens entre les deux amis. Ils s'écrivent plusieurs fois par mois, et leurs lettres, dont le thème est toujours philosophique, ont, pour l'ordinaire, de dix à vingt pages.

Asseoir sur des bases solides la psychologie, instituer une nouvelle métaphysique, tel est le double but poursuivi par M. de Biran et Ampère. M. Alexis Bertrand a bien saisi les trois points essentiels qui se trouvent traités dans la correspondance des deux philosophes : 1° déterminer le fait primitif et fondamental de la psychologie ; 2° construire en partant de ce fait une classification complète des phénomènes psychologiques ; 3° trouver un passage pour aller du subjectif à l'objectif [1]. La première question a été étudiée sous toutes ses formes, de longues années durant, par le philosophe de Grateloup ; Ampère s'est attaché de préférence à la seconde ; les deux amis ont réuni leurs efforts pour parvenir à la solution de la troisième et découvrir le « pont » entre la psychologie et la métaphysique.

La discussion du fait primitif entre les deux philosophes nous fait assister à la genèse et au développement de l'effort, qui passe tour à tour — du moins, dans l'esprit de Biran — de la zone idéo-physiologique à la zone psycho-physiologique pour atteindre jusqu'à la zone rationnelle [2]. Biran ne veut pas tout

1. Cf. A. Bertrand, *Lettres inédites de Maine de Biran à Ampère*. Hachette, 1894.

2. Voir à ce sujet l'ouvrage de M. Georges Dumesnil, *le Spiritualisme* (Beauchesne, 1911), qui contient un excellent exposé critique du biranisme. Nous l'avons lu avec profit et nous nous en sommes plusieurs fois inspiré.

d'abord séparer le sens de l'effort du sens musculaire, et il a, de ce chef, à subir les assauts répétés d'Ampère. Il hésite, avance, recule et semble craindre de s'engager, par l'acceptation d'un terme d'application tout spirituel, dans la zone de la psychologie pure où son ami cherche à l'entraîner. « J'admettrais volontiers, lui écrit-il, l'effort non pas dans l'action seule de la force hyperorganique sur le cerveau, mais dans cette action transmise jusqu'à l'organe musculaire. La sensation musculaire est un produit de la réaction du muscle transmise en sens inverse jusqu'au cerveau [1]. »

Cet effort, musculaire ou moteur, comme Biran préférait le définir — cérébral ou mental, comme Ampère le caractérisait, les deux amis sont d'accord, au bout de plusieurs années, pour en faire le pivot d'une nouvelle métaphysique. Toutefois, des difficultés « graves » s'élèvent parfois entre eux, notamment au sujet de ce qui appartient ou n'appartient pas à l'âme-substance. Biran se plaint du ton tranchant d'Ampère qui fait ce partage sans avoir de « critérium », et il lui reproche « de prendre de grands détours pour trouver l'origine de la notion de substance hors du fait de conscience ». D'une façon générale, dans la plupart des discussions entre les deux amis, Biran, esprit positif, soutient les droits de la psycho-physiologie et s'arc-boute sur *l'effort* comme sur un roc inexpugnable, hors duquel il répugne à s'aventurer ; Ampère, esprit hardi, déploie toutes les ressources de son fertile génie à faire ressortir les avantages de son système des *Relations*, à l'aide duquel, s'il faut l'en croire, l'on entre de plein pied dans la métaphysique.

Ce n'était pas seulement à propos des idées, c'était encore au sujet des mots que les deux philosophes bataillaient. Épris du néologisme, Ampère inventait sans cesse des mots savants et poussait la prétention jusqu'à vouloir en imposer l'usage à son ami. Pourriez-vous, lui écrit-il quelque part, me citer un mot plus significatif que celui d' « autopsie » pour exprimer « la connaissance du moi par le moi »? Mais il ne parvient pas à convaincre Biran. A l'exception des mots *émesthèse, cœnesthèse*, celui-ci rejette le vocabulaire d'Ampère, qui lui paraît

1. Cité par M. A. Bertrand dans l'opuscule *Lettres inédites de Maine de Biran à Ampère*, p. 7.

beaucoup moins clair que les longues périphrases, comme l' « *aperception immédiate interne* », dont il se sert pour traduire sa pensée, parfois à la vérité, un peu fumeuse. Ampère crie, se fâche, substitue un nouveau mot au premier mot proposé et revient sans cesse à la charge.

Vous ne voulez pas sans doute vous exposer à n'être nullement compris ; vous parviendrez à l'être en employant le mot *Intuition* comme moi[1], parce que ce mot n'étant pas vulgaire, on est encore à temps de lui fixer un sens, d'accord d'ailleurs avec son étymologie, et qui s'écarte à peine de la signification que lui ont donnée la plupart des métaphysiciens... Faites-moi encore cette concession, et nous pourrons, du moins dans les écrits que nous préparons, parler à peu près la même langue[2].

C'est à Ampère, comme à son plus cher ami, et non à Cabanis ou à Tracy, dont il ne partage plus les opinions, que M. de Biran confie le soin en l'année 1805 de surveiller l'impression du Mémoire sur *la Décomposition de la Pensée*[3]. Quand le député de Bergerac vient sur la fin de l'année 1812 s'installer à Paris, il montre un grand empressement à jouir du commerce de son éminent ami. Il va se loger dans la même rue qu'habitait Ampère, rue Cassette. On voit par *le Journal* de cette époque que quatre à cinq fois par semaine, plus souvent même, les deux amis faisaient entre eux ce que Biran appelle un « dîner métaphysique ». Pour sûr, à l'issue du repas, nos deux philosophes ignoraient-ils les plats que le restaurateur leur avait servis. O puissance de l'abstraction métaphysique, véritable pierre philosophale, qui transforme tout en or, c'est-à-dire en pensées !

Dans la petite société philosophique, qui, à partir de l'année 1814, se réunit chaque semaine chez Maine de Biran, Ampère,

1. Ampère veut ramener le mot *Intuition* à sa signification primitive : *in tueri*, regarder dedans ; il le juge excellent pour désigner « cette vue immédiate des rapports nécessaires » qui constitue son système métaphysique.

2. *Lettre d'Ampère à M. de Biran*, 1812. — Cf. Barthélémy Saint-Hilaire, *Philosophie des deux Ampères*, pp. 272-273 et 268-270.

3. Au sujet de ce mémoire Ampère écrit à son ami Bredin : « Je m'occupe toujours beaucoup de métaphysique et suis très lié avec M. de Biran. Son ouvrage qui vient d'être couronné à l'Institut, et qu'il va publier, est l'écrit le plus opposé aux systèmes modernes que l'on peut imaginer... C'est une métaphysique toute spirituelle comme celle de Kant, peut-être plus éloignée encore de tout ce qui tient au matérialisme » (août 1806). — Cf. André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère, *Correspondance et Souvenirs*, par H. C., 2 vol. in-12, 1876.

nous l'avons vu, a un rôle très actif, et il lui arrive souvent de défendre avec sa fougue habituelle contre Royer-Collard, Guizot et plus tard Cousin, les opinions de son ami, qui sont aussi les siennes. Les deux psychologues étaient loin, cependant, nous le savons, de s'entendre sur tous les points. Ampère semble même n'avoir jamais pardonné à son ami de s'être fait l'adversaire de cette théorie des *rapports* ou des *relations* que, pour sa part, il considérait comme le couronnement naturel du système, dont Biran avait jeté les bases.

A tous ces dissentiments philosophiques l'amitié des deux philosophes résista, cimentée qu'elle était par leur amour passionné de la seule vérité. Le décès prématuré de Maine de Biran affligea profondément Ampère, qui considérait le sort des sciences psychologiques comme attaché au grand ouvrage que préparait son ami. Écrivant à son fils, Jean-Jacques, il trace ces lignes découragées : « Tu sais la mort de M. de Biran : elle me désole [1]. »

Dès l'année 1802, Maine de Biran fit la connaissance au cercle d'Auteuil de M. de Gérando. Les deux philosophes eurent vite fait de s'estimer et de s'aimer. Leur amitié, née d'une communauté de goûts studieux, d'une égale antipathie pour les doctrines sensualistes, d'un même amour de la bienfaisance, d'un même respect de la religion et de la morale, ne connut pas d'éclipses vingt-deux années durant, en dépit d'opinions politiques assez différentes, et ne fut brisée que par la mort.

Nous possédons un gros paquet de lettres adressées par M. de Biran à M. de Gérando [2]. La première, qui date du 27 vendémiaire an XI (1802), fut écrite par le philosophe, de retour à Grateloup, après plusieurs mois passés à Paris, à l'occasion du prix décerné au *Mémoire sur l'Habitude*. En voici le début :

A peine rentré au sein d'une famille chérie, et rendu à mes habitudes solitaires, je franchis encore par la pensée la distance qui nous sépare, mon cher Degérando. Je sens le besoin de m'entretenir avec vous et de vous adresser la faible expression des sentiments

1. *Lettre d'Ampère à son fils Jean-Jacques*, 12 août 1824 (même ouvrage).
2. Nous avons publié dans la revue *la Quinzaine* la correspondance inédite de M. de Biran avec le baron de Gérando (Cf. *la Quinzaine*, 16 novembre 1906, 1er novembre 1906, 16 janvier 1907). M. Mayjonade, ayant ignoré cette publication, a fait paraître cette même correspondance dans *la Revue de Lille* l'année suivante.

que j'emportai en m'éloignant du séjour que vous habitez. Le moment où j'ai fait votre connaissance, sera l'époque de ma vie qui occupera toujours mes plus doux souvenirs. La lecture et la méditation de votre bel ouvrage m'avaient prévenu pour l'auteur et inspiré le vif désir de le connaître personnellement. Je vous ai vu, et l'impression que j'ai éprouvée, a effacé celle de vos ouvrages, ou plutôt l'une s'associant intimement à l'autre, va me rendre les derniers encore plus chers, plus intéressants et plus utiles[1]...

L'affection appelle l'affection. C'est Gérando qui fit dans *la Décade* le compte rendu du *Mémoire sur l'Habitude*. Il n'avait signé son article que des initiales de son nom M. D. G., mais le philosophe de Grateloup n'hésita pas à y reconnaître « la touche d'un maître et la voix d'un ami ». C'est encore Gérando, s'il nous en souvient bien, qui fit obtenir à Maine de Biran, en quête depuis plus de deux ans d'une situation administrative, la place de conseiller général de préfecture à Périgueux et, quelques mois plus tard, le poste de sous-préfet de Bergerac. Quand, à l'époque des Cent-Jours, le philosophe se voit persécuté, poursuivi par la calomnie, il demande au baron de Gérando, comme à son meilleur ami, de prendre sa défense auprès des pouvoirs publics, et son attente n'est pas trompée.

Toutes les fois qu'il arrive au sous-préfet de Bergerac d'avoir une pensée élevée ou d'accomplir une action utile au petit pays qu'il administre, il en rapporte l'honneur à Gérando « comme au bon génie » qui les lui a inspirées par ses leçons ou suggérées par ses exemples. Nous le voyons entretenir son ami de son projet de collège et solliciter ses conseils en même temps que son appui pour la petite école pestalozzienne qu'il a fondée. En envoyant à Gérando l'exemplaire du petit discours, prononcé à l'occasion de la réinstallation des religieuses de la Miséricorde en l'hospice de Bergerac, le sous-préfet s'exprime en ces termes : « J'aime à m'honorer aux yeux de mon ami des sentiments qui ont guidé ce discours. »

A Paris, le baron de Gérando est un des membres les plus assidus du cercle de la rue du Bac. Dans les discussions philosophiques qui y sont soulevées, il se range, d'ordinaire, du côté de Biran, dont il admire, plus que personne, le sens psychologique. Quand les deux amis sont séparés par la distance, ils ne

1. Cf. *la Quinzaine*, 16 novembre 1906, pp. 145-146.

manquent pas de s'écrire. Les lettres de Maine de Biran à M. de Gérando renferment une foule de pensées très affectueuses : « En quelque lieu et quelque situation que je sois, écrit le philosophe, je ne puis cesser de penser à vous ni de vous aimer » (22 juin 1813)[1]. Et ailleurs : « Je compte, mon cher Degérando, sur les bons offices de cette amitié dont vous m'avez donné des preuves si touchantes, et qui sera toujours au nombre des premiers biens de ma vie. Je vous embrasse de toute mon âme[2]. »

C'est vraisemblablement en l'année 1812 que Maine de Biran et M. Lainé se rencontrèrent pour la première fois aux réunions du Corps législatif. La conformité des opinions politiques eut vite fait de rapprocher le député de Bordeaux et le député de Bergerac. Tous les deux estimaient que la personne humaine a des droits inaliénables et qu'il n'était pas permis, à l'exemple d'un Bonaparte, de la traiter comme un simple moyen. Ils s'accordaient aussi à penser qu'il importait de procurer au pays le bien auquel il aspirait par-dessus tout : la paix. On sait le rôle des deux amis dans la *Commission des Cinq*, dont ils furent incontestablement les membres les plus marquants. Les périls qu'ils coururent en commun à l'époque des Cent-Jours ne firent que resserrer les liens qui les attachaient l'un à l'autre.

Au début de la Restauration, Maine de Biran et Lainé apparaissent tous deux au premier plan. L'un, comme nous l'avons vu, est nommé président de la Chambre ; l'autre, questeur. Après la seconde Restauration, Biran soutient difficilement le rôle que les circonstances politiques l'ont appelé à jouer. Par contre, l'importance de M. Lainé s'accroît de jour en jour. Ministre de l'Intérieur dans le cabinet Richelieu, il est le véritable maître de la France ; et c'est son éloquence persuasive qui détermine Louis XVIII à tenter ce coup d'État, qui fut la dissolution de la *Chambre introuvable*.

Il n'échappe pas à M. de Biran combien grande est la distance qui, avec le temps, s'est élevée dans l'opinion entre son collègue Lainé et lui. « Nous allions de pair l'année dernière[3] », écrit-il mélancoliquement le 1er octobre 1815. Mais, dans cette

1. Cf. *la Quinzaine*, 16 janvier 1907, p. 146.
2. *Ibid.*, 1er décembre 1906, p. 384.
3. *Journal intime*, 1er décembre 1815, p. 144.

constatation, il n'entre aucune amertume. Trop noble est l'âme du philosophe périgourdin et trop sincère l'affection qu'il porte à son ami, pour que la jalousie se glisse en son cœur. Il accepte la situation, telle que les circonstances l'ont faite. Il est le premier à reconnaître la supériorité de vues que M. Lainé possède en politique, le premier aussi à le saluer comme son chef. « Je m'honorerai toujours, lui-dit-il, de marcher sous vos bannières [1]. » Si Biran conforme invariablement sa conduite politique à celle de son ami, en revanche Lainé se montre heureux de recevoir les conseils et encouragements du député de Bergerac. Quand il sent son énergie faiblir en face de la tenace opposition qui lui est faite, soit par les Ultras, soit par les Libéraux, il écrit à Biran qui le réconforte.

L'intimidité entre les deux amis était très grande. A Paris, ils se voyaient à peu près tous les jours, et, durant les vacances parlementaires, il leur arrivait maintes fois de franchir la courte distance qui sépare Bergerac de Bordeaux pour se rencontrer.

Bien qu'il fût peu versé dans les sciences philosophiques, M. Lainé assistait fort régulièrement aux savantes réunions de la rue du Bac et de la rue Cassette. Quand M. de Biran échoua aux élections de 1816 pour avoir défendu la politique modérée du ministère, c'est Lainé, alors ministre de l'Intérieur, qui obtint du Roi la nomination de son ami au Conseil d'État. A la Chambre, Biran se trouve-t-il pris du trac, au moment de monter à la tribune, il implore du regard M. Lainé. Celui-ci vole au secours du timide philosophe et donne lecture de son discours.

Nous avons cité dans un chapitre précédent d'importants fragments de la correspondance échangée entre M. de Biran et M. Lainé ; nous n'ajouterons ici que la phrase suivante, écrite par le philosophe au soir d'une journée où il avait escaladé le Pic du Midi et embrassé de son regard les plus hauts sommets de la chaîne des Pyrénées : « Tous ces grands objets, loin de me distraire du souvenir de mon ami, n'ont fait que m'y rappeler souvent avec un sentiment plus profond et plus mélancolique [2] » (Septembre 1816).

1. Lettre inédite (Archives de Bergerac, fonds Faugère).
2. Archives de Bergerac, fonds Faugère. — Nous avons publié dans la revue *le Correspondant* (10 août 1913), treize lettres inédites de Maine de Biran à Lainé, avec une Introduction et des notes.

Lors de la dernière maladie de M. de Biran, le médecin crut devoir s'opposer à la réception de tout visiteur. En faveur de M. Lainé seul la consigne fut levée. Sentant venir la mort, le député de Bergerac voulut donner à son fidèle ami un dernier témoignage de confiance et d'attachement. Il lui légua ses manuscrits philosophiques, lui fit part de ses dernières volontés et le nomma son exécuteur testamentaire.

Charles Loyson était un jeune homme pour qui M. de Biran avait beaucoup d'affection. Nommé maître de conférences à l'École normale en 1815, Loyson, dont le talent était plein de promesses, prit une part active en 1817 à la fondation des *Archives philosophiques, politiques et littéraires*, et y donna plusieurs articles fort remarqués. C'est à lui manifestement que Biran fait allusion quand, dans *le Journal intime*, il signale parmi les collaborateurs de la nouvelle revue « quelques jeunes gens dont la tête est forte » [1].

La politique et la poésie, la littérature et la philosophie attiraient également Charles Loyson. Son ouvrage : *Guerre à qui la cherche* ou *Petites lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains*, témoigne d'un jugement sûr et d'une verve endiablée. Le jeune écrivain, fidèle à la politique de juste milieu, si chère à Maine de Biran, fonce tantôt sur l'extrême droite, tantôt sur l'extrême gauche, s'en prenant tour à tour à M. de Bonald et à Benjamin Constant. Loyson était tendrement chéri des personnages qui gravitaient autour de M. de Biran, Victor Cousin, Guizot, Lainé, Royer-Collard, et ces profonds politiques ne dédaignaient pas de prendre conseil du fougueux publiciste.

Venu à Grateloup passer un été (1818), Loyson — qui, à l'occasion, était aussi un versificateur agréable — a consacré deux épîtres à vanter cette paisible retraite, « si digne d'un vrai sage » [2]. Le désir le plus cher du poète aurait été d'y vivre en compagnie de l'aimable philosophe, dont les causeries psychologiques le ravissaient.

> O Biran ! que ne puis-je en ce doux ermitage,
> Respirant près de toi la liberté, la paix,
> Cacher ma vie oisive au fond de tes bosquets !

1. *Journal intime*, juillet 1817, p. 211.
2. L'une de ces épitres est dédiée à Maine de Biran, l'autre à Victor Cousin.

Que ne puis-je à mon gré, te choisissant pour maître,
Dans tes sages leçons apprendre à me connaître,
Et de ma propre étude inconcevable objet,
De ma nature enfin pénétrer le secret !

Atteint d'une maladie de poitrine qui, avec le temps, ne fit que s'aggraver, Loyson avait plusieurs fois dans ses vers prédit sa fin prochaine :

Je porte dans mon sein le poison qui me tue...

Et ailleurs :

Cessez de me flatter d'une espérance vaine,
Cessez, ô mes amis, de me cacher vos pleurs.
La sentence est portée : oui, ma mort est certaine,
Et je ne vivrai plus bientôt que dans vos cœurs.

Ces tristes pressentiments ne tardèrent pas à se réaliser. Charles Loyson mourut le 27 juin 1820, à l'âge de vingt-neuf ans. La douleur de ses amis fut sans bornes. Cousin se chargea de la traduire et la traduisit éloquemment sur la tombe de l'infortuné jeune homme. Maine de Biran, à la nouvelle de la mort de son ami, pleura, et écrivit la page qui suit, remarquable à la fois par l'intensité de l'émotion et l'élévation des idées.

27 juin (1820). En revenant du bain, à dix heures, j'ai été frappé comme d'un coup de foudre, en apprenant la mort du jeune Loyson, qui habite la même maison que moi. C'était un compagnon ; il cultivait les lettres et la philosophie avec succès et une facilité étonnante. Ce jeune homme se nourrissait de sentiments mélancoliques qui présageaient, ce semble, sa fin prématurée. Il me disait dans les premiers jours de sa maladie : « J'ai cru que le *phénomène* allait disparaître tout à fait », faisant allusion à nos conversations précédentes où nous appelions *phénomène* tout ce qui tient à notre sensibilité actuelle, ou qui s'y manifeste immédiatement.

La vie est un *pur phénomène continu*. Le sentiment du *moi* est une manifestation de l'âme. L'âme peut-elle être sans se manifester ?... La vie actuelle du corps organique est-elle le seul mode de manifestation de l'âme ? Qui pourrait oser l'affirmer ?... Mon jeune ami vient de passer de la vie à la mort. Son âme était pleine de grands sentiments, d'espérances immortelles ? Tout s'est-il évanoui ? N'en reste-t-il rien ? Qu'est devenue cette âme, séparée du corps, qui va se décomposer et tomber en pourriture ? Où est-elle !... L'espace et le temps, où se rattachent toutes nos conceptions, ne sont peut-être ici d'aucune valeur. L'âme, sans être anéantie, ne pourrait-elle pas

cesser d'affecter aucune portion quelconque de l'espace et du temps ?...

O mon ami ! si, comme nous l'avons pensé ensemble quelquefois, les âmes ont un mode de communication intime et secrète, auquel les corps ne participent pas, votre âme, ne pouvant plus se manifester maintenant par ces moyens visibles, dont l'usage m'a tant de fois édifié et consolé, doit avoir d'autres moyens de se faire sentir à la mienne et de lui inspirer des sentiments meilleurs, des croyances plus fixes !

Le 28, à 9 heures du matin, j'ai assisté à la cérémonie funèbre de l'enterrement de mon jeune ami. Il est en paix. Sa vie était pleine de souffrances. J'espère que cette âme si belle, n'étant plus empêchée, offusquée par une mauvaise machine, jouit maintenant de la plénitude de vie, de lumière [1].

L'affection de M. de Biran pour Charles Loyson avait, par suite de la différence des âges, quelque chose de paternel. L'amitié du philosophe suisse, Stapfer, nous apparaît revêtue d'un caractère plus grave : c'est une affection d'âge mûr.

Philippe-Albert Stapfer, ancien ministre des Arts et des Sciences de la République helvétique, peut à bon droit être compté parmi les plus chers amis de M. de Biran. C'est Stapfer, on ne l'a pas oublié, qui servit d'intermédiaire entre le sous-préfet de Bergerac et Pestalozzi, lors de la fondation de l'école de Bergerac ; c'est lui qui revoit l'article sur *Mérian* [2] et l'article sur Leibniz [3], composés par Maine de Biran pour la *Biographie universelle ;* c'est lui qui, après la mort du philosophe, multiplie les démarches auprès de MM. Lainé et Cousin, en vue d'obtenir la publication des manuscrits de M. de Biran.

Stapfer était vice-président de la Société protestante de Paris, et Biran ne manquait jamais d'assister aux réunions générales annuelles où son éloquent ami prenait la parole. Outre la tolérance, entendez, le respect de toutes les opinions sincères, il y avait entre les deux philosophes un grand nombre

1. *Journal intime*, édit. Naville, pp. 308-309, et *Journal inédit* (Genève).
2. L'article sur Mérian n'a jamais paru, et il n'en reste plus de traces dans les papiers de M. de Biran. Ce simple petit fait tendrait à confirmer l'assertion d'Ernest Naville suivant laquelle plusieurs manuscrits du philosophe auraient été, après sa mort, jetés au panier et portés chez l'épicier voisin.
3. A la fin de l'article sur Leibniz, Stapfer avait ajouté une très longue note théologique que Cousin a supprimée dans son édition des *Œuvres philosophiques de M. de Biran*

d'idées communes. Stapfer, tout comme Biran, était un aristocrate de l'esprit. En politique, la tyrannie des masses ou la démocratie pure ne lui paraissait pas moins détestable que le despotisme. En philosophie, il aimait à se réclamer de Socrate et de Kant et, à l'exemple de ces illustres penseurs, il était pénétré du sentiment de la dignité humaine. Stapfer était, en outre, profondément religieux, et sa foi en un Dieu créateur, à l'immortalité de l'âme, en l'amour rédempteur du Christ, avait une telle intensité qu'elle en devenait communicative.

Il est souvent question de Stapfer dans *le Journal intime*. Nous le rencontrons à presque toutes les réunions de la Société philosophique. Il prend part aussi, en compagnie d'Ampère et de Cousin, « aux parties carrées », nous voulons dire, aux dîners métaphysiques que Biran offre plusieurs fois par mois à ses meilleurs amis en philosophie.

Stapfer se rencontre avec le député de Bergerac plusieurs fois par semaine. On peut aisément conjecturer la gravité des propos échangés par les treize lettres de Biran à Stapfer qui nous restent. Ces lettres traitent presque uniquement de la philosophie, de la morale et de la religion [1]. Regrettant d'être privé des entretiens si élevés qui étaient « comme un élément nécessaire de sa vie », Biran tâche à continuer de loin la conversation interrompue. D'accord avec son honorable ami, il déplore l'altération des croyances fermes ou positives, à la suite de laquelle on a vu se répandre dans les esprits « une mélancolie funeste et dans les cœurs un besoin malsain d'émotions vagues » [2] ; il dénonce vigoureusement les progrès du panthéisme, « si dangereux à la fois pour la vraie philosophie et la religion ».

La mort inattendue de Maine de Biran jeta Stapfer dans la consternation. Le coup fut d'autant plus rude que, quelques jours auparavant, le philosophe, se sentant mieux, avait adressé un court billet à son ami, pour lui annoncer qu'il comptait aller chez lui, à Taley (Loir-et-Cher), achever sa convalescence. Écrivant à son compatriote, François Naville, Stapfer s'exprime en ces termes :

1. Ces lettres — dont nous possédons la copie — sont encore dans leur plus grande partie inédites. M. Ernest Naville en a fait quelques extraits dans une petite brochure sur *Pestalozzi, Stapfer et Maine de Biran*.

2. Cette mélancolie a reçu un nom, comme chacun sait : le *mal du siècle*.

Hélas ! mon cher Monsieur, comme nous étions loin de penser que ces yeux qui s'animaient cet hiver pendant nos discussions de haute morale, et où se peignaient si bien la finesse d'esprit, la profondeur de réflexion et une belle âme, seraient si tôt fermés par la mort ! Vous lui avez sûrement, Monsieur, donné les larmes d'un tendre intérêt ; vous avez perdu un homme qui avait su vous apprécier et qui vous avait vu partir avec regret. Moi, j'ai perdu un ami de près de trente ans qui, à toutes les époques, m'avait donné des marques d'attachement et de confiance parfaite.

Faisant allusion au projet que nourrissait Biran de venir le rejoindre dans sa retraite champêtre, avant de partir pour le Périgord, Stapfer ajoutait :

Dieu en a autrement décidé, et c'est une nouvelle leçon pour la vanité des pensées humaines ! *Je m'imaginais que la philosophie religieuse avait besoin de Maine de Biran.* Ses idées, non moins intéressantes qu'originales sur la causalité et le fondement des sciences morales, me paraissaient devoir opérer une salutaire réconciliation des esprits, divisés sur les premiers principes de la métaphysique. Sans doute *defensore isto non egebat causa numinis*, mais je ne puis m'empêcher de voir dans la mort de cet homme de bien, doué d'un talent si remarquable, une perte très grande pour la psychologie tant analytique qu'appliquée [1].

. . . .

Les belles âmes font en quelque sorte germer les grandes amitiés. Nous avons présenté au lecteur les principaux amis de Maine de Biran ; nous ne pouvons ici, vu leur nombre, qu'énumérer les autres, l'abbé Morellet, Suard, Cabanis, Destutt de Tracy, Dupont de Nemours, M. de Pastoret, Baggesen, le baron Maurice, Durivau, d'Allemagne, Royer-Collard, l'abbé de Féletz, les deux Cuvier, Sébastien de Planta, M. Becquey, directeur des ponts et chaussées, les médecins Delpit et Candillac, le juge de paix Lacoste, le Bergeracois Durand de Corbiac, le Bordelais Edmond Géraud, le Sarladais de Malleville, etc...

Les pages qui précèdent suffisent sans doute à prouver que Maine de Biran, si occupé qu'il ait été à l'étude de son *moi*, était doué d'une âme expansive, aimante et dévouée. Prétendre que les méditations abstraites avaient détruit ou pour le moins

1. Lettre, en partie inédite, de Stapfer à François Naville (Fonds Naville, Genève).

altéré chez lui les affections les plus naturelles, est une supposition calomnieuse.

Écrivant à son oncle, M. de Voltaire, Mme Denis lui disait : « Vous êtes le dernier des hommes par le cœur. » Chez Biran il n'en était pas de même : le cœur valait autant que l'esprit, et l'un comme l'autre était d'essence subtile et rare.

CHAPITRE XVII

L'ÉVOLUTION RELIGIEUSE DE MAINE DE BIRAN

« *Si je trouve Dieu*... et les vraies lois de l'ordre moral, a écrit quelque part Maine de Biran, ce sera pur bonheur, et je serai plus croyable que ceux qui, partant de préjugés, ne tendent qu'à les établir par leur théorie [1]. » Ces lignes, dont l'importance pour l'étude de l'évolution religieuse du philosophe périgourdin ne saurait échapper à personne, portent la date du 16 avril 1815.

C'est une dramatique et bien instructive histoire que celle d'un homme qui, parti de la nuit obscure de l'athéisme à la fin du XVIIIe siècle, en arrive trente ans plus tard, par le seul travail de sa pensée, à l'apogée de la vie chrétienne. Chaque page du *Journal intime* marque chez son auteur un progrès incessant vers la vérité. On y saisit sur le vif les angoisses d'une âme simple et droite, qui cherche le vrai pour le vrai, avec une candeur, une sincérité, un désintéressement peut-être sans égal au cours des siècles. M. de Biran éprouve ces tourments d'une noble espèce qui sont l'honneur de ceux qui les ont soufferts. On le voit aller successivement demander à tous les systèmes de philosophie la vérité qui pût satisfaire son intelligence, le bonheur dont son cœur était altéré, le point d'appui dont sa nature mobile et inconstante sentait le besoin, jusqu'au jour où, désabusé du monde et de lui-même, ayant reconnu la vanité de tout et de la philosophie même, il laisse échapper de son âme endolorie le cri sublime de saint Augustin : *Fecisti nos ad te, Deus, et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te* [2] :

1. *Journal intime*, édit. Naville, p. 166.
2. Saint Augustin, *les Confessions*, t. I.

« Vous nous avez faits pour vous, mon Dieu, et notre cœur sera toujours ballotté par l'inquiétude, jusqu'à ce qu'il se repose en vous ! »

I

On se souvient qu'aux dernières années de la Révolution, M. de Biran, d'abord athée ou sceptique avec Bayle[1], en était venu à donner son assentiment à une vague religion naturelle. De cette religion, partagée par un grand nombre de ses contemporains, pour qui Rousseau était un oracle, le philosophe semble s'être contenté durant de longues années. Lui-même se reprochera plus tard « la tiédeur et l'indifférence de son passé à l'égard de la vraie religion »[2]. Sans doute le sous-préfet de Bergerac ne manque jamais de se rendre en personne à l'église Saint-Jacques, lors des cérémonies officielles, prescrites par l'Empereur, mais ce n'est là qu'un geste extérieur, obligatoire, qui ne nous dit rien de ses dispositions intimes. Il y a tout lieu de croire, toutefois, que, même en ces années où Biran apparaît comme dégagé de toute préoccupation religieuse, la pensée de Dieu ne lui fut pas complètement étrangère. L'auteur du *Journal intime* avait, en effet, cette âme *naturellement* chrétienne[3], dont parle si éloquemment Tertullien. Il a noté en l'un de ses écrits que si « le sentiment religieux — qui diffère des idées religieuses et ne peut être remplacé par elles — n'a pas été auparavant un besoin de l'âme ou n'est pas toujours resté dans son fonds (quoiqu'il ait pu être distrait par les passions), il est difficile qu'il vienne adoucir et embellir la fin de notre carrière »[4].

Ces lignes, que l'on n'a pas assez remarquées, sont révélatrices de l'état d'esprit de notre philosophe. Alors même que sa raison spéculative jugeait sans force probante les preuves classiques de l'existence de Dieu, le sentiment religieux était vivace

1. Cf. chapitre II : « Un philosophe sous la Terreur ».
2. *Journal inédit*, mai 1818.
3. Dans son ouvrage (*l'Anthropologie de Maine de Biran*, p. 231), M. Tisserand soutient la thèse contraire. Selon lui, Biran « n'avait pas naturellement le tempérament religieux ». « Il s'efforça de l'acquérir sans y réussir jamais parfaitement. » M. Tisserand oublie ici « d'allumer sa lanterne », c'est-à-dire d'étayer son affirmation sur des preuves positives. *Sapiens nil affirmat quod non probet.*
4. *Journal intime*, édit. Naville, pp. 263-264.

en son âme. Pour lui, Dieu, avant d'être le résultat de longues et patientes investigations philosophiques, fut sans contredit un besoin du cœur.

Toute sa vie M. de Biran fut instinctivement porté à appeler la force de Dieu au secours de sa faiblesse naturelle. « Sent-on bien, écrivait-il dès l'année 1793, la consolation qu'il y a à se reposer ainsi sur l'Être tout-puissant ? En vérité, comment ceux qui le nient peuvent-ils ne pas tomber dans le désespoir ? Semblable à un homme qui, soutenu par une force invisible dans l'espace, ne se sentant appuyé sur rien, se verrait à chaque instant prêt à tomber dans l'abîme, celui qui vit, qui pense et ne s'appuie pas sur Dieu, doit frémir sans cesse de se sentir exister [1]. »

Il est deux doctrines, célèbres entre toutes, qui s'offrent à l'homme comme un remède à sa faiblesse en même temps que comme un art d'arriver au bonheur : le *stoïcisme* et le *christianisme*. Lorsque, dégagé des liens du sensualisme, M. de Biran eût établi que l'homme est un être actif et que la volonté constitue son essence, il crut qu'en travaillant à affaiblir l'influence des impressions spontanées, qui nous rendent immédiatement heureux ou malheureux, il parviendrait à régler sa vie entière et à jouir du repos et du bonheur. « Il faut, déclare-t-il alors d'un ton décidé, que *la volonté préside à tout ce que nous sommes :* voilà le stoïcisme. Aucun autre système n'est aussi conforme à notre nature [2]. »

Avec son air apparent de grandeur, le stoïcisme en imposait à Maine de Biran. Zénon ne proclamait-il pas l'asservissement de la matière à l'esprit ? Ne foulait-il pas aux pieds la partie sensitive, parfois si humiliante, de notre être pour exalter la volonté, qui seule fait l'homme ? La doctrine du Portique offrait, en outre, au philosophe le moyen de réunir étroitement, sans les confondre, la morale et la psychologie, en les faisant reposer toutes deux sur la même base, l'activité libre, qui se déploie en vertu de la résistance organique et crée le *moi*. Quoi d'étonnant que Biran ait adopté avec empressement une « unification » de principes, qui répond si bien aux exigences

1. *Pensées et Pages inédites de M. de Biran*, édit. Mayjonade, p. 44.
2. *Journal intime*, 23 juin 1816, p. 192.

de l'esprit humain, et que, depuis Pythagore jusqu'à Comte, les plus belles intelligences ont rêvé d'établir ?

De longues années durant, les pensées de Marc-Aurèle et d'Épictète formeront le thème habituel des méditations du philosophe. Il ne cessera de vanter le Sage, qui, « inaccessible aux passions, aux troubles de l'âme », est, seul, « absolument et parfaitement heureux » [1]. Enfin, il écrira maintes pages éloquentes pour défendre les stoïciens contre les attaques passionnées, dont ils ont été l'objet au cours des siècles.

Voilà des hommes qui, livrés au seul secours de leur raison, semblent s'élever au-dessus de l'humanité. Ils méprisent la douleur et la mort ; ils foulent aux pieds les passions et — ce qu'il y a de plus grand encore — ils placent tout leur bonheur dans le bien qu'ils font aux hommes ; aussi doux, aussi bienfaisants pour leurs semblables qu'ils sont durs à eux-mêmes. — Ils sont conduits par l'orgueil, dira Pascal. — Oui, c'est un assez bel orgueil que celui de la conscience de sa dignité, que celui qui ne craint rien tant que de se dégrader non pas aux yeux des hommes, mais à ses propres yeux. Qu'on me dise ce que peut faire de plus l'homme *avec le secours même de la grâce ?*... Qu'un janséniste rabonisse un stoïcien [2] !

Bien des fois dans *le Journal*, Biran se laisse aller à comparer la morale du Portique et la morale du Christ. Il n'hésite pas à donner tout d'abord au stoïcisme la prééminence sur le christianisme, ce dernier système lui apparaissant aussi contraire au développement de notre libre activité que le premier lui est favorable. Certains docteurs en théologie, qui prêchent l'abnégation absolue du *moi*, ne vont-ils pas jusqu'à enlever à l'homme toute liberté, en le plaçant « comme un être passif » sous la main d'un Dieu, qui le remue d'une matière mystérieuse et tout à fait arbitraire [3] ?

L'assentiment, donné par Biran à la doctrine de Zénon, ne fut jamais, toutefois, qu'un demi-assentiment. Il y avait trop d'opposition entre la nature si impressionnable du psychologue périgourdin et cette farouche morale stoïcienne, qui n'est que

1. *Pensées et Pages inédites de Maine de Biran, op. cit.*, p. 47. *Le Portrait du Sage.*
2. *Maine de Biran.* Fragments inédits (*Épictète et Montaigne*).
3. *Journal intime*, 1819, p. 281.

l'héroïsme romain ou grec, érigé en principe. Ce *stoïcien manqué*[1] revient chaque jour de ses illusions. La volonté qu'il avait élevée au rang d'idole, l'a trahi ; elle s'est trouvée trop faible pour rompre les mille liens où la vie sociale le tient captif ; elle s'est montrée impuissante à ordonner sa vie privée dans la solitude. Biran continue, quoi qu'il en ait, à se laisser ballotter au souffle de l'indécision. Tout influe sur lui, et son existence n'est qu'une suite de mouvements hétérogènes qui n'ont aucune stabilité. Il avait espéré découvrir, en avançant en âge, un sentiment fixe qui lui aurait servi d'ancre au milieu des fluctuations incessantes de la vie, un point de vue plus élevé d'où il aurait pu redresser les erreurs, concilier les oppositions, embrasser la chaîne entière de l'existence. Les jours passent, les années s'enfuient, et le philosophe est toujours incertain et mobile dans le chemin de la vérité. « Y a-t-il un point d'appui, s'écrie-t-il avec un sentiment d'angoisse, et où est-il[2] ? » (14 mars 1811).

La question est posée, mais de longues années s'écouleront avant que M. de Biran y réponde. En attendant, la même plainte, monotone, tant elle est fréquente, se répète dans *le Journal intime*, comme une sorte de refrain mélancolique : Je n'ai pas de base..., pas d'appui..., pas de pôle fixe qui oriente mon activité... Je souffre..., je souffre.

Trompé par le stoïcisme, qui est bon pour les forts, mais non pour les faibles, les pécheurs et les infirmes[3], Biran se retourne vers le christianisme, et s'applique à en mieux pénétrer le sens. Il ne tarde pas à remarquer que la doctrine de Jésus-Christ est beaucoup plus appropriée à nos deux natures que la philosophie de Zénon, qui, en faisant abstraction complète de sensibilité, « anéantit une partie de l'homme même, dont l'homme ne peut se détacher ». Suffit-il, en effet, de proclamer que la douleur n'est pas un mal pour cesser de la sentir ?... Les conseils de Marc-Aurèle tendent, assurément, à nous rendre indifférents sur la possession des choses, sur les biens ou les maux qui nous peuvent arriver, mais ils ne nous disent pas comment nous pouvons suppléer à ce qui nous manque et trouver ailleurs notre paix. « La raison seule est impuissante pour four-

1. L'expression est d'Edmond Schérer.
2. Cf. *Journal intime*, p. 133.
3. Cf. *Ibid.*, 20 octobre 1819, p. 288.

nir des motifs à la volonté ou des principes d'action: il faut que ces principes viennent *de plus haut*[1]. » Le christianisme pénètre plus avant dans le cœur de l'homme que « toute l'orgueilleuse philosophie stoïque » ; seul il lui fait sentir sa misère; seul il lui apprend où il trouvera une force qui n'est pas lui, mais dont il dépend quant à l'origine et au fond de son être, force souveraine qui sera pour sa volonté défaillante le secours, cherché en vain partout ailleurs, et entraînera l'adhésion de son âme à la souffrance inévitable [2].

Il y eut d'autres motifs que le ressentiment continuel de sa misère et le besoin d'un point d'appui, qui amenèrent Maine de Biran de l'incrédulité à la religion. « Malheur, lisons-nous dans *le Journal intime*, à qui ne se conduit pas d'après un idéal! Il peut toujours être content de lui, mais il sera toujours loin de ce qui est beau et vrai [3]. » Biran avait une de ces âmes, éprises de grandeur morale, qui relèvent le niveau de l'humanité. Comme par un instinct de l'ordre le plus élevé, elle tendait vers le bien, le beau, le parfait. Le philosophe s'était plu de bonne heure à se représenter Dieu comme « la catégorie de l'idéal » [4], c'est-à-dire, comme le type achevé de la raison, de la vérité, de la bonté, de toute perfection [5]. Désireux de se rapprocher de l'exemplaire divin, il s'était appliqué, de longues années durant, à faire usage de sa raison en tout et partout, à maîtriser ses passions, à être bon pour ses semblables, à sculpter en lui une haute personnalité morale.

En opérant tous ces retranchements sur sa nature sensible, M. de Biran avait bien senti qu'il était en même temps le prêtre et l'hostie, puisque c'était lui qui sacrifiait et immolait, lui encore qui était immolé et sacrifié [6]. Nonobstant les cris de la nature, il avait poursuivi son œuvre de purification intérieure, les yeux fixés sur les trois absolus : *Dieu*, le *moi*, le *devoir*, et la contemplation assidue de cette trinité suprasensible l'avait aidé à s'élever au-dessus des choses relatives ou passagères.

1. Cf. *Journal intime*, 30 septembre 1817, pp. 215-216.
2. *Ibid.*, *passim*.
3. *Journal intime*, année 1811, p. 135.
4. L'expression, comme l'on sait, est de Renan.
5. La troisième vie a été prompte à s'éveiller en moi. J'ai senti de bonne heure l'amour pour un idéal » (*Journal intime inédit*).
6. *Journal intime*, p. 345.

Vint un jour où le philosophe éprouva le besoin de croire à la *réalité objective* de l'idéal de perfection, en vue duquel il s'était astreint à une pénible discipline morale. Il aspire à trouver un motif principal qui soit le but unique de tous ses actes, pensées ou sentiments. Ce but, pour être certain et fixe, en même temps que digne des efforts d'une personne morale, doit être hors de l'homme, hors de tout ce qui passe et qui est misérable. Il ne peut se trouver que dans la source de toute perfection, en Dieu, dont la possession ou le rapprochement peut seul constituer un bonheur solide ou durable [1].

D'années en années, le désir de la vie divine s'accroît chez Maine de Biran. Bientôt, c'est plus que le besoin de Dieu qu'il ressent, c'est la soif de Dieu. « Quand on est venu, déclare-t-il, au point de renoncer à tout ce qui est sensible, à tout ce qui tient à la chair et aux passions, l'âme a un besoin immense de croire à la réalité de l'objet auquel elle a tout sacrifié ; et la croyance se proportionne à ce besoin [2] (17 fév. 1823).

La crise religieuse définitive ne se produisit chez M. de Biran que dans les cinq ou six années qui précédèrent sa mort. Elle fut l'aboutissement d'un long travail préparatoire dont il serait téméraire de vouloir fixer la date initiale. Au surplus, comme nous l'avons déjà souligné, la pensée de Dieu fut toujours plus ou moins présente à l'esprit réfléchi de notre philosophe. Les racines de la foi religieuse plongeaient, en effet, dans le fond le plus intime de sa nature, tirant leur suc non seulement de ce caractère de l'espèce humaine qui fait de nous des êtres religieux, mais aussi d'une organisation éminemment spirituelle, d'un atavisme religieux très marqué, enfin de l'éducation première. Biran avait été élevé dans les pratiques de la religion catholique. Le sentiment religieux, encore que, dans les années de jeunesse, les passions fussent venues l'affaiblir, n'avait pas cessé de végéter dans les replis secrets de son cœur. Il ne fallait qu'une occasion pour qu'il vînt à s'épanouir.

De même que le spectacle de l'anarchie révolutionnaire avait eu autrefois pour résultat de faire brusquement passer le jeune châtelain de Grateloup de la frivolité à la philosophie, pareille-

1. *Maine de Biran.* Fragments inédits (fonds Naville, Genève).
2. *Journal intime*, édit. Naville, p. 341.

ment la violente commotion politique qui, dans les années 1814 et 1815, ébranla la France, provoqua chez M. de Biran l'éclosion des sentiments religieux qui s'agitaient confusément au fond de son cœur. La vision saisissante de l'instabilité des choses humaines se dresse devant ses yeux. Au cours d'une vie qui est emportée comme l'onde rapide d'un torrent, le philosophe sent le besoin de s'appuyer sur quelque chose de stable, sur quelque chose d'éternel. « C'est assez longtemps, déclare-t-il, se laisser aller au torrent des événements, des opinions, du flux continuel des modifications externes ou internes, à tout ce qui passe comme l'ombre. Il faut s'attacher aujourd'hui au seul être qui reste immuable, qui est la source vraie de nos consolations dans le présent et de nos espérances dans l'avenir [1] » (16 avril 1815). Nous touchons ici à la seconde conversion de Biran. Il s'achemine, dès cette époque, de la philosophie spiritualiste à la philosophie religieuse ou au mysticisme [2].

Dans le cours de cette année 1815, M. de Biran contracte l'habitude — qu'il ne quittera plus désormais — de lire ou plutôt de méditer chaque jour quelques livres ascétiques. Ses ouvrages de prédilection sont *la Bible* — et dans *la Bible: Isaïe*, *les Psaumes*, *les Épîtres de saint Paul*, *l'Évangile de saint Jean* — *l'Imitation de Jésus-Christ*, *les Pensées de Pascal*, *les Lettres spirituelles de Fénelon*. Le philosophe nourrit avec avidité son âme affamée de ces écrits incomparables qui, en lui prêchant le renoncement aux joies factices du monde et en l'invitant à se replier dans son for intérieur pour s'appliquer uniquement à la connaissance de Dieu et de lui-même, répondent aux plus chers désirs de son cœur. Il se délecte des fines analyses psychologiques dont abondent *les Lettres spirituelles* et *l'Imitation*, et venant à juger que l'attention continue est une sorte de prière, il écrit ces lignes qui surprendraient ailleurs que sous sa plume : « L'observation en psychologie est identique au recueillement [3]. »

1. *Journal intime*, p. 165.
2. Nous avons déjà indiqué les grandes lignes du mysticisme biranien à la fin de notre chapitre : « le Métaphysicien du moi ». Nous nous permettons de renvoyer ceux que ce sujet intéresserait à notre ouvrage : *Maine de Biran, critique et disciple de Pascal* (Alcan, éditeur), où nous avons envisagé, spécialement du point de vue mystique, l'auteur des *Pensées* et l'auteur du *Journal intime*.
3. *Journal intime inédit*.

II

Laissant ici de côté l'étude objective du mysticisme de Maine de Biran, nous retracerons les longs efforts tentés par le philosophe pour s'élever à la vie de l'esprit ou vie d'union avec Dieu, et nous recueillerons précieusement les vérités qui se dégagent de l'expérience douloureuse, traversée par une âme, chez qui le besoin de croire et de s'appuyer sur ce qui ne passe pas, était comme une seconde nature.

Il y a au fond de notre être une partie divine qui recèle le germe de la vie de l'esprit [1]. Pour que ce germe se développe, deux conditions, d'après Biran, sont nécessaires : 1° *désirer*, sentir ses besoins, sa misère, sa dépendance et faire effort pour s'élever plus haut ; 2° *prier*, afin que descende sur nous l'Esprit de sagesse, qui n'arrive qu'autant que la voie lui a été préparée [2]. En parcourant *le Journal intime*, on se rend compte aisément que telle a été la marche suivie par son auteur dans son ascension vers la Lumière.

Dès l'année 1816 le philosophe s'excite « à chercher dans le fond de son être et dans l'idée de Dieu qui s'y trouve, ce point d'appui qu'il est impossible de trouver ailleurs, afin de donner à son existence le but qui lui manque tout à fait » [3]. L'année suivante (1817), Biran l'emploie en grande partie à lire Pascal la plume à la main. Dompté et séduit tout à la fois par la force raisonnante et la douceur persuasive de l'auteur des *Pensées*, il s'exhorte — suivant les conseils de celui qui sera désormais un des maîtres de sa vie morale — à fuir « les plaisirs empestés », à vivre purement, moralement, en ne tenant au monde que par le devoir. Quand Pascal somme l'incrédule de commencer par renoncer aux satisfactions des sens, s'il veut obtenir le don de la foi, Biran, transporté, s'écrie, en songeant à lui-même : « Admirable, admirable, vrai de toute vérité ! C'est nous qui devons aller à la foi, et non la foi à nous [4]. »

1. « Le germe de la vie de l'esprit existe toujours au fond de l'âme, où il a été déposé par l'auteur de la nature » (*Journal intime*, 1824).
2. *Journal intime*, 22 octobre 1822, p. 353.
3. *Journal intime inédit*.
4. Maine de Biran, *Notes sur les Pensées de Pascal*. Ces notes, dont nous avons fait une étude approfondie dans notre volume : *Maine de Biran*,

On lit, en outre, dans *le Journal*, à la date du 26 mai 1818, ces lignes qui marquent le changement qui s'est opéré à la longue dans l'esprit du philosophe, sous l'influence tant des lectures sérieuses que des graves méditations auxquelles il se livre depuis le milieu de l'année 1815.

Ne trouvant en moi, ni hors de moi, dans le monde de mes idées ni dans celui des objets, rien qui me satisfasse, rien sur quoi je puisse m'appuyer..., je suis plus enclin depuis quelque temps à chercher dans les notions de l'Être absolu, infini, immuable, ce point d'appui fixe, qui est devenu le besoin de mon esprit et de mon âme. Les croyances religieuses et morales que la raison ne fait pas, mais qui sont pour elle une base ou des points de départ nécessaires, se présentent comme mon seul refuge, et je ne trouve de science vraie que là précisément où je ne voyais autrefois, avec les philosophes, que des rêveries et des chimères [1].

Voilà un premier point acquis. Ce que jusqu'ici Maine de Biran avait considéré comme la réalité, le propre objet de la science, n'a plus à ses yeux qu'une valeur phénoménique. Il accuse la philosophie du relatif d'avoir *tout faussé, tout sophistiqué* [2]. Une seule chose désormais lui importe : *rétablir la vérité absolue dans ses droits* [3]. C'est à ce noble travail qu'il dépensera ses forces jusqu'à son dernier souffle.

Le philosophe ne se contente pas de *désirer*, c'est-à-dire de pousser des aspirations vers une vie meilleure ; il expérimente chaque jour sa misère, et cette connaissance de son état, qui est la première phase de la guérison de l'âme, le rapproche davantage de Dieu. Il s'aimait autrefois, il se complaisait dans ses facultés, se voyait soutenu par les suffrages et l'estime des autres. Aujourd'hui, il se hait, se condamne, se critique sans cesse. Ses facultés sont rebelles à l'exercice, et il lui faut déployer un grand effort pour parvenir à lier ses idées. Il est entouré d'hommes qui n'estiment ni n'aiment personne, et auxquels il est indifférent. « Je n'ai plus rien, confesse-t-il humblement, qui

critique et disciple de Pascal, ont été publiées en partie par M. Mayjonade : *Pensées et pages inédites de Maine de Biran*, p. 52 à 61. L'ouvrage du chanoine Mayjonade (in-8°. Périgueux, 1896) tiré à un très petit nombre d'exemplaires, est aujourd'hui introuvable.

1. *Journal intime*, pp. 246-247, année 1818.
2. *Ibid.*, 12 juillet 1818, p. 253.
3. *Ibid.*, p. 253.

attire les autres, rien non plus qui me rende l'ami de moi-même[1] »... « En tout, ma vie est triste et misérable au fond, sans espoir d'un avenir meilleur en ce monde. Il faut penser à l'autre et s'appuyer sur l'être qui ne change pas, qui juge les cœurs et les esprits, et voit tout comme il est[2] » (mai 1818).

Au début de l'année 1819 le drame se resserre, et son intérêt ne fera que croître jusqu'au dénouement, qui se produira cinq années plus tard. Maine de Biran est dans sa cinquante-quatrième année. Déjà il voit approcher les grandes ombres qui vont bientôt l'envelopper. Il est tourmenté intérieurement par le sentiment même de la vie qui s'affaiblit et lui échappe. C'est la vieillesse avec son cortège de souffrances, le découragement et l'affliction d'esprit. Le philosophe observe qu'en cet état et sur la fin de la vie la religion se présente à l'homme comme la grande, l'unique source de consolation et de force morale. Pour lui, jusqu'ici, nous l'avons vu se comporter avec Dieu à peu près à la façon de ces pèlerins de La Mecque qui, arrivés à quelque distance du tombeau du Prophète, s'arrêtent, se prosternent, font trois pas en avant et en esquissent aussitôt deux autres en arrière. Désormais, Biran ne cessera plus de s'avancer vers la Lumière. Jusqu'à la fin de l'année 1821, l'on pourrait même dire jusqu'à la fin de sa vie, il aura encore sans doute des hésitations entre le christianisme et le stoïcisme, des doutes, des va-et-vient, précieux indices de la liberté d'esprit avec laquelle il opère sa recherche, mais, à travers ces fluctuations et dans cette suprême lutte avec la vérité, si l'homme souffre — et il souffre douloureusement — le philosophe grandit, en même temps que le chrétien, élaboré au creuset de la souffrance, se purifie, se développe et finit par s'épanouir.

Il n'y a dans l'homme qu'un seul être psychologique, un seul *moi*. Toutefois, on y peut distinguer trois principes opposés ou trois vies : la vie animale, la vie humaine, la vie de l'esprit. En effet, « quand tout serait d'accord et en harmonie entre les facultés sensitives et actives qui constituent l'homme, il y aurait encore une nature supérieure, une *troisième vie*, qui ne serait pas satisfaite, et ferait sentir qu'il y a un autre bonheur, une autre sagesse ou perfection, au delà du plus grand bonheur humain,

1. *Journal intime inédit.*
2. *Journal, intime*, p. 245.

de la plus haute sagesse ou perfection intellectuelle et morale, dont l'être humain soit susceptible »[1] (Grateloup, sept. 1823).

C'est cette troisième vie qui a été l'objet constant des méditations de M. de Biran de l'année 1818 à l'année 1824, et il s'est appliqué avec beaucoup de soin tant à établir les rapports qui existent entre les éléments et les produits des trois vies de l'homme qu'à caractériser chacune d'elles[2]. Nous entrons ici dans la *Période de la religion*, dernière phase de la vie de Maine de Biran et terme ultime de sa pensée.

Pour vivre de la vie de l'esprit — la seule qui nous intéresse ici — il importe de créer en soi un état d'âme particulier. Tout d'abord il faut *mourir*. Cette mort à tout ce qu'il y a de sensible, de terrestre ou d'humain en nous et hors de nous, est le caractère propre de la philosophie chrétienne. *Quotidie morior*, disait saint Paul :

Mon moi va chaque jour se mourant davantage.

La sortie de nous-mêmes est de toute nécessité pour que Dieu puisse passer en nous et nous en Lui. Nul philosophe ne devait être plus éloigné du renoncement à la volonté, prescrit par la doctrine de Jésus, que celui-là qui s'était fait le restaurateur de cette même volonté parmi les hommes de son âge. Mais, à la lecture de Fénelon, Maine de Biran a compris que si théoriquement nous allons du *moi* à Dieu, il faut dans la pratique renverser le rapport et que Dieu soit l'antécédent comme la fin de notre existence. « Il faut que Dieu soit mis à la place que le *moi* n'avait pas eu honte d'usurper[3]. » Au surplus, ce n'est qu'à la partie *sensible* de la volonté que le philosophe s'attaque. Son but est d'affranchir cette faculté de la dépendance des sensations pour la mettre sous la dépendance de la grâce, ou, tout au moins, la rendre apte à recevoir l'influence du *moi* divin qui lui communiquera la force dont elle a besoin.

Il en coûte de mourir à soi-même, de renoncer à ses opinions et à ses goûts, de combattre ses penchants. Toutefois, ce qu'il y a de plus pénible pour un intellectuel comme Maine de Biran, c'est d'assister vivant à la mort du *moi*, de voir dépérir chaque

1. *Journal intime*, p. 366.
2. Cf. *Journal intime*, p. 275 et *les Nouveaux Essais d'Anthropologie, passim.*
3. Cf. *Journal intime*, oct. 1821, p. 329.

jour ces facultés « dont l'exercice peut nous consoler de tout », si pleine de tracas que soit l'existence.

Se sentir mourir par ce en quoi réside la vie intellectuelle et morale, sentir qu'on n'a plus de pensée forte, élevée, qu'on est dominé par une multitude de petites idées basses et frivoles, par des penchants et des goûts tout personnels, enfin n'avoir plus de personnalité réfléchie que ce qu'il en faut pour reconnaître la dégradation successive de ces facultés par lesquelles on s'estimait, on était content de soi, et qui, chaque jour, nous abandonnent : c'est bien là, certainement, la manière de mourir à soi-même la plus pénible. Mais celui qui s'est accoutumé, dès longtemps, à se remettre tout entier dans les mains de Dieu, supportera cette perte comme toutes les autres. Ces facultés dont il s'enorgueillissait, n'étaient pas plus lui que sa figure, qui est devenue méconnaissable, et les membres de son corps dont il a perdu l'usage, puisqu'il reste *lui* qui juge les changements et les pertes, en tant qu'il reste la même personne qui se rend témoignage qu'elle meurt à tout ce qui n'est pas elle. Il se console en Dieu de tout ; et, quand la personne n'est plus, il n'est plus besoin de consolation [1] (2 sept. 1818).

La lutte entre la chair et l'esprit, qui fait le fond de la vie chrétienne, c'est surtout pour Maine de Biran la lutte entre le *moi* actif et libre, et ce fond tout passif de notre être, dont le *moi* ne peut se séparer, qui vient parfois l'absorber et modifier complètement nos dispositions intellectuelles. Comme le mal d'une nature animale serait de ne pouvoir faire usage de ses sens ou appétits naturels, le mal de l'homme — nature intelligente — sera que son esprit ne puisse exercer les fonctions qui lui sont propres. *Mon Dieu, délivrez-moi du mal !* soupire sans cesse l'auteur du *Journal intime*, « c'est-à-dire, de cet état du corps qui offusque et absorbe toutes les facultés de notre âme, ou donnez à mon âme cette force qu'elle n'a pas en elle-même pour s'élever vers vous et trouver son repos, quel que soit l'état du corps et de quelque côté que souffle le vent de l'instabilité » [2] (27 mars 1824).

Cette action et cette réaction perpétuelle de l'actif et du passif ont vivement sollicité l'attention de l'auteur des *Nouvelles con-*

1. *Journal intime*, pp. 259-260.
2. *Ibid.*, p. 386.

sidérations sur les Rapports du physique et du moral, et dans plus de vingt passages du *Journal* se trouve posée la question de savoir : *ce qui dépend de nous et ce qui n'en dépend pas*, ou, en d'autres termes, « si notre âme peut par sa force propre passer de l'état inférieur à l'état supérieur »[1].

A en croire M. de Biran — qui juge d'après lui-même — la vie intellectuelle et active n'est en notre pouvoir que sous la condition de la vie physique, qui ne dépend pas de nous [2]. Mais il nous est loisible par certains moyens indirects de nous opposer à l'invasion du fond passif de notre être et de défendre notre autonomie intellectuelle. C'est ainsi que l'âme peut se donner un idéal de perfection et s'efforcer par une suite d'actes appropriés de s'en rapprocher *progressivement*. Les sensations perdent alors peu à peu de leur force ; l'âme, soit d'elle-même, soit par l'effet de la grâce qui lui est accordée en récompense de ses efforts, s'élève vers son principe, Dieu, et échappe ainsi aux mille illusions dont elle est la proie, quand elle s'abandonne à l'empire de l'imagination et des sens. Enfin l'habitude d'appliquer l'esprit à la méditation de la cause suprême qui nous gouverne, et d'implorer son secours, a pour effet d'exciter dans l'âme « divers sentiments de désir, d'admiration, d'attendrissement, qui peuvent tantôt exalter les facultés de l'intelligence, tantôt produire ces états extatiques, où des facultés d'un autre ordre semblent se développer » [3].

Suivant l'avis des maîtres de la vie spirituelle, M. de Biran se travaille chaque jour en vue d'en arriver à ce qu'il appelle « le renouvellement de l'homme intérieur ». Il s'applique à faire taire son esprit pour laisser parler et agir en lui l'Esprit divin, mais dans ce silence de l'âme il n'entend le plus souvent que le bruit confus des passions ou des affections internes. Fatigué de ce tintamarre, qui l'empêche de s'abandonner au recueillement mystique où il jouirait de l'idée de Dieu et de la contemplation de ses perfections infinies, le philosophe aspire de toutes ses forces à un état meilleur : « Désirons, s'écrie-t-il, que tout ce qu'il y a de mortel en nous soit absorbé par la vie [4]. »

1. Cf. *Journal intime*, p. 285; p. 351.
2. Cf. *Ibid.*, p. 285.
3. *Ibid.*, 1819, p. 284.
4. *Journal intime inédit*, 1817.

III

Soupirer après un état meilleur, sentir sa misère, sa dépendance, faire effort pour mourir à soi-même et s'élever vers Dieu, tout cela est assurément d'une réelle utilité pour progresser dans la vie spirituelle ; ce n'est pas assez pour avoir accès à la lumière. Les âmes, même les plus pures, même, les plus réfléchies, ne font que tournoyer autour d'elles-mêmes, suivant Fénelon, si elles ne prient point. Le renouvellement de l'homme intérieur s'obtient surtout « par la prière fervente où l'âme humaine s'élève jusqu'à la source de la vie, s'y unit de la manière la plus intime et s'y trouve comme identifiée par l'amour » [1].

Maine de Biran, jusqu'ici, a très rarement prié. Ce n'est qu'à la date du 1er novembre 1818 qu'il est question de la prière dans *le Journal.* « Je prie Dieu qu'il me donne cette paix que le monde ne peut donner, et que l'homme trouve difficilement en lui par ses propres forces [2]. » Avec les années, la prière devient plus fréquente sur les lèvres du philosophe. Dans une lettre du 3 décembre 1819, il déclare à ses filles qu'il prie pour elles comme il espère qu'elles prient pour lui. Le 18 décembre de cette même année, il écrit : « Je prie Dieu de développer dans le cœur de mes chères enfants, par le secours de sa grâce, ces précieux germes de religion et de vertus qui seuls peuvent assurer leur bonheur. » Une autre lettre débute en ces termes : « Je ne laisse jamais passer un dimanche sans vous consacrer (après Dieu), mes toutes bonnes, les premiers moments de ce jour de correspondance » [3] (Paris, 15 juillet 1821). On lit encore dans *le Journal*, à la date du 9 juin 1820 :

> « Si quelqu'un de vous est dans la tristesse, qu'il prie pour se consoler », dit saint Jacques. — Oh! que j'ai besoin de prier ! — Journée de bien-être, de calme et de raison : effet de la prière [4].

Ailleurs, le philosophe, affligé de son insensibilité à l'égard de Dieu, fait sienne cette prière de Fénelon, qu'il juge

1. *Journal intime*, p. 385, 19 mars 1824.
2. *Ibid.*, p. 267.
3. Mayjonade, *op. cit.*, p. 162.
4. *Journal intime*, p. 302.

« sublime ». « O Dieu, prenez mon cœur, puisque je ne sais pas (ou que je ne puis pas) vous le donner. Ayez pitié de moi malgré moi-même [1] » (septembre 1821).

A la fin de l'année 1820, Maine de Biran prend la résolution de lire chaque matin le chapitre XIII de l'Épître aux Corinthiens pour tâcher d'acquérir la paix au dedans, ainsi qu'une lettre spirituelle de Fénelon et un chapitre de *l'Imitation*, relatifs au même objet. Puis il s'exhorte à « se supporter et à supporter les autres, dans le tumulte du jour » [2].

En avançant en âge, le philosophe comprend de mieux en mieux que, pour extraire du bas-fond de notre nature animale ce qui tient en nous à une troisième vie, « plus haute que nous et que tout ce qui peut être atteint par l'entendement ou l'esprit qui est nôtre », il ne faut pas se borner à de vaines spéculations, mais « pratiquer, agir pour le bien et la vertu » [3]. Aussi le voyons-nous qui s'applique à se détacher des objets sensibles, à faire abnégation de son *moi*, à se rendre utile à ses semblables, à tenir en son âme l'idée de Dieu toujours présente ; mais il a le malheur d'être en guerre avec lui-même, et l'esprit voulant s'élever en haut, la chair se portant toujours en bas, il consume ses forces à discipliner ces puissances ennemies. Maine de Biran espère que du combat qui remplit sa vie, un progrès moral finira par sortir. Il poursuit sa marche sans perdre de vue l'idéal qu'il a conçu, « toujours luttant, faisant des efforts pénibles et presque toujours superflus ». Parfois le découragement le gagne : Ne serait-il pas plus sage de renoncer à l'espoir d'un progrès impossible et d'« attendre le grand changement qui ne peut manquer de se produire à la mort, quand l'âme sera délivrée de ce corps périssable, et libre de toutes ses entraves... Jusque-là, je n'ai qu'à me résigner [4]. *Libenter gloriabor in infirmitatibus meis* » [5] ?

1. *Journal intime*, p. 328.
2. *Ibid.*, p. 315.
3. *Ibid.*, p. 369.
4. *Ibid.*, 8 oct. 1819, pp. 286-287.
5. Saint Paul, *Deuxième épître aux Corinthiens*, chap. XII, v. 9.

FAC-SIMILÉ

d'un *Autographe* de *Maine* de *Biran*

(Extrait du *Journal intime*)

(Limoges - 19 mars 1824)

L'homme extérieur se détruit
l'homme intérieur se renouvelle.
Je sens qu'il en est ainsi pour
moi — l'homme extérieur avait
autrefois une verve et des saillies qu'il
n'a plus —
tout autre je ne tiens
plus à cette verve spontanée
je ne m'efforce [illegible] [illegible]
(l'homme intérieur, de même
à la vertu indépendante [illegible]
à l'esprit de ces saillies et
sensibilité qui doivent être
considérées comme appartenant
à l'homme extérieur —
agir méditer et prier voici
voilà les seuls moyens de
renouvellement de l'homme
intérieur — Le royaume de
Dieu c'est la vie de l'esprit

que n'arrivent que par l'homme intérieur, tout le reste est dû débris, ou de la vie de la chair — que ensuite à chaque instant ai entrepris (et même encore à présent) j'ai été fort attentif à ces variations brusques et continuelles des dispositions sensitives, regardant sous cette [illegible] quel côté soufflait le vent de l'instabilité ou celui des passions non pour me mettre en garde mais pour m'y laisser aller et quelquefois avec délices, lorsque arrivait que le vent soufflait à ce qui comme lorsque j'étais en verve de bonne humeur, de travail d'esprit, de contentement intérieur ou d'amour propre ou [illegible] de la vie —

IV

Le développement religieux chez Maine de Biran se trouve entravé par divers obstacles qui, les uns, sont d'ordre général, les autres sont particuliers à l'individu. Bien qu'il ne soit plus dupe des prestiges du monde, le philosophe continue à s'abandonner aux distractions de la vie extérieure. Il entre dans la sphère d'activité commune sans plaisir ni attrait autre que le mouvement pour le mouvement ; il y rencontre mille objets nuisibles qui l'embarrassent, le troublent, le détournent de lui-même, l'attirent à eux et l'empêchent « d'avoir un libre accès vers la source du bien et de la lumière, vers Celui qui donne la paix »[1]. Chaque jour Biran forme le projet de commencer une nouvelle vie, et chaque jour il se laisse entraîner dans la même. Il n'aime pas le monde, et il n'a pas la force de s'en détacher. Il sait bien que la sagesse est de ramener sa vie à l'unité, et qu'il n'y a qu'une idée universelle, centrale, qui puisse rendre *une* cette vie si dispersée et si confuse : Dieu, la vertu, le souverain bien, le devoir[2]. Mais il éprouve combien il est difficile, quand on n'a pas fait sa nourriture habituelle des idées ou des sentiments religieux, de s'y attacher d'une manière fixe et invariable. « Je pense dans mon cabinet, confesse t-il, comme un homme spirituel, et j'agis au dehors comme un homme charnel[3]. »

Il n'est pas que les agitations mondaines pour retarder les progrès de M. de Biran dans la vertu. L'instinct psychologique, qu'il possède à un si haut degré, constitue un obstacle sérieux à son avancement spirituel « Je crois, avait-il écrit en l'année 1795, que le seul qui soit sur la route de la sagesse ou du bonheur, c'est celui qui, sans cesse occupé de l'analyse de ses affections, n'a pas un sentiment, pas une pensée dont il ne se rende compte à lui-même[4]. » Biran est resté le même homme qu'au

1. *Journal intime inédit*, 1819.
2. Cf. *Journal intime*, p. 273.
3. *Ibid.*, p. 317.
4. *Ibid.*, p. 127.

début de sa carrière philosophique. Toutes les impressions, idées, sentiments qui le portent vers Dieu, il les passe au crible de son jugement pour s'en rendre compte, semblable au chimiste qui ne consentirait à prendre de la nourriture qu'après l'avoir décomposée et en avoir reconnu les divers éléments. Par suite, tout lui devient matière à problème. Il prie, et le calme, la raison, le bien-être descendent en son âme. Le fait lui semble curieux et digne d'observation. Il faudra, déclare-t-il, examiner les effets psychologiques de la prière. Ailleurs, après avoir cité cette parole de *l'Imitation :* « La grâce ne nous manque jamais, mais nous manquons souvent d'y correspondre », il se pose cette suite de questions qui jettent son âme dans le trouble et l'incertitude : « Qu'est-ce qui nous rend capables de correspondre à la grâce ?... N'est-ce pas encore une grâce particulière ?... Mais comment l'obtenir [1] ? »

Le philosophe constate en lui à diverses reprises et, de préférence, à certaines époques de l'année « des choses extraordinaires » [2]. Il s'inquiète aussitôt de savoir d'où lui vient cette suggestion intime de vérités, qui se rapportent manifestement à un monde d'idées, supérieur à ce qui touche à la vie ordinaire. Il émet tour à tour diverses hypothèses. Peut-être ces modes involontaires sont-ils produits en lui par quelque puissance invisible, notamment l'âme céleste de l'épouse qu'il a perdue et qu'il sent toujours unie à la sienne [3]. Peut-être aussi faut-il aller chercher la cause de ces illuminations soudaines dans de simples dispositions organiques qu'un régime physique et moral approprié serait en mesure de provoquer. L'expérience ayant appris à Maine de Biran qu'il n'est pas en son pouvoir de se donner à volonté ces dispositions organiques, qu'elles existent par elles-mêmes et sont indépendantes, il en vient à se demander si c'est

1. *Journal intime*, pp. 278-279.

2. On lit dans *le Journal*, à la date du 31 mars 1821, jour du Vendredi-Saint : « Il se passe toujours en moi des choses extraordinaires à cette époque de l'année. Depuis quelques jours mon esprit et mon corps sont déviés de leurs lois ordinaires ; leur mode d'union se trouve changé... Je cherche des impressions et des sentiments au sein de la religion que je voudrais aimer, et où je sens confusément qu'est placée toute consolation, toute espérance, mais je ne m'y arrête pas plus qu'à tout le reste ; ce sont toujours des impressions fugitives qui effleurent l'âme » (*Journal intime*, pp. 296-297).

3. *Journal intime.*

Dieu qui se rend présent par sa grâce, quand l'âme se trouve dans cet état de calme intérieur et de béatitude, ou bien si la présence de Dieu n'est qu'un résultat des efforts que nous faisons et des moyens indirects que nous prenons pour nous donner ces dispositions. Voilà, déclare-t-il, un grand problème [1].

Poussée trop loin, l'analyse arrête l'élan du cœur et paralyse la volonté. A trop s'observer, M. de Biran oublie d'agir et néglige les pratiques accoutumées du chrétien. Il épuise dans les labeurs du raisonnement les forces dont il aurait besoin pour les combats de la vie spirituelle. Le fait n'échappe pas à sa clairvoyance : « L'habitude de s'occuper spécialement de ce qui se passe en soi-même en mal comme en bien, serait-elle donc immorale ? Je le crains d'après mon expérience [2] » (24 janvier 1824). Ce jugement pourra paraître de prime abord d'une sévérité excessive. Toutefois, il importe de remarquer que passer ses journées à s'analyser, même pour se condamner, c'est encore se faire le centre de ses pensées, c'est fournir à l'amour-propre un subtil mais très substantiel aliment. Il faut, observe sagement le philosophe, « se donner un but, un point d'appui hors de soi et plus haut que soi, pour pouvoir réagir avec succès sur ses propres modifications, tout en les observant et en s'en rendant compte » [3].

Le principal obstacle qui s'oppose aux progrès spirituels de M. de Biran, lui vient de son organisme débilité, qui l'oblige à s'occuper sans cesse de son corps. On sait combien fragile fut toujours la santé du philosophe. A mesure qu'il avance en âge, son état maladif s'accroît. Les membranes muqueuses sont presque continuellement affectées et produisent de nombreux désordres organiques. Des semaines, parfois des mois entiers, Biran est tourmenté par le mal physique ; la fièvre le mine lentement et l'abat ; une petite toux sèche ne lui laisse pas un instant de répit. Chaque nuit il éprouve la vérité de la parole de Van Helmont, suivant lequel l'asthme, le catarrhe, la toux sont le mal caduc du poumon, et il prévoit — fort justement, du reste — que cette caducité pulmonaire finira par entraîner la mort naturelle, « à laquelle il faut se résigner d'avance » [4].

1. *Journal intime*, pp. 299-300.
2. *Ibid.*, p. 318.
3. *Ibid.*, p. 318.
4. *Journal intime inédit*, décembre 1819.

Les dernières années de Maine de Biran sont remplies par une sorte de gémissement continu que lui arrache l'état de son corps. « Je porte avec douleur le poids de mon corps »[1], lit-on dans *le Journal* à la date du 5 janvier 1819. Et ailleurs : « J'éprouverai jusqu'à la fin la tyrannie du corps pour lui avoir laissé prendre trop d'empire dans le principe et l'avoir trop exclusivement aimé dans la jeunesse[2] » (janv. 1821). Durant les trois derniers mois qui précèdent sa mort, la souffrance du philosophe augmente d'intensité. Dans l'état de faiblesse, de trouble physique et moral où il se trouve, il ne sait plus que devenir, et il s'écrie « sur sa croix » : *Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum... Lumbi mei impleti sunt illusionibus, et non est sanitas in carne mea*[3] (17 mai 1824).

Il n'est pas sans intérêt de recueillir les dernières pages, sorties de la main défaillante de l'auteur du *Journal intime :*

On ne peut savoir à quel degré de nullité morale et de dégoût de soi-même la maladie peut nous réduire. J'en suis une preuve vivante. L'homme hait son existence lorsque tous les instincts sont des souffrances, et que l'espoir de changer d'état est détruit. C'est en ce cas l'âme qui est dégoûtée de son corps qui ne la sert plus, importunée et fatiguée par cette machine délabrée qui l'occupe malgré elle et ne lui envoie plus que des impressions pénibles, tristes, décourageantes, qu'elle ne se sent plus la force de changer ni de détruire. Comment se fait-il que l'âme tombe dans cet abattement, cette misère par certaines modifications organiques, dont il lui est impossible de se dégager par sa force propre, tandis que dans d'autres altérations de la machine, l'âme se sent tout entière et capable de faire taire le corps ?... Celui qui pourrait assigner les conditions de ces deux états, connaîtrait à fond la nature humaine[4] (17 mai 1824).

Il importe, toutefois, d'en faire la remarque : c'est l'infirmité de son esprit plus encore que l'infirmité de sa chair qui afflige Maine de Biran. « Si l'état maladif de mon corps, confesse-t-il, avait pour effet « *d'ouvrir les yeux de l'esprit* et de changer le » cœur », je serais heureux de souffrir, mais il n'en est point ainsi.

1. *Journal intime inédit*, 1819.
2. *Ibid.*, 1821.
3. *Journal intime*, p. 387.
4. *Journal intime inédit*, 1824.

Je cours encore *après la vanité bien plus qu'après la vérité.* Je cherche le monde, pour ranimer un reste de vie languissante, quoiqu'il me dégoûte, et que je ne sois plus dupe d'aucune de ses illusions [1]. »

Nous citerons ici une dernière page, inédite comme la précédente, et qui lui est sans doute postérieure. Empreinte d'une gravité solennelle, elle vaut à nos yeux, non tant parce qu'elle marque la fin du *Journal intime* que parce qu'elle est, en quelque sorte, le testament philosophique de son auteur.

Une dernière fois Maine de Biran dénonce l'inanité de toute cette philosophie stoïcienne, « qui ne considère l'homme que dans ce seul état de force d'élévation, d'équilibre, où il n'a besoin d'aucune philosophie » [2]. Et il proclame que le christianisme est la plus sublime et la plus consolante des philosophies, pourvu qu'il se résolve dans la religion, seule capable, par les idées qu'elle suggère, de transformer la souffrance du corps en une inaltérable joie de l'esprit.

Les hommes qui écrivent ce qu'ils éprouvent en regardant en eux-mêmes de bonne foi (comme Montaigne), ne peuvent pas rendre compte de cet état où l'individu tombé dans une sorte de langueur et d'anéantissement inexprimable, n'a pas même le pouvoir d'observer ou d'écrire ce qui se passe en lui ; où son âme, dénuée de toute force, même de réaction, est comme fondue et identifiée avec la machine organique qui est toute souffrance, toute tristesse. S'il y avait quelque moyen de nous empêcher de tomber dans un tel état ou de nous donner à volonté le moyen de nous relever, combien la philosophie qui nous fournirait de tels moyens, serait plus utile, plus appropriée à notre nature que toute cette philosophie *stoïcienne*, qui ne considère l'homme que dans ce seul état de force, d'élévation, d'équilibre où il n'a besoin d'aucune philosophie. « L'âme, dit Marc-Aurèle, ne souffrira pas de la souffrance du corps, si elle juge bien du siège de la crainte ou de la douleur. » — Mais si ce siège est en elle-même, comment parviendra-t-elle à se délivrer ?... *C'est son corps qui la rend misérable.* Il faudrait donc qu'elle pût à volonté se séparer de son corps en restant elle-même. Dans certains états nerveux il n'y a de souffrance dans aucune partie déterminée du corps, et cependant l'âme souffre ; elle est *triste jusqu'à la mort* par suite d'impressions qui ne viennent que du corps. La *Religion* nous donne de

1. *Journal intime inédit*, 1822.
2. *Ibid.*, fin mai 1824.

bonnes pensées qui n'empêchent pas de sentir la souffrance, mais qui peuvent faire que l'âme *se réjouisse* intérieurement de *souffrir*[1]...

Tels sont les progrès accomplis par M. de Biran dans la *vie de l'esprit*, qu'il en arrive, quelques semaines avant sa mort, à se réjouir de la souffrance — à l'exemple d'un saint Paul ou d'une sainte Thérèse — « comme d'un moyen qui conduit à la plus heureuse fin »[2].

D'autre part, il apparaît manifestement, à la lecture des dernières pages du *Journal intime*, que le philosophe vit de plus en plus avec Dieu et pour Dieu ; à certaines heures, il croit même vivre uniquement en Dieu. On est par suite fondé à penser que les obstacles multiples qui se sont dressés contre M. de Biran, quand il a voulu s'élever à la troisième vie, il les a — pour une bonne part, du moins — surmontés. Dès lors une question se pose : Biran a-t-il été chrétien non seulement d'aspiration et de tendance, mais d'une foi réelle et agissante ? Sa foi est-elle allée jusqu'à la pratique de la religion catholique ?... Sur ce point les biographes discutent, et ils ne sont pas parvenus à s'entendre[3]. La question mérite d'être examinée de près, moins à cause de l'importance du problème religieux en lui-même qu'à cause de l'intérêt que présente pour la connaissance de l'homme intime la façon dont M. de Biran a mis d'accord sa pensée et sa vie.

V

Nous avons déjà constaté dans les lettres du philosophe à ses filles l'intensité des sentiments religieux dont il était animé. En plusieurs passages du *Journal*, Biran note qu'il a assisté à la messe du dimanche. On sait son intimité avec son curé, l'abbé Tournier, desservant de la paroisse de Saint-Sauveur, qui

1. *Journal intime inédit*, 1824.
2. Cf. *Journal intime*, 9 décembre 1819, p. 293.
3. Dans la préface mise aux *Pensées et Pages inédites*, le chanoine Didiot a cru pouvoir placer la « conversion » de Maine de Biran entre les années 1815 et 1820. La moindre preuve à l'appui de cette affirmation ferait mieux notre affaire que l'argumentation un peu lâche et trop intéressée du distingué chanoine. (Cf. Mayjonade, *Pages et Pensées inédites de Maine de Biran*. Préface, p. XI).

est à la fois son homme d'affaire et son ami. A Bergerac, en 1816, l'ex-sous-préfet suit avec recueillement la procession de la Fête-Dieu[1]. A Paris, il entretient des relations suivies avec plusieurs personnalités ecclésiastiques, Mgr de Lostanges, qui deviendra plus tard évêque de Périgueux, Mgr de Beausset[2], l'évêque de Casal, l'abbé de Montesquiou, Mgr d'Agoust, évêque de Pamiers, enfin Mgr Frayssinous, à qui il demande habituellement des conseils pour la direction de son âme. Nous avons vu, en outre, qu'à la Chambre le député de Bergerac intervient maintes fois en faveur des ministres du culte catholique et témoigne d'un grand zèle pour tout ce qui touche à la religion. Qu'est-ce à dire? M. de Biran serait-il de ces trop nombreux politiciens, qui se montrent tour à tour croyants ou athées suivant l'état d'esprit de leur clientèle électorale? Ou encore ne défendrait-il la religion catholique que parce qu'il la considère comme un des meilleurs remparts du trône?

La nature si franche, si droite du penseur périgourdin n'autorise pas de telles suppositions. Sa vie, d'autre part, toute pure, tout orientée vers le devoir, nous interdit de penser qu'il ait pu exister entre les commandements divins et la conduite journalière du philosophe un de ces désaccords secrets, qui éloignent souvent les hommes du monde de la réception des sacrements. L'auteur du *Journal intime* nous confesse ingénument qu'il est lent dans la pratique à s'ébranler. De la part d'un spéculatif comme lui, la chose ne saurait surprendre ; mais l'explication ne nous paraît pas suffisante à rendre compte de cet arrêt dans la vie chrétienne, que marque l'abstention des principaux sacrements de l'Église. Vraisemblablement, il restait encore à M. de Biran un obstacle à vaincre, avant de faire le pas décisif qui devait rendre sa conversion effective. Il croyait en Dieu et sentait, plus vivement qu'aucun autre, la nécessité de la *grâce* ou d'un secours surnaturel ; mais il n'était point encore parvenu à concilier sa philosophie avec sa croyance. Plus sincère que Condillac, qui prétend conserver intactes une religion et une morale que toute sa doctrine psychologique contredit, Biran se refuse à faire acte solennel de chrétien, avant d'avoir opéré la sou-

1. Cf. *Journal inédit*, 1815, et Naville, *Journal intime*, pp. 190-191.
2. Mgr de Beausset, évêque d'Alais, plus tard cardinal, pair de France, auteur des *Vies de Fénelon* et de *Bossuet*.

dure parfaite entre son intelligence et sa foi. Chrétien, il soumet sa raison et croit « sans concevoir ». Philosophe, il voudrait savoir ; il ne peut, quoi qu'il en ait, s'empêcher de raisonner sa croyance. Sans doute la raison théorique — il a fini par le reconnaître — est impuissante à résoudre le problème religieux [1] ; mais il reste le *sens intime*, cette lumière intérieure — reflet de la lumière increéée — qui éclaire tout homme venant en ce monde.

Comme il avait fait jaillir toute sa philosophie de la conscience, M. de Biran s'applique à en tirer toute la religion. Nous l'avons vu, penché sur le lit de mort de sa sœur Victoire, essayer, dès l'année 1793, de découvrir à l'aide du sens intime les vérités que sa raison ne parvenait pas à lui faire connaître. Après trente ans d'une investigation philosophique dirigée en tous sens, M. de Biran s'en va de nouveau demander au sens intime de lui faire appréhender le divin. Le *moi*, déclare-t-il, est la *voie*, la *vérité*, la *vie*. « Personne ne vient à reconnaître l'âme immortelle que par lui [2]. » Dieu est en nous : il ne s'agit que de l'y voir. C'est par l'effort personnel — prière, mortification des sens, recueillement, réflexion — que l'esprit « s'ouvre à la lumière des plus hautes vérités intellectuelles, les saisit avec plus de pénétration et y adhère avec plus d'intimité » [3].

Au moyen du sens intime, M. de Biran a déjà retrouvé l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme (1793). Vers 1816, l'ordre moral lui apparaît avec son double caractère d'absoluité et d'obligation. Il veut le bien, et n'a pas la force de le faire. L'expérience répétée de sa faiblesse l'amène à reconnaître la nécessité d'un secours extérieur ou de la *grâce*. Avec la grâce il admet celui qui en est l'auteur ou le principal dispensateur, Jésus-Christ, type idéal de l'homme parfait. « Le stoïcien est seul, ou avec sa conscience de force propre, qui le trompe ; le chrétien ne marche qu'en présence de Dieu et avec Dieu, par le *médiateur* qu'il a pris pour guide et compagnon de sa vie présente et future [4]. »

Au cours des années, M. de Biran découvre dans sa conscience

1. Cf. *Journal intime*, p. 373. « La religion résout seule les problèmes que la philosophie pose... »
2. *Notes sur l'Évangile de saint Jean.*
3. *Journal intime*, p. 299.
4. *Ibid.*, p. 387.

les principaux mystères de la religion. Le Verbe, qui demeure en Dieu, qui vient de Dieu, qui est Dieu lui-même, lui apparaît clairement représenté par la manière dont nous percevons intérieurement que le *moi* (la pensée) est et demeure dans l'âme, toujours subsistant et toujours produit [1]. Avec l'Incarnation, le philosophe distingue en sa propre âme l'image de la sainte Trinité. De même,en effet,que le Père céleste se manifeste par son Fils, l'Intelligence suprême, le *moi* divin ou le Verbe, dont la parole vivifiante a sauvé le monde, et par le Saint-Esprit qui exprime l'amour réciproque du Père et du Fils, ainsi chacun de nous possède au fond de son être une substance inaccessible et ineffable, qui se manifeste à son tour dans la *connaissance* et dans l'*amour*, — sorte de Trinité terrestre, image de la Trinité divine que le chrétien adore. Par suite, l'on est autorisé à conclure que « la vérité psychologique intérieure correspond pleinement à la vérité religieuse absolue ou extérieure » [2].

Maine de Biran touche ici presque au terme : ce qu'il croit comme chrétien, il a réussi — à la lumière de ce flambeau qui est la conscience — à le concevoir comme philosophe. Que se passa-t-il durant les deux mois qui précédèrent la mort du penseur périgourdin ? Il n'appartient pas à une main humaine, déclare Ernest Naville, de soulever le voile qui couvre l'accomplissement des secrets desseins de Dieu à la dernière heure de la vie. Il est, toutefois, permis de supposer que Biran, à peu près complètement séparé du monde et seul en face de Dieu et de lui-même, ressentit plus fréquemment en ces jours de souffrances cette « suggestion extraordinaire des vérités », ces « intuitions vives » [3], dont il avait connu la douceur à des intervalles éloignés, durant les quatre ou cinq années précédentes.

Voir Dieu et puis mourir, tel était le rêve du plus grand des philosophes anciens, Platon. C'est aussi le désir le plus ardent du philosophe chrétien, Maine de Biran. Comprenant que jusqu'ici il n'a fait, comme les prisonniers de la caverne, que voir l'ombre des choses, le philosophe aspire maintenant à contempler les archétypes primordiaux, la réalité vraie. Il implore du Ciel, avec

1. M. de Biran, *Œuvres philosophiques*, édit., Naville, t. III, p. 294. *Notes sur l'Evangile de saint Jean.* — Bossuet a dit dans le même sens que le Verbe est la pensée du Père.
2. *Ibid.*, p. 295.
3. *Journal intime*, p. 299.

gémissements, la faveur de cette grande illumination, dont les sages de tous les temps, Socrate, Platon, les Alexandrins, ont joui, et qui achèvera de dissiper toutes les ténèbres : *la révélation intérieure.* Cette révélation, le Sauveur du monde l'a promise à ses Apôtres — et, dans leur personne, à toutes les âmes pures, — quand il a annoncé la venue de l'Esprit de vérité. C'est d'elle que Biran a soif. Il crie sans cesse : « Seigneur, ouvrez-nous les yeux, de peur que nous ne nous endormions dans la mort (*la mort de l'Esprit*)[1] »... (20 décembre 1823).

Et voici qu'aux dernières heures de sa vie terrestre, l'éclair fulgurant déchire aux yeux du philosophe la nuée obscure. A l'instar des grands mystiques, Biran voit Dieu à travers l'opaque des choses, et cette « intuition de la vérité, accompagnée de l'amour » — qui est « le plaisir divin » — le fait entrer d'avance en participation de l'ineffable joie qui n'aura point de fin. Sur lui l'extase descend. Son âme, « désappropriée d'elle-même », « est tout entière sous l'action de Dieu et comme absorbée en Lui ». Son esprit, qui a atteint ce degré d'élévation où « l'amour et la connaissance s'identifient », déchiffre sans peine les hiéroglyphes de la terre et du ciel, car « il n'y a aucune vérité que l'intuition ne saisisse »[2]. Après sa longue odyssée de trente ans à la poursuite de la vérité, le philosophe goûte enfin le repos dans la tranquille possession de la foi chrétienne, et il y adhère de toutes ses forces comme l'aiguille aimantée qui a retrouvé son pôle. C'est l'histoire de toute sa vie de labeurs que l'auteur du *Journal intime* nous a résumée dans les lignes suivantes :

« Ceux qui, en matière religieuse, ont tant fait une fois que de soumettre à l'examen rigide de leur faible raison, ce que tant de gens mieux avisés croient, sans même y réfléchir, ne peuvent plus trouver vrai que ce qui leur est assez démontré pour les frapper d'une entière conviction. Il faut alors que ces sceptiques restent égarés dans le dédale de la métaphysique, ou bien, qu'à force de méditation et de philosophie, ils parviennent à soulever presque tous les voiles du sanctuaire et à parcourir le cercle entier des connaissances religieuses, pour revenir enfin, les yeux ouverts et un flambeau à la main, dans le même

1. *Journal intime*, p. 377.
2. *Ibid.*, p. 373 et *passim*. Toutes les expressions, mises entre guillemets, sont de Maine de Biran et ont été empruntées au *Journal intime*.

endroit où l'humble foi les avait laissés paisiblement un bandeau sur les yeux [1]. »

Dans les dernières semaines de sa maladie, M. de Biran avait dû, sur l'ordre des médecins, fermer sa porte aux nombreux amis qui venaient chaque jour s'enquérir de sa santé. Exception, toutefois, avait été faite en faveur de M. Lainé, comme il a été dit plus haut, et de Mgr Frayssinous. Avec le savant prélat le philosophe aimait à discuter théologie. Il lui avait communiqué quelques-uns de ses écrits religieux, notamment *les Remarques sur les Pensées* de Pascal et *les Notes sur l'Évangile de saint Jean*. Sous l'influence des judicieuses observations critiques qui lui avaient été présentées, ainsi que de ces conversations dernières, auxquelles la pensée de la mort donnait une gravité spéciale, M. de Biran comprit qu'il s'était laissé entraîner par son instinct de méditation psychologique à faire une place exagérée à l'élément subjectif dans la religion et qu'il en avait trop négligé l'élément objectif. La foi ne saurait reposer uniquement sur des états relatifs ou individuels ni des expériences intérieures ; elle doit avoir un objet absolu, extérieur, invariable, et une règle fixe au dehors, sinon elle n'est qu'un fantôme de foi et de religion, un sentimentalisme coloré d'Évangile.

Ayant humblement confessé son erreur et désireux de suppléer aux lacunes de son *credo*, Biran reconnut la nécessité d'une révélation extérieure, « phénoménique », historique ; il proclama sa foi aux dogmes fondamentaux de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, et fit un acte de soumission à l'Église romaine, dépositaire et interprète de la tradition apostolique. Bref, de chrétien à la manière de son pieux ami, Stapfer, il devint catholique selon Bossuet, marquant ostensiblement cette dernière étape de son évolution religieuse par la réception des sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction [2]. Cette fois-ci le philosophe était tout à fait au terme : Il était parvenu — pour employer sa propre expression — *à fermer son cercle*.

1. *Journal intime*, édit. Naville.
2. Cf. *L'Ami de la Religion* (24 juillet 1824), où il est dit que Maine de Biran « a rempli d'une manière édifiante ses devoirs de chrétien et a reçu les sacrements des mains de son pasteur, M. le curé de Saint-Thomas-d'Aquin ».

Telle fut la ferveur des sentiments de piété, que Maine de Biran manifesta sur son lit de mort, qu'elle fit couler les larmes des assistants. Un « ancien camarade », un « constant ami »[1] a retracé dans *le Moniteur*, en termes émus, la fin du philosophe chrétien, fin plus belle dans sa simplicité majestueuse que celle d'un Socrate païen.

« Son âme était naturellement religieuse, et cette heureuse disposition s'est développée et montrée avec beaucoup de vivacité et de chaleur dans sa dernière maladie, qui a été d'environ un mois. Il a rempli tous ses devoirs de chrétien, reçu tous les sacrements et, par sa piété tendre et ses discours religieux, il a édifié son vénérable pasteur et arraché des larmes aux assistants. Plein de résignation et d'espérance, il s'est doucement éteint dans les bras de son fils consterné[2]. »

Quand survint sa mort, le 20 juillet 1824, Maine de Biran n'était âgé que de cinquante-sept ans. Ses obsèques eurent lieu trois jours plus tard en l'Église Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse[3]. Son corps, après avoir reçu les honneurs militaires[4], fut déposé au cimetière du Père-Lachaise. Il en fut exhumé une quarantaine d'années plus tard (21 avril 1866), pour être transporté dans la petite paroisse de Saint-Sauveur (Dordogne), sur le territoire de laquelle est situé Grateloup.

C'est dans ce modeste cimetière de campagne, parfumé de lilas et de verdure, empli d'oiseaux et de poésie, que Maine de Biran repose entre l'église et le presbytère, à côté de « la mère de ses enfants »[5], dans l'attente de la bienheureuse résurrection. On eût aimé à relire sur la tombe du grand philosophe spiritualiste quelques-unes des pensées qui étincellent en ses écrits, celle-ci, par exemple, qui résume à la fois sa doctrine philosophique et religieuse :

« L'homme est *doué d'une activité propre* par laquelle il peut de lui-même monter dans l'échelle, avancer son rang et s'y pré

1. Probablement M. de Gérando.
2. *Le Moniteur*, 23 juillet 1824.
3. M. de Biran avait son domicile, 86, rue du Bac.
4. Les honneurs militaires furent décernés à Maine de Biran à titre de commandeur dans l'ordre royal de la Légion d'honneur. Le philosophe était aussi chevalier de Saint-Louis.
5. C'est l'expression qu'emploie d'ordinaire M. de Biran pour désigner Louise Fournier.

parer encore une place supérieure, quand son éducation actuelle sera finie, *quand la mort aura été entièrement absorbée par la vie*[1]. »

On pourrait extraire du *Journal intime* de Maine de Biran un grand nombre de pensées en faveur de la religion : il n'en est pas de plus éloquentes que la vie même du philosophe avec le couronnement qui lui vient d'une raisonnable et sainte mort.

1. Maine de Biran, édit. Naville, t. III. *Nouveaux Essais d'Anthropologie*, pp. 517-518.

CHAPITRE XVIII

PORTRAIT PSYCHOLOGIQUE DE MAINE DE BIRAN

I

Les pages qui précèdent seraient incomplètes et resteraient imprécises, si nous négligions d'analyser le caractère de Maine de Biran ou, pour parler plus scientifiquement, de rechercher « la formule biologique, somatique et psychique » qui explique la nature de notre philosophe. Œuvre difficile et délicate. Tout homme de génie — Bossuet fait exception — est, pour l'ordinaire, très complexe. Oserions-nous aujourd'hui, en dépit des siècles écoulés, nous vanter d'être parvenus à démêler la psychologie d'un Rabelais ou d'un Montaigne, d'un Pascal ou d'un Fénelon.

Le physique étant souvent révélateur du moral — qui seul ici nous importe, — essayons tout d'abord de reconstituer le portrait extérieur du philosophe périgourdin.

Maine de Biran était de taille élevée, d'une tournure mince et élégante. Il avait les traits fins, un teint pâle, des yeux bleus, le nez légèrement aquilin, les mains longues et fines, le sourire un peu précieux. Poudré comme au temps de Louis XVI, il portait sur le front une sorte de toupet, relevé en pain de sucre, qui ajoutait à sa stature et le faisait paraître encore plus grand. Rien, chez lui, de la mise négligée ou des manières un peu gauches de l'homme adonné à la science. Tout, au contraire, rappelait l'ancien garde du corps, façonné aux habitudes de la cour, —un air dégagé, une toilette irréprochable, des grâces qui n'étaient pas exemptes de recherche. Tel était M. de Biran au physique, si nous nous en rapportons au témoignage de ses con-

temporains et aux divers portraits qui constituent son iconographie [1].

Le philosophe avait reçu de la nature une organisation mobile et délicate qui, s'unissant à une extrême sensibilité et à une forte imagination, firent de lui un être impressionnable au suprême degré. Mobilité et impressionnabilité, tels sont les deux signes distinctifs de M. de Biran, et, en quelque sorte, la clef de son caractère. L'auteur du *Journal intime* manque totalement de ce que les physiologistes nomment la *stabilité d'énergie*. Il se trouve sans cesse entraîné, malgré qu'il en ait, d'objets en objets. Il nous avoue ne s'être jamais trouvé deux jours de suite dans le même état d'esprit, jamais le même le soir que le matin. Il attribue ces variations continuelles à son tempérament et, dans la première ferveur de son sensualisme, il estime que « l'état de nos corps détermine nos opinions ».

Sans vouloir souscrire à cette assertion qui aurait réjoui Cabanis, nous ne faisons pas difficulté de reconnaître, qu'appliquée à Biran lui-même, elle ne manque pas de justesse. Son moi, « ondoyant et divers », semble suivre toutes les vicissitudes de son organisation physique. Une circulation du sang lente ou rapide, une digestion laborieuse ou facile sont le plus souvent la cause de ses tristesse ou de ses joies, la raison du jugement sévère ou bienveillant qu'il porte sur les hommes et les choses.

A son lever, le philosophe se sent, pour l'ordinaire, la tête lourde et l'esprit morose. Ce n'est qu'au prix d'un pénible effort qu'il parvient à se soustraire aux fâcheuses impressions organiques qui l'assaillent. Il se met au travail, et les heures passées en la compagnie des livres, dans la douceur des idées. ont pour effet de le rendre gai et dispos. Mais arrive le moment du repas. Dès lors, la vie organique reprend son empire. N'ayant plus la force d'approfondir, ni même de lier ses idées, Biran, au sortir de la table, éprouve de la tristesse et de la mélancolie, humilié qu'il est de voir en sa personne l'homme spirituel opprimé par l'homme animal. Il vérifie ainsi chaque jour, si nous l'en croyons, « les belles distinctions de saint Paul dans son Épître aux Romains » [2] entre la loi de l'esprit et la loi de la chair, et

1. Voir au Supplément ce qui concerne l'Iconographie.
2. Saint Paul, *Épître aux Romains*, ch. VII.

bien des fois, à son tour, il lui arrive de pousser le cri d'angoisse et de désir : *Infelix ego homo ! quis me liberabit de corpore mortis hujus !*

Ce ne sont pas seulement les variations dans sa manière d'être, qui modifient l'état moral et intellectuel de Maine de Biran : il dépend de tout ce qui l'environne. « Je cède, déclare-t-il, à tous les ressorts extérieurs comme une marionnette[1]. » Les événements publics, tel un grand débat à la Chambre, la chute d'un ministère ou simplement les faits de la vie journalière, une marque d'attention ou de sympathie, une parole hautaine ou bienveillante, tout chez Biran a une répercussion profonde, vient entraver ou favoriser l'enchaînement de sa pensée, par suite, le rendre heureux ou malheureux.

Il y a plus. L'état d'âme du philosophe varie avec le baromètre et suivant les degrés du thermomètre. Un temps beau et froid a le don de le mettre en des dispositions sereines. Tombe-t-il une pluie fine plusieurs heures durant ? Il lui semble que l'humidité le pénètre tout entier, et il devient mélancolique. Les brouillards s'étendent-ils en un épais rideau sur la terre ? Ils obscurcissent son esprit comme le ciel. L'orage s'amasse-t-il à l'horizon ? Il le porte déjà dans sa tête Il n'est aucune secousse atmosphérique, si légère soit-elle, qui échappe à son impressionnabilité. Toute variation brusque du temps l'agite et le jette dans le malaise[2].

Baromètre vivant, M. de Biran se trouve modifié différemment par chaque saison. Il préfère beaucoup l'hiver à l'été. Il vit alors davantage. Ses facultés physiques ont plus de ressort ; sa sensibilité se concentre au lieu de s'éparpiller. L'été, il se laisse vite accabler par la chaleur. Ses fibres sont affaissées et sans réaction ; il n'a plus ni idées ni personnalité ; il tombe « dans la langueur, l'abattement et presque la stupidité »[3]. Au retour du printemps, il est toujours plus ou moins hors de son moi. Ses sens se réveillent, et il lui vient « des besoins que la retenue, la prudence ou la timidité l'empêchent de satisfaire »[4]. Sous la forte impulsion donnée à la vie organique, le philosophe

1. *Journal intime*, mai 1821, p. 325.
2. *Journal intime inédit, passim.*
3. *Ibid.*, 1817.
4. *Ibid.*

tâche à remonter les organes au ton de la jeunesse ; mais, affaiblis, ils résistent le plus souvent à la force vitale, et l'état total de l'être en devient plus pénible. Pour les hommes, tels que Biran, le renouveau de la nature est « le temps des souffrances, des malaises et de la mélancolie » [1]. Ils sentent trop vivement pour jouir des sensations qu'ils éprouvent.

Maine de Biran a des sens très variables dans leur activité et d'une extrême susceptibilité aux impressions. Les moindres odeurs l'affectent. Si les mauvaises lui sont fort désagréables, les bonnes, par contre, le mettent en gaieté, activent sa pensée et provoquent en lui ce qu'on pourrait appeler la mémoire des sentiments. Assis dans un bosquet ombreux et parfumé, le philosophe se retrouve jeune et amoureux. En respirant une seule violette, il goûte la jouissance de plusieurs printemps [2].

Lors de son installation dans un nouvel appartement, Biran reste plusieurs jours distrait par l'étrangeté des impressions qu'il subit. Les nouveaux objets qui l'environnent, remuent continuellement ses sens et excitent chez lui une sorte d'attention prolongée qui le fatigue. Va-t-il au théâtre ? Il ne peut arrêter ses yeux sur une actrice, qui fait montre de ses charmes, sans être troublé. En société, la plupart des femmes gracieuses et mélancoliques avec qui il converse, lui inspirent des sentiments tendres. La nature parle à son cœur, et il s'en emplit avec délices l'esprit et les yeux. Parfois, à la contemplation des beautés qu'elle étale à ses regards, il ne peut retenir ses larmes. La musique enfin dont Biran est épris, a la puissance de le faire passer par toute la gamme des sensations ou des sentiments qu'on peut éprouver. Quand c'est lui-même qui joue de la harpe ou du violon, il s'identifie si bien avec l'auteur dont il veut rendre l'idée, qu'il en oublie tout ce qui se passe autour de lui et semble plongé dans le ravissement, mais ses nerfs, trop vivement montés, le contraignent bientôt à cesser un jeu qui les exacerbe.

La mobilité excessive dont est affligé M. de Biran, l'accompagne dans son cabinet de travail. Autour de lui les livres sont entassés en piles et sans aucun ordre ; il en feuillette successi-

1. *Journal intime inédit*, 9 juin 1817.
2. *Ibid.*, juin 1816.

vement plusieurs, commence une lecture et peu après l'interrompt, incapable de se fixer « sur ce qui devrait être médité ou digéré pour nourrir l'âme »[1]. Toute occupation suivie lui est impossible ; il se laisse distraire à tout moment. Il entreprend une foule de travaux qu'il n'achève pas. Sa pensée, comme sa vie, va par soubresauts. Mon extrême défaut, avoue-t-il lui-même, « c'est la mobilité en tout »[2]. Cette extrême mobilité de pensées, ce penchant à la distraction qui ne cesse de s'accroître avec l'âge sont, si nous en croyons le philosophe, maladies héréditaires. Son père, ses frères et plusieurs personnes de sa famille en ont été atteints[3].

Les voyages plaisent à M. de Biran, qui lui offrent un perpétuel changement de décor. Ce mouvement de tous les instants, cette diversité d'objets qui passent tour à tour, et rapidement, sous les yeux, excitent légèrement l'imagination et les sens sans trop occuper la pensée. Ils donnent à l'esprit et au corps le degré d'activité qui leur convient sans effort ni fatigue[4]. « En mêlant aux impressions des sens une lecture qui amuse ou une conversation agréable, on est, suivant le philosophe, parfaitement bien[5]. »

La mobilité de M. de Biran s'étend jusqu'à la politique. Nous l'avons vu servir successivement les multiples gouvernements qui se sont succédé en France de 1789 à 1824. Les électeurs bergeracois savent qu'après avoir catégoriquement affirmé sa manière de voir et s'être engagé à y conformer ses actes, leur député est porté à fléchir et à embrasser les opinions qu'il avait précédemment condamnées. Tous ils le respectent parce qu'ils le savent sincère et désintéressé ; néanmoins quelques paysans malins, plus frappés que d'autres, du caractère si versatile de leur représentant, se permettent dans leur patois périgourdin d'altérer son nom, et ils ne disent pas : Monsieur de Biran, mais

1. *Journal inédit, passim*. Cf. 23 novembre 1818, octobre 1817.
2. *Ibid.*, 25 juin 1818.
3. *Ibid.*, 15 décembre 1816.
4. *Ibid.*, *passim*. Cf. 30 août 1817.
5. « On est parfaitement bien » : c'est là l'expression de sentiments qu'il est bien rare de rencontrer sous la plume de M. de Biran. Notons, pour l'explication du fait, que la compagne de voyage qui a inspiré au philosophe une réflexion de ce genre, n'est autre que M[lle] d'Alpy, délicieuse personne dont il a déjà été question plus haut (Cf. chap. XVI : *Maine de Biran, sa famille et ses amis*).

« Mousu *Viran* ». Girouette qui *vire* à tous les vents, tel apparaît bien notre philosophe. Il est juste, toutefois, d'observer que quand il s'agit du devoir, ou de ce qu'il croit être le devoir, Biran se montre inflexible dans sa ligne de conduite. C'est ainsi qu'aux Cent-Jours, nous l'avons vu rester fidèlement attaché à la dynastie bourbonnienne, seule capable, selon lui, de sauver le pays en lui assurant le bienfait de la paix.

La mobilité entraîne chez M. de Biran la précipitation. Il a « un instinct coureur » qui le pousse sans cesse au dehors. Quand il n'a pas de motifs d'agitation, il s'en crée ; car la précipitation est en lui-même ou dans ses nerfs. Il a toujours plusieurs choses à faire en même temps ; par suite, il ne s'applique tout entier à aucune. Son imagination lui représente faussement la nécessité de faire vite, et, cédant à sa légèreté naturelle, il se rend précipitamment au début de l'après-midi au Conseil d'État, qu'il quitte bientôt pour aller au Palais-Bourbon, dont il sort en hâte afin de parcourir les antichambres ministérielles ; le soir après dîner, il visite successivement trois, quatre ou cinq salons.

Le philosophe est le premier à déplorer une conduite si opposée au genre d'études et d'observation qu'il a adoptée. « Il n'y a rien au dehors, écrit-il, qui m'oblige à tant me presser, rien d'assez important pour que j'y consacre le reste d'une vie, qui devait être employée à poursuivre des recherches sur l'homme, auxquelles j'attache tout l'intérêt de cette fragile existence, déjà usée aux trois quarts[1]. »

La mobilité engendre encore chez M. de Biran l'indécision. On ne peut pas dire que le philosophe manque absolument de volonté, mais cette volonté ne se manifeste que par intermittence. Nul n'étant, plus que lui, sujet à être modifié de toutes les manières, il change d'opinion avec la plus grande promptitude suivant les milieux. La conscience qu'il a des états d'âme successifs par lesquels il passe, le rend défiant de lui-même, et cette défiance paralyse sa volonté. Biran a, de plus, un instinct de courtoisie naturelle qui le porte à se mettre au ton de ceux avec qui il se trouve en rapport, même momentané. Par suite, quand, dans la même journée, il a conversé avec plusieurs per-

1. *Journal intime inédit*, avril 1817.

sonnes d'avis différent, il ne sait trop à quel parti se ranger. La moindre décision à prendre lui est très pénible. S'agit-il de livrer à l'impression un écrit sur une question politique controversée, telle la question électorale, le philosophe est en proie à de longues et pénibles hésitations. Il veut et il ne veut pas publier son travail. Plusieurs fois, il donne et rétracte des ordres à cet égard. Le discours étant imprimé, la question se pose de savoir s'il convient de le distribuer. Biran est tourmenté par la pensée du qu'en dira-t-on. « Ne va-t-il pas se livrer délibérément à la haine, à la satire, à toutes ces petites passions contre lesquelles il a si peu de force [1] ? » Cruelles incertitudes ! Le philosophe « met du monde en campagne » pour porter des exemplaires à divers membres du Parlement, envoie une heure plus tard l'ordre de suspendre la distribution, puis enjoint de la continuer, l'idée — qu'il juge propre à tout concilier — lui étant venue à l'esprit de ne communiquer son écrit que sous le manteau, entendez, aux seuls personnages qui partagent son sentiment.

Une autre conséquence de la mobilité maladive dont est affligé M. de Biran, c'est la mélancolie. Le philosophe s'afflige de se voir le jouet de tout ce qui l'environne, l'esclave de son corps malingre et de toutes les petites passions qui bouillonnent en son cœur ; il vit dans un état habituel de souffrance et de mécontentement, ayant dans ses nerfs un ennemi intérieur auquel il tente sans cesse d'échapper, mais qui le suit et ne lâche pas prise [2].

A mesure que son agitation et l'exaspération de ses nerfs grandit, la tristesse du philosophe s'accroît. Il voudrait n'agir jamais que d'après les maximes de la sagesse ou les principes de la raison, et ce sont les impressions — involontaires de nature — qui décident presque toujours sa conduite. L'impossibilité de régler sa vie est pour Biran une cause de trouble, d'ennui et d'un vide affreux, qu'il éprouve hors de ses moments de travail. Lui, le penseur méditatif qui a fait jaillir le *moi* des profondeurs de l'âme humaine, où Condillac avait tenté de l'étouffer sous la passivité des sensations, il se plaint qu'il n'a

1. *Journal intime inédit*, 1817.
2. *Ibid.*

pas de *moi*, c'est-à-dire, qu'il manque d'un principe fixe et invariable qui gouverne sa vie et sa pensée [1].

A la tristesse se joint chez Maine de Biran la préoccupation. Ce défaut qui lui est, pour ainsi dire, « constitutionnel », ne laisse pas que de nuire beaucoup à ses progrès intellectuels et moraux. La préoccupation est, en effet, l'opposé de la liberté d'esprit, condition nécessaire au bon exercice de la pensée.

L'homme préoccupé, ou qui se préoccupe des moindres choses, n'est jamais prêt à agir dans le moment et comme il faudrait agir ; il ne dispose pas de ses pensées ; il est toujours dominé par quelque idée ou image vague, liée à certaines affections ou mouvements organiques qui lui font la loi. Comme il se sent empêché dans l'action qui se présente et qui, le plus souvent, ne souffre ni retard ni délibération, son âme en est troublée, son esprit incertain, et toutes ses facultés actives sont embarrassées dans leur jeu. La conscience qu'il a de ce trouble, de cet embarras, lui donne un air gauche, timide, et lui fait commettre des balourdises, des inconvenances [2].

En traçant le portrait de l'homme préoccupé, Maine de Biran s'est peint lui-même. Les devoirs de sa position l'obligent-ils à faire une visite à la cour ou à quelque grand personnage ? il s'inquiète de l'accueil qui lui sera fait, et il se présente avec un air timide et décontenancé. Doit-il parler en public ? il se préoccupe des défaillances de sa mémoire, de la faiblesse de sa voix, des regards qui se tourneront vers lui, et toutes ces vaines craintes paralysent ses moyens à l'instant même où il les faudrait employer. Il ne se trouve jamais assez prêt pour agir, parler ou écrire. S'occupe-t-il de quelque travail suivi ou d'un ouvrage de longue haleine, il est tourmenté durant toute son exécution par la pensée qu'il n'arrivera jamais au terme. La vie du philosophe « se passe ainsi dans le trouble et dans une inaction plus fatigante qu'une suite ordonnée de travaux ». Il se prépare sans cesse à agir, mais n'agit point ; il a tout l'embarras et la fatigue de l'action sans avoir la jouissance du résultat [3]. La préoccupation poursuit Maine de Biran jusque dans son sommeil et vient troubler le repos de ses nuits. Il est comme un homme qui voit devant lui un but toujours présent,

1. *Journal intime inédit*, 25 juin 1818.
2. *Journal intime*, pp. 196-197.
3. Cf. *Ibid.*, pp. 197-198.

qu'il doit atteindre, et se sent impuissant à y parvenir. C'est dans le sentiment de l'inégalité qui se rencontre d'une part entre les dispositions physiques du philosophe, ses dispositions intellectuelles et morales d'autre part, que prend sa source la préoccupation, qui fait le fond habituel de sa vie. Pour remédier à ce grave défaut, dit-il lui-même quelque part et fort justement, il faudrait commencer par guérir les nerfs [1].

Maine de Biran est un timide. Dans son cabinet et avant d'aller en société, le philosophe s'applique à bien tracer son cercle, ce qui ne va pas sans difficulté, car il ignore le rôle qui lui convient et ne se croit jamais à sa véritable place. Il s'exhorte à tenir tête à ses adversaires politiques, à ne jamais céder sur rien, à dire franchement sa pensée, bref à être *lui-même.* La conversation s'engage, et le craintif philosophe ne tarde pas à s'en laisser imposer par la suffisance orgueilleuse de ses interlocuteurs. Soit paresse d'esprit, soit horreur de la dispute, il renonce à soutenir son opinion et abonde extérieurement dans des idées qu'il désapprouve au fond. Rentré chez lui, Biran se reproche l' « air hypocrite » qu'il s'est donné et déplore la faiblesse de son caractère. « Pourquoi ne pas rester *moi* dans la société de mes pareils ? Pourquoi ne pas tendre à les attirer, à les mettre à mon ton ou ne pas rester indifférent avec eux comme ils le sont avec moi ? Pourquoi les prévenir et m'oublier pour eux ou à cause d'eux, leur céder tous les avantages et n'en prendre aucun ?... Ce n'est pas ainsi qu'on se rend considérable [2]. »

Toutes les fois qu'il doit affronter la tribune publique, M. de Biran éprouve un violent malaise. Au moment où, prenant la parole, il devient le centre sur lequel se portent tous les regards, il a l'impression qu'il va être écrasé sous la multitude des rayons dirigés vers lui. Il perd contenance et toute présence d'esprit ; son sang se retire vers le cœur ; le trouble gagne toutes ses facultés ; sa voix s'altère et s'arrête au passage, si bien que force lui est parfois de renoncer à la parole [3].

Cette excessive timidité est « un effet de pure machine », que la volonté est incapable de réprimer. Elle ne vient pas de

1. *Journal intime,* p. 198.
2. *Journal intime inédit,* juin 1817.
3. Cf. *Journal intime,* p. 180 et *passim.*

l'amour-propre ou de la crainte d'être jugé défavorablement, vu qu'elle se produit même dans les circonstances les moins solennelles et devant les auditeurs les plus bénévoles. C'est ainsi qu'à la distribution des prix du collège de Bergerac, le 28 août 1818, Maine de Biran avait l'intention de dire quelques mots aux élèves. Mais à la minute précise où il aurait fallu se lever et parler, le trac s'empara de lui, et il resta muet[1].

L'instinct craintif du philosophe s'étend plus loin encore. A l'en croire, ce lui est une très grande fatigue que de dicter à son secrétaire. Il hésite sur chaque expression, et il éprouve tant à l'égard de celui auquel il dicte qu'à l'égard de lui-même « une sorte de timidité »[2].

Maine de Biran s'accuse d'être bavard. Il manque de calme dans ses conversations et parle de mémoire plutôt que par réflexion. Président du collège électoral de la Dordogne, il n'attache pas assez d'importance à ses paroles qui sont répétées, voire même commentées, et peuvent porter tort à la cause qu'il sert. La joie de se trouver parmi ses compatriotes rend le philosophe expansif, gai et trop confiant. Il n'observe pas dans ses conversations journalières la mesure et la retenue qui conviennent au personnage officiel qu'il est ou qu'il voudrait être[3].

Maine de Biran est tourmenté par la vanité. Sous des dehors humbles il cache un grand désir d'être estimé et de faire effet. Il déploie une extrême bienveillance envers tout venant, courtise les puissants, sourit, fait l'empressé, cultive sa réputation, tâche à conserver son prestige et à augmenter son crédit. Mais rarement atteint-il son but. Dans le monde si divers qu'il fréquente, il ne se passe guère de jour que le philosophe ne reçoive quelque blessure d'amour-propre. Et si grande est sa susceptibilité que le moindre signe d'opposition ou une simple marque d'indifférence l'abat et suffit à lui enlever avec la présence d'esprit toute apparence de dignité. Ainsi son extrême vanité porte-t-elle en elle-même son châtiment.

En homme qui se connaît, Maine de Biran nous déclare que l'amour-propre *trompé* est la cause de tout son mal, l'amour-propre *qui se compare*, la source habituelle de sa mélancolie.

1. Cf. *Journal intime*, août 1818.
2. *Journal intime inédit*, 25 décembre 1816.
3. *Ibid.*, 18 septembre 1817.

A Grateloup, il occupe sa vie sans se comparer à personne ; il jouit du calme des champs et il est heureux, autant que sa nature le comporte, par cela seul qu'il est exempt des peines ou des blessures de l'amour-propre. Mais il n'en va pas de même à Paris. Dans cette grande ville, le philosophe voit ou croit voir partout des supérieurs. Il est en état permanent d'effort pour se monter au niveau des grands personnages qu'il fréquente, et il craint toujours de ne pas être assez haut. Il s'imagine que ses interlocuteurs ont une pauvre idée de son chétif individu, et cette persuasion le rend plus timide et plus faible encore. Nous ne saurions mieux faire que de laisser l'auteur du *Journal intime* nous conter les mille petites souffrances qui lui viennent de son amour-propre froissé.

Ce qui me perd, surtout quand je suis à Paris dans mes fonctions, c'est l'amour-propre, les comparaisons que je fais des autres à moi, le désir d'être compté pour quelque chose, d'occuper la place que je crois m'être due dans l'estime de mes supérieurs ou de mes égaux. J'ai tenté dans certaines occasions de faire ce que je croyais propre à me concilier cette estime. Je me suis aperçu que je réussissais mal. La légèreté et l'indifférence avec lesquelles on écoute ce que je dis, m'humilient, me percent le cœur et achèvent de m'ôter toute confiance. Je n'ai plus le courage de m'élever au-dessus de la classe médiocre ou infime dans laquelle je suis rangé par l'opinion des hommes avec qui je suis en rapport. Qu'ai-je fait d'ostensible pour mériter une place plus élevée dans l'estime des hommes, et cependant, ceux qui jouissent de la plus haute estime, vus de près, me semblent inférieurs à moi sous bien des rapports. J'ai dans la société, comme dans les conseils, un ton timide, un air humble qui tend à me ravaler de plus en plus. Quelle situation pour un homme plein d'amour-propre, de vanité, qui s'est accoutumé dès longtemps à se croire supérieur aux autres en force d'esprit comme en qualités morales, qui se met encore par son jugement intérieur si au-dessus de ceux qu'il apprécie à leur juste valeur et qu'il voit pourtant si élevés au-dessus de lui dans l'opinion et l'estime. Tous les éloges que j'entends donner en ma présence à quelqu'un de mes collègues du Conseil ou de la Chambre, me semblent autant de critiques ou de satires indirectes, adressées à moi, autant de reproches de mon silence ou de ma nullité. Mais ces comparaisons ont beau me vexer, m'humilier, elles ne me feront pas sortir de ce silence et me produire sur un théâtre où je ne suis plus propre. Il faudrait se bien connaître et se résigner paisiblement à jouer le rôle auquel on est naturellement destiné et pas un autre[1].

1. *Journal intime inédit*, août 1818.

Le Journal intime nous révèle que dans les dernières années de sa vie Maine de Biran se travaille pour devenir humble. Il fuit les assemblées mondaines, évite de paraître, ou, quand il va dans les salons, se met de lui-même aux dernières places. Le philosophe se croit déjà en possession de cette belle vertu d'humilité, — si facile à pratiquer quand on ne considère que son misérable *moi*, si difficile à acquérir, quand on en vient à se comparer aux autres. Mais, ne serait-ce pas là une illusion ? Biran tourne sur lui-même le profond regard de son introspection. Est-il vraiment devenu humble ? Non, il n'est qu'hésitant et timide. De l'humilité il n'a que les apparences. Le mobile de tous ses actes est encore la vanité.

Un homme peut avoir la plus grande méfiance de lui-même, se croire ou se sentir toujours au-dessous des autres, et avoir malgré cela un orgueil qui agite et tourmente sa vie. S'il s'afflige ou s'inquiète de sa faiblesse, s'il fait des efforts pour lutter contre elle, s'il prend en haine les hommes qui le surpassent, s'il ne recherche la retraite que pour échapper à l'humiliation des comparaisons, il n'est pas humble de cœur, mais plein d'orgueil [1].

Ces lignes contiennent un certain nombre de traits ou de flèches acérées, qui s'en vont frapper Maine de Biran au plus intime de sa personnalité. La critique se trouve désarmée devant un homme qui se condamne lui-même avec tant de force, et elle ne peut qu'admirer chez l'auteur du *Journal intime* la finesse du psychologue jointe à la parfaite sincérité du moraliste.

II

S'il faut maintenant rassembler les traits qui composent la physionomie morale de notre philosophe, Maine de Biran, jugé par lui-même, nous apparaît un homme inconstant et versatile, affligé d'une sensibilité à fleur de peau, impressionnable à l'excès, indécis, timide et inquiet, prompt au découragement et à la mélancolie, enclin à la précipitation, au bavardage, à la distraction, pétri de vanité et d'amour-propre, en bref, un tempérament psychique, débile et médiocre.

1. *Journal intime*.

Il y a du vrai et beaucoup de vrai dans ce portrait, mais il y a aussi pas mal d'exagération, et surtout il importe de faire remarquer que si c'est là Biran, ce n'est pas là tout Biran. A côté des défauts que nous venons d'énumérer, — dispositions fâcheuses ou causes d'imperfection qui, pour la plupart, lui étaient venues par hérédité, et que toute sa bonne volonté ne put parvenir à changer, Maine de Biran possédait un lot de qualités de premier ordre. Signalons tout d'abord la noblesse d'âme et la droiture de conscience, sentiments si ancrés chez le philosophe bergeracois que, dans sa longue carrière politique, nous ne le voyons jamais commettre la plus petite vilenie. Étranger à toutes les misérables intrigues de parti, il apparaît toujours guidé dans ses actes ou dans ses votes par la seule considération de l'intérêt général. Et, tel est son dévouement à la chose publique, qu'il y sacrifie ses goûts les plus chers, le repos de ses jours et de ses nuits, le meilleur de son existence.

Maine de Biran avait, en outre, un fonds très riche de bienveillance et de bonté. Avec raison pouvait-il se rendre le témoignage que jamais la méchanceté ni la haine n'avaient habité son cœur [1]. Une sympathie naturelle l'attirait vers ses semblables, et il prenait plaisir à leur être agréable ou utile. Pour les humbles et les petits, il se montrait plein d'obligeance Envers ses amis, son dévouement ne connaissait pas de bornes, surtout quand la maladie ou le malheur les avait visités, et son cœur, une fois donné, ne savait plus se reprendre. Une petite anecdote justifiera cette assertion. Nous avons parlé dans un chapitre précédent [2] des rapports d'intimité qui existaient entre Baggessen, M^{me} de C... et M. de Biran. Il advint un jour qu'en ouvrant un paquet de lettres que M^{me} de C... lui avait rendues, le philosophe y trouva mêlées deux lettres du poète et philosophe danois, qui y avaient été glissées par mégarde. Dans une de ces lettres, écrite au cours d'une maladie où Biran lui avait prodigué les soins de l'amitié, Baggessen appréciait durement le caractère du philosophe périgourdin. « Il semble plus propre, disait-il, à consoler les femmes que les hommes. Sa vocation est d'être conseiller de famille et non conseiller

1. Manuscrits inédits (Archives de Monbrun).
2. Chap. XII, *Maine de Biran, homme de société.*

d'État. Il est sujet à fléchir dans les questions politiques d'où peuvent dépendre le salut et la liberté, après avoir promis de tenir bon. Il ne voit dans le monde que des passions, parce qu'il ne sent que des impressions, qu'il est un *philosophe passif.* »

Les termes « si légers et presque si méprisants », dont un ami se servait à son égard, jetèrent tout d'abord Biran dans la stupeur, puis dans un sentiment indéfinissable qui tenait à la fois de la colère, du dépit et de la tristesse. « Je perdais encore, écrit-il dans son *Journal*, une de ces douces illusions qui m'ont dominé toute ma vie dans les rapports que j'ai eus avec les hommes et les femmes que j'ai aimés et dont je me suis cru aimé, en leur prêtant toute ma sensibilité et les dispositions affectives de mon âme [1]. »

Comme il ne savait pas haïr, le philosophe conserva au poète Baggessen la même affection que par le passé. Essayant de se « désobjectiver » pour parler son propre langage [2], il ne fit pas difficulté de reconnaître qu'il y avait « du vrai » dans le jugement sévère porté sur sa personne. Ce jugement, toutefois, lui paraît « exagéré en mal à quelques égards ».

Je croyais avoir prouvé à M. Baggessen que je n'étais pas incapable de consoler les hommes ; car il est ou se croit un homme, et nous avons assez parlé, pendant sa maladie, de l'étendue et des limites du pouvoir de l'âme sur les affections et les impressions sensibles, pour qu'il sache bien que j'ai fait une étude approfondie de ce pouvoir et que je sais m'en servir pour consoler, fortifier les autres, plus que pour me consoler moi-même.

Je sais tout ce qui me manque pour être homme d'État. J'ai peut-être même sous ce rapport des dispositions négatives. Je suis par tempérament trop accessible aux impressions, trop facile à dominer par des affections et des sentiments, et par là même trop variable dans mes points de vue. Un homme tel que moi, ne pourra jamais diriger les affaires de ce monde. Aussi suis-je habituellement désintéressé pour ces affaires, et toujours trop distrait pour y appliquer convenablement les facultés de mon esprit. Néanmoins, le sentiment du devoir, celui de la justice et de la vérité, quand je les vois clairement intéressés dans les affaires qui se rencontrent, déterminent toujours mes efforts et excitent mon activité la plus énergique. J'ai

1. *Journal intime inédit*, 20 mai 1822.
2. On dirait plutôt aujourd'hui « désubjectiver ».

prouvé qu'alors je sais être inflexible et point du tout philosophe passif [1].

Le lecteur ne nous en voudra certainement pas d'avoir cité cette page inédite, où Maine de Biran démêle si bien ce qu'il y a de vrai et de faux dans les critiques qui lui sont adressées.

On a reproché au philosophe son penchant prononcé à la tristesse et l'humeur noire dont sont empreints maints feuillets du *Journal intime.* Mais pourrait-on citer un moraliste qui ne soit pas triste ? Toute étude, un peu poussée, de la nature humaine, laisse une impression mélancolique. *Cor sapientium ubi tristitia est*, a dit l'Ecclésiaste, *et cor stultorum ubi lætitia.* L'homme qui réfléchit ne saurait être *l'homme qui rit.*

Maine de Biran porte, en outre, dans son tempérament nerveux et maladif, une source intarissable de mélancolie. Par suite de la mobilité de ses nerfs, les idées se succèdent en son esprit avec une telle rapidité qu'elles déterminent autant de mouvements qui se contrarient et se troublent les uns les autres [2]. Le philosophe, étant presque toujours *en rapport avec lui-même,* entend à chaque moment crier les ressorts de sa pauvre machine, tour à tour faible ou vigoureuse, sage ou délirante, éclairée ou stupide, muette, léthargique ou bruyante, et l'effet habituel des anomalies de ce sens vital qui ne reste jamais le même deux instants de suite, c'est la mauvaise *cœnesthèse* ou le sentiment pénible de l'existence, si peu favorable à l'essor de l'esprit. Être une intelligence — non pas servie — mais *asservie* par les organes, voilà la douleur de Biran. Y en eut-il jamais de plus noble ?

Au reste, si, dans l'intimité de la famille, le philosophe se montre parfois morose, enclin à l'humeur et à l'impatience, en société il prend un domino toujours souriant et témoigne à ses interlocuteurs une affabilité qui ne se lasse jamais. Maine de Biran est de ceux qui *portent leur velours* [3] *au dehors*, et chez qui la politesse apparaît comme la plus aimable des vertus.

Le désintéressement — cette vertu si rare parmi les hommes politiques — était comme naturel à M. de Biran, et l'on se souvient qu'il renonça de lui-même au supplément de traite-

1. *Journal intime inédit*, 1822.
2. *Journal intime*, p. 145.
3. Expression empruntée au moraliste Joubert.

ment attaché à la charge laborieuse de questeur de la Chambre. Avoir des idées, estimait le philosophe, est beaucoup plus important dans la vie qu'avoir des écus. L'homme ne vaut pas par ce qu'il possède, mais par ce qu'il pense [1].

La situation de M. de Biran le mettait trop en vue pour qu'il ne fût pas sollicité de tous côtés. Ses compatriotes, appauvris par les impôts exorbitants levés dans les dernières années de l'Empire, ne s'en firent pas faute. On savait que la bourse du député de Bergerac était, comme son cœur, ouverte à toutes les infortunes, et l'on s'adressait d'autant plus facilement à lui qu'il s'exécutait de bonne grâce, en ayant l'air de se considérer lui-même comme l'obligé. De plus, l'on connaissait assez le parfait *honnête homme* [2] qu'était Biran, pour être assuré qu'il ne commettrait pas l'inélégance de réclamer le remboursement des sommes prêtées [3].

Pour un spéculatif, les affaires matérielles à débattre sont la chose du monde la plus désagréable. M. de Biran préféra maintes fois renoncer à ses droits les plus certains que de laisser se prolonger une épineuse question d'intérêt. Les discussions qu'il eut avec ses proches, lors du partage des biens de famille, lui furent très pénibles. Je conçois, lui écrivait Van Hulten, combien de pareilles affaires doivent vous paraître tristes et ennuyeuses, « combien vous devez souffrir à traiter avec des gens dont la cupidité, l'astuce et les petites ruses sont si opposées à votre manière d'agir, vraie, franche, ouverte, sincère » [4]. Le même Van Hulten écrit ailleurs :

1. L'argent ne saurait accroître la valeur morale ni intellectuelle de personne. Il est des pensées, telle pensée de Pascal, par exemple, qui ont plus de prix que tout l'or du monde.

2. Cette expression doit être entendue au sens de *parfait homme du monde* qu'elle avait au XVIIe siècle. « L'honnête homme, a dit La Rochefoucauld, ne se pique de rien. »

3 Nous avons retrouvé dans les archives de Grateloup un livre de comptes où sont inscrits les noms des personnes auxquelles Maine de Biran était venu en aide. Ce sont, pour la plupart, des noms de familles périgourdines très connues. Les sommes varient d'importance et atteignent parfois jusqu'à mille livres. Sur la liste des prêts consentis par le philosophe nous n'avons relevé que trois remboursements. Nous ne croyons pas, réflexion faite, devoir publier ici cette intéressante liste, de peur que les descendants des familles périgourdines, restées débitrices du philosophe de Grateloup, ne se croient aujourd'hui dans l'obligation de s'acquitter envers ses héritiers naturels.

4. Lettre inédite à Van Hulten. Fonds Naville, Genève.

« Votre curé n'a pas tort, quand il vous engage à vous occuper de vos affaires économiques. Je sens qu'il vous est difficile à vous et à moi de nous consacrer à ces petits détails, et que le goût de la lecture et de l'étude prendront toujours le dessus [1]. »

Maine de Biran ne s'occupa jamais sérieusement de ses affaires domestiques, et, soit désordre dans la gestion de sa belle propriété de Grateloup, soit excès de dépenses dans son train de vie habituel de Paris, il mourut dans un état voisin de la gêne. L'on conte que son fils, « réaliste » comme un lieutenant de dragons, aurait dit en présence d'une fortune si réduite : « ... Mon père eût mieux fait de me laisser moins de paperasses et plus de titres de rente [2] ». — Tel n'est pas, Monsieur, l'avis du monde pensant.

III

Si les qualités du cœur chez Maine de Biran nous rendent le personnage éminemment sympathique, les brillantes qualités de l'esprit ne laissent pas de nous attirer et de nous charmer. Nous avons déjà souligné cette sensibilité raffinée et cette forte imagination qui, réunies, faisaient de son âme une sorte de harpe éolienne, susceptible de vibrer au moindre souffle. Mais, chez Biran, le poète qui possédait à un haut degré le don de voir et de sentir, a volontairement fait place au philosophe que passionnait le problème des essences et de l'existence, et au psychologue, désireux de pénétrer le secret de sa propre nature.

Maine de Biran fut, sans contredit, une belle intelligence. Ce qui caractérise cette intelligence, c'est *l'originalité*, *la profondeur*, *la faculté de jugement* et *le sens psychologique*. Nous ne pouvons ici que développer très brièvement chacun de ces points.

Maine de Biran est le philosophe *le plus français* qui ait paru depuis Descartes. Il s'est formé lui-même par la seule puis-

1. Lettre inédite de Van Hulten à M. de Biran.
2. Cette anecdote nous a été contée par le distingué philosophe périgourdin, M. Fonsegrive, dont la maison de campagne est située à quatre kilomètres de Grateloup.

sance de sa pensée solitaire. Alors que Condillac procède de Locke, Royer-Collard de Reid, Victor Cousin de la philosophie écossaise et de la philosophie allemande, Taine du sensualisme anglais, Biran ne vient que de lui seul. Un mot résume toute sa doctrine : c'est *la philosophie de la personnalité*. Maine de Biran a supérieurement démontré que l'*effort* d'où surgit le *moi*, est la condition de la conscience et de la connaissance. Il professe une vérité très importante en soutenant que nous expérimentons notre propre causalité et notre propre substantialité. En retrouvant sous la passivité des sensations l'activité de l'esprit, il a renouvelé la pensée philosophique.

Maine de Biran a sa place marquée parmi les rares défenseurs de la liberté au XIXe siècle. On ne peut mettre en doute, après lui, que le meilleur — sinon le seul — moyen de prouver la liberté, ne soit d'en appeler au témoignage de la conscience [1].

Ce qu'il y a peut-être de plus remarquable chez M. de Biran, c'est sa *méthode* philosophique, laquelle, peut-on dire, est devenue classique aujourd'hui. Elle ne se borne pas à analyser le fait, mais, remontant jusqu'aux premiers rudiments de notre constitution intellectuelle, elle pratique avec l'observation intérieure l'expérience intérieure et parvient ainsi à saisir au cœur de la conscience le sentiment immédiat de la causalité, qui est le fondement de la science de l'âme. Cette union étroite du fait et de l'être, de la psychologie et de la métaphysique est le véritable caractère distinctif du biranisme [2].

Si l'on ajoute qu'en faisant de l'observation par la conscience le propre de sa méthode, M. de Biran n'a négligé aucun des procédés d'information de la science objective et qu'il fait appel, selon les cas, à la physiologie, à la médecine, à la pathologie, au somnambulisme, à la science du langage, etc..., on est en droit de conclure que le philosophe a donné à la psychologie la vraie méthode qui lui convient.

Maine de Biran fut un penseur *profond*. C'est en nous-mêmes, a-t-il écrit quelque part, qu'il faut descendre, c'est dans l'inti-

1. Extrait de notre ouvrage: *Maine de Biran et sa place dans l'histoire de la philosophie*, pp. 347-348.
2. Cf. M.-J. Gérard, *Essai sur la philosophie de M. de Biran*, p. 64 et *passim*.

mité de la conscience qu'il faut habiter, pour jouir de la vérité et atteindre la réalité de toutes choses [1].

Tel est le procédé mis en honneur par le philosophe. A l'exemple des physiciens, ces conquérants, « qui vont toujours en avant dans la nature extérieure, sans que rien puisse les arrêter ou les ramener en arrière » [2], Biran s'aventure d'un pas ferme et jamais lassé dans ces galeries souterraines de l'âme, si peu explorées et si riches en trésors psychologiques. Il excelle à approfondir les idées pour connaître ce qu'elles sont, et en exprimer tout ce qu'elles contiennent. Appréciant lui-même la place qu'il tenait dans la rédaction de la revue, *les Archives*, parmi un groupe de jeunes philosophes de talent, l'auteur du *Journal* dit avec finesse non moins qu'avec vérité : « Je suis le vieux de la bande, et ne puis guère marcher au pas des autres ; mais je *creuse* pendant qu'ils avancent [3]. »

Biran, à l'encontre de Cousin, préférait travailler en profondeur qu'en largeur. Toute sa vie, comme nous l'avons vu, il s'est volontairement absorbé dans l'idée du *moi*, mais il a creusé ce précieux filon en toutes les directions et il en a tiré une philosophie qui fait, au demeurant, assez belle figure parmi la multitude des systèmes plus ou moins cohérents, enfantés par le XIXe siècle [4].

Maine de Biran avait une disposition naturelle qui le ramenait à soi et le portait à s'arrêter à un petit nombre d'idées ou de sentiments intérieurs, en vue de les mieux saisir. C'est avec un plaisir toujours nouveau que le philosophe se plonge « dans cet état de réflexion ou d'abstraction méditative où il distingue son *moi* de tout ce qui n'est pas lui, des affections, des intuitions, sans pénétrer toutefois dans la constitution intime de ce moi ». Qui sait, aimait-il à redire, « tout ce que peut la réflexion con-

1. *Journal intime*, 1816, p. 204.
2. *Ibid.*, 25 novembre 1816.
3. *Journal intime*, 1817, p. 211.
4. Cf. Jules Simon, *Revue des Deux-Mondes*, nov. 1841. « Un seul problème sans doute a absorbé l'activité du génie de M. de Biran, mais ce problème est celui de la nature humaine, le premier de tous. » Jules Simon constate que le fait, si simple et en apparence si pauvre, de l'effort musculaire, une fois entouré de lumière par l'analyse ingénieuse et opiniâtre de M. de Biran, a suffi pour préparer la ruine d'une doctrine, alors souveraine absolue de l'intelligence — le sensualisme — et pour amener la renaissance de la philosophie spiritualiste.

centrée, et s'il n'y a pas un nouveau monde intérieur qui pourra être découvert un jour par quelque Colomb métaphysicien »[1]. Il n'est sans doute pas téméraire d'avancer que Maine de Biran a été lui-même ce Christophe Colomb de la conscience.

Psychologue original et penseur profond, M. de Biran mérite, en outre, d'être cité comme un très estimable historien de la philosophie. L'auteur de *l'Essai sur les fondements de la psychologie* possédait à un haut degré le sens critique ou *la faculté de jugement*. Les pages où il apprécie les systèmes des philosophes modernes sont une des parties les plus intéressantes de son œuvre. Il s'y révèle un maître dans l'art difficile de la critique philosophique et excelle à saisir le point faible de chaque système.

C'est une habitude invariable chez Biran de n'aborder aucune question importante qu'après s'être livré à un examen approfondi de la façon dont elle a été entendue par les philosophes des XVII^e et XVIII^e siècles, ses prédécesseurs. Nous avons vu au début de notre chapitre sur *le Métaphysicien du moi* avec quelle sagacité le philosophe dénonce l'erreur commise soit par les innéistes, soit par les empiristes en ne prenant pas leur point d'appui dans le *moi* véritable. Après avoir longtemps étudié la logique interne des divers systèmes, Biran croit pouvoir les classer en deux grandes catégories : les philosophies de la substance et les philosophies de la force[2]. De la sorte il parvient à se faire une idée distincte et précise de ce qu'il y a vraiment de nouveau ou d'original dans son propre point de vue, et il n'a pas de peine à situer exactement sa doctrine par rapport à celles qui l'ont précédée.

Faisant appel à un sage éclectisme, le philosophe emprunte aux deux grandes écoles rivales, l'innéisme et le sensualisme, les éléments de vérité que chacune d'elles contient. Un élément d'expérience se trouve à la base de tout travail de l'esprit humain, comme le disent les empiristes, mais cette expérience n'est pas l'expérience sensible, c'est l'expérience intérieure.

1. *Journal intime*, 1816, p. 190.
2. Voir notamment la première partie de *l'Essai sur les fondements de la psychologie* et l'opuscule publié par Cousin sous le titre de : *Considérations sur les principes d'une division des faits psychologiques et des faits physiologiques*.

Comme le proclament, d'autre part, les philosophes *a priori*, le premier fait de la connaissance est d'un ordre supra-sensible, mais ce n'est pas un concept pur, abstrait, indéterminé, c'est un fait réel. Biran rejette toute donnée innéistique, mais il conserve néanmoins chacune des vérités qui avaient été reléguées dans le domaine aprioristique ; il rompt le cercle étroit des purs phénomènes où l'on voulait emprisonner la pensée, mais il place l'expérience intérieure à la base même de son système. Dès là il apparaît comme un *empiriste*, si l'on veut, mais son empirisme est d'un ordre, qu'on peut appeler, *supérieur*, puisqu'il a pour objet non plus le simple fait mais l'*acte*. *Spiritualiste*, Biran l'est aussi, vu qu'il ne prend son point d'appui dans l'expérience intérieure ou la conscience que pour mieux asseoir les vérités supra-sensibles qu'il ne veut sacrifier à aucun prix, Dieu, l'âme, la cause, la substance, la liberté. C'est par ce *réalisme psychologique*, qui fait honneur à la sagacité de son esprit, que l'auteur de *l'Essai* s'est flatté de servir de trait d'union entre les philosophes *a priori* et les philosophes de l'expérience [1]. On voit, par suite, la position originale qu'il occupe entre les Cartésiens, les disciples de Condillac et ceux de Kant.

Maine de Biran fut un *homme intérieur* dans toute la force du terme ; il nous déclare lui-même qu'il avait le don de l'aperception interne : « J'ai pour ce qui se fait au dedans de moi ce tact rapide qu'ont les autres hommes pour les objets extérieurs [2]. » Le philosophe paraît porté aux méditations psychologiques comme par un instinct qui se renouvelle périodiquement avec une force marquée. Son occupation préférée est de descendre en son âme pour se regarder, s'y mirer en quelque sorte et se sentir vivre. Sans cesse attentif à ce qui se passe en lui, il n'a presque pas un sentiment, une pensée, dont il ne se rende compte à lui-même.

On a prétendu que l' « introspection » par la conscience est chose impossible à réaliser, vu qu'en ce cas l'homme se trouverait être à la fois le sujet et l'objet de l'observation. Absurdité, a-t-on ajouté, aussi grande que celle de l'individu qui se mettrait à sa fenêtre pour se voir passer dans la rue.

1. Extrait de notre ouvrage *Maine de Biran et sa place dans l'histoire de la philosophie*, pp. 337-340.
2 *Journal intime*, 1818, p. 268.

Biran est par lui-même la preuve vivante de la possibilité de la psychologie. Son âme excelle à se dédoubler et joue tout naturellement le rôle en quelque sorte simultané d'actrice et de spectatrice. Si nous en croyons le philosophe, il possède «une faculté de réflexion qui juge et contrôle toutes les autres », et chez lui l'exercice de cette faculté supérieure est presque constant. Ce n'est point seulement dans le calme de son cabinet de travail que M. de Biran s'abandonne aux douceurs de la pensée réfléchie ou du retour sur soi ; c'est en tous lieux et à chaque instant du jour. A table, dans son lit et même dans son bain, au Conseil d'État, à la Chambre des députés, tandis qu'il court les rues en cabriolet, ou qu'il erre dans les bois, il ne cesse de *penser sa pensée*. Quand il lui arrive de prendre seul son repas, le philosophe note qu'il a dîné « en face de ses idées », et, déclare-t-il plaisamment, « je ne m'en suis pas plus mal trouvé pour cela [1] ». Indifférent aux mets qui lui sont servis, il médite, en mangeant, sur la distinction du phénomène et du noumène.

Le soir, jusqu'à une heure avancée de la nuit, Biran suit attentivement les vicissitudes qui s'opèrent en lui durant les instants qui précèdent le sommeil ; le matin, il prolonge, autant qu'il peut, l'état de somnolence, avant-coureur du réveil, pour entendre sourdre en lui les appétits aveugles, les désirs confus et toutes ces vagues affections avec lesquelles le moi « sympathise ». Il est comme à l'affût des impressions diverses dont son âme est le théâtre et, désireux de projeter quelque lumière sur l'obscur passage de l'état de sommeil à l'état de veille, il s'applique à saisir les rapports du moi avec les dispositions variables de sa sensibilité.

Le philosophe fait de continuels efforts pour se ménager au fond de sa conscience ou de sa pensée intime une retraite d'où il puisse observer le jeu de ses facultés organiques ou intellectuelles. Selon lui, il n'y a de véritable activité, de véritable intelligence que dans l'observation intérieure ou la possibilité de s'observer soi-même, non seulement dans le rapport avec le monde des objets extérieurs, mais aussi et surtout dans le rapport au monde intérieur des phénomènes de sensibilité et d'ima-

1. Cf. *Journal intime inédit*, 31 octobre 1816.

gination. Autour de lui Biran voit des hommes qui agissent et parlent avec grâce, aisance, promptitude, de manière à séduire tout le monde. Mais, en psychologue averti, il juge que ces hommes-là sont de purs automates qui se meuvent sans le savoir. Pour sa part, il ne trouve en lui-même qu'une imagination éteinte, des facultés usées, altérées, souvent rebelles à sa volonté, mais il observe sa déchéance, il s'en rend compte : il est *intelligent*[1].

Si l'homme se dégrade quand il vit, tel un animal, en ignorant sa vie, ne peut-on pas dire que M. de Biran qui, grâce au sens psychologique ou au don d'aperception, dont il était éminemment doué, paraît avoir été comme *la conscience de la conscience*, a rehaussé dans sa personne la dignité humaine ?

IV

De ce mélange de qualités et de défauts il se dégage une physionomie très curieuse. D'une part, l'élévation des idées spéculatives, l'amour ardent du bien ou du beau moral, le dévouement à ses semblables et à son pays nous révèlent chez Maine de Biran une âme d'élite ; une personnalité étroite, d'autre part, des soins minutieux de toilette, une incessante versatilité, une humeur inquiète et une extrême susceptibilité annoncent une machine faible et un caractère féminin.

Il semble bien, à la réflexion, que le sensible philosophe soit plus à plaindre qu'à blâmer. S'il n'est point parvenu à réaliser en lui l'idéal moral qu'il avait conçu, la faute en est — il ne cesse de le répéter (et l'allégation semble exacte) — au tempérament dont il avait hérité et qu'en dépit de tous ses efforts il ne put réformer. Il faut, du moins, louer Biran de s'être fait violence toute sa vie en vue de devenir — suivant le mot d'un ancien — *le plus homme possible*[2]. Au surplus, trouverait-on beaucoup de philosophes dont la pensée secrète, mise à nu, nous inspirerait autant d'estime que nous en inspire l'auteur du *Journal intime?*

Si complexe apparaît le penseur périgourdin que nous croyons

1. *Journal intime inédit*, décembre 1817.
2. *Quam plurimum homines esse* (Pline le Jeune).

sage de renoncer à trouver la formule « biologique, somatique et psychique », susceptible de synthétiser son moi, tout en tenant compte de ses tares « psycho-névropathiques ». Nous nous bornerons à noter que M. de Biran fut sensualiste de tempérament plutôt que de doctrine, stoïcien de doctrine plutôt que de tempérament. Et, comme de la comparaison jaillit parfois la lumière, nous essaierons de rapprocher le philosophe de certains grands hommes avec lesquels il a plus d'un point de ressemblance, et dont le génie semble lui avoir été familier.

Il y a en Maine de Biran un MONTAIGNE, c'est-à dire un être merveilleusement « ondoyant et divers », préférant à toutes les occupations l'étude de l'homme, et dans l'homme l'étude du *moi*, car « qui se connaîtrait bien lui-même, connaîtrait tout »[1].

Le Journal intime rappelle à beaucoup d'égards *les Essais*[2]. Toutefois, dans le premier de ces ouvrages, c'est une âme douce, sensible, humble et sincère qui se confesse, se montre et s'exprime comme elle sent au fond ; dans le second, c'est un esprit plein de richesses artificielles, d'idées de toute espèce propres et acquises, qui s'étale à son aise, cavalièrement, en mettant de côté toutes les formes d'usage pour parler de lui et des choses au gré de sa fantaisie. Si *le Journal intime* reste bien inférieur aux *Essais* pour la variété, le pittoresque, l'éclat du style, il les surpasse par la sincérité, la profondeur de l'analyse, l'élévation des idées.

Il y a en Maine de Biran un FÉNELON, entendez, un aristocrate achevé, d'une rare distinction de manières, de cœur et d'esprit, se plaisant au commerce des femmes et au jeu subtil de la conversation ; entendez aussi une âme tendre, rêveuse, éprise d'idéal, chimérique, qui pousse les délicatesses du sentiment jusqu'à ce point de raffinement qu'est le mysticisme.

Et il y a encore chez Maine de Biran un GREUZE[3], c'est à-dire, avec une élégance naturelle et des grâces un peu mignardes, un principe de mollesse, qui semble inhérent à la constitution même du philosophe. Cette féminilité ou ce manque de

1. Maine de Biran, Manuscrits inédits (Archives de Monbrun).
2. Biran dit dans *le Journal intime*, 1816, p. 188 : « J'ai aussi mes *Essais* à faire. »
3. Sainte-Beuve avait déjà remarqué qu'il y avait en Biran « *du Greuze* ».

vigueur — caractère assez commun, comme l'on sait, chez les gentilshommes de la seconde moitié du XVIIIe siècle — ne fit que s'accuser davantage avec les années et devint bientôt un état permanent de faiblesse générale.

Il y a surtout chez Maine de Biran un individu sur lequel *Jean-Jacques Rousseau* a mis puissamment sa frappe. Grand admirateur de *la Profession de foi du Vicaire savoyard*, Biran croit, avec l'auteur de *l'Émile*, à la bonté naturelle et foncière de l'homme. Comme lui, il est « sensible » et sentimental; il a un penchant très prononcé à la tristesse ou à la mélancolie; il souffre de ce qu'on appellera plus tard « le mal du siècle ». Comme lui, enfin, il est un amant passionné de la nature, à laquelle il prête une âme — sa propre âme — et qu'il fait la compagne habituelle de ses rêveries solitaires. « Je n'ai plus maintenant de plaisir, écrit-il, en 1815, qu'avec les choses de la nature : Il y a si peu d'êtres avec qui je sympathise [1] ! »

Que si, d'autre part, on considère en Maine de Biran le philosophe, on peut dire qu'il y avait en lui un DESCARTES. Venant à considérer combien il était peu compris des hommes de son époque, si ignorants de toute science intérieure, le penseur périgourdin regretta bien des fois de n'être pas né au temps de celui qu'il considérait comme le créateur de la vraie philosophie [2]. A l'exemple de Descartes, c'est dans la conscience ou l'existence du sujet pensant qu'il prend son point de départ; mais, tandis que l'auteur des *Méditations*, négligeant de « lier la pensée à l'action comme l'existence à la pensée », s'aventure dans un monde objectif et abstrait où le moi n'est pas, Biran, plus *positif* — comme on dirait aujourd'hui — s'applique à déterminer le fait précis par lequel le moi commence à exister pour lui-même. Au « je pense » cartésien, il croit devoir substituer le « je veux » ou le sentiment d'effort volontaire. Il a ainsi corrigé et complété Descartes. La critique qu'il a faite du *Cogito, ergo sum*, est si pénétrante, qu'elle mérite de rester

1. *Journal intime inédit*, 10 mai 1815. On lit ailleurs: « J'ai dîné en famille et fait ensuite une promenade solitaire dans les bois, jouissant du calme des champs, du chant des oiseaux et de *moi-même* » (27 avril 1815). Biran, comme il apparait, refait pour son compte *les Rêveries d'un promeneur solitaire*.
2. *Journal intime*, 21 juillet 1817, p. 213.

dans l'histoire de la philosophie comme une *acquisition permanente*[1].

Il y a, en outre, en Maine de Biran, un LEIBNIZ. Nul n'a mieux vu que lui, pourrait-on affirmer, que l'âme est une cause, une force, un principe actif, si ce n'est... Leibniz. Aussi bien le biranisme a-t-il été parfois appelé un « monadisme modifié » ou un « leibnizianisme rectifié ». Les points de vue des deux philosophes ont tant de ressemblance que dans sa préface aux *Nouvelles Considérations sur les rapports du physique et du moral*, Victor Cousin s'est plu à citer plusieurs phrases — peu connues — qu'on croirait être de Biran et qui sont de Leibniz[2]. Avec l'auteur de *la Monadologie*, M. de Biran estime que l'âme, véritable force active, renferme l'action en elle-même, que son énergie enveloppe l'effort[3], et que l'aperception de conscience ou connaissance réflexive de notre état intérieur nous donne avec le *moi*, l'être, la cause, la substance, l'esprit et Dieu même[4].

Dans le très pénétrant écrit qu'il a consacré à Leibniz, Biran se pose en défenseur de *la Monadologie*, qui lui paraît contenir plus de vérités d'expériences que toute la philosophie du XVIIIe siècle. C'est un beau titre de recommandation pour le philosophe périgourdin que d'être entré si profondément dans l'intelligence du génie de Leibniz, et d'avoir dépensé sa vie à étayer la doctrine de l'illustre philosophe spiritualiste de l'Allemagne. Les noms de Leibniz et de Maine de Biran resteront à jamais inséparables.

Et il y a aussi en Maine de Biran un KANT.

Le rapprochement entre le philosophe de Bergerac et le philosophe de Kœnisberg n'est pas absolument nouveau. Il a paru, en effet, il y a quelque dix ans, en Allemagne, un petit livre intitulé : *Maine de Biran, le Kant français*, et naguère l'éminent

1. Κτημα εις αει (Thucydide).
2. Cf. V. Cousin, Préface aux *Nouvelles Considérations sur le physique et le moral de l'homme*, pp. XIX-XX.
3. *Conatum involvit*, dit Leibniz.
4. Le philosophe Damiron nous déclare sans ambages que M. de Biran — son contemporain — était leibnizien et monadiste. « Il finit par n'avoir plus qu'une idée, celle de force, de pure activité, et arrive à un spiritualisme absolu et universel qui explique Dieu, l'homme et le monde, leur nature et leurs rapports par les seules notions de principes actifs et d'actions » (Cf. *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au XIXe siècle*, pp. 294-303).

philosophe, M. Lachelier, interrogé sur l'auteur des *Nouveaux Essais d'Anthropologie*, laissa tomber de ses lèvres, dans l'abandon d'une causerie, ces mots qui ne sauraient être oubliés : « *Maine de Biran, c'est notre Kant* [1]. »

Nous ne nous attarderons pas ici à examiner le bien-fondé de la parole de M. Paul Janet sur M. de Biran : « Il pense et écrit comme un Allemand [2]. » Nous préférons montrer les rapports des doctrines et des situations entre Kant et Biran, ainsi que l'analogie de la réforme philosophique qu'ils ont voulu accomplir.

Maine de Biran et Kant étaient en quelque sorte contemporains et ils se sont trouvés dans la même situation [3]. Réveillés, celui-ci de son sommeil dogmatique, celui-là de sa léthargie sensualiste par l'effronté scepticisme de Hume, ils ont eu à examiner le même problème qui, à vrai dire, constitue presque toute la philosophie : la métaphysique est-elle possible, ou, pour parler avec Kant : les notions aprioristiques, produites par la raison, ont-elles une valeur objective ?

Les deux philosophes ont été les défenseurs de la même cause et se sont montrés, chacun à sa manière, des novateurs. Tous deux ont pensé qu'il devait y avoir un terme moyen entre le *noumène* ou la chose en soi, inaccessible à l'expérience, et le pur *phénomène*, juxtaposé dans le temps et l'espace. Tous deux ont été d'accord pour chercher ce terme moyen dans le sujet pensant. Tous deux ont fait une critique impitoyable tant du scepticisme

1. Ce sont ces mêmes mots — si flatteurs pour le penseur périgourdin — que nous avons mis comme épigraphe au début de notre ouvrage : *Maine de Biran et sa place dans l'histoire de la philosophie*.

2. Pour apprécier Maine de Biran comme écrivain, il faut avoir soin de distinguer les écrits philosophiques des écrits littéraires (*Journal*, *Correspondance*, etc.). Austère et parfois embarrassé dans les ouvrages métaphysiques, le style s'assouplit, se colore et s'anime quand le philosophe expose ses impressions intime ou converse avec ses amis. Il convient, en outre, d'observer que les ouvrages, revus attentivement par M. de Biran ou publiés avant sa mort, sont d'une lecture relativement facile, et que seuls certains Mémoires, spécialement ceux composés à l'époque du Prix de Berlin, méritent quelques-unes des critiques — du reste fort exagérées — de Taine. Au surplus, on ne doit pas l'oublier, Maine de Biran est avant tout un *penseur*, et le plus souvent il n'écrit que pour lui-même. Quand il lui arrive d'être « en bonne fortune avec ses idées », son style devient net, précis et presque élégant.

3. Il y a, néanmoins, entre les deux philosophes, toute la différence qui existe entre les hommes ayant écrit avant la Révolution ou après. Bien que Kant ne soit mort qu'en 1804, ses principaux ouvrages furent composés et publiés avant 1789.

et du sensualisme que du dogmatisme de leurs prédécesseurs.

La grande différence entre les deux penseurs est dans la partie constructive, *pars ædificans*, de leur système. Kant s'en va demander la solution du problème de la valeur de la connaissance à une audacieuse théorie transcendantale ; Biran la cherche dans une profonde investigation psychologique. On sait les résultats de cette marche en sens contraire. L'auteur de *la Critique de la Raison pure*, en faisant des lois de la pensée les formes *a priori* de la connaissance, mais en leur enlevant toute valeur objective, rejoint Hume dans sa destruction du principe de causalité, père de toute la métaphysique. L'auteur de *l'Essai sur les fondements de la Psychologie*, en se réfugiant dans l'asile inviolable de la conscience, triomphe des attaques de Hume et fonde une philosophie nouvelle, qui repose toute sur le principe de causalité [1].

Maine de Biran représente la part de la France dans le grand mouvement de réaction, tenté par la philosophie moderne, contre le sensualisme et le scepticisme du XVIII^e^ siècle : Il est vraiment le *Kant français* [2].

Il y a enfin chez Maine de Biran un CABANIS. Ami du célèbre auteur des *Rapports du physique et du moral*, habitué de la Société d'Auteuil, porté, par suite de son tempérament nerveux et délicat, à accorder à l'état organique plus d'influence qu'il n'en a sur l'esprit chez la plupart des hommes, Maine de Biran ne parvint jamais à se soustraire complètement à l'influence sensualiste [3]. Au début de sa carrière philosophique, dans son

1. Le principe de causalité, est-il dit dans *l'Essai sur les fondements de la Psychologie*, est le pivot sur lequel s'appuie toute la science des principes.

2. En rapprochant le penseur périgourdin de Descartes, de Leibniz, de Kant, nous n'entendons pas établir une sorte de jugement comparatif entre Maine de Biran et ces illustres philosophes. Le génie ne se pèse pas à l'once, et c'est une entreprise illusoire de vouloir établir la valeur propre des principaux « cerveaux pensants». Maine de Biran aurait été le premier à protester, si on l'avait mis sur la même ligne qu'un Descartes ou un Leibniz. Si modeste qu'il fût, le philosophe, toutefois, avait conscience de son « génie psychologique ». On lit dans *le Journal* les lignes suivantes: « Si j'avais habituellement la pénétration et la capacité intellectuelle que je trouve en moi en certains jours ou dans quelques bons moments, je porterais la lumière dans les plus profondes obscurités de la nature humaine, et j'étonnerais le monde savant » (mai 1815).

3. Ne serait-on pas autorisé à soutenir qu'*à certains égards* le mysticisme de M. de Biran ne fut qu'une sorte de sensualisme supérieur ou d'épicuréisme religieux ?

admiration pour Bonnet et Cabanis, il déclare qu'une bonne physiologie, où l'on examinera l'état originel des fibres sensibles, doit rigoureusement précéder toute étude de psychologie. Car « toutes les modifications de notre être moral, toutes les variations de nos facultés intellectuelles sont déterminées par l'état physique de nos organes intérieurs »[1]. Biran va même plus loin, et il écrit ces lignes qui sont l'expression exacte de la thèse — si discutable — soutenue par l'auteur des *Rapports du physique et du moral:* « Le vice et la vertu, la joie et la tristesse, la bonté, le génie dérivent d'une seule source qui unit ou plutôt identifie ce qu'on appelle le physique et le moral de l'homme, à savoir le tempérament[2]. »

Averti par les conséquences pratiques du sensualisme qu'il faisait fausse route, M. de Biran n'hésitera pas, dans la deuxième partie de sa carrière philosophique, à « brûler » ce qu'il avait « adoré » dans la première. Mais, au fond, il restera, quoiqu'il en ait, le disciple et, en quelque sorte, le prisonnier de Cabanis. A quelque page qu'on entr'ouvre *le Journal*, il est facile de constater que son auteur n'a jamais pu se défaire de la disposition sensualiste, qui consiste à placer le moral sous la dépendance du physique[3]. Il convient, toutefois, d'observer que Biran n'a garde de généraliser son cas — qu'il considère comme exceptionnel. Jamais homme, déclare-t-il, n'ayant peut-être été organisé comme lui pour ressentir le contre-coup du physique sur le moral.

Maine de Biran est plus et mieux qu'un Cabanis. Dans les dernières années de sa vie, au lieu de s'en tenir au seul physique, il embrasse la nature de l'homme sous ses trois faces : la vie animale, la vie humaine, la vie de l'esprit. En dépit de son tempérament fataliste, il ne veut pas admettre que le physique soit tout l'homme, ni qu'il puisse se retourner ou se transformer pour produire le moral. Avec une grande vigueur de raisonne-

1. Manuscrits inédits, 1795-1799. Fonds Naville, Genève.
2. *Ibid.*
3. « Je me trouve sot la plus grande partie du temps, et c'est l'estomac mal disposé qui me rend tel. Pourquoi faire tant de cas d'un instrument qui ne dépend pas de nous ? » (*Journal intime*, 1794.) Et ailleurs : « Mon esprit passe tour à tour d'une aptitude universelle à une incapacité absolue. Il a ses brouillards, son temps serein : *Physique* tout cela ! Affaire d'équilibre des humeurs ! » (*Journal intime inédit*).

ment, il démontre l'impuissance de toute hypothèse physiologiste à expliquer les faits propres du sens intime, la libre activité de l'âme et l'existence du moi.

Dans son admiration pour l'École de physiologie française, Schopenhauer ne veut pas qu'on écrive sur les rapports du physique et du moral, avant d'avoir lu Cabanis et Bichat. A ces deux noms il semble légitime d'adjoindre celui de Maine de Biran qui, contemporain et ami des deux illustres physiologistes, s'est appliqué, comme eux, toute sa vie à déterminer la vraie nature des rapports du physique et du moral de l'homme, et peut à bon droit être regardé comme un des précurseurs de la psycho-physiologie contemporaine. Aussi bien, M. Pierre Janet, le docte théoricien de l'automatisme psychologique, ne s'y est pas trompé, qui a déclaré naguère que viendrait un jour où Maine de Biran serait mis dans les mains des étudiants en médecine. Boutade, si l'on veut, mais paradoxe ? point [1].

1. Dans un court mais substantiel écrit, M. Bergson, rendant justice à Maine de Biran, déclare que « notre psycho-physiologie et surtout notre psycho-pathologie lui doivent quelque chose ». (Cf. Rapport sur le concours de philosophie pour le prix Bordin. *Bulletin de l'Académie des Sciences morales et politiques*, janvier 1906, p. 162).

CONCLUSION

Nous avons tour à tour étudié en Maine de Biran l'homme et le philosophe. Quelles conclusions se dégagent de la double esquisse que notre inexpérience a tentée ?

En dépit de ses aspects changeants et multiformes, la philosophie biranienne est *une*. A y bien réfléchir, elle n'est que l'approfondissement du phénomène de *l'effort*, constitutif du *moi*. Même, quand, au terme de sa carrière, Biran est amené à déplacer son centre, en donnant au moi divin la place que le moi humain avait usurpée, il n'abandonne pas l'effort, qui reste le principe de la *vie de l'esprit*[1]. C'est de l'âme qu'il a saisie directement, non comme substance mais comme cause, et dans l'acte même de la causation, qu'il s'élève à Dieu, tantôt par une induction rationnelle, fondée sur les lois de l'esprit humain, tantôt par une intuition directe ou par le cœur. Aussi bien, l'auteur des *Nouveaux Essais d'Anthropologie* nous a-t-il retracé lui-même la courbe évolutive de sa pensée dans cette phrase qui est comme la synthèse harmonieuse de toute sa philosophie : *Deux pôles de toute science humaine : la personne-moi, d'où tout part, et la personne-Dieu où tout aboutit.*

Ce n'est pas ici le lieu de montrer l'utilisation féconde et très opportune qui pourrait être faite du biranisme. Il convient, toutefois, d'observer que cette « nouvelle philosophie », où la conscience bien interrogée proclame la réalité de la personne humaine, fournit des armes d'une excellente trempe contre la plupart des systèmes en vogue à notre époque, notamment le panthéisme ou le monisme, le phénoménisme idéaliste, le positivisme matérialiste, le scepticisme criticiste, le fatalisme et le déterminisme. Tant il est vrai que toute erreur est, en dernière analyse, réductible à un oubli ou à

1. « La *vie de l'esprit* commence avec le premier effort voulu .» (*Journal intime*, 1824).

une fausse interprétation des données de la conscience!

C'est surtout contre le sensualisme que Biran a dirigé ses coups, comme pour se faire pardonner de lui avoir tout d'abord donné asile en sa propre pensée. Par la seule force de sa réflexion, le philosophe est parvenu à reconquérir sur les partisans de Condillac un certain nombre de vérités d'une grande importance, telles que l'activité de l'âme humaine, le principe de l'aperception immédiate, la distinction entre l'esprit et les sens, la distinction entre le moi et l'âme-substance, la différence entre le désir et le vouloir, etc. Ces différents points étant acquis, nous demandons quel est, dans les deux derniers siècles, le penseur français qui ait, mieux que Maine de Biran, mérité de la philosophie, et nous saluons en lui — d'accord pour une fois avec Victor Cousin — « le plus grand métaphysicien qui ait honoré la France depuis Malebranche ».

On peut, d'ores et déjà, envisager l'auteur de *l'Essai* comme le père de la psychologie future, celle qui, consciente des rapports si étroits du physique et du moral, donnera, d'une part, à l'esprit, la place d'honneur qui lui revient dans l'étude de la pensée humaine, attachera, d'autre part, une importance de plus en plus grande à l'observation des modes vitaux, des cas pathologiques, des phénomènes du somnambulisme, de tout ce qui se rapporte au vaste monde subconscient.

En bref, Maine de Biran est la plus forte tête pensante dont la philosophie française puisse se réclamer au XIXe siècle. Il n'y a guère que Comte, semble-t-il, qui aurait des droits à lui disputer la prééminence. Mais son système a le défaut de tenir l'esprit sous le boisseau et doit être en partie renouvelé. Nous voudrions un Comte « spiritualisé », si l'on peut ainsi parler. Il existe, et c'est Maine de Biran. Il est ainsi permis de conjecturer que le *positivisme spiritualiste* dont M. Ravaisson, dès l'année 1868, espérait l'avènement, et qui, à beaucoup de signes, tend aujourd'hui à prévaloir, ne sera qu'une sorte de biranisme élargi et plus poussé. Nous en acceptons l'augure [1].

1. « A bien des signes, a écrit Ravaisson dans son remarquable *Rapport sur la philosophie en France au XIXe siècle,* il est permis de prévoir comme peu éloignée une époque philosophique dont le caractère général serait la prédominance de ce qu'on pourrait appeler un réalisme ou positivisme spiritualiste, ayant pour principe générateur la conscience que l'esprit prend en lui-même d'une existence, dont il reconnaît que toute autre existence dérive et dépend, et qui n'est autre que son action. »

Et si, laissant de côté le philosophe, nous en revenons à l'homme, nous nous croyons fondé à dire, à la fin de cette longue étude de biographie psychologique, qu'il n'est peut-être pas de caractère plus riche, plus varié, plus personnel, plus sympathique que celui de Maine de Biran. Plus on le comprend, s'est écrié un jour M. Caro, et plus on l'aime !

Maine de Biran a passé sa vie à faire de la psychologie, qui est la philosophie des hommes intérieurs. On pourrait prétendre qu'il n'a, au demeurant, écrit qu'un livre, le livre intime de son âme, mais, comme « chaque homme porte en lui la forme de l'humaine condition », en se racontant lui-même, il a fait une œuvre d'une portée universelle et qui ne périra pas. Il y a bien des façons d'écrire un journal intime. Nous ne pouvons qu'ébaucher ici l'analyse psychologique des procédés intellectuels de Maine de Biran.

Le Journal intime, pour qui sait en comprendre le sens, dépasse de beaucoup les limites d'une monographie ou d'une biographie individuelle. C'est l'histoire de l'âme humaine, ballottée par l'incertitude, assoiffée de bonheur, tourmentée d'un immense besoin de croire et de s'appuyer sur ce qui ne passe pas, et qui, à travers les mille tracas de chaque jour, poursuit, avec des alternatives de force et de faiblesse, de joie et de découragement, sa marche vers la vérité, l'idéal, Dieu. Le philosophe ne relate qu'assez rarement ou, du moins, très succinctement, les incidents de la vie journalière : ils sont si peu aptes à procurer à son intelligence le pain quotidien qu'elle réclame : *des idées!* Fréquemment, il s'empare d'une pensée qui a frappé son esprit au cours d'une lecture : il en reproduit les mots, parfois seulement le sens, la tourne, la retourne, la critique, — et ce n'est pas un des moindres attraits du *Journal intime* d'offrir à nos méditations un nombre considérable de textes de Marc-Aurèle, de Pascal, de Malebranche, de Bossuet, de Fénelon, de Leibniz, etc., commentés par un écrivain qui est comme un Sainte-Beuve philosophique. Le plus souvent, c'est sur sa propre personne que le philosophe exerce sa verve psychologique intarissable. Il s'applique à faire, aussi exactement que possible, l'histoire de sa pensée et de ses sentiments ; il s'efforce de saisir son *moi*, Protée qui lui échappe à chaque instant, et d'en fixer l'état ; il expose en toute franchise ce qu'il a

découvert dans ce microcosme intérieur qui est lui-même.

Ce faisant, et sans songer à la postérité, Biran nous a retracé, à travers les quinze cents pages de son *Journal intime*, tous les linéaments de sa doctrine philosophique. Il se garde bien — et c'est là l'originalité de sa manière — de figer sa pensée en formules rigides, propres à faire effet sur le lecteur. Il nous la livre, telle qu'il l'a conçue, en sa réalité mouvante et vivante, la modifiant à chaque page, la renforçant ou l'atténuant selon les cas, la précisant et presque toujours l'approfondissant. Il semble qu'on ait affaire à un cerveau perpétuellement en travail, et qui sécrète la pensée, s'il est permis d'employer le langage de Cabanis, comme de sa substance l'araignée tisse sa toile et le ver à soie file son cocon [1]. On a aussi l'impression que l'on se trouve en présence d'un homme d'une droiture admirable, qui va à la vérité *de toute son âme* et pour qui, comme pour Pascal, il n'y a de joie qu'en la possession de cette seule vérité.

En dépit d'une certaine monotonie de ton et d'un style parfois trop abandonné, *le Journal intime*, comme l'a dit Sainte-Beuve, — un bon juge — est un livre à mettre dans une bibliothèque intérieure « à côté et à la suite des *Pensées* de Pascal, des *Lettres spirituelles* de Fénelon, de *l'Homme de désir* de Saint-Martin et de quelques autres élixirs de l'âme » [2]. La finesse des analyses que l'on y remarque et le grand nombre en même temps que l'importance des problèmes qui y sont agités, en font un ouvrage d'un caractère unique dans notre littérature. Maine de Biran s'y montre plus et mieux qu'un psychologue ordinaire : Il est la psychologie même.

1. Le cerveau, à notre sens, est-il besoin de le dire, n'est pas la source ou la cause productive de la pensée ; il n'en est que la condition.
2. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XIII. *Etude sur M. de Biran*, 1859.

SUPPLÉMENT

APPENDICE A

Acte de naissance de Maine de Biran

Le 30 novembre 1766, j'ai baptisé, dans l'église paroisialle (*sic*) de Saint-Jacques de Bergerac, S[r] François-Pierre Gontier de Biran, né la veille dans la présente ville, fils légitime de Jean Gontier de Biran, docteur en médecine, et de dame Marie-Camille Deville, conjoints. A esté parrain S[r] François Gontier de Biran qui a tenu à la place de S[r] Cosset ; marraine, Philippes Sargenton, qui a tenu à la place de D[elle] Anne Gontier de Biran. Témoins : Arnaud, vicaire ; Hyverd, sacristain [1].

Acte de décès de Louise Fournier

Première femme de Maine de Biran [2].

Du 4[eme] jour du mois de Brumaire, l'an douze de la République française. Acte de décès de Marie-Louise Fournier, femme Biran, décédée le 3 [3], à 7 h. du matin, sans profession, âgée de trente-six ans, née aux Cayes, île Saint-Domingue, demeurant à Grateloup,

1. Cf. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. VII.
2. Nous aurions voulu pouvoir donner ici l'acte de décès de Maine de Biran. N'étant parvenu à en trouver copie ni à Grateloup, ni à Genève, dans les Archives Naville, nous avons fait des recherches à Paris. En réponse à nos demandes réitérées le secrétariat général des Archives départementales et communales nous a informé que l'acte de décès de Maine de Biran avait été détruit, lors de l'incendie des monuments publics, en mai 1871, et qu'il n'avait pas été reconstitué.
3. Le 3 brumaire, an XII, équivaut au 23 octobre 1803.

fille de feu François Fournier, propriétaire, et de Magdeleine Martin.

Sur la déclaration à moi faite par le citoyen Jean Marchand dit Cosy, demeurant au Cros de La Sal, profession de cultivateur, qui a dit être voisin de la défunte, et par le citoyen Casimir Biran, propriétaire, demeurant au Pont Saint-Mamet, profession d'agriculteur, qui a dit être beau-frère de la défunte.

Et ont signé le dit Casimir et non le dit Marchand dit qui a déclaré ne savoir de ce par nous interpellé (*sic*).

Constaté par moi, Guy Chiquot, maire de Saint-Sauveur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Signé au registre :

CAZIMIR BIRAN, CHIQUOT, maire [1].

APPENDICE B

Titres honorifiques

En aucun endroit du *Journal intime*, Maine de Biran ne fait mention des distinctions honorifiques qui lui ont été accordées au cours de sa longue carrière politique. Sans aucun doute, estimait-il de vil prix ce qui n'ajoute rien à la valeur de l'homme pensant. Par contre, le philosophe relate avec un plaisir non dissimulé les prix qu'il obtint à diverses reprises dans les concours philosophiques de France et de l'étranger [2]. Ces marques d'approbation lui étaient très agréables, qui lui apparaissaient « une garantie de la vérité de ses principes ». Il nous faut suppléer ici aux lacunes causées par l'extrême modestie du philosophe.

Maine de Biran fut nommé *chevalier de la Légion d'honneur* par Napoléon le 5 mars 1810.

Maine de Biran fut nommé *chevalier de l'Ordre de Saint-Louis* au début de la Restauration, le 5 juillet 1814.

1. (Extrait des Archives de la mairie de la commune de Saint-Sauveur, Dordogne.) (Communiqué par le comte Daude-Lagrave, maire).
2. Cf. *Nouveaux Essais d'Anthropologie*, Introduction, pp. 334-348. Voir aussi *l'Essai* (introduction) et *le Journal intime, passim*.

Dans les lettres officielles adressées, à cette occasion, à « François-Pierre Gontier de Biran, garde de corps du roi, compagnie de Wagram », il est dit que le roi « étant bien informé qu'il professe la religion catholique, apostolique et romaine », lui accorde cette marque de distinction en considération des services rendus, etc.

Maine de Biran fut nommé *officier de la Légion d'honneur* le 13 décembre 1814. Le décret porte la signature de Louis XVIII et celle de l'abbé de Montesquiou, ministre de l'Intérieur.

Maine de Biran fut nommé *commandeur de l'Ordre royal de la Légion d'honneur* le 1er juin 1818, en récompense des services qu'il avait rendus comme membre de la Commission de liquidation.

Le duc de Richelieu, président du Conseil des Ministres, écrivit, à cette occasion, au philosophe la lettre autographe suivante :

Monsieur,

C'est avec un véritable plaisir que je m'empresse de vous annoncer que le Roi, d'après le compte que je lui ai rendu de la manière particulièrement distinguée dont vous avez rempli les fonctions qui vous ont été confiées dans la Commission de liquidation des créances étrangères, vient de vous nommer commandeur de l'Ordre royal de la Légion d'honneur.

En vous faisant part de cette marque de la satisfaction de Sa Majesté, je saisis cette occasion pour vous renouveler l'assurance des sentiments d'estime et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

RICHELIEU [1]

APPENDICE C

Signalement

Une quinzaine de jours avant sa mort (7 juillet 1824), Maine de Biran, désireux d'aller aux eaux refaire sa santé chancelante, demanda et obtint un passeport (prix 2 fr.) pour circuler libre-

1. Ladite lettre est conservée dans les Archives de Grateloup. Elle porte la date du 4 juin 1818.

ment à l'intérieur du royaume. Il n'est pas absolument dépourvu d'intérêt de connaître le signalement du philosophe, tel qu'il fut établi alors par les officiers de l'état civil.

Maine de Biran, etc., demeurant à Paris, rue du Bac, 86, âgé de *cinquante-cinq ans*. (Le philosophe se rajeunit de deux ans.) *Taille d'un mètre cinq pieds six pouces*. (La taille d'un mètre cinq pieds six pouces, qui équivaut à 1 m. 75 environ, était la taille exigée pour faire partie des gardes du corps du roi.)

Cheveux châtains. Front découvert. Sourcils châtains. Yeux bleus. Nez bien fait. Bouche moyenne. Barbe châtain. Menton rond. Visage ovale. Teint clair.

APPENDICE D

Affaire concernant la nomination à la sous-préfecture de Bergerac

Le 9 juillet 1814, Maine de Biran écrivit à l'abbé de Montesquieu, ministre de l'Intérieur, la lettre suivante pour lui recommander la candidature de son cousin Biran-Lagrèze à la fonction de sous-préfet de Bergerac.

J'ai appris que la sous-préfecture de Bergerac allait devenir vacante par l'appel du titulaire actuel à d'autres fonctions. En ce cas, je prends la liberté de recommander instamment à votre justice et à toute votre bienveillance pour moi, M. de Biran-Lagrèze, mon parent, qui remplit depuis plusieurs années et avec distinction les fonctions de maire de Bergerac. M. de Biran-Lagrèze était sub-délégué au moment de la Révolution. Cette place avait toujours été dans sa famille depuis l'institution des sub-délégués. Il serait peut-être juste et convenable de rétablir cet ancien magistrat dans les fonctions qu'il exerça dès sa jeunesse avec honneur. M. de Biran-Lagrèze s'est fait chérir et respecter dans sa place de maire ; il a lutté avantageusement contre l'extrême difficulté des temps, et les sentiments nobles et dévoués qu'il a montrés, au moment de la Restauration, ont eu la plus heureuse influence sur les esprits et les cœurs de ses administrés. J'ose vous assurer, Monseigneur, que la nomination de M. de Biran-Lagrèze à la sous-préfecture de Bergerac serait regardée comme un nouveau bienfait du Roi dans cet arrondissement. Veuillez prendre en considération cette demande qui n'est pas

uniquement fondée, sur l'intérêt de famille. Je vous en aurai une obligation particulière pour ma ville natale, plus encore que pour mon parent[1].

La demande du philosophe fut agréée et, quelques jours plus tard, 26 juillet 1814, M. de Biran-Lagrèze fut nommé au poste de sous-préfet de Bergerac, en remplacement de M. de Laval, appelé à d'autres fonctions. Dix ans durant, M. de Biran-Lagrèze administra tant bien que mal — et plutôt mal que bien — son arrondissement. Ses infirmités s'étant accrues avec l'âge, le préfet de la Dordogne, crut devoir demander un changement qui s'imposait. Écrivant au ministre de l'Intérieur, le 12 mai 1824, il s'exprime en ces termes :

Ce vieillard (M. de Biran-Lagrèze), âgé de près de soixante-dix ans, très recommandable par sa moralité et ses bons principes politiques, a toujours été signalé par mes prédécesseurs, ainsi que par moi, comme un homme incapable et sans influence... Y voyant peu, ne pouvant se déplacer qu'avec beaucoup de peine, soignant habituellement une santé fort délicate, on sait qu'il n'est, à peu de chose près, sous-préfet que de nom, et que son administration se borne à mettre sa signature au bas du travail d'un chef de bureau qui conduit tout[2]...

Dans cette même lettre, le préfet de la Dordogne annonce que Maine de Biran a renoncé pour son fils, Félix, à la sous-préfecture de Bergerac. Le philosophe fit mieux. M. de Biran-Lagrèze l'accusait de l'avoir desservi auprès du ministre de l'Intérieur. Il insista tellement auprès des pouvoirs publics, qu'en dépit des demandes réitérées tant du préfet de la Dordogne que des fonctionnaires bergeracois, M. de Biran-Lagrèze fut maintenu à son poste. Ainsi se vengent les grandes âmes.

Quelques mois plus tard, 19 juillet 1824, Maine de Biran vint à mourir. Comprenant qu'il perdait en son cousin son plus précieux protecteur, M. de Biran-Lagrèze ne fit plus difficulté de demander la liquidation de sa pension de retraite. Mis à la retraite le 22 septembre 1824, le sous-préfet de Bergerac ne manqua pas de tirer argument de ses infirmités. Bien qu'il n'eût pas les trente années de service réglementaire, il obtint de la bonté du Roi une pension annuelle et viagère de cinq cents francs.

Il n'apparaît pas que Maine de Biran ait vraiment nui à son cousin, Biran-Lagrèze. Nous pouvons en croire le philosophe, quand il nous dit quelque part : « Je n'ai jamais fait volontairement du mal à personne ».

1. Archives nationales, dossier *Maine de Biran-Biran-Lagrèze.* $F^{15}I_{156}^{24}$.
2. Archives nationales, dossier *Maine de Biran-Biran-Lagrèze.* $F^{16}I_{156}^{24}$.

APPENDICE E

Iconographie

Il existe trois portraits de Maine de Biran. Chacun d'eux a son histoire, dont nous donnerons ici un résumé succinct.

Le portrait, publié en tête de cet ouvrage, est le premier *chronologiquement*, puisqu'il nous représente Maine de Biran dans tout l'éclat de la jeunesse à trente et un ans. Il était en quelque sorte, ignoré, encore que l'original se trouvât dans le salon du château de Grateloup. Mais l'on avait des doutes sur la personnalité, dont il reproduisait l'image. Etait-ce Maine de Biran, ou son frère Casimir, appelé en famille le philosophe, ou l'un de ses nombreux cousins? Pour notre part, nous n'avons pas hésité, dès que le portrait nous a été montré, à nous prononcer. Ce cachet de suprême distinction, cette finesse incomparable des traits, cette honnêteté, cette candeur, cette bonté empreintes sur le visage, cet air méditatif et profond, et jusqu'à ce livre (*les Pensées de Pascal*, peut-être), indice des goûts studieux du personnage, tout nous criait : « C'est là Maine de Biran ».

Nous savions, par ailleurs, que le philosophe avait conservé le costume des gentilhommes de l'ancien régime durant la majeure partie de sa vie. A l'appui de notre opinion, nous avons découvert deux lettres de Van Hulten où il est question du portrait susdit. Le 6 frimaire, an VII, Van Hulten écrit de Paris à Maine de Biran :

...Duvivier m'a porté depuis environ un mois le portrait de mon ami B... (Biran) sous glace et très bien encadré [1]. La ressemblance en est plus grande que quand vous l'avez vu ; les traits sont plus adoucis, le dessin en est très beau, l'exécution en est admirable. M^me de la Ferté, qui l'a vu par hasard, l'a beaucoup admiré. Elle le croyait d'Ysabey. Votre amie, M^me Ch... (Chapelle) en trouve la ressemblance très grande et en est enthousiaste. J'en suis aussi plus content. Cependant, je vous l'avoue, il y a bien des choses que j'y désire, et ce portrait, tout beau qu'il est, est bien loin de la perfection de l'original.

Vous savez que notre ami porte sur son heureuse physionomie la candeur, l'honnêteté et une douceur inaltérable, empreintes de la pureté et de la bonté de son cœur sensible et vertueux. Eh bien ! cette expression *idéale*, cette grâce simple et naïve qui l'accompagnent partout, et qui semblent l'élever au-dessus de l'espèce humaine, ne s'y trouvent pas ; et cependant j'aime à voir dans un portrait, non seulement la représentation fidèle des traits, mais encore celle de l'âme qui les anime. Je sais combien cela est difficile. Le célèbre Van Dyck est du petit nombre de ceux qui y ont excellé.

Je vous écris toujours ce que je pense, mais vous qui voyez souvent notre ami, ne lui lisez pas cette partie de ma lettre, de peur de blesser sa modestie.

1. Le portrait, qui se trouve aujourd'hui dans le salon de Grateloup, à gauche, près de la porte d'entrée, est sous glace et très bien encadré. Il est signé *Duvivier* et a pour millésime : *an VI*.

Van Hulten conserva plusieurs années sous ses yeux le portrait de son ami. Un des adoucissements à la séparation n'est-il pas le plaisir de voir sans cesse en face de soi les traits de l'objet aimé ? Retenu dans sa patrie et chargé de la direction de la Bibliothèque de Gand, Van Hulten fait de plus en plus rares ses lettres. Leur amitié, écrit-il à Biran, au cours de l'an X, a paru depuis quelque temps couverte de cendres, mais pour sa part, elle est « aussi vive que jamais ». Vaines protestations ! *L'absence est le plus grand des maux*, et peu d'affections résistent à l'usure du temps. A la longue, le portrait de Maine de Biran parut moins beau à son possesseur, qui ne le voyait plus à travers le prisme de cette amitié qui embellit tout, le corps comme l'âme.

Il ne fait plus difficulté de s'en séparer. A Biran, surpris de cet envoi, il répond :

Je vous ai envoyé votre portrait parce que j'ai cru que cela aurait fait plaisir à votre épouse. Le dessin en est beau et supérieurement exécuté, mais je n'ai jamais pu y trouver votre véritable image... S'il vous avait ressemblé je ne m'en serais point séparé. — Gand, 12 germinal, an X.

Nous laisserons au lecteur le soin de démêler la part de sincérité qui peut être contenue dans les lignes de Van Hulten. Au cas que le remarquable portrait, mis au début de cet ouvrage, ne soit pas absolument ressemblant, nous en avons reproduit un autre, qu'on s'accorde à considérer comme le véritable portrait de Maine de Biran. Ce petit portrait, gravé sur cuivre par Quenedey, en 1811, est, comme le précédent, la propriété de l'arrière petite-fille du grand philosophe, Mlle Marie Savy Maine de Biran. Il porte l'inscription suivante : *Maine de Biran, député de la Dordogne au Corps législatif.* Ainsi le premier portrait qui représente le philosophe, assis, un livre à la main, sur les bords fleuris qu'arrose la Seine, est un portrait d'amateur. Le second portrait qui nous peint l'homme d'État est, en quelque sorte, le portrait officiel de M. de Biran.

Une reproduction de l'œuvre de Quenedey, avec agrandissement, a été faite dans la deuxième partie du siècle dernier. La gravure est toute ronde et a 6 centimètres de diamètre. Feu Ernest Naville possédait plusieurs photographics de ce genre, et il se faisait un plaisir d'en offrir un exemplaire aux visiteurs venus à Genève pour l'entretenir de son « cher philosophe » [1].

A mieux regarder le portait sur cuivre où se profile la fine silhouette de Maine de Biran, on distingue en très petites lettres, en dessus du cercle, les mots suivants : *Dess. au physionotrace et gravé par Que-*

1. On trouve aussi dans le salon de Grateloup une photographie qui semble être la retouche du portrait de Quenedey. M. de Biran n'y porte point perruque. Pour tout le reste, ce portrait est identique à celui de Quenedey.

nedey, rue Neuve-des-Petits-Champs, nº 15, à Paris, 1811. Qu'est-ce que le « physionotrace » et qui est Quenedey ?

Quenedey, peintre et graveur, vivait sous la Révolution et l'Empire. Son magasin se trouvait sous les arcades, si renommées à la fin du XVIIIe siècle du Palais-Royal. Il « démocratisa » la gravure en inventant l'instrument appelé le physionotrace. C'était, autant qu'on peut se le figurer, une simple chambre noire d'appareil photographique, dont l'image projetée immédiatement sur l'écran était reportée sur une feuille de cuivre horizontale par un prisme à réflexion totale. Pour faciliter le dessin, le modèle était uniformément posé de profil. On marquait au burin les contours de la tête et du buste ainsi que les principaux détails du vêtement, puis, après avoir mis çà et là quelques ombres pour mieux faire ressortir les traits, on tirait comme une gravure ordinaire [1].

Le physionotrace qui eut, à l'époque, une grande vogue, a disparu sous la Restauration et a cédé la place à la photographie, tombée aujourd'hui dans le domaine commun. A vrai dire, il n'était qu'une pâle représentation des prestigieux burins d'autrefois, qui ont fait du XVIIIe siècle le siècle par excellence de la gravure.

Le portrait de Maine de Biran, gravé par Quenedey, est une pièce iconographique d'une réelle importance, tant par sa rareté que par la finesse de l'exécution.

Le troisième portrait de Maine de Biran se trouve présentement dans une des salles principales du Musée de Bergerac. C'est un buste en marbre dû au ciseau de M. Dantan [2], jeune. Il porte la date de 1850. En l'envoyant à la ville de Bergerac, l'année suivante, le ministre de l'Intérieur se déclarait heureux de réaliser la promesse, faite en 1847 par son prédécesseur à M. de La Valette, député de la Dordogne [3].

Le Journal de Bergerac (9 août 1851) déclare, bien à tort, que le buste exécuté par le sculpteur Dantan représente « fidèlement » les traits de Maine de Biran. Ladite statuette n'a aucune valeur. On a

1. Cf. *L'Amitié de France*, novembre 1910-janvier 1911. Nous empruntons ces doctes renseignements au comte de Miribel, un des hommes du monde les plus entendus en fait de gravures, si nous en croyons son distingué confrère en l'Académie delphinale, M. Georges Dumesnil.

2. Dantan et non Danton, comme l'ont dit plusieurs biographes à la suite du *Journal de Bergerac*, du 9 août 1851.

3. On trouvera dans les Archives de Bergerac tout le dossier de cette petite affaire : 1° Lettre du ministre de l'Intérieur au marquis de La Valette, député, pour lui dire qu'il a répondu au désir par lui exprimé, et que la statue sera exécutée par M. Dantan, jeune (28 décembre 1847); 2° lettre du marquis de La Valette au maire de Bergerac (M. Bach de Siorac) pour lui annoncer que, sur sa demande, le ministre de l'Intérieur vient d'accorder à la ville de Bergerac le buste en marbre de M. de Biran (3 janvier 1848); 3° lettre du ministre de l'Intérieur au maire de Bergerac à l'occasion de l'envoi du buste (1851).

grand peine à y retrouver la physionomie, pourtant si caractéristique, du philosophe. Maine de Biran, revêtu d'une redingote, porte, sur son jabot, la cravate de la Légion d'honneur. Un vague sourire marmoréen fait plisser sa lèvre. Ses yeux, sans prunelles, semblent ne regarder nulle part (pas même au dedans de lui-même). Ce philosophe de l'introspection a tout l'air d'un homme qui ne pense à rien.

Il est à souhaiter que la ville de Bergerac, bien inspirée, relègue au Musée des antiques, le buste de Maine de Biran, œuvre de Dantan, jeune, et qu'elle élève sur une de ses principales places une belle statue au citoyen si honorable dont la gloire, dépassant les limites de sa petite patrie, a traversé les mers et s'étend chaque jour davantage.

Sur le socle de cette statue — s'il nous est permis de formuler un vœu — nous aimerions à lire l'inscription suivante ou, tout au moins, une inscription analogue qui, élevant Maine de Biran au-dessus de la politique, le plus grand commun diviseur des esprits, réunirait tous ceux qui pensent dans une commune admiration pour l'auteur des *Nouveaux Essais d'Anthropologie* :

A l'illustre philosophe périgourdin **Maine de Biran**
Qui, en restaurant la PERSONNE HUMAINE[1],
Foulée aux pieds par le phénoménisme sensualiste
du XVIII^e siècle,
A, du même coup, sauvé le meilleur de la pensée française,
Hommage reconnaissant de tous les Amis de l'Intelligence.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie de Maine de Biran est encore à faire, nos devanciers s'étant montrés sur ce point d'une réserve... vraiment excessive. Une bibliographie complète devrait embrasser : 1° la bibliographie des ouvrages de Maine de Biran ; 2° la bibliographie des manuscrits de Maine de Biran ; 3° la bibliographie des ouvrages concernant Maine de Biran. Nous donnerons ici la liste des ouvrages du philosophe ainsi que la nomenclature des principaux travaux sur Maine de Biran, publiés en France et à l'étranger. Pour ce qui est de la bibliographie des manuscrits, elle nécessiterait le dépouillement successif des diverses bibliothèques, qui contiennent les principaux manuscrits ou inédits de Maine de Biran : 1° Archives de l'Institut ; 2° Archives de Grateloup ; 3° Fonds Naville, à Genève ; 4° Archives de Bergerac ; 5° Archives de Monbrun, etc.

Nous nous expliquerons sommairement sur le contenu biranien des Archives de Bergerac et de Monbrun. Nous exposerons le classement des manuscrits de Maine de Biran, tel qu'il a été établi provisoirement à la Bibliothèque de l'Institut de France. Mais nous ne nous croyons pas autorisé à publier l'inventaire des écrits et papiers inédits, concernant Maine de Biran, que possèdent soit la Bibliothèque de Grateloup (Dordogne), soit la famille Naville, à Genève. Si la curiosité des érudits n'a pas de limites, la discrétion a les siennes, lesquelles il ne nous sied pas d'outrepasser.

I

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES DE MAINE DE BIRAN

De l'Influence de l'Habitude sur la faculté de penser, an XI, in-8°. — *Examen des Leçons de philosophie de M. Laromiguière.* — *Exposition de la doctrine de Leibniz.* — *Nouvelles Considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*, in-8°, 1834 (Victor Cousin, éditeur). — *Œuvres philosophiques de Maine de Biran* (3 vol. in-8°, 1841), publiées par Victor Cousin. — *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*, 1857 (Ernest Naville, éditeur). — *Œuvres inédites de Maine de Biran*, publiées par Ernest Naville, avec la collaboration de Marc Debrit, 3 vol. in-8°, 1859. — *Pensées et Pages inédites de Maine de Biran*, publiées par M. Mayjonade. Périgueux, 1896. — *Science et Psychologie*. Nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran, publiées par Alexis Bertrand, Leroux, 1887. — *Essai sur la philosophie de*

Maine de Biran, suivi de pages inédites, par J. Gérard, 1876. — *Lettres inédites de Maine de Biran à Ampère*, publiées par A. Bertrand, dans *la Revue de Métaphysique et de morale*, 1893. — *Pages inédites*, publiées par M. P. Tisserand, dans *la Revue Métaphysique et de morale*, 1906. — *Lettres inédites de Maine de Biran au baron de Gérando*, publiées par A. de La Valette Monbrun, dans la revue *la Quinzaine*, 16 novembre et 1er décembre 1906, 16 janvier 1907. — *Lettres inédites de Maine de Biran à M. Lainé*, publiées par A. de La Valette Monbrun, dans *le Correspondant*, 10 août 1913.

II

BIBLIOGRAPHIE DES MANUSCRITS INÉDITS

Voici l'ordre — très peu rationnel — sous lequel ont été rangés, à leur entrée dans les Archives de l'Institut, les écrits et papiers de Maine de Biran, provenant du legs Ernest Naville. Les Biranistes seront heureux d'apprendre que M. Pierre Tisserand, déjà avantageusement connu par ses travaux sur Maine de Biran, a été chargé *officieusement* d'étudier de très près les manuscrits du philosophe périgourdin, afin de faire le départ entre ce qui mérite de voir le jour et ce qui doit rester dans la pénombre des Archives.

A. — *Archives de l'Institut de France*

MSS. NS Nos CXX à CXXXVIII.

CXX. — *Le Nouveau Testament*, traduit par Le Maistre de Sacy p. 1819, 1 vol. in-12, interfolié avec notes manuscrites autographes de Maine de Biran.
CXXI. — Maine de Biran, *Influence de l'Habitude*, paru, an XI, 1 vol. in-8° avec notes manuscrites autographes de Maine de Biran.
CXXII. — *Nouveaux Essais d'Anthropologie*, manuscrit original, 1823-1824. 469 ff. 1 vol. rel.
CXXIII. — Fragments relatifs aux *Fondements de la morale et de la religion*. Mss. orig. 1818, 1 vol, rel., 414 pages.
CXXIV. — *Nouvelles considérations sur le sommeil, les songes et le somnambulisme*. Mss. orig., 1809, 1 vol. rel., 146 pages.
CXXV. — *Mémoire sur la Décomposition de la pensée*. Mss. orig., 1805, 1 vol., non paginé, in-folioté.
CXXVI. — *Mémoire sur les Rapports du physique et du moral*. Mss. orig., 1811, 1 vol. rel., non paginé, in-folioté.
CXXVII. — *Essai sur les fondements de la psychologie et sur des rapports avec l'étude de la nature*. Mss. orig., 1812, 1 vol. rel., 721 pages.
CXXVIII. — *Premier Mémoire sur l'Habitude*. Mss. orig., 1801 1 vol. rel., non paginé, in-folioté.
CXXIX. — *Mémoire sur l'Habitude*, 1802, 1 vol. rel., 130 pages.

CXXX. — *Mémoire de Berlin* ou de *l'Aperception immédiate,* 1807, 1 vol. rel., 198 pages.
CXXXI. — *Rapports des sciences naturelles avec la psychologie.* Mss. orig., 1813, 1. vol. rel., 244 pages.
CXXII. — Manuscrits originaux des fragments de Maine de Biran, publiés dans la *Bibliothèque universelle de Genève,* en 1845-1846, 1 vol. rel., 71 pages.
CXXXIII. — Écrits divers. Mss. orig., 1 vol. rel. (*Mémoire sur l'Influence des signes :* fragments).
CXXXIV. — *Politique et Administration.* Mss. orig., 1 vol. rel. non paginé, in-folioté.
CXXXV. — Pièces diverses. 1 portefeuille carton, contenant de nombreux écrits détachés.
CXXXVI. — Une liasse de manuscrits dans les mêmes conditions.
CXXXVII. — Une liasse de manuscrits dans les mêmes conditions.
CXXXVIII. — Une liasse de manuscrits dans les mêmes conditions (Correspondance avec Destutt de Tracy).

B) *Les Archives de la ville de Bergerac* comprennent un assez grand nombre d'inédits de Maine de Biran. Ce sont, pour la plus grosse part, des papiers politiques et administratifs, écrits par le philosophe durant les six années où il remplit la fonction de sous-préfet. On trouve aussi d'intéressantes lettres à des particuliers dans le fonds Faugère. C'est de ce fonds que nous avons extrait les *Lettres inédites* de Maine de Biran à M. de Gérando et à M. Lainé.

C) Les documents, formant les *Archives de Monbrun,* sont notre propriété personnelle. Ils nous ont été gracieusement offerts par feu Ernest Naville, lors de nos multiples voyages à Genève. Ils ont trait, pour la plupart, à la philosophie religieuse de Maine de Biran, et se rapportent principalement à la première et à la dernière période de la carrière philosophique de notre auteur [1].

III

BIBLIOGRAPHIE DES IMPRIMÉS

A. Principaux ouvrages sur Maine de Biran, publiés en France

Adam (C.). — *La Philosophie en France* (première moitié du XIXe siècle, 1894).
Annales médico-psychologiques, t. II, 1843.
Barthélémy Saint-Hilaire. — *Philosophie des deux Ampère,* 2e édition. Paris, Didier et Cie, in-18, 1870.
Baudrillart (Henri). — *Maine de Biran* dans l'ouvrage *les Publicistes modernes,* pp. 173-189. Paris, 1863.

1. On trouvera dans notre ouvrage *Maine de Biran, critique et disciple de Pascal* (Alcan, Paris, 1914), une étude détaillée, et beaucoup plus complète, des manuscrits de Maine de Biran. Nous prenons la liberté d'y renvoyer le lecteur.

Baunard (Mgr). — *Le Doute et ses Victimes*, 7e édition. Paris, Poussielgue, in-18, 1886.

Bergson (Henri). — *Rapport sur le concours pour le prix Bordin*, (*Bulletin de l'Académie des Sciences morales et politiques*, janvier 1906).

Bertrand (Alexis). — *Science et Psychologie :* Introduction aux *Nouvelles Œuvres inédites de Maine de Biran*. Paris, Leroux, 1887.

— *La Psychologie de l'Effort et les Doctrines contemporaines*, in-12. Paris, Alcan, 1889.

Biran (Élie de). — *Maine de Biran*. Étude sur ses Œuvres philosophiques, faite à l'occasion des leçons de M. Caro, 110 p., in-8°. Paris, Dentu, 1868.

Blanc (Élie). — *Histoire de la Philosophie*, t. II, Lyon, Vitte, 1890.

Caro. — *Histoire d'une Ame sincère* dans *Mélanges et Portraits*, t. II, 1888, pp. 18-51.

Couailhac (Marius). — *Maine de Biran*. Collection des grands philosophes, in-8°. Paris, Alcan, 1905. (Publié par l'abbé Piat).

Courtois (Abbé). — *L'Énigme d'un curé de campagne* (*Étude sur Maine de Biran* (non mis dans le commerce).

Cousin (Victor). — Préface aux *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*, in-8°, 1834.

Damiron. — *Essai sur l'histoire de la Philosophie en France au* XIXe *siècle*, 3e édition, 1834.

Delbos (Victor). — *Sur les premières conceptions philosophiques de Maine de Biran* (Extrait de *la Revue de métaphysique et de morale*). Paris, Armand Colin, 1913.

— *La Personnalité de Maine de Biran* dans *les Annales de philosophie chrétienne*, novembre-décembre 1912.

— *Les deux Mémoires de Maine de Biran sur l'Habitude* dans *l'Année philosophique*, 1910.

Delacroix (Henri). — *Études d'histoire et de psychologie du Mysticisme*, in-8°, Alcan, 1908.

Dujarric-Descombes. — Plusieurs articles dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. VII, t. IX, etc.

Dumesnil (Georges). — *Le Spiritualisme*, 2e édition. Paris, Beauchesne, 1911.

— *L'Amitié de France*, janvier 1911, pp. 245-265.

Durand (J.). — *Maine de Biran, sa Vie, son Évolution*, dans la revue *l'Amitié de France*, février et mai 1910.

Dupin (Jules). — *Le Journal de Maine de Biran*. in-16, 32 p. Paris, imprim. de Leroy, 1912.

Favre (Ch.). — *Essai sur la Métaphysique et la Morale de Maine de Biran*, in-8°, 96 p. Antibes, Marchand, 1889.

Franck (Adolphe). — *Maine de Biran* dans *les Moralistes et Philosophes*, pp. 273-289, 2e édition, 1874.

Ferraz. — *Maine de Biran* dans *Spiritualisme et Libéralisme*, 2e edition, 1887.

Fonsegrive. — *Essai sur le Libre arbitre*. Alcan. in-8°, 1896.

— *La Causalité efficiente*, in-18. Alcan, Paris.

Gérard (Jules). — *La Philosophie de Maine de Biran*. Thèse de doctorat, in-8°, 1876.

Géraud (Edmond). — *Un témoin des deux Restaurations*. Fragments de *Journal intime*, publié par Charles Bigot. Paris, Marpon et Flammarion, sans date.

Gratry. — *De la Connaissance de l'âme*. Préface. Lecoffre. Paris, in-8°, 1857.

Gruyer (A.). — *Du Spiritualisme au* XIX^e *siècle* ou *Examen de la Doctrine de Maine de Biran*, in-8°, 44 p. (non mis dans le commerce).

H. C. (Mme). — *André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère*. Correspondance et Souvenirs, 2 vol. in-18.

Janet (Paul). — *Un Philosophe spiritualiste au* XIX^e *siècle* dans *les Maîtres de la Pensée moderne*, 1883.

Lemoine (Albert). — *L'Ame et le Corps*. Paris, in-18, 1852.

Lévy-Bruhl. — *Histoire de la Philosophie moderne en France*, 1889.

Mahul. — *Annuaire nécrologique*, 1824.

Mayjonade (abbé). — *Pages et Pensées inédites de Maine de Biran*, in-4°. Périgueux, 1896.

— *Lettres de Maine de Biran à M. de Gérando*, publiées dans *la Revue de Lille*, 1908.

Michelet (Georges). — *Maine de Biran* dans la collection *la Pensée chrétienne*, in-18. Bloud, 1906.

Nicolas (Auguste). — *Etude sur Maine de Biran*, d'après *le Journal intime de ses Pensées*. Paris, Vaton, in-16, 1858.

Pauliet. — L'École pestalozzienne de Bergerac, dans *la Revue pédagogique* (1890).

Picavet. — *Philosophie de Biran de l'an IX à l'an XI*. Orléans, 1888.

Ravaisson-Mollien. — *Rapport sur la Philosophie en France au* XIX^e *siècle*, 1867.

— Article sur la *Philosophie contemporaine*. Revue des Deux-Mondes, nov. 1840.

Rostan (Ernest). — *La Religion de Maine de Biran*, H. Jouve, 1890 (Thèse présentée à la Faculté de théologie protestante de Paris).

Sainte-Beuve. — *Maine de Biran* dans *les Causeries du Lundi*, vol. XIII, pp. 304-323, 1857.

Segond (J.). — *La Prière. Essai de Psychologie religieuse*. Paris, Alcan, in-8°, 1911.

Simon (Jules). — *Revue des Deux Mondes*, novembre 1841.

Soulas (Gontier du). — *Précis généalogique sur la Maison Gontier du Soulas et les trois branches Gontier de Biran*. Castanet, Bergerac.

Taine. — *Les Philosophes classiques du* XIX^e *siècle en France*, Maine de Biran, pp. 48-78, 6^e édition, 1888.

Tisserand (Pierre). — *L'Anthropologie de Maine de Biran* ou *la Science de l'Homme intérieur, suivie de la note de 1824 sur l'Idée d'existence*. Paris, in-8°. Alcan, 1909.

Vacherot. — *La Science et la Conscience*. Paris, in-18, 1890.

Valette-Monbrun (A. de La). — *Lettres de Maine de Biran au baron de Gérando avec introduction et notes*, dans la revue *La Quinzaine*, 16 nov. et 16 déc. 1906, 10 janv. 1909.

— *Lettres de Maine de Biran à M. Lainé*, avec une Introduction et des notes, dans *le Correspondant*, 10 août 1913.

Valette-Monbrun (A. de La). — *Maine de Biran et sa place dans l'histoire de la philosophie moderne*, in-8°, 1903. Non imprimé, déposé aux Archives de l'Institut, récompensé (Prix Bordin).
— *Maine de Biran, critique et disciple de Pascal.* Paris, Alcan, in-8°, 1914.

B. Principaux ouvrages sur Maine de Biran, parus a l'étranger

Allievo (G.) — *Maine de Biran* la sua dottrina antropologica, Turin, 1890, in Memorie dell'Academia delle scienze, 2 nd. ser., XLX, pt. 2.
Amendola (Giovanni). — *Maine de Biran.* — Quatro lezioni tenute alla Biblioteca filosofica di Firenze. — Firenze, casa editrice italiana, 1911, in-16, 126 p.
Britannica (The Encyclopædia). — Vol. XVII, Cambridge, 1911, p. 44.
Kœnig (L.).— *Der französische Kant :* Maine de Biran, le Kant français, dans *Philosophische Monatshefte*, vol. XXV, 1889.
Kuhtman (A.), — Maine de Biran, in-8°, 1911.
Hœffding. — *Histoire de la philosophie moderne,* avec une préface de M. Victor Delbos, 1906.
Lang (Dr Albert.). — *Maine de Biran und die neuere Philosophia,* in-8°, 63 p.
— *Das Kausal-problem,* in-8°, 518 p. Köln, 1904.
Merten (Oscar). — *Étude critique sur Maine de Biran,* in-8°, 1865.
Murisier (E.). — Esquisse d'une psychologie religieuse. *Maine de Biran* (Thèse présentée à la Faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaux, in-8°, Paris, Jouve, 1892.
Nathan et Truman (E.). — *Maine de Biran's Philosophy of Will.* New-Yorck, The Macmillan company, in-8°, 92 p. 1904.
Naville (Ernest). — Introduction aux *Œuvres inédités de Maine de Biran,* in-8° Paris, 1859.
— *Maine de Biran, sa vie et ses pensées,* in-8°, 1857, 3e édition 1874.
— *Dictionnaire philosophique.* — Article sur Maine de Biran.
— *Bibliothèque universelle* (avril 1890). — *Pestalozzi, Stapfer et Maine de Biran.*
— *L'Amitié de France,* nov. 1910. *La Renommée de Maine de Biran.*
— *Revue des deux-mondes,* 15 juillet 1851. Article sur Maine de Biran.
— *Bibliothèque universelle,* juin 1870. *Maine de Biran dans sa famille.*
Mlle Naville. — Vie d'Ernest Naville, 2 vol. in-8°. Genève, 1913.
Revue Suisse. Article de Charles Sécrétan sur l'ouvrage : *Maine de Biran, sa vie et ses pensées,* t, XX, pp. 254-259, année 1857.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS CITÉS DANS L'OUVRAGE

A

Abzac (de la Douze d'), p. 377.
Agoust (Mgr d').
Alembert (d'), p. 148.
Allemagne (d'), p. 275, 276, 455.
Alpy (Mlle d'), p. 166, 275, 284, 430, 431, 491.
Alquié (Savinien d'), p. 27.
Ampère (André-Marie), p. 150, 165, 175, 231, 275, 276, 277, 278, 279, 299, 300, 301, 304, 306, 307, 308, 309, 310, 314, 315, 318, 322, 323, 336, 441, 443, 444, 445, 446.
Ampère (Jean-Jacques), p. 315, 318, 324, 446.
Andlau (Antoine-Henri d'), p. 148.
Andrieux, p. 149, 150.
Angoulême (duchesse d'), p. 260.
Archimède, p. 205, 360.
Aristote, p. 135, 313.
Atticus, p. 248.
Audierne (abbé), p. 232.
Augustin (Saint), p. 357, 457.
Aumale (Mme d'), p. 279.
Autricourt (Anne-Marie de Ligniville d'), p. 147.

B

Bacon, p. 120, 136.
Baggesen, p. 285, 286, 312, 313, 318, 321, 322, 455, 499, 500.
Barbé-Marbois, p. 113-238.
Barras, p. 113.
Barraud, p. 211, 212, 215.
Barrère, p. 83.
Barthélemy Saint-Hilaire, p. 12, 307, 308, 310, 311, 446.
Barthélemy (de), 401, 402, 406.
Bayle, p. 56, 57, 60, 322.
Beaupuy (Nicolas), 133, 162.
Beausset (cardinal), p. 280.
Becquey, p. 411, 455.
Beytz (Mme de), p. 115.
Bellisle (de), p. 375.
Benjamin (Constant), p. 395, 400.
Bérard (les deux), p. 318.
Bergson (Henri), p. 20, 516.
Bertin, p. 275.
Berrut, p. 199, 215.
Bertrand (Alexis), p. 9, 20, 139, 153, 176, 188, 189, 219, 262, 320, 336, 345, 443, 444, 445.
Berry (duc de), p. 388.
Berwick (duc de), p. 28.
Beurnonville (de), p. 238.
Bichat, p. 43, 515.
Bigot (Charles), 270.
Billaud-Varenne, p. 83.
Biran (Elie de), p. IX, 51, 419.
Biran (Félix de), p. 6, 11, 14, 265, 269, 277, 416, 425, 426, 427, 430.
Biran (Lagrèze), p. 415, 416.
Biran (Joseph-Casimir de), p. 149, 162, 166.
Biran (Gontier de), p. 39, 51.
Biran (Elie-Joseph Gontier de), p. 24, 31.
Biran (François Gontier de), p. 24, 31.
Biran (François-Montaut), p. 24, 31.
Biran (Jean-Mathieu Gontier de), p. 24.
Biran (Jean-Pierre Gontier de), p. 24.
Biran Pierre Gontier de), p. 28.
Biran (Pierre-Charles Gontier de), p. 25.
Biran (Marie-Françoise Gontier de), p. 25.
Biran-Lagrèze (Guillaume Gontier de), p. 28.
Biran (Guillaume Gontier de), p. 39, 51.
Biran (Anne Gontier de), p. 23.
Biran-Lagrèze (M. de), p. 415, 416, 524, 525.
Biran (Adine de), p. 429, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 439.
Biran (Elisa de), p. 428, 434, 435, 439.
Blacas (de), p. 280.
Blanquart-Bailleul, p. 394.

Boerhave, p. 370.
Bois (Jules), p. 287.
Boissières, p. 177.
Bonald (de), p. 122, 279, 314, 455.
Bonnet (Charles), p. 63, 75, 126, 134, 140, 142, 144, 201, 202, 515.
Bonaparte (Napoléon), p. 53, 123, 210, 259, 271.
Bossuet, p. 7, 32, 36, 52, 253, 319, 406, 479, 487, 518.
Boudet (Anna), p. 284.
Bouillet (Frédéric), p. 12.
Bourzolle (Suzanne Coustin de), p. 28.
Bourdeilles (Mgr de), p. 30.
Boussion (Pierre), p. 80, 81, 100.
Boutroux (Emile), p. 16.
Boyer, p. 81.
Boys (du), p. 323.
Boysson (R. de), p. 48.
Bredin, p. 315, 446.
Broglie (abbé de), p. 9, 19.
Brunetière (F.), p. 19.

C

Carrier Saint-Marc, p. 99, 102.
Cabanis, p. 43, 72, 118, 125, 126, 128, 130, 134, 135, 144, 148, 149, 150, 151, 154, 156, 158, 159, 160, 163, 165, 166, 167, 170, 172, 174, 175, 176, 190, 227, 228, 230, 277, 300, 322, 440, 455, 488, 514, 515, 516, 519.
Caffarelli (Mme de), p. 312, 313, 318.
Cambacérès, p. 239, 240, 241, 279.
Caro, p. 12, 19, 419, 519.
Casanova, p. 31.
Casimir Périer, p. 400.
Castelbajac (de), p. 371
Cazes, p. 179,
César, p. 248.
Champfort, p. 148.
Chancel de la Guigneraie, p. 101.
Chateaubriand, p. 36, 225, 227, 232, 257, 271, 279, 292, 299, 404, 434.
Chauvelin (de), p. 400.
Chénier (Joseph), p. 148.
Chéri Brut, p. 27.
Christian, p. 301, 304, 313.
Cicéron, p. 248.
Cluzeau (Jean Lafon de Labatut du), p. 100, 101, 156, 157.
Cluzeau (Alexis du), p. 269, 430.
Coislin (Mme de), p. 279.
Colomb (Christophe), p. 506.
Collot d'Herbois, p. 83.
Comte (Auguste), p. 19, 518.
Condorcet, p. 148.
Condorcet (Mme de), p. 150, 165.
Condillac, p. 13, 19, 66, 75, 118, 120, 125, 126, 134, 135, 140, 143, 144, 145, 148, 152, 158, 230, 307, 316, 330, 331, 332, 350, 351, 353 , 493, 507.
Cosset, p. 23.
Couailhac (Marius), p. 6, 13, 20, 332.
Courvoisier, p. 396.
Cousin (Victor), p. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 21, 72, 159, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 323, 335, 355, 360, 447, 451, 452, 453, 504, 505, 506, 512, 518.
Craon (Princesse de), p. 279.
Cuvier (les 2 frères), p. 115, 275, 276, 279, 291, 301, 302, 303, 304, 305, 308, 318, 323, 324, 339, 455.

D

Dantan, p. 528, 529.
Dante, p. 440.
Damiron, p. 13.
Daunou, p. 127, 148, 150, 151, 163, 230, 376.
Daude-Lagrave (comte), p. 522.
Debrit (Marc), p. 16.
Decazes (duc), p. 8, 376, 376, 375, 377, 389, 404, 406.
Deffand (baronne du), p. 147.
Delbos (Victor), p. 144, 222, 337,
Deleuze, 318, 322, 323, 324.
Delille, p. 232.
Delpit (Martial), p. 11, 152.
Delpit (docteur), p. 41, 99, 102, 194, 455.
Denis (Mme), p. 456.
Descartes, p. 61, 254, 309, 312, 329, 331, 511, 514.
Desgranges, p. 210, 215.
Desmoulins (Camille), p. 41.
Destutt de Tracy, p. 126, 127, 128, 134, 135, 144, 149, 150, 151, 154 158, 159, 160, 163 166, 167, 168, 169, 170 171, 172, 173, 174, 175, 176, 190, 212, 218, 230, 232, 275, 277, 279, 300, 446, 455.
Diderot, p. 148, 322.
Didiot (abbé), p. 231.
Droz, p. 139, 312, 318.
Ducis, p. 148.
Dujarric-Descombes, p. 34.
Dugald-Svewart, p. 238.
Dumesnil (Georges), p. 12, 444.
Dupont de Nemours, p. 115, 279, 455.
Dupont de l'Eure, p. 396.
Durand de Corbiac, p. 455.
Durivau, p. 270, 271, 278, 304, 455.

E

Epictète, p. 460.

F

Faugère, p. 204.
Fauriel, p. 150.
Fellemberg (de), p. 216, 217.
Féletz (abbé de), p. 128, 149. 151, 152, 163, 455.

Fénelon, p. 36. 55, 254, 319, 434, 435, 466, 468, 471, 479, 510, 518, 519.
Ferraz, p. 345.
Festa (Mlle), p. 284.
Fichte, p. 324.
Flaugergues (de), p. 238.
Foucault (Mlle de), p. 152.
Fonsegrive, p. 66, 314, 503.
Fontanes (de), p. 238, 239, 276, 279.
Fouché, p. 362.
Fouillée (A), p. 19.
Fouquier-Tinville, p. 80.
Fournier (Louise), p. 100, 155, 156, 163, 164, 419, 420, 426, 484, 521, 522.
Franck (Adolphe), p. 12, 17, 19.
Francklin, p. 148.
Frayssinous (Mgr), p. 413, 479, 483.
Froidefond (A. de), p. 26.

G

Gall (Dr), p. 188, 189, 194.
Gallois, p. 150, 238.
Garnier, p. 12.
Garraube (Mlle de), p. 439.
Garrat, p. 115, 147, 148, 149, 150, 229.
Gengiskan, 248.
Gérard (Jules), p. VI, 19, 188, 340, 430, 449, 504.
Gérard (M.), p. 429.
Gérard (Mme), p. 429, 438, 439.
Géraud (Edmond), p. 269, 312, 417.
Geoffrin (Mme), p. 147.
Gérando (de), p. 24, 48, 121, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 149, 150, 152, 157, 158, 160, 164, 165, 166, 170, 184, 196, 197, 207, 208, 215, 216, 218, 228, 230, 259, 300, 302, 303, 304, 306, 307, 311, 313, 318, 320, 323, 324, 441, 447, 448, 449, 484.
Giraud (Victor), p. V, 38.
Goustat (l'abbé), p. 89, 94.
Gontier (Raymond), p. 26.
Gontier (Hélie), p. 26.
Gontier (Jehan), p. 26.
Gontier (La Ribeyrie), p. 46, 162.
Gratry (Père), p. 12, 17.
Greuze, p. 510.
Guillois (Antoine), p. 149, 161, 164.
Guingéné, p. 148, 149, 150.
Guizot, p. VIII, 280, 299, 301, 302, 303, 308.

H

Hamilton p. 123.
Hegel, p. 315, 323, 324, 364, 447, 451.
Helvétius, p. 53.
Helvétius (Mme), p. 122, 147, 148, 161, 165, 176, 322.
Holbach (baron d'), p. 148.
Homais, p. 222.
Hume, p. 334, 335, 343. 344, 513, 514.
Hulst (Mgr d'), p. IX.

I

Isaïe, p. 464.

J

James (William), p. 222, 336.
Janet (Paul), p. 12, 19, 513.
Janet (Pierre), p. 516.
Jérémie, p. 257.
Jordan (Camille), p. 40, 150, 152.
Joubert, p. 128, 275, 279. 312.
Jouffroy, p. 5, 12, 273.

K

Kant, p. 38, 56. 152, 311, 312, 315, 321, 322, 329, 344, 347, 348.
Kieser, p. 322.
Kinker, p. 324.

L

La Boétie, p. 48.
Laboulinière, p. 312.
Labroue (H.), p. 80, 81, 99.
Lacalprade, p. 115, 128, 275, 276.
Lachaume, p. 81.
Lachelier, p. 513.
Lachèze-Morel, p. 371.
Lacombe (Mgr), p. 181.
Lacoste, p. 38, 194, 314, 379, 382.
Lacoustète (Mme de), p. 419, 422, 424.
Lacroix, p. 120.
La Fayette, p. 42, 151.
Lagrange, p. 120.
Laîné, p. 3, 4, 5, 218, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 247, 253, 255, 258, 260, 312, 313, 318, 324, 365, 372, 373, 375, 376, 378, 379, 382, 395, 441, 449, 450, 453, 483.
Lakanal, p. 50, 51, 80, 90.
Lamarche, p. 81.
Lamartine, p. 36, 39.
Lamennais, p. 37.
Lang (Dr), p. 20.
La Palisse, p. 81.
La Panouse (M. de), p. 279.
Laplace (de), p. 115, 278.
La Régnère, p. 415.
Larevellière-Lépeaux, p. 113, 127.
Larigaudie (Chillaud), p. 81, 115, 275, 278, 375, 376, 377.
La Roche (l'abbé de), p. 148.
La Rochefoucauld-Liancourt, p. 215.
La Rochefoucauld, p. 134.
Laromiguière, p. 1, 127, 150, 163, 227, 277, 279, 305, 316.
Larue (chevalier de), p. 114.
Lascoups (Jeanne de), p. 25.
La Taille (Jean de), p. 40.
Laval (de), p. 198.
La Valette (marquis de), p. 17, 131, 528.
Lavernelle (H. de), 269.
Lavoisier, p. 43.

Lavoisier, p. 205.
Le Breton, p. 129, 149, 150, 151, 275, 276, 279.
Lebrun, p. 162.
Leibniz, p. 65. 144, 187, 254, 276, 302, 342, 453, 512, 514, 518.
Lemoine (Albert), p. 12.
Le Roy (Edouard), p. VI.
Lespinasse (M^lle de), p. 147.
Lévy-Brulh, p. 16.
Lignac (abbé de), p. 262, 312, 349.
Linck, p. 279, 402.
Locke, p. 75, 118, 123, 125, 329, 330, 504.
Lombard, p. 187.
Lostange (Mgr de), p. 430.
Louis XVIII, p. 251.
Louvel, p. 404.
Loyson (Charles), p. 45, 281, 312, 451, 452, 453.

M

Mably (abbé de), p. 55, 226.
Mackintoch, p. 303, 312.
Maintenon (M^me de), p. 436.
Maistre (Joseph de), p. 232, 263.
Malebranche, p. 7, 39, 313, 334, 342, 518.
Malherbe, p. 440.
Malleville, p. 115, 162, 196, 275, 276, 277, 455.
Manuel, p. 395, 400.
Marat, p. 84.
Marc-Aurèle, p. 460, 461, 477, 518.
Massias (baron), p. 318, 322.
Massillon, p. 434.
Maurice, p. 185, 276, 301, 304, 305, 436, 455.
Mayjonade, p. 5, 23, 25, 49, 58, 59, 68, 101, 149, 155, 159, 167, 168, 170, 174, 176, 181, 182, 231, 280, 281, 317, 367, 380, 381, 411, 417, 424, 426, 431, 432, 433, 435, 436, 447, 459, 466, 471.
Mérian, p. 453.
Messadier, p. 394.
Métastase, p. 34.
Meynard, p. 376, 377.
Michaud, p. 370.
Michelet, p. 37.
Mignet, p. 150.
Mirabeau, p. 134.
Mirandol (de), p. 378.
Molé, p. VIII, 372, 373, 386.
Mollien (M^me), p. 284.
Monge, p. 210.
Montaigne, p. 36, 60, 61, 219, 280, 295, 300, 487, 510.
Montesquieu, p. 226, 240, 406.
Montesquiou (abbé de), p. 372, 373, 479, 523.
Morellet (abbé), p. 148, 228, 244, 245, 278, 279, 327, 455.
Mousnier-Buisson, p. 394, 400.
Musset (Alfred de), p. 36.
Mun (Alexandre de Sarlabois de), p. 148.
Mun (comte Albert de), p. 148.

N

Napoléon III, p. 17.
Naville (Ernest), p. IV, V, VI, VII, IX, 2, 3, 5, 8, 9, 10, 12, 13, 16, 17, 19, 23, 29, 30, 48, 49, 54, 55, 63, 68, 69, 70, 73, 74, 78, 136, 137, 143, 144, 153, 155, 159, 160, 161, 163, 167, 172, 187, 196, 209, 210, 221, 230, 297, 305, 325, 328, 363, 420, 422, 432, 443, 453, 455, 463, 481, 502, 515, 527.
Naville (François), p. 3, 13, 14, 15, 304, 318, 325.
Néron, p. 257.
Neuville (Hyde de), p. 279.
Newton, p. 175, 205.
Ney, p. 210.
Nicolas (Auguste), p. 18, 23.

P

Palissy (Bernard), p. 178.
Pascal (abbé G. de), p. 48.
Pascal (Blaise), p. 55, 60, 231, 254, 320, 360, 440, 463, 464, 483, 487, 518, 519.
Pasquier (baron), p. 280, 293, 389.
Pastoret (de), 102, 115, 150, 152, 161, 275, 276, 278, 312, 318, 455.
Paul (saint), p. 357, 440, 479, 488.
Pauliet, p. 215.
Pavillon (M. du), p. 378.
Pélissier, p. 80.
Pestalozzi, p. 200, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 216, 217, 454.
Peskay (François), p. 99, 102.
Peyronnet, p. 404.
Peyssart, p. 85.
Piat (Clodius), p. IX, 12, 66, 359.
Picavet, p. 126, 229.
Pichegru, p. 113.
Pinet, p. 85.
Planta (Sébastien de), p. 318, 320, 321, 322, 323, 324, 455.
Platon, p. 77, 135, 313.
Plessis (du), p. 115.
Pline le Jeune, p. 509.
Pompée, p. 210, 214.
Poix (prince de), p. 280.
Poumiès de la Siboutie, p. 207.
Puymaigre (comte de), p. 157.
Puymaurin (M. de), p. 370.
Puyvert (marquis de), p. 369.
Praslin (comte de), p. 174.
Prunis, p. 162.

Q

Quenedey, p. 527, 528.
Quentin-Latour, p. 148.

R

Rabelais, p. 487.
Rabier, p. 215.
Rambeau, p. 115.
Rameau, p. 55.
Ramefort (de), p. 439.
Rapet, p. 16.
Rastignac (Mme de), p. 279.
Ravaisson-Mollien, p. 12, 19, 323, 518.
Raynal, p. 53.
Raynouard, p. 239.
Reid, p. 306, 309, 314, 504.
Rémusat (de), p. 12.
Renan, p. 462.
Renouvier, p. 336.
Ribot (Th.), p. 336.
Richelieu (duc de), p. 280, 375, 381, 523.
Rivarol, p. 43.
Rivet, p. 166, 185.
Robespierre, p. 77, 79, 149.
Roha (duchesse de), p. 283, 293, 374.
Rouchet, p. 148.
Rousseau (J.-Jacques), p. 32, 33, 55, 58, 60, 73, 74, 75, 219, 232, 458, 511.
Roux, p. 314.
Royer-Collard, p. 1, 2, 12, 39, 54, 188, 251, 276, 278, 279, 299, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 309, 313, 317, 323, 325, 339, 368, 381, 388, 406, 447, 451, 455, 504.
Royer-Collard (Antoine), p. 316, 317.
Royère (Ludovic de), p. 25.
Royère (marquis de), p. 25.

S

Sainte-Beuve, p. VI, 17, 18, 36, 43, 299, 510, 518, 520.
Saint-Martin, p. 520.
Sales (François de), p. 352.
Saisset, p. 12.
Salvandy (de), p. 17.
Santaroza, p. 16.
Sarrazin (Mme), p. 305, 438.
Savy (Mlle Marie Savy Maine de Biran), p. IX, 439, 527.
Savy (Mme Savy Maine de Biran), p. 439.
Schérer (Edmond), p. 461.
Schilling, p. 319, 324.
Schopenhauer, 516.
Serres, p. 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139.
Serres (de), p. 388, 392.
Sèze (de), p. 242, 258, 279.
Sieyès (abbé), p. 148.
Simon (Jules), p. 12, 19, 186, 305, 505.
Sismondi, p. VIII.
Smith (Adam), p. 165.
Socrate, p. 55.
Soulas (Adalbert du), p. 25, 26.
Soulas (Pierre Gontier du), p. 51.
Soulas (Jacques du), p. 31.
Soulas (Jean du), p. 31.
Spencer (Herbert), p. 77.
Spinoza, p. 125, 320.
Spuller, p. 388.
Staaf (colonel), p. 33.
Staël (Mme de), p. 52, 150, 229, 232, 270, 279, 312.
Stapfer, p. 2, 3, 4, 5, 6, 150, 165, 209, 218, 299, 300, 312, 313, 317, 318, 320, 321, 323, 324, 348, 453, 454, 455.
Suard, p. 102, 115, 455.

T

Tacite, p. 257.
Taine, p. 13, 19, 38.
Talleyrand, p. VIII, 31, 123, 238, 239, 278, 362.
Tallien, p. 83, 102, 115.
Talpin (Jean), p. 30.
Tamerlan, p. 348.
Tertullien, p. 458.
Tersan (abbé), p. 115.
Thérèse (sainte), p. 478.
Thibaudeau, p. 228.
Thomas d'Aquin (saint), p. 357.
Thucydide, p. 512.
Thurot, p. 129, 150, 301, 305, 306.
Timon (d'Athènes), p. 134, 174.
Tisserand (Pierre), p. VI, 8, 9, 20, 58, 283, 307, 320, 324, 458.
Tissot, p. 275.
Tournier (abbé), p. 424, 478.
Trasybule, p. 367.
Trompéo, p. 260.
Turgot, p. 148.
Turenne, p. 226.

V

Vacherot, p. 12, 19.
Van Helmont, p. 7.
Van Hulten, p. 116, 120, 124, 127, 129, 162, 163, 165, 166, 230, 441, 442, 502, 503.
Welschinger, p. 232.
Verneilh (de), p. 376.
Vermont (Joseph Deville de), p. 28.
Vermont (Camille Deville de), p. 28.
Villèle (de), p. 404.
Villiers, p. 324.
Vintimille (Mme de), p. 279, 284.
Voldemar, p. 288.
Volney, p. 148, 149, 150, 227.
Voltaire, p. 53, 205, 322, 456.

Z

Zabeth, p. 439.
Zénon, p. 71, 459, 460, 461.

Wellcome Library for the History and Understanding of Medicine

ERRATA

Page 24. — *Au lieu de:* Gerando, *lire :* Gérando.
Page 32. — Les guillemets doivent être enlevés de la phrase : Entraîné « par la vivacité d'un sang bouillant et fumeux », vu que la citation n'est pas littérale.
Page 43. — *Au lieu de :* 1793, *lire :* l'année 1792.
Page 60. — *Au lieu de :* quelque « emps », *lire :* quelque temps.
Page 143. — *Au lieu de :* morale représentative, *lire* : mémoire représentative.
Page 161. — *Au lieu de : Primum vivere, deinde philosophari* (donné à tort par le Dictionnaire Larousse), *lire:* PRIUS vivere, etc.
Page 225. — *Au lieu de :* « a » pensée, *lire :* la pensée.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS I

INTRODUCTION

Les Vicissitudes de la renommée de Maine de Biran I

CHAPITRE PREMIER

Enfance et jeunesse (1766-1792) 23

CHAPITRE II

Un philosophe sous la Terreur, ou la genèse de la pensée de Maine de Biran (1792-1795) 45

CHAPITRE III

Maine de Biran administrateur de la Dordogne (1795-1797) 77

CHAPITRE IV

Maine de Biran au Conseil des Cinq-Cents (1797-1798) 99

CHAPITRE V

Du *Mémoire sur l'Influence des signes* au *Mémoire sur l'Habitude* (1798-1803) 117

CHAPITRE VI

Maine de Biran et la Société d'Auteuil (1802-1809) 147

CHAPITRE VII

Maine de Biran sous-préfet de Bergerac (1806-1812) 177

CHAPITRE VIII

Maine de Biran éducateur (1806-1812) 199

CHAPITRE IX

Maine de Biran et Napoléon 225

CHAPITRE X

Pages

Maine de Biran et les Cent-Jours.. 251

CHAPITRE XI

Maine de Biran homme de société (1812-1824)........................ 273

CHAPITRE XII

Maine de Biran et son groupe philosophique (1814-1824)....... 299

CHAPITRE XIII

Le Métaphysicien du moi... 327

CHAPITRE XIV

L'Homme politique sous la Restauration (1815-1818)............ 361

CHAPITRE XV

L'Homme politique sous la Restauration (*suite*) (1818-1824). — Le député de Bergerac.. 391

CHAPITRE XVI

Maine de Biran, sa famille et ses amis.............................. 419

CHAPITRE XVII

L'Évolution religieuse de Maine de Biran.......................... 457

CHAPITRE XVIII

Portrait psychologique de Maine de Biran.......................... 487

CONCLUSION... 517

SUPPLÉMENT... 521

BIBLIOGRAPHIE.. 531

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS CITÉS DANS L'OUVRAGE... 537

JOUVE ET Cie, imprimeurs-éditeurs, 15, rue Racine, Paris — 1815-13

Riley Dunn & Wilson Ltd
Expert Paper Conservators